

LA GUERRE CIVILE EN ALGÉRIE

« Recherches internationales » est une collection du CERI, dirigée par Jean-François Bayart.

Elle accueille des essais traitant des mutations du système international et des sociétés politiques, à l'heure de la globalisation. Elle met l'accent sur la donnée fondamentale de notre temps : l'interface entre les relations internationales ou transnationales et les processus internes des sociétés politiques, que peut symboliser le fameux ruban de Möbius. Elle propose des analyses inédites et rigoureuses, intellectuellement exigeantes, écrites dans une langue claire, indépendantes des modes et des pouvoirs.

Le CERI (Centre d'études et de recherches internationales) est un laboratoire de la Fondation nationale des sciences politiques, associé au CNRS.

Luis Martínez

La guerre civile en Algérie 1990-1998

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

GRAD

DT

275.6

M371

1998

10/12/17
10/12/17
10/12/17
9/12/17

A Christine et Melissa

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont au Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques et particulièrement à son directeur, Jean-François Bayart, qui n'a eu de cesse de soutenir et d'encourager ce travail. Ce livre est issu de ma thèse de doctorat. Dirigée par Gilles Kepel que je tiens à remercier pour ses critiques et son exigence, elle remonte à un mémoire de DEA présenté à l'Institut d'études politiques. Elle a bénéficié des enseignements de Rémy Leveau et de Jean Leca dans le cadre du programme Analyse du monde arabe contemporain (AMAC) de l'IEP. Je dois aussi beaucoup à mes deux « complices » du séminaire « Économie et société en Afrique », Béatrice Hibou et Richard Banegas. Enfin Pierre Conesa a constamment facilité les conditions de ce travail. Madame Thieck, en mémoire de son fils Jean-Pierre, a tenu à me soutenir. Je dois à Rachel Bouyssou et à Hélène Arnaud d'avoir fait passer ce texte de l'état de thèse à celui de livre, je les en remercie. Enfin ma reconnaissance s'adresse à tous ceux qui, en Algérie, m'ont fait confiance et m'ont si généreusement accueilli.

Avant-propos

Le 21 septembre 1997, Madani Mezrak, « émir » national de l'Armée islamique du salut (AIS), diffuse un communiqué dans lequel il « (ordonne) à tous les chefs des compagnies combattant sous son commandement d'arrêter les opérations de combat à partir de la date du 1^{er} octobre et (appelle) les autres groupes attachés aux intérêts de la religion et de la nation à se rallier à cet appel »¹. Un mois auparavant, le 8 juillet, Abdelkader Hachani, numéro trois du FIS mis en détention préventive depuis le 22 janvier 1992, a recouvré la liberté, ainsi qu'Abassi Madani, le 16 juillet. Afin de « parachever les institutions de l'État » et de clore la question du FIS, la Présidence a entrepris des négociations directes avec l'« émir » national de l'AIS. L'objectif est de parvenir, avant les élections municipales prévues pour le 23 octobre 1997, à un appel à la trêve signalant la fin d'un cycle politique et militaire. En rétablissant des élus à la place des Délégations exécutives communales, désignées par les autorités depuis la dissolution en 1992 des conseils municipaux à majorité FIS, la Présidence souligne le retour de la vie politique locale ; et la trêve est supposée démontrer que la violence relève bien désormais d'un « terrorisme résiduel ».

C'est en mai 1996 que le général major Boughaba, alors responsable de la 5^e région militaire (Constantinois), a approché des responsables de l'AIS en vue de négociations. La Présidence semble avoir convaincu l'AIS des désavantages mutuels à poursuivre la lutte armée, qui ne peut que renforcer les « éradicateurs des deux bords », conduisant inévitablement au chaos. L'« émir »

1. Voir en annexe le communiqué de la trêve.

national justifie ainsi le choix de la négociation : « L'AIS tente, à travers ces contacts, de mettre devant leurs responsabilités les ennemis d'hier et d'aujourd'hui, d'avertir les pusillanimes des conséquences néfastes de leurs lâches comportements, d'encourager les fils sincères de l'Algérie qui aiment leur pays à prendre l'initiative d'agir ensemble pour le retour de la sécurité et de la stabilité afin de sortir le pays de la crise (...), afin de déjouer les plans de ceux qui attendent l'occasion de nuire à l'Algérie et aux Algériens (...), afin de dévoiler l'ennemi qui se cache derrière les abominables massacres et d'isoler les criminels résidus des extrémistes pervers du GIA et ceux qui se cachent derrière eux ». Après trois années de guerre contre le régime, l'AIS prend acte de son incapacité à réaliser par la violence les objectifs fixés lors de sa création en juillet 1994, à savoir, réhabiliter le FIS et instaurer un État islamique. Contrainte par l'armée de se réfugier dans les Monts de l'Ouarsenis, l'AIS n'a pas pu peser sur le déroulement du conflit, comme l'a fait son rival, le GIA, implanté dans la Mitidja et dans les quartiers populaires du Grand Alger.

Toutefois, bien que la trêve soit un événement capital dans le conflit, sa portée immédiate n'en demeure pas moins limitée par le refus du GIA de l'appliquer. Bien plus, en renonçant à la lutte armée, l'AIS accroît les chances du GIA de s'emparer du monopole du *djihâd*, et donc des royalties issues de l'économie de guerre, comme la levée de l'impôt révolutionnaire. La trêve est d'ailleurs critiquée par certains dirigeants du FIS en exil, comme Ahmed Zaoui qui n'hésite pas à parler de « trahison ». En effet, comme le reconnaît Madani Merzak, elle est susceptible de se transformer en « complot » si l'AIS demeure incapable désormais de crédibiliser ses engagements, c'est-à-dire de démontrer qu'elle est le principal protagoniste de la guérilla islamiste. L'AIS est tenue, sous peine d'être totalement marginalisée, de combattre et de vaincre les « extrémistes pervers du GIA ».

Les massacres de villageois qui ont accompagné la libération des dirigeants historiques du FIS et l'appel à la trêve montrent bien les limites immédiates de l'impact de la trêve. Reste qu'après six années de guerre civile, le pouvoir est parvenu à transformer un conflit entre la guérilla islamiste et ses forces de sécurité en une lutte impitoyable entre le GIA et l'AIS. Parallèlement à la « guerre totale » contre les groupes armés islamistes se dessine

une assimilation progressive des maquisards. Une victoire de l'AIS sur le GIA, grâce au soutien d'une partie de l'armée, ne manquerait pas d'accélérer le processus et confirmerait l'une des hypothèses de ce livre, à savoir que la violence a valeur de vertu dans l'imaginaire politique de ce pays. Car, en refusant d'associer le FIS au pouvoir en 1991 en dépit de son succès électoral, en affirmant en décembre 1997 « définitivement clos le dossier du parti dissous » et en privilégiant l'AIS, la Présidence démontre que l'accès au pouvoir passe non par les urnes mais par le maquis. La trêve constitue un jalon dans la résolution de la guerre civile et l'on peut formuler l'hypothèse qu'en cas de réussite, elle s'étendra aux autres factions islamistes encore engagées dans le *djihâd* comme le FIDA (Front islamique du *djihâd* armé) et la LIDD (Ligue islamique de la *da'awa* et du *djihâd*). Le pouvoir a mis trois ans pour amener l'AIS à déposer les armes, non sans soulever des critiques sur sa stratégie. Combien de temps mettrait-il contre le GIA, la faction la plus radicale de la guérilla? En l'absence de réelle démocratie, il est à craindre pour la population un temps aussi long et douloureux pour y parvenir.

Introduction

Après avoir été considérée comme un modèle de développement économique au cours de la décennie soixante-dix, puis comme un laboratoire du pluralisme à la fin de la décennie quatre-vingt, l'Algérie est entrée dans une guerre civile. Ce débouché tragique soulève un certain nombre de questions. « Comment a-t-on pu en arriver là? » se demande G. Grandguillaume, qui répond : « Une explication est dès lors présente dans tous les esprits : c'est l'islamisme qui a conduit l'Algérie dans l'état de décomposition où nous la voyons aujourd'hui »¹. Afin d'échapper à une grille d'analyse univoque, nous nous sommes attelé à l'étude des pratiques des acteurs, seule méthode libre de tout *a priori* explicatif sur les ressorts d'une situation que l'on peut qualifier de guerre civile.

La guerre civile en Algérie : construction d'un objet de recherche

La situation que connaît l'Algérie depuis 1992 constitue-t-elle une guerre civile? Certes, les critères de définition d'un état de guerre civile demeurent imprécis. Dans sa typologie des guerres, Gaston Bouthoul retient comme seul caractère celui de « l'appartenance à un même État au moment où le conflit éclate.

1. G. Grandguillaume, « Comment a-t-on pu en arriver là? ». *Esprit*, janvier 1995, p. 12.

Toute autre appréciation nous conduirait à des positions qui seront toujours discutables »². La notion de conflit regroupe une multitude de situations de violence, comme l'a illustré la Colombie des années 1946 à 1966. Cette période est qualifiée de *Violencia* en raison du nombre des victimes et de la diversité des situations de conflit : émeutes, tentatives de coup d'État, révoltes, banditisme, affrontements régionaux³. L'entremêlement des situations de violence permet difficilement de distinguer la forme du conflit. Yves Michaud suggère qu'« une classification acceptable consiste à distinguer entre violence politique diffuse (rixes, émeutes spontanées, révoltes), violence anti-pouvoir « d'en-bas » (soulèvements et révolutions), violence du pouvoir « d'en haut » (maintien de l'ordre, répression, terreur, tyrannie), terrorisme, et enfin violence tenant à l'effondrement de la communauté politique (guerres civiles). Ces distinctions visent avant tout la clarté, et les situations politiques réelles voient en fait ces formes se mêler »⁴.

Il ressort de ces travaux que l'une des conséquences de « l'effondrement de la communauté politique », dénominateur commun des guerres civiles, est l'émergence de frontières intérieures ou de territoires autonomes au sein d'un État. Les guerres civiles d'Espagne (1936-39), d'Afghanistan (depuis 1992), du Liban et de l'Angola en sont des illustrations. Or, contrairement à l'impression d'anarchie qui accompagne ce type de situation, les frontières intérieures qui se constituent ainsi au sein d'un État recomposent de nouvelles appartenances politiques sur des territoires allant du quartier au maquis. Selon l'historien Maurice Agulhon, c'est la durée de vie de ces micro-organisations politiques qui permet de distinguer la guerre civile d'autres types de conflit : « Dans une typologie de simple bon sens, la guerre civile se distingue : a) de la guerre tout court, qui oppose un État national à un autre, b) des diverses formes de troubles sanglants qui peuvent opposer entre eux les éléments d'une même nation :

2. G. Bouthoul, *Traité de polémologie. Sociologie des guerres*. Paris : Payot, rééd. 1991, p. 447.

3. D. Pecaud, *L'ordre et la violence. Évolution socio-politique de la Colombie entre 1930 et 1953*. Paris : ed. de l'EHESS, 1987.

4. Y. Michaud, *La violence*. Paris : PUF, 1986, p. 20.

émeutes, rébellions ou répressions de rébellion, révolution victorieuse, coup d'État, "maquis" et dissidences, brigandages endémiques etc. Définir la guerre civile, c'est savoir à quel moment les troubles de type b) peuvent avoir assez de consistance, d'ampleur, de durée, pour revêtir les allures et les apparences d'une guerre de type a) : oppositions entre des territoires continus et stables... »⁵.

Au regard de cette définition, la situation de l'Algérie depuis 1992 est bien une guerre civile comme l'attestent l'enracinement des maquis de la guérilla et la formation de frontières intérieures dans les communes à la périphérie d'Alger par exemple, en dépit de cinq années de répression. Cette définition à partir du critère de durée renvoie à la notion de formation de la guerre civile : cette dernière n'émerge pas subitement, elle résulte davantage de la consolidation de logiques d'exclusion qui structurent les pratiques des protagonistes. Dans cette perspective, la guerre civile algérienne n'est en rien « spécifique », et sur ce point nous ne suivrons pas Omar Carlier lorsqu'il écrit : « Cette guerre intérieure, frappant un pays arabe, musulman, méditerranéen et maghrébin reste une guerre spécifiquement algérienne. Une guerre entre Algériens, et surtout entre certains Algériens. Une guerre dépourvue, toutes choses égales, de la netteté terrible des guerres civiles où, comme en Espagne et en Grèce, s'affrontent deux camps disposant chacun de soutiens massifs et sans restrictions dans un pays tout entier engagé d'un côté ou de l'autre ; où il y a vainqueurs et vaincus, sans compromis ni tentative de compromis »⁶. On peut douter en effet que les guerres civiles présentent des adversaires homogènes et des populations engagées dans un soutien massif, pas même la guerre civile d'Espagne⁷. Il

5. M. Agulhon, « En guise de conclusion » in J.-C. Martin (dir.), *La guerre civile, entre Histoire et Mémoire*. Nantes : Ouest éditions, 1995, p. 245.

6. O. Carlier, *Entre Nation et Jihad*. Paris : Presses de Sciences Po. 1995, p. 404.

7. P. Vilar souligne qu'à l'intérieur des deux camps, Républicains et Franquistes, « on juge (et souvent on exécute) comme « rebelle » toute personne qui ne s'associe pas à la rébellion (...) On observe entre les deux répressions des parallélismes : d'abord improvisations individuelles, puis « nettoyage » organisé... », *La guerre d'Espagne (1936-39)*. Paris : PUF, 1986, p. 110 ; voir aussi E. Temime, *La guerre d'Espagne commence*. Paris : Complexe, 1986, p. 122.

semble bien plutôt que dominant des situations de proximité entre les protagonistes, comme le montrent les guerres civiles de l'ex-Yougoslavie⁸ et du Rwanda⁹. A ce titre, la situation algérienne s'apparente à bien d'autres guerres civiles, avec toutefois comme différence une absence de médiatisation du conflit.

Malgré ces difficultés réelles à caractériser une situation de guerre civile, cette dénomination permet de dépasser le discours des protagonistes (le régime, en Algérie, parle de « terrorisme » pour qualifier la violence des islamistes de la guérilla; parallèlement ceux-ci affirment qu'ils mènent le *djihad* – guerre sainte – afin d'instaurer un État islamique). En nous permettant d'échapper à une lecture partisane du conflit, l'emploi du terme « guerre civile » nous oblige à rendre compte des logiques d'exclusion mutuelle qui y sont à l'œuvre. L'historien J.-C. Martin fait remarquer combien est complexe l'utilisation de ce terme : « Ce que les Américains ont qualifié de « Civil War », à savoir les événements qui ont déchiré leur pays au XIX^e siècle, nous l'appelons guerre de Sécession, en reprenant une vision « nordiste » qui se serait sans doute transformée en guerre de Libération si les Sudistes avaient gagné. Nous prenons usuellement le soulèvement du général Franco comme départ de la guerre civile espagnole, nonobstant les multiples affrontements meurtriers qui avaient émaillé les années précédentes. En revanche, nous parlons, en France, de « la Commune », de « la révolution de Juillet », voire de « la Révolution française » ou de « la Résistance », pour évoquer des étapes dramatiques de notre passé, hors du recours à la catégorie « guerre civile » (...) Dans cette approche, le recours à la guerre civile exclut aussi toute prise à partie de l'observateur : aucun des deux camps ne voit sa logique privilégiée, la victoire de l'un ne signifie plus l'oubli de l'autre »¹⁰.

Outre la difficulté de caractériser et de nommer une guerre civile, se pose le problème de dater son commencement. Le temps de l'observateur n'est pas nécessairement celui des prota-

8. Voir X. Bougarel, « Bon voisinage et crime intime », *Bosnie. Anatomie d'un conflit*. Paris : La Découverte, 1996, pp. 81-101.

9. Voir J. Kayabo et C. Vidal, « L'extermination des Rwandais Tutsis ». *Cahiers d'études africaines*, n° 4, 1994, pp. 537-547.

10. J.-C. Martin (dir.), *op. cit.*, p. 11.

gonistes. La guerre, outre qu'elle produit de l'identité, de l'économie, du lien social, favorise la réécriture de l'histoire. Dans la guerre civile algérienne, les maquisards islamistes ne manquent pas de rappeler que leur combat commence en 1954, c'est-à-dire au début de la guerre de libération, et non en 1992 à la suite de l'interruption du processus électoral. Quant au régime algérien, il n'hésite pas, afin de disqualifier les maquisards, d'affirmer qu'ils ne sont que des enfants de harkis, animés par un sentiment de revanche. La guerre civile devient le théâtre non seulement de combats meurtriers, mais aussi de la lutte pour la réinterprétation de la mémoire historique. Les nationalistes du FLN, durant la guerre de libération (1954-62), usaient du même procédé lorsqu'ils affirmaient que leur combat s'inscrivait dans la continuité de la lutte de l'émir Abdelkader au XIX^e siècle¹¹. Les maquisards islamistes, en réinventant le *djihad*, se construisent, tout comme les nationalistes, une généalogie qui prend racine dans la période coloniale. La lutte pour le monopole de la mémoire historique constitue l'un des enjeux de cette guerre. Aussi, on acquiescera aux propos de Fanny Colonna lorsqu'elle écrit : « Ce qui reste essentiel dans la perspective adoptée ici, absolument centrale, c'est de ne pas voir les insurrections du XIX^e siècle comme un brouillon de 1954, ce que font à l'occasion certains historiens algériens, ni le surgissement d'un islam « purifié » dans les années trente comme une préhistoire inéluctable de l'islamisme moderne, ce dont pourrait être tenté le lecteur occidental. Car si une évidence m'a sauté aux yeux dans ce parcours, c'est celle de la violence qu'on fait aux gens en imposant (ou en offrant) un sens à leur histoire, qui ne serait pas leur »¹².

11. M. Gadant écrit : « L'histoire de l'Algérie, telle qu'elle fut écrite par les Oulémas dans les années trente, est animée par le souci de réveiller la conscience nationale. Elle illustre la fierté d'être algérien. Elle transfigure et fait jouer à la conquête arabe et à l'Islam le rôle d'événement déterminant dans l'unification de la Nation (...) Le FLN, à travers *El Moudjahid*, reprendra l'essentiel de l'histoire oulémiste. Quelques articles sont exclusivement consacrés à l'histoire de l'Algérie, ils sont rares. Ils traitent tous de la période coloniale et particulièrement de la lutte d'Abd el Kader... », in *Islam et nationalisme en Algérie*. Paris : L'Harmattan, 1988, p. 64.

12. Fanny Colonna, *Les versets de l'invincibilité*. Paris : Presses de Sciences Po, 1995, p. 366.

En dehors des explications téléologiques, qui en font une conséquence univoque du passé, deux approches dominantes proposent une analyse unidimensionnelle de la guerre civile : la crise économique et les défaillances culturelles de l'État. Il nous semble cependant que ces explications sont réductrices et que seule une combinaison de facteurs peut aider à saisir la complexité de la guerre civile.

Le mythe de la « décennie noire » (1979-91) : la « crise » économique et sociale

L'un des facteurs censés rendre compte tant du succès de la mobilisation islamiste entre 1990 et 1991 que de la guerre civile serait l'accroissement des inégalités au cours de la présidence de Chadli Bendjedid (1979-91). Celle-ci contrasterait avec une période de « développement » et de « progrès » caractéristique du régime de Houari Boumediène (1965-78), voire en aurait été la liquidatrice. Marc Cote écrit ainsi : « La phase de grande croissance correspond sensiblement au régime de H. Boumediène. Elle se prolonge sous le régime de C. Bendjedid jusque vers 1986 (...). A la fin de la décennie soixante-dix, le territoire est ainsi le lieu d'un vaste chantier. Partout routes, usines, écoles se constituent. Les chiffres du chômage régressent, le niveau de vie augmente, le régime alimentaire incorpore désormais quotidiennement la viande. Le PIB par habitant est le double de celui du Marocain ou du Tunisien ». A cette phase de croissance, entre 1965 et 1986, fait suite une phase de régression : « Le PIB / habitant, qui avait crû de 4,2 % par an, chute à 0,7 % entre 1980 et 1992 »¹³. Ainsi, à une période de croissance et d'espoir succède une période de frustration inhérente à l'accroissement des inégalités. M. Cote ajoute : « Cette exacerbation des écarts sociaux dans un pays qui s'était voulu égalitaire durant quinze ans est à l'origine des émeutes de 1986 à Constantine, de 1988 à Alger et dans d'autres villes, et de la montée du mouvement islamiste »¹⁴.

13. M. Cote, *L'Algérie*. Paris : Masson, 1996, p. 120.

La guerre civile résulte, dans cette perspective, de l'échec du développement économique, générateur de contestations sociales et politiques. Une telle explication n'est pas sans rappeler l'hypothèse de J.-C. Davies : « La probabilité d'une révolution est au plus haut lorsqu'à une longue période d'attentes et de satisfactions croissantes succède une période où, à l'inverse, le fossé s'élargit très vite entre attentes et satisfactions, pour devenir intolérable »¹⁵.

L'explication par l'échec du développement économique et social résiste-t-elle à l'analyse historique? En somme, la présidence de Chadli Bendjedid, marquée par l'émergence de mouvements islamistes sur la scène politique, a-t-elle réellement connu un accroissement des inégalités? L'historien André Nouschi observe : « Sociologiquement parlant, à la mort de Boumediène, il existe en Algérie plusieurs groupes : en ville et à la campagne, sur huit millions de personnes capables de travailler, deux millions trois cent mille à peine possèdent une occupation ou un emploi. Les femmes au foyer représentent en gros trois millions tandis que les sans-travail sont au nombre de un million et demi (...). Au-dessus de cette énorme masse, la sub-middle class avec ses gros propriétaires ruraux, ses employés, ses petits commerçants et artisans, apparatchik subalternes etc., en gros de 600 000 à 800 000 personnes »¹⁶. Ce constat d'une société profondément inégalitaire à la fin de la présidence de Houari Boumediène est partagé par R. Escalier qui relève qu'en 1977, la population des villes algériennes comprend « 83 % de classes démunies (dont 20,3 % de marginaux et 62 % de pauvres et de semi-pauvres), 11 % de "classes moyennes" et 6 % de "classes supérieures" »¹⁷. Ces chiffres montrent le caractère illusoire de la vision de la « décennie soixante-dix » comme période de « progrès » et de « développement ».

14. M. Cote, *op. cit.* p. 123.

15. J.C.Davies : « The J-Curve of rising and declining satisfactions as a cause of some great Revolution and a contained Rebellion » in H. D. Graham and T.R. Gurr, (eds.), *Violence in America*. Washington : US Government Printing Office, 1969, p. 415.

16. A. Nouschi, *L'Algérie amère, 1914-1994*. Paris : ed. de la MSH, 1996, p. 267.

17. Cité par A. Nouschi, *op. cit.*, p. 303.

Ainsi, sous la présidence de Houari Boumediène, en dépit d'un taux de croissance régulier¹⁸, de profondes inégalités se sont maintenues et ne permettent pas de voir dans la décennie de Chadli Bendjedid la période par excellence de création d'inégalités. En fait, bien des critiques portées sur la corruption, l'accroissement des inégalités etc. au cours de la décennie quatre-vingt étaient déjà présentes au cours des années soixante. « Sur le plan social, écrivaient ainsi G. Chaliand et J. Minces au tout début des années soixante-dix, on constate l'accentuation des inégalités. Celles-ci se traduisent par un renforcement et un enrichissement de certaines classes urbaines, notamment la bourgeoisie administrative (civile et militaire), qui tire sa puissance et ses privilèges de la participation au pouvoir d'État, et la bourgeoisie non étatique (mercantile, industrielle ou d'affaires), souvent liée aux milieux dirigeants de l'armée ou de l'administration. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, la grande masse de la population, composée de paysans sans terre, de paysans pauvres ou du sous-prolétariat urbain, voit son niveau de vie stagner sinon régresser et dépendre de l'argent envoyé par les travailleurs émigrés en Europe »¹⁹.

Corruption, chômage et pauvreté sont présents dans l'Algérie des années soixante et soixante-dix et ne caractérisent donc pas seulement la présidence de Chadli Bendjedid. L'hypothèse de l'arrêt brutal d'une phase de développement, après la chute des cours du pétrole en 1986, pour expliquer l'émergence de la contestation islamiste ne se confirme pas. Est-ce alors dans les changements liés à la structure démographique que se situe l'explication ? La persistance des inégalités sociales dans l'Algérie indépendante, dont la population atteint les vingt-huit millions d'habitants en 1990 contre onze millions en 1962²⁰, serait-elle devenue insupportable aux nouvelles générations ? Philippe Fargues souligne que la démographie ne constitue pas un incitateur

18. Sur l'économie durant cette période, voir M. Ecrement, *Indépendance politique et libération économique. Un quart de siècle du développement de l'Algérie, 1965-1985*. Grenoble : PUG, 1986, 364 p.

19. G. Chaliand et J. Minces, *l'Algérie indépendante, bilan d'une révolution nationale*. Paris : Maspéro, 1972, p. 153.

20. D. Sari, « L'indispensable maîtrise de la croissance démographique en Algérie », in *Maghreb-Machrek*, n° 129, 1990.

à la violence : « La démographie est davantage un support à la violence qu'un déterminant, la relation ne semble avoir été démontrée ni dans sa généralité, ni dans un quelconque cas particulier »²¹. La crise démographique, tout comme la crise économique, ne constitue donc qu'une condition favorable à la contestation du régime algérien.

Si l'inégalité économique et sociale ne crée pas la violence, ces deux variables ne sont pas sans lien. La corrélation entre la permanence de fortes inégalités et le développement de la violence peut être éclairée par « l'effet-tunnel » analysé par Hirschman. Jean Leca relève que la « frustration relative » est susceptible d'expliquer la mobilisation islamiste. « Soit deux trains allant dans la même direction, arrêtés sur deux voies parallèles dans un tunnel : si les passagers de celui qui ne bouge pas (encore) voient l'autre commencer à aller dans la bonne direction, ils anticiperont que quelque chose se passe et que leur situation à eux va aussi changer en bien (...). C'est en un sens ce qui s'est passé en Algérie après que l'« ethnie » des colonisateurs eut quitté la scène, dans la mesure où le mouvement de ceux qui bénéficiaient déjà de l'indépendance donnait le sentiment aux autres que leur train allait aussi bouger. Mais l'expérience algérienne révèle la nécessité d'autres conditions : qu'un certain mouvement se manifeste aussi dans le second train ; que le premier ne prenne pas une vitesse excessive ; enfin et surtout, qu'une fois lancé, le second train ne s'arrête ni ne ralentisse et incorpore un nombre croissant de « voyageurs » dans les compartiments économiques et administratifs », et de préciser : « On n' imagine pas une population accepter de partir dans le deuxième scénario à reculons dans le tunnel sauf si le train est bombarbé au mortier c'est-à-dire si l'État et son armée se retournent contre la société... »²². Une telle hypothèse permet d'aborder la guerre civile non comme la décomposition du système politique mais comme une ressource économique-politique : alors

21. Ph. Fargues, « Violence politique et démographie en Égypte », in *Dossiers du CEDEJ*, Le Caire 1994, p. 223. Voir aussi « Explosion démographique ou rupture sociale ? », in G. Salamé (dir.), *Démocraties sans démocrates*. Paris : Fayard, 1994, pp 163-197.

22. J. Leca, « État et société en Algérie », in Basma Kodmani-Darwish (dir.), *Maghreb : les années de transition*. Paris : Masson, 1990, p. 37 et 48.

la crise politique ouverte par l'interruption du processus électoral en janvier 1992 peut apparaître comme un alibi au retournement de l'armée « contre la société ». Une telle approche permet de relativiser les explications culturelles sur l'effondrement de l'État algérien : elle rappelle que la violence est un instrument politique que l'armée, mieux qu'aucun autre protagoniste, est à même d'exploiter.

L'échec de « l'État imité »

Afin de rendre compte de l'échec de « l'État imité »²³, l'historien André Nouschi s'en remet aux structures politiques pré-coloniales : « L'Algérie était morcelée en plusieurs *beylics* quasi indépendants par rapport au *dey* d'Alger (qui changeait suivant l'humeur des soldats). Autant dire que l'État algérien imité de l'étranger et confisqué par le FLN n'est pas enraciné »²⁴. La guerre civile résulte, dans cette perspective, non pas de l'impossible émergence d'un État mais d'une incapacité locale à produire du politique. Un tel constat n'est pas sans rappeler l'analyse abrupte de l'historien E.F. Gautier : « Voilà le problème, qui domine toute l'histoire maghrébine, écrivait-il, qu'on retrouve à chaque page. Dans nos histoires nationales européennes, l'idée centrale est toujours la même : par quelles étapes successives s'est constitué l'État, la nation. Au Maghreb, inversement, l'idée centrale est celle-ci : par quel enchaînement de fiascos particuliers s'est affirmé le fiasco total »²⁵.

23. Sur le thème de la greffe de l'État, voir la discussion entre Bertrand Badie, *l'État importé*, Paris : Fayard, 1992 et Jean-François Bayart, « L'historicité de l'État importé », *Les Cahiers du CERI*, n° 15, 1996. Sur son application au Maghreb, voir Michel Camau, « Politique dans le passé, politique aujourd'hui au Maghreb », in J.-F. Bayart (dir.), *La greffe de l'État*. Paris : Karthala, 1996, pp. 63-96.

24. A. Nouschi, *op. cit.*, p. 331.

25. E.-F. Gautier, *L'islamisation de l'Afrique du Nord, les siècles obscurs du Maghreb*. Paris : 1927, cité par L. Valensi, *Le Maghreb avant la prise d'Alger*. Paris : Flammarion, 1969, p. 115.

L'effondrement de « l'État-FLN » s'expliquerait dès lors par l'incapacité de ce parti à mettre en place les conditions du type idéal d'un État moderne; à vaincre ce que le président de la République Houari Boumediène nommait dans l'un de ses discours « l'idée archaïque du beylicat dans les mentalités; ruser pour voler l'État semble être devenu la règle, comme si l'État était un État étranger »²⁶. A l'hypothèse de l'échec de « l'État imité » nous voudrions opposer, en nous inspirant des travaux de Charles Tilly, la part de la violence et de la guerre dans la formation de l'État : « War makes State »²⁷ écrit-il. De la même manière, et en reprenant cette thèse, Karen Barkey a montré comment, sous l'Empire ottoman au XVI^e siècle, la consolidation du banditisme avait favorisé un processus de centralisation de l'État²⁸ et comment le maintien de la contestation de l'État s'accompagnait de la « construction » de celui-ci. La distinction de John Lonsdale et Bruce Berman entre « construction de l'État » et « formation de l'État » nous permet de dépasser ce paradoxe; celle-là est définie comme « un effort conscient pour créer un appareil de contrôle », et celle-ci comme « un processus historique (...) de conflits, de négociations et de compromis entre différents groupes »²⁹.

A partir de cette distinction, la guerre civile algérienne peut être analysée comme un phénomène conjoncturel qui met aux prises des acteurs en rivalité pour le contrôle de l'État. Ainsi, la guerre civile ne s'accompagne pas d'un effondrement de ce dernier : les institutions militaires, administratives et scolaires continuent, tant bien que mal, à fonctionner. Le territoire national issu de l'Empire ottoman et institutionnalisé lors de la colonisation

26. *Révolution africaine*, 28 sept.-4 oct. 1977.

27. C. Tilly, « War making and state making as organized crime », in P. B. Evans, D. Rueschmeyer, et T. Skocpol (ed.), *Bringing the State Back in*. Cambridge : Cambridge University Press, 1984, p. 170.

28. Karen Barkey, *Bandits and Bureaucrats, The Ottoman Route to State Centralization*. Ithaca, N.Y. : Cornell University Press, 1994, 282 p.

29. J. Lonsdale et B. Berman, *Unhappy Valley : conflict in Kenya and Africa*. London : Eastern African Studies, James Currey, 1992, p. 5; pour une discussion de ces concepts, voir B. Hibou, *L'Afrique est-elle protectionniste ?* Paris : Karthala, 1996, p. 93 et J.-F. Bayart, « L'historicité de l'État importé », *op. cit.*

(1832-1954)³⁰ n'est remis en cause par aucun des protagonistes, y compris les plus radicaux d'entre eux³¹.

Les explications globalisantes à partir de l'État ou de la pauvreté ne permettent de rendre compte ni de l'émergence, ni de la consolidation de la guerre civile. Il convient donc de la situer dans la durée. La contestation islamiste en Algérie a favorisé, comme le montre l'analyse de J.-C. Vatin, la « construction » de l'État : « Quelles qu'aient été les circonstances, les résistances (islamiques) n'ont jamais pu devenir majoritaires et les États, turc, colonial, national, ont toujours réussi à les brider, les annihiler, les récupérer même. Dans cet affrontement d'un siècle et demi, c'est l'État qui semble triompher »³². Les explications culturelles de l'effondrement de l'État omettent la part de la violence et du conflit dans la « formation » de l'État et par conséquent les pratiques des acteurs. Aussi ce travail essaie-t-il, à partir de l'analyse de la stratégie des protagonistes, de rendre compte des mécanismes de fonctionnement de la guerre civile. Pour cela, il s'inspire de la démarche d'Yvon Le Bot pour qui, si la combinaison des « blocages sociaux et politiques » et de la « crise économique » a constitué une condition favorable à l'entrée du Guatemala dans la guerre, il est nécessaire « pour rendre compte de ce phénomène, (...) d'analyser les conduites des acteurs, leurs stratégies et leurs objectifs, et surtout les ruptures, les décalages, les hiatus entre les stratégies, la réalité et l'imaginaire »³³. Démarche qui permet, selon

30. C. A. Julien écrit : « L'influence des Turcs, habitués par leurs relations avec les Européens à des conceptions politiques inconnues des dynasties maghrébines, eut d'importantes conséquences pour la mise en place des États de Berbérie. En substituant la notion de limite précise à celle de confins, dont on s'était contenté jusqu'à eux, ils furent les principaux artisans de la distinction qui s'opéra, au XVI^e siècle, entre l'Algérie, la Tunisie (dont les noms ne datent que de la monarchie de Juillet) et le Maroc », *Histoire de l'Afrique du Nord. Des origines à 1830*. Paris : Payot, rééd. 1994, p. 644 ; voir sur ce thème de l'émergence de l'État, M. Camau, « Politique dans le passé, politique aujourd'hui au Maghreb », in J.-F. Bayart (dir.), *La greffe de l'État, op. cit.*, pp. 63-96.

31. Le chapitre 2 de la troisième partie analyse le discours et l'idéologie de la guérilla islamiste.

32. J.-C. Vatin, « Puissance d'État et résistance islamique en Algérie. Approche mécanique, XIX-XX^e siècles », in *Islam et Politique au Maghreb*. Paris : ed. du CNRS, 1981, p. 267.

33. Y. Le Bot, *Violence de la modernité en Amérique latine*. Paris : Karthala, 1994, p. 191.

l'auteur, de comprendre pourquoi certaines sociétés indiennes ont basculé dans la guerre et pourquoi d'autres sociétés y ont échappé.

Une telle démarche est à même d'expliquer pourquoi l'Algérie est entrée en guerre après l'interruption du processus électoral suivie de la dissolution du FIS, en 1992, alors que la Tunisie ne l'a point fait après le refus par le pouvoir de reconnaître le MTI (Mouvement de la tendance islamique) comme parti politique sous le nom de Parti de la renaissance (En Nahda), ce qui empêcha celui-ci de participer aux élections législatives d'avril 1989³⁴; non plus que la Syrie après la répression contre les Frères Musulmans en 1982. Les explications à partir de la crise économique ou de l'échec de « l'État imité » ne peuvent rendre compte de la diversité des stratégies des acteurs. L'hypothèse centrale de ce travail est qu'un imaginaire de la guerre est commun aux protagonistes en Algérie et qu'il contribue à faire de la violence un mode d'accumulation de richesses et de prestige.

L'hypothèse d'un imaginaire de la guerre

A s'en tenir à l'analyse du discours de l'un et l'autre camps, la guerre civile s'apparenterait à une guerre de religion mettant aux prises des ennemis aux valeurs inconciliables. A la volonté d'instaurer un État islamique, régi par les principes de la *shar'ia*, s'opposerait un régime militaire pour qui l'islam n'est que religion d'État. Les islamistes de la guérilla ne manquent pas d'ailleurs de qualifier « d'impie » un tel régime et « d'apostats » ses dirigeants; en réponse à cette accusation, le régime dénonce les combattants de la guérilla comme des « hérétiques » influencés par des idéologies étrangères³⁵. Face à

34. Voir, G. Krämer, « L'intégration des intégristes : une étude comparative de l'Égypte, de la Jordanie et de la Tunisie », in G. Salamé (dir.) *Démocraties sans démocrates*, op. cit., p. 301. Voir également C. Jolly, « Du MTI à la Nahda ». *Les Cahiers de l'Orient*, deuxième trimestre 1995, pp. 11-40.

35. Dans un de ses discours, le Premier ministre Mokdad Sifi s'écriait : « Vous êtes, vous les jeunes membres des services de sécurité, le symbole vivant de cette Algérie qui veut vaincre et qui vaincra. Qui vaincra la *bida'a* (hérésie) et la *fima* (désordre), qui vaincra l'ignorance, qui vaincra les complots ». *El Moudjahid*, 11 janvier 1995. Le chapitre 3 de la deuxième partie analyse « l'islamisme » dans les représentations de l'armée.

une telle disqualification, il est tentant de voir dans la guerre civile l'une de ces nombreuses discordes (*fitna*) qui ont jalonné l'histoire des « États musulmans » depuis la « Grande discorde »³⁶, voire la résurgence d'un mouvement de type kharédjite³⁷. Dans cette perspective, la guerre contre les gouvernants relèverait de la question de la légitimité du pouvoir et le combat pour l'instauration de la *shar'ia* se manifesterait de façon identique et chronique dans les « sociétés musulmanes ». Bernard Lewis écrit ainsi : « Le principe de la guerre contre l'apostat a ouvert la possibilité d'une guerre légitime, voire obligatoire, contre un ennemi de l'intérieur, thèse qui s'est muée de nos jours en une doctrine de l'insurrection et de la guerre révolutionnaire, comme obligation religieuse et forme de *djihâd*. Et cette doctrine aussi plonge de profondes racines dans le passé islamique »³⁸.

Selon cette approche, la violence des combattants islamistes puiserait ses référents dans un « imaginaire islamique » qui rendrait compte de toutes les situations de guerre civile et de violence dans les États du monde arabe et musulman. Mohamed Arkoun écrit : « Il faut bien reparler d'imaginaire ici, car depuis l'expérience de Médine, l'ardente aspiration à la Cité Vertueuse, entièrement conçue et guidée selon les préceptes déjà appliqués par le Prophète, s'est amplifiée à la mesure des démentis infligés par l'histoire réelle du califat, puis du sultanat. L'opposition entre la revendication d'un gouvernement idéal, conforme aux exigences de la *shar'ia*, et les régimes qui se sont partout imposés par la force connaît, dans nos temps modernes, un regain d'actualité. Les mouvements islamistes puisent leur force et leur efficacité dans un imaginaire alimenté depuis des siècles par les appels à la légitimité et le refus constant des dirigeants d'appliquer une « politique légale » (*siyâsa shar'iyya*) »³⁹. Dès lors, le succès de la mobilisation islamiste tiendrait, par exemple en Algérie, à la

36. Voir, H. Djaït, *La grande discorde : religion et politique dans l'Islam des origines*. Paris : Gallimard, 1989, 421 p.

37. M. Chekroun, « Islamisme, messianisme et utopie au Maghreb », *Archives de sciences sociales des religions*, 1991, n° 75, pp 127-152.

38. B. Lewis, *Le langage politique de l'islam*. Paris : Gallimard, 1988, p. 138.

39. M. Arkoun, *L'Islam, morale et politique*. Paris : Desclée de Brouwer, 1986, p. 121.

capacité des agents de la mobilisation à réactualiser cet imaginaire qui, en fonction des contextes et des conjonctures politiques et sociales, est à même de susciter l'engouement : « Chefs charismatiques, Mahdis, directeurs spirituels de confrérie, saints, marabouts et, plus récemment, les Imams trouvent dans le Modèle des motivations », précise M. Arkoun⁴⁰. Vue sous cet angle, la guerre civile algérienne résulterait d'antagonismes dans la conception de l'État. La violence des protagonistes s'expliquerait par la tension née du refus des dirigeants d'appliquer la *shar'ia* et du « devoir » des combattants islamistes de prendre les armes au nom de l'islam.

Toutefois, le concept d'imaginaire islamique comme matrice des motivations et des référents des mouvements islamistes se heurte à l'historicité des « sociétés musulmanes »⁴¹, comme Mohamed Arkoun le mentionne lui-même : « Du point de vue de l'anthropologie politique, il faut donc introduire une nouvelle variable pour apprécier correctement les rapports entre islam et État : ce sont les solidarités traditionnelles (*asabiyya*) antérieures aux slogans « islamiques » et toujours actives dans le processus de conquête et d'exercice de tout pouvoir. Les structures élémentaires de la parenté, les stratégies d'alliance entre familles, clans et tribus, les ambitions pour contrôler l'appareil d'État ont toujours compté plus que les slogans « islamiques » qui recouvrent seulement d'un voile sacré, plus ou moins épais, des forces et des mécanismes archaïques et toujours récurrents de conquête du pouvoir »⁴². Ainsi, la guerre civile algérienne ne peut se comprendre à partir de « l'imaginaire islamique », d'autant plus que, comme le souligne J.-F. Bayart, « le risque serait grand, alors, de reconnaître à cet imaginaire des vertus que l'on vient de refuser à la culture et de lui conférer la capacité de surdéterminer les comportements politiques. Pour tout dire, le concept d'imaginaire, ainsi entendu, n'est qu'une reprise pédante de la notion de culture. En réalité, nous ne rencontrons, dans une société donnée,

40. M. Arkoun, *op. cit.*, p. 57.

41. Voir pour une critique de cette expression, au profit de « société maghrébine », J.N. Ferrié : « Vers une anthropologie déconstructiviste des sociétés musulmanes du Maghreb », *Peuples méditerranéens*, 54-55, janvier-janvier 1991, p. 229-246.

42. M. Arkoun, *op. cit.*, p. 55.

que des procédures dans l'imaginaire qui donnent naissance à des figures plus ou moins fortes, plus ou moins partagées, plus ou moins stables »⁴³.

C'est davantage à travers l'analyse d'un imaginaire de la guerre que la situation de l'Algérie actuelle nous semble compréhensible. Celui-ci est constitué de figures historiques qui ont connu, grâce à l'usage de la violence, un accroissement de leurs ressources symboliques et matérielles. Un imaginaire, écrit J.-F. Bayart, « se doit d'être opératoire si l'on veut qu'il survive, qu'il rassure, qu'il enchante, et cette propriété dépend, au moins partiellement, de son rapport à une matérialité donnée »⁴⁴. Notre hypothèse est que la guerre est un mode d'accumulation de richesses et de prestige et est, pour cette raison sans cesse réactualisée par les acteurs locaux. « La violence, écrit Omar Carlier, se construit et se reconstruit en imagination et en acte (...) dans l'interaction d'une culture ancestrale confrontée à l'histoire coloniale et d'une histoire nationale réinventée dans la tradition du *djihad* »⁴⁵. Mais, contrairement à ce que pourrait sous-entendre le concept de culture de guerre, l'hypothèse d'un imaginaire de la guerre ne signifie pas toutefois que celui-ci est exclusif. Mieux vaut rechercher dans le contexte de la situation historique concrète de la guerre civile une combinatoire héritée de l'histoire selon des formalités qu'il ne nous serait pas possible d'analyser exhaustivement mais qui semblent avoir fait la preuve de leur efficacité symbolique et matérielle aux yeux des acteurs contemporains.

Corsaires, caïds, « colonels » et « émirs » : les figures du bandit politique

A partir de cette définition de l'imaginaire, notre hypothèse est que les « émirs » (chefs de groupes islamistes armés) se définissent plus ou moins consciemment et préférentiellement par

43. J.-F. Bayart, « L'historicité de l'État importé », *op. cit.*, p. 36.

44. J.-F. Bayart, *L'illusion identitaire*. Paris : Fayard, 1996, p. 185.

45. O. Carlier, *op. cit.*, p. 393.

rapport à ces modèles historiques qui se sont distingués, à différentes époques, par une promotion sociale réalisée à la faveur de guerres. Qualifiés en leur temps de hors-la-loi, de bandits ou de « mercenaires », le corsaire sous l'Empire ottoman, le caïd (fonctionnaire indigène) sous la colonisation ou le « colonel » (officier de l'ALN) durant la guerre de libération ont connu des trajectoires qui ont débouché sur des fonctions de responsable politique. Ce processus de promotion a inscrit la violence dans un « répertoire culturel d'ascension sociale »⁴⁶ où domine la figure du bandit politique.

Dans la guerre civile actuelle, la croyance dans les vertus de la violence comme mode d'accumulation de ressources et de prestige caractérise des individus engagés dans des stratégies d'ascension sociale. Elle concerne autant les militaires que les maquisards islamistes, les notables⁴⁷ que les délinquants, qui, sous des appartenances politiques extrêmement diverses, demeurent très proches les uns des autres par leur trajectoire et par leur adhésion à des « figures imaginaires » communes. Chacun d'entre eux prétend au monopole du pouvoir, qu'il soit local, régional ou national. Chacun use de la violence et de la ruse à cette fin. Toutefois, il ne s'agit pas là de faire de la guerre le seul mode d'accumulation, pas plus que d'attribuer une stratégie d'accumulation de richesses et de prestige à tout un chacun. Contrairement au concept de culture de guerre, on ne postule pas a priori que la société algérienne est imprégnée d'un certain type de comportement politique (guerrier en l'occurrence)⁴⁸. Le concept d'imaginaire de la guerre renvoie davantage à la notion de répertoire, dans lequel l'usage de la violence est valorisé comme mode d'ascension sociale. Tout comme le besoin de faire de la politique n'est pas

46. Expression empruntée à J.F. Bayart, B. Hibou et S. Ellis, *La criminalisation de l'État en Afrique*. Bruxelles : Complexe, 1997, 167 p., p. 58.

47. « En tant que forme de pouvoir personnel, liée à la société rurale, les notables, écrit M. Harbi, quelle qu'en soit l'origine (familles de grande tente ou parvenus), sont des hommes dont le rayonnement repose sur trois piliers : un patrimoine, un système de relations personnelles et la violence », in 1954, *la guerre commence en Algérie*. Bruxelles : Complexe, 1984, p. 131.

48. Cette perception d'une « personnalité » algérienne guerrière se retrouve dans des dictons comme celui-ci : « L'Algérien est un guerrier, le Marocain un berger et le Tunisien une femme ».

une donnée communément partagée (« Il semble que l'apathie politique soit un état naturel chez la plupart des hommes ; il serait non moins déraisonnable d'espérer que chaque individu témoigne d'un intérêt aigu pour la politique que de lui demander de se passionner pour la musique de chambre »⁴⁹), la croyance dans la violence comme mode d'accumulation de richesses, de prestige et de pouvoir n'est pas un trait commun de tous les Algériens.

Notre hypothèse est que cette croyance résulte de la trajectoire individuelle des hommes de pouvoir à travers l'histoire. La conviction partagée par les protagonistes selon laquelle la violence est un instrument d'accumulation nous paraît un facteur puissant de reproduction de la guerre. L'histoire de la guerre et de la violence dans l'Algérie contemporaine est à même de l'illustrer. « Ici plus qu'ailleurs, écrit Omar Carlier, l'histoire est violence et s'inscrit dans la longue durée. L'Algérie a connu deux guerres d'indépendance, exceptionnellement étirées et destructrices, à l'entrée et à la sortie de la domination coloniale, et deux guerres mondiales, à un haut degré d'implication. Elle a connu aussi le cumul des formes de la guerre : la guerre "révolutionnaire", en se libérant du cadre colonial, et deux "guerres civiles", si on inclut le conflit sanglant entre le FLN et le MNA, et la terreur actuelle »⁵⁰. Ces guerres n'en ont pas moins été vécues et perçues de manière différente d'un individu à l'autre : la mémoire collective de cette histoire contemporaine de la violence n'en retient pas seulement les effets et les faits les plus tragiques.

En effet ces guerres coloniales et de libération ont produit des changements sociaux et politiques qui ont notamment permis l'émergence de grandes familles et qui ont renforcé les vertus de la violence. Car, en dépit des drames humains qu'elles ont occasionnés, elles ont constitué des instruments d'ascension sociale pour certains groupes sociaux qui ont su en tirer profit. Cela entretient la conviction que la guerre forme un creuset de l'égalité, qu'elle offre une opportunité d'améliorer sa situation sociale : croyance partagée par l'ensemble des protagonistes dans la guerre civile, comme nous le démontrons dans ce travail, car ces derniers

49. Selon H. Mac Closky cité dans les *Textes de sociologie politique* de P. Birbaum et F. Chazel, Paris : A. Colin, 1971, vol. 2, p. 223.

50. O. Carlier, *op. cit.*, p. 399.

demeurent instruits par la trajectoire des « grands noms » de l'Algérie contemporaine. La colonisation de l'Algérie au cours du XIX^e siècle comme la guerre de libération furent des périodes d'opportunités pour les plus démunis et de renouvellement des élites.

En 1850, selon une statistique rapportée par l'historien Jacques Frémeaux, « sur 160 caïds (66 % du nombre total, qui s'élève alors à 241), 40 % sont considérés comme d'origine aristocratique (« noblesse guerrière des djouads »). Sur 241 noms, on ne compte que trois individus d'origine modeste »⁵¹. La longévité de la colonisation militaire du territoire va offrir la possibilité à des groupes sociaux algériens d'origine modeste (Turcs chaouchs et Kouloughlis)⁵² d'intégrer les forces coloniales et de se constituer en nouvelles élites locales. Grâce à la colonisation, ceux-ci connaissent une véritable ascension, au détriment de la « noblesse guerrière » locale⁵³; ils la supplantent dans les nominations aux fonctions de caïds. « Les officiers français, écrit Colette Establet, ont toujours hésité entre deux types de nomination : charger du caïdat un étranger (chaouch, kouloughli) ou un homme de la tribu. Et, avec le triomphe des chaouchs au XX^e siècle, c'est la première solution qui l'emportera »⁵⁴.

La guerre de colonisation produit de nouveaux rapports économiques, elle redistribue les richesses. En intégrant les forces coloniales, les nouveaux caïds, d'origine modeste, optimisent leurs chances d'accaparer ressources et prestige, ce qui se traduit par la formation d'un patrimoine : « Pourquoi être caïd ? Le caïd, écrit Colette Establet, espère la promotion, (...) il espère trans-

51. J. Frémeaux, *Les bureaux arabes de l'Algérie de la Conquête*. Paris : Denoël, 1993, p. 89.

52. Les kouloughlis sont les enfants de Turcs et de femmes indigènes, que « les janissaires, écrit R. Mantran, s'efforcèrent avec persévérance d'écarter du pouvoir », in R. Mantran (dir.), *Histoire de l'Empire ottoman*. Paris : Fayard, 1989, p. 354.

53. Sur le déclin de la « noblesse guerrière » voir A. Berque, « Esquisse d'une histoire de la seigneurie algérienne », *Les Annales*, avril-juin 1951, pp. 277-279; voir également le compte rendu par F. Braudel de cet article, « Faillite de l'aristocratie indigène en Algérie (1830-1900) », in *Autour de la Méditerranée*. Paris : De Fallois, 1996, pp. 151-154.

54. Colette Establet, *Être caïd dans l'Algérie coloniale*. Paris : ed. du CNRS, 1991, p. 46.

mettre le pouvoir à ses enfants », et de souligner que ce pouvoir s'illustre par l'appropriation de terres, symboles de la puissance. « Aucun texte officiel ne signale l'existence de terres données en apanage aux caïds. C'est au hasard de conflits entre caïds que, tardivement, l'existence de ces terres nous a été révélée »⁵⁵. La colonisation de l'Algérie constitue, dans la mémoire collective, une expérience de guerre cruelle, mais elle s'apparente aussi à une période où de nouvelles élites ont émergé, affaiblissant le pouvoir et le prestige de « l'aristocratie guerrière ». Mostefa Lacheraf n'hésite pas à qualifier ces nouvelles grandes familles de « féodalités mercenaires et dynastiques »⁵⁶.

Celles-ci, bien que dénoncées par les nationalistes au cours de la guerre de libération, ont constitué à leur tour des modèles pour les maquisards, soldats de l'Armée de libération nationale. Comme le souligne Mohamed Harbi : « Par-delà le fracas des intérêts individuels et des passions, par-delà leurs manœuvres et leurs conspirations, les dirigeants du FLN avaient tous en commun leur participation totale à la guerre d'indépendance et leur patriotisme. Mais ceci doit-il empêcher de voir, en même temps, que dans ces victimes et ces rebelles de la colonisation sommeillent des maîtres dont le modèle n'est ni le fonctionnaire ni le colon, mais le caïd et le notable rural, symboles d'un pouvoir qui trouve ses racines dans la tradition nationale ? »⁵⁷. A l'instar des chaouchs et des kouloughlis, promus nouvelles élites (caïds) au détriment de la « noblesse guerrière » à la faveur de la guerre de conquête, les « colonels » profitent de la guerre de libération pour mettre un terme à la domination des caïds. Ferhat Abbas, victime politique de ces « colonels » en 1962, n'hésitait pas écrire : « Abane⁵⁸ décelait chez les colonels une tendance à

55. C. Establet, *op. cit.*, p. 254.

56. Mostefa Lacheraf, *L'Algérie : nation et société*. Paris : Maspéro, 1965, p. 24.

57. M. Harbi, *Le FLN, mirage et réalité*. Paris : ed. Jeune Afrique, 1980, p. 8.

58. Abane Ramdane était considéré comme le théoricien de la Révolution (1954-62) et l'artisan du congrès de la Soummam qui, en 1956, cherche à renforcer la lutte armée et à lui donner une direction nationale. Le congrès stipulait la primauté du pouvoir politique sur le pouvoir militaire et celle des forces de l'intérieur sur l'extérieur. Le 27 décembre 1957, Abane Ramdane est assassiné au Maroc par les « siens ». Voir Khalfa Mamerie, *Abane Ramdane*. Paris : L'Harmattan, 1988.

l'exercice d'un pouvoir absolu : "Ce sont, me dit-il, tous des assassins. Ils mènent une politique personnelle contraire à l'unité de la nation" »⁵⁹.

Caïds et « colonels » ont vécu comme des notables craints et respectés, dont la richesse et le prestige étaient directement issus de leur participation aux guerres de conquête et de libération. Ces expériences historiques ne sont pas sans effets sur la guerre civile actuelle : chacun des protagonistes y puise une part de sa motivation. L'ascension sociale des chaouchs et des kouloughlis au XIX^e siècle, celle des « colonels » au XX^e leur démontrent que la violence est un instrument privilégié d'accumulation de ressources. L'imaginaire de la guerre se nourrit de ces réussites individuelles de catégories modestes. Notre hypothèse est que les « émirs » (chefs de groupes armés) de la guérilla islamiste s'inscrivent dans la continuité de ces figures historiques. Loin de constituer une rupture, voire une révolution en Algérie, l'émergence des « émirs » dans la guerre civile actuelle participe de cette image de la guerre comme mode par excellence de l'accès à la richesse et au prestige.

Au demeurant, une telle croyance n'est pas redevable aux seuls processus de la colonisation et de la décolonisation⁶⁰. Certes, ces périodes historiques ont accentué la part de l'agressivité dans cette « économie affective » analysée par Norbert Elias⁶¹. Toutefois, la croyance dans la pratique de la violence comme moyen d'élever sa position sociale est déjà présente dans l'Algérie ottomane. L'historien algérien Mahfoud Kaddache souligne que, sous la régence d'Alger au XVI^e siècle, les fonctions de gouverneur de provinces (*beylerbey*) étaient très souvent attribuées à d'anciens corsaires : « La plupart des *beylerbey* et des *khelifa* sont des raïs, des hommes de guerre qui doivent leur nomination à leur courage et à leurs faits d'armes »⁶². C'est dans la course en Méditerranée

59. F. Abbas, *Autopsie d'une guerre*. Paris : Garnier, 1980, p. 211.

60. Alexis de Tocqueville soulignait à propos de la colonisation de l'Algérie : « Nous avons rendu la société musulmane beaucoup plus misérable, plus désordonnée, plus ignorante et plus barbare qu'elle n'était avant de nous connaître », *De la colonie en Algérie*. Bruxelles : Complexe, 1988, p. 16.

61. N. Elias, *La civilisation des mœurs*. Paris : Calman-Lévy, 1973, chapitre « Les modifications de l'agressivité », pp. 279-297.

62. M. Kaddache, *L'Algérie durant la période ottomane*. Paris : OPU, 1992, p. 49.

que les corsaires accumulent les ressources nécessaires à l'obtention des fonctions de gouverneur, car c'est grâce à la piraterie qu'Alger connaît son essor. F. Braudel écrit à propos de la « fortune d'Alger » au XVI^e siècle : « Elle est, avec Livourne, Smyrne, Marseille, la jeunesse de la mer (...). La course, industrie majeure, fait la cohérence de la ville, crée son unanimité dans la défense comme dans l'exploitation de la mer, ou celle de l'arrière-pays (...). Il s'ensuit pour la ville une croissance rapide, anormale, avec des changements dans ses apparences et ses réalités sociales »⁶³. Tout comme la guerre de la colonisation et la guerre de libération, la course fut productrice de nouveaux rapports économiques et politiques, elle favorisa l'émergence de nouvelles élites, issues très souvent de milieux sociaux modestes et d'horizons géographiques divers⁶⁴. Raïs, caïd et « colonel » constituent des « figures imaginaires » valorisantes. Leur trajectoire démontre que la pratique de la violence et celle de la ruse sont à même de vous hisser à des situations honorifiques. Et, si les mosquées historiques d'Alger⁶⁵ sont dues à la pieuse munificence des corsaires, celles construites dans l'Algérie indépendante ne sont-elles pas en partie redevables à la générosité des « rebelles » de la guerre de libération, promus « colonels » ?

Le maquis : l'école du pouvoir

« La colonisation l'emportant, la France n'a plus besoin de guerriers, cette aristocratie d'épée de l'Est (*djouad*) » écrit J.-C. Vatin⁶⁶. Les honneurs et le prestige s'obtiennent à la faveur

63. F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris : A. Colin, rééd. 1990, t. II, p. 636.

64. Godfrey Fischer, *Barbary Legend. War, Trade and Piracy in North Africa, (1415-1830)*. London : Oxford University Press, 1957, 349 p.

65. La mosquée Ali Bitchin d'Alger, qui date de 1622, « fut construite par un renégat vénitien qui n'était autre que l'amiral Piccini », voir M. Gaïd, *L'Algérie sous les Turcs*. Alger : Mimouni, 1991, p. 233.

66. J.-C. Vatin, *L'Algérie politique, histoire et société*. Paris : Presses de la FNSP, 1983, p. 151.

d'un engagement dans les forces coloniales, les caïds, ces « nouveaux petits seigneurs locaux », supplantent « l'aristocratie d'épée ». Le prestige de la fonction guerrière ne cesse pas pour autant, car les structures de la société algérienne « résistent » : « La société algérienne n'a pas éclaté tout de suite. Elle a même maintenu, sous le réseau des institutions européennes, son propre réseau et, sous le jeu des critères et des références occidentales, son propre jeu. Les structures traditionnelles sociales et mentales ont donc continué à survivre »⁶⁷. Il ne s'agit pas là de souligner la permanence de structures « traditionnelles », mais davantage de relever comment la « tradition » (l'expérience du maquis) est l'objet d'une réinvention permanente de la part des caïds, des « colonels », puis des « émirs ».

L'expérience du maquis s'avère productrice d'une identité, celle du *moudjahid* : dans la guerre de libération comme dans la guerre civile actuelle, la reconnaissance du statut de maquisard s'effectue par l'exil de la ville à la montagne. Outre qu'il atteste l'authenticité de la foi du combattant en exigeant de lui la rupture avec son environnement, le maquis sélectionne les candidats à la direction de la guerre. En accordant la prépondérance aux valeurs guerrières (courage, endurance, anticipation et ruse), il inverse une hiérarchie sociale favorable aux « instruits », « éduqués » et « diplômés » en faveur des parvenus démunis de capital scolaire ; par ce biais, il devient le terrain de prédilection des bandits politiques.

Si, au cours de la guerre de libération, l'expérience du maquis a constitué pour les notables de l'Algérie indépendante une école du pouvoir, le maquis reste toujours, dans l'imaginaire des responsables militaires actuels, un instrument de promotion sociale :

« Si du temps des années fastes, écrit le général K. Nezzar, les candidatures aux postes ministériels et à ceux des pouvoirs publics, notamment à hauteur des municipalités, étaient légion, pendant la *bourrasque* (guerre civile actuelle), seuls les hommes les plus sincèrement dévoués y consentirent. Leur engagement est d'autant plus méritoire qu'il se faisait en connaissance des dangers encourus, avertis qu'ils étaient aussi du peu d'égards qui

67. J.-C. Vatin, *op. cit.*, p. 148.

parfois, hélas ! avaient été réservés à leurs prédécesseurs. Pour certains, et c'est tout à leur honneur, accepter un poste de responsabilité en ces circonstances, c'était « *monter au maquis une deuxième fois* »⁶⁸.

La guerre civile comme choix économico-politique ?

L'existence d'un imaginaire de la guerre opératoire en Algérie n'autorise pas pour autant à parler de société guerrière. Car il est commode de voir dans la guerre civile actuelle la trace de ce « fanatisme guerrier » relevé par les bureaux arabes lors de la colonisation⁶⁹ ou la marque de la présence dans l'islamisme d'une idéologie « mortifère »⁷⁰. Le choix de la guerre, entrepris tant par certains responsables militaires que par des militants islamistes, répond à une finalité et s'inscrit dans un contexte particulier. Certes, la dynamique de la guerre et la pratique de la violence ne peuvent être saisies à partir de la seule rationalité des acteurs, comme le souligne Jean Leca⁷¹. On peut reprendre l'hypothèse de C. Geffray qui remarque, dans son étude sur la guerre civile au Mozambique, que la guerre peut être menée dans la « joie ». « C'est, écrit-il, dans la joie que les jeunes gens recrutés alors comme *m'jiba* sont partis combattre », et de s'interroger : « Comment interpréter cette joie, cette créativité meurtrière ? ».

68. Interview du général K Nezzar, *El Watan*, 15 mai 1996.

69. Le Bureau arabe n'était au début de la colonisation de l'Algérie, écrit J.-C. Vatin, « qu'un organe léger de traduction auprès du chef d'état-major du corps d'occupation. Il annonce les instruments d'exécution multipliés des territoires militaires et leurs lointains descendants, les S.A.S, sections administratives spécialisées », P. Lucas et J.-C. Vatin, *L'Algérie des anthropologues*. Paris : F. Maspéro, 1982, p. 115.

70. F. Khosrokhavar écrit : « Le mortifère est la conséquence de la désagrégation du monde ancien au moment où le nouveau ne se manifeste pas encore dans sa possibilité intrinsèque (...). L'échec de l'utopie chiite engendre une forme de religiosité où le quasi-individu émergeant de la modernisation est tenté par son propre anéantissement », *L'islamisme et la mort*. Paris : L'Harmattan, 1995, p. 27.

71. J. Leca, « Le phénomène de la violence politique », in *Les dossiers du CEDEJ*, Le Caire, 1994, p. 17-42.

Dans la guerre civile mozambicaine, tout comme dans celle de l'Algérie, « la créativité meurtrière »⁷² ou le « désir de dissidence » sont des facteurs qui contribuent à l'explication de bien des comportements.

Toutefois, on ne peut refuser de voir que le choix de la guerre civile fait par les responsables militaires en janvier 1992 constitue aussi une réponse politique à une conjoncture défavorable. Perçue comme un phénomène destructeur, humainement dramatique et économiquement improductif, la guerre peut s'avérer une activité rentable : « La guerre, écrit J.-F. Bayart, pourrait donc, en théorie, faire l'objet d'un "compte en capital" »⁷³. Outre qu'elle constitue un « instrument politique » selon Clausewitz⁷⁴, elle demeure une activité dotée d'une « orientation économique » selon la définition de Max Weber⁷⁵. De par sa dynamique, elle est susceptible de modifier tant les comportements politiques que les rapports économiques. André Nouschi rappelle que la guerre d'Algérie (1954-62), en dépit des drames humains, fut une période d'intense activité économique : « Des statistiques, on peut déduire que la guerre et les investissements ont permis au secteur du bâtiment et travaux publics de se développer spectaculairement : jusqu'en 1960, l'Algérie est un vaste chantier, d'abord et surtout en ville. D'importantes réalisations ont lieu à Alger, Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes ou Constantine. La métallurgie permet d'approvisionner en emballages métalliques, en tubes de toutes dimensions, pour l'industrie pétrolière, en fils de cuivre pour l'électricité. Les besoins de l'armée (500 000 hommes) expliquent l'essor des industries alimentaires, tandis que l'afflux des Européens et des Algériens musulmans lance toutes les constructions et suscite une fièvre de spéculation immobilière et de hausse des prix du bâtiment »⁷⁶.

72. C. Geffray, *La cause des armes au Mozambique*. Paris : Karthala, 1990, p. 78.

73. J.-F. Bayart, « L'invention paradoxale de la modernité économique », p. 39, in J.-F. Bayart (dir.), *La réinvention du capitalisme*, op. cit.

74. Voir R. Aron, *Sur Clausewitz*. Bruxelles : Complexe, 1987, p. 63.

75. « Toute sorte d'activité même violente peut avoir une orientation économique ». M. Weber, *Économie et société*. Paris : Plon, rééd. 1995, t. 1, p. 102.

76. A. Nouschi, op. cit., p. 208.

Sur bien des aspects, la guerre civile algérienne offre ce paradoxe de connaître un intense degré de violence et la création d'emplois, notamment dans le métier des armes, des investissements considérables dans le secteur des hydrocarbures et une effervescence dans le secteur commercial, à partir de la création de sociétés d'import/export. Ce constat n'est pas sans rappeler la remarque de F. Braudel : « Les guerres, écrit-il, sont ainsi, plus souvent qu'on ne le pense, des incitations économiques »⁷⁷. Ce paradoxe n'est pas sans expliquer la longévité de certaines guerres civiles : analysées comme des entreprises économiques, elles soulignent la part de la violence instrumentale ainsi que celle de l'entretien de la violence⁷⁸.

L'avènement de la guerre civile peut être, dans cette perspective, saisi comme une opération économique-politique visant à favoriser une accumulation de ressources. Comme nous le démontrons dans cette étude, loin d'être la marque d'une « culture de guerre » locale ou le produit de troubles identitaires, elle favorise bien au contraire les conditions d'une « économie de pillage »⁷⁹ au profit des élites guerrières et des notables. M. Weber soulignait comment, dans la Grèce antique, « la guerre chronique était (...) la situation normale pour le citoyen grec de plein droit, et un démagogue tel que Cléon savait parfaitement pourquoi il poussait à la guerre : elle enrichissait la ville, alors que les périodes de paix durable n'étaient pas supportées par la classe des citoyens. Celui qui recourait aux gains pacifiques était de ceux qui n'avaient pas accès aux possibilités offertes par la citoyenneté »⁸⁰.

Certes, la guerre civile algérienne se distingue de la guerre de conquête des cités grecques anciennes. Toutefois, sa consolidation n'est pas sans effets économiques : elle enrichit les protagonistes, leur procure un patrimoine immobilier et favorise l'attribution de ressources symboliques. Parce qu'elle brise le « monopole légitime de la violence » de l'État, la guerre civile s'accompagne

77. F. Braudel, *op. cit.*, p. 121.

78. A. Mbembe, « Pouvoir, violence et accumulation », *Politique africaine*, n° 39, 1990, pp. 7-24.

79. Expression empruntée à J.-F. Bayart, B. Hibou et S. Ellis, *La criminalisation de l'État en Afrique*, *op. cit.*, p. 45.

80. M. Weber, *Histoire économique*. Paris : Gallimard, 1991, p. 350.

d'une privatisation de la violence qui engendre une accumulation privée de biens économiques. G. Simmel relevait d'ailleurs qu'« à côté du cadeau, le vol est la forme la plus naturelle de changement de propriété »⁸¹. A l'issue de notre recherche, nous pensons que la guerre civile ne peut être expliquée par une seule et unique cause : ses ressorts sont nombreux et l'explication doit être recherchée dans une combinaison de facteurs où la stratégie des acteurs et leurs imaginaires tiennent une place centrale.

Autrement dit, ce travail ne cherche nullement à faire une histoire de la guerre civile – dont au surplus l'issue demeure toujours incertaine ; il ne prétend pas non plus décrire « sa réalité ». Bien plutôt il aspire, à partir de la construction de « schémas d'intelligibilité »⁸², à en étudier les ressorts.

81. G. Simmel, *Le conflit*. Strasbourg : CIRCÉ, 1992, p. 147.

82. R. Boudon, *La place du désordre*. Paris : PUF, 1994, p. 230.

PREMIÈRE PARTIE

**LA FORMATION
DE LA GUERRE CIVILE**

En juin 1990, avec l'organisation du premier scrutin libre lors des élections municipales, l'Algérie célèbre le multipartisme. L'existence de plus de cinquante partis politiques¹ et la liberté de ton de la presse semblent ancrer ce pays dans le pluralisme². Dix-huit mois plus tard, les élections législatives sont interrompues après un premier tour remporté par le FIS. Responsables de partis politiques et d'associations, journalistes et universitaires émigrent peu à peu, victimes de la guerre civile qui s'instaure.

Cette première partie essaie d'analyser l'attitude des électeurs du FIS après la dissolution de ce parti en 1992 : elle vise à questionner le rapport entre la mobilisation politique et le passage à la violence. Pour cela elle s'inspire du cadre d'analyse de la sociologie des conflits de C. Tilly et vise, à partir de l'observation de micro-mobilisations, à « une description des passages entre étapes et à une représentation de l'action réciproque des parties opposées ou coalisées »³. Afin de rendre compte des processus de mobilisation, l'analyse du contexte dans lequel évoluent les électeurs islamistes revêt une grande importance, tout comme celle de leur trajectoire. Comprendre la mobilisation derrière le FIS permet de mieux saisir l'échec relatif des groupes islamistes armés, analysé dans la deuxième partie. Car les raisons qui ont assuré le succès du FIS dans un contexte politique particulier ne sont pas nécessairement opératoires dans un contexte de guerre : le vote FIS ne prédétermine pas à un engagement dans la violence contre le régime.

1. Voir A. Djeghloul, « Le multipartisme à l'algérienne ». *Maghreb-Machrek*, n° 127, 1990, pp. 194-211.

2. Même les homosexuels, pourtant soumis à la dissimulation, ne trouvaient rien à redire : « Les années 1990 et 1991 ont été les plus belles de ma vie. 1990 surtout : on draguait ouvertement, au vu et au su de tout le monde ». « Anis, un homosexuel algérien à Paris », *Le Monde*, 22 juin 1996.

3. C. Tilly, « Action collective et mobilisation individuelle ». In : P. Birbaum et J. Leca (dir.), *Sur l'individualisme*. Paris : Presses de la FNSP, 1991, p. 232.

L'analyse de la mobilisation derrière le FIS aux élections municipales de juin 1990 et aux législatives⁴ de décembre 1991 dans quatre communes de la banlieue du sud-est d'Alger⁵ et dans une petite ville des Hauts-Plateaux montre les contradictions de l'engagement politique de son électorat. Alors que les petits commerçants votaient FIS pour l'instauration d'un « État minimum » garant de la liberté du commerce, les fidèles militants, constitués pour beaucoup d'étudiants ou de diplômés arabophones au chômage, escomptaient que la victoire de leur parti constituerait le prélude à l'instauration d'un État islamique, dans lequel la langue arabe (et non plus française) serait sur le marché du travail un critère de sélection. De son côté, la jeunesse désœuvrée, peu politisée, percevait dans le succès de ce parti une revanche contre « l'État-FLN », responsable de la répression meurtrière des émeutes d'octobre 1988 à Alger⁶. Le FIS incarnait donc pour notre échantillon, des aspirations religieuses, politiques, sociales et économiques diverses, voire contradictoires. On recherchera dans ces contradictions mêmes les causes de l'échec de ce parti dans l'épreuve de la guerre civile.

En 1992, après l'interruption du processus électoral, émergent publiquement des organisations de lutte armée comme le groupuscule *Al Takfir wa-l- Hijra*⁷ ou le Mouvement islamique armé

4. Le FIS obtient aux élections municipales 55 % des communes (853 mairies sur 1 539) et remporte le premier tour des élections législatives avec 47,27 % des suffrages (24,59 % des inscrits). Voir J. Fontaine, « Les élections législatives algériennes », *Maghreb-Machrek*, n° 135, janvier-mars 1992, p. 155.

5. Les candidats du FIS ont été élus au premier tour des élections législatives avec des scores de 74 % aux Eucalyptus, 62 % à El Harrach et 70 % à Baraki et Chararba. Voir J. Fontaine, « Quartiers défavorisés et vote islamiste à Alger », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n° 65, 1993, p. 159; *Journal Officiel de la République Algérienne* (JORA), n° 1, 1992.

6. En octobre 1988 éclatent des émeutes à Alger et dans sa banlieue, les symboles du FLN sont pris pour cibles par des groupes de jeunes gens, ce qui provoque l'intervention de l'armée. Le nombre de morts parmi les émeutiers est estimé à cinq cents. Voir Hocine Benkheira, « Un désir d'absolu : les émeutes d'octobre 88 en Algérie », *Peuples méditerranéens, l'Algérie vers l'État islamique ?* n° 52-53, juillet-décembre 1990, pp. 7-18.

7. Groupuscule qui regroupe des « Afghans » (des Algériens qui auraient combattu les Soviétiques en Afghanistan) et dont la filiation idéologique est d'origine égyptienne. *Al Takfir wa-l-Hijra* (Excommunication et Hégire), est une organisation qui est apparue en Égypte en 1977. Ses membres pratiquent le

(MIA), constituées antérieurement. Ces organisations ne sont pas nées de l'interruption des élections législatives de décembre 1991. Dès avant cette date, leurs responsables étaient en rivalité avec les élus du FIS dans la gestion de la contestation contre le régime. Aussi trouvent-elles dans la dissolution de ce parti et dans l'incarcération, voire l'exil ou l'assassinat de ses cadres, une opportunité exceptionnelle de représenter l'électorat islamiste. Elles rencontrent dans les communes naguère acquises au FIS un capital de sympathie qui leur permet d'entreprendre des opérations de guérilla contre les forces de sécurité en 1992 et 1993 ; elles apparaissent, au cours de cette dernière année, en terrain conquis : les électeurs de l'ex-FIS pensent alors que la victoire est proche et voient leurs communes comme des « espaces libérés ». Cet électorat est considéré par les organisations de lutte armée comme un capital de guerre, constitué de commerçants aptes à financer leur guérilla et d'un vivier de jeunes gens disponibles pour le renouvellement des combattants.

Face à une situation qui ne cesse de lui échapper, le régime entreprend, à partir d'avril 1993, une politique de reconquête militaire des communes islamistes du Grand Alger. L'armée met alors en place une stratégie d'isolement : des unités spéciales formées de militaires, de gendarmes et de policiers sont chargées de déloger les combattants. Parallèlement elle applique une politique de terreur aux populations afin de les dissuader de continuer à soutenir les organisations de lutte armée. La pratique de la torture, les humiliations et les représailles mortelles perpétrées par les forces de sécurité provoquent un emballement de la violence dans les communes. Toutefois, l'objectif militaire recherché est atteint : les combattants sont contraints de se réfugier dans les maquis environnants. Ils y incarneront un pôle de la résistance armée. Cependant, ils y seront confrontés à un autre environnement, où l'hostilité des « anciens combattants » de la guerre de libération gênera leur implantation. Auprès de ces derniers, la volonté politique du régime, à partir de 1993, de mener un combat

« Takfir » (excommunication) à l'encontre de la société considérée en état d'impiété. Voir G. Kepel, *Le Prophète et Pharaon. Aux sources des mouvements islamistes*. Paris : Seuil, rééd. 1993, p. 73.

sans répit contre les guérilleros islamistes trouve en effet un écho favorable. Ils voient dans la politique énergique du chef d'état major des armées, le général Lamari, l'héritière de l'autoritarisme du président H. Boumediène. C'est avec conviction qu'ils pensent proche la soumission des dissidents islamistes.

1

Transformations sociales et mutations politiques

Ce chapitre analyse le succès de la mobilisation derrière le FIS, en cherchant à montrer que ses victoires électorales s'expliquent par la coalition conjoncturelle de quatre groupes sociaux aux revendications contradictoires : l'entrepreneur militaire, le petit commerçant, le « hittiste » et le fidèle militant. L'hypothèse retenue est que la mobilisation derrière le FIS en 1990 et 1991 n'est pas réductible aux seuls enjeux identitaires et culturels, voire à une lecture essentialisée de l'islam considéré, selon la remarque de Maxime Rodinson, comme une « totalité fermée où seuls les phénomènes islamiques sont appelés à expliquer d'autres phénomènes islamiques⁸ ». On voudrait au contraire souligner, à partir de l'étude des trajectoires d'électeurs du FIS, la variété des choix et des enjeux politiques, économiques et sociaux qui motivaient le vote en faveur de ce parti.

Les partenaires économiques du FIS dans la gestion des municipalités (1990-1991)

L'analyse de la gestion des municipalités par des élus du FIS permet de cerner les pratiques politiques des responsables

8. M. Rodinson, *L'Islam : Politique et croyance*. Paris : Fayard, 1993, p. 231.

locaux de ce parti et de comprendre les attentes et les revendications de ses électeurs. Bien que le gouvernement ait fait voter une loi supprimant les subventions étatiques aux municipalités afin d'ôter aux élus islamistes toute capacité d'action, ceux-ci ont su répondre à diverses attentes des populations locales. Les pratiques politiques des élus du FIS dans les communes étudiées (El Harrach, Les Eucalyptus, Chararba, Baraki) démontrent la capacité des responsables islamistes à extraire des ressources financières de leur terroir (ce qui n'exclut pas que des financements extérieurs aient eu lieu)⁹. Ainsi, comme nous le verrons, resitués dans leur environnement politique, économique et social, les islamistes algériens dévoilent leurs affinités avec différents acteurs, ce qui interdit d'en faire un groupe social à part¹⁰. Si, sur le plan politique, cette convergence de vues est manifeste, elle se retrouve sur le plan économique, car les « petits » commerçants, certains entrepreneurs militaires et de multiples agents d'activités commerciales informelles ont été de généreux donateurs du mouvement, sans pour autant partager le projet d'islamisation du FIS. Les acteurs associés au FIS (entrepreneurs militaires, grossistes patentés, « petits » commerçants, notables locaux) oscillent entre la poursuite d'un partenariat avec le FLN et un investissement massif dans le FIS durant le processus électoral (1990-1991).

La victoire du FIS aux élections municipales de juin 1990 met en relief dans les municipalités qui lui sont acquises la présence d'un groupe social, confiné jusque-là dans des activités discrètes, mais néanmoins lucratives : les commerçants privés. L'arrêt des subventions publiques aux nouveaux élus amène le FIS à recher-

9. Le sultan Ibn Abdelaziz, ministre saoudien de la Défense, dans une déclaration publiée par *Al Charq al Awsat* du 26 mars 1991, révèle que son pays a financé des mouvements islamistes en Algérie et en Tunisie.

10. A. Roussillon écrit : « Peut-être faut-il renoncer à voir dans l'islamisme un ensemble cohérent d'attitudes et de valeurs qui seraient le fait d'acteurs socialement identifiables en termes de catégories socio-professionnelles. Ou encore, peut-être faut-il renoncer à faire de l'islamisme autre chose qu'un « analyseur » des transformations socio-politiques et économiques », in « Entre el Djihad et el Rayyan : Phénoménologie de l'islamisme égyptien », *Maghreb-Machrek*, n° 127, 1990, p. 50.

cher des fonds auprès de personnes ou de partenaires économiques favorables à l'alternative islamiste en Algérie. Or, dans les communes de la grande banlieue d'Alger, trois groupes sociaux représentent les principaux détenteurs de ressources : les directeurs d'entreprises publiques (unités de fabrication de chaussures, de réfrigérateurs etc.), les entrepreneurs militaires, et les « petits » commerçants. Les premiers, cibles des critiques des militants islamistes (détournements de fonds, incompétence etc.) sont opposés aux élus locaux du FIS, dont ils n'attendent rien de bon. Avec les entrepreneurs militaires¹¹ (anciens officiers de l'ALN reconvertis dans les affaires), il en va différemment. Installés dans ces communes, pour certains dès l'indépendance, pour d'autres à partir du début de la décennie quatre-vingt, ils ont obtenu, en récompense de services rendus durant la guerre de libération, des « biens vacants » (villages de colons, entreprises agricoles, domaines etc.)¹² dans la Mitidja. Disposant ainsi de terrains à la périphérie d'Alger, ils en ont revendu une partie à des membres de leur famille, voire à des personnes originaires du même « douar » (communauté rurale), et ont ainsi reconstitué le douar d'origine, avec ses contraintes liées à la hiérarchisation sociale en vigueur. Toutefois, un contentieux sur la légalité de la revente de ces terrains, propriété de l'État dès l'indépendance, a mis ces nouveaux propriétaires aux prises avec des familles arguant de titres de propriété antérieurs à la nationalisation de la

11. Les entrepreneurs militaires algériens sont comparables à ce que J. Bahout nomme en Syrie « la nouvelle classe ». « Les entrepreneurs syriens. Économie, affaires et politiques », *CERMOC*, n° 7, 1994, p. 50.

12. M. Raffinot et P. Jacquemont observent : « Au cours des années 1961 et 1962, près de 900 000 personnes quittent l'Algérie, presque exclusivement des Européens. Aussi, 2 000 entreprises industrielles et commerciales, 200 000 logements, 20 000 mètres carrés de bureaux et plusieurs milliers de magasins ont changé de propriétaires entre 1961 et 1963. Les lois et décrets relatifs aux biens vacants ont surtout permis l'intrusion en force de clientèles du nouveau pouvoir d'État charriant des appétits démesurés et des revanches sordides. L'arme juridique (...) a permis la destitution d'anciens possédants, écartés du jeu complexe des alliances de clans tissées pendant la guerre, et la transmission des biens confisqués à de nouvelles catégories, parfois aussi suspectes, qui posaient leur candidature à la succession. On ne connaît cependant pas les résultats précis obtenus par l'application de ces textes ; les confiscations ne firent en effet que très rarement l'objet d'une publication au *Journal officiel* ». *Le capitalisme d'État algérien*. Paris : Maspéro, 1977, p. 55.

terre¹³. Celles-ci contestent la revente de ces terrains par les entrepreneurs militaires aux immigrés de l'intérieur, attirés par le dynamisme économique de la capitale et soucieux d'échapper à l'autorité des chefs de guerre de l'intérieur, caïds de l'Algérie post-coloniale.

Les entrepreneurs militaires sont en nombre limité dans ces localités; toutefois leur puissance se mesure à la grande diversité de leurs activités, dont dépend une très large partie de la population. Patron d'entreprises artisanales, propriétaire d'échoppes d'alimentation, de hammams, de véhicules de transport, d'hôtels-restaurants en France, l'entrepreneur militaire est un acteur économique incontournable pour les divers mouvements islamistes¹⁴. D'autant qu'une partie des jeunes sympathisants islamistes sont des « trabendistes »¹⁵ au service de cet acteur économique, seul capable dans ces localités de fournir les devises nécessaires à l'achat de biens de consommation en Europe, les autorisations administratives adéquates pour les importer et les réseaux de distribution pour les commercialiser (boutique, échoppe, emplacement sur le marché etc.), avec la garantie de travailler sans ennuis. Toutefois, les revenus issus de l'économie informelle n'alimentent pas directement le FIS, car ce parti ne maîtrise pas ces circuits commerciaux qui sont aux mains de hauts fonctionnaires et d'entrepreneurs militaires. L'autonomie de l'économie informelle

13. Le 22 mars 1989, d'anciens propriétaires manifestent devant le siège de l'Assemblée nationale populaire et réclament la restitution de leurs terres qui, le 19 mai 1988, ont été reconnues par une circulaire interministérielle propriétés des entrepreneurs militaires qui en avaient reçu l'attribution après la nationalisation de la terre en 1963 et la Révolution agraire en 1971. Voir A. Rouadjia, *Grandeur et décadence de l'État algérien*. Paris : Karthala, 1993, p. 337 et *Le Monde*, « D'anciens propriétaires réclament la restitution de leurs terres », 25 mars 1989.

14. On dénombre en 1990 pas moins de 15 formations politiques d'obédience islamiste. Neuf d'entre elles sont créées après le succès du FIS aux élections municipales de juin 1990. Voir Névine Mos'ad, « Violence politique et mouvements socio-religieux, le FIS en Algérie », *Les Dossiers du CEDEJ*, Le Caire, 1994, pp.155-165.

15. Les « trabendistes » sont des individus vivant du commerce informel (trabendo). Ils colportent des biens de consommation achetés dans les grandes villes d'Europe et les revendent sur les marchés qui se sont développés au cours de la décennie quatre-vingt sur le territoire algérien.

par rapport au pouvoir d'État relève en effet de l'illusion, tant celle-là demeure contrôlée par celui-ci¹⁶. Aux Eucalyptus, Hadj Sadok illustre ce type d'acteur, et ses relations avec les élus du FIS durant le processus électoral mettent en lumière tant la stratégie d'implantation de ce mouvement que la capacité de ces acteurs économiques à s'adapter à l'éventualité d'un changement politique.

Hadj Sadok, un entrepreneur militaire dans la banlieue

Originaire d'un petit village à la lisière de la petite Kabylie et du massif des Babors, Hadj Sadok est membre d'une famille de commerçants qui a pris part à la guerre de libération en tant que maquisard. Lui et ses frères montent dès l'indépendance une petite usine de gaufrettes dans leur village d'origine puis, quelques années après, prennent possession de terrains dans la commune des Eucalyptus, alors inhabitée, où ils érigent une « villa-entrepôt ». Hadj Sadok récupère surtout une entreprise dans la Mitidja, désaffectée et en partie endommagée, ancienne propriété de colons, où il entreprend le stockage de bonbonnes de gaz domestique. Cette activité devient peu à peu centrale dans ses affaires, il délègue à ses enfants la gestion de l'entreprise de gaufrettes pour ne s'occuper que de l'exploitation et de la commercialisation de gaz domestique en relation avec des entreprises publiques. Au cours de la décennie quatre-vingt, il modernise les anciennes installations avec le concours des pouvoirs publics locaux et devient dès lors un personnage central de la commune.

Familier du pèlerinage à La Mecque, Hadj Sadok suscite dans la population locale un profond respect, lié tant à sa trajectoire personnelle qu'à la crainte qu'éveillent ses multiples relations. Comme d'autres riches entrepreneurs, il participe à l'édification de mosquées qui, par leurs belles finitions, contrastent avec un

16. A. Henni montre que le commerce informel était à l'origine une activité économique contrôlée par des dignitaires de l'État. Toutefois, souligne-t-il, le développement du commerce informel s'accompagne d'une autonomie de ce secteur jusqu'à devenir « parallèle » à l'économie nationale. *Essai sur l'économie parallèle. Cas de l'Algérie*. Alger : ENAG, 1991 ; « Qui a légalisé quel trabendo ? », *Peuples méditerranéens*, n° 52-53, 1991.

paysage urbain toujours inachevé. Cet évergétisme se fonde à ses yeux sur l'obligation de reverser 10 % des bénéfices qu'il tire du pèlerinage à La Mecque grâce à l'achat annuel de kilos d'or en Arabie Saoudite revendus avec de considérables profits en Algérie. Père de nombreux garçons acquis à la cause des islamistes tant du FIS que du Hamas-MSI, il n'éprouve aucune difficulté à rencontrer les nouveaux élus en charge de la gestion des municipalités, contrairement à de nombreux autres chefs de famille. Son statut social lui vaut même à plusieurs reprises des visites d'Abassi Madani, président du FIS, ce qui suscite l'émerveillement des jeunes sympathisants et électeurs du quartier :

« Chaque mois la Mercedes de Madani venait chez lui. A la mosquée l'imam disait que Hadj Sadok avait donné au FIS, pour construire l'État islamique, un million de dinars (cent mille francs), c'est pour ça que dès qu'ils ont arrêté A. Madani, il est parti d'ici, car tout le monde savait que c'était un ami du Sheikh. » (Sympathisant de l'ex-FIS, banlieue d'Alger, 1994).

Cette exemple manifeste qu'avant l'arrestation d'Ali Benhaj et Abassi Madani le 30 juin 1991, une partie des fonds de la trésorerie du FIS provenait de riches entrepreneurs militaires, pas nécessairement acquis à la cause islamiste¹⁷. Leur autonomie financière, issue des relations privilégiées qu'ils avaient avec l'institution militaire du fait de leur participation à la guerre de libération, leur permettait d'investir dans ces nouveaux partis politiques dépourvus de trésorerie et donc dépendants de groupes sociaux tels qu'eux-mêmes, à la croisée de différents intérêts. La diversité des activités de Hadj Sadok lui offrait des possibilités de profits importants; et les placements qu'il effectuait dans le FIS visaient à s'assurer, en cas de prise du pouvoir par ce parti, le bénéfice des mêmes privilèges.

17. « En fait, écrit Nevine Mos'ad, la question des moyens financiers du Front est controversée. Pour les uns, le Front ne dispose pas de moyens importants, nombre de ses partisans étant sans emploi. Pour les autres, le Front dispose d'une marge de manœuvre financière importante. Ses dépenses de propagande, lors des expériences électorales de 1990 et 1991, et la publication de nombreux journaux, dont le plus important est *al-inqâdh* (220 000 copies) attesteraient son aisance ». Nevine Mos'ad, « Violence politique et mouvements socio-religieux, le FIS en Algérie ». *op. cit.*, p. 159.

Le partenariat entre le FIS et les entrepreneurs militaires illustre comment le symbole de la richesse est valorisé et légitimé par les élus locaux du FIS. Ceux-ci n'hésitent pas à rappeler que, dans le Coran, le commerce est encouragé et la pauvreté blâmée¹⁸. Hadj Sadok est estimé car sa richesse ne l'a pas rendu orgueilleux, mais au contraire généreux envers son quartier, à preuve sa participation à l'édification d'une mosquée aux Eucalyptus. Ainsi, en dépit de son opulence, il ne suscite aucune haine parmi les jeunes démunis mais, bien au contraire, chacun admire cet homme qui sait être bon. Il rend de nombreux services. A la finition de sa demeure, chacun mesure l'étendue de ses relations car, alors que les populations locales se démènent pour obtenir le ciment et le fer nécessaires à la construction de leur habitat¹⁹, jamais achevé, sa villa de « style Dallas », et la mosquée offrent, par contraste, le fini de leur architecture, où rien ne manque.

C'est dans l'organisation du commerce informel que ses relations se manifestent le plus clairement car, avec l'aide de son fils aîné, Hadj Sadok a mis en place un réseau de trabendistes, enfants du quartier (*awled houch*) qui ont parcouru l'Europe depuis le milieu de la décennie quatre-vingt, afin de rapporter des produits de consommation, revendus avec une grande marge de profit en Algérie. Ces colporteurs bénéficient de la logistique de Hadj Sadok (devises, autorisations administratives, protection etc.) apte à faire fructifier leur entreprise sans difficultés. Outre les

18. M. Rodinson écrit : « L'activité économique, la quête du profit, le commerce et par conséquent la production pour le marché sont regardés avec autant de faveur par la tradition que par le Coran. On y trouve même des formules dithyrambiques à l'égard du marchand. On rapportait que le Prophète aurait dit : « Le marchand sincère et de confiance sera (au jour du jugement) parmi les prophètes, les justes et les martyrs ». Selon la sainte Tradition, le commerce est une façon privilégiée de gagner sa vie. « Si tu tires profit de ce qui est permis, ton action est un djihâd et, si tu l'emploies pour ta famille et tes proches, ce sera une *çadaqa* (c'est-à-dire une œuvre pieuse de charité) (...). Le Coran, résume honnêtement un apologiste musulman contemporain, ne dit pas seulement qu'il ne faut pas oublier la portion terrestre, mais encore qu'on peut valablement combiner le culte et la vie matérielle, faire du commerce au moment même du pèlerinage; allant jusqu'à désigner les gains commerciaux sous le nom de "grâce de Dieu" », *Islam et capitalisme*. Paris : Seuil, 1966, p. 31.

19. Aux Eucalyptus, comme une grande partie des demeures sont construites sans permis, les habitants n'ont pas accès au marché public de matériaux et sont contraints de s'approvisionner sur le marché parallèle.

profits qu'il dégage de cette activité, Hadj Sadok jouit de l'estime de ceux qui, grâce à lui, parviennent à accumuler des ressources. Le trabendo forme dans certaines communes la principale activité des jeunes²⁰, il est pratiqué par de nombreux diplômés au chômage qui n'hésitent pas, sous la protection d'un « patron », à parcourir des villes inconnues. Toutefois, ce sont principalement des individus moins qualifiés qui participent à la revente des produits sur place, dans les différents marchés informels. De par ses relations diverses, avec les militaires, trabendistes, élus du FIS, et ses œuvres économiques et sociales (entrepreneur, manager de réseaux informels de commerce, évergète), Hadj Sadok est un intermédiaire prisé dans sa commune par les élus du FIS. Bien que riche, il n'incarne pas pour les islamistes locaux le symbole de l'injustice. Au contraire, sa situation est estimée d'« utilité publique », car productrice de travail et de services. Les militants locaux distinguent très nettement, parmi les riches, les « jouisseurs » des laborieux, car ce n'est pas tant la richesse qui est condamnée que les moyens de l'accaparer²¹.

Les « petits » commerçants et le FIS

Bien qu'étant l'acteur économique principal de la commune, l'entrepreneur militaire ne peut à lui tout seul soutenir les élus du FIS. C'est donc tout naturellement vers les petits commerçants²²

20. J. Charmes estime à 25 % les emplois dans le secteur informel, « Visible et invisible : le secteur informel dans l'économie urbaine du monde arabe ». Communication au colloque « La société urbaine dans le monde arabe : transformation, enjeux, perspectives », Fondation G. Agnelli, Turin, 12-13 décembre, 1994, 16 p.

21. Ainsi, S. Makhloufi, éditorialiste du journal de l'ex-FIS, *El Mounqidh*, entre 1989 et 1991, avant d'être « l'émir » du MEI (Mouvement pour l'État islamique) écrit : « La morale puritaine stipulait l'investissement personnel. De cette morale ne reste dans la société que la puissance. Quand les sociétés perdent le lien avec ce qui les élève : les mentalités, le travail, la culture, n'ont plus de sens, par conséquent le système s'effondre. La jouissance et le plaisir deviennent des modes de vie », « Vision islamique de la crise économique », *El Mounqidh*, n° 1, 1989.

22. Les petits commerçants sont représentés au plan national par un syndicat, qui revendique 300 000 adhérents.

que ceux-ci se tournent : bouchers, boulangers, épiciers, droguistes et surtout bijoutiers qui apportent aux militants islamistes soutien politique et financier. La mobilisation derrière le FIS, voire l'engagement dans ses rangs de petits commerçants, s'explique par la formidable opportunité que représente l'arrivée de nouveaux responsables politiques pour cette catégorie sociale en butte depuis l'indépendance à une attitude discriminante de l'administration. Dans ces localités, les petits commerçants représentent des entreprises familiales dont le quotidien est structuré par la recherche de produits de première nécessité indispensables à leur activité.

Ils possèdent, contrairement aux familles d'ouvriers ou de journaliers, logés dans les cités HLM construites au début de la décennie quatre-vingt, des habitats privés qu'ils ont bâtis en toute illégalité sur des terrains communaux. Leurs maisons de plusieurs étages sont aussi des lieux de travail car le rez-de-chaussée est aménagé en commerce. Édifiées à la hâte, ces maisons sont construites sur des terrains dont les actes de propriété communale sont contestés par leurs anciens propriétaires, qui revendiquent des droits sur des terres nationalisées contre leur gré en 1963 par le gouvernement de Ben Bella. Au cours de la décennie soixantedix, une partie des terres de la Mitidja a été revendue par des entrepreneurs militaires à des particuliers qui se sont empressés d'y élever des maisons sans permis. Parallèlement, les entrepreneurs militaires en relation avec des élus municipaux revendaient des terres communales, en toute illégalité. Ainsi, le quartier de « hay Hidouci » aux Eucalyptus s'est édifié sur des terres qui appartenaient à un notable du village de Mérouana, dans la wilaya de Batna. Il en est résulté des constructions anarchiques qui répondaient toutefois à une logique : des familles émigraient de l'intérieur du pays et rachetaient des lots de terrains dans la banlieue d'Alger. Des communes comme les Eucalyptus sont ainsi habitées en partie par des populations originaires de l'Est de l'Algérie qui ont acheté leur terrain à un seul propriétaire. Tout au long de la décennie quatre-vingt, des échauffourées ont eu lieu dans ces banlieues entre les pouvoirs publics et les populations locales, en raison des problèmes d'application de la politique d'aménagement du Grand Alger (construction d'autoroutes, d'un nouvel aéroport etc.). Les populations se sont armées – les pères

de famille de nos interviewés étaient par exemple équipés d'un fusil de chasse, afin de défendre leur maison, par la violence si nécessaire —. Dès l'interruption du processus électoral en janvier 1992, ces fusils seront utilisés, canon scié (*mahchoucha*), par les islamistes dans leur combat.

Outre ce contentieux lié aux logements illégaux, les petits commerçants se sentent lésés par les pratiques des responsables administratifs qui privilégient, dans l'approvisionnement en matières premières, les entrepreneurs tels que Hadj Sadok, à leur détriment. Pour faire fonctionner leurs activités, ils sont obligés quotidiennement de quémander les « restes » dans les entrepôts publics : sacs de farine pour le boulanger, boîtes de conserves pour l'épicier etc., ce qui transforme leur journée en marathon :

« Au dépôt je devais attendre des fois des heures pour rien. Soit-disant il n'y a plus de farine et quand il y a de la farine ils me disent : « il n'y a plus de levure ». En fait, eux ils stockent pour leurs amis ou pour les grossistes qui revendent au détail, sans le déclarer, parce que les grossistes ils payent plus cher et c'est le personnel qui empêche la différence. Parfois je devais aller jusqu'au port pour trouver de la levure. Mais avec le FIS, je te jure, j'avais ma levure, ma farine tous les jours, sans attendre. Ils avaient honte de me dire il n'y a plus de farine et moi je vois les stocks devant moi. » (Commerçant, les Eucalyptus 1993).

Le contrôle par l'État des importations et de la distribution des biens et produits confère aux fonctionnaires des entrepôts un rôle et une rente considérables. Au gré des offres, ils approvisionnent (ou pas) régulièrement les clients. Dans ce marché, les petits commerçants sont les perdants, car s'ils achètent les produits aux prix facturés, ils doivent, pour en prendre possession, payer un surplus non facturé (*archoua*) au personnel, sans pouvoir répercuter cette somme sur les prix de vente aux particuliers, en raison de la sévérité des services du contrôle des prix²³.

23. Et cela, en dépit de la loi de juillet 1989, qui stipule la libéralisation du contrôle des prix. Il est vrai qu'elle ne concernait alors que les produits industriels. Pour les petits commerçants, S. Goumeziane, ministre chargé du Commerce entre 1989 et 1991, note qu'à cette époque, « parallèlement aux dispositions de la loi, des mesures de contrôle extrêmement strictes s'appliquaient aux petits commerçants » ; il précise aussi : « Les services de contrôle des prix sont

Pour les entrepreneurs militaires et les grands commerçants, ce problème se pose avec moins d'acuité, dans la mesure où la diversité de leurs activités compense les pertes occasionnées par la corruption. D'autant plus que les services de contrôle des prix sont rarement mobilisés pour réprimer leurs activités, même les plus illégales comme le trabendo.

Le soutien des petits commerçants au FIS repose sur l'espoir d'une inversion de ce traitement inégalitaire, ce que les élus du FIS ne peuvent faire en raison de leur partenariat avec les entrepreneurs militaires, principaux bénéficiaires de ce mécanisme. C'est dire que la coalition d'intérêts suscitée par le FIS n'est pas sans contradictions. Toutefois, sa victoire aux élections municipales de juin 1990 provoque chez le personnel des entrepôts des changements d'attitude vis-à-vis de leurs clients. Les petits commerçants, dont les enfants se sont alors engagés en grand nombre dans les rangs du FIS, apparaissent soudain comme des clients à ménager, compte tenu de leurs nouvelles relations aux APC (Assemblées populaires communales). Les militants locaux, particulièrement « montés » contre les responsables administratifs, n'hésitent plus à les sermonner, blessés par les nombreuses brimades subies par leurs parents. La victoire de leur parti et la conviction d'une accession assurée au pouvoir modifient les règles internes de fonctionnement du personnel :

« Quand il y avait le FIS, il travaillait bien, il n'y avait plus de corruption. Les gens au début ils ont tenté de continuer à pratiquer l'*archoua*, mais ça marchait pas. Après les gens ils avaient honte, ils n'osaient plus faire ça, mais maintenant la corruption elle est revenue et en plus elle a ramassé le retard qu'elle a eu. »
(Petit commerçant, Chararba, 1993).

Dans ce contexte, la collusion des intérêts entre les petits commerçants et les responsables du FIS se nourrit aussi d'une expérience commune. En effet, depuis l'indépendance, ces deux groupes sociaux ont été contraints, en raison de la nature du régime, à des activités informelles. Quand, au début des années soixante-

davantage préparés à sanctionner les petits commerçants qu'à réprimer sérieusement les réseaux de spéculation. » *Le mal algérien*. Paris : Fayard, 1994, p. 193.

dix, les petits commerçants se démènent à la hâte pour édifier, la nuit, les murs d'une maison sans permis de construire, les groupuscules islamistes subissent les foudres répressives du régime de Houari Boumediène. Tous mettent en place des organisations de survie fondées sur l'entraide familiale et locale. Les petits commerçants compensent leur éviction des marchés bancaires publics par des « banques privées informelles » alimentées en fonds par des familles qui prêtent à taux et dans des conditions strictes²⁴. Les militants islamistes développent des réseaux de distribution de livres et fascicules, afin de pallier la difficulté d'être publiés par les offices publics²⁵. Leur littérature circule en sous-main, parmi les fidèles, jusqu'en 1989 où, une fois les mouvements islamistes légalisés, de véritables marchés islamistes du livre émergent dans la capitale. On peut formuler l'hypothèse que ces expériences parallèles fondées sur la dissimulation et l'entraide, caractéristiques de ces deux groupes sociaux d'origines sociales et géographiques diverses, expliquent qu'ils partagent un imaginaire commun façonné dans la clandestinité et nourri de la violence des prétentions de l'État.

Ces deux groupes n'ont cessé, au cours de la décennie quatre-vingt, de croître en nombre. Défavorisés par les administrations au profit du secteur public, les petits commerçants du secteur privé apparaissent néanmoins aux yeux des populations démunies comme des privilégiés. Le statut de salarié, dont les revenus sont dévalorisés par l'inflation et surtout par les profits issus du trabendo, a perdu son prestige pour les jeunes sur le marché du travail²⁶, qui aspirent davantage à rejoindre cette petite « bourgeoisie » commerçante en expansion. Celle-ci est

24. Djilali Liabes explique que, parmi les 10 000 micro-entreprises familiales (0 à 4 salariés) recensées en 1980, l'insuffisance des relations avec les banques publiques est compensée par un système bancaire informel « aux règles strictes », avec mise en commun des capitaux au nom des liens de parenté. *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie, 1962-1980*. Alger : CREA, 1984.

25. Ce qui n'exclut pas des tentatives de la part du régime de nationaliser les énoncés de la thématique islamiste en les faisant publier dans la revue *Al Asâla*. Voir J. L. Deheuvels, *L'islam dans la pensée contemporaine en Algérie, la revue Al-Asâla (1971-1981)*. Paris : ed. du CNRS, 1991, 307 p.

26. Voir G. Duvignaud, « L'économie clandestine au péril du contrat social en Algérie », in C. Bernard (dir.), *Nouvelles logiques marchandes au Maghreb*. Paris : ed. du CNRS, 1991, pp. 181-201.

certaines cantonnées à la périphérie d'Alger²⁷ et toujours sujette aux tracasseries des administrations²⁸, mais se sent sûre d'elle. Comment expliquer sa réussite dans d'aussi mauvaises conditions ? L'efficacité de l'organisation informelle et clandestine de survie des petits commerçants repose sur leur « éthique » d'acteurs économiques. Le respect de la parole donnée, l'exploitation maximale des ressources locales, le « culte » de la famille, constituent un éthos et ils se retrouvent sans difficulté dans le discours des islamistes, avec leur volonté de combattre le gaspillage²⁹ et de restaurer un code de l'honneur dans les relations sociales atteintes par la *khechna*³⁰.

Ahmed le droguiste : commerce et individualisme

L'itinéraire d'Ahmed le droguiste illustre le processus souterrain qui l'amène à souhaiter la victoire du FIS aux élections municipales et législatives. Il ne se définit pas pour autant comme un sympathisant islamiste et n'a pas lui-même voté. Son magasin aux

27. Cette marginalisation spatiale des petits commerçants à la périphérie d'Alger n'est pas sans rappeler la discrimination des marchands au moyen-âge en Europe. Voir pour cette comparaison A. Henni, « Économie parallèle ou société parallèle », *Politique Africaine*, n° 60, déc. 1995, pp. 153-162.

28. M'Hamed Boukhobza écrit : « En dépit de la condamnation politique de ce secteur et de l'arrêt des agréments au cours des années soixante-dix, force est de constater sa percée particulièrement vigoureuse : 900 patrons employeurs à peine en 1954, 8 000 en 1966, et quelque 22 000 en 1980 », dans « État de la crise et crise de l'État », *El Watan*, 27 juin 1994.

29. Ali Benhadj, dans un prône d'octobre 1989, s'écrit : « Chers Frères, je connais, moi, des logements ; je connais des logements vides ! Des logements que l'on n'occupe que le jeudi ou le vendredi pour y pratiquer la dépravation et le péché ! Des villas ! Des palais ! Vides (...) Avez-vous vu le parc d'acclimatation ? Nuit et jour, on y gaspille de l'électricité ! Et qu'y trouve-t-on ? Des croyants, priant, jeûnant, craignant Dieu et invoquant Son Nom dans les différentes postures de la prière ? Que non pas ! Mais plutôt des gens qui se trémoussent, jouent et se vautrent dans le péché, tandis que nous, le peuple, ne savons où habiter ! Comment peut-on construire de tels endroits ? Où sont les finances de l'Algérie ? Où est l'argent de ce peuple ? ».

30. La « *khechna* », dans le lexique de l'arabe algérien, caractérise un comportement fait de « grossièreté, d'inculture et de brutalité ». Voir Y. Nacib, « Anthropologie de la violence », *Confluences Méditerranée*, n° 11, été 1994, p. 71.

Eucalyptus est une affaire familiale qu'il co-dirige avec son frère aîné. Leur père, ouvrier en France, a investi son revenu dans cette activité en Algérie, qui permet à sa famille de vivre aisément, sans sa présence. Pour les deux enfants gestionnaires de l'entreprise, les devises du père permettaient d'obtenir un certain nombre de passe-droits auprès d'administrateurs locaux à la recherche de francs pour leurs « vacances » en France. Convaincu de ne devoir rien au régime dans sa réussite sociale, Ahmed peste contre les obstacles que les pouvoirs publics opposent au développement de son commerce. Originaire de la région de Jijel, issu d'une famille pieuse, il n'en est pas moins, en 1993, peu pratiquant, bien que son soutien financier et verbal se soit porté sur les élus du FIS :

« J'ai pas voté, mais je suis avec les musulmans, on est tous musulmans. Je préfère que les musulmans commandent, mais d'abord je préfère qu'on me laisse tranquille, il faut qu'on travaille en paix... qu'on ait des stades. Tu as vu, on joue au football dans la rue comme des Africains, on n'a rien, comment tu veux qu'on parte en Amérique pour la Coupe du Monde. » (Droguiste, banlieue d'Alger, 1993).

Son individualisme le met à l'abri des passions politiques et religieuses, pour se concentrer sur l'amélioration de son commerce. Fasciné par la richesse des entrepreneurs militaires, propriétaires de villas luxueuses, il est persuadé qu'en dépit de la mauvaise situation économique nationale, il reste toujours possible de s'enrichir. Aussi, si les données macro-économiques et les statistiques sur la santé de l'économie sont négatives à partir de 1984, en raison de la chute brutale du prix du baril de pétrole³¹, pour lui, cette crise économique n'affecte que ceux qui dépendent de l'État.

L'appauvrissement des ressources financières de l'État et la faillite du secteur public suscitent un engouement pour la création de petits commerces. Abdelkrim, ami d'Ahmed, travaillait

31. Selon A. Benachenhou, le prix du baril de pétrole passe de 40 dollars en 1981 à 14,8 dollars en 1986, les recettes d'exportations de 13 milliards de dollars à 8 milliards de dollars, l'inflation qui était de 6 % en 1983 atteint 13 % en 1986 et la création d'emplois chute de 150 000 en 1983 à 60 000 en 1988. « Inflation et chômage en Algérie », *Maghreb-Machrek*, n° 139, janv.-mars 1993, p. 31.

comme magasinier dans une société nationale de produits électroménagers. Il explique comment la faillite de son entreprise l'a entraîné à créer son petit commerce :

« On vendait de tout, des TV, des frigos, des cuisinières. Le problème, c'était le délai d'attente pour les clients, un an, deux ans, trois ans, ça dépendait des clients. Mais j'ai travaillé sept ans là-dedans, pas pour le salaire, un vendeur de cigarettes il gagnait mieux que moi. Grâce à ce travail, j'ai équipé toutes les familles de mon quartier, elles payaient un peu plus, et moi je me suis acheté une petite boutique, qui, hamdou lilallah, me donne du travail. Car, à un moment, les gens, avec le trabendo, ils pouvaient avoir plus vite leurs produits et surtout, nous on avait de moins en moins de choses à vendre. Dès fois, nous étions plus de magasiniers que de produits, alors j'ai commencé à arrêter d'aller au travail, je restais dans ma boutique. Les directeurs vendaient au marché noir les produits qu'on devait vendre, alors il y avait plus rien à faire. » (Petit commerçant, Baraki, 1994).

Les emplois publics cessent d'être prisés, la volonté de posséder son activité, légale ou illégale, domine; elle se fonde sur le souhait de ressembler à l'entrepreneur militaire local, produit de la guerre de libération nationale. Toutefois, avant le déclenchement de la guerre civile en 1992, seuls le trabendo ou le petit commerce peuvent constituer une opportunité comparable à ce qu'a été cette guerre pour les entrepreneurs militaires. Ils nécessitent, pour les « en-bas », de la volonté et surtout de la ruse. Personne n'imagine durant le processus électoral (1990-1991), qu'une guerre civile va advenir et ouvrir des opportunités d'ascension sociale.

L'émergence d'un nouveau personnel politique

La victoire du FIS aux élections municipales de juin 1990 propulse sur la scène locale de nouveaux acteurs politiques issus des trois millions d'adhérents que le FIS revendique par la bouche

d'Abassi Madani³². Aux Eucalyptus, comme à Chararba ou à Baraki, les élus locaux sont issus de leur commune et y sont nés ; leurs pères et mères, eux, sont très souvent originaires de l'intérieur du pays. L'engagement politique de ces néo-urbains est vécu comme l'invention d'une nouvelle identité, car par cet acte, ils s'affranchissent de leur ancienne allégeance, liée à la famille ou à la région d'origine, ce qui n'empêche pas les électeurs de voir en eux des « Sétifiens », « Kabyles » ou « Chaouis » en fonction de leur origine régionale. Élu à la mairie des Eucalyptus, Toumert est un instituteur³³ réputé pour son calme et sa générosité, apprécié par de nombreuses familles, qu'il connaît personnellement.

Un élu local islamiste, le maire des Eucalyptus

Comme d'autres élus, Toumert tient à relever le défi de la gestion de la commune, qui se résume pour les islamistes du FIS à insuffler un état d'esprit favorable au « développement » : « En fait, souligne l'organe de presse du FIS, comment résorber le problème du manque de logements, du chômage, de l'éducation, du laxisme dans le secteur de l'industrie, de l'agriculture, etc. ? Pour le FIS, il s'agit essentiellement de mettre en œuvre les conditions spirituelles et temporelles nécessaires à un développement harmonieux et global. En d'autres termes, il s'agit de briser les chaînes qui emprisonnent l'esprit et le corps et de favoriser ainsi l'éclosion du génie national (...). Pour cela, il est nécessaire d'intéresser le citoyen aux problèmes de la commune, le faire participer à la recherche des solutions et à leurs applications dans la résolution des problèmes (...). Pour ce faire, il y a lieu de rétablir la communication à l'intérieur de l'ensemble du système municipal, et il devient urgent de mettre en place un système

32. *Jeune Afrique*, 12 février 1990.

33. Ignace Leverrier souligne que les instituteurs ont joué un rôle d'importance dans la mobilisation islamiste : « L'univers des instituteurs et des maîtres a fourni au FIS une vaste et solide base d'endoctrinement et de pression sociale », « Le FIS entre la hâte et la patience » in G. Kepel (dir.), *Les politiques de Dieu*. Paris : Seuil, 1993, p. 52.

d'information qui consisterait en une utilisation intensive du réseau des mosquées de la commune.³⁴ »

Élu avec 70 % des voix, Toumert a bénéficié du soutien des imams des mosquées publiques et privées³⁵ de la commune, qui n'ont pas cessé de vanter ses mérites. Son élection ne suscite aucune crainte dans la commune, y compris parmi ceux qui ne le soutiennent pas, car sa « gentillesse » en fait un rempart contre les prétentions hégémoniques de son parti. Financé par les petits commerçants (alors que les entrepreneurs militaires finançaient directement les instances nationales du parti), le candidat a fait campagne sur le thème de la régularisation des surfaces d'habitation illégales : en cas d'élection, il promet à chacun la délivrance d'un acte de propriété. Les thèmes de l'instauration d'un État islamique et de l'application de la *shari'a* sont laissés aux représentants nationaux du parti, aux « stars » de l'islamisme comme A. Benhadj et A. Madani. Toumert, lui, se sent obligé de répondre à d'autres interrogations, comme celle de l'insécurité : les petits commerçants se plaignent de certains résidents locaux. Une cité HLM, édifiée à la hâte durant la décennie quatre-vingt, loge des familles originaires de la Casbah, déplacées en raison de la situation dramatique de ce quartier d'Alger, qui menace de s'écrouler sur ses habitants. Ces familles, qui trouvaient dans la Casbah, grâce au trafic de drogue, un moyen de vivre³⁶, se sont retrouvées aux Eucalyptus (20 km du centre-ville) sans ressources, et ont essayé d'y reproduire certaines formes de délinquance antérieures. Policiers et gendarmes ne répondant plus aux demandes de la population, le maire met en place dès son élection une

34. « Campagne électorale et gestion des communes », *El Mounqidh*, n° 19, 1990 (jeudi 21 Dhi al-kaada 1410 h).

35. Les mosquées publiques bénéficient d'imams fonctionnaires, contrairement aux mosquées privées, – non agréées par les autorités locales car « en construction » –, où prêchent des « imams autoproclamés » islamistes. Afin de conserver à une mosquée son statut « privé », les islamistes laissent leurs lieux de culte inachevés pour échapper à la mainmise des pouvoirs publics. Voir Ahmed Rouadjia, *les Frères et la mosquée*. Paris : Karthala, 1990, p. 92. Ainsi que A. Moussaoui, « La mosquée au péril de la commune », *Peuples méditerranéens*, juillet-décembre 1990, pp. 81-89.

36. Voir M. Vergès, « La Casbah d'Alger, chronique de survie dans un quartier en sursis », in G. Kepel (dir.), *Exils et Royaumes*. Paris : Presses de la FNSP, 1994, pp. 69-88.

police informelle, formée de militants et de jeunes désœuvrés, responsabilisés par le nouveau personnel communal.

Bien que le maire ne puisse répondre à toutes les sollicitations (logement, emploi, insécurité etc.), électeurs comme non-électeurs du FIS se mettent à fréquenter assidûment la mosquée, nouveau lieu du pouvoir local depuis que l'APC (Assemblée populaire communale) est privée de subventions publiques par le gouvernement. Les revendications s'expriment dans l'espace de la mosquée, qui ne cesse d'accueillir de nouveaux pratiquants. Cela crée une illusion d'unanimité qui, après la dissolution du FIS en mars 1992, apparaîtra rétrospectivement aux militants de ce parti comme mensonge et hypocrisie :

« Tu sais pas qu'il y en a qui allaient jamais à la mosquée avant le FIS. Quand il a gagné les élections municipales, tous les vendredis ils venaient remplir les mosquées, ils pensaient que c'est ici que le maire va distribuer le logement, le travail, les terrains, l'eau, l'électricité, tout quoi. Ceux-là, c'est des vrais *mounafiq* (hypocrites), ils venaient juste par intérêt, mais maintenant on voit clair, et qui est avec qui. » (Étudiant, banlieue d'Alger, 1994).

Les aspirations des électeurs : État islamique ou « État minimum » ?

Le dénominateur commun des électeurs du FIS est que le parti constitue une alternative crédible à l'État-FLN. Son projet est reçu comme une tentative de démantèlement des pesanteurs administratives locales et nationales. Une volonté d'enrichissement vitale existe tant chez les électeurs du FIS que parmi ses adversaires. Parmi les jeunes électeurs du FIS, émerge une volonté de modifier les règles du jeu, de démocratiser les opportunités d'accumulation de richesses. L'explication de la situation sociale par la crise économique, que le régime met en avant, est révoquée en doute dans la mesure où les entrepreneurs militaires et le trabendo révèlent que des voies d'enrichissement ostentatoire demeurent. Leur critique ne se fonde pas sur l'inégalité du système économique international, responsable de la chute du

prix du pétrole, mais sur les pratiques prédatrices des responsables politiques :

« Dans ce pays, c'est trop, vraiment trop des voleurs. Celui qui rentre dans le gouvernement c'est comme s'il prenait une part du manger. Aucun ne pense au pays, aux gens, rien, d'abord leur ventre, ensuite leur famille et toi tu regardes faire. » (Djamel, livreur, banlieue d'Alger, 1993).

Le bien public n'existe pas et l'État n'est pas l'instrument régulateur des inégalités, tel est le constat des électeurs islamistes. L'étatisation de l'économie n'est pas pour eux un moyen d'accroître la richesse de la nation, mais un instrument politique destiné à empêcher l'émergence d'entrepreneurs économiques ou politiques privés³⁷. Ils en tiennent pour preuve le fait que le gouvernement n'a pas hésité à mitrailler les insurgés d'octobre 1988 à Alger, faisant plus de cinq cents morts, ce qui les convainc que les dirigeants nationaux ne poursuivent que leurs propres intérêts privés et sont prêts à user de la violence pour les préserver. Qualifiés de « voleurs », ils sont perçus comme des individus rusés et assoiffés de richesses, qui auraient subrepticement pris le contrôle de l'État. Leur violence est expliquée par leur origine sociale et régionale : issus de la paysannerie, ils appliquent des pratiques en vigueur dans les douars. N'hésitant pas à faire la « sociologie spontanée » des décideurs algériens, Krim voit en eux la marque d'anciens pauvres, éblouis par tant de richesses et effrayés à l'idée d'en être dépossédés par des prétendants aussi « affamés » qu'eux-mêmes l'étaient jadis. Fils d'ouvrier, diplômé d'un institut de technologie, il est persuadé que la crainte qu'inspire le FIS au régime provient du complexe de dirigeants « illettrés » qui n'aspirent qu'à perpétuer un système politique dans lequel ils se sentent à l'aise :

37. Ce processus s'explique pour L. Addi par « la forme néo-patrimoniale de l'État » où « l'économie est conçue comme une ressource politique par la pratique néo-patrimoniale, est étatisée non pour suppléer au capital privé défaillant, mais pour empêcher que se forme une société civile indépendante de la société politique qui, à terme, revendiquerait un espace public où coexisteraient les intérêts privés contradictoires », « Forme néo-patrimoniale de l'État et secteur public en Algérie » in Habib el Malki et J-C. Santucci (dir.), *État et développement dans le monde arabe*. Paris : ed. du CNRS, 1990, p. 79.

« Tout le système est pourri, des études au travail. En France, tu étudies pour avoir une compétence, ici c'est pour avoir un diplôme qui n'a aucune valeur. Tu travailles pour toucher un salaire, sans rien produire. Mais le pire, c'est qu'ils n'aiment pas les diplômés, depuis trente ans, c'est des paysans qui nous gouvernent, ils n'ont pas fait d'études et ils en sont fiers car ils te disent que malgré tout ils sont riches. Pour eux tu n'as aucune valeur quand tu as fait des études et si en plus tu veux leur expliquer quelque chose, ils te disent : "Qu'est-ce que tu as fait pour donner des leçons ?". Eux ce qu'ils veulent, c'est des ânes comme eux, comme ça, ils restent les plus forts. » (Diplômé au chômage, banlieue d'Alger, 1994).

Ce que Krim attend du FIS, c'est une inversion de cette tendance : instaurer un marché de l'emploi compétitif, à partir de la notion de mérite. Aussi, diplômé au chômage³⁸, il attend de l'instauration d'un État islamique une arabisation complète du système scolaire et des secteurs économiques, qui lui permettrait d'escompter un emploi.

De même, la motivation de certains petits commerçants de banlieue ou de village provient de leur souhait de s'affranchir des contraintes locales, afin d'accéder – au même titre que les entrepreneurs militaires – à des droits : cela n'est pas sans poser des problèmes aux élus du FIS, partenaires de ces deux acteurs sociaux comme nous l'avons vu. Peu de passion transparaît chez les commerçants, pour qui la victoire du FIS aux élections municipales est un pas vers « l'État minimum » auquel ils aspirent. Soucieux de voir le régime s'occuper seulement du contrôle des frontières et de l'exploitation des ressources naturelles, ils considèrent que l'État doit laisser le reste à ses citoyens. Pour eux l'État islamique, c'est un État qui ne met aucune entrave à l'épanouissement des énergies individuelles. Les revendications de Djamel, sympathisant de l'ex-FIS et commerçant dans un petit village des Hauts-Plateaux, illustrent ce type d'attente :

38. Selon le Conseil national de planification, il y avait, en 1992, 74 000 chômeurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'enseignement supérieur : sur ce nombre, 23 000 seraient de niveau bac + 5. Voir A. Benachenhou, « Inflation et chômage en Algérie », *Maghreb-Machrek*, n° 139, janvier-mars 1993, p. 34.

« Ce qu'il nous faut, c'est qu'ils nous laissent travailler tranquillement, librement. Moi, je te dis, que s'ils nous laissaient travailler librement ce serait mieux que l'Amérique ici. Tu sais, c'est pas pour rien que les Français ne voulaient pas partir. L'État il s'occupe du pétrole et du gaz, mais qu'il laisse le reste aux gens. Moi si je veux importer 100 voitures pour les revendre ici, je peux pas le faire, parce que j'ai pas le piston, ça c'est pas normal, on doit pouvoir travailler comme on peut. Eux, ils nous bloquent, c'est pour qu'on paye le droit d'importer, même n'importe quoi. Comme ça, on baisse toujours notre tête devant eux pour obtenir les autorisations d'importations, même si tu as de l'argent, il faut que tu baisses la tête. » (Commerçant, village des Hauts-Plateaux 1993).

Les petits commerçants cessent d'accepter leur soumission économique, il leur devient insupportable qu'en dépit de leur réussite, ils ne soient pas reconnus pour ce qu'ils sont devenus : des entrepreneurs performants – dans une Algérie par ailleurs en voie de paupérisation. La lenteur du système administratif à reconnaître ce fait les amène à souhaiter sa disparition complète. Ayant survécu à « l'État-FLN », ils retirent force et prestige d'avoir prospéré sans aides nationales, là où des entreprises nationales ont sombré dans la faillite. Cette attitude n'en fait pas des acteurs insensibles à l'intérêt général : l'échec du développement de l'Algérie, sa perte d'influence dans la région, les blessent intimement. En somme, nationalistes, ils le sont, et le projet du FIS ne leur apparaît pas comme contradictoire avec ce sentiment, tant ce parti aspire à représenter la nation. Toutefois, ils veulent donner en exemple leur propre trajectoire comme modèle de développement économique, supprimer toute entrave au commerce et à la volonté de produire.

Leur logique ne vise pas à appauvrir l'État ou ses serviteurs : les militaires qui le gèrent ont dans l'exploitation des ressources naturelles les moyens de s'enrichir sans avoir à craindre la concurrence des autres. Si, selon Krim, diplômé au chômage, les responsables nationaux briment les compétences pour réduire les prétentions à gouverner, pour des commerçants comme Djamel ou Nadjim les entraves mises par l'État à l'enrichissement individuel proviennent de la crainte des responsables d'être « dépassés en fortune » ; il en résulte une inexploitation des capa-

cités du pays, garante paradoxale de la stabilité d'un régime qui redoute le dynamisme :

« On a du pétrole, du gaz en Algérie. C'est un pays riche, dans le désert il y a de l'or, de l'argent, il y a des richesses non exploitées. C'est ça l'Algérie, une richesse pas exploitée. S'ils nous laissaient travailler, ça deviendrait la Californie ici. » (Nadjim, épicier, village des Hauts-Plateaux, 1993).

Les cadres et élus locaux du FIS ont remarquablement bien compris ce besoin de reconnaissance tant des diplômés au chômage que des petits commerçants. Mais avaient-ils les moyens de répondre à ces revendications ? Le maire des Eucalyptus, comme ceux d'autres municipalités gérées par des élus du FIS, était bien en peine devant tant d'espoirs et si peu de ressources. D'autant que les attentes des fidèles-militants divergeaient de celles des simples électeurs.

Le projet des fidèles-militants

Les fidèles-militants du FIS se distinguent des partenaires financiers et des simples électeurs du parti : ils sont idéologiquement dévoués à la cause religieuse que le FIS entend défendre. Issus en grande partie du monde universitaire, ils prennent à cœur l'aventure islamiste. Ni les commerçants ni les petits fonctionnaires électeurs du FIS n'ont l'ardeur des étudiants, convaincus que l'avenir de l'Algérie (et le leur) réside dans l'instauration de l'État islamique. Les problèmes de logement, d'eau et d'électricité, bien qu'ils les connaissent, ne sont pas des sujets de discussion : seuls l'État islamique et l'application de la *shari'a* suscitent le débat.³⁹

39. La direction du FIS regroupait diverses tendances politiques, idéologiques, voire religieuses. Ces divergences sont illustrées par l'opposition entre des « djazaaristes » qui prônent la pratique d'un islam nationaliste et des « salafistes », comme Ali Benhadj, qui s'inscrivent dans une solidarité musulmane internationale. Voir A. Ayyachi, *Al islamiyyun al djaz'iriyun bayn al sulta wa al rusas*, (Les islamistes algériens entre le pouvoir et les armes). Alger, s. ed., 1992 et S. Labat, « Islamismes et islamistes en Algérie », in *Exils et Royaumes*, op. cit., pp. 41-67.

Le travail des fidèles-militants

Aux Eucalyptus, comme dans d'autres communes d'Alger, les fidèles militants ont entrepris un travail social et culturel en profondeur qui a commencé par l'élimination des antennes paraboliques captant Euro-sat au profit de celles d'Arab-Sat. Présentes dans de nombreux foyers des quartiers populaires, les antennes paraboliques permettent de capter les programmes télévisés des chaînes européennes et particulièrement françaises. Surnommées « paradiaboliques » par les fidèles qui voyaient dans Canal Plus « Canal Blis » (Iblis est un des noms de Satan en arabe), les antennes paraboliques constituent un enjeu symbolique important dans l'activité des militants. Car le FIS n'est pas pour eux « l'eau et le logement », mais l'expression d'un sentiment nationaliste, dont la composante religieuse est fondamentale. Et, à ce titre, les programmes télévisés français introduits à l'intérieur des foyers sont vécus comme une agression culturelle. La globalisation des échanges culturels inhérente à la mondialisation de l'économie n'épargne pas, tant sans faute, la commune des Eucalyptus. Ainsi pour les fidèles-militants, regarder ces programmes, et particulièrement ceux des chaînes françaises, c'est accepter un néo-colonialisme, au surplus décadent en raison des nombreuses scènes érotiques. Afin de lutter contre cette situation déclarée illicite, ils proposent à leur famille et aux habitants des quartiers, s'ils ne veulent pas en être réduits à regarder la chaîne publique algérienne, l'alternative des antennes paraboliques permettant de capter Arab-sat. Le satellite Arab-sat est perçu par les fidèles militants comme une opportunité de « mettre fin à la présence française en Algérie ». En l'espace d'une année (1990-1991) de nombreuses familles ont réorienté leur parabole sous leur pression militante. La chaîne MBC (Middle East Broadcasting)⁴⁰, surnommée la « CNN » du monde arabe⁴¹, est pour beaucoup dans ce succès, car elle a su séduire un public d'étudiants arabisés qui voient en elle une fenêtre sur le monde arabe. Seuls les pères de famille de notre échantillon dans la banlieue-sud sont opposés

40. Sur cette chaîne, voir le mémoire de DEA de M. El Oifi : « La réception de MBC au Maroc ». Paris : IEP, 1995.

41. *Le Monde*, 7 août 1993.

à ce choix. Privés de leur information en français, ils s'en remettent à leurs enfants pour comprendre les journaux télévisés en arabe standard, qu'ils possèdent souvent très mal. Ils souffrent surtout de voir leur enfants préférer les chaînes saoudienne, marocaine, turque ou tunisienne, à celle de l'Algérie !

Le travail des fidèles-militants du FIS au niveau local, après leur victoire aux élections municipales, s'oriente, outre l'« éradication » des antennes paraboliques, vers les œuvres sociales et l'entretien de la logistique du parti. Leur activité vise à entretenir l'enthousiasme né de la victoire électorale. La dynamique politique qui en découle, grâce aux perspectives d'élections législatives à venir, ne doit pas se laisser plomber par les revendications sociales des électeurs (droit au logement et à l'emploi, bannissement de la corruption). Ils déplacent les enjeux de la victoire du FIS du registre socio-économique au registre culturel et religieux. Vécue par les électeurs comme la sanction de « l'État-FLN », cette victoire devient, pour eux, une revanche contre l'Histoire et un défi pour l'avenir. La crainte qu'elle suscite en France est un gage de la sincérité du mouvement, car elle inquiète l'ex-colonisateur et le « sionisme international »⁴² :

« L'Algérie, c'est un pays musulman, c'est normal que les gens votent FIS. Le FIS, il veut notre bien, il veut qu'on vive dans le droit chemin de l'Islam, parce que la France elle a tout fait pour nous détacher des musulmans, mais nous on est restés musulmans. Le FIS, c'est l'Algérie tout entière qui le veut. » (Wahab, militant de l'ex-FIS et petit commerçant, banlieue d'Alger, 1993).

Le FIS canalise rancœur et espoir, sentiment de revanche et défi à l'ancienne puissance coloniale. Wahab, bien que converti à l'islamisme seulement en 1989, fait sienne la relecture de l'histoire dans laquelle la France est l'ennemie des musulmans en

42. M. Slimani écrit dans *El Mounqidh* : « Ce sont ceux qui connaissent le véritable islam qui ont peur de lui, et ils sont connus de tous, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, parce que, comme nous l'avons dit plus haut, il met en péril leur acquis illégitime et l'ordre mondial basé sur l'exploitation des peuples par les pouvoirs de la haute finance dominés par le sionisme international », « Islam, islamisme et politique », *El Mounqidh*, jeudi 10 Ramadhan 1410 h (n° 14, 1990).

Algérie. Il éprouve pour ce parti un véritable engouement, qui rappelle la « passion partisane » et la « foi des convertis » des supporters de football analysée par Christian Bromberger.⁴³

La passion islamiste

L'invention de la différence

Formé en 1982 et agréé en 1989, le FIS⁴⁴ invente une tenue vestimentaire, une apparence physique et un discours : le « FIS, c'est le peuple », « l'islam, c'est la solution », qui constituent l'armature d'une nouvelle identité dans la commune des Eucalyptus par exemple. Distingués par le port de la barbe et de la *kamis* (chemise longue flottante, inspirée de la tenue du Prophète), les militants locaux du FIS découvrent la passion de la politique, leur foi dans le parti puise dans la nouveauté qu'il apporte.

Les Eucalyptus, Baraki, Chararba et bien d'autres localités sont submergées par ce nouveau « look », qui suscite d'abord à l'intérieur des familles, chez les profanes, ironie et moqueries. Pour la première fois, les jeunes nés dans ces communes, mais dont les parents sont originaires de l'intérieur du pays et entretiennent cette « culture » du terroir, se définissent ainsi comme Algérois. Le FIS favorise l'invention d'un nouveau mode de vie dans la cité, les habitants de la commune des Eucalyptus cherchent à réinventer la cordialité, l'entraide et l'égalité entre « frères », tant décrites dans la tradition musulmane⁴⁵. La conviction que vivre

43. C. Bromberger, *Le match de football, ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*. Paris : ed. de la MSH, 1995, p. 78.

44. Sur l'histoire de ce parti, voir A. Khelladi, *Les islamistes face au pouvoir*. Alger : Alfa, 1992 et S. Labat, *Les islamistes algériens : entre les urnes et le maquis*. Paris : Seuil, 1995.

45. L. Gardet écrit : « En Islam, le fondement premier sera le sentiment très fort et très constant d'une égalité de droits absolue entre tous les membres de la Communauté musulmane. Tous les croyants sont égaux devant la Loi, parce que frères ». Voir le chapitre intitulé : « Théocratie égalitaire », in *La Cité musulmane. Vie sociale et politique*. Paris : Librairie Philosophique J. Vrin, 1976, p. 51.

en pieux musulman est la solution à tous les problèmes prend de la consistance. Cette expérience, bien que limitée (juin 1990 – décembre 1991) reste pour beaucoup un moment fort, fondateur d'un nouvel ordre. Une fois la guerre civile commencée, elle prendra rétrospectivement la couleur d'un « âge d'or »⁴⁶. Lahcen, livreur, travaillait à Bab el Oued et se plaignait des vols à répétition dont il était l'objet lors de ses nombreux arrêts-livraisons. Avec l'arrivée du FIS et le contrôle social par les fidèles militants, un bouleversement s'est opéré :

« Après 1988, le pays était magnifique, je t'assure, tu sortais, personne ne te cherchait des problèmes, rien. Avec le FIS, je t'assure ici plus personne n'osait voler, ou ne cherchait à se battre, rien. Les jeunes ici, ils avaient peur du bâton, car celui qui volait, les « barbus » s'ils l'attrapaient, ils lui faisaient regretter son vol. » (Banlieue sud-est d'Alger, livreur, 1993).

La passion islamiste est empreinte d'un désir d'ordre et d'authenticité, elle se manifeste contre le désordre, supposé être né durant la présidence de Chadli Bendjedid. Ici, sous l'influence des petits commerçants, les fidèles-militants, véhiculant un imaginaire où l'ordre et la sécurité sont valorisés, la délinquance et l'irrespect de la parole donnée pourchassés, expriment, à peu de chose près, le désir du commerçant, gêné par une jeunesse désœuvrée qui pratique le vol et bafoue les normes sociales. De la sorte on peut comprendre pourquoi la passion des fidèles-militants locaux est orientée contre un seul ennemi : le voleur (*saraq*). Celui-ci peut traîner dans un quartier populaire ou se pavaner au sommet de l'État, il est l'incarnation du mal à combattre. Si, au niveau local, son éradication est très vite réalisée, elle se heurte, au sommet, à l'impossible éviction de ces autres voleurs que sont les responsables politiques. Pour Omar, étudiant en civilisation islamique en 1993, la prolifération des voleurs en Algérie est due à une « mauvaise » éducation, « trop éloignée de l'islam ». Pour lui, l'application de la *shari'a* ne changerait rien car les gens ne

46. « L'âge d'or » caractérise la période de 632 à 661 des « Califes bien guidés » (Rachidun) qui se sont succédé après la mort du Prophète, période devenue un mythe chez les islamistes. Voir A. Rouadjia « Le mythe de l'âge d'or islamique », *Peuples méditerranéens*, n° 56-57, 1991, pp. 267-283.

sont pas formés dans les principes de l'islam, mais dans ceux de l'escroquerie, du vol et du mensonge. Contacté par les militants de la commune de Mohammadia dans le Grand Alger, pour se présenter à la députation lors des élections législatives de décembre 1991, Omar a refusé, en arguant du fait que les Algériens n'étaient pas capables de vivre sous un État islamique. C'est pourquoi, afin de canaliser la passion des fidèles, il pratique le métier d'imam, seul à même, selon lui, de fonder cet État islamique sur des bases saines.

Pour lui le désordre qui sévit dans la société algérienne, le culte de l'argent et le goût du prestige sont le produit de l'usurpation du pouvoir par des « voleurs » au lendemain de l'indépendance, en 1962. Il estime que le mal vient de là. Ils ont diffusé leurs pratiques immorales, répandu leur « vice » et corrompu la société. Les « voleurs » ont détourné les Algériens des idéaux pour lesquels ils s'étaient sacrifiés. Ici, la violence de la passion pour le FIS est à la hauteur de l'affront subi :

« C'est pas des moudjahidin⁴⁷ qui nous gouvernent, c'est des voleurs seulement, ils ont volé le certificat de moudjahid, c'est des communistes en réalité. Parce qu'il faut surtout pas croire que le FLN, c'est le FLN d'avant. Ceux-là, tout ce qu'ils recherchent, c'est de bien vivre ici-bas. Les moudjahidin, les vrais, ceux qui ont mis la France dehors, ils n'ont rien eu, ils n'ont jamais été au pouvoir. » (Omar, étudiant, banlieue-sud d'Alger, 1993).

Le besoin d'un ennemi

La violence de la passion des fidèles provient de leur découverte que les « communistes » ont répandu ces pratiques. La déliquescence de l'État et l'anomie dans laquelle vivent les individus ont pour origine la mainmise des « communistes » sur le pays depuis l'indépendance. Cette image de l'ennemi⁴⁸, même fausse,

47. Les moudjahidin (combattants de la Foi) désignent en Algérie ceux qui ont participé à la guerre de libération (1954-62).

48. M. Grawitz souligne à propos de l'image de l'ennemi que : « Même fausse, le seul fait d'exister dans les mentalités rend ses conséquences réelles », « Psychologie et politique », in M. Grawitz et J. Leca (dir.), *Traité de science politique*, T.3. Paris : PUF, 1985, p. 93.

a des conséquences bien réelles et revêt des caractéristiques multiples : la prédation est son mode de fonctionnement et elle s'identifie sur le plan culturel au « groupe des francophones ». Les critiques se focalisent sur un « ennemi athée », toujours lié à l'ancienne puissance coloniale de par son utilisation de la langue française. La grille de lecture des faits et gestes de l'ennemi s'articule pour Omar autour de cette construction qui, trente ans après l'indépendance, persiste en Algérie :

« Dans le monde entier, les régimes communistes coulent, mais les nôtres, ils ne veulent pas partir. C'est des communistes qui nous gouvernent, c'est le PAGS⁴⁹. Tu sais c'est des communistes, des francophones. Trente ans après l'indépendance, c'est des francophones qui nous gouvernent. » (Étudiant, banlieue d'Alger, 1993).

Après la chute du mur de Berlin et l'avènement de régimes démocratiques dans les pays de l'Est, les fidèles-militants voient dans le régime algérien des communistes qui résistent au « sens de l'Histoire ». Ils s'approprient les propos d'Ali Benhadj qui, dans un prône, d'octobre 1989, affirmait que l'Algérie « avait toujours un parti communiste »⁵⁰. Les fidèles-militants verront une preuve que les communistes dirigent les rouages de l'État dans le fait que le PAGS, ex-PCA devenu At Tahaddi, est appelé, après l'interruption du processus électoral, à rejoindre le Haut Comité d'État créé en janvier 1992⁵¹. Sont qualifiées de

49. Le PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste) est créé en 1966, mais agréé seulement en septembre 1990. Il change alors de dénomination et se nomme At Tahaddi (le défi). Historiquement, le PAGS est issu de l'Organisation de la résistance populaire (ORP) qui s'est constituée au lendemain du coup d'État du 19 juin 1965 et réunissait la gauche du FLN et les anciens du Parti communiste algérien (PCA). L'ORP se transforme en PAGS dans les années soixante-dix et ne regroupe plus que les anciens cadres du PCA.

50. « Dans les pays communistes, maintenant, le communisme s'est effondré ; il s'est effondré, maintenant. Mais ici, en Algérie, nous avons toujours un parti communiste ! Le père est mort, mais le fils vit toujours ! » Prône de Ali Benhadj, octobre 1989.

51. A la suite de la démission du président Chadli Bendjedid, le Haut Conseil de Sécurité (HCS) crée le 14 janvier 1992 un Haut Comité d'État (HCE) chargé d'assurer les pouvoirs du Président. Le HCE composé de cinq membres sera présidé par M. Boudiaf jusqu'à son assassinat (16 janvier-29 juin 1992), puis

« communistes » et « francophones » toutes les personnalités ou associations qui soutiennent le gouvernement après cette date. L'illégitimité du régime entraîne les fidèles-militants à débusquer quotidiennement les preuves de leur représentation politique de l'ennemi. Ainsi, lors d'un reportage TV en 1993, au journal de vingt heures, Redha Malek⁵² (alors ministre des Affaires étrangères), en tournée au Mali, s'exprime en français avec son homologue malien. Pour Omar, ce reportage démontre une fois de plus « la francophonie » du gouvernement !

Afin d'élaborer la figure de leur ennemi, les fidèles-militants utilisent des thèmes qui leur permettent de se réapproprier le mythe du « peuple » monopolisé par le FLN depuis le déclenchement de la révolution en 1954 (« la révolution par le peuple et pour le peuple »). En soulignant que l'Algérie demeure toujours sous l'influence de la France, ils veulent déconstruire la légitimité des dirigeants fondée sur l'acquisition de l'indépendance en 1962 et déplacent par là l'enjeu de leur combat. De lutte contre la dissolution du FIS en mars 1992, il devient guerre pour la « libération » complète et réelle de l'Algérie. Sur le plan symbolique, ils se focalisent sur l'objectif de la destruction de « Houbal »⁵³ (désignation islamiste du Monument aux martyrs et des Galeries marchandes créées en 1986), incarnation de l'inégalité et de l'idolâtrie.

Les Galeries marchandes, cibles à plusieurs reprises d'attentats déjoués, regroupent une série de commerces dans un espace luxueux, où les produits de marque, en raison de leur prix, sont

par A. Kafi (3 juillet 1992-31 janvier 1994). Sur l'imbroglie juridique né de la démission-destitution du président C. Bendjedid, voir J. J. Lavenue, « L'armée algérienne et les institutions : de la Constitution du 23 février 1989 à la mort de M. Boudiaf le 29 juin 1992 », *Revue du Droit Public et de la Science Politique en France et à l'Étranger*, 1992, p. 121.

52. Redha Malek remplace en février 1993 Lakhdar Brahimi aux Affaires étrangères, il devient en août Premier ministre jusqu'en 1994. Porte-parole du FLN aux négociations d'Evian qui mettent un terme à la guerre d'Algérie (1954-62), il est opposé à des négociations avec le FIS, ce qui explique l'inimitié des électeurs de ce parti à son encontre. Il déclare dans une interview : « L'État a une forme, celle de la République, il est impensable de la modifier. Pas question de transformer l'Algérie en émirat, en sultanat quelconque. Pour qu'on puisse avancer, il faut condamner le terrorisme. Ces gens du FIS ne l'acceptent pas encore », *Humanité dimanche*, n° 295, 9/11/1995 au 15/11/1995.

53. Houbal est le nom d'un Dieu dans le panthéon des Arabes de la Mecque de la période pré-islamique.

réservés à une clientèle aisée composée, selon Omar, des « voleurs » au pouvoir. Le centre commercial, avec ses cafés, restaurants et discothèques, s'apparente à un lieu de débauche où « communistes » et « francophones » viennent se divertir avec leurs enfants, qualifiés de « Tchi-Tchi »⁵⁴; il illustre l'accaparement des richesses de l'Algérie par les « voleurs » qui, à l'abri des regards, profitent des biens de ce monde. Les militants soulignent, par contraste, la pauvreté des loisirs dans leur commune, pourtant habitée par une population de petits commerçants, laborieux mais jamais récompensés. Le centre commercial symbolise la légalisation de l'inégalité et la consécration des nouveaux riches dont l'accumulation financière est censée reposer sur le « détournement »⁵⁵.

« Le FIS, c'est le peuple » : une volonté hégémonique

La passion partisane des fidèles et leurs stratégies identitaires fondées sur l'invention de la différence à partir d'une « culture imaginée comme authentique » se veulent hégémoniques et à ce titre demeurent « potentiellement totalitaires » selon l'expression de J-F. Bayart⁵⁶. Le FIS, entend-on, « c'est l'Algérie entière qui le veut ». Le FLN est considéré comme définitivement vaincu, il a failli à sa mission et le peuple s'est détourné de lui; quant aux

54. « Tchi-Tchi » est l'expression qui désigne, dans le parler populaire, les enfants de la « nomenklatura » et particulièrement les jeunes filles vêtues à la mode occidentale.

55. M. Cote écrit à propos de la présidence de Chadli Bendjedid : « La classe au pouvoir, qui préexistait, s'est pendant cette période considérablement enrichie. Discrète jusque-là, elle étale désormais sa richesse dans ses voitures de luxe et ses villas (...). Le nouveau pouvoir ouvre grand les portes de l'importation... Chaque opération avec l'étranger est l'occasion de pots-de-vin importants, de détournements, d'enrichissement rapide. » *L'Algérie, op. cit.*, p. 123.

56. « De telles définitions régressives de la modernité rendent les stratégies identitaires potentiellement totalitaires. D'abord parce que la culture imaginée comme authentique se définit par opposition à des cultures voisines mais qui sont appréhendées comme radicalement différentes, et parce que cette supposition d'altérité équivaut à un principe d'exclusion dont la conclusion devient vite l'opération de purification ethnique : l'échange interculturel est alors vécu comme une aliénation, une perte de substance, voire une pollution ». J-F. Bayart, *L'illusion identitaire, op. cit.*, p. 43.

autres formations politiques, elles apparaissent insignifiantes. Beaucoup de militants du FIS sont convaincus que leur parti a obtenu plus de voix aux élections législatives que ne le proclament les résultats électoraux officiels⁵⁷. A la joie de les avoir remportées se mêle la déception devant le constat que la cause de l'État islamique ne mobilise pas toute l'Algérie : il y a dans leur attitude une incompréhension face à la pluralité du choix des électeurs. Car tous nos interlocuteurs islamistes étaient persuadés que le FIS allait succéder au FLN, et à ce titre devait être le détenteur du monopole de la représentation populaire⁵⁸. La perte d'un million de voix en faveur du FIS entre les élections municipales de juin 1990 et législatives de décembre 1991 est expliquée non pas comme un signe de démobilisation de l'électorat mais comme la conséquence d'une modification de la loi, qui interdit aux pères de famille de voter pour leur femme : de nombreux maris auraient refusé à leur femme de sortir pour voter... La conviction que le FIS est l'avenir de l'Algérie se traduit par la négation des difficultés politiques que rencontre le parti.

Parmi les quinze formations islamistes qui concourent aux élections législatives de décembre 1991, deux, outre le FIS, ont un ancrage sociologique réel. Les autres sont des créations gouvernementales ou individuelles, sans assises économiques ni politiques. Le Hamas-MSI de Mahfoudh Nahnah⁵⁹ et An Nahda de Abdallah Djaballah⁶⁰ sont des partis politiques qui gênent la

57. Le FIS estimait avoir obtenu, en 1990, 82,5 % des voix. Voir les résultats que publie *El Mounqidh* dans un numéro spécial, 28 dhou el qi'da, 1410.

58. Lahouari Addi souligne que ce comportement politique s'inscrit dans une « permanence du populisme en Algérie », « De la permanence du populisme algérien », *Peuples méditerranéens*, juillet-décembre, 1990, pp. 37-47.

59. Mahfoudh Nahnah est né en 1938 à Blida. Militant de base durant la guerre de libération, il est condamné en 1976 à quinze ans de prison pour une tentative d'insurrection islamiste, grâcié en 1981 par Chadli Bendjedid. Il participe à la Ligue de la Da'wa, et fonde en 1988 l'association Al Irchâd wa al Islâh (Orientation et réforme). En décembre 1990, il transforme son association en parti politique, le Hamas (Mouvement de la société islamique), agréé officiellement en avril 1991.

60. Le Mouvement de la Nahda (renaissance) islamique (MNI), formé en 1988, est légalisé en 1990. An Nahda, écrit Abdellatif Lamchichi « soutient le projet d'instauration d'un État islamique et l'application de la *Shari'a*, mais dans le cadre de la démocratie et du pluralisme. Elle souhaite le dialogue, l'échange et la collaboration entre les différents courants de l'islamisme et

stratégie des responsables du FIS⁶¹ : car leur discours islamiste, dénué de la rhétorique radicale qui caractérise le FIS, vise un électorat constitué de fonctionnaires et de commerçants, inquiets de la volonté hégémonique du FIS. Contraints de se distinguer de leurs rivaux, certains candidats du FIS exploitent en effet, en vue des élections législatives de décembre 1991 où concourent plus de cinquante partis politiques, la thématique du défi au régime et du refus de la démocratie⁶², non sans susciter des remous dans le parti.

Imbus de leur victoire au premier tour des élections législatives de décembre 1991, les fidèles-militants comme Omar voient dans l'interruption du processus électoral, suivie de la dissolution de leur parti, une faute historique du régime. Parti du « peuple », le FIS pour eux s'inscrit dans l'ordre de la nécessité, et ils perçoivent dans les actes de terrorisme attribués au parti la main des services de sécurité, soucieux de le délégitimer :

« C'est pas le FIS qui a mis la bombe à l'aéroport⁶³. Ils disent que c'est le FIS, c'est faux. Pas un policier est mort à l'aéroport, tu trouves ça logique dans un aéroport rempli de policiers. Quand la bombe a explosé tous les policiers étaient ailleurs. Le FIS ne fait pas ça : tuer des civils. C'est « eux » qui tirent sur le peuple. Aujourd'hui, comme ils ont perdu, ils veulent vaincre par la force. Ils perdront aussi, car l'islam c'est le peuple algérien qui le veut, qui le réclame : on ne peut s'opposer au peuple. » (Omar, étudiant, banlieue d'Alger, 1993).

s'élève contre le monopole de la scène politique, voire de la prédication, exercé par le FIS ». *L'islamisme en Algérie*. Paris : L'Harmattan, 1992, p. 106.

61. A. Kapil, « Les partis islamistes en Algérie : éléments de présentation », *Maghreb-Machrek*, n° 133, juillet-août 1991, pp. 103-111.

62. A. Difraoui souligne comment les responsables du FIS tenaient des discours critiques sur la démocratie, afin de se distinguer des autres formations islamistes qui acceptaient le cadre du pluralisme politique, mais aussi afin de ne pas être perçus comme des « traîtres » à l'islamisme par des mouvements islamistes étrangers : « par sa participation électorale, le FIS était susceptible d'être accusé d'avoir trahi les idéaux islamiques » écrit l'auteur, « La critique du système démocratique par le FIS », in *Exils et Royaumes*, op. cit. p. 119.

63. Le 26 août 1992, un attentat à la bombe à l'aéroport d'Alger fait onze morts et une centaine de blessés. Le 28 août, un communiqué clandestin du FIS le condamne et assure que « le doigt accusateur doit être dirigé vers ceux qui exploitent politiquement l'événement afin de flétrir l'image des combattants et des objectifs du *djihad* », *Le Monde*, 30 août 1992.

Le « peuple » est réifié et homogénéisé par Omar. Dans sa vision, le FIS ne fait qu'incarner le peuple en marche contre le régime et pour l'instauration d'une avant-garde révolutionnaire dans le monde arabe : « L'Algérie sera, affirme-t-il, un exemple pour l'ensemble des pays arabes et musulmans. Déjà, les Egyptiens ont compris que seule la force peut vaincre les communistes au pouvoir dans les pays arabes ».

Les islamistes du FIS s'approprient après les nationalistes le concept de « *chaab* » (peuple), se faisant les héritiers du PPA (Parti du peuple algérien), à propos duquel l'historien Omar Carlier écrit : « A partir de 1936, ce mot devient leur mot, ils en font leur emblème, au même titre que le chant et le drapeau. Celui-ci les démarque, il les distingue de la classe politique. Le Chaab, c'est eux, et eux seuls », et de souligner : « Deux slogans nourrissent l'imaginaire de l'action et circonscrivent son champ lexical : "La parole au peuple", et "Ce qui a été pris par la force sera repris par la force"⁶⁴ ».

Dans cette perspective, le FIS constitue ce qu'Olivier Roy nomme un mouvement « islamo-nationaliste »⁶⁵. Et le mépris dans lequel il est tenu par les responsables politiques, qui n'hésitent pas à le qualifier de « parti des gueux », accroît son audience parmi tous ceux qui, abstentionnistes ou non, identifient ce mouvement à la défense des démunis.

Soutenus par certains des électeurs les plus dynamiques de la société algérienne (les entrepreneurs militaires, les petits commerçants, les trabendistes), les responsables du FIS cherchent aussi à représenter les « hittistes » (ceux qui tiennent le mur)⁶⁶. Or, ceux-ci ont un mode de vie aux antipodes du leur : passionnés

64. La comparaison entre le PPA et le FIS n'est pas sans intérêt, notamment à travers les groupes sociaux qui les composent. O. Carlier remarque : « Aucun (autre parti que le PPA) n'est pareillement composé, dans ses instances dirigeantes et aux échelons intermédiaires, d'un nombre aussi élevé de petits commerçants et d'artisans, de chauffeurs de taxi et d'ouvriers plus ou moins qualifiés sortis du rang. », *L'Algérie entre nation et djihâd*, op. cit., p. 218 et p. 228.

65. Selon Olivier Roy : « Quelles que soient ses références à l'oumma musulmane, le FIS est un mouvement nationaliste algérien autant qu'islamiste, il faut désormais parler d'islamo-nationaliste », *L'échec de l'islam politique*. Paris : Seuil, 1992, p. 165.

66. Les « hittistes » sont des jeunes désœuvrés qui passent leur temps à « tenir le mur » (hit signifie en arabe le mur).

de musique raï⁶⁷, de football, de drague et de combine, ils n'hésitent pas à railler le nouveau « look » de leurs amis d'enfance (barbe et *kamis*). La séduction qu'opère le FIS sur eux tient d'abord à la menace qu'il fait peser sur le régime, dont ils espèrent prendre leur revanche trois années après la répression des émeutes d'octobre 1988. Farid, chômeur, traumatisé par cette période⁶⁸ à laquelle il a participé, voit dans le FIS un renversement des rôles. La rue est à nouveau aux mains des contestataires. La haine qu'il porte au régime depuis 1988 en fait un sympathisant de tous les mouvements prêts à le combattre. Il tient pour une certitude que celui-ci a en horreur sa population : « Ils [les responsables politiques] disent que sur vingt-six millions d'Algériens, il n'y a que six millions qui ont le droit d'exister. »

En dehors de leur rancœur contre le pouvoir, les hittistes ont développé un mode de vie qui, à bien des égards, s'oppose à l'idéal des fidèles militants du FIS. « Tenir le mur », vivre dans la rue et de la rue, travailler occasionnellement, loin de toutes contraintes familiales ou régionales, semblent caractériser ce groupe social qui devient central avec le déclenchement de la guerre civile en 1992. Une telle vie n'est pas sans ennui et désenchantement, la routine quotidienne de l'expérience du vide⁶⁹ se révèle dans la consommation effrénée du « zombreto », boisson locale, à base d'alcool à brûler et autres ingrédients. Farid a de fortes raisons de contester sa situation, or, en décembre 1991, il ne réagit pas à l'interruption du processus électoral, pas plus qu'à

67. La musique raï, d'origine oranaise, est au cours de la décennie quatre-vingt, devenue le style de musique préféré de la jeunesse algérienne. Ses chanteurs expriment des thèmes tabous, comme l'amour, l'alcool, l'ennui. Voir Marc Poulsen, « Essai d'analyse d'une chanson raï », *Annuaire de l'Afrique du Nord*. Paris : ed. du CNRS, n° 30, 1991, pp. 259-281.

68. Des témoignages recueillis par la presse locale relèvent le traumatisme de certains des émeutiers : « Les paras venaient par vagues pour tabasser les gens. La nuit, les tortures reprenaient. Il y avait deux salles dont une où il y avait la baignoire et les chiffons. La baignoire c'est une marmite pleine d'eau usée, de vomis, dans laquelle on trempait les gens. Il y avait une salle où on sodomisait les gens (les jeunes surtout) avec des pieux et des bouteilles. Certains étaient directement violés par les paras. On arrachait les ongles des orteils avec la baïonnette », cité par *Algérie-Actualité*, n° 1204, 1988, p. 16.

69. L'anti-héros du film de Merzak Allouache, Omar Gatlatto, illustre ce style de vie.

la dissolution du FIS en mars 1992. Faut-il croire que la perspective d'un État islamique ne soulève aucun espoir chez lui ? L. D. Coser écrit : « Ce n'est que lorsqu'on leur aura fait apparaître des espérances que les populations qui souffrent de privations réagissent avec une énergie révolutionnaire contre un régime qui semble s'opposer à la réalisation de leurs nouveaux espoirs »⁷⁰. Or, que peut-il espérer d'un État islamique ? La pacification des mœurs prônée par les fidèles militants favorise certes les petits commerçants dans leur activité, car elle protège l'honneur des familles par le respect qu'elle impose aux jeunes filles dans la rue, et surtout constitue un formidable espoir que l'État islamique sera un État-employeur pour tous les diplômés au chômage et les étudiants. Mais lui, hormis la fin de « l'État FLN », peu d'enjeux sont à même de le mobiliser : est-ce cela qui explique l'apathie des « déshérités » au lendemain de l'interruption du processus électoral ? Seule la politique répressive menée à partir de 1993 soulèvera parmi les « hittistes » un profond sentiment d'indignation, producteur de violence.

Ainsi les victoires électorales du FIS en 1990 et 1991 ne se réduisent pas à des enjeux identitaires ou culturels mais s'expliquent, dans les municipalités analysées, en partie par les transformations sociales de l'Algérie post-coloniale. La montée en puissance des petits commerçants, la fascination pour les nouveaux riches que sont les entrepreneurs militaires, l'expérience du trabendo pour une partie de la jeunesse, notamment la mieux éduquée, l'engouement pour l'argent et la notoriété (à travers la production de stars : chanteurs de raï, footballeurs et tribuns islamistes) suscitent de nouvelles revendications, prises en charge par le FIS. Les responsables du FIS, partisans d'une économie de marché, se font les hérauts de ces revendications qu'ils complètent par un travail social d'entraide et de solidarité, apte à soutenir les plus démunis. La dynamique politique qu'entraîne le FIS n'est pas sans effets : les acteurs économiques et groupes sociaux qui le soutiennent décèlent dans leur vie quotidienne les mutations qui s'opèrent dans les municipalités islamistes. A l'instar de H. Boumediène et de son projet modernisateur, le FIS

70. L.A. Coser, *Les fonctions du conflit social*. Paris : PUF, 1982, p. 120.

projette de transformer « l'Algérie en Californie ». L'effervescence des fidèles militants, animés d'une volonté de revanche, tant contre la France que contre le destin post-colonial de l'Algérie, insuffle un devoir de réussite, seul à même de restaurer le « respect » de l'Algérie perdu durant les années de « déclin » de la « décennie Chadli ».

2

Une situation révolutionnaire

L'expérience municipale des élus du FIS a soulevé des espérances nouvelles qui devaient se réaliser avec l'instauration d'un État islamique. L'interruption du processus électoral, en décembre 1991, est suivie de la proclamation de l'état d'urgence pour douze mois en février 1992, puis de la dissolution du FIS en mars et des municipalités et des départements gérés par ses élus en avril. Ces événements ne provoquent pas l'insurrection des électeurs de ce parti. En revanche ils favorisent l'émergence de groupuscules restés jusque-là dans la marginalité, qui tentent de capitaliser le désarroi des électeurs de l'ex-FIS et de rendre la pratique du *djihâd*¹ légitime. Toutefois, ces groupuscules sont, au cours de l'année 1992, « neutralisés » par les forces de sécurité, qui considèrent alors que la politique répressive est à même de provoquer la soumission des islamistes. Les effets pervers de cette stratégie commencent à se manifester à partir de 1993 : nombre d'électeurs du FIS, demeurés jusque-là dans l'expectative, deviennent, sous

1. Étymologiquement le mot *djihâd* signifie « effort tendu vers un but déterminé » ; toutefois le terme, comme le souligne A. Morabia, a connu des évolutions graduelles au gré des sociétés musulmanes. Morabia écrit : « Nous rendrons le terme de gihâd, conformément à ce que firent les docteurs musulmans, par "guerre sainte" ou "combat pour le Triomphe de la Foi" », *Le Gihâd dans l'Islam médiéval : le combat sacré des origines au 12^e siècle*. Paris : Albin Michel, 1993, p. 120 ; voir également R. Peters pour les différentes acceptions du terme *djihâd*, *Islam and Colonialism. The Doctrine of Djihâd in Modern History*. The Hague : Mouton Publishers, 1974.

l'effet de la répression, des sympathisants ou des adeptes de la violence contre le régime. Une situation révolutionnaire² à l'issue incertaine se crée, qui se caractérise par l'émergence de « souverainetés multiples » et par la conviction, chez certains fidèles-militants de l'ex-FIS, d'une victoire rapide.

Des conditions favorables à la dissidence islamiste

L'interruption des élections législatives de décembre 1991, suivie de la dissolution du FIS en mars, sonne le glas de toute légitimité du régime parmi l'électorat du parti. L'arrestation des militants et les opérations d'intimidation des jeunes sympathisants accroissent l'audience des « partisans du *djihâd* » confinés jusqu'alors dans la clandestinité. Pour la troisième fois de son histoire, le régime algérien affronte une contestation armée après « l'insurrection kabyle » menée par Aït Ahmed et le colonel Mohand en réaction au référendum sur la Constitution de septembre 1963³ et le « *djihâd* » de Moustapha Bouyali entre 1982 et 1987⁴. D'autres tentatives ont eu lieu, à l'instar de celle de

2. C. Tilly définit une situation révolutionnaire par : « 1) l'apparition de concurrents, ou de coalitions de concurrents, qui revendiquent l'exclusivité d'une gestion de l'État actuellement exercée par les membres de la classe politique; 2) l'adhésion d'une fraction significative de la population à cette revendication; 3) l'incapacité ou l'absence de volonté des agents de l'État à réprimer cette coalition concurrente ou l'adhésion à sa revendication », *From Mobilization to Revolution*. Reading, Mass. : Addison-Wesley, 1978, p. 200.

3. Après la formation, en septembre 1962, d'une Assemblée nationale constituante, le régime d'A. Ben Bella organise un référendum sur la Constitution (septembre 1963) qui, selon R. Redjala, « institutionnalise le parti unique » car « la première consultation qui se déroula dans l'Algérie indépendante fut un simulacre de démocratie, aucun contre-pouvoir n'était admis ». Il précise qu'un tiers des futurs députés désignés au mois d'août furent arbitrairement éliminés car « opposés au Bureau politique désigné par A. Ben Bella ». Le référendum sur la Constitution suscite une opposition, notamment de Aït Ahmed qui crée le 29 sept. 1963, le Front des forces socialistes et prend le maquis, *L'opposition en Algérie depuis 1962*. Paris : L'Harmattan, T.1, p. 55 et p. 139.

4. « M. Bouyali, écrit F. Burgat, ancien maquisard, père de sept enfants, employé rangé de la Société nationale d'électricité, ex-candidat à la députation,

Mahfoudh Nahnah en 1976, qui projetait de former un groupe armé⁵ ; mais elle fut sans conséquence pour la stabilité du régime. Aucun de ces soulèvements n'a trouvé un environnement et des conditions aussi favorables que ceux des « partisans du *djihâd* » de 1992. L'insurrection des maquisards du FFS en 1963, dont les critiques contre le régime de Ben Bella (1962-65) sont très proches de celles du FIS contre le FLN en 1989, était vouée à l'échec en raison de la lassitude d'une population tout juste sortie de sept années de guerre⁶. Et l'appel au *djihâd* lancé par M. Bouyali en 1980 contre un régime qualifié déjà « d'impie » a rencontré peu d'écho dans une Algérie encore très généralement ignorante du corpus de l'islamisme révolutionnaire. La réislamisation des énoncés de la contestation n'était pas opératoire au début de la décennie quatre-vingt.

L'islamisation des énoncés de la contestation

Le travail des fidèles-militants du FIS, au cours de leurs dix-huit mois passés dans la gestion des communes, élargit la diffusion du modèle islamiste et de son langage. L'interruption du processus électoral accélère ce processus. Kader, étudiant durant les années quatre-vingt, électeur du FIS en 1990 et 1991, explique comment l'arrêt des élections législatives en 1992 prouve la validité du discours islamiste. Par cet acte, le régime dévoile son apostasie : sinon, pourquoi s'opposer à l'instauration d'un État islamique ? L'action passée de Moustapha Bouyali lui apparaît alors comme empreinte d'une profonde perspicacité, doublée du sens du sacrifice :

est entré en avril 1982 dans la clandestinité, après l'assassinat de l'un de ses frères par la police (...). De 1982 jusqu'au mois de février 1987 – avec sans doute l'aide d'une partie de la population de sa région d'origine (Larbaa, près d'Alger) –, Bouyali défie avec succès les forces de l'ordre (...) M. Bouyali tombe le 3 février 1987 dans une embuscade en compagnie de trois de ses proches... », *L'islamisme au Maghreb*. Paris : Payot, rééd. 1993, p. 167.

5. Voir A. Ayyachi, *Al islamiyyun al jaza'iriyyun bayn al sulta wa-l-rusas* (« Les islamistes algériens entre le pouvoir et les armes »). Alger : Alfa, 1992, p. 206.

6. Le chapitre 3 de la troisième partie développe cette comparaison.

« Ce qui se passe, il l'avait déjà annoncé, mais nous, on ne le voyait pas ici. On comprenait pas qu'il avait déclenché le *djihâd*, parce qu'il avait compris qui nous gouvernait. C'est maintenant, on comprend ce qu'il a fait, mais on n'était pas prêts pour le *djihâd*. Pendant que lui combattait, nous on fréquentait Houbal.⁷ » (Kader, diplômé au chômage, banlieue d'Alger, 1994).

Convaincu avec d'autres que les généraux Khaled Nezzar et Mohamed Lamari sont les « ennemis de l'islam », Kader, depuis 1991, use du registre islamiste dans sa dénonciation du régime. Étudiant durant les années quatre-vingt, il était peu politisé alors, rêvait d'ouvrir un cabinet médical en France, voire de se marier avec une « beurette ». Il a découvert la mosquée en 1991, sous la pression de son quartier majoritairement converti à la cause des islamistes, il suit le mouvement. Toutefois, il n'ira pas jusqu'à porter la *kamis* et la barbe. « Islamiste de cœur » comme il se définit, cette expérience lui révèle l'inanité de ses projets d'étudiant. Pourquoi ouvrir un cabinet en France et pas en Algérie ? Comme beaucoup de jeunes médecins sans ressources, il craignait, au terme de ses études, d'être affecté dans le sud de l'Algérie. Or, natif d'Alger, il se refusait à un tel déplacement, du moins jusqu'à la victoire du FIS. Son désir de partir en France après ses études s'expliquait par son « dégoût » du système, fondé selon lui sur le clientélisme et l'incompétence.

Or, ce qui était rejeté peu auparavant est accepté après la victoire du FIS : si, sous l'État islamique, on le lui demande, il partira dans le sud. Le projet de vivre en France est banni, il considère qu'un mariage avec une « beurette », « c'était de la folie », « autant se marier avec une prostituée ». « Pourquoi étudier en Algérie et soigner des Français ? » « Et à quoi bon l'indépendance si c'est pour laisser les Algériens sans docteurs ? ». Autant de questions que l'émergence du FIS et les espérances investies en lui suscitent. Médecin en puissance en 1991, un bouleversement s'opère alors dans son esprit. Son regard sur les réalités sociales se transforme et, surtout, une issue se dessine. Travailler pour 6 000 dinars (environ 600 francs) s'apparentait, avant l'émer-

7. Houbal est le surnom que les islamistes donnent au Monument aux morts, à proximité des Galeries marchandes (Riad el Fateh).

gence du FIS, à une régression sociale. Que faire avec 6 000 dinars à Alger ? Surtout quand le petit commerce offrait davantage avec des investissements moindres. Avec le FIS, les valeurs s'inversent, les détenteurs de capital culturel scolaire se sentent valorisés, reconnus, ils forment l'avenir d'un pays qui était en « en voie de clochardisation » avant l'avènement du FIS. Kader se sent prêt avec celui-ci au sacrifice collectif si son pays en bénéficie⁸. Médecin en situation précaire, il devient, sous l'effet de « l'idéologie révolutionnaire »⁹ des islamistes, un être valorisé, nécessaire à l'Algérie. Pendant la décennie de Chadli Bendjedid, il était commun d'entendre dans les quartiers populaires d'Alger : « Pour se marier, il faut être footballeur, chanteur ou trabendiste ». Un étudiant diplômé même bilingue ne constituait plus pour la famille de la jeune fille un bon parti. A ces diplômés le FIS offre le sentiment d'une revanche.

L'État islamique : un État employeur ?

L'itinéraire de Kader et son débouché dans le mouvement islamiste illustrent l'enthousiasme qu'a pu susciter l'émergence du FIS chez des diplômés, méprisés par une société qui valorise la réussite matérielle dans laquelle ils se sentent démunis. En effet, ils y sont dépassés par les « hittistes », les trabendistes et les délinquants qui prospèrent et revendiquent une éthique de la réussite fondée sur la débrouille, « l'arnaque » et la violence. Les diplômés mobilisés derrière le FIS apparaissent en décalage avec

8. O. Carré a souligné comment ce sens du sacrifice est à même d'influer sur « la modernisation des États ». Il écrit : « Avec la caution islamique, la même action modernisatrice bénéficiera en revanche de l'autorité nécessaire et donc d'une force mobilisatrice suffisante. Max Weber a bien décrit le rôle économique que peut lors des "grandes mutations" jouer un mouvement religieux, en particulier islamique de type « mahdiste », comparable, dit-il, au calvinisme radical », *L'islam laïque ou le retour à la Grande Tradition*. Paris : A. Colin, 1993, p. 103.

9. P. Ansart souligne qu'« une idéologie révolutionnaire redistribue les périodes, redéfinit les gloires et les insignifiances, désigne autrement les grands acteurs historiques, fixe les moments qui doivent être tenus comme les plus significatifs dans l'indéfinie continuité temporelle », *Les idéologies politiques*. Paris : PUF, 1974, p. 16.

l'économie algérienne, peu consommatrice de cadres. Pourtant Kader est, pour un jeune désœuvré comme Farid, un « bourgeois » (bien que dénué de capital), qui méprise les combines et les astuces qui font vivre. La césure entre ces deux électeurs du FIS n'est pas religieuse, elle oppose deux univers aux valeurs différentes : un individualisme forcené où les chances de chacun résident dans l'opportunisme le plus complet, et un clientélisme solidaire où la personne s'épanouit sous la protection d'un réseau politique.

L'espoir suscité par l'émergence du FIS chez les diplômés en situation précaire est aussi lié à l'attente d'un règlement des contradictions du système scolaire. Ainsi prôner l'étude de l'anglais comme seconde langue à la place du français, c'est, dans l'esprit de beaucoup d'islamistes, mettre fin aux privilèges des filières francophones adaptées au système économique¹⁰. D'autre part, l'arabisation des cycles primaire et secondaire a débouché sur une contradiction lourde de conséquences pour le système universitaire. Youssef, étudiant en physique, sympathisant de l'ex-FIS, incrimine les « francophones » dans la faillite de l'enseignement supérieur. Ses critiques portent non sur l'utilisation de la langue française, mais sur les privilèges qu'elle octroie à ses locuteurs sur le marché du travail :

« J'ai étudié en arabe jusqu'au bac, avec quatre heures par semaine de langue française. Quand j'ai eu le bac et je me suis inscrit à l'université en physique, tout le programme est en français. Les cours sont en français, personne ne comprend rien. Alors à l'université j'apprends plus le français que la physique. Pourquoi on n'a pas des cours de physique en arabe comme en

10. G. Grandguillaume écrit : « Les secteurs clés de l'industrie et de l'administration, les branches spécialisées de l'enseignement utilisent exclusivement le français, ce qui contribue à faire de la connaissance de cette langue un facteur important de réussite sociale » et souligne que, lorsque « A. Rahal, ministre algérien de l'Enseignement supérieur, recevant des diplômés algériens de langue arabe les entendait se plaindre de ne pas trouver de débouchés professionnels, il leur disait : "Ce n'est pas la faute de l'Algérie si le secteur économique ne fonctionne pas en arabe... l'Algérie ne peut porter à elle seule le poids de l'arabisation et la responsabilité de ce retard" », *Arabisation et politique au Maghreb*. Paris : Maisonneuve & Larose, 1983, p. 12 et 20; voir également K.T. Ibrahim, « Algérie : l'arabisation, lieu de conflits multiples », *Maghreb-Machrek*, n° 150, oct.-déc., 1995, pp. 57-73.

Arabie Saoudite et en Irak ? Il y a en Algérie des profs capables de le faire, mais on fait tout pour qu'ils partent, parce que ceux qui ont les postes, c'est des francophones. C'est eux qui ont le pouvoir. Le résultat pour nous est catastrophique, on perd un an, deux ans, à cause du français. » (Étudiant en physique, banlieue d'Alger, 1994).

Pour lui, comme pour Kader, l'État islamique, c'est d'abord un État adapté à leur formation. Fasciné par l'Irak de Saddam Hussein, capable de « garder ses scientifiques », il en veut au régime algérien de provoquer une émigration sélective¹¹. Le rêve de nombreux étudiants – quitter l'Algérie pour le Canada, les États-Unis, voire l'Australie – est perçu comme l'effet d'un calcul politique des dirigeants. Car l'installation à l'étranger de cette élite en devenir ôte au régime le risque de la voir contester un système que Kader estime délibérément inégal. La volonté du FIS d'arabiser complètement le système scolaire et universitaire répond à l'une des nombreuses attentes des diplômés de cette nouvelle génération. Pour celle-ci, l'inadéquation modernisation / arabisation n'a plus cours. La guerre du Golfe a été un puissant révélateur de cette « ineptie », à travers le modèle de l'Irak. Les informations véhiculées par les médias sur l'existence d'un complexe militaro-scientifique compétent et arabe s'apparentaient à un miracle : le mariage de la langue arabe et de la modernité était donc du domaine du possible. L'engouement pour la cause irakienne n'avait d'égal que le « dégoût » pour leur régime, perçu comme incompetent, frileux et corrompu¹². L'utopie islamique

11. Plus de 90 000 diplômés vivent à l'étranger selon le quotidien *El Watan* (4 mai 1994).

12. Franck Fregosi écrit : « Cet épisode de la guerre du Golfe permet de mesurer combien les mouvements islamistes et algériens tout particulièrement s'inscrivent dans la suite du mouvement national arabe. Il démontre par là même la capacité du FIS, en tant que mouvement contestataire se référant prioritairement à l'idéologie islamique, à capter à son profit la sensibilité nationaliste des masses algériennes. L'engagement du FIS aux côtés de l'Irak sous la pression de la rue a permis ainsi aux islamistes d'adjoindre à leur combat au nom de l'islam et à leur discours anti-occidental, l'incontournable dimension nationaliste qui, en dépit des circonstances et de l'échec patent des divers régimes s'en réclamant, continue néanmoins de susciter bien des passions », « Fondamentalisme islamique et relations internationales : le cas du FIS », *Trimestre du Monde*, n° 25, 1994, p. 36.

prenait des accents nationalistes où le modèle de l'Irak rappelait celui de Houari Boumediène.

Le FIS, réactualisation du mythe de l'État fort

L'expérience des islamistes dans la gestion des communes, bien que de courte durée, n'en demeure pas moins fondamentale pour l'observateur : elle montre comment l'utopie du FIS est imprégnée, parmi ses électeurs-sympathisants, de la nostalgie de l'ère Boumediène. Ce qui ne laisse pas d'être paradoxal. Comment, par exemple, des commerçants du secteur privé, brimés par l'administration, peuvent-ils aspirer à la résurgence d'un régime « socialiste » ?¹³ La réponse à la question réside peut-être dans le changement survenu au sein des administrations, toutes-puissantes durant la présidence de H. Boumediène mais dont le personnel s'est appauvri pendant celle de Chadli Bendjedid¹⁴. Les ressources du service public, considérables après la nationalisation du pétrole en 1971, avaient suscité des vocations de fonctionnaires, mais la tendance s'est inversée après la crise pétrolière consécutive à la chute du prix du baril en 1986. Aussi peut-on formuler l'hypothèse que la paupérisation des fonctionnaires au cours de la décennie quatre-vingt laissait escompter aux commerçants, devenus les nouveaux riches, qu'assurés de leur pouvoir d'achat ils seraient en mesure de bénéficier des services nécessaires à leurs activités. Espéreront-ils trouver dans les administrations islamistes ce qu'ils n'ont pas obtenu dans celles d'obédience « socialiste » ?

13. B. Cubertaftond définit le régime de H. Boumediène comme « une combinaison où se manifestent des emprunts au socialisme, à l'islam et au nationalisme », qui en prônant l'égalitarisme percevait dans la « bourgeoisie des grandes villes » une résistance à sa politique fondée sur un unanimité social et politique, *La République algérienne et populaire*. Grenoble : PUF, 1979, p. 103.

14. Z. Daoud écrit : « Affairistes et nouveaux riches étalent les signes extérieurs de leur récente fortune, tandis que le nombre des pauvres s'accroît, que l'islamisme s'étend et que les classes moyennes voient leur niveau de vie se dégrader », « La frustration des classes moyennes au Maghreb », *Le Monde diplomatique*, nov. 1991, p. 6.

Convaincus de détenir suffisamment de ressources financières, les petits commerçants espèrent jouer le rôle d'interlocuteurs privilégiés des nouvelles administrations. Ce qu'ils attendent des nouveaux élus locaux du FIS (régularisation des surfaces bâties, alimentation en eau et électricité etc.) se prolonge en d'autres demandes (accès aux devises, autorisations d'importer) dépendant des administrations centrales. L'utopie islamiste ne correspond pas, pour eux, à une cité théocratique immatérielle, elle représente le recrutement d'un personnel proche de leurs préoccupations et donc sensible à leurs requêtes. Le discours des responsables islamistes locaux est rarement déconnecté des préoccupations locales. Cela contribue à leur succès.

La crainte de l'instauration d'un État islamique en Algérie parmi l'électorat non islamiste et à l'étranger, entretenue et amplifiée par les médias selon les islamistes¹⁵, prouve que leur parti doit être dans la bonne voie. Pareille crainte ne peut être fondée que sur la remise en cause d'un ordre défavorable à l'Algérie. Dans cette perspective, le FIS réactualise l'ère Boumediène :

« Avant, quand en France on tuait un Algérien, Boumediène, le soir même, il disait à la télévision que l'Algérie protège ses nationaux, et il mettait en garde la France contre le racisme. Mais avec Chadli, c'est fini, elle vaut plus rien dans le monde l'Algérie. Chadli, il s'occupe de faire des châteaux et il laisse les gens à l'abandon. » (Wahab, jeune commerçant, banlieue d'Alger, 1993).

Pour Wahab, le FIS n'est pas le parti politique de l'avant-garde islamiste, mais un parti politique qui vise à restaurer « la dignité du peuple algérien ». Le mythe de l'ère Boumediène sert de

15. Outre la dramatisation du phénomène islamiste, les reproches adressés aux médias nationaux portent sur l'absence de critiques contre les inégalités sociales. Ali Benhadj dans un prône en octobre 1989 dit ainsi : « A Berragui, c'est la même chose : les gens dorment sous des tentes : ils ont fait une grève de la faim. Eh bien, malgré cela, Assemblée des Musulmans, que constatons-nous ? Nous constatons que les autres mangent, boivent, reçoivent les chefs d'État, reçoivent les Ministres comme si de rien n'était ! Et les journalistes viennent, ils taisent tout cela, ils camouflent cela au peuple ! Par Dieu, la responsabilité des journalistes est grande devant Dieu ! ».

repère et s'érige en modèle : « L'activité mythifiante est d'autant plus intense que le champ politique est inexistant ou désarticulé et incapable de médiatiser entre les demandes sociales et leur représentativité. L'imaginaire social s'ensauvage, il se réfugie dans les mythes pour compenser la défiance de la structure politique », écrit F. Khosrokhavar¹⁶. Dans le cas des sympathisants-électeurs du FIS, le mythe se nourrit de la désertification du champ politique. H. Boumediène, comme les responsables du FIS, n'était pas avare de critiques contre la France, ce qui, à défaut d'être suivi d'effets, entretenait un sentiment de compétition, comme l'illustre l'exemple du football. Pour Youssef, vendeur de boissons, le football était d'un meilleur niveau sous Boumediène qu'actuellement¹⁷. Il raconte ainsi un événement survenu lors des Jeux méditerranéens de 1976 :

« Les Français menaient à la mi-temps ; Boumediène il est allé voir les joueurs dans les vestiaires et leur a dit : « Si vous gagnez pas, vous allez rejoindre le million et demi de martyrs¹⁸. » Les Algériens ont gagné le match en égalisant et prenant l'avantage dans la dernière mi-temps. » (Banlieue d'Alger, 1993).

Si, dans l'imaginaire politique des sympathisants-électeurs du FIS, H. Boumediène représente celui par qui l'Algérie a retrouvé sa dignité bafouée par la colonisation, les prêches des militants et élus islamistes sur les questions internationales puisent dans le même registre, voire entretiennent les mêmes stéréotypes. L'Algérie est célébrée, son peuple sacralisé et son destin inéluctablement glorieux. Seule ombre à ce tableau : aujourd'hui « francophones » et « communistes » constituent un obstacle à l'épanouissement de l'Algérie, là où hier, sous Boumediène, la

16. F. Khosrokhavar, « Le mythe du guide de la Révolution Iranienne », *Peuples méditerranéens*, n° 56-57, juil.-déc 1991, p. 255.

17. Sur l'instrumentalisation du football, voir Y. Fates, « Jeunesse : sport et politique », *Peuples méditerranéens*, juillet-déc., 1990, pp. 55-72.

18. Selon B. Stora, « Le conflit, d'après les approximations les plus vraisemblables, a fait près de 500 000 morts », mais le « FLN, à son congrès de Tripoli de juin 1962, livre l'évaluation qui aura force de loi : "un million de martyrs sont tombés pour la cause de l'indépendance de l'Algérie" », *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*. Paris : La Découverte, 1993, p. 91.

« bourgeoisie »¹⁹ représentait un obstacle à la grandeur de l'État algérien. Pour les responsables et élus locaux du FIS, la gestion des communes représente le prélude à celle de l'État, leurs efforts pour impliquer les électeurs dans les problèmes de leur localité visent précisément à restaurer ce lien, supposé distendu, entre un « peuple » et son « État ». Rétrospectivement, ce défi fait figure de succès dans l'esprit des fidèles et d'un certain nombre d'électeurs du FIS, pour qui ce parti est le représentant du « peuple »²⁰ et des « musulmans ».

L'interruption du processus électoral et la politique de répression mettant un terme à cette expérience les indignent. La proclamation de l'état d'urgence, en février 1992, puis la dissolution des assemblées communales populaires en avril 1992 favorisent l'expansion du « désir de dissidence ». Progressivement, des individus affrontent les armes à la main le régime et ses agents, nourrissent leur violence de sa violence, le ressentent comme « étranger », illégitime²¹.

Le sentiment d'indignation

Aux Eucalyptus, le passage à la violence s'opère à partir du sentiment d'indignation que soulève l'injustice flagrante de

19. B. Cubertafon écrit : « Pour le pouvoir (de H. Boumediène), la révolution – lutte des classes est faite puisque les Européens exploiters sont partis et il n'existe pas vraiment de bourgeoisie exploiteuse en Algérie. Toutefois, en période de crise, c'est bien à la bourgeoisie que l'on conseille de se tenir tranquille : les bourgeois constituant le « parti français » furent dénoncés pendant la crise pétrolière de 1970-71 ; les bourgeois n'exploitant pas directement leurs terres furent invités à ne pas répandre de faux bruits malveillants et à ne pas entraver la révolution agraire », *op. cit.*, p. 121.

20. A. Madani récupère la thématique de la défense des émigrés : « Nous ne sommes pas de ceux qui font commerce de leurs enfants. Les émigrés sont des victimes (...). Ce sont nos compatriotes où qu'ils soient et nous veillerons à ce qu'ils soient respectés partout », *Jeune Afrique*, n° 1543, 1990.

21. R. Girardet définit la crise de légitimité comme « le moment où le pouvoir, les principes sur lesquels il repose, les pratiques qu'il met en œuvre, les hommes qui l'exercent et qui l'incarnent, sont désormais ressentis comme « autres », font figure d'ennemis ou d'étrangers », in *Mythes et mythologies politiques*. Paris : Seuil, 1990, p. 88.

l'arrêt du processus électoral, puis de la répression qui suit. Le silence, voire l'approbation occidentale de l'action gouvernementale contre les islamistes engendre une indignation « inassouvissable, qui se révèle, selon L. Boltanski, en prenant appui sur une exigence de justice offensée par le scandale qui s'affiche dans le monde, et s'engage dans la violence par l'intermédiaire des émotions que soulève l'impossibilité de formuler la dénonciation d'une façon recevable par les autres, de la faire reconnaître et de la faire partager »²². La guerre contre les islamistes qu'entreprend le régime surprend plus d'un électeur du FIS, car peu envisagent une telle éventualité. Les arrestations massives²³ qui suivent l'interruption des élections et la politique d'intimidation provoquent un début de résistance parmi les populations de la commune.

La résistance symbolique des fidèles islamistes

Le facteur des Eucalyptus, à la barbe fournie et sympathisant notoire du FIS, continue en dépit des menaces à porter la barbe. Par cet acte il souligne son allégeance au FIS malgré sa dissolution et les risques qui pèsent sur ses militants. Beaucoup refusent de raser la leur et affirment, comme Omar : « C'est la *Sunna* qui l'exige »²⁴. En fait, cette résistance symbolique à la violence du régime facilite le passage à la violence physique, qui est jalonné d'épreuves. En 1992-93, la municipalité des Eucalyptus subit la

22. L. Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences*. Paris : Ed. Métailié, 1990, p. 122.

23. Selon le ministre de l'Intérieur, 6 786 (14 000 selon le FIS) personnes étaient internées en 1992 dans sept centres de détention dans le sud du pays : Reggane, El Homr, Tsabit, Ain M'guel, In Salah, Ouargla et Bordj Omar Driss, *Le Matin*, 13-14 mars 1992. Ces arrestations sont justifiées par un décret présidentiel (n° 92-44 du 9 février) portant instauration de l'état d'urgence. L'art. 5 de ce décret stipule : « Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales peut prononcer le placement en centre de sûreté, dans un lieu déterminé, de toute personne majeure dont l'activité s'avère dangereuse pour l'ordre public, la sécurité publique ou le bon fonctionnement des services publics ». *J.O.R.A* (10), 9/2/92.

24. La *Sunna* désigne les actes et les paroles du Prophète rapportés par ses Compagnons, fixés par écrit dans les Traditions (Hadith), seconde source de la *shar'ia* après le Coran.

présence des forces de sécurité plutôt qu'elle ne les combat et aucune insurrection ou explosion de violence n'a lieu. Le FIS a inventé une nouvelle identité dans la commune à partir de la tenue vestimentaire ; la violence en produira une autre, celle du martyr et de la victime. Le « jeune » islamiste humilié par les forces de sécurité devient peu à peu un « héros », le « témoin » de l'illégitimité du régime. Abdellah, vendeur de journaux, sympathisant du FIS, ami du maire, tient la preuve que ce régime a renié l'islam. Un de ses amis a subi des vexations car il portait la barbe et la *kamis* ; il a été arrêté par les forces de sécurité qui lui ont coupé sa djellaba en « mini-jupe » et rasé un côté de la barbe :

« Je te dis, ils n'aiment pas les musulmans. Comment tu veux que ce jeune maintenant, il les fasse pas tous sauter. C'est un homme, tu fais pas ça à un homme. Tu le transformes en femme et tu le jettes dans la rue devant tout le monde en mini-jupe ! Ils lui ont dit : « Tu reviens demain chercher tes papiers, et rase-toi l'autre côté ». Il est venu chez moi, il pleurait, il pleurait des nerfs, il allait exploser. Ils ont fait pire à d'autres jeunes, ils leur ont brûlé la barbe, le Prophète, que la paix soit sur lui, portait la barbe, eux, ils nous la brûlent. C'est à des jeunes qu'ils font ça. Si on est musulman, on peut pas faire des choses comme ça, je peux pas croire que des musulmans soient capables de faire ça. » (Abdellah, vendeur de journaux, banlieue d'Alger, 1993).

La réaction des forces de sécurité est la conséquence des tensions permanentes qui ont eu lieu durant l'année 1991. Les arrestations des dirigeants du FIS, A. Madani et A. Benhadj, sont suivies d'un état de désobéissance civile²⁵. Comme en 1988, les

25. En mai 1991, Abassi Madani annonce une grève illimitée en protestation au découpage électoral. Il s'ensuit des affrontements sanglants entre les militants du FIS et les forces de sécurité. Avant son arrestation en juin 1991, A. Madani rédige un communiqué qui appelle à la désobéissance civile ; il recommande « d'organiser l'auto-défense et la lutte dans les quartiers (...) mettre sur pied 24 h sur 24 des patrouilles à l'intérieur des communes et des quartiers (...) saboter les matériels des forces de police, de gendarmerie et de l'ANP et détruire les locaux (...) spécialiser des groupes pour des opérations contre des points sensibles dont la destruction porte préjudice à l'ennemi, ou bien se réfugier dans les wilayas avoisinantes ou encore prendre le maquis etc.. » cité par A. Touati, *Les islamistes à l'assaut du pouvoir*. Paris : L'Harmattan, 1995. p. 263.

forces de l'ordre ne suscitent plus la crainte nécessaire à leur sécurité. La gendarmerie déploie en 1992 ses troupes dans les quartiers populaires et arrête, humilie, voire torture afin de dissuader toute insurrection des sympathisants islamistes. Or ceux-ci demeurent dans l'expectative, la fin des communes islamistes est vécue comme la fin de l'utopie.

L'absence d'insurrection islamiste

Convaincus de leur capacité d'influence sur l'action des trois millions d'électeurs-sympathisants, les responsables du FIS, durant le processus électoral, menaçaient le régime de le renverser par la force s'il mettait des entraves majeures au bon déroulement des élections législatives. Or, celles-ci sont interrompues et le FIS dissous sans que cela soit suivi des effets escomptés par ses dirigeants²⁶. Pourquoi les sympathisants du FIS n'ont-ils pas réagi spontanément à la dissolution de leur parti ? Pour ceux-ci, la question était la suivante : doit-on se battre pour l'instauration d'un État islamique ? En s'inspirant de M. Olson, on retiendra l'hypothèse qu'un tel objectif demeurerait imprécis et, surtout, que les intérêts escomptés étaient flous pour une population d'électeurs-sympathisants peu au fait du corpus islamiste. Alors que la mobilisation derrière le FIS, durant le processus électoral, ne demandait aucun effort : voter et se rendre à des meetings au stade du 5 juillet²⁷ ne comportait aucun risque ; et que les avantages engrangés étaient significatifs : priorité sur l'attribution de logements, régularisation des surfaces bâties illégalement, victoire symbolique contre les responsables de la répression d'octobre 1988. Le soutien au FIS durant le processus électoral est en ce sens comparable au soutien à une activité syndicale, il engendrait des espoirs de gains au moindre coût. Avec sa dissolution en

26. Contrairement à juin 1991 où Ali Benhadj et Abassi Madani appelaient au *djihâd* après le report des élections législatives prévues initialement en juin 1991, aucun communiqué de ce parti n'appelle à la violence contre le régime ou au *djihâd* au lendemain de l'interruption du processus électoral en janvier 1992.

27. Ce stade de 80 000 places à Alger a servi au FIS dans sa campagne électorale, des militants et des sympathisants venus de la plupart des régions s'y rencontraient.

1992, sa défense suppose un investissement dans la guerre qui ne se fait pas sans pertes²⁸, elle dissuade les électeurs.

Dès l'instant où le parti est dissous, c'est leur vie que les électeurs doivent mettre en jeu en s'engageant dans le *djihâd* afin d'instaurer un État islamique. Beaucoup ne sont pas sûrs de voir son avènement, moins encore de retirer les bénéfices de l'investissement dans le *djihâd*, tant le rapport de forces est disproportionné entre les ressources du régime et l'état de dénuement de la guérilla. M'Hamed, trabendiste de profession, peu pratiquant mais sympathisant du FIS, espère la victoire militaire des islamistes qui combattent le régime au nom du respect de l'alternance politique. Placé devant la contradiction entre son choix pour un parti qui prône l'islamisation de la société et sa faible pratique religieuse, il n'éprouve aucune difficulté à se justifier :

« J'ai voté FIS pour que ça change, le FLN ici, il ne fait rien pour nous, il nous empêche de faire quelque chose. On essaiera le FIS, si c'est bien, tant mieux, mais s'il ne fait rien, on fera comme avec la France et le FLN maintenant, on le mettra dehors. »
(M'Hamed, trabendiste, petit village des Hauts-Plateaux, 1993).

Le soutien de M'Hamed est purement verbal : il comprend les islamistes, car on leur a volé leur succès politique, il espère leur victoire militaire sans toutefois investir dans leurs actions. « Essayer le FIS » ne coûtait rien, permettre le succès de la guérilla suppose le sacrifice de sa vie au bénéfice de groupes armés multiples et non coordonnés.

Les effets pervers de la politique de répression

Les seules actions armées contre les forces de l'ordre sont alors le fait des « partisans du *djihâd* », hostiles dès 1990-91 à la voie électorale vers l'État islamique. Or, afin d'empêcher toute

28. M. Olson écrit : « Les conventions collectives, la guerre et les services publics fondamentaux ont ceci en commun que les "avantages" procurés par tous les trois reviennent à chacun dans les groupes respectifs, qu'il ait ou non soutenu le syndicat, servi dans l'armée ou payé ses impôts », in *Logique de l'action collective*. Paris : PUF, 1978, p. 117.

connexion entre ces groupes armés, alors marginaux, et des sympathisants de l'ex-FIS, les forces de l'ordre entreprennent, après les arrestations de militants de ce parti en mars 1992 et jusqu'en 1993, une politique d'intimidation aux conséquences redoutables :

« Tu vois ce qu'ils m'ont fait (il montre des écorchures multiples sur le corps), c'est des musulmans, ils se disent après. Moi, je te dis que pour faire ça à un musulman, il faut être un juif. C'est les juifs qui font ça aux Arabes. Ils m'ont dit qu'ils me connaissaient et que ça, c'était qu'un avertissement. Maintenant, ils m'appellent le soir au téléphone, ils me disent : « C'est dark el watan (la gendarmerie), on te surveille. » Ils m'ont dit : « Si jamais il y a encore un mort aux Eucalyptus, on te tuera, c'est toi le responsable ». Ils croient que je connais les moudjahidin et que je travaille avec eux. » (Abdellah, vendeur de journaux, banlieue d'Alger, 1993).

Connu dans son quartier comme sympathisant du FIS, Abdellah exhibait sa barbe et son *kamis*, et ses propos haineux contre le régime provenaient de sa répulsion envers les forces de l'ordre depuis la répression des émeutes d'octobre 1988. En dépit de son apparence, il demeurait éloigné des objectifs politiques des militants islamistes et ses lectures préférées étaient les journaux sportifs. Il ignorait la presse islamiste au même titre que celles d'autres tendances politiques. Il ne se définissait pas comme un « islamiste » ou un « frère », mais comme un « musulman », sa tenue tenant plus de la mode envahissante dans son quartier. Le vêtement et le port de la barbe fonctionnaient comme un code, un signe de reconnaissance, voire de distinction et d'appartenance qui transcendaient les particularismes régionaux et sociaux. Cela dénotait surtout clairement, par le port du *kamis*, une identité collective. La violence d'Abdellah restait verbale. Comme lui, nombreux ont été les sympathisants islamistes torturés, jusqu'à la mort parfois, afin de briser toute velléité d'insurrection²⁹.

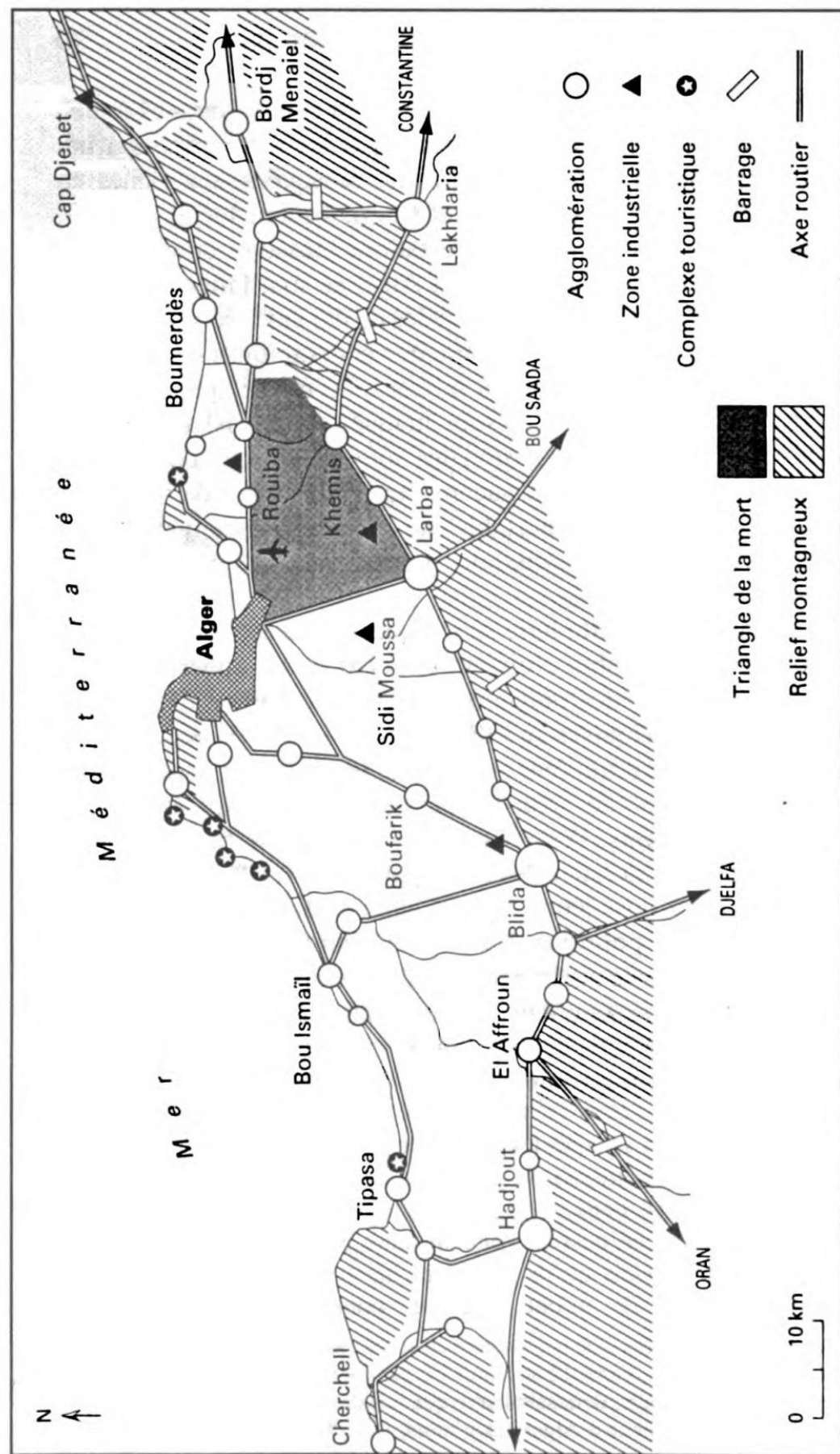
29. Voir le recensement des victimes effectué par le Comité algérien des militants libres de la dignité humaine et des droits de l'homme, qui regroupe en fait des militants de l'ex-FIS en exil, *Le Livre Blanc sur la répression en Algérie*. T. 1. s.l. : ed. Hoggard, 1995, 221 p.

L'interruption du processus électoral est suivie, durant l'année 1992, de l'occupation des mosquées par les forces de sécurité. Lieux de culte et cellules de parti, les mosquées sont riches en informations sur les structures et l'organisation locale du FIS. Ainsi, une grande partie des arrestations massives opérées dans certains quartiers de la banlieue d'Alger se sont faites grâce à la saisie des registres dans les mosquées où étaient inscrits les noms des militants locaux et les partenaires économiques du parti. La réaction est immédiate et les bureaux de renseignement de la police centrale à El Harrach sont attaqués par des islamistes qui, à leur tour, prennent possession des noms et adresses des personnels civils de la police³⁰. Chacun détenant les listes de noms des adversaires, les assassinats ciblés ne cesseront d'augmenter, suscitant les premières démissions de policiers, qui estiment leur sécurité menacée.

Parallèlement à cette lutte spécifique, ciblée et « rationnelle », on observe un nombre croissant de « bavures », inhérentes à la situation précaire des policiers, exposés au danger au sein des zones urbaines acquises au FIS, entre 1990 et 1991. Effrayés par un environnement qui leur est hostile, les policiers prélèvent de façon arbitraire de jeunes passants sur lesquels ils se « défoulent ». Ainsi, Youssef, jeune vendeur de boissons dans une échoppe du quartier des Eucalyptus, est arrêté et torturé car il accompagne un « jeune barbu ». Peu pratiquant, désenchanté face à la classe politique, y compris islamiste, Youssef n'a de passion que pour le cinéma, de préférence américain, et le sport. Son arrestation suscite dans son quartier une indignation liée à l'injustice de cet acte, corroborant le discours des islamistes sur les pratiques arbitraires du régime :

« Ils m'ont attaché les mains derrière le dos et tous les policiers qui rentraient au poste me disaient : « Ah, tu es un ami des barbus, tiens ça ! » Ils m'ont frappé à coups de pieds, ils m'ont craché dessus. Pendant deux jours, j'ai rien eu à manger, je croyais qu'ils voulaient me tuer. Je savais même pas pourquoi. Ils m'ont rien dit, pour eux j'étais avec les

30. Selon un policier démissionnaire que nous avons interviewé en 1994, en activité dans la banlieue d'Alger jusqu'alors.



« barbus », alors ils me frappaient. Ils m'ont cassé l'arcade, je saignais, ils me disaient : « On va tous vous crever. » Ils m'ont relâché quand ma famille m'a retrouvé. » (Youssef, vendeur de boisson, 1993)

La pratique de la torture sur ces jeunes des classes populaires peu politisés accrédite le discours islamiste de délégitimation du pouvoir, sans pour autant faire de ceux-ci des militants islamistes. En fait, ce sera dans les bandes armées de quartier qui se créent à partir de 1993, où beaucoup se retrouvent, que leur volonté de revanche s'apparentera à des pratiques de *djihâd*. Entre temps, ils investissent leur espoir de vengeance dans les « moudjahidin » du MIA (Mouvement islamique armé) dirigé par le « lion de la montagne », Abdelkader Chébouti, « émir » de la première faction islamiste en lutte contre le régime.

L'attente du vengeur

L'interruption des élections en janvier 1992 et la politique de répression qui suit développent parmi des électeurs-sympathisants du FIS un sentiment de sympathie pour les « partisans du *djihâd* », – regroupés alors derrière le MIA. Pour les fidèles-militants, le régime dévoile son apostasie, alors que pour les sympathisants, il ne fait que préserver par la force ses privilèges. La crainte d'une insurrection des communes acquises au FIS entraîne le régime dans une stratégie d'occupation et de quadrillage de ces localités par les forces de sécurité. Les combattants du MIA, alors installés dans les localités avoisinant l'Atlas blidéen, lieux d'implantation de leurs maquis, se trouvent momentanément paralysés dans leurs déplacements. Ainsi, le « carrefour des quatre saisons » aux Eucalyptus, qui constitue la limite des wilayas d'Alger et de Blida et demeure un passage obligé en direction de Larba, village d'origine de « l'émir » du MIA en 1992-93, Abdelkader Chébouti, devient, en raison de sa position stratégique, un lieu d'affrontements quotidiens.

La rupture avec l'ordre légal

En 1992, l'absence de soulèvement généralisé des sympathisants islamistes laisse espérer au régime une victoire facile³¹. Les arrestations de militants et la dissolution du parti en mars « décapitent » le mouvement islamiste qui, toutefois, à la base, reste dans l'expectative. Néanmoins, les assassinats réguliers de policiers obligent ceux-ci à investir « le terrain ». L'insécurité et le soupçon se généralisent, les allégeances politiques se délitent sous le coup des appartenances de quartier. Les jeunes de ces localités sont dans un premier temps l'objet d'arrestations arbitraires, ils suspectent la présence d'indicateurs (*biyar*) parmi eux. Un des premiers assassinats « médiatisés » de femme a lieu aux Eucalyptus en avril 1993. Celle-ci, prénommée Karima et secrétaire au service des œuvres sociales et sportives de la direction générale de la Sûreté nationale, est abattue devant son domicile³², car accusée de délation par les sympathisants islamistes. Son assassinat cristallise deux attitudes dans le quartier, qui recourent l'opposition de deux générations. Pour les parents, l'assassinat d'une femme est inconcevable, inexcusable, totalement illégitime. Le discours des jeunes est à l'opposé : femme ou homme, toute menace doit être éliminée :

« Quoi ! ils voudraient qu'on pleure pour elle. Si tu les écoutes, Karima, elle était parfaite. A la mosquée, ils ont dit qu'elle travaillait pour la Sécurité militaire et qu'elle donnait des informations sur les moudjahidin. » (Mourad, diplômé au chômage, banlieue d'Alger, 1993).

Cet assassinat déclenche une véritable rupture chez les habitants du quartier. Pour les parents de nos interviewés, Karima grâce à son salaire faisait vivre sa famille : comment pouvait-on se dire « moudjahidin » et assassiner une jeune femme ? La condamnation de cet assassinat abondamment retransmise sur la chaîne de télévision s'inscrit dans une éthique où toute atteinte à la femme, symbolique ou physique, est inacceptable. Certains parents en dédui-

31. Voir l'interview accordée par un responsable militaire en exil au journal *Le Monde* (16 sept. 1994) où il affirme : « Tout au début, l'on a cru pouvoir gagner... ».

32. *El Watan*, 8 avril 1993.

sent que les « jeunes ne comprennent rien à la vie, croient n'importe qui, alors qu'à la télévision, on a vu les parents de Karima dire que leur fille était innocente. » Lorsque le présentateur du journal télévisé de vingt heures annonce cet assassinat et diffuse des reportages sur la réaction de la famille de celle-ci, les « vieux » sont bouleversés. Quant à Mourad, sympathisant de l'ex-FIS, sûr de ses sources, il rit et se moque de ses « vieux » qui s'émeuvent pour une fille et oublient la violence du gouvernement contre les islamistes et les jeunes suspectés de sympathie envers eux.

Cet exemple illustre que, pour des sympathisants islamistes, en 1993, la cause des « partisans du djihâd » est juste. Après une année de politique répressive, se dessine une rupture avec l'ordre légal – qui n'a pas encore toutefois pris la forme d'un projet révolutionnaire. Principales victimes des représailles des forces de sécurité, les jeunes désœuvrés demeurent dans l'attente d'un « sauveur ». Arrêtés et malmenés, ils espèrent paradoxalement comme Youssef et Abdallah quitter l'Algérie pour la France, mais des rumeurs circulent alors dans la commune, les jeunes gens des Eucalyptus pensent qu'ils sont fichés et qu'aucun visa ne peut leur être attribué : « Tu peux plus aller en France, souligne un des amis de Youssef, tu es condamné à rester ici maintenant » et un autre reprend : « Non, c'est pas ça, si tu as été arrêté, tu es fiché, tu peux plus avoir de visa pour la France. Ils travaillent ensemble maintenant, la France et l'Algérie. Toi maintenant Youssef, tu as été arrêté, tu peux dire au revoir la France ». Conscients qu'ils sont prisonniers de la guerre civile qui s'installe, ils s'en remettent à l'attente d'un vengeur.

Le champ politique se rétracte et émerge en conséquence de nouveaux acteurs dont la violence constitue le langage exclusif. Ce processus, la génération des parents qui ont connu la guerre de libération en pressent les effets. Là où les « vieux » parlent de jeunes qui tuent pour de l'argent, par jalousie ou folie, la jeune génération ne voit que des combattants sincères dans leur engagement. Alimentée par des sources d'information divergentes, « la génération 54 »³³ fait bloc derrière le discours officiel, cesse

33. « La génération 54 » représente les personnes marquées par la guerre de libération. Cette période devient le prisme avec lequel ils appréhendent leur environnement.

de fréquenter les « mosquées politiques » et perçoit les « partisans du *djihâd* » comme de simples terroristes. Les 20-30 ans, par honneur et allégeance, fréquentent les mosquées, bien que les forces de sécurité aient remporté « la bataille des mosquées » en 1992. Celles-ci demeurent des lieux d'information où le « moudjahid » fait figure de héros. Les adolescents, quant à eux, s'habituent à ce langage guerrier, développent l'art de l'esquive lors des accrochages, côtoient l'amère expérience des frères ou amis victimes de représailles mortelles. Au « moudjahid » idéalisé par leurs frères aînés, ils substituent la figure de « l'émir », chef de bande armée locale qui, à partir de la fin de l'année 1993, traduira violemment leur ressentiment.

La crainte d'une « guerre pire que contre la France »

Avant l'émergence des « émirs » de bandes armées, qui réduisent la portée de la violence à un territoire strictement circonscrit, celui de la localité, les représentations de l'action des moudjahidin avaient auprès de leurs sympathisants une envergure nationale, politique et religieuse. Le moudjahid représente tous les musulmans, « l'émir » ses seuls hommes. Ainsi, en 1993, Mourad accorde à l'action des moudjahidin du MIA une ambition de défenseurs des musulmans en Algérie :

« Non, les moudjahidin ne tuent que ceux qui sont contre l'islam. Tous ceux qui ont parlé contre l'islam, ils les tuent. A la grande manifestation obligatoire³⁴ (nommée ainsi en raison des conditions draconiennes imposées par l'État aux entreprises en vue de libérer les employés et les ouvriers, ainsi que les écoliers aux horaires de la manifestation) les journalistes ont demandé à un homme, non, à un âne : "Pourquoi tu es là ?" Il leur a dit : "Il faut combattre les terroristes." Tu sais où il est maintenant ? Les moudjahidin l'ont attrapé et ils l'ont tué. Pourquoi il se tait pas à la télévision ? Ils t'ont obligé à parler ! Dis-le, au lieu de dire n'importe quoi ! » (Mourad, diplômé au chômage, banlieue d'Alger, 1993).

34. Le 22 mars 1993, une marche « contre la violence et le terrorisme » à l'appel de l'UGTA et de plusieurs associations est organisée à Alger, et dans d'autres capitales régionales.

Le moudjahid apparaît sous deux registres : justicier auprès des « hittistes » maltraités par les forces de sécurité et défenseur de l'islam pour les militants, étudiants et diplômés sans emploi. Pour ces derniers, les moudjahidin combattent un État impie, dirigé par des athées communistes et francophones de surcroît. La connotation du terme « moudjahid » dans l'imaginaire des jeunes est liée à leur culture ainsi qu'à leur appartenance sociale. Pour certains, la portée religieuse du terme est occultée au bénéfice du comportement guerrier, les moyens du moudjahid fascinent davantage que son objectif : l'instauration d'un État islamique. Alors que, pour la génération des parents, ces représentations sont incompréhensibles. Qualifier l'État algérien d'impie est aberrant, francophone sans doute, mais, précise le père d'un de nos jeunes interlocuteurs : « Il est francophone comme tous les vieux, moi aussi je suis francophone. » Dès lors, pour sa femme, les événements actuels, qu'elle nomme « la révolution de Madani », s'apparentent à une crise de la jeunesse, à un problème générationnel. Dans ce conflit, les parents se sentent exclus, marginalisés par des jeunes auxquels ils reprochent de plonger le pays dans une guerre « pire que la guerre contre la France ». La réislamisation de la société par les militants issus de milieux culturellement aisés, éduqués et détenteurs d'un discours islamiste qui leur est incompréhensible, les désespère. Ils pressentent chez leurs « enfants », militants ou sympathisants du FIS, ce « désir de dissidence »³⁵ contre le régime, dont la violence délégitime leurs arguments. La crainte de la guerre civile hante dès 1993 les parents de nos interviewés car ils perçoivent, dans la formation du conflit entre les moudjahidin et le régime, l'occasion d'un règlement de comptes généralisé dans une commune minée par des contentieux économiques et sociaux. Instruits par la guerre de libération, ils savent que la guerre peut masquer un grand nombre de crimes commis pour des motifs autres que politiques. Toutefois, pour leur progéniture, les « ailleurs » de référence sont d'abord saisis dans l'actualité immédiate, avant de se trouver dans l'histoire.

35. Expression de C. Geffray, *La cause des armes au Mozambique*, op. cit., p. 77.

Les « ailleurs » de référence

Hama et les « territoires occupés »

En 1993, si le sens attribué au terme moudjahid dénote des appartenances sociales différentes parmi les sympathisants du FIS, les « ailleurs » de référence contribuent à une meilleure compréhension de leur imaginaire politique. L'élaboration de situations comparables à celle qu'ils estiment être la leur se nourrit de représentations « médiatiques » et livresques. L'expérience directe d'une situation de violence est absente, hormis pour la génération des parents pour qui la guerre de libération constitue un point de repère et de comparaison permanent. Pour les jeunes sympathisants du FIS, la violence que connaît leur quartier aux Eucalyptus est comparable à celle de la ville de Hama en Syrie³⁶, qui symbolise le martyre de la Cause islamiste infligé par la puissance de l'État « impie » :

« Ils vont nous raser comme ce juif d'Assad à Hama. Tu sais, à Hama, dans cette ville, ils ont tué tous les musulmans avec des chars, des avions, des hélicoptères. Ils ont rasé la ville, aujourd'hui encore tu peux voir les restes. Ils vont nous faire pareil un jour ici. » (Farid, chômeur, banlieue d'Alger, 1993).

Le survol des Eucalyptus par des hélicoptères de l'armée de l'air algérienne se dirigeant vers les massifs montagneux de Mef-tah, lieu d'implantation de maquis du MIA en 1993, n'est pas pour rien dans la comparaison avec la ville syrienne. On craint que la répression ne provienne du « ciel » et ne s'abatte indistinctement sur la commune. Toutefois, au quotidien, la situation est comparable aux reportages télévisés diffusés sur les « territoires occupés » par Israël. Au couvre-feu et à la hantise d'être arrêté à la mosquée se joint le dynamitage de maisons-repaires de commandos islamistes :

36. Voir M. Seurat, « L'État de barbarie : Syrie, 1979-82 » et « Terrorisme d'État, terrorisme contre l'État », *Esprit*, novembre 1983 et octobre 1984.

« C'est la Palestine, c'est la Palestine ici mon ami. Ils ont tout bouclé, on peut plus sortir ni rentrer dans le quartier. » (Abdallah, vendeur, banlieue d'Alger, 1993).

A chaque assassinat, le quartier est occupé momentanément par les forces de sécurité, qui pénètrent à l'intérieur des maisons suspectes et interdisent tout déplacement. Aux « communistes » et « francophones » comme ennemis des islamistes s'ajoutent les « juifs » ; le régime est alors comparé au gouvernement israélien dans sa lutte contre les « Arabes ». De telles comparaisons visent à approfondir la délégitimation du pouvoir issu de l'interruption des élections en 1992. Pour les islamistes, la lutte contre l'État hébreu demeure un legs du discours nationaliste arabe et la mobilisation autour des mots d'ordre belliqueux contre « Tel-Aviv » suscite toujours de l'enthousiasme. L'espoir des responsables du FIS, après l'interruption du processus électoral, était-il de parvenir à une mobilisation comparable à celle survenue lors de la guerre du Golfe³⁷, d'associer, dans l'imaginaire des électeurs-sympathisants, l'État hébreu, l'État syrien et l'État algérien, en escomptant que ce dernier serait ainsi l'objet d'une contestation généralisée ? Toujours est-il que cela n'a pas « pris ». Très vite, la comparaison des méthodes et des pratiques du pouvoir algérien s'est reportée sur un exemple plus classique en Algérie : la France coloniale.

La réactualisation de la période coloniale

Bien qu'aucun de nos jeunes interviewés n'ait connu la période coloniale, elle est abondamment citée. S'agit-il d'un legs des programmes scolaires, voire de façon plus générale, de l'abondance des critiques contre la France coloniale dans les discours et la presse ? Les multiples reportages télévisés sur la guerre d'Algérie (1954-62) avec leur cortège d'arrestations, fouilles, accrochages et attentats trouvent leur correspondance avec la situation présente. C'est à partir du dynamitage d'une maison au lieu-dit « La

37. Le 18 janvier 1991, une manifestation de combattants volontaires dans les troupes irakiennes se déroule à Alger à l'initiative des islamistes. Voir Franck Frégosi, « Fondamentalisme islamique et relations internationales : le cas du FIS », *op. cit.*, p. 35.

Montagne » à El Harrach, où six « terroristes » se sont réfugiés, que la comparaison avec la France coloniale émerge pour la première fois dans notre échantillon. Elle est formulée en 1993 par Mourad, diplômé au chômage. Terrorisés par le fracas des automitrailleuses, puis les tirs de RPG par les forces de sécurité en direction de la maison-repaire des « terroristes », les commerçants et passants fuient, en prenant soin toutefois de remballer leurs marchandises. Une jeune femme voilée hurle après chaque tir de roquettes : « Ce sont nos lions là-bas » en désignant les islamistes retranchés dans la maison et un homme reprend à plusieurs reprises : « *Allahou akbar* », au milieu de la panique générale. En 1993, la population n'est pas habituée à un tel degré de violence ; son comportement sera tout autre en 1994-95 : rodée à l'esquive et à la fuite, elle fera alors preuve d'un sang-froid et de réflexes de survie bien acquis. Pour Mourad et son compagnon, c'est la joie, une telle résistance en plein Alger, l'événement est inimaginable. A son domicile, il raconte comment les « moudjahidin sont accrochés à "La Montagne", à la roquette ». Il est impatient de voir le journal de vingt heures pour vérifier si « au moins ils parlent de cet accrochage ». Le flash annonce alors que les forces mixtes militaro-policières ont neutralisé trois terroristes qui avaient pris en otage une femme et deux enfants. Pour Mourad, « les otages, c'est de la propagande », cela veut dire que « les militaires ont fait trois pertes chez les civils » et qu'« ils accusent les moudjahidin ». Déçu par l'absence d'images et le commentaire laconique, il décide, le lendemain dans la matinée, de vérifier où en est la situation. A El Harrach, c'est l'étonnement, une foule de passants regarde depuis le pont dit « de la Briquetterie » (une usine de briques en ruines est à proximité), le spectacle de « La Montagne ». L'accrochage se poursuit, le quartier est bouclé, Mourad est ravi : « Regarde, je savais qu'ils mentaient, ils ont neutralisé rien du tout ». Il demande à son voisin ce qui se passe : « Les moudjahidin, répond celui-ci, sont dans une maison, ils arrivent pas à les faire sortir. » Il est heureux, un accrochage de 24 heures ! Il bénit le ciel : « C'est pas croyable avec des roquettes, des autos-mitrailleuses, ils arrivent pas à les avoir. » Ravi, il rentre dans son quartier et attend avec impatience le flash de vingt heures, en compagnie de toute la famille. Le journal commence dans un profond silence, c'est une immense

déception, le commentaire du présentateur se déroule sur fonds d'images : une maison est dynamitée, celle où les « terroristes » étaient réfugiés.

Des insultes sur le régime, l'armée, les juifs fusent de tous les membres de la famille, excepté du père. Mourad en colère, éclate :

« C'est pas croyable, tu as vu comme ils font, c'est comme les Français maintenant, ils font comme les Français. C'est pas croyable, ils font ça et après ils disent qu'ils sont musulmans, qu'ils respectent les droits de l'homme. Le ministre, il a dit : « l'Algérie respecte les droits de l'homme. » Soi-disant, c'est un pays des droits de l'homme. Ils nous font comme les Français, regarde bien papa qui sont les terroristes. » (Mourad, diplômé au chômage, 1993).

Le dynamitage de la maison-repaire des « terroristes » est un électrochoc pour Mourad, cette méthode réactualise les représentations des pratiques des forces de sécurité de l'État hébreu et les images de « la bataille d'Alger » en 1957. La réaction ombreuse de Mourad est aussi la fin d'une espérance, les moudjahidin ne sont pas les plus forts. Leur résistance a fait naître une attente, brisée par la suprématie des forces de sécurité. Comme la veille, Mourad décide de se rendre au quartier de « La Montagne », travail de deuil, il doit apaiser sa révolte. En compagnie d'un de ses amis de ce quartier, il reste stupéfait, les forces de sécurité ont totalement disparu et ont fait place à une foule de gens sur les décombres. Ils ramassent et stockent les objets encore utilisables afin de les restituer à la famille qui occupe la maison, dynamitée à défaut de déloger les « terroristes ». Une collecte sera organisée pour la famille. En 1994, des rumeurs diront qu'un des « émirs » d'El Harrach a généreusement indemnisé cette famille proche de celle d'Ali Benhadj.

« Les Eucalyptus, c'est comme Chicago ou la Sicile. »

Les comparaisons de la situation présente avec les « territoires occupés », la France coloniale ou Hama ne sont pas les seules. Elles sont surtout des représentations de sympathisants islamistes, qui reflètent leur lecture du conflit. En ce sens, elles manifestent,

sinon un engagement formel dans le camp des moudjahidin, du moins l'approbation de leurs méthodes d'action. Pour d'autres, abstentionnistes durant le processus électoral (1990-1991) et peu intéressés par l'activité politique, les références les plus parlantes viennent de la Sicile et de Chicago³⁸, véhiculées par les feuilletons télévisés américains sur la mafia et ses méthodes d'action. Dans ce type de comparaison, moudjahidin et forces de sécurité sont regroupés sous le même qualificatif, celui de « bandits ». La figure du policier corrompu par la mafia dans les « séries » américaines (le film « Le Parrain » en est un exemple) a son pendant en Algérie et particulièrement dans ces localités. L'identification des protagonistes est, dès 1992-93, ambiguë, l'insécurité provient tant des « voleurs », des « bandits », des « islamistes » que des « policiers », tous prospérant dans la terreur :

« Tu sais plus, tu comprends plus, il y a les voleurs maintenant, les bandits aussi. Ils ont trouvé l'occasion de travailler tranquillement. C'est rempli de voleurs dans le quartier, je t'assure, au travail, tu laisses quelque chose une minute, tu reviens, elle a disparu. Il y a plus de policiers, il y a plus personne pour s'occuper d'eux, ils ont les mains libres. Ici, c'est devenu pire que Chicago maintenant. » (Karim, journalier dans la maçonnerie, banlieue d'Alger, 1993).

Les policiers qui, en 1992-1993, faisaient office d'« appât »³⁹ sont toujours présents, mais plus en tenue; ils ne sont plus chargés du maintien de l'ordre mais font davantage du renseignement (« *biyar* », indicateurs). Crimes politiques, violence sociale, criminalité économique sont devenus une part de la vie quotidienne dans ces localités. Pour ceux qui, comme Karim, sont « partisans de la

38. La comparaison avec Chicago était déjà présente du temps de l'OAS en 1961 : « Les semaines qui précèdent le cessez-le-feu renforcent la similitude entre Alger et Chicago » écrit A. M. Duranton-Crabol, in *Le Temps de l'OAS*. Bruxelles : Complexe, 1995, p. 150.

39. Les policiers sont parfois utilisés comme des appâts par le GIS (Groupe d'intervention et de surveillance), unité spéciale chargée de la lutte antiterroriste, qualifiés de « ninjas », en raison de leur visage dissimulé par une cagoule. Des policiers sont « placés » dans des quartiers connus pour la présence de « partisans du *djihad* », les hommes du GIS embusqués à proximité attendent que ces derniers se manifestent en attaquant les policiers en fonction, et les neutralisent.

tranquillité », tous les protagonistes en présence se valent, à l'image d'une Sicile imaginaire où hommes politiques, policiers, délinquants et mafieux se côtoient et prospèrent sur le même terrain.

L'incompréhension face au refus de l'armée de pactiser avec le FIS

L'engagement de l'armée dans la politique de répression à partir de 1993 suscite de l'amertume et de la tristesse parmi les sympathisants de l'ex-FIS. Ils prennent acte que l'ANP (Armée nationale populaire) se refuse à pactiser avec le FIS, en dépit de son incapacité à juguler la violence islamiste. Leur rejet de la classe politique algérienne ne s'étendait pas, paradoxalement, à cette institution, pourtant en charge de la gestion du pays depuis l'indépendance⁴⁰. Rarement leur discours s'en prenait aux personnels militaires. Si, parmi les responsables islamistes, une telle attitude relevait du calcul, afin de ménager l'acteur principal du pouvoir, pour les sympathisants qui n'étaient soumis à aucune contrainte politique et habitués à laisser librement leur pensée s'exprimer, très peu de critiques avaient pour cible l'ANP. Celle-ci demeurerait même, jusqu'en 1993, perçue comme un éventuel partenaire de l'ex-FIS en cas d'accession au pouvoir. Leur haine se cristallisait jusqu'alors sur le parti FLN, symbole du népotisme et de la « *hogra* » (mépris) à leur encontre : celui-ci, avec le parti communiste (Tahadi), étaient selon eux, les principaux responsables de la situation qu'ils vivaient. Aussi escomptaient-ils qu'au vu du succès électoral du FIS, l'armée mettrait un terme à son partenariat avec le FLN et gérerait le pays avec le vainqueur politique :

« Ca fait mal au cœur, je te jure, je comprends pas pourquoi les militaires défendent les communistes. Mais qu'ils les laissent mourir ou partir en France s'ils veulent vivre comme des « *kuffars* » (infidèles). Je comprends pas pourquoi l'armée elle est pas avec le FIS. Le FIS, c'est le peuple, l'armée elle doit être

40. Voir in A. Yefsah, *Le processus de légitimation du pouvoir militaire et la constitution de l'État en Algérie*. Paris : Anthropos, 1982, 201 p., le chapitre : « Constitution d'un groupe social hégémonique : l'armée ».

avec le peuple. Même s'il y a quelques militaires avec nous, c'est vrai, mais pas tous. » (Étudiant, banlieue d'Alger, 1993).

Comme dans la théorie des cycles d'Ibn Khaldoun⁴¹, les islamistes algériens sont persuadés que le temps du FLN est révolu au profit de celui du FIS. L'armée se doit donc de prendre acte que le « peuple » ne s'identifie plus à l'ancien parti unique mais au leur et qu'à ce titre son refus de pactiser avec cette nouvelle force politique relève de l'illogisme. L'engagement de l'armée dans la politique de répression déplace l'ennemi : la classe politique cesse d'être la cible verbale des islamistes pour faire place à l'armée. Pour l'armée, pactiser avec le FIS aurait été d'un coût supérieur à la politique d'éradication des islamistes, pour des raisons qu'explique J. Leca : « Si les parties ne se sentent pas trop vulnérables, elles peuvent accepter un pacte garantissant que quelque chose ne leur arrivera pas. Si l'une d'entre elles se juge toute-puissante, elle n'envisagera pas de pacte; inversement, si toutes se sentent entièrement vulnérables, le pacte est également improbable puisque la défiance mutuelle sera plus forte que la disposition à laisser l'autre (ou les autres) contrôler des ressources significatives. Dans le premier cas, la faible probabilité du pacte est due à l'assomption qu'il rapportera moins que la tentative de réprimer ou de détruire l'ennemi (bénéfice insuffisant); dans le second, il est assuré que le compromis signifie en fait la très haute probabilité d'un résultat insupportable (coût excessif) »⁴². La certitude qu'un pacte avec le FIS conduirait à la « dictature »⁴³ place l'armée dans une situation d'insensibilité au

41. « L'État parcourt, dans la théorie des cycles d'Ibn Khaldoun, un cycle de trois phases : jeunesse, quand les groupes formant l'élite se partagent également le pouvoir, maturité quand l'un des groupes se débarrasse des autres et, fort de ses clients affranchis, monopolise autorité, richesses et hommes, vieillesse quand la *asabiya* (l'esprit de groupe) se dissout, quand la rigueur originelle se perd au milieu du luxe et du raffinement, quand l'État devient la propriété des préteurs », A. Laroui, *Islam et modernité*. Paris : La Découverte, 1986, p. 115.

42. J. Leca, « La démocratisation dans le monde arabe : incertitude, vulnérabilité et légitimité », in G. Salamé (dir.), *Démocraties sans démocrates*, op. cit., p. 42.

43. « Démocratie ne signifie pas anarchie, liberté d'expression ne peut être synonyme de violence et d'intimidation, il serait intolérable que des hommes, arrivant au pouvoir par la démocratie, nous mènent à la dictature », écrit le général K. Nezzar, *El Moudjahid*, 15 mars 1990.

risque. Or, l'absence d'accord islamo-militaire contre les autres formations politiques (FLN et FFS principalement) accroîtra l'audience des maquisards du MIA, entrés en guerre contre les forces de sécurité.

Le maquis : pôle de la résistance armée

Le temps du djihâd

Décus par le choix de l'armée de combattre les islamistes plutôt que de gouverner avec eux, les sympathisants s'en remettent à Abdelkader Chébouti, « émir » du MIA (Mouvement islamique armé). Celui-ci fait figure de héros pour ceux qui trouvent en lui un défenseur ou un justicier par « haine » contre les pratiques autoritaires des forces de sécurité. Dans l'imaginaire politique, le « *liwa* » (général) Chébouti est le moudjahid par excellence, il est le bon « général » par rapport aux « mauvais » généraux de l'ANP, la fascination qu'il exerce est proportionnelle au désespoir de ses admirateurs. Pourquoi A. Chébouti ? Le charisme de « l'émir » du MIA compte pour peu dans cette relation : marginalisé durant le processus électoral, ses supporters n'ont souvenir d'aucune de ses interventions, si ce n'est celle où il pronostiquait l'interruption des élections législatives par l'armée en cas de victoire du FIS. Qualifié de visionnaire, à l'instar d'Ali Benhadj, A. Chébouti a pris une dimension de héros grâce à la politique répressive qui a projeté les maltraités, blessés et humiliés par les forces de l'ordre dans l'orbite de son mouvement. Il attire aussi les jeunes désireux de combattre le régime ou de trouver dans les maquis une protection contre l'arbitraire des forces de sécurité :

« Ça ne durera pas, Chébouti il va descendre de la Montagne avec ses moudjahidin et je te jure il va tous les tuer. Il faut pas croire ce qu'ils disent en France : « Ce sont des terroristes ». Ils reprennent ce que nos journalistes disent. Chébouti c'est un général, il a des hommes, des vrais soldats, des moudjahidin et il y en a de plus en plus des jeunes qui veulent aller à la Montagne. » (Abdallah, vendeur de journaux, banlieue d'Alger, 1993).

Beaucoup de ces jeunes sont refusés dans les maquis, par manque de place, car la logistique du mouvement n'est pas adaptée. Le MIA néanmoins constitue entre 1992 et 1993 la seule organisation d'opposition militaire présente dans la Mitidja. Aussi tous les assassinats, attentats et autres actions de guérilla lui sont-ils attribués. Les hommes du « lion de la montagne » apparaissent comme dotés du don d'ubiquité.

En fait, après la dissolution du FIS en mars 1992, l'encadrement de ses électeurs se trouve extrêmement affaibli. Dans le champ islamiste algérien, différents groupes armés étaient en compétition dès 1990-91. Ainsi, les groupuscules *Takfir wa el Hijra*⁴⁴, liés à la mosquée « Kaboul » de Belcourt à Alger, « Les brigades de Jérusalem » (*Kataeb el Qods*) ou encore le Hezbollah algérien (créé en mars 1990), étaient en concurrence directe pour le monopole du *djihâd* avec le MIA. Le MIA, tout en désapprouvant le processus électoral, se tenait prêt au *djihâd* en cas d'intervention de l'armée pour empêcher une victoire du FIS aux élections législatives. Partis trop tôt dans la voie du *djihâd*, ces groupuscules sont les premiers à être l'objet de la répression. Leur démantèlement est imputé par leurs admirateurs aux responsables politiques du FIS, qui craignent que l'engagement dans la lutte armée ne compromette le déroulement du processus électoral en donnant prétexte à l'intervention des militaires :

« Hachani⁴⁵, c'est un connard, il s'est fait manipuler et c'est à cause de lui que les « Afghans » ont été arrêtés. Tous ceux qui étaient contre les élections mais pour le *djihâd* ont été arrêtés ou

44. Le groupuscule *Takfir wa Hijra*, dit « les Afghans », est responsable de l'attaque du poste frontalier de Guemmar, à la frontière tunisienne, en novembre 1991, acte qui fera dire au Premier ministre, A. Ghazali : « Une fois arrivé au pouvoir, Hitler a brûlé le Reichstag. Nous avons eu les événements de Guemmar où des Algériens ont été assassinés et massacrés », interview à *La Libre Belgique*, 21 janvier 1992.

45. Membre du Conseil du FIS, A. Hachani est promu, à la suite de l'arrestation de A. Madani et A. Benhadj, responsable de la commission des affaires politiques du parti. A la suite du Congrès de Batna en juillet 1991, il parvient à accroître son influence sur les instances dirigeantes du parti, qu'il convainc de participer aux élections législatives prévues en décembre 1991. Il est arrêté en octobre 1991 et demeure incarcéré sans jugement à la prison de Serkaji à Alger. Il est libéré en juillet 1997.

assassinés à cause de lui. Quand ils ont arrêté Madani et Benhadj (juin 1991), les « Afghans » ont dit : « Il faut faire le *djihâd* ». Lui, il leur a dit d'attendre. L'armée, aussitôt, elle est venue à la mosquée et elle les a tous arrêtés ou tués. Quelques-uns, ceux qui avaient rejoint le MIA, sont encore en vie. » (Mourad, diplômé au chômage, banlieue d'Alger, 1994).

Les groupuscules qui anticipent le *djihâd*, tel *Takfir wa Hijra*, sont neutralisés en 1992 et 1993. Le FIS dissous, ses militants incarcérés, ses électeurs-sympathisants sous contrôle, le pouvoir estime qu'il n'a plus qu'à parachever le démantèlement des groupuscules connus et fichés, adeptes de la violence. Dès lors, les électeurs-sympathisants du FIS se trouvent démunis de tout encadrement, réduits à affronter les problèmes de leur vie quotidienne sans intermédiaire politique capable de les atténuer. C'est dans ce contexte que le MIA, seul rescapé de la politique répressive entreprise dès 1992, incarne à leurs yeux une forme de résistance construite et rationnelle. D'autant qu'en installant ses maquis dans les proches montagnes de l'Algérois (Chrêa, Atlas blidéen), il réactualise la carte de la résistance menée pendant la période coloniale par les « chevaliers des crêtes »⁴⁶. Le MIA représente en 1992-1993 le pôle vers lequel tous les mécontents prêts à l'action peuvent s'orienter :

« Ça s'arrêtera qu'avec leur défaite. Tu sais pourquoi ils vont perdre ? Eux, ils se battent pourquoi les militaires ? Pour des voitures, des maisons, mais maintenant ils voient qu'ils ne peuvent plus profiter tranquillement. Avec Chébouti, ils comprennent que la justice, elle arrive, l'heure des comptes est venue. Parce que les jeunes eux, les moudjahidin, ils se battent pas pour une voiture, ils se battent pour la justice et parce qu'ils ont la Foi, alors ils vaincront. » (Wahab, jeune commerçant, banlieue d'Alger, 1993).

46. Abdelkader Djeghloul souligne comment se chevauchent en Algérie le personnage du « résistant » et celui du « hors-la-loi » ; il est qualifié dans la poésie de « chevalier des crêtes » : « Le thème des hors-la-loi tient une place importante dans les répertoires poétiques régionaux. Le hors-la-loi, c'est d'abord celui qui a osé se lever et mourir, celui qui a relevé l'affront fait à la communauté. Il est l'anti-État, mais aussi le contre-État, le "sultan", le "lion" ». *Éléments d'histoire culturelle algérienne*. Alger : Enal, 1984, p. 185.

Les hommes de A. Chébouti sont parés de toutes les vertus et s'opposent aux militaires « avides de biens matériels ». Convaincus que les moudjahidin sont plus motivés et efficaces que les soldats, de nombreux sympathisants-électeurs du FIS considèrent la victoire comme proche à la fin de l'année 1993. Défendre sa maison, c'est-à-dire sa famille et ses ressources, semble de peu de poids face à l'ardeur religieuse. Une telle analyse, comme nous le verrons par la suite, relève davantage des fantasmes des électeurs-sympathisants du FIS que d'une appréciation réaliste de la situation. Le MIA est, pour ces sympathisants, promis à un destin glorieux. Le discours sur les capacités militaires des moudjahidin est élogieux, la rumeur leur accorde de multiples qualités, ils s'en remettent aussi à des comptes rendus de journalistes étrangers pour confirmer ces présupposés :

« Chébouti avec ses 2 000 hommes à la montagne, il est imprenable. Une journaliste allemande, elle est venue le rencontrer, les moudjahidin l'attendaient à l'aéroport et ils l'ont amenée dans les montagnes. Elle a dit, après, qu'elle a vu une armée avec des chars, des soldats et qu'ils s'entraînaient comme des militaires. » (Omar, étudiant, banlieue d'Alger, 1993).

Dans ce milieu, en 1993, la certitude que le « lion de la montagne » vaincra est totale. Elle compense l'échec du FIS à gérer ses rapports avec le régime. Pour les sympathisants-électeurs, il apparaît comme inconcevable qu'un parti politique qui a mobilisé environ trois millions de votants puisse être dissous sans que cela ne bouleverse le pouvoir. Selon eux, le potentiel islamiste en Algérie a été très mal utilisé par les cadres du mouvement; la fascination pour les organisations militaro-religieuses se renforce de l'idée qu'elles sauront beaucoup mieux quoi en faire :

« Chébouti, il leur a dit de ne pas participer aux élections, d'abord parce que dans l'islam, il n'y a pas d'élections. Nous, on a notre propre système, il est total, l'islam n'a pas besoin d'élections pour représenter le pouvoir. Chébouti, il a dit à Madani et à Benhadj : « Les élections, c'est un piège. » Il connaissait déjà ce gouvernement, il était avec Bouyali. Ils avaient dit : « L'État islamique, il se fera en chassant les communistes, avec la volonté

de Dieu. » Benhadj, il lui a dit : « On va jouer à leur démocratie et on va leur montrer que l'islam gagne toujours. » Mais Chébouti et les moudjahidin n'ont pas voté, ils savaient que c'était un piège des communistes. » (Omar, étudiant, banlieue d'Alger, 1993).

Les « guerriers de l'islam » bénéficient d'un préjugé favorable et sont décrits en termes aussi vertueux que les « élus du FIS » deux ans auparavant. Le MIA est le héros des adolescents de quartier, témoins de la violence des forces de sécurité. Peu à peu, ses combattants imprègnent leur imaginaire, distillent des codes d'honneur dans les relations, valorisent la violence et créent une identité : le moudjahid. La socialisation entreprise par le MIA fera effet, même après son élimination du champ du djihâd, sur les multiples groupes armés formés alors de jeunes gens fascinés durant leur adolescence par le « Lion de la montagne ».

3

L'avènement de la guerre

Dès 1993, la stratégie du régime est mise en échec : la décapitation de la direction de l'ex-FIS et la politique d'intimidation contre les sympathisants de ce parti n'aboutissent pas à la soumission des islamistes. Certaines communes du Grand Alger entrent peu à peu dans un processus de guérilla urbaine, où agissent aussi bien des commandos du MIA que des bandes armées locales. Deux nouvelles factions islamistes émergent, le GIA (Groupelement islamique armé)¹ et le MEI (Mouvement islamique armé). Toutefois, en 1993, le MIA reste le label le plus prestigieux parmi les sympathisants de l'ex-FIS, son « émir » A. Chébouti est toujours le « Lion de la montagne ». Aux Eucalyptus, Chararba, El Harrach et Baraki, la guerre contre le régime haï est décrétée par des jeunes gens, islamistes ou non, qui demeurent convaincus que son effondrement relève du possible.

Quant aux factions islamistes (MIA, GIA, MEI, en 1993), l'absence d'insurrection du « peuple » contre le régime les convainc qu'une politique de guerre ne se mène pas à partir des sentiments spontanés des populations. C'est pourquoi elles

1. Le monopole d'Abdelkader Chébouti sur la direction du *djihâd* est contesté par des responsables du MIA comme Abdelhak Layada qui crée le Groupement islamique armé (GIA), lequel s'illustre à la fin de l'année 1993 avec la prise d'otages à l'Ambassade de France. Saïd Makhoulfi crée le Mouvement islamique armé (MEI) en raison de divergences sur la stratégie militaire à adopter contre le régime. Le chapitre 2 de la troisième partie analyse la formation de la guérilla et ses mutations.

établissent des procédures de recrutement afin de consolider leur organisation militaro-islamiste. Installées à proximité des communes du Grand Alger, dans les maquis de l'Atlas blidéen, elles transforment les localités les plus proches en champs de bataille, très souvent à leur avantage. Les populations reconnaissent la légitimité de leur combat et leur accordent le soutien nécessaire. Afin de remédier à cette situation, le pouvoir, dirigé par une nouvelle équipe de responsables militaires², entreprend la formation d'un corps armé spécialisé dans la lutte anti-guérilla. Celui-ci entre en action en avril 1993, ses 15 000 hommes investissent les communes du Grand Alger afin de déloger les groupes armés des différentes factions³ : le régime se lance dans une politique de reconquête de son territoire et des populations dissidentes afin d'expulser les combattants islamistes des zones urbaines de la capitale.

Le contrôle des communes islamistes devient un enjeu militaire et politique : leur proximité avec le centre d'Alger constitue pour le régime une menace permanente, avec la crainte qu'elles ne deviennent le sanctuaire des factions islamistes. Pour celles-ci, les communes forment un capital de guerre à protéger, c'est dans leurs populations qu'elles puisent leurs combattants et leurs principales ressources économiques. Comme elles bénéficient d'un capital de sympathie élevé en raison de la légitimité de leur combat, elles parviennent sans difficulté majeure à tisser des réseaux

2. En juillet 1993, le général Liamine Zéroual devient ministre de la Défense, alors que le général M. Lamari succède à Abdelmalek Guenaiza à la tête de l'état-major de l'armée. Sont promus au grade de général-major : Mohamed Ghenim, secrétaire général du ministère de la Défense, Mediène dit Tawfik, chef du département Renseignement et Sécurité, Mohamed Touati et Taghit Abdelmajid, conseillers du ministre de la Défense. *Marchés Tropicaux*, 9 juillet 1993.

3. Trois divisions formées de quelque quinze mille hommes vont stationner dans la région d'Alger. Les quartiers de Baraki, de Chararba et des Eucalyptus avaient été passés au peigne fin par les services de sécurité et un communiqué de la gendarmerie précisait qu'il s'agissait d'une « action combinée des forces de la gendarmerie, de l'armée et de la police, dans le cadre de nouvelles méthodes de lutte antiterroriste ». « Le départ de cette opération depuis les « repaires » de Baraki et des Eucalyptus est significatif du rôle que jouent ces quartiers dans l'activité subversive. C'est aux Eucalyptus en effet qu'ont été commis les attentats individuels les plus meurtriers » écrit le journal *Liberté*, 27 avril 1993. Le chap. 3 de la troisième partie analyse la formation de « ces nouvelles méthodes de lutte antiterroriste. »

logistiques soutenant leur guérilla. Face à cette situation défavorable, la nouvelle équipe militaire choisit une politique d'isolement de ces communes. Une nouvelle caserne est érigée dans la banlieue Sud-Est afin de soutenir l'effort de guerre. Dans les municipalités où vivent les groupes armés islamistes, le régime « abandonne » les populations locales à leur sort; se développe alors un sentiment d'insécurité né de la présence des multiples acteurs usant de la violence (voleurs, délinquants, groupes armés islamistes, commandos du MIA, indicateurs etc.).

La politique du chaos

L'accroissement de la délinquance

Les communes des Eucalyptus et de Chararba illustrent la stratégie du régime : elles passent de l'euphorie sous les élus du FIS à « l'enfer » de la guerre civile. La dissolution des conseils municipaux dirigés par le FIS met aussi un terme à l'activité des militants islamistes dans leur travail de contrôle social et de prévention de la délinquance. L'ordre islamiste cesse d'y régner et, dès 1993, les petits commerçants se plaignent à nouveau de vols. A cet inconvénient s'ajoute le racket des militaires stationnés à proximité. Convaincus d'être en terrain ennemi, ceux-ci font payer les risques qu'ils encourent à la population par des prélèvements directs de marchandises :

« Chaque semaine, un officier venait avec ses hommes, il me demandait trois, quatre, cinq kilos de viande. Et attention si tu lui dis quelque chose, il t'en prend plus. Mais j'avais un ami, un officier dans l'aviation, je lui avais dit au téléphone que Untel, il me volait chaque semaine. Un jour, il est arrivé, il s'est caché sur le côté; les autres sont venus et m'ont demandé de la viande, j'ai dit : « non ». L'officier, il a commencé à m'insulter, mon ami est sorti et il lui a dit : « T'as pas honte ? » et il lui a mis une gifle et il a dit à ses hommes de le ramener. » (Boucher, banlieue d'Alger, 1993).

L'arrivée des militaires dans la commune constitue une charge pour les populations locales qui doivent subvenir à leurs besoins. Mais, c'est surtout la crainte d'être vu dans ces moments par des indicateurs des groupes armés qui terrorise les victimes de ce racket, car alors, à l'instar de ce boucher, elles apparaissent comme des complices des forces de sécurité : outre qu'elles les nourrissent, elles sont suspectées de fournir des renseignements. Le prélèvement de marchandises par les militaires vise à impliquer ces acteurs économiques locaux qui, du fait de leur profession, sont aussi en relation avec les groupes armés qu'ils alimentent également. Effectuée en plein jour, la visite de soldats chez un commerçant constitue un prélude à son assassinat par les groupes armés islamistes. A ce risque mortel s'ajoutent d'autres épreuves comme l'omniprésence des délinquants. Depuis l'interruption du processus électoral en décembre 1991, ceux-ci sont devenus des acteurs à part entière de la guérilla urbaine. Tantôt qualifiés par les sympathisants islamistes d'indicateurs de la police, ils sont tantôt stigmatisés par les ennemis des islamistes comme leurs alliés. A vrai dire, ils agissent pour leur propre compte, collaborant dans les communes de la Mitidja avec l'armée ou les groupes armés en fonction du rapport de forces local. La représentation que les sympathisants islamistes s'en font a toutefois évolué depuis 1992 où ils étaient considérés comme une arme de guerre dans les mains du régime à la suite de la libération de nombreux prisonniers de droit commun. Celle-ci était supposée répandre un sentiment d'insécurité parmi les populations afin qu'elles prennent conscience de la nécessité de soutenir les forces de sécurité, seules à même de restaurer l'ordre. En laissant les délinquants agir à leur guise, le régime espérait susciter parmi les populations des communes islamistes un début de collaboration :

« Les voleurs, il y en a de partout. Tu vas voir, ils volent devant toi, personne ne viendra dire quelque chose, c'est normal maintenant, il n'y a plus de policiers, tu dois te débrouiller, les voleurs ils s'enrichissent en ce moment, ils peuvent se permettre tout, rien n'est interdit pour eux. Le gouvernement, il a fait exprès, je t'assure. Ils ont libéré 6 000 prisonniers, des voleurs, des bandits, de tout, des prisons pour mettre à la place des moudjahidin. Maintenant, tout Alger est rempli de voleurs, pas seulement ici. Et, si tu vas voir un policier et tu lui dis : « On m'a volé ma

voiture », il te répond : « Vous vouliez les barbus (*sahb el ihya*), débrouillez-vous maintenant ! » (Mourad, chômeur, diplômé d'un institut de technologie, banlieue d'Alger 1993).

Cette situation marquée par l'insécurité contraste, pour les sympathisants de l'ex-FIS, avec celle où leur parti effectuait un contrôle social sur les délinquants. Pour eux, l'insécurité provient soit des forces de sécurité, soit des délinquants, alors que les actions des moudjahidin ne sont pas, en 1993, appréhendées comme dangereuses à leur encontre. Les voleurs, bandes d'adolescents en milieu urbain, sont perçus comme de véritables parasites de la vie quotidienne. Une psychose s'installe à Alger dès 1993, liée aux vols de voitures, aux « braquages » de commerçants, voire aux cambriolages de domiciles de familles suspectées de complaisance à l'égard des islamistes. Concentrées sur la lutte anti-guérilla, les forces de sécurité se désintéressent des délinquants, surtout lorsque ces derniers effraient des populations sympathisantes du FIS. Un des effets de la généralisation de l'insécurité est l'absence de solidarité dans l'agression : les victimes ont le sentiment de ne devoir compter que sur elles-mêmes, la difficulté d'identifier clairement l'agresseur inhibant toute réaction de soutien, car chacun craint que derrière un délinquant ne se cache un agent de sécurité :

« Tous les jours, je viens pour livrer dans le quartier. Il y a pas longtemps, je me gare, je commence à décharger la marchandise, un groupe de jeunes arrive, ils me frappent devant tout le monde, ils voulaient me voler la marchandise, pendant que je me bats avec l'un d'eux, les autres te volent, c'est une tactique. Et bien, je te jure, personne n'est venu m'aider ou bien faire peur aux jeunes, rien. Devant les gens, ils ont pris ma marchandise. Tu sais, c'est fait exprès ça, comme ça on comprend bien qu'il n'y a plus de policiers et que les voleurs et les bandits sont libres. » (Lahcen, livreur, 26 ans, banlieue d'Alger, 1993).

La conversion des délinquants à l'islamisme

La certitude que les délinquants agissent sous la protection des forces de sécurité inhibe toute résistance à leurs agressions. En

fait, seule l'émergence des bandes armées islamistes en 1994⁴ dans les quartiers parvient à mettre un terme aux pratiques délinquantes, car elles ne tolèrent aucune ingérence dans leur territoire. Menées par un « émir », elles entreprennent une guerre contre les délinquants, à la satisfaction des populations locales et notamment des petits commerçants. Maîtres du terrain, les « émirs » apparaissent pour la population locale d'abord comme un remède à la criminalité, puis comme un instrument de vengeance contre les pratiques de représailles des forces de sécurité. Les délinquants sont sommés de quitter leur territoire ou de collaborer avec les bandes : face à ce dilemme ils choisissent de se convertir à l'islamisme⁵. Pour la population, voir d'anciens délinquants défiler avec les moudjahidin dans les quartiers jette le trouble sur la nature de ces bandes armées locales islamistes qui prétendent combattre au nom du Groupement islamique armé (GIA).

La chasse impitoyable que mènent les « émirs » contre les délinquants suscite des conversions surprenantes à la cause du *djihâd* de la part de ces derniers. La trajectoire du délinquant notoire au « véritable moudjahid » à la suite d'une conversion à l'islamisme illustre la complexité du fonctionnement des bandes armées, leur dynamisme suscite des demandes d'intégration de la part d'acteurs étrangers à la « juste cause ». De fait, il semble que les délinquants utilisent les bandes islamistes lorsque celles-ci sont en situation de force et s'en dissocient dès que les forces de sécurité redeviennent hégémoniques. L'absence de bandes islamistes dans une localité urbaine favorise aussi le banditisme organisé. Lorsque les populations ne sont plus protégées, ni par les forces de sécurité, ni par des « émirs » qui se réclament du

4. Les bandes armées islamistes locales sont étudiées dans le chapitre 1 de la deuxième partie.

5. On retrouve un exemple comparable de la rivalité entre les délinquants et des groupes de guérilla aussi au Sri Lanka. Le J.V.P (Janata Vimukti Peramunas), afin de contrôler ses territoires, entreprend de pourchasser les « gangsters » : « Des gangsters notoires quittent précipitamment leur région d'origine, sinon on les retrouve au matin pendus à un lampadaire » écrit Rosel Jacob, « La révolte des jeunes et l'érosion de l'État au Sri Lanka. La guerre d'une organisation secrète », in : E. Roy et T. Von Totha (dir.), *La Violence et L'État*. Paris : L'Harmattan, 1993, p. 223.

GIA, les délinquants apparaissent comme les acteurs principaux. Lorsqu'ils sont soumis à un « émir », ils peuvent continuer à « racketter » au profit du GIA. Si la bande est démantelée, ils poursuivent la même activité mais à leur profit, à l'abri, selon les sympathisants de l'ex-FIS, des forces de sécurité agissant pour leur propre compte⁶; ou bien celles-ci les utilisent comme instrument de terreur afin de susciter l'adhésion de la population à la politique menée par le régime. Or, dans les deux cas de figure, l'objectif recherché échoue, car à défaut de susciter l'adhésion de la population aux forces de sécurité, la liberté d'action des délinquants produit l'émergence de groupes armés islamistes, afin de protéger leur famille de la double menace de l'armée et du banditisme. Mais se sont surtout les commerçants qui sont doublements pénalisés car ils sont en permanence sommés de répondre aux demandes des acteurs en présence : GIA ou groupes de délinquants. Pour les victimes, l'enjeu est toujours le même : un racket indéfini au nom de diverses causes en fonction du rapport de forces local. Les délinquants apparaissent dans cette guerre civile parmi les principaux bénéficiaires : que ce soit l'armée ou les bandes armées du GIA qui contrôlent la situation, ils mettent leur « savoir-faire » au service du plus fort.

L'enivrement de la violence

Le sentiment d'insécurité

Parallèlement au développement de la délinquance dans les communes islamistes, des pratiques de terreur sont utilisées par les protagonistes : elles engendrent un sentiment d'insécurité qui

6. Voir le témoignage de « Saïd, le policier » au journal *La Croix-l'Événement* : « On fait des patrouilles chaque nuit, uniquement dans le centre ville. Les terroristes y sont rares. L'armée a tout nettoyé. Ils sont dans les montagnes et, là-bas, c'est l'armée qui s'en occupe. Nous, notre mission est simple : il s'agit de maintenir l'ordre dans la ville. Actuellement il y a plutôt une recrudescence du banditisme. Les malfrats et les trafiquants de drogue – le plus souvent des jeunes – profitent de la situation », 7 juillet 1995, p. 5.

visé à un « découpage de la population au sens politique, entre amis et ennemis »⁷. Cela est perceptible parmi les individus qui ne se définissent ni comme des sympathisants du régime, ni comme des islamistes, ce qui accroît leur crainte d'être des cibles flottantes. L'impression de vulnérabilité est diffuse, elle varie en fonction de la localité et de l'heure ; la nuit, dans les petites villes de la Mitidja, l'angoisse des familles est à son comble, car c'est le moment où les affrontements et les représailles sont les plus fréquents. Le choix de ce créneau horaire n'est pas fortuit car il permet à tous ceux qui s'affrontent la nuit de ne pas se reconnaître le jour. Membres d'unités spéciales de nuit et moudjahidin retrouvent au lever du soleil un comportement anonyme. Le « hittiste » de jour peut très bien être un combattant de nuit et l'amateur de sport en salle un membre opérationnel des unités spéciales. Alors que la nuit est le moment des affrontements, la journée est utilisée par les forces de sécurité pour le repérage des éventuels suspects :

« Pour aller travailler, c'est dangereux, si l'armée nous contrôle, ils nous emmènent direct. Mon frère et moi, on est de Batna, on n'a pas d'adresse ici, alors, ils vont dire que c'est nous les terroristes, on vient, on tue et on repart. Nous, on a du travail quand Dieu le veut, un jour tu travailles, un autre tu vas jusqu'au chantier et on te dit qu'il y a rien aujourd'hui. Quand tu travailles, tu finis de travailler, il fait nuit. J'ai peur maintenant, les taxis après 19 heures, ils veulent plus te prendre, ils veulent pas aller aux Eucalyptus. Il te dit : « Si je t'emmène, je sais pas si je vais en ressortir. » Alors c'est grave maintenant ce qui se passe dans ce pays. » (Karim, journalier dans la maçonnerie, 28 ans, 1993).

Si, pour Karim et ses semblables, l'insécurité se manifeste à l'occasion d'un déplacement, avec la crainte d'un contrôle, pour d'autres et notamment les jeunes sans emploi, elle se ressent dans le quartier même. Dès l'interruption du processus électoral, en décembre 1991, les quartiers sont visités de jour par des étrangers

7. S. Roché écrit : « Le sentiment d'insécurité vise doublement les rapports sociaux : en tant qu'élaboration de règles qui président à un découpage de la population au sens politique (en amis et ennemis), en tant que négociation interpersonnelle de relations quotidiennes », in *Le sentiment d'insécurité*. Paris : PUF, 1995, p. 16.

aussitôt suspectés de complicité avec les forces de sécurité. La crainte des arrestations réduit au strict minimum les déplacements : se rendre en autobus dans Alger-centre, distant de 20 km, fait peur. Car les situations litigieuses (carte de sursis militaire non renouvelée, carte d'identité périmée etc.) prennent une dimension disproportionnée, elles contraignent à une régularisation immédiate et donc à une prise de contact avec les administrations militaires ou civiles. Or, dès cet instant s'exprime la crainte de se rendre dans un commissariat ou dans une caserne : les soupçons qui s'ensuivraient peuvent être fatals pour les personnes concernées. Persuadés que la sécurité militaire a des hommes partout, les habitants se renferment sur des solidarités familiales ou de quartier, par crainte des indicateurs :

« Avant ici, tu voyais comment ils étaient tous, ils avaient la barbe, la *kamis*... Maintenant, c'est fini, ils sont tous rasés. Le quartier, il est rempli de *biyars* (indicateurs). Moi, je les vois venir à la boutique, on les a jamais vus avant dans le quartier ces gens. » (Ahmed, commerçant, banlieue d'Alger, 1993).

La présence supposée d'agents de la sécurité interdit toute discussion en public sur les événements politiques. La prolifération de « nouveaux barbus » dans le quartier brouille les signes d'appartenance, ces policiers déguisés en islamistes tentent de nouer des contacts avec les habitants. Vrais ou faux islamistes sèment la confusion et accroissent la suspicion, qui se traduit concrètement par une moindre fréquentation des cafés (lieux supposés privilégiés des indicateurs), au bénéfice de regroupements dans une chambre d'appartement. Les repères du quartier se délignent, le café devient beaucoup trop dangereux et, contre leur gré, les jeunes gens abandonnent leur jeu préféré (les dominos) pour s'asseoir devant leur télévision. Il est aussi risqué de quitter les Eucalyptus que d'y rester, l'isolement recherché par les stratégies militaires produit ses effets, la commune fait l'apprentissage de la terreur quotidienne. L'imposition du couvre-feu le 30 novembre 1992 dans sept wilayas⁸ accentue le climat de guerre civile.

8. Les wilayas d'Alger, Blida, Boumerdès, Tipasa, Bouira, Médéa et Aïn Defla.

Les représentations et discours sur les contraintes du couvre-feu divergent en fonction des localités et des appartenances politiques. Les changements dans le mode de vie dus aux horaires du couvre-feu (en 1993 : de 21 h 30 à 5 h ; en 1994 : de 22 h 30 à 5 h ; en 1995 : de 24 h à 5 h) affectent paradoxalement davantage les jeunes qui n'appartiennent pas à la mouvance islamiste.

Ceux qui habitent des quartiers populaires, dans des appartements exigus, se retrouvent obligés de demeurer chez eux en dépit du manque de place. Or de nombreuses familles ne possédant pas assez de lits⁹, frères et sœurs occupaient le même lit à tour de rôle (ils faisaient « les 3 × 8 pour dormir ») et se retrouvaient par conséquent une partie de la nuit dehors, en compagnie de leurs amis victimes du même sort. Habités à vivre dans la rue selon leur propre mode de vie, ils souffrent de l'intrusion des forces de sécurité dans le seul lieu où ils se sentent à l'aise :

« Ils bouclent le quartier, on peut plus sortir, il faut rester chez toi devant la télévision. Le café c'est dangereux, tu sais plus où aller. Le soir, ils nous font rentrer comme des moutons, des ânes. Avant on restait toute la nuit, on discute, on n'a rien à faire le soir, on parle. L'été comment on va faire ? D'habitude, à 22 heures, on quittait à peine la plage, maintenant je sais pas comment on va faire ? Chez toi à 21 heures, il fait chaud, on pourra même pas sortir prendre l'air. » (Lahcen, livreur, banlieue d'Alger, 1993).

En fait, beaucoup bravent le couvre-feu et demeurent dans des cages d'escalier, voire adossés à l'entrée des appartements en dépit des risques encourus. Le couvre-feu (il est supprimé en 1996) affectait les jeunes dont le quotidien n'était pas structuré par les pratiques religieuses : amateurs de raï, de bière et de jeux, ils prenaient plaisir à passer les soirées au café. Obligés de demeurer chez eux, ils outrepassent régulièrement les interdictions du couvre-feu et sont, par conséquent, l'objet de représailles

9. En 1992, selon une enquête du ministère de la Santé et de la Population on comptait 3,2 personnes par chambre à coucher et 2,7 par pièce d'habitation. Office National des Statistiques, Liges des États Arabes, *L'enquête algérienne sur la santé de la mère et de l'enfant*, Alger/ Le Caire, 1994, 402 p., voir compte rendu dans *Problèmes et Sociétés*, n° 307, novembre 1995.

des forces de sécurité qui voient en eux des indicateurs des groupes armés ou des « terroristes¹⁰ » en action. Or, c'est parmi eux que le GIA trouve à partir de 1993 son vivier de combattants. Exaspérés par leur mode de vie absurde, ils récupèrent leur territoire par le biais des bandes armées et, privés de loisirs, ils font de la guérilla urbaine contre les forces de sécurité un « jeu » où chacun s'identifie à un héros. Ils permettent aux maquis islamistes (MIA, GIA, MEI), sans être présents dans les villes, de maintenir contre les forces de sécurité un niveau de violence élevé. Le sentiment d'insécurité dès lors ne cesse de croître et oblige les populations à choisir leur camp. A partir de la fin de l'année 1993, les pratiques de terreur s'inscrivent dans le prolongement des méthodes d'action qui visent à faire basculer ces populations en faveur d'un des protagonistes.

Une stratégie de terreur

Outre le contrôle d'un espace (quartier, maquis), les maquisards islamistes visent à s'assurer un renouvellement permanent de leurs combattants. Pour cela, ils appliquent dans les communes islamistes une « stratégie de terrorisation » qui « cherche à briser progressivement le sentiment de sécurité en écartant toutes les barrières qui sembleraient mettre à l'abri telle ou telle catégorie de population », à laquelle réplique une « logique d'insécurisation généralisée »¹¹. Les jeunes en âge d'être incorporés dans le service national sont l'objet par excellence de ces stratégies. Formée pour moitié d'appelés, l'armée algérienne (ANP) serait, calculent les factions islamistes, considérablement affaiblie si le renouvellement des conscrits se tarissait. Des tracts placardés dans les mosquées invitent donc les jeunes appelés à rejoindre les

10. Voir le témoignage d'un policier en exil à Paris au journal *Le Monde* (7 mars 1995) : « Il n'a rien dit, écrit le journaliste, quand ses supérieurs lui ordonnaient de tirer désormais sans sommation sur les silhouettes qui se profilaient dans la nuit : "Pourtant, témoigne le policier, je le savais, que dans les cités souvent des jeunes se relayaient en laissant leur lit au petit frère pour qu'il puisse dormir trois heures". En attendant ils fumaient un pétard au bord de l'escalier ».

11. P. Braud, « La violence politique : repères et problèmes ». *Cultures et Conflits*, n° 9/10, 1993, p. 26.

maquis afin d'échapper au service, menaçant de mort tous ceux qui désobéissent à cette injonction. Face à ce risque, le régime entreprend dans un premier temps une politique de régularisation de la situation militaire des jeunes gens en situation litigieuse avec l'institution militaire, afin d'éviter qu'ils ne rejoignent les maquis par peur. Tout individu devra se mettre en règle sous peine d'être considéré comme un déserteur, par conséquent un « terroriste ». A la menace islamiste s'ajoute donc celle de l'armée pour les jeunes des communes des Eucalyptus et de Baraki : en situation irrégulière, ils ne peuvent plus quitter le quartier par crainte de subir un contrôle lors d'un barrage militaire. Mais chercher à régulariser sa situation militaire, c'est courir le risque d'être reconnu apte au service et donc de devoir choisir entre le maquis et la caserne.

Afin de crédibiliser leur menace, les protagonistes se rendent coupables d'un certain nombre d'exactions dont les appelés sont très tôt victimes. Les assassinats se multiplient et suscitent la panique des familles car les « jeunes » deviennent un enjeu de la guerre :

« La rue était pleine de morts, quand les gens sont sortis et qu'ils ont vu ça, ils avaient envie de mourir aussi, ils se frappaient la tête contre le mur, les femmes criaient, pleuraient. C'était terrible de voir cela, il y avait que des jeunes par terre, dans le sang, ils étaient comme des chiens morts dans la rue. Ils ont été tués parce que ce sont des appelés, ils étaient dans des casernes du sud du pays, ils voulaient rentrer chez eux pour l'Aïd es seghir (fête de la fin du ramadan), pas pour désertre comme l'armée a dit. Ils avaient demandé la permission, on leur a refusé parce qu'ils sont d'ici. Le soir même, l'armée est venue les chercher pour les tuer. » (Ouvrier d'une entreprise publique incendiée par les bandes armées du GIA, 32 ans, 1994).

L'identification des auteurs de ces tueries n'est que très rarement explicite. Pour les sympathisants des islamistes, il ne fait aucun doute que ce sont des groupes paramilitaires. Pour les autres, ce seraient les moudjahidin du GIA dont la renommée commence à croître, qui montrent par là leur détermination. Ces crimes, quels que soient leurs commanditaires, visent à cristalliser des appartenances, des choix, tandis que la guerre civile

commence. Ils contraignent appelés et conscrits à engager leur destin. Pour l'armée, ils permettent de motiver les troupes en soulignant la « barbarie » de l'adversaire. Grâce à ces crimes, les appelés répondent plus volontiers aux offres de l'armée qui leur propose, en fin de service national, de s'engager pour une durée limitée (statut de « contractuels »¹²) : ils craignent de rejoindre leur famille, notamment lorsqu'ils vivent dans des quartiers où la cause des islamistes est considérée comme légitime. Les crimes renforcent la solidarité des troupes et contraignent les appelés à demeurer dans l'institution militaire, seule protection contre les représailles du GIA.

En raison de ces menaces, des familles « placent » leurs enfants parmi les divers protagonistes : lorsqu'un frère est appelé, il n'est pas rare qu'un autre soit proche des factions islamistes. Ainsi les jeunes se protègent mutuellement, et chacun peut apporter à son « frère » l'information vitale qui lui permettra soit d'échapper à une arrestation de la police, soit d'éviter la mort, s'il est soldat, en rentrant voir ses parents lors d'une permission. Il en résulte, comme nous le soulignerons par la suite, un développement du métier des armes parmi les jeunes gens. Enjeux du combat que se livrent militaires et maquisards islamistes, ils s'investissent dans les différents appareils de guerre (forces de sécurité, factions islamistes, groupes de délinquants, agences privées de protection et de sécurité) afin de se protéger et surtout de protéger les leurs. L'engagement résulte alors plus d'une contrainte que d'une motivation politique, ce qui contribue à expliquer pourquoi, dans une même famille, des frères optent pour des choix totalement différents, depuis le combattant islamiste jusqu'au policier.

Moquerie et mépris du danger : du « hittiste » au chahid

L'entrée en dissidence des « hittistes » (ceux qui tiennent le mur) se fait par la « moquerie » : le récit de certains actes de guérilla souligne la dimension de comédie sous le drame de ces

12. L'ANP propose à partir de 1993 aux appelés du contingent des contrats à durée déterminée (un à deux ans renouvelables) pour un engagement dans ses rangs.

premiers moudjahidin. Aux Eucalyptus, un récit tourne en dérision les membres des forces de l'ordre, ce qui était commun au début de la guerre civile, tant la vulnérabilité du régime était considérée comme réelle. Il était fréquent de plaisanter sur le comportement des gendarmes, des militaires et des policiers, perçus comme peureux, corrompus etc. Les dissidents islamistes racontaient la terreur qui pétrifiait leur visage lorsqu'ils patrouillaient dans les rues de leurs quartiers. Ils plaisantaient sur le conducteur de l'automitrailleuse de la gendarmerie qui ne devait pas avoir son permis, sur l'enfant de *douar* (communauté villageoise) qui arrive pour la première fois à Alger grâce à ce véhicule militaire. Dans ce contexte, l'histoire de deux jeunes de 15 ans à mobylette, armés de fusils à canon scié, illustre le passage à l'acte de ces nouveaux combattants. Au cours de leur virée dans un quartier, ils rencontrent une patrouille. Les deux adolescents tirent sur le véhicule puis s'échappent. Curieux de voir ce que leur action a donné, ils reviennent à la charge et surprennent la patrouille qui s'occupe des blessés. Alors ils tirent à nouveau « dans le tas » et se sauvent indemnes dans les ruelles des Eucalyptus raconter leur fait d'armes : telle aura été l'entrée des Eucalyptus dans le *djihâd* au printemps 1993.

Les forces de sécurité ne suscitent alors que du mépris. Afin de se rassurer, les sympathisants islamistes s'auto-persuadent qu'elles ne peuvent être efficaces contre les moudjahidin, pourvus de toutes les qualités humaines auxquelles ils opposent les défauts des forces de sécurité :

« Ils croient qu'ils nous font peur, mais c'est eux les peureux en vérité, jamais ils n'osent affronter les moudjahidin. Une fois, aux Eucalyptus, trois moudjahidin ont massacré une patrouille. Les militaires ont entendu le bruit des « klasch » (kalachnikov), alors ils sont arrivés avec le char, les hommes etc. Les moudjahidin sont restés en face et ils ont commencé à tirer, les militaires ont reculé, ils n'osent pas se battre contre eux, parce que les moudjahidin savent pourquoi ils vont mourir. » (Chômeur, sympathisant islamiste, 1994).

Quand les militaires se replient pour éviter de perdre des hommes dans un assaut contre des moudjahidin, pour laisser intervenir les unités spéciales (« les ninjas »), notre interlocuteur y voit

la preuve de leur lâcheté à laquelle il oppose le courage et la noblesse de combattants islamistes qui n'hésitent pas à mourir pour la « cause ». Le débouché dans le martyre (*chahid*) de la passion islamiste apparaît en 1994 auprès de certains sympathisants comme une issue honorable, car elle démontre à leur yeux la sincérité et la Foi de leur engagement. Avec une telle opiniâtreté, les moudjahidin de quartier insufflent à leurs admirateurs la confiance dans la victoire finale.

La généralisation de la violence inverse les rôles. Ceux qui, durant le processus électoral, constituaient des intermédiaires locaux (militants islamistes et élus) sont évincés par l'irruption de ces adolescents-moudjahidin, regroupés dans des bandes armées à la fin de l'année 1993. Inconnus des différents services de renseignement, non inscrits sur les fichiers de suspects islamistes, ignorés par les responsables des lieux de culte, les jeunes « moudjahidin » de quartier sont le produit de la répression et de la pauvreté. Témoins des arrestations massives perpétrées contre les militants du FIS, de l'élimination des groupuscules « partisans du djihâd » (*Takfir wa Hijra, Kataeb el Qods, Hezbollah* etc.), ils demeurent dans l'expectative jusqu'à ce que leur parviennent les échos des accrochages menés par les hommes de A. Chébouti. Leur *djihâd* ne se fera pas dans les maquis mais dans leur quartier où ils évoluent avec plus d'assurance. Fins connaisseurs de toutes les rues, ruelles, chemins, maisons sans locataires, tunnels inachevés et entrepôts désaffectés, ils utilisent au mieux dans leur lutte la géographie de leur environnement. Les forces de sécurité, dépassées par l'émergence de ces nouveaux combattants regroupés en bandes armées dans les banlieues d'Alger, semblent vaincues. Pour la guérilla islamiste, regroupée alors derrière le MIA, la victoire paraît proche, ses communiqués, selon nos interviewés, n'hésitent plus à parler « d'espaces libérés ». Ici, comme de l'autre côté de la Méditerranée, l'instauration d'un État islamique apparaît comme inéluctable, un ministre français affirme même à la presse : « Les intégristes sont sur le point de l'emporter sur le pouvoir en Algérie »¹³.

13. F. Léotard, alors ministre de la Défense, au quotidien saoudien *Al Charq Al Aoussat*, cité par *Le Monde*, 13 octobre 1994.

Les espaces libérés

L'illusion de la victoire islamiste

Les communes islamistes s'apparentent bien en 1993 et 1994 à des « espaces libérés » : les groupes armés du MIA y côtoient les combattants de quartier, de jeunes adolescents devenus moudjahidin. La population vit sous les mots d'ordre des islamistes, sans avoir le sentiment de les subir, les adolescents-moudjahidin¹⁴ paraded les armes à la main et les maquisards islamistes font appliquer leur idéologie : interdiction de la presse francophone et des paraboles, et surtout port du voile. Pour les sympathisants de l'ex-FIS, la victoire apparaît proche et la violence même du régime empêche tout retour en arrière :

« Maintenant, on ira jusqu'au bout, au début peut-être on aurait pu négocier mais maintenant les communiqués, c'est qu'il faut tuer tous les communistes, jusqu'au dernier. C'est la guerre totale, sans retour. Je te donne un an et l'Algérie deviendra un État islamique, avec la volonté de Dieu. » (Étudiant, banlieue d'Alger, printemps 1993).

Persuadés que les jeunes gens issus des communes du FIS sont favorables aux maquisards islamistes et prêts donc au sacrifice de leur vie pour la Cause, les militants de l'ex-FIS considèrent que le temps joue en leur faveur. Des villes comme Blida, Lakhdaria, Boufarik sont régulièrement présentées par la presse locale comme occupées par les moudjahidin. Les sympathisants sont convaincus que les maquisards sont en passe d'emporter une à une les villes d'Algérie. Chacun feint de ne pas voir que les quartiers grouillent d'agents de l'État en civil, que des renforts militaires stationnent aux alentours des communes islamistes et que les arrestations arbitraires se multiplient – signes parmi d'autres que le régime n'est pas au bord de l'effondrement comme le laissent entendre les admirateurs du MIA. Toutefois les forces de l'ordre demeurent stupéfaites de voir qu'en dépit des arrestations des élus, des cadres et des militants de l'ex-FIS et de la neutralisation des

14. Ces jeunes regroupés en bandes armées se qualifient de moudjahidin comme les maquisards du MIA, du GIA et du MEI.

groupuscules militaro-islamistes fichés, les communes islamistes peuvent abriter autant de jeunes gens prêts à les combattre. D'où proviennent ces combattants inconnus même des responsables islamistes locaux ? Alors que les forces de sécurité se sont concentrées sur les militants du FIS répertoriés à la DGSN (Direction générale de la sûreté nationale), émergent des moudjahidin de quartier qui s'élancent à mobylette à l'assaut des patrouilles de la gendarmerie, ou des jeunes gens heureux d'assouvir leur envie de revanche contre des forces de sécurité qui n'ont pas hésité, en octobre 1988, à réprimer les émeutiers. Les « émirs » de bandes armées qui structurent cette violence et la canalisent contre les forces de sécurité émergent comme de nouveaux meneurs et leur ennemi s'incarne dans la figure de « l'inspecteur », honni en dépit du succès de la série télévisée « Tahar l'inspecteur », téléfilm comique dont le héros est un officier de police sympathique.

Règlements de comptes

Les récits d'assassinats d'inspecteurs par des sympathisants de l'ex-FIS habitant des quartiers où la mémoire de la violence est inhérente aux rapports conflictuels entre ces policiers et les « hittistes » sont instructifs. A El Harrach, en 1993, une anecdote raconte comment des individus vêtus d'un costume, portant des lunettes noires, arrivant à bord d'une Volkswagen Golf, se garent à proximité d'un commissariat. Ils pénètrent à l'intérieur sans éveiller l'attention et se dirigent vers le bureau de l'inspecteur, le saisissent et lui enjoignent sous la menace d'un revolver de les suivre. Face à la réaction des autres policiers, les deux individus affirment qu'un ami les attend à la sortie et que si, dans les plus brefs délais, il ne les voit pas ressortir, la fille du commissaire, kidnappée entre temps, sera abattue. Le commissaire instruit de ces faits laisse partir les jeunes gens en compagnie de l'inspecteur, et celui-ci est retrouvé peu de temps après, mort, dans une ruelle d'El Harrach. Pour le conteur, cette histoire prouve que les « ennemis de l'islam » ne peuvent se sentir à l'abri nulle part.

En fait, l'assassinat d'inspecteurs, de policiers ou de secrétaires dans un commissariat apparaît comme doublement efficace. Il permet aux jeunes convertis dans le *djihâd* de combattre des ennemis

à leur dimension : un hittiste torturé en 1988 a davantage de haine contre le commissariat de son quartier que contre des « communistes », des « francophones », cibles plutôt recherchées par certains militants islamistes¹⁵. D'autre part, un tel crime constitue un rite d'initiation : l'assassinat à visage découvert entraîne inéluctablement ses exécutants à rejoindre les rangs de la guérilla, à l'abri des maquis. Par ce type de cible et de méthode¹⁶, les instructeurs de la guérilla, en conseillant aux « émirs » de s'en prendre d'abord aux policiers locaux, ont pu bénéficier de l'arrivée régulière de nouvelles recrues. Assassiner un policier en 1993 répond ainsi à une envie de la part de ces convertis au *djihâd* en constituant une garantie de l'authenticité de leur entrée en dissidence. Ce procédé leur ôte surtout la possibilité d'un retour à la vie civile à l'instar des combattants de la Renamo au Mozambique.

Un autre récit dont l'action se déroule aux Eucalyptus, en 1993, fait apparaître combien le lieu de l'assassinat est capital. Il constitue pour le nouvel adepte du *djihâd* un moment fondateur qui, grâce aux témoins de son acte, va lui assurer une réputation à laquelle il se devra de correspondre. Trois jeunes gens dans une voiture, vêtus sans aucun signe distinctif, stationnent à proximité d'un café où se trouvent deux policiers. L'un deux est « connu pour sa haine contre les musulmans ». Tout proches, ils sortent leurs armes, demandent à un des policiers de s'écarter, visent l'autre, disent : « Allah Akbar » et le mitraillent en présence de témoins. Ils ressortent et se sauvent. Ce récit, outre qu'il fascine ceux qui le racontent, par le sang-froid des moudjahidin, par la sélection des victimes (prendre le temps de faire écarter l'un pour

15. Un groupe armé, le FIDA (Front islamique du djihâd armé), s'est même spécialisé dans l'assassinat d'intellectuels en 1992-93. Il est dirigé par Mohamed Brahimi dit « Moh Lunettes », physicien formé à l'université de Bab Ezzouar dans la banlieue d'Alger et directeur en 1990-91 du journal, *Al Tadhkir*, qui était le porte-parole de la tendance d'Anouar Haddam. Le FIDA est en activité dans le Grand Alger jusqu'en 1994, où il est neutralisé. Il resurgit en 1995 et revendique une grande partie des attentats perpétrés au cours de l'année 1996 dans le Grand Alger. *Algérie Confidentiel*, 5 juin 1996.

16. Cette méthode avait été utilisée par le FLN durant la guerre de libération, Alistair Horne écrit : « Aux débuts de la révolution, la nouvelle recrue était couramment soumise à un rite d'initiation qui consistait à lui faire abattre un traître qu'on lui désignait, un mouchard, un Français, gendarme etc. », *Histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : Albin Michel, 1987, p. 137.

abattre l'autre) et le déroulement de l'action, s'apparente à une scène de film policier. Dans les « espaces libérés », les moudjahidin de quartier sont des vengeurs, leur ennemi s'incarne dans les policiers et inspecteurs, et leur haine réciproque provient de la ressemblance de leur trajectoire sociale. Originaires parfois des mêmes milieux, ils se connaissent intimement et ne cessent dès lors de se traquer.

Si les moudjahidin sont en situation de force entre 1993 et 1994 dans les communes de la grande banlieue et considèrent qu'ils sont l'avant-garde de la guérilla islamiste, dès 1994 ils seront confrontés aux problèmes de la « gestion » des municipalités qu'ils contrôlent. Les populations locales, et notamment les sympathisants islamistes soumis aux « émirs », prennent conscience que les « espaces libérés » ne sont qu'un leurre, et qu'ils s'apparentent davantage à des espaces délibérément « abandonnés » par les forces de sécurité, qui cherchent à les transformer en « ghettos » islamistes inaccessibles et invivables.

Le djihâd des banlieues vu de la campagne

Par opposition aux zones urbaines et péri-urbaines, le monde rural constitue pour le régime un soutien majeur. Les campagnes ont par exemple bénéficié d'investissements publics au cours des années soixante-dix, qui font que bien des petits villages ont une meilleure infrastructure que les banlieues d'Alger. Le poids des anciens combattants de 1954-62 et des notables locaux a sans doute été pour beaucoup dans cette attention des autorités¹⁷.

17. « En 30 ans, écrit M. Cote, l'effort d'équipement des campagnes a été remarquable. Symboliquement, il a commencé dès 1962 par la construction d'écoles rurales, dans les villages, mais aussi en rase campagne... L'électrification a gagné également très largement les campagnes... Plus difficile a été l'effort d'adduction en eau potable, car la ressource est là plus délicate à mettre en œuvre. Partout sources, cours d'eau, ou nappes ont été mobilisés, des châteaux d'eau construits, des adductions réalisées, sous forme de fontaines publiques ou d'eau courante dans les maisons (...). Le progrès des moyens de transport leur permet de rester à la campagne, tout en bénéficiant des services, voire des emplois de la ville », *L'Algérie, op. cit.*, p. 78.

Aussi les islamistes, lorsqu'ils entrent en dissidence, rencontrent-ils dans le monde rural l'opposition des « anciens combattants » qui se chargent d'établir un contrôle social des villages.

Le combat des anciens moudjahidin contre les nouveaux

Tout comme dans les localités du grand Alger, les pratiques de violence qui se répandent dans les petites villes et les douars de l'intérieur du pays, à partir de 1993, s'inscrivent dans les nombreux litiges et contentieux qui structurent les relations sociales des populations. La violence des islamistes a pour cible des acteurs politiques et économiques extrêmement bien identifiés. D'ailleurs, les victimes potentielles ne s'y trompent pas, notamment les anciens combattants qui cristallisent les griefs des sympathisants et militants islamistes. Convaincus d'être « les chefs de l'Algérie », les « sheikhs », anciens combattants ou moudjahidin de la guerre de libération regroupés dans l'ONM (Organisation nationale des moudjahidin)¹⁸ sont, depuis l'interruption du processus électoral en janvier 1992, un des rares groupes sociaux à rester indéfectiblement fidèles au pouvoir. Hommes de la terre, ils se définissent comme les garants et serviteurs de la souveraineté nationale, en dépit de leur absence des centres de décision¹⁹. Anciens maquisards de l'ALN (Armée de libération nationale), ils ne cachent pas leur insatisfaction devant la gestion du phénomène islamiste par les responsables politico-militaires. Seule la nomination du général Lamari et l'application d'une politique ultra répressive trouvent grâce à leurs yeux. Pour eux, l'islamisme est une idéologie importée du Moyen-Orient,

18. Cette organisation, dont A. Kafi a été élu secrétaire général le 11 novembre 1990, représente les intérêts de la « génération 54 ». Toutefois des scandales éclatent régulièrement sur l'authenticité des états de service de ses membres : « Plus de 68 000 personnes émargeraient au budget du ministère des Moudjahidin en qualité « d'anciens combattants », mais sans avoir prouvé leur participation effective à la guerre de libération » écrit l'hebdomadaire *El Haq*, 19-25 décembre 1996.

19. J. Leca écrit : « Le monde rural, lieu de la légitimité du pouvoir, n'a pas été le lieu du pouvoir », « État et société en Algérie », in : B. Kodmani-Darwich (dir.), *Maghreb : les années de transition*. Paris : Masson, 1990, p. 37.

étrangère à la société algérienne. Le régime se doit de le faire comprendre aux jeunes gens qu'elle attire.

Les « anciens combattants » ont entrepris entre 1992 et 1994 un travail de contrôle social des populations suspectes dans les villages. Ils seront parmi les premiers à constituer des milices²⁰, dès l'instant où la montée en puissance des maquis dans les régions de l'intérieur les menacera directement. Pour les électeurs-sympathisants du FIS des petites communes de l'intérieur, dès 1992-93 les vieux (*shouyoukh*) deviennent suspects :

« Les vieux, il faut s'en méfier, ils entrent dans un café, silencieux, ils regardent personne, ils font semblant de rien écouter mais ils écoutent tout en réalité. Ensuite, ils vont raconter à la police tout ce qu'ils ont entendu, tout ce que tu as dit. S'ils voient un étranger dans le village, ils vont le dire aussi à la gendarmerie. Celui qu'ils ont brûlé à M'sila²¹, c'est à cause de ça. C'est un avertissement pour les vieux. » (M'Hamed, trabendiste, village des Hauts-Plateaux, 1993).

Les anciens combattants remplissent, dans l'imaginaire des sympathisants islamistes ruraux, le rôle des « *biyars* » dans les banlieues d'Alger. Indistinctement, ils sont accusés de collaboration avec le régime. A vrai dire, ces accusations masquent souvent des préjugés et un profond ressentiment contre une génération accusée de bénéficier de privilèges. Et il est vrai qu'ils jouissent de divers avantages assez dérisoires comme des tarifs réduits sur les billets de cinéma (extrêmement rares) mais aussi la gratuité des transports publics et, jusqu'en 1993, la possibilité d'importer un véhicule sans droit de douane : tout cela paraissant exorbitant à ceux qui ne bénéficient de « rien ». Mais ces griefs sont insuffisants pour expliquer leur élimination physique par les nouveaux moudjahidin. En fait, au-delà du rôle joué par les anciens dans la guerre civile, l'élimination délibérée des « anciens combattants » relève de la volonté de mettre fin aux représentants de la légitimité

20. Le chapitre 3 de la deuxième partie développe la politique sécuritaire du régime.

21. En avril 1993, à M'Sila un gardien d'entrepôt, ancien combattant, est aspergé d'essence par quatre « moudjahidin » et brûlé vif. Il était accusé de collaboration avec les forces de sécurité.

de l'indépendance de l'Algérie. Car, si la guérilla n'éprouve aucune difficulté à accréditer auprès de ses sympathisants l'idée que les responsables du régime sont des « usurpateurs » des idéaux de 1954, il lui est plus difficile de justifier l'opposition des « anciens combattants », héros de la guerre de libération.

En somme, les « anciens combattants » sont le « chaînon gênant » de l'idéologie islamiste, car leur opposition à l'instauration d'un État islamique met en difficulté les maquisards qui considèrent que c'était précisément là l'objectif réel des combattants en 1954²². Méziane, ancien combattant de la guerre de libération, illustre cette attitude, caractérisée par une condamnation sans appel des maquisards islamistes et l'attente de la restauration d'un « État fort ».

Méziane, ancien combattant

Ancien soldat de l'ALN durant la guerre de libération (1954-62), Méziane a approuvé l'interruption du processus électoral de décembre 1991 et n'a cessé de réclamer, avec d'autres anciens maquisards, une politique beaucoup plus énergique contre les maquis islamistes. Le « laxisme » des autorités militaires jusqu'en 1993, date à laquelle le général Lamari lance l'armée dans la répression, explique à ses yeux la consolidation de la position des islamistes. Pour lui, le régime de Chadli Bendjedid a utilisé le FIS afin de marginaliser le FLN :

« Si le gouvernement demandait aux moudjahidin (de 1954-62) de l'aider, ce serait vite fini de cette petite révolution. Mais il n'y a pas d'État capable. Si dès le départ, l'armée avait dit non au FIS et avait continué de travailler avec le FLN, les problèmes de

22. Voir la lettre de l'AIS aux « anciens moudjahidin » : « Nous ne sommes pas contre vous comme veulent vous faire croire les médias, à la solde du pouvoir, qui sont mus et animés par les communistes, les fils de harkis et caïds (...) Notre devoir islamique de conseil nous impose de vous ouvrir les yeux sur l'énorme complot qui se trame contre vous, parce que vous êtes le symbole d'une révolution bénie qui représente toujours un exemple aux révoltés contre l'oppression et l'orgueil... Notre djihad est la suite logique du vôtre. Notre sang qui coule est la continuation du vôtre », in *Mots de vérité*, recueil de textes de l'AIS/FIS. Avril 1995, p. 9.

maintenant ne seraient jamais arrivés. » (Méziane, ancien soldat de l'ALN, village des Hauts-Plateaux, 1993).

Méziane ne cesse de se référer à un âge d'or boumediéniste où l'État-FLN exerçait un contrôle social générateur d'attitude unanimiste. Acteurs de premier plan durant la guerre de libération, les « anciens combattants » et leurs chefs de guerre locaux sont demeurés, en dépit de l'affaiblissement de leur position après la victoire de l'armée des frontières sur les maquisards²³ de l'intérieur²³, associés, si ce n'est en pratique, du moins dans la valorisation du statut de « moudjahid », au régime de H. Boumediène. Ils seront nombreux, à l'instar de Méziane, à émigrer en France au lendemain de l'indépendance pour une courte durée, et s'en retourneront, une fois le régime de H. Boumediène consolidé, vivre en Algérie, d'ordinaire dans leur douar d'origine²⁴. Méziane est fier aujourd'hui de montrer ses terres, sa maison avec un petit bassin et surtout son terrain de tennis « pour les enfants ». Peu après l'indépendance, il a émigré en France où il a travaillé comme manœuvre, puis comme maçon, pour se lancer enfin dans la construction de terrains de tennis. Avec trois ouvriers, il a pratiqué pendant des années cette activité, puis a acheté deux hôtels qui lui assurent aujourd'hui encore une rente en devises considérable. De retour dans son village en Algérie, il rachète les terres de ses « ancêtres » et mène une vie de petit exploitant. La trajectoire de Méziane illustre celle de ces maquisards, hommes de troupe ou responsables, qui, au lendemain de l'indépendance, sont contraints par la rareté des ressources ou par le climat de guerre civile – propice déjà à des règlements de comptes – à quitter momentanément l'Algérie. L'émergence de moudjahidin de la dernière heure²⁵, liée à la volonté politique de responsables

23. Sur ce thème voir J. Leca et J.-C. Vatin, *Algérie politique : institution et régime*. Paris : Presses de la FNSP, 1975, le chapitre sur l'armée, p. 382. Cette question est développée dans notre chapitre 3 de la troisième partie.

24. Outre l'exil, certains entrent en dissidence : « Les maquisards intérieurs, écrit A. Yefsah, mécontents (du régime de A. Ben Bella) allaient se rebeller ici et là contre l'autorité centrale (maquis de Draa, El Mizan...), *op. cit.*, p. 85.

25. M. Lacheraf écrit : « Dès le cessez-le-feu et même plus tard, certains cadres des maquis, l'armée en général, les groupes adversaires, les clans engagés dans la prise du pouvoir, le Parti, etc., se sont employés à faire le plein à

administratifs locaux d'affaiblir le groupe social des « anciens combattants », contraint ces derniers à demeurer spectateurs des processus d'accumulation de richesses d'acteurs occultes. C'est paradoxalement en France que certains, comme Méziane, trouvent les moyens d'acquérir un capital nécessaire à leur retour en Algérie.

La constitution de maquis, dès 1993, dans les régions montagneuses à proximité de leur village s'apparente pour les « anciens combattants » à un véritable défi. Détenteurs de la légitimité nationale acquise par la mise en jeu de leur vie dans la lutte pour l'indépendance, ils se considèrent comme les véritables « chefs » de l'Algérie. Car si, à Alger, siègent les responsables politico-militaires, dans les massifs montagneux, eux seuls, pensent-ils, sont capables de remporter la victoire contre les islamistes. Leurs propos ne sont pas exempts d'exagération, mais c'est qu'ils tiennent surtout à souligner à quel point ils sont incontournables. Cette guerre civile est pour eux une forme de reconnaissance, après leur éviction des centres de décision locaux ou nationaux, lors de l'investiture de Chadli Bendjedid à la présidence. L'incapacité des autorités militaires, jusqu'en 1993, à réprimer la contestation armée des islamistes, en fait des alliés précieux aux yeux des responsables du régime. Les « anciens combattants » demeuraient dans l'attente que l'État en appelle publiquement à leur soutien, ce que le gouvernement de Liamine Zéroual n'a pas hésité à faire²⁶. Cela leur confirme qu'implicitement ils sont les « chefs » réels de l'Algérie :

« Ici, les montagnes, elles sont à nous, ils (les islamistes) ne peuvent pas s'y cacher car on les retrouverait tout de suite. Toutes les caches, on les connaît, je suis resté six ans dans ces montagnes, il y avait des jours où je mangeais des feuilles. Notre Révolution, c'est pas comme aujourd'hui, leur Révolution, c'est quoi ?

l'aide d'éléments hétéroclites douteux, en tout cas à peine blanchis ou politisés ; à grossir démesurément leurs effectifs et, par conséquent, leurs clientèles, comme si l'indépendance (pourtant acquise) importait davantage que la révolution à réaliser », *L'Algérie : nation et société*. Paris : Maspero, 1976, p. 30.

26. L'attente d'un appel public aux anciens combattants par le gouvernement était d'autant plus motivé qu'Ali Kafi, secrétaire général de l'ONM, a été nommé en juillet 1992 président du Haut Comité d'État (HCE).

Ils ont tout maintenant, tu as vu l'eau, elle arrive jusqu'au douar maintenant. Nous, on a fait la Révolution parce qu'on mourait de faim avant. Là où tu vois les moutons dormir maintenant, c'était notre maison avant. » (Méziane, ancien moudjahid, rentier aujourd'hui, 1993).

La « révolution islamiste » des maquisards de 1993 est sans fondement : Méziane explique leur dissidence contre l'État à partir de leur volonté de puissance. C'est pourquoi ils empruntent les chemins balisés et usés de la guerre, seul instrument d'ascension sociale et d'accumulation de prestige et de richesses. Le *djihâd* de ces nouveaux combattants s'apparente alors à une guerre pour le « *koursi* » (le pouvoir) car, selon Méziane, qui ignore les théories des révolutionnaires islamistes modernes, mener le *djihâd* dans un pays musulman relève de l'absurde.

Une guerre pour le koursi

Jusqu'en 1993, une grande partie de l'intérieur du pays est épargnée par la violence qui sévit principalement dans l'Algérois. Pourtant, certaines communes ont voté en faveur du FIS, aussi bien aux élections municipales de juin 1990 qu'aux législatives de décembre 1991. Mais, bien que les APC du FIS aient été dissoutes, ses électeurs ne se sont pas spontanément reconnus dans la lutte menée par les groupes armés implantés dans les maquis de l'Atlas blidéen. La rhétorique guerrière des islamistes apparaît comme inopérante, car elle se heurte à la familiarité des populations avec les membres des forces de sécurité : policiers, gendarmes ou militaires. Ainsi, les tracts des maquisards islamistes les qualifiant « d'ennemis de l'islam » manquent leur effet. Dans un petit village où chacun se connaît, qualifier « d'apostat » le policier, très souvent père de famille et pratiquant, ne fait pas sens. De même, les soldats cantonnés dans les casernes environnantes mais quotidiennement en contact avec les populations des villages posent un problème aux islamistes locaux qui ont du mal à justifier leur assassinat. L'inverse est tout aussi vrai, l'éradication des groupes armés qualifiés « d'étrangers à l'Algérie » renvoie concrètement à la liquidation d'adolescents ou de jeunes gens

connus du village car parfois issus de grandes familles, cachés dans les massifs avoisinants. Aussi n'est-il pas rare de voir des sympathisants islamistes avertir le policier local ou le militaire originaire du village des menaces qui pèsent sur lui :

« On lui avait dit, ne viens plus à la mosquée le vendredi, ils vont te tuer. Mais lui, il nous disait : "Je prie depuis mes neuf ans, pourquoi je vais m'arrêter, la mosquée elle n'appartient à personne". Nous, on le connaissait, ça nous faisait mal au cœur de savoir qu'il allait être tué. Les moudjahidin disaient que c'est un policier et qu'il vient à la mosquée pour espionner. Un vendredi, à la sortie de la mosquée, ils l'ont égorgé (en 1994), il ne voulait pas écouter, Allah rahmou (que Dieu ait son âme). » (Un ami de la victime, entretien réalisé en 1996, France).

L'intimité qui lie victimes, bourreaux et témoins crée dans les villages une attitude pragmatique et une lecture raisonnée du conflit. Pour les jeunes, « hittistes » ou trabendistes, la mémoire de la violence n'est pas empreinte des mêmes ressentiments que chez leurs homologues des grandes banlieues d'Alger. Ici, le traumatisme de la répression des émeutes d'octobre 1988 est absent, le regard qu'ils portent sur l'Algérois est celui de villageois effrayés par une agglomération de plus de quatre millions d'habitants, où chaque jour des meurtres sont commis. Leur rancœur se reporte sur d'autres cibles : les privilèges des « anciens combattants », les notables locaux et les rapports sociaux inégalitaires que ceux-ci érigent. Ils comprennent mal l'engouement pour le *djihâd* des banlieusards d'Alger. Le régime et ses agents n'apparaissent pas comme des usurpateurs des idéaux de 1954 mais bien davantage – au même titre que ceux qui veulent les renverser – comme des « affamés » de richesses et de privilèges :

« Là-bas (dans l'Algérois), ils se battent pour le « koursi » (le pouvoir), c'est pour cela qu'ils se tuent aujourd'hui, pour le pouvoir seulement. L'islam n'a rien à voir là-dedans. Le gouvernement, il est pas encore rassasié (*ma-sbarsh*) et les autres, ils ont faim aussi, alors ils se tuent, c'est comme ça. » (Aziz, chômeur, petite ville des Hauts-Plateaux, fin 1993).

Ainsi, les actions armées contre le régime du MIA entre 1991 et 1993, puis celles du GIA et du MEI sont appréhendées comme

des moyens d'accaparement du pouvoir. Pour eux, les justifications idéologiques avancées par les organisations militaro-islamistes sont aussi instrumentales que celles du gouvernement. Leur représentation de la guerre civile se fonde dans leur village sur une mémoire collective vivace, où l'accès aux instances de direction fut conditionné, durant la guerre de libération et après l'indépendance, par l'utilisation de la violence. Toutefois, bien que critiques envers les protagonistes, ils n'en demeurent pas moins compréhensifs vis-à-vis des maquisards islamistes et considèrent que leur violence résulte de l'humiliation que le régime leur a fait subir.

Désirs de richesses

L'indifférence d'Aziz aux enjeux qui opposent les protagonistes relève aussi de la prégnance d'un comportement individualiste, extrêmement méfiant à l'égard des organisations politiques. Pour certains sympathisants de l'ex-FIS, il n'est pas nécessaire de s'en remettre à un État islamique pour connaître un épanouissement personnel. Cette alternative, même si elle les séduit, comme le montre leur mobilisation en faveur du FIS durant son existence légale, relève ici d'une vision instrumentale. On en attendait l'instauration d'un « État minimum » garant des frontières et de l'honneur national, mais laissant le champ économique aux initiatives individuelles. Ainsi, pour Nadjim, jeune commerçant, seul le FIS était apte à libérer le potentiel créatif de la jeunesse. Les difficultés sociales et économiques d'une partie de la population sont dues, selon lui, aux contraintes imposées par un système politique délibérément inégalitaire. Et pourtant, comme Nadjim, en dépit des pesanteurs sociales inhérentes à la structure des réseaux d'accumulation de richesses, de nombreuses personnes ont « réussi » :

« Est-ce que tu connais un pays où des jeunes de 16 ans deviennent millionnaires tout seuls, sans voler, rien qu'avec le trabendo ? Les jeunes ici, ils ont les capacités de faire beaucoup de choses, ils sont débrouillards, tu les vois dehors comme des pauvres, certains, ils ont des comptes en banque à Oran et des

magasins, ils sont capables de s'en sortir si on les laisse faire. » (Nadjim, épicier, 25 ans, village des Hauts-Plateaux, 1993).

Son État islamique ne renvoie nullement à un projet théocratique : il s'apparente à un anti-État-FLN, qui ne se mêle pas des affaires économiques. Toutefois, cette représentation est intimement liée à sa trajectoire sociale, imprégnée d'une volonté de réussite professionnelle. Fils de commerçant, il prend après son échec au baccalauréat la relève de son père. Ambitieux, il tente à plusieurs reprises d'élargir les activités commerciales de la petite épicerie paternelle, afin de créer un magasin d'alimentation de plus grande envergure. Confronté à la gestion locale des équilibres dans les privilèges, il essuie un certain nombre de refus de la part de l'administration en réponse à ses demandes de terrains communaux. Les autorités publiques de son village sont sous l'influence de notables peu désireux de voir émerger des concurrents. Son soutien au FIS durant le processus électoral résulte de l'espoir que les règles du jeu en seront modifiées. Cependant, la gestion de la commune par les élus du FIS, après leur victoire aux élections municipales de juin 1990, n'a pas fondamentalement inversé les rapports de force. Dépourvus de tout soutien financier de la part du gouvernement, les élus communaux du FIS sont dépendants des dons accordés par tous ceux qui, par calcul ou allégeance politique, désirent le succès des communes islamistes. Dans la banlieue d'Alger comme dans les petits villages, les élus islamistes n'ont pas les moyens financiers de leur politique. Car les notables et les entrepreneurs s'avèrent incontournables par le montant de leurs dons qui, en contrepartie, leur permettent d'assurer la pérennité de leurs privilèges. Pour les électeurs du FIS, à l'instar de Nadjim, le changement escompté ne s'est pas produit, en raison de l'absence d'autorité effective réelle des élus du FIS, dont seule la victoire aux élections législatives de décembre 1991 aurait pu transformer le rapport de forces en leur accordant le soutien financier d'un gouvernement islamiste.

L'interruption du processus électoral en décembre 1991 et la lutte menée par le MIA de A. Chébouti ne suscitent pas un engagement dans la violence des sympathisants ruraux de l'ex-FIS. A l'instar de Nadjim, la rationalité de l'électeur n'est pas celle du

fidèle-militant. Pour le simple électeur, musulman mais non convaincu de la pertinence du *djihâd*, tout sacrifice pour une cause dont il ne tirerait pas de bénéfices est exclu. D'autant que plus rien n'interdit de penser que des changements dans les rapports de force pourraient intervenir sans son engagement personnel. Les textes sur la libéralisation du commerce à partir de 1994 donnent a posteriori raison à l'électeur du FIS (petit commerçant, diplômé au chômage) qui ne s'est pas mobilisé derrière la guérilla.

Contrairement à ce qui s'est passé dans la guerre de libération, les populations rurales ne constituent pas un vivier de combattants contre le régime²⁷. En 1993, la dissidence islamiste est circonscrite aux banlieues de l'Algérois et à la plaine de la Mitidja. Dans l'intérieur du pays, hormis dans les universités, la violence contre le régime est peu perceptible, aucun couvre-feu n'est décrété tant à l'est qu'à l'ouest de l'Algérie, bien que de nombreuses grandes villes aient été gérées par des élus du FIS en 1990-1991. Le régime trouve même dans ces régions un soutien parmi des groupes sociaux comme les « anciens combattants » jusqu'alors marginalisés par les gouvernements successifs. Épargnées par la violence jusqu'en 1993, les régions de l'intérieur du pays feront l'expérience de la guerre à partir de 1994. L'implantation des maquis du GIA, du MIA et du MEI dans les régions montagneuses de l'intérieur et la création en juillet 1994 d'une nouvelle faction, l'Armée islamique du salut (AIS), transformeront certaines régions en champs de bataille au même titre que les banlieues du sud-est d'Alger en proie, dès 1993, à des bandes armées islamistes locales.

27. M. Harbi écrit : « L'importance de la participation des ruraux à la lutte armée contribue à vouloir ériger la paysannerie en classe révolutionnaire par excellence. L'éloge de la vitalité des ruraux et de leur valeur guerrière est un thème traditionnel de la culture populaire. De 1957 à 1959, on voit apparaître des phénomènes nouveaux : le refoulement du FLN hors des villes, l'essoufflement des wilayas... On assiste dans le même temps au renforcement de l'ALN aux frontières, à la formation d'une armée paysanne par sa base, villageoise et urbaine par son encadrement. Cette armée puisait ses recrues chez les réfugiés (200 000 en Tunisie) », *1954, la guerre commence en Algérie*. Bruxelles : Complexe, 1984, p. 166.

DEUXIÈME PARTIE

**LES RESSORTS
DE LA GUERRE CIVILE**

A partir de décembre 1993, les protagonistes cessent d'avoir l'espoir d'une victoire rapide, car ni militaires ni islamistes ne parviennent à l'emporter. Ni les arrestations massives de militants du FIS ni la dissolution de ce parti n'ont mis un terme à l'alternative islamiste. Inversement, le déclenchement du *djihâd* n'a pas suscité parmi les trois millions d'électeurs du FIS l'engouement escompté par les responsables islamistes. Ceux-ci et le régime élaborent alors des politiques destinées à accroître les ressources nécessaires à leur effort de guerre. Installés dans une « guerre totale », les protagonistes décident d'utiliser tous les registres des frappes stratégiques afin d'affaiblir les positions de l'adversaire, à défaut de le vaincre dans une bataille frontale. Dès lors sont déclarés comme cibles autant les combattants que les biens économiques et les réseaux de soutien, financiers et politiques, nationaux ou internationaux.

Les protagonistes adoptent des politiques aptes à financer cette stratégie de guerre, fondée sur la destruction des ressources et de l'environnement de l'adversaire. Le régime, en situation de cessation de paiements en 1993¹, met un terme à la politique économique menée par Belaïd Abdessalem² en vue de régler le problème de la dette, estimée lors de son arrivée en 1992 à 26 milliards de dollars. Il préconisait aux Algériens de « compter d'abord sur soi » et leur proposait de « se serrer la ceinture » afin d'honorer le service de la dette, qui représentait huit milliards de dollars par an pour des revenus d'environ douze milliards de dollars³. Or la chute de ces revenus à neuf milliards de dollars au cours de l'année 1993 place le régime en situation de faillite financière. Aussi les autorités conduisent-elles, en 1993 et 1994, des négociations avec le FMI, afin de rééchelonner la dette et de mettre en place un programme d'ajustement structurel (PAS), qui prévoit la libéralisation progressive du commerce, l'arrêt des subventions publiques

1. Voir J. Ould Aoudia, « La crise financière » in G. Ignasse et E. Wallon (dir.), *Demain l'Algérie*. Paris : Syros, 1995, p. 63-75.

2. Le 8 juillet 1992, Sid Ahmed Ghazali est remplacé au poste de Premier ministre par Belaïd Abdessalem, ancien ministre de l'Industrie sous la présidence de Houari Boumediène.

3. Voir Larbi Talha, « Vers une économie de guerre », *Le Monde diplomatique*, août 1992, p. 10.

aux produits de consommation, la dévaluation du dinar et la privatisation d'entreprises publiques. L'application de ce programme économique constitue un préalable à l'obtention de crédits et de prêts, seuls à même de financer sa politique sécuritaire. Le rééchelonnement de la dette en 1994 libère ainsi des ressources importantes : le rapport du service de la dette extérieure aux exportations de biens et services passe de 93 % en 1993 à 47 % en 1994 et à 37 % en 1995, pour des revenus issus des exportations de 8,8 milliards de dollars en 1994 et 10,2 milliards de dollars en 1995⁴. Le régime connaît dès lors une situation financière nettement plus favorable qu'en 1993.

Cette manne financière devient un atout dans sa stratégie de guerre contre les groupes armés islamistes. Elle lui permet de se doter d'un appareil répressif spécialisé dans la lutte anti-terroriste, d'élargir ses réseaux clientélistes et de répondre aux revendications du secteur privé qui s'était montré sensible au discours du FIS. Renfloué financièrement, le régime parvient à contenir l'expansion des groupes armés islamistes et dément ainsi les pronostics sur son effondrement rapide. La mise en place d'une économie de marché s'apparente alors à un instrument de guerre. Elle favorise le régime mais en même temps, paradoxalement, accroît les ressources financières de son ennemi, les GIA. Car la libéralisation du commerce constitue également une opportunité dans l'économie de guerre en gestation des « émirs ». Leur insertion dans l'économie du négoce à partir de 1994, par le biais de la création de sociétés d'import-export, accroît leurs fonds et donc leurs capacités de combat.

Cette deuxième partie vise à montrer comment les protagonistes récupèrent à leur profit la « transition » vers une économie de marché. Elle souligne aussi comment les aléas de la guerre civile sont partie prenante des enjeux économiques et financiers internationaux. En situation d'accéder au pouvoir, au début de la guerre civile, en raison des atouts qu'ils détiennent (un capital électoral de trois millions de voix et un ennemi en faillite financière), les islamistes de l'ex-FIS ne parviennent pas à les valoriser et perdent leur avantage relatif après trois années de combat. Les pages qui suivent explorent les processus économiques et militaires qui ont conduit à ce retournement de situation en faveur du régime.

4. Source : Banque d'Algérie, *La Tribune*, 17 juin 1996.

1

La logique de guerre des bandes armées islamistes

A partir de 1994, l'expansion des bandes armées islamistes⁵ semble irrésistible car elles récupèrent la sympathie des électeurs de l'ex-FIS, qui trouvent en elles des défenseurs de la cause islamiste. Or, la dynamique de la guerre, qui a assuré la suprématie des « émirs » sur les élus islamistes, produit des effets sur la structuration des groupes armés. A la première génération de combattants, considérés dans leur localité comme des héros, des protecteurs et des vengeurs, succèdent des bandes dont l'action devient contraire aux intérêts de la « cause ». Contraintes pour se perpétuer et se consolider d'extraire leurs ressources de leur environnement, elles sont réduites, après la fuite des populations les plus riches, à ponctionner les petits commerçants. Maîtresses des communes acquises auparavant au FIS, les bandes armées doivent composer, dans la gestion de leur « émirat », avec des intérêts contradictoires. La fuite des entrepreneurs militaires provoque une désorganisation des quartiers, que l'arrêt du trabendo dû à la politique restrictive de délivrance de visas, amplifie encore. Les « émirs » sont tenus, pour être à la hauteur de leur modèle, de mettre en œuvre une politique capable d'offrir des

5. Les bandes armées islamistes sont des groupes de jeunes de quartiers qui se sont formés « spontanément » et prétendent agir en 1994 au nom du GIA (Groupement islamique armé). Afin de bien les distinguer de cette faction de la guérilla, on les nomme simplement « groupes » ou « bandes » armées.

services semblables à ceux des entrepreneurs militaires. La consolidation du groupe armé résulte dès lors de la capacité de son « émir » à protéger les ressources de sa commune et à faire fructifier les richesses accumulées dans la guérilla urbaine. Le temps que passent les « émirs » à cette tâche les détourne de leur objectif initial : le combat contre le régime. L'enfermement des bandes armées islamistes dans une prise de pouvoir au niveau local transforme les communes islamistes en champs de bataille, ce qui ne nuit pas au régime, tant les populations ne lui étaient pas favorables.

L'« émir » et le modèle de l'entrepreneur militaire

Une guérilla locale

Alors que, pour les militants islamistes du FIS regroupés derrière l'étendard de l'AIS (Armée islamique du salut)⁶, le modèle à suivre se trouve dans les héros de la guerre de libération, pour les « émirs » de groupes armés autonomes de l'Algérois qui disent combattre au nom du GIA, le symbole de la réussite et le modèle du « parfait combattant » résident dans la figure de l'entrepreneur militaire. Les « émirs » des bandes armées, en toute hypothèse, aspirent davantage à modifier les rapports sociaux de leur localité en leur faveur qu'à combattre le régime afin d'y substituer un État islamique. Leur logique de guerre s'oppose en cela à celle des maquisards de la guérilla, qui visent, de par leur trajectoire et leur champ d'action, à se structurer au niveau national. L'analyse des actes de guerre des bandes armées montre, lorsqu'on les restitue dans leur contexte local, qu'elles sont loin de vouloir abattre le régime, mais visent davantage à prendre la direction de leur

6. En juillet 1994, des militants de l'ex-FIS créent l'Armée islamique du salut. L'AIS devient la quatrième faction, après le MIA, le MEI et le GIA, à se lancer dans la guérilla contre le régime. Ces quatre organisations armées sont analysées dans le chapitre 2 de la troisième partie (Les transformations de la guérilla islamiste).

localité. Leurs méthodes d'action déconcertent même les sympathisants de l'ex-FIS qui ne comprennent pas toujours les motifs qui les poussent à assassiner les agents de l'État présents dans les communes :

« Ce qui est dommage, c'est que les moudjahidin au lieu de tuer notre policier, celui du quartier, pourquoi ils se réunissent pas et à cinq cents ils montent à la présidence et ils les massacrent pas ? Je comprend pas pourquoi ils font pas ça. C'est pas possible de faire ça ? C'est mieux ça que tous les jours un accrochage par là, un autre par là, je t'assure, comme ça ils iraient plus vite. » (Kader, diplômé au chômage, banlieue d'Alger, 1994).

Les critiques sur les méthodes de lutte des bandes armées portent sur le fait qu'elles apparaissent inadéquates face à l'objectif annoncé : le renversement du régime. Elles le seront d'autant plus lorsqu'elles auront pour cibles des objectifs économiques dans les localités des sympathisants de l'ex-FIS. Une fois passé l'enthousiasme d'une victoire rapide des « islamistes » en 1992-1993, les sympathisants, qui avaient soutenu avec ferveur le MIA en 1993, se lassent de la guérilla des moudjahidin de quartier à partir de la fin 1994. La résistance du régime, liée à l'accroissement de ses ressources financières, rend absurdes les assassinats quotidiens de policiers. Et la politique menée par les « émirs », dont le champ d'action se situe principalement dans les communes naguère gérées par le FIS, n'affaiblit en rien la capacité d'action du régime, car à l'évidence les ressources économiques et politiques de celui-ci ne sont pas situées aux Eucalyptus, à Chararba, El Harrach, Baraki et dans les petites localités de la Mitidja. Dès lors, pourquoi les transformer en terrain de guérilla ? Les zones où sont implantés les lieux symboliques du pouvoir, Hydra, El Biar, Alger-centre sont, à l'inverse, épargnées par leur violence, du moins jusqu'en 1995, date à laquelle débutent les attentats à l'explosif⁷.

7. Selon un recensement non exhaustif de la presse, entre janvier 1995 et février 1996, on peut relever au moins seize attentats à la voiture piégée dans l'Algérois, le plus sanglant étant celui du 30 janvier 1995 faisant 42 morts et 286 blessés contre le commissariat central d'Alger, *El Watan*, 1^{er} février 1995.

Cette contradiction entre les objectifs proclamés (le renversement du régime et l'instauration d'un État islamique) et les méthodes d'action (guérilla dans des communes défavorisées) résulte de la volonté des « émirs » de se substituer aux entrepreneurs militaires, véritables détenteurs de l'autorité locale. Cet objectif non avoué mais ardemment poursuivi reflète leur trajectoire sociale, qui leur a mis devant les yeux la réussite de ce groupe grâce à la guerre de libération. Contrairement aux « militants de l'islam »⁸, socialisés au combat politique dans les universités et à la mosquée, les « émirs » étaient demeurés étrangers au champ religieux, jusqu'à leur engagement dans le *djihâd*. Marginaux, ouvriers, ex-trabendistes, les « émirs » sont, à l'image d'une certaine jeunesse active, rusée et débrouillarde, affranchis de toutes formes d'attache familiale ou héritée. Leur identité ne recoupe pas des allégeances politiques mais des appartenances sociales et des expériences vécues : le quartier, la banlieue, le sport et le trabendo⁹. Paradoxalement, les « émirs » des bandes armées, en dépit des apparences, sont très éloignés des militants de l'islam. Ceux-ci, fascinés par les pays du Golfe, ont du mépris pour les pays occidentaux, bien qu'ils aient les moyens financiers d'y séjourner et que beaucoup y aient accompli leurs études. À l'inverse de la jeunesse populaire, fascinée par l'Occident, ils aiment voyager dans les pays musulmans.

Portrait d'un « émir » : Saïd le tôlier

Ces contradictions et paradoxes sont illustrés par un « émir » des Eucalyptus : Saïd le tôlier. Responsable en 1993-1994 de cinquante à soixante moudjahidin originaires des quartiers populaires de la commune, Saïd le tôlier règne sur son territoire, qu'il

8. Voir pour ce type d'islamiste, Gilles Kepel et Yann Richard (dir.), *Intellectuels et militants de l'islam contemporain*. Paris : Seuil, 1990, 285 p.

9. Les liens de solidarité qui unissent les émirs à leur quartier ne sont pas sans rappeler les « asabiyyât urbaines » analysées par C. Cahen chez les *shabâb* (jeunes) dans la cité musulmane du Moyen-Âge, « Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen Âge », *Arabica*, VI, 1, 1959, p. 51. Toutefois, cette comparaison ne nous amène pas à conclure à une forme spécifique de contestation dans la « cité musulmane ».

connaît depuis son enfance. Jusqu'en 1993, Saïd était ouvrier dans la marine marchande. Mécanicien de formation, il effectuait, lors des congés à terre, de petits travaux chez les particuliers : soudure, réparation de pompes à eau etc. C'est ce qui lui a valu dans son quartier le surnom de « Saïd le tôlier ». A l'époque où le FIS remportait les élections municipales, en juin 1990, Saïd traînait une réputation d'ivrogne, son emploi dans la marine lui permettant de s'approvisionner facilement en boissons alcoolisées. Cependant son frère aîné, militant du FIS, prônait dans le quartier les bienfaits de l'observance des injonctions de l'islam. Il réclamait la patience pour son jeune frère et annonçait aux militants d'hier que « quand il arriverait à faire rentrer son frère dans l'islam, alors il lui serait facile d'y faire rentrer toute l'Algérie. »

Or, en 1993, Saïd le tôlier, revenu pour un congé, apprend que son frère aîné n'a pas échappé aux rafles de cadres et militants du FIS. A partir de ce moment, les habitants du quartier ne l'apercevront plus, si ce n'est pour quelques instants, la kalachnikov sur l'épaule. En un an, il devient « l'émir » de plusieurs quartiers, son autorité est incontestée, la rage avec laquelle il attaque les patrouilles suscite la ferveur des plus jeunes :

« Un jour les soldats sont rentrés chaussés dans la mosquée, ils recherchaient un terroriste soi-disant. Ils n'ont pas eu le temps de sortir qu'une camionnette J5 a foncé sur eux, la porte arrière s'est ouverte et Saïd le tôlier avec ses moudjahidin sont sortis avec le klach (kalachnikov). Ils les ont massacrés. Comment ils peuvent oser rentrer dans la mosquée avec les chaussures ? » (Collégien de treize ans, 1994).

L'« émir », en milieu urbain, fait figure de protecteur et de vengeur pour ceux qui, enfermés dans une logique de rupture avec l'ordre légal, se sentent les victimes potentielles des forces de sécurité. Lui et ses compagnons d'armes parcourent par petits groupes de trois ou quatre personnes un espace bien défini et contrôlé par des indicateurs qui les renseignent sur les mouvements d'entrée et de sortie de soldats ou de civils. En plus des hommes d'armes, le groupe comporte des personnes affectées à d'autres tâches. La guerre secrète qu'ils mènent les oblige à posséder et à entretenir des caches aussi nombreuses que possible.

La survie d'un groupe armé dépend beaucoup de ses rapports avec son environnement, notamment de la possibilité de se nourrir ou de se loger dans des familles, sans courir de risques.

L'ascension sociale que connaît « l'émir » lui accorde une notoriété égale à celle de l'entrepreneur militaire, son modèle. Dans la banlieue sud-est d'Alger, l'entrepreneur militaire, à l'instar de Hadj Sadok, dont la trajectoire a été décrite précédemment (chapitre 1 de la première partie), structurait les échanges économiques et sociaux des cités en employant des trabendistes. Ceux-ci sont passés, dès sa fuite en 1992, au service de Saïd le tôlier. Outre son rôle de protecteur, « l'émir » se doit d'entretenir des réseaux clientélistes, afin de trouver dans son effort de guerre une logistique performante, car la force du groupe armé ne réside pas dans le nombre de ses combattants mais dans l'éventail des individus qui le servent. Aussi est-ce naturellement que les trabendistes du quartier sont passés à son service. Au chômage technique, en raison de la conjonction de deux processus, le départ de leur employeur et la politique restrictive de délivrance de visas par la France, ils trouvent dans le *djihâd* de Saïd le tôlier une entreprise capable de remédier à leurs difficultés.

La trajectoire de Saïd, dont l'engagement dans la lutte armée au niveau local résulte de la mort de son frère, ne doit pas faire généraliser les causes de l'engagement. La sociologie des « émirs » locaux, si elle ne peut être menée à bien en raison des difficultés de collecte d'informations sur leur histoire, permet tout de même, grâce à des exemples, de poser quelques hypothèses. Ainsi, l'attribution du titre d'« émir » suscite des convoitises : envie et jalousie ne manquent pas chez ceux qui, convaincus de posséder les qualités nécessaires, en sont dépourvus. Néanmoins ceux qui portent ce titre ont la conviction de mener réellement le *djihâd* : leur engagement n'est pas le produit d'une simple rationalité économique qui les porterait à s'approprier à des fins personnelles le budget du groupe armé. Toutefois, ceux qui usaient déjà de la violence et de la ruse comme mode d'obtention de ressources avant le déclenchement de la guerre civile en 1992 se sont trouvés mieux placés, de par leur expérience dans la vie, pour concourir avec succès au titre d'« émir ».

L'extrême diversité des motivations des « émirs » fait que la notion « d'ennemi de Dieu » (*Adu Allah*) diffère d'un groupe à

l'autre et donc modifie les cibles à atteindre. Les « émirs » à la tête d'un groupe constitué de quelques étudiants prennent plutôt pour cibles des personnes issues d'un milieu cultivé, considérées comme des « apostats », et concentrent leur activité sur des assassinats d'intellectuels, professeurs, journalistes. Parfois leurs ennemis sont des rivaux professionnels, ils tuent ou détruisent ce qu'ils connaissent le mieux, comme l'école de leur localité. Le groupe de Saïd le tôlier est, quant à lui, formé de « hittistes » principalement engagés dans une guérilla contre les forces de sécurité. Ont pu demeurer aux Eucalyptus jusqu'en 1995, non sans peur il est vrai, des journalistes et des universitaires qui y résidaient. A Batna (Aurès), le groupe armé d'Ahmed la Crosse s'en prend surtout aux « anciens combattants » (nombreux dans la région) et aux femmes. La folie meurtrière peut aussi bien guider les actions de certains « émirs ». Le groupe de Munchar (« la Scie »), spécialisé dans le dépeçage de victimes prélevées dans les trains sur la ligne Alger-Oran, constitue un autre exemple de la diversité des méthodes d'action des « émirs » inhérente à l'ambiguïté de leur trajectoire personnelle. Les groupes de « Moh Jetta » et de « Napoli »¹⁰ dans la Haute Casbah se sont quant à eux spécialisés dans les enlèvements et les assassinats de religieux. Face à la rationalité purement locale qui détermine les cibles et les méthodes d'action des « émirs », il ne reste au « militant de l'islam », animé par la conviction politique de la nécessité d'un État islamique, qu'à rejoindre les maquis, instrument de guerre aux mains de révolutionnaires islamistes dont les objectifs politiques et militaires transcendent les objectifs locaux des guerriers de quartier.

Fascination pour l'« émir » et valorisation de son statut

Le renouvellement permanent des groupes armés islamistes et des « émirs » à leur tête s'explique par les représentations positives et valorisantes de leur action au sein de leur milieu social d'origine. En dépit des actes meurtriers qu'ils commettent, les

10. Selon la lettre hebdomadaire *TTU monde arabe* (11 octobre 1996) Amar Yacine, (alias Napoli) est accusé du meurtre de plusieurs Français, dont le journaliste de télévision Olivier Quémener assassiné en 1994.

« émirs » ou leur groupe n'en demeurent pas moins attractifs. Leurs actes, jugés par tous ceux qui les condamnent comme criminels et irrationnels, sont au contraire, aux yeux de leurs sympathisants, toujours justifiés et respectés. Mais, au printemps 1994, les petits commerçants, les étudiants et les trabendistes s'éloignent de la cause des « émirs », en raison des opportunités offertes par le régime. Les groupes armés, particulièrement en milieu urbain, ne trouvent plus dès lors de partisans que dans un vivier constitué pour l'essentiel de personnes humiliées par l'arbitraire des forces de sécurité ou démunies de solutions face à la cherté de la vie, et qui trouvent dans les bandes armées une revanche – de très courte durée. Les membres des groupes armés, et en premier lieu les « émirs », valorisent leur identité à travers la figure du moudjahid et s'assurent un niveau de vie enviable par les fonctions de redistribution qu'implique la gestion d'un groupe dans un environnement agressif.

L'« émir » d'un groupe armé, autonome ou en « joint venture » avec la guérilla installée à l'intérieur du pays, incarne, avec les stars du football, du raï et les tribuns du FIS (Ali Benhadj, Abassi Madani), un nouveau type de héros. La mort certaine qui l'attend auréole son image et atteste son courage; le titre d'« émir », qui a une résonance internationale, transforme un parcours social d'individu anonyme en trajectoire d'« ennemi public numéro un ». L'« émir » local, traqué par les forces de sécurité, apitoie même ceux qui le condamnent, car chacun voit en lui, non pas le « fou de Dieu », mais l'incarnation vivante d'un désespoir pourvoyeur d'énergie destructrice. La découverte au lever du soleil d'un adolescent de 15 à 18 ans, criblé de balles, avec « encore des bombes dans sa poche », fait oublier les crimes qu'il a commis la veille. Car, alors, derrière le titre d'« émir » se dévoile l'enfant du quartier, frère ou proche d'un militant, le délinquant tout juste relâché ou un adolescent disparu voilà plus d'un an, qui échoue comme une épave dans une ruelle de la grande banlieue. La place laissée vacante est aussitôt comblée car le sentiment de revanche anime un membre de la famille de la victime ou un ami d'enfance.

Dans ce cycle de courte durée, les principes de l'islamisme n'ont pas le temps d'être assimilés, à la différence du maquis où des instructeurs, professionnels du *djihâd*, assurent une formation complète de « combattant musulman ». Pour les moudjahidin

urbains, les réflexes de la guérilla sont primordiaux. Expérimentés par la consolidation du conflit, ils possèdent des bases adéquates à leur engagement. Toutefois, les forces de sécurité n'ont cessé elles aussi de peaufiner leur appareil répressif. La valorisation du statut d'« émir » résulte, sur le plan symbolique, de la faible production par le système politique de « stars », « héros » ou autres successeurs des « figures historiques de la révolution de 54 ». Certaines couches sociales au sein de la jeunesse n'échappent pas plus que dans d'autres pays à l'identification à des « héros » violents, fortement médiatisés par l'industrie cinématographique. Avant de glorifier les actions d'Abdelkader Chébouti, les sympathisants des bandes armées étaient des adeptes de Schwarzenegger, Bruce Lee, Rocky et autres personnages de cinéma¹¹.

Toutefois, cette fascination ne serait suivie d'aucun effet pratique si l'entreprise des « émirs » n'était aussi pourvoyeuse d'activités fort lucratives. C'est pourquoi l'ordre économique dans lequel évoluent les bandes armées s'avère primordial pour l'analyse car il souligne comment, dans un engagement apparemment d'ordre religieux (le *djihâd*), le conflit répond à la désorganisation sociale des localités, il devient un instrument d'accaparement de ressources financières, afin d'entretenir des populations locales confrontées au chômage et à la cherté de la vie. En 1992-93, les groupes démantelés par les forces de sécurité sont constitués pour beaucoup d'étudiants, d'ouvriers, voire de techniciens qualifiés. Dès 1994, adolescents et délinquants deviennent prépondérants. Les mobilisations idéologiques des premiers s'effacent pour laisser place à des mobilisations à caractère social (revanche et stratégie de survie) et économique (bénéficier des ressources redistribuées par les « émirs »). Néanmoins, le conflit ne se fige pas en une opposition entre « délinquants islamistes » et forces de sécurité. Car, à partir de la libéralisation du commerce en 1994, les bandes armées servent aux plus démunis

11. L'influence des héros de cinéma sur la geste des jeunes combattants est un phénomène qui s'observe dans les guerres civiles du Libéria et de Sierra Leone, comme le relèvent les travaux de P. Richards, « Rebellion in Liberia and Sierra Leone : a crisis of youth? » in O.W. Furley (ed.), *Conflict in Africa*. Londres : Taurus, 1995, p. 134-170.

d'instrument d'accumulation de ressources financières, aussitôt réinvesties dans l'économie du négoce, grâce à la création de sociétés d'import-export.

L'évolution des groupes armés souligne le redéploiement permanent de leurs activités en fonction de l'environnement. Ainsi, les « émirs » proposent, selon les périodes, des services différents : revanche sociale en 1992-93, protection en 1993-94, accumulation d'un « capital » dès 1994. Pour ces différents services sont mobilisés des individus aux origines sociales et économiques différentes : la prédominance d'étudiants en 1992-93 s'affaiblit (ceux-ci rejoignent les maquis de l'AIS dans les campagnes) au profit de groupes marginalisés (délinquants, humiliés). La trajectoire des bandes armées, depuis leur émergence en 1992, n'en demeure pas moins complexe.

On ne peut donc se contenter de voir dans cette entreprise de guerre un combat contre un régime « impie » qui a interrompu les élections législatives de décembre 1992. D'autant qu'une guérilla repliée dans l'intérieur du pays se charge de cette activité. Les objectifs politiques et idéologiques assignés à la lutte armée se diluent dans une criminalité économique et une revanche sociale qui structurent les mouvements de contestation armée bien plus que ne le fait la lecture des idéologues de l'islamisme révolutionnaire.

La gestion des « émirats »

L'organisation locale des bandes armées

La généralisation de la violence, liée à l'émergence des bandes armées islamistes et à une répression intensive, vide à partir de 1994 les banlieues Sud-Est de leurs populations les plus riches. Les familles des entrepreneurs militaires laissent vacantes des villas de « style Dallas » et des entrepôts vidés de leurs machines, pour retourner dans leurs douars d'origine, à l'intérieur du pays, particulièrement dans l'est de l'Algérie. Durant cette période, ces demeures sont illégalement occupées par les moudjahidin,

lorsqu'elles ne sont pas vendues à des particuliers à des prix bradés en raison de l'effondrement du marché immobilier dans ces localités. Pas plus que les entrepreneurs militaires, les « émirs » n'échappent aux problèmes de contentieux liés à la propriété de la terre et aux surfaces d'habitation illégales. Une partie des terres de la Mitidja nourrit un contentieux lié à la propriété effective de ces terres depuis l'indépendance. Des familles exhibent des titres de propriété datant du XIX^e siècle et du début du XX^e, mentionnant leurs droits sur des terres vendues ou confisquées par des colons français. Or, au lendemain de l'indépendance, la terre a été nationalisée et c'est seulement à partir de 1986 que des droits à la propriété ont été attribués¹². Comme il a été mentionné dans la première partie, des terrains ont été vendus par ces familles à des particuliers sans autorisation légale. De nombreux autres ont été attribués à d'anciens maquisards de la guerre de libération, à titre de récompense, dans la Mitidja mais aussi dans leur douar d'origine. L'instauration d'un cadastre dans les autres régions a considérablement réduit les litiges liés à la délimitation exacte de la propriété de chacun.

La Mitidja n'a pas fait l'objet d'un tel traitement et les constructions « anarchiques » ont considérablement réduit la marge de manœuvre des politiques d'aménagement. Les exemples de construction de routes, voire d'autoroutes, ralentie en raison de la présence d'habitations illégales sur le trajet illustrent, non pas l'absence de gestion de la politique de l'habitat, mais l'absence de monopole dans la reconnaissance de la distribution des droits de vente et de propriété. La contestation des droits communaux sur certains terrains par des familles possédant des titres de propriété pré-nationaux (1962) a favorisé la multiplication de cas litigieux. Ce contentieux s'est envenimé à partir de 1992 car, dans certaines localités (les Eucalyptus, Chararba), il opposait des familles d'entrepreneurs militaires à des familles discréditées après l'indépendance en raison de la collusion de

12. Le processus « d'accession à la propriété foncière agricole » est entamé en 1983, mais ce n'est qu'à partir de 1986 qu'il s'est accéléré avec la privatisation des DAS (districts agricoles socialistes). Voir J-C. Brûlé, « Attentisme et spéculation dans les campagnes algériennes », *Maghreb-Machrek*, n° 139, 1993, pp. 42-52.

certaines de leurs membres avec l'État français. Car les terrains des familles caïdales ont été nationalisés en 1963; toutefois, leurs descendants n'ont jamais cessé d'en réclamer la propriété¹³. Ce phénomène, sans doute marginal, a été utilisé par le régime dans ses discours de guerre comme une des raisons de la violence des islamistes. Ces derniers apparaissent alors comme manipulés par des familles élevées par le régime colonial à des positions d'intermédiaires (caïd, bachagha, agha) puis, dès l'indépendance, réduites à l'exil, à la mort ou au silence. Le fait que le régime ait dénoncé la collusion des intérêts entre les « terroristes » et les harkis¹⁴, – car dans certaines bandes armées, voire parmi les « émirs », se trouvaient des jeunes gens issus de ces familles – choque outre-Méditerranée mais fait sens dans certaines localités ou régions où les entrepreneurs militaires sont confrontés au droit antérieur à leur propriété. Dans cette perspective, le *djihâd* est dénoncé comme la « revanche » des vaincus d'hier »¹⁵. Toutefois, l'intérêt de telles dénonciations est ailleurs : elles révèlent à quel point la propriété de la terre est intrinsèquement liée à une situation de guerre. Les familles caïdales ont bénéficié du régime colonial dans leur lutte contre les tribus voisines en compétition pour la gestion et l'accession à

13. H. A. Amara souligne que la privatisation des terres à partir de 1986 constitue « un retour à la situation qui prévalait avant 1971 (la réforme agraire), aux statuts fonciers et à la répartition de la propriété hérités de la période coloniale (...). La restitution des terres aux grandes familles de caïds et bachagas favorisées par l'administration coloniale indique l'ampleur du retournement opéré par la classe politique... Au demeurant, vingt ans après, le rétablissement de la situation antérieure à 1971 n'est pas aisé... », « La terre et ses enjeux », in P.R. Baduel (dir.), *L'Algérie incertaine*. Paris : Edisud, 1994, p. 191.

14. Ainsi Djaffar el Afghani, émir du GIA de septembre 1993 à février 1994, est un « fils de harki » qui vivait à Nice jusqu'en 1977. Membre de la Daawa oua Tabligh depuis 1982, il part en Afghanistan en 1989 et rentre en Algérie en 1992. Il était crédité de 138 assassinats et 283 destructions de biens publics. L'émir de l'Ouest Kada Benchiha, accusé de l'assassinat en septembre 1994 de deux géomètres français, serait selon *El Watan* (1^{er} mars 1994) « un fils de harki lui aussi ».

15. Ce qui rappelle la remarque de Julien Freund : « Dans les pays où la révolution a triomphé, on justifie la violence comme l'instrument indispensable pour sauvegarder les conquêtes révolutionnaires et faire impitoyablement échec aux prétendus contre-révolutionnaires, réactionnaires etc. ». *Utopie et violence*. Paris : M. Vivien, 1970, p. 128.

la propriété¹⁶. Le régime colonial défait, ces familles suivent le même destin que les tribus qu'elles avaient affaiblies, au profit des entrepreneurs militaires. La guerre civile qui éclate à partir de 1992 ravive ces plaies et démontre que ce lourd contentieux n'est pas encore réglé, car les uns et les autres utilisent la guerre, et donc les bandes armées, autant qu'ils le peuvent, dans leur stratégie d'affrontement.

La fuite des entrepreneurs militaires a sans doute suscité un espoir chez tous ceux qui contestaient leur autorité, voire leur légitime présence dans certaines localités. L'occupation de terrains par les « émirs », l'effondrement du marché immobilier ont entraîné un « boom » économique dans ces localités déshéritées. Toutefois, ce sont en grande partie les petits commerçants qui ont su le plus habilement manœuvrer. Ils ont racheté le parc de maisons vides vendues à bas prix (celles des émigrés notamment), plaçant par la même occasion leur argent dans un bien sûr pour échapper au racket. Quel sera le rapport de forces dans ces localités ? Les « émirs » parviendront-ils à supplanter définitivement les entrepreneurs militaires ? C'est l'un des enjeux de l'après-guerre civile.

L'évolution de l'ordre économique

La fuite des entrepreneurs militaires ne signifie pas qu'ils abandonnent sans protection leur patrimoine immobilier ou industriel, comme l'atteste un ex-employé de Cheikh Lahcen retourné depuis 1993 dans un village du Constantinois :

« Le cheikh, dès que les *boulahya* (les barbus) ont gagné les élections, il a commencé à envoyer des camions pour déménager le matériel. Les entrepôts sont restés vides depuis. Ma famille et moi, on loge dans le rez-de-chaussée de la maison, comme ça on garde au cas où. Mais chaque mois, il y a quelqu'un de la famille qui vient voir si tout va bien, car le cheikh, il veut pas vendre. » (Gardien, banlieue d'Alger, 1994).

16. C. Etabet, *Être caïd dans l'Algérie coloniale 1835-1912*. Paris : ed. du CNRS, 1991, 380 p.

Les entrepreneurs du secteur privé, ainsi que les grossistes, ne bénéficiaient pas d'agents de protection privée jusqu'en 1994, c'est pourquoi un certain nombre ont délaissé leur entrepôt, trop exposé dans des localités de la Mitidja, pour la proche banlieue d'Alger, voire le douar d'origine. Détenteurs de plusieurs « villas-entrepôts », les entrepreneurs militaires ont déménagé sans trop de difficultés. Cheikh Lahcen, installé dans la Mitidja avec sa nombreuse famille, a d'abord, en 1992, emménagé dans une de ses nombreuses villas à proximité d'Alger, puis a quitté la région en 1993. L'achat de terrains et la construction de villas démesurées était, durant la décennie quatre-vingt une attitude commune à ce groupe social. Spécialisé dans la distribution en gros de produits de consommation, Cheikh Lahcen était un client privilégié des sociétés nationales productrices de conserves de tomates et de jus de fruits et un importateur privilégié de produits de consommation étrangers. Grossiste de renom, il a quitté son douar dans les Hauts Plateaux dès l'indépendance en 1962, pour s'installer dans un des nombreux logements délaissés par les « colons ». Comme beaucoup de gens de sa génération à la tête d'une fortune considérable, il a participé à la guerre de libération, non pas en tant que combattant mais en qualité de responsable de l'approvisionnement de certains maquis des Aurès, bien qu'âgé à cette époque de moins de vingt ans. Au volant d'une camionnette, puis d'un camion, il passera toute cette période à parcourir le territoire algérien. Cela afin de constituer des réseaux aussi diversifiés qu'éloignés géographiquement les uns des autres. Toutefois, c'est, dit-il, « avec la communauté juive »¹⁷ qu'il tissera ses meilleures relations. Il gardera des liens avec certains grossistes qu'il appréciait particulièrement, installés à Marseille et à Tunis.

Originaire d'une région fortement ébranlée par la répression lors du soulèvement de Sétif en 1945¹⁸, Cheikh Lahcen en garde encore aujourd'hui des récits sur la mort de certains membres de sa famille. Son engagement précoce dans la guerre de libération est la conséquence de cette mémoire de guerre. Les contacts

17. Voir le chapitre « La Révolution et les juifs algériens », in M. Lebjaoui, *Vérités sur la révolution algérienne*. Paris : Gallimard, 1970, pp. 110-124.

18. Sur les événements du 8 mai 1945, voir B. Mekhaled, *Chroniques d'un massacre : 8 mai 1945 : Sétif, Guelma, Kherrata*. Paris : Syros, 1995, 250 p.

noués alors, avec de grands risques, créeront des liens quasi fraternels avec un certain nombre de chefs de la guérilla intérieure. Leurs enfants seront considérés comme les siens et réciproquement. Toutefois, l'indépendance acquise, il quitte sa région natale et n'ose pas revenir voir son « ghourbi » d'origine. Alger est devenue sa ville, abandonnée dès 1962 par les habitants français, elle est investie par tous ceux qui, comme lui, fuient tous les signes de leur passé pour une nouvelle vie. A Alger, lui, le fils d'un paysan, est devenu, grâce à sa participation à la guerre, l'ami de hauts dignitaires de l'État, dont un ministre de Houari Boumediène.

Dès l'indépendance, il reconvertit à son profit les réseaux d'alimentation des maquis. La désorganisation économique qui accompagne l'arrivée au pouvoir des maquisards de l'ALN, permet à tous ceux qui, comme lui, étaient à même d'approvisionner les villes, d'acquérir des positions influentes¹⁹. Ces négociants privés au service de l'État indépendant gardent, tout au long de la période de Boumediène, le monopole des importations privées de produits de consommation. Ils sont aussi associés à la distribution sur le territoire national des biens de production locaux. A vrai dire, ils n'entrent jamais en concurrence avec les réseaux d'importation et de distribution étatiques ; une sorte de répartition des produits importés s'établit, ceux dont les profits sont considérables (véhicules, produits électroniques, machines-outils, produits pharmaceutiques) demeurent dans les mains des responsables du régime. Le secteur privé se concentre sur les produits de consommation courante, à faible valeur ajoutée. L'influence de ces négociants n'en demeure pas moins importante, ils amassent des fortunes colossales, au moment où le franc français s'échange contre un dinar et demi au taux officiel. Cheikh Lahcen investit principalement dans l'immobilier et fait construire une dizaine de villas de style « Dallas », signe distinctif de la fortune. Toutefois, ces négociants sont très vite dépassés en fortune et en influence par un nouveau type d'acteur économique, produit de la période de la présidence de Chadli Bendjedid : le spéculateur. Pour

19. M. E. Benissad estime qu'entre 1962 et 1965, Alger, Oran et Constantine totalisaient 90 % des chiffres d'affaires du commerce de gros. *Économie et développement de l'Algérie*. Paris : Economica, 1977, 321 p.

Cheikh Lahcen, les spéculateurs ne sont ni plus ni moins que ceux de ses compagnons d'armes qui ont opté pour l'intégration dans les institutions d'État.

La nationalisation des hydrocarbures en 1971 et le premier « choc pétrolier » en 1979 accroissent les revenus de l'État ; militaires et hauts fonctionnaires ont en charge la gestion de la montée des prix du baril. La non-convertibilité du dinar délègue un pouvoir considérable à un personnel politique détenteur de devises, qui n'hésite pas à spéculer sur le marché informel des changes. La revente des devises à des particuliers comme Cheikh Lahcen, à un taux supérieur au taux officiel, crée un marché parallèle des devises qui ne cessera de croître. Forts de leur contrôle sur la monnaie, les spéculateurs développent une politique d'importation massive de produits de consommation, qui affaiblit les négociants privés, noyés dans la diversité des produits importés. Seules des amitiés solides dans la haute administration permettent à certains négociants de préserver leur créneau de l'émergence de rivaux. Toutefois, en fortune et en influence, les négociants de la génération de 54 se voient relégués au statut de « riches commerçants », bien loin derrière les spéculateurs que le chevauchement entre secteur public et privé et le contrôle des changes transforment en nouveaux riches, en « milliardaires » selon Cheikh Lahcen et la rumeur publique...

L'assèchement progressif des revenus de l'État inhérent au remboursement de la dette²⁰ se traduit pour les spéculateurs par une incursion dans le secteur privé²¹. La désertion de l'appareil d'État à la fin de la décennie quatre-vingt résulte du dépeçage opéré par les spéculateurs. George Corm note : « A leur arrivée au pouvoir

20. Le montant de la dette, qui s'établissait à 16 milliards de dollars en 1984, est passé à 26 milliards de dollars en 1989. Les charges du service de la dette sont passées durant cette période de 5 milliards de dollars à plus de 7 milliards en 1989, puis 8 milliards en 1990.

21. A. Brahimi écrit : « La loi de finances complémentaire pour 1990 adoptée par l'ANP au mois de juillet a légalisé le « trabendisme » en autorisant le colportage international qui consiste à revendre en l'état sur le marché intérieur des marchandises importées. Cette loi de finances autorise également des concessionnaires et des grossistes agréés à importer des produits de consommation, des biens d'équipement et des biens de consommation industriels pour les revendre en l'état », in *Stratégies de développement pour l'Algérie*. Paris : Economica, 1991, p. 319.

à travers le gouvernement Hamrouche, à l'automne 1989, les réformateurs ont trouvé un niveau très bas de réserves en devises, de l'ordre de 800 millions de dollars »²². A partir de 1992, le gouvernement met en place une « économie de guerre » afin de répondre au défi de la violence islamiste, les importations publiques se raréfient, permettant aux négociants et aux concessionnaires agréés de nouvelles marges de profit, notamment dans la distribution. La contraction des ressources de l'État entre 1991 et 1994 se traduit par un monopole des militaires, en raison de leur engagement dans la répression, dans la gestion des revenus. Leur volonté de réorganiser et de moderniser l'appareil répressif tarit à la source les possibilités de détournement de fonds publics. Toutefois, dès 1994, le rééchelonnement de la dette et la mise en place d'une économie de marché revigorent les négociants, car la politique des importations de produits est relancée. Mais une « concurrence » s'établit car les acteurs privés et publics sont contraints de ménager les intérêts tant de l'armée que des nouveaux acteurs économiques que sont les bandes armées. Celles-ci sont du reste convoitées par l'ensemble des acteurs économiques, afin de réduire ou diminuer autant que possible les ressources de leurs concurrents, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Affaibli au cours de la décennie quatre-vingt, Cheikh Lahcen, négociant de renom, retrouve dans cette guerre civile de la vigueur. Le temps où il détenait avec d'autres le monopole des importations est révolu, mais la guerre a le mérite, selon lui, d'aplanir les inégalités : spéculateurs, négociants et directeurs d'entreprise publique sont obligés pour survivre d'être imaginatifs face aux « émirs » et maquisards qui sont prêts à détruire ou saboter leurs activités. A ce jeu, Cheikh Lahcen n'est pas sans atouts. Outre le capital de sympathie qui est octroyé au secteur privé par les islamistes, il dispose d'une expérience valorisée par les « émirs », son passé est de ceux que ces derniers respectent. Son exil loin de la banlieue est désastreux pour son personnel, mis au chômage, et oblige les groupes armés à tenter en vain de fournir les services qu'il dispensait. Depuis le début de la guerre civile, Cheikh Lahcen n'a rien à déplorer, aucun crime n'a été

22. G. Corm, « La réforme économique algérienne, une réforme mal aimée ? », *Maghreb-Machrek*, janvier-mars, 1993, n° 139, p. 22.

commis contre sa famille, et encore moins d'actes de sabotage contre ses biens. Ses « villas-entrepôts », bien qu'inhabitées, sont respectées par les « émirs » successifs et les forces de sécurité évitent de stationner à proximité : elles pourraient provoquer un accrochage avec les bandes armées, et occasionner des dégâts sur ses biens.

Ces « big men »²³ traversent la guerre civile sans trop d'accidents. Les groupes armés, en dépit de leur ardeur, ne semblent pas en mesure de les supplanter. Pour cela il faudrait qu'ils suscitent une vague de terreur suffisante pour faire fuir définitivement les entrepreneurs militaires, comme le départ des colons en 1962 a contribué à l'accumulation de richesses par Cheikh Lahcen. Or, jusqu'à présent, ne quittent le territoire algérien que les intellectuels, journalistes et cadres : ils délaissent des positions que les « émirs » n'escomptent pas récupérer.

Les déterminants économiques de la consolidation des GIA

Les groupes qui s'autoproclament islamistes bénéficiaient en 1992 de l'énorme potentiel électoral acquis au FIS. Or, force est de constater qu'à défaut d'entretenir ce potentiel, ils l'ont tari. L'explication de cet échec tient dans la délimitation du territoire des « émirs » et dans l'organisation de leur royaume. Car, indéniablement, les jeunes gens des communes gérées par le FIS en 1990-91 étaient depuis 1988 entrés dans une contestation aux formes multiples. Les « émirs » possédaient donc une légitimité politique liée à l'interruption du processus électoral en décembre 1991 et à la politique répressive.

La surpopulation et la pauvreté : des handicaps à la consolidation des GIA

Le découpage des communes par les « émirs » et leurs bandes s'est toutefois modifié durant le conflit avec les forces de sécu-

23. Voir sur le « politicien entrepreneur ou big man » J.-F. Médard, « L'État patrimonialiste », *Politique Africaine*, n° 39, 1990, p. 31.

rité. Les quartiers populaires habités par des jeunes gens favorables au FIS et au MIA jusqu'en 1993 ont servi de vivier aux « *djamaat* » (groupes islamistes). Néanmoins, ceux-ci ne peuvent s'enraciner dans des localités trop fortement appauvries, où les ressources économiques sont rares et les axes de communication dénués de toute importance stratégique. D'autant que l'arrêt des attaques à main armée de banques, en raison de la création d'entreprises de sécurité privées²⁴, met un terme à des rentrées de liquidités importantes²⁵. La rareté des ressources économiques affaiblit le groupe armé obligé d'assurer certains frais de fonctionnement : logistique, nourriture, logements, véhicules, armement, plus les frais de bienfaisance (indemnisation des familles de martyrs, soutien financier à l'accession à la propriété, « achat » de cartes militaires de dispensés du service²⁶).

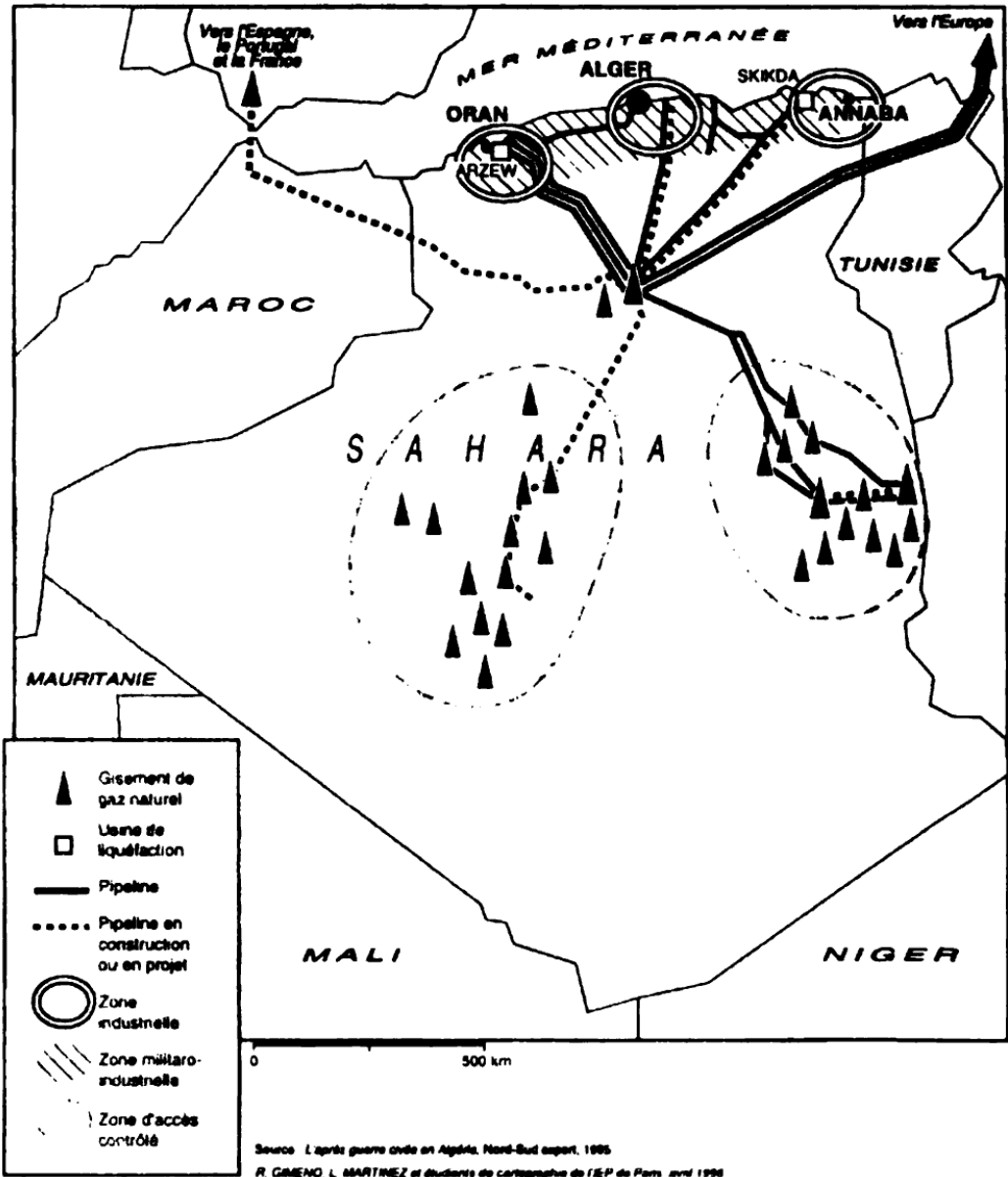
Prospérité des communes et vitalité des bandes armées

La pérennisation des bandes armées dans les localités comme Chararba, Baraki, les Eucalyptus s'explique non pas par un surcroît d'ardeur pour mener le *djihâd*, mais par l'abondance des ressources financières due à la forte proportion de petits commerçants en pleine expansion. A cela s'ajoute une géographie favorable à la guérilla, en raison de l'absence de plan d'urbanisation. Le dédale des rues, ce handicap architectural, devient un atout pour les moudjahidin de quartier, fins connaisseurs du moindre recoin de leur terrain. De même, les axes routiers bondés de véhicules favorisent la pratique du racket et expliquent la prolifération de « faux barrages ». Frontalières de la wilaya de Blida, ces zones

24. Le décret exécutif 94/65 du 19 mars 1994 autorise des sociétés privées à assurer la sécurité d'agents publics ou privés.

25. Un rapport de la gendarmerie rendu public le 16 novembre 1993 mentionne que 191 vols à main armée auraient été perpétrés durant le 1^{er} semestre 1993, représentant 41,6 millions de dinars. *El Watan*, 17 novembre 1993.

26. Selon *Algérie Confidentiel*, n° 72, jeudi 26 avril 1996, le tarif serait de 300 000 dinars (25 000 francs) : l'administration militaire n'est apparemment pas en reste pour mettre à profit cette guerre civile, car le tarif était avant la guerre de 5 000 francs ; ainsi les menaces du GIA contre les appelés ont multiplié par cinq le prix des cartes de dispensé.



Carte des ressources stratégiques de l'Algérie

urbaines sont en contact étroit avec les groupes de guérilla installés dans les massifs montagneux environnants (maquis de Chréa, de Meftah). Les instructeurs du MIA n'éprouvent aucune peine entre 1992 et 1993 à former des adolescents des Eucalyptus à la guérilla urbaine; leur maquis, dans les montagnes de Meftah, n'est éloigné que de 40 kilomètres. Cet environnement favorable à une consolidation de la guérilla urbaine explique sans doute pourquoi ces trois municipalités ont produit un certain nombre de moudjahidin d'importance²⁷.

L'extrême difficulté pour les « émirs » de consolider leurs positions dans les quartiers proches d'Alger (Mohammadia, Bach Djarah) s'explique par l'absence de ces caractéristiques géographiques, sociales et économiques. Bien que surpeuplées, celles-ci ne permettent pas à un groupe islamiste de dégager des ressources suffisantes à son activité car les populations y sont beaucoup trop pauvres. Les bandes armées se consolident dans les zones urbaines les plus dynamiques sur le plan économique (ce dynamisme peut être issu de l'économie informelle ou du trafic). Alors que, lors des émeutes d'octobre 1988, les premières étaient en pointe, les secondes, beaucoup trop éloignées, demeuraient spectatrices. Depuis 1991, on constate l'inverse : les communes éloignées d'Alger sont favorisées par les bandes armées, qui bénéficient – en sus des caractéristiques énoncées ci-dessus – d'une absence d'infrastructures militaro-policières efficaces, en raison du moindre danger qu'elles représentent du fait de leur éloignement des lieux du pouvoir (les hauteurs d'Alger, Hydra, El Biar). Toutefois, ces différences n'empêchent pas la présence d'une violence continue dans des quartiers populaires d'Alger : la Casbah ou Bab El Oued demeurent des lieux à haut risque²⁸. Mais la violence s'y apparente davantage à de la criminalité. Les groupes de délinquants, « parasités » dans leurs activités par la forte

27. Le plus célèbre étant Abdallah Yahya, membre du commando qui a détourné l'Airbus d'Air France le 24 décembre 1994. Il était originaire des Eucalyptus, tout comme Abou Khalil Mahfoud (Mahfoud Tadjine), proche compagnon de Mohammed Allal (deuxième « émir » du GIA), était du quartier de Château Rouge, aux Eucalyptus.

28. Le groupe islamiste mené par l'émir « Fliche » (la Flèche, nommé ainsi en raison de sa capacité à se dérober aux embuscades des forces de sécurité) demeure toujours en activité.

présence des membres des forces de sécurité qui gèrent les marchés de la drogue et du cambriolage, reconstruisent leurs activités au bénéfice des maquisards islamistes. L'extrême difficulté pour ces derniers de mener sans risque leurs actions dans Alger-centre les oblige à passer des contrats avec les groupes de délinquants qui se chargent d'accomplir, en échange d'une rétribution importante, la mission assignée (assassinat d'une personnalité, déplacement d'un véhicule bourré d'explosifs, filature etc.).

Ces différences entre communes islamistes font qu'on ne peut parler de territoires des bandes armées islamistes de façon générale. Seules des zones éloignées d'Alger-centre et détentrices d'abondantes ressources sont de véritables enclaves où les « émirs » se sont consolidés, à l'instar des bandes armées à Brazzaville comme les « Requins » et les « Cobras »²⁹. Les groupes armés représentent et défendent les intérêts de groupes sociaux divers dans leur appartenance politique et leurs origines sociales. Car, comparativement à l'extrême difficulté d'identifier les auteurs de crimes dans les années 1992 et 1993, l'émergence des bandes armées rationalise la violence. La prise de force d'un territoire et sa gestion par les moudjahidin suscitent auprès des populations locales un semblant de sentiment de restauration de l'ordre. Les moudjahidin apparaissent au grand jour jusqu'en 1994, voire 1995 pour certaines localités, poussés par la nécessité de gérer leur « royaume ». Le quadrillage des communes du sud-est d'Alger par des adolescents armés porteurs de l'étendard GIA crée une frontière imaginaire redoutée par tous ceux qui n'y vivent pas.

Protection et prédation

La délimitation du territoire d'un groupe armé répond à une logique économique : les bornes du « royaume » sont représentées par les petits commerçants rackettés par les membres d'un groupe au nom du même « émir » :

29. Voir Rémy Bazenguissa-Ganga, « Milices politiques et bandes armées à Brazzaville. Enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés », *Les Études du CERI*, n° 13, avril 1996, 32 p.

« J'étais assis avec le journal des sports, j'écoutais de la musique quand deux jeunes sont rentrés dans le magasin, ils m'ont dit : « Éteins la radio ! », je l'ai éteinte et en me levant, j'ai vu les klach sur eux, alors j'ai compris que c'était des moudjahidin. Ils m'ont dit de ne pas avoir peur car je suis un bon musulman. Ils m'ont dit qu'il faut aider à combattre Taghoût³⁰. J'ai dit que j'ai pas d'argent, ce que je gagne, c'est tout juste bon à nourrir ma famille, alors ils m'ont dit : « Tu donnes ce que tu peux » et que dans deux jours quelqu'un viendrait chercher l'argent et ils sont sortis. » (Brahim, petit commerçant, 35 ans, banlieue d'Alger, 1994).

La pratique du racket se généralise entre 1993 et 1994 et concerne l'ensemble des acteurs économiques dans certaines communes. Détentrices du monopole de la violence en 1993-94, les bandes armées usent et abusent de cette ressource dans des localités de la grande banlieue du sud-est d'Alger, jusqu'à susciter l'émergence d'une contre-résistance locale, à travers la constitution de groupes de « patriotes » et de « miliciens » en 1995. Si les « émirs », en prenant en main certaines localités, mettent partiellement un terme à la prolifération de groupes de délinquants (dont certains les rejoignent), leur organisation économique, qui implique de pressurer les populations locales, s'avère, en dépit des services rendus, beaucoup trop lourde à porter. Car la fuite des entrepreneurs militaires et le sabotage des rares unités de production industrielle acculent les petits commerçants à supporter seuls le fardeau de l'entretien des groupes armés³¹. Or, ceux-là cessent, dès 1994, d'alimenter automatiquement ceux-ci, afin d'investir dans de nouveaux marchés. Ce refus entraînera de nombreux assassinats de boulangers, épiciers, droguistes, bijoutiers, créant une vague de fuite dans ces corporations, à l'instar des entrepre-

30. Taghoût est le nom qu'attribuent les islamistes à l'État, il est emprunté au vocabulaire coranique qui désigne le Diable. Il signifie surtout, dans le lexique des mouvements islamistes, le Tyran, l'Oppresseur, le « faux dieu » que l'on vénère par crainte. Le terme a été mis à la mode depuis la révolution iranienne, où « Taghouti » désignait les partisans de l'ancien régime. Sur les effets de la révolution iranienne, voir Y. Richard, *L'islam chi'ite. Croyances et idéologies*. Paris : Fayard, 1991, p. 261.

31. Fardeau d'autant plus lourd que s'ajoute en 1993 un impôt sur le patri-moine créé pour contribuer à la solidarité avec les victimes de la violence.

neurs militaires, vers les villages d'origine. Les bandes armées perdront là l'essentiel de leurs ressources financières et, affaiblies, plongeront leur localité dans la terreur :

« Ils ont égorgé deux jeunes et posé leur tête au carrefour. Ça va pas ça. Moi, je crois que s'ils continuent à faire ça, les gens ne vont plus être avec eux. Qu'ils tuent les autres, les « voleurs » (délinquants et responsables politiques) mais il faut pas qu'ils égorgent... Ils te découpent en morceaux comme si tu étais un mouton. Moi, je te dis, les gens, ils vont se retourner contre eux si ça continue. » (Petit commerçant, 40 ans, banlieue d'Alger, 1994).

Le déséquilibre entre les activités de protection et de prédation produit au sein des populations, et particulièrement chez les victimes, un changement dans la perception des « émirs ». Les bandes armées n'apparaissent plus comme des groupes spontanés de défense du quartier mais plutôt comme des entreprises islamistes, formées d'individus de plus en plus douteux. L'empathie des premiers « émirs » de la commune se perd peu à peu, au profit de rapports instrumentaux ; aux dons initiaux les bandes islamistes substituent un impôt de guerre. Abdallah, ancien électeur du FIS, sympathisant du MIA au temps de sa grandeur (1992-93), rappelle comment l'« émir » des Eucalyptus, Saïd le tôlier, bénéficiait alors de la confiance des populations locales :

« Tous les gens donnaient, ceux qui avaient de l'argent donnaient beaucoup, les autres donnaient ce qu'ils pouvaient, cent dinars, deux cents dinars, cinq cents. Quand les hommes de Saïd le tôlier passaient, les gens n'avaient pas peur, même s'ils avaient le klash sur l'épaule. Parce que tout le monde était avec eux. » (Abdallah, vendeur, banlieue d'Alger, 1994).

Non seulement les premiers « émirs » étaient connus, mais ils n'avaient pas réellement besoin de l'argent des populations locales, ils trouvaient dans les attaques de banques l'essentiel de leurs ressources. Or, à partir de 1994, ce procédé devient extrêmement risqué, en raison des agents de sécurité recrutés en masse dans le secteur bancaire. Mais surtout, les « émirs » sont concurrencés par la formation des organisations de guérilla dans les maquis, à la

recherche elles aussi de ressources financières. Dès lors, chaque groupe islamiste doit protéger son territoire, et notamment les commerçants qui y travaillent, afin de les soustraire à des demandes d'« émirs » rivaux. Les dons des « petits » cessent et, en raison de la multiplication des formations islamistes, les « émirs » sont contraints de faire du porte à porte afin de marquer leur présence.

Les petits commerçants deviennent l'objet de nombreuses « visites », qui parfois leur sont fatales lorsque plusieurs « émirs » sont en activité sur un territoire : les commerçants sont alors sommés d'entretenir plusieurs groupes. Ils préfèrent voir leur localité guidée par un seul « émir » à la durée de vie la plus longue possible, ce qui leur permet de ne payer qu'une seule fois et au même groupe armé. Les services rendus par la population à son « émir » visent aussi à s'épargner l'émergence de nouveaux « émirs » aux revendications financières plus élevées, voire à la mainmise d'une faction de la guérilla sur la commune, susceptible de transformer la commune en champ de bataille. La réussite du groupe armé dépend alors de la capacité de son chef à entretenir les ressources locales. Pour cela il doit protéger ceux qui le financent des menaces d'extorsion venant d'autres groupes. Or, la décimation systématique par les forces de sécurité entraîne l'arrivée de nouveaux groupes qui adressent de nouvelles demandes financières aux petits commerçants, suscitant leur exaspération, voire les terrorisant lorsqu'ils refusent de payer. S'y ajoute l'ignorance par les populations de ces nouveaux combattants, parfois étrangers à la commune, recherchés par les services de sécurité pour des actions commises dans d'autres localités. La banlieue du sud-est d'Alger ayant, dès 1992, une réputation de dissidence, elle attire des jeunes gens en attente de leur départ vers les maquis avoisinant Meftah. Dès lors, sa population devient de plus en plus impliquée dans le conflit. Pharmaciens et médecins sont, en raison des services qu'ils peuvent rendre, très sollicités, ce qui provoque leur fuite :

« Ça me fait pas plaisir de quitter mon travail mais c'est impossible de travailler maintenant. J'ai reçu un soir la visite de trois individus, ils se sont présentés comme des moudjahidin, l'un d'entre eux était blessé et ils voulaient que je le soigne. Mais si

l'armée avait vu ces hommes devant ma maison, ils la dynamitent, me tuent et jettent ma famille dehors comme des chiens. Moi, je n'y suis pour rien dans leur guerre, je suis ni avec l'un ni avec l'autre, c'est pourquoi je suis parti. Cette guerre, elle ne me concerne pas. » (Pharmacien, 1993-94, banlieue d'Alger).

La fuite progressive de ces acteurs économiques constitue la deuxième vague de départ : après les entrepreneurs militaires, les professions libérales. Ne restent alors que ceux qui, comme les petits commerçants, vivent de l'exploitation de leur maison, qui fait office de commerce. Les groupes islamistes se focalisent dès lors sur ces acteurs économiques et les soumettent à un impôt de guerre qui prendra très vite la forme d'un racket.

La dilapidation du capital électoral du FIS

Un des effets de l'irruption puis de la consolidation de la violence est la césure qui s'opère dans l'électorat du FIS. Dans notre échantillon, les électeurs-sympathisants du FIS de plus de trente ans, diplômés au chômage, petits commerçants ou ouvriers cessent, dès 1994, d'identifier les actions des groupes armés à la cause d'un État islamique. Saisis de terreur, à l'instar des cibles affichées du GIA (fonctionnaires, policiers, etc.), ils excluent les « *djamaat* » du champ islamiste. Leur vote pour les candidats de l'ex-FIS aux municipales de juin 1990 et aux législatives de décembre 1991 s'expliquait principalement par leur volonté de mettre un terme à l'État-FLN.

Dissension au sein de l'électorat islamiste sur la politique des « émirs »

Or la guerre des bandes armées contre le régime, loin de nuire à celui-ci, appauvrit et terrorise les électeurs du FIS, à l'exception des commerçants intégrés dans les circuits d'enrichissement qui, après la fuite des entrepreneurs militaires, se trouvent momenta-

nément en situation de principaux détenteurs de ressources. On a vu qu'ils rachètent alors les villas qui se vendent à bas prix et accroissent leur marge de profit grâce à la suppression du contrôle des prix. Toutefois, ces avantages ont un revers, celui d'en faire le seul acteur capable d'entretenir les groupes armés. Or, si la première génération des « émirs » en 1993 bénéficie de la sympathie des commerçants, les nouveaux prétendants, beaucoup plus jeunes en 1994, suscitent la méfiance et la crainte. Et cela, pour une raison bien simple : la différence d'âge entre les bandes armées et les anciens électeurs du FIS nourrit l'ignorance mutuelle. Entre un petit commerçant de 35 ans et un « émir » de trente ans, une certaine complicité était possible, compte tenu de trajectoires certes différentes, mais voisines. Entre un « émir » de 16 ans et un commerçant deux fois plus âgé, très peu de liens sont à même d'être noués. Ce qui ne signifie pas que, lorsqu'ils se créent, ils ne peuvent pas être durables.

La différence d'âge entre les membres des groupes armés et les anciens électeurs du FIS renvoie à des imaginaires politiques divergents. La guerre alimente, à partir de 1992, la création de nouveaux héros, les « martyrs » tombés au combat ; les « moudjahidin » de quartier produisent un univers de sens où la violence, la mort et la peur tiennent lieu de pôles. La dynamique politique instaurée par la montée du FIS entre 1989 et 1991 est ignorée et avec elle les « stars » politiques de ce moment. Le champ politique, d'une façon générale, apparaît comme surréaliste, les discours des responsables islamistes à l'étranger sont méconnus, les figures historiques du FIS parfois même totalement ignorées. Sofyan, petit frère d'Abdallah, le vendeur de journaux arrêté et torturé au lendemain de l'interruption du processus électoral, se passionne pour la cause des moudjahidin depuis deux ans. Il fait sien le discours des aînés qui considèrent les « islamistes de l'étranger » comme de « faux » combattants. Lui et ses amis ont suivi de près le démantèlement de la FAF³² et l'arrestation de ses

32. La Fédération algérienne de France (FAF) était l'organe du FIS en France. Présidée par Dja'far El Houari, étudiant en statistique, elle diffusait un bulletin, *le Critère*, jusqu'à son interdiction par Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur en novembre 1993, lorsque plusieurs de ses sympathisants et militants furent arrêtés. Voir G. Kepel, *A l'ouest d'Allah*. Paris : Seuil, 1994, p. 293.

responsables, ils étaient surpris d'apprendre que des chefs du GIA pouvaient vivre à Paris :

« Les « islamistes » de France, ils comptent pas. Celui que Pasqua a dit, soi-disant c'est le chef en France, c'est rien celui-là, ici, il ne vaut rien, c'est Pasqua qui l'a embauché peut-être ! Mais de toute manière, tous ceux qui se sont sauvés, ils n'ont plus rien à voir avec les moudjahidin. Car, à l'étranger, ils parlent, ils parlent, c'est tout. Pour faire l'État islamique, il faut des moudjahidin ici, pas là-bas. » (Jeune homme de 16 ans, banlieue d'Alger, 1994).

Son ignorance est telle qu'il confessa ne pas connaître l'action politique de Cheikh Sahraoui, un des co-fondateurs du FIS. Ce décalage entre l'identification des anciens électeurs du FIS aux dirigeants emprisonnés (A. Madani et A. Benhadj) et celle des sympathisants des bandes armées aux « émirs » tombés au combat amplifie leur méconnaissance mutuelle. En outre, l'extranéité croissante des bandes islamistes dans les communes naguère acquises au FIS peut amener à terme les anciens électeurs du FIS si ce n'est à les combattre, du moins à les dénoncer. Car, de fait, les bandes islamistes ont bien mené une guerre contre ceux qui, à l'instar des élus et sympathisants du FIS, détenaient quelque représentativité de la cause islamiste. Mais, c'est principalement de la part du régime que les cadres du FIS ont subi les représailles les plus fortes, les bandes armées n'ayant plus qu'à réduire les derniers prétendants locaux.

Selim, convaincu de la « juste cause »

Toutefois, tous les anciens électeurs du FIS ne récusent pas la violence des moudjahidin. Pour un certain nombre d'entre eux, proches de la trajectoire sociale des combattants des bandes armées, ceux-ci ne sont pas les meurtriers sanguinaires décrits par la presse ou les commerçants rackettés. Leurs actions sont empreintes de « justice », car leurs victimes ne sont pas des « infidèles » mais des « tortionnaires ». Ainsi, les assassinats de policiers, militaires ou indicateurs sont très rarement condamnés, bien au contraire, ceux des anciens électeurs du FIS qui

sympathisent avec les bandes islamistes justifient leur soutien en opposant à la violence des « émirs » la répression des forces de sécurité. Pour ceux qui croient en la cause des bandes armées, les moudjahidin sont dans le bon chemin :

« Ils ne font pas de mal aux musulmans, c'est pas vrai ce qu'ils racontent dans les journaux. Un jour, un moudjahid devait tuer un inspecteur qui habitait une cité : ses complices lui décrivent comment il est et à quelle heure il sort de chez lui avec son fils chaque jour. Alors, il attend dans la cité mais l'inspecteur regarde par sa fenêtre et voit que ce jeune n'est pas d'ici, il alerte son commissariat ; entre temps un homme sort avec son fils de l'immeuble où l'inspecteur loge, le moudjahid croit que c'est sa cible, il lui tire trois balles dans la tête et se sauve devant les gens tranquillement. Quand il a appris qu'il s'était trompé, il est allé chez la femme de la victime, il s'est mis à genoux et il a pleuré, il lui a dit : « Nous, on combat dans le chemin de Dieu, et si tu ne me pardonnes pas, j'irai en enfer. Demande moi ce que tu veux et je te le donnerai. » Il a pleuré comme un enfant alors que c'est un moudjahid, à cause de son erreur, parce qu'il craint Dieu. » (Selim, vendeur de vêtements, 28 ans, banlieue d'Alger, 1994).

A l'instar de Selim, certains sympathisants d'hier du FIS demeurent convaincus de la juste cause des « émirs », ils dénie toute objectivité aux médias nationaux et internationaux qu'ils accusent de parti pris et de contradiction. Pour Selim, les groupes armés ne font qu'inverser le rapport de forces, les inspecteurs, tout-puissants il y a encore peu de temps, sont aujourd'hui une cible alléchante pour les moudjahidin qui, à travers leur action contre ce corps de policiers, sont identifiés aux « vengeurs » par certains adolescents et jeunes gens marqués par des passages à tabac dans les commissariats. Toutefois, la volonté d'éliminer les policiers et les inspecteurs tient à une autre raison. Car, contrairement aux militaires et gendarmes installés dans des casernes, les policiers logent dans les mêmes cités populaires que les groupes armés. Les assassinats quotidiens de policiers durant la période 1992-1994 visent à débarrasser le « royaume » des « émirs » d'un personnel gênant. D'autant que les inspecteurs bénéficient de réseaux d'informateurs parmi de nombreux commerçants, pourtant anciens électeurs du FIS. Connaître et entre-

tenir un inspecteur est pour des petits commerçants un atout pour le bon fonctionnement de leurs activités. En éliminant le corps de policiers ou en provoquant leur regroupement dans des localités plus sûres car éloignées, les bandes armées ôtent toute possibilité à la population locale de collaborer avec la police. Quant aux postes de gendarmerie, à l'instar des casernes, leur relation avec les populations locales est beaucoup trop superficielle pour être efficace.

La stratégie d'élimination systématique des policiers et des inspecteurs du « royaume » des « émirs » souligne la dissension entre ces derniers et les anciens électeurs aisés du FIS. Si, pour Selim, leur assassinat est justifié car ils ne veulent pas démissionner ou rejoindre les moudjahidin, pour son employeur, cette stratégie est absurde :

« Ah Hababek, à quoi ça sert de tuer le policier du carrefour ? C'est un pauvre, il est avec un pistolet qui marche même pas peut-être ! Qu'est-ce qu'il a fait ? Ils les tuent pas pour combattre le régime, mais pour prendre leur place, comme ça, c'est eux qui font la police, c'est ça la vérité. Ils tuent des gens de notre quartier, ça veut dire que les policiers connaissent bien les autres (les bandes armées). » (Patron d'un magasin d'habits, 1995, France).

Pour les anciens électeurs du FIS, comme pour le patron de Selim, les vraies cibles ne sont pas les « pauvres policiers » ou les appelés, mais les « gros », les « gradés », ce sont eux les responsables. Or, selon lui, les groupes armés ne font rien ou trop peu contre eux, c'est pourquoi il ne les soutient pas mais, malgré lui, paie « l'impôt de guerre » aux « émirs ». D'autres fervents électeurs du FIS aux élections municipales et législatives de juin 1990 et de décembre 1991, comme Walid, entreprennent une discrète mais réelle sortie de l'islamisme.

Walid, de la passion islamiste à l'apathie

Désabusé et dégoûté, tel apparaît Walid, âgé d'une trentaine d'années, natif de la banlieue sud-est d'Alger. Membre d'une famille nombreuse, fils du patron d'un petit atelier de réparation automobile, il porte un regard désenchanté sur le conflit qui

déchire son pays et surtout exclut tout espoir de changement politique. Bachelier grâce à l'*archoua* (la corruption) et étudiant par dégoût de la mécanique, Walid entreprend des études d'économie et de comptabilité durant la décennie quatre-vingt. Désireux de s'installer aux États-Unis ou au Canada après ses études, car il est persuadé que le « système » n'est pas réformable, Walid est surpris par l'ampleur des émeutes de 1988 et fasciné par l'émergence de l'opposition islamiste en 1989. La création du FIS en mars 1989, sa victoire aux municipales de juin 1990 suscitent en lui un engouement pour l'Algérie qu'il s'apprête à quitter. Peu pratiquant jusque-là, il le devient avec assiduité et, s'il ne porte pas la *kamis*, il arbore un filet de barbe en signe de distinction et d'appartenance. L'État islamique que les élections législatives remportées par le FIS en décembre 1991 annoncent est perçu non pas comme la restauration d'un âge d'or islamique mais comme la réalisation d'un souhait : la punition du régime.

L'interruption des élections législatives en décembre 1991, la dissolution du FIS en mars et le déclenchement de la « guerre totale » décrétée mutuellement par les protagonistes, suscitent chez lui des sentiments ambivalents. Ainsi, en 1992-93, Walid demeure persuadé qu'un accord entre les « militaires » et le FIS est à l'œuvre. Déçu par l'échec de cette hypothèse, comme de nombreux sympathisants et militants de l'ex-FIS pour qui l'alliance armée-FIS prendrait le relais de l'État-FLN, il soutient les premières actions armées menées par le MIA en qui il voit des « vengeurs » contre les « voleurs » des résultats électoraux de décembre 1991. Ses proches craindront, durant l'année 1993, son engagement dans les rangs des combattants de A. Chébouti. Ses griefs contre le régime et son « écœurement » face à l'attitude des pays dits démocratiques l'entraîneront à espérer la victoire militaire des islamistes. L'émergence des groupes armés en 1993 accroît cet espoir. Paradoxalement, c'est durant l'année 1993-94 qu'il porte la *kamis* tous les vendredis, lors de la prière collective, en dépit des risques encourus. Face à la radicalisation des pratiques militaires et guerrières des protagonistes, Walid durcit son comportement et son attitude dans la vie quotidienne, y compris au sein de sa famille.

Il a beau toutefois parvenir à la conviction que seul son enrôlement dans un groupe armé parviendrait à apaiser, canaliser et tra-

duire sa révolte, c'est l'inverse qui se produit en 1994. Les assassinats et les attentats incessants dans sa commune noient sa rage dans un « dégoût » qui lui ôte toute possibilité d'établir des repères dans son attitude et sur son environnement. A sa joie lors de la période 1989-1991 se substitue une atmosphère de folie et de meurtre dans laquelle il est presque emporté. Selon l'un de ses jeunes frères, Walid comptait partir vers un maquis mais, par peur de la mort ou des représailles sur sa famille, il y renonce :

« Quand ils ont arrêté les élections, ça a commencé à faire peur à tout le monde, Walid, il ne parlait que du maquis. Nous, on craignait qu'il allait partir... Mais comme il est resté, il a fait la guerre à la maison : pourquoi l'un, il va pas à la mosquée ? Pourquoi on regarde la télévision d'État ? Pourquoi ça et ci ? Les filles, il fallait plus en parler. Il parlait que des moudjahidin et du *djihâd*, tout le reste ne l'intéressait plus. Mais grâce à Dieu, un jour il a arrêté d'en parler et il a dit à ma mère qu'il voulait se marier. » (Le frère de Walid, banlieue d'Alger, 1994).

Le repli de Walid sur ses préoccupations individuelles est consécutif à l'absence de pôle de rassemblement de la guérilla islamiste. En effet, désireux de traduire son sentiment de révolte en action, Walid n'a rencontré, entre 1992 et 1994, qu'un conglomérat de groupes armés, dont les membres étaient indéfiniment renouvelés en raison de la répression. A l'absence de structure nationale centralisée se sont ajoutées des pratiques de guerre extrêmement cruelles sur des cibles humaines dont les accusations de crimes n'étaient pas toujours convaincantes. Le périple intérieur de Walid, qui passe de la joie à la révolte puis au désenchantement, explique pourquoi la guérilla islamiste a été privée de ce type d'hommes et est formée de très jeunes individus socialisés non par le FIS mais directement par les groupes armés. Les électeurs-sympathisants de ce parti, à l'instar de Walid, semblent, au vu d'autres enquêtes, entraînés dans une pratique religieuse strictement privée et une vision du monde totalement désenchantée³³. Leur rêve politique prend fin avec la guerre civile et leur

33. M. Vergès, « Les héros n'ont pas de préoccupations de ce monde », in R. Leveau (dir.), *L'Algérie dans la guerre*, op. cit., pp. 71-87.

non-participation active au conflit les éloigne des nouveaux acteurs politico-militaires émergents : les moudjahidin.

L'organisation et la gestion du royaume des « émirs » s'accompagnent de pratiques de terreur qui sont d'autant plus insupportables lorsqu'on ne partage pas les objectifs politiques et militaires des moudjahidin. Car, au sentiment d'insécurité présent durant l'année 1992-93 s'ajoute un climat de terreur qui naît non pas de la violence, domptée et intégrée par les populations, mais du rituel de la mort. L'année 1994, et en particulier le mois du ramadan, plonge les populations dans un deuil quotidien ; chacun connaît la mort d'un proche. Les cimetières d'Alger ne cessent d'accueillir les témoignages sur les disparus et les condoléances. La guerre, niée jusque-là par le plus grand nombre qui escomptait qu'un accord entre les protagonistes libérerait la population locale de sa position périlleuse d'enjeu dans la lutte pour le « *koursi* », s'installe durablement.

L'ambiguïté de la « guerre totale »

Les forces de sécurité (armée, police, gendarmerie) et la guérilla islamiste ont réussi, dans le chaos le plus apparent, à consolider leur instrument de guerre. La stratégie de la « guerre totale » décrétée par le GIA est en marche, à laquelle le président Liamine Zéroual³⁴ répond, dans son discours d'octobre 1994, par l'objectif d'une « éradication totale » des groupes armés. Toutes les pseudo-tentatives de négociation et discussion, auxquelles un certain nombre d'observateurs ont cru, ne sont que des leurres destinés à détourner l'attention de la véritable guerre civile qui

34. Liamine Zéroual est né le 3 juillet à Batna, capitale des Aurès. Il participe à la guerre de libération dans les rangs de l'ALN. En 1975, il obtient le commandement de l'École d'application des armes de combat de Batna, et, en 1981, celui de l'Académie inter-armes de Cherchell. Promu général en 1988, il est nommé ambassadeur en Roumanie à la suite de désaccords avec le chef d'état-major, le général Nezzar, et le président Chadli Bendjedid. Contre toute attente, le 30 janvier 1994, le Haut Conseil de Sécurité (HCS) lui « confie » la présidence de l'État, *Le Nouvel Afrique Asie*, n° 54, mars 1994.

s'installe³⁵. Un telle volonté d'affrontement n'est toutefois pas dénuée de sens politique car, en déclarant mutuellement « la guerre totale », les protagonistes se chargent de verrouiller un champ politique déjà mis à mal depuis l'interruption du processus électoral en décembre 1991. Le GIA, et avec lui toutes les bandes armées de la grande banlieue d'Alger, entreprend l'élimination systématique des militants et cadres survivants du FIS³⁶ et se déclare résolu à anéantir l'Armée islamique du salut (AIS)³⁷. Quant au régime, il profite de la mise en place à Rome d'une opposition qui se veut crédible, pour accuser ses promoteurs de rechercher une internationalisation de la crise et d'être les complices politiques des groupes armés³⁸.

Ces stratégies globales ont pour effet de répandre la terreur dans les localités. La « guerre totale » menée par les groupes armés et les forces de sécurité vise les infrastructures et l'environnement. On privilégie les actes de sabotage et de destruction du potentiel de l'adversaire. C'est pourquoi, dès 1994, les attaques frontales de casernes ou de commissariats régressent, alors que les assassinats de soldats, d'appelés ou de membres de familles de militaires ne cessent de se multiplier. Les groupes armés poursuivent dans cette guerre non pas l'effondrement de l'armée mais son isolement. Il s'agit de transformer l'institution militaire en

35. A. Rouquié remarque que « davantage encore que les élections, le « dialogue », ses promesses et ses aléas font partie intégrante de la guerre. Dans les guerres politiques d'Amérique australe, un bon usage de pourparlers aussi biaisés que populaires est indispensable à la conduite d'une stratégie globale », *Guerre et paix en Amérique latine*. Paris : Le Seuil, 1982, p. 289.

36. Kamar Eddine Kharbane, membre fondateur du FIS en exil à Londres, déclare dans une interview que le GIA est responsable de « l'assassinat de Azze-dine Biaa, ex-responsable du bureau du FIS à Blida, Nacer Tétraoui, ex-responsable du bureau de Ouargla, le célèbre cheikh Mohamed Saïd, ex-responsable du bureau national provisoire du FIS, Abdel Hamid Bouchi, très connu au quartier de la Casbah, ainsi que Nassr Eddine Tourkman, président du bureau du FIS à Médéa », *El Hayat*, cité in *Courrier International*, mai 1996.

37. « Comme ils n'ont pas mis fin à leur esprit malsain et à leur corruption sur terre, il est de notre devoir de les combattre (...) et à la fin nous disons à nos frères que notre combat contre l'AIS est un devoir », communiqué du GIA, *El Hayat*, 10 janvier 1995.

38. Par la voix de son ambassadeur à Rome, Benali Benzaghrou, le gouvernement dénonce « l'ingérence dans les affaires internes algériennes » et le « complot » visant à les internationaliser, *La Tribune*, 26 novembre 1994.

« bunker » déconnecté de son environnement. Pour cela, les appelés sont pourchassés, leurs permissions deviennent inutiles car impossibles à prendre : comment retourner voir sa famille sans risque ? Les tueries collectives de jeunes appelés et les représailles des forces de sécurité contre les suspects durant l'année 1994 à Chararba et à Baraki sont une des conséquences de la « guerre totale » :

C'est désert ici maintenant, il y a plus que des enfants et des vieux dehors. L'armée elle a fait le nettoyage, les gens ils ont vu l'enfer ici. Depuis, tous les autres sont partis au maquis, ou n'importe où, mais tu ne vois plus de jeunes. Même la presse en a parlé³⁹. Ici, les forces de sécurité, ils rentrent chez toi, et s'ils trouvent un jeune, ils l'arrêtent tout de suite, ils croient que tous les jeunes d'ici sont des moudjahidin. » (Hussein, ouvrier dans une entreprise publique incendiée, banlieue d'Alger, 32 ans).

La « guerre totale » a pour effet d'étendre la notion d'ennemi bien au-delà des simples protagonistes. Ainsi, à Baraki, Chararba et aux Eucalyptus, les affrontements directs entre groupes armés et forces de sécurité sont quantitativement très inférieurs aux actes de sabotage, assassinats et représailles. Condamnées à un travail de Sisyphe, les forces de sécurité multiplient des frappes contre l'environnement des moudjahidin, car ceux-ci ne parviennent à survivre que grâce à cet environnement demeuré favorable. La terreur qui s'installe constitue elle-même un instrument de guerre car elle vise à susciter des engagements dans les rangs des protagonistes, les individus intègrent un des appareils de guerre par peur d'être une cible flottante, sans protection, la terreur favorise l'usage de la « violence préventive »⁴⁰. L'objectif de la « guerre totale » est de transformer chaque individu en ennemi. Ceux qui n'ont pas rejoint les rangs de l'un ou l'autre adversaire se sentent les plus démunis :

39. Le journal hebdomadaire *El Alem es Siyassi* (« Le monde politique »), juillet 1994, a fait un dossier sur la désertification de certaines communes d'Alger.

40. Jean Leca écrit : « La violence peut être pensée originairement non pas comme l'effet de la passion de dominer ou de détruire, mais comme l'effet de la peur d'être dominé ou détruit », « La « rationalité » de la violence politique », *Les Cahiers du CEDEJ*, 1994, p. 19.

« Quand tu vas au travail, tu as peur sur le trajet qu'il t'arrive quelque chose, une balle perdue, des bandits qui te tuent ou te volent pour rien, tu ne sais pas pourquoi mais tu as peur. Au travail, tu as peur pour ta famille, il y a des gens qui rentrent dans les maisons et violent les jeunes femmes aujourd'hui, c'est incroyable ce qui nous arrive, impensable. C'est arrivé à plusieurs familles, c'est pire que la mort ça si ça t'arrive, tu peux plus vivre. Alors, dehors j'ai envie de retourner chez moi et une fois chez moi, je vis avec l'angoisse qu'il arrive quelque chose, car qu'est-ce que je pourrai faire ? » (Ali, serveur dans un restaurant, banlieue d'Alger, 35 ans).

Électeur du FIS aux municipales de juin 1990 et aux législatives de décembre 1991, Ali ne comprend pas comment « l'Algérie » a pu basculer « du paradis à l'enfer ». Aujourd'hui, il ne reconnaît plus rien de cette période de 1989-91, qu'il décrit comme « un âge d'or ». Prisonnier de cette « guerre totale », il cherche avant tout à survivre à ce conflit qui ne le concerne pas. Pratiquant depuis son adolescence, il n'attendait d'aucun parti politique ou groupe armé qu'il lui dise ce que sont l'islam ou ses bienfaits. Écœuré, découragé par l'État-FLN, le FIS était alors pour lui la meilleure « vengeance » contre ceux qui avaient détourné à leur profit la « révolution du peuple ». Tenté un moment par l'émigration au Canada, où séjourne un de ses frères étudiant, il préfère rester en Algérie, non par nationalisme, mais parce qu'il lui incombe d'assurer l'entretien de sa famille. Comme pour beaucoup d'anciens électeurs-sympathisants du FIS de son âge, la violence des bandes armées qui prétendent combattre au nom du GIA est celle d'adolescents en temps de guerre, « sans foi ni loi », inconscients des risques qu'ils encourent. Ces moudjahidin-adolescents n'ont toutefois pas le temps de mesurer les conséquences de leurs actes tant leur espérance de vie est courte.

2

Les nouveaux modes d'accumulation de richesses

Depuis 1992, l'Algérie ne laisse entendre que bruit et fureur. Les assassinats d'intellectuels, de journalistes, de civils ou de religieux laissent à penser que tous les acteurs économiques et politiques sont en sursis. Or, si la dynamique du *djihâd* a affecté les groupes armés islamistes et suscité des logiques paradoxales de guerre contre le régime, il en va de même pour les acteurs économiques, qui établissent des stratégies de survie et d'équilibre entre les protagonistes. D'autant qu'ils doivent réagir aux changements que connaît le pays depuis 1994 : la mise en place d'une économie de marché sur les recommandations du FMI bouleverse leurs entreprises car de nouveaux créneaux émergent dans des activités hautement lucratives. La guerre civile ne conduit pas nécessairement à la ruine des acteurs économiques issus du secteur public ou privé : la violence semble au contraire accélérer les procédures d'accumulation de richesses. Aussi, parallèlement à l'affrontement entre les forces de sécurité et les groupes armés, une guerre économique se développe, qui met aux prises des notables locaux, des entrepreneurs, des petits commerçants, des responsables administratifs et de nouveaux venus comme les « émirs ».

La guerre et ses protagonistes, loin d'être circonscrits au seul affrontement armé, sont enchevêtrés dans des logiques économiques et politiques. La politique de privatisation que mène le

régime depuis 1994 est aussitôt récupérée par les acteurs de la guerre civile à leur profit; il en résulte une « économie de pillage »¹ où notables, « émirs » et militaires s'approprient de nouvelles ressources et entretiennent par là le niveau de violence.

La privatisation et son envers : la destruction du secteur public

L'ambiguïté de la politique de destruction du GIA

L'activité des bandes armées du GIA ne se limite pas à la lutte armée contre les forces de sécurité. Parallèlement à des attaques contre des patrouilles militaires, indicateurs, policiers et civils récalcitrants, une autre guerre se déroule à l'insu des médias. Parties prenantes de la « guerre totale », les actions de sabotage et la destruction de l'appareil économique entreprises par le GIA visent à affaiblir « Taghoût »². Le régime, qualifié « d'impie », est associé à une « économie aux mains d'infidèles »³, dont la destruction ne peut être blâmable. Les dégâts économiques qu'occasionne cette violence sont considérés comme licites puisque chaque société, entreprise ou véhicule public détruit débarrasse l'Algérie de la présence maléfique de « juifs, chrétiens et renégats ». Le *djihâd* des groupes armés, pour être complet, doit éliminer, outre les « infidèles » et les « communistes », leurs biens économiques aussi. Comment les sympathisants du GIA perçoivent-ils cette

1. En Afrique, « l'économie de pillage » se manifeste dans les processus de privatisation : « La privatisation de l'économie peut s'entendre de façon plus large : il ne s'agit pas seulement de la cession d'entreprises publiques à des acteurs privés; il peut également s'agir, de la part d'acteurs liés au pouvoir mais opérant à titre privé, de l'acquisition, de la création ou de la captation de marchés par d'autres moyens. Ainsi comprise, la privatisation de l'économie est massive aujourd'hui et constitue effectivement le mode dominant de l'économie de pillage, » soulignent J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, op. cit., p. 58.

2. Voir Deuxième partie, chapitre 1, note 30.

3. *El Ansar*, n° 46, mai 1994.

volonté de détruire l'économie nationale? Pour Tayeb, fils d'un cadre employé à la Sonatrach⁴, réfugié en France en 1993-94 avant de partir pour l'Amérique du Nord, les groupes armés devraient concentrer toute leur action sur un seul objectif, stratégique pour la survie du régime, l'industrie pétrolière :

« J'espère, je te jure qu'ils y arriveront à tout faire sauter. Car le pétrole et le gaz, le peuple il en voit rien, « ils » se mettent tout dans leur poche. Ça ne sert à rien d'avoir cette richesse, à cause d'elle, « ils » nous laissent pas tranquilles. Tant qu'on aura pas fait sauter ça, ils resteront car ils font la guerre que pour le bénéfice du pétrole et du gaz. C'est des rapaces qui nous dirigent, pas des hommes politiques normaux. Vraiment, moi j'attends que ce moment là, qu'ils leur fassent sauter leur pétrole. » (Tayeb, sympathisant du GIA en exil, France, 1994).

La violence des propos de Tayeb contre l'usage illicite de la principale ressource économique de l'Algérie exprime un profond désenchantement à l'encontre de ce qui devait permettre le développement du pays⁵. Les ressources financières des hydrocarbures ont « bloqué le pays » et selon lui consacré une « caste de janissaires » qui en sont les principaux bénéficiaires. De telles comparaisons visent à convaincre de l'extranéité de l'institution militaire en charge de la gestion du pays depuis l'indépendance acquise en 1962. La rente pétrolière, loin d'être un atout pour l'Algérie, s'avère au contraire un handicap politique considérable⁶

4. La Sonatrach est la principale entreprise nationale chargée de la prospection, de la production et de la commercialisation des hydrocarbures. Comme ceux-ci représentent 98 % des exportations algériennes, cette entreprise est au « cœur de l'économie algérienne ». Voir C. Ardouin, « Économie algérienne : quelles perspectives? », *Maghreb-Machrek*, n° 149, juillet-sept. 1995, p. 15; également A. Bouhafs, « Stratégie de modernisation de Sonatrach », *Économies et sociétés*, n° 29 (9), sept. 1994, p. 49-61.

5. H. Boumediène, explique M. Gadant, « envisage le pétrole comme un moyen d'acheter une industrie et d'économiser le temps mis par l'Europe, en sautant à pieds joints dans l'ère des technologies de pointe », « Boumediène, le discours de l'État », *Pétrole et société, Peuples méditerranéens*, n° 26, 1984, p. 118.

6. Voir G. Luciani sur la crise des États rentiers, « Rente pétrolière, crise fiscale de l'État et démocratisation », in G. Salamé (dir.), *Démocraties sans démocrates*, op. cit., p. 129-233.

car elle freine toute possibilité d'alternative au pouvoir compte tenu des enjeux financiers en cause. C'est pourquoi Tayeb espère qu'à défaut de parvenir à renverser le régime, le GIA éliminera, par la destruction de l'industrie des hydrocarbures, la volonté des « militaires » de s'y maintenir. A plusieurs reprises les « émirs » ont menacé de mort le personnel de ce secteur économique⁷ et de destruction les industries pétrolières.

Ce constat n'en demeure pas moins lié à l'impossibilité de renverser le régime car, au printemps 1994, la victoire militaire des islamistes commence à devenir hypothétique. Le souhait de Tayeb reste inexaucé : les actes de sabotage et de destruction ont pour cibles privilégiées non les installations d'hydrocarbures, mais des entreprises publiques de transport, de produits pharmaceutiques et de cimenterie principalement. Or ces actes, qui visent à affaiblir le régime, suscitent paradoxalement une redistribution de ces anciens monopoles d'État au bénéfice du secteur privé. Cette tactique de guerre des groupes armés, visant à détruire non pas les ressources principales du pouvoir (95 % des revenus de l'État proviennent du secteur des hydrocarbures), mais des entreprises publiques parfois très endettées, déficitaires⁸ ou obsolètes, apparaît pour le moins surprenante.

La destruction systématique des véhicules publics⁹ a pour conséquence une prolifération de sociétés privées de transport, qui représentent en 1996 60 % de ce secteur dans le grand Alger¹⁰. Le processus de privatisation des transports avait été entrepris à partir de la décennie quatre-vingt, mais s'est considérablement développé avec la destruction du matériel public par les combattants du GIA, non sans procurer des bénéfices importants aux « nouveaux » gestionnaires. Libérés des contraintes administrati-

7. Dans un communiqué publié dans *El Hayat* (14 février 1996), le GIA réitère ses menaces et déconseille aux sociétés étrangères d'investir en Algérie.

8. Devant le Conseil national de transition, le chef du gouvernement a chiffré à 128 milliards DA, le total des découverts bancaires en mars 1996, contre 39 milliards en mars 1995, *El Watan*, 7 juillet 1996.

9. Selon Amine Touati, en 1993, dans l'*Algérois*, « 442 camions, 114 autobus, 16 minibus, 116 engins de travaux publics et 154 véhicules légers ont été détruits », *op. cit.* p. 179.

10. Selon une étude du Ministère des transports, financée par la Banque Mondiale, *La Tribune*, 17 juin 1996.

ves, les « nouveaux » patrons du secteur des transports bénéficient de la libéralisation du commerce et des prix pour importer des autobus d'occasion, venant pour la plupart de France, et pratiquer des tarifs libres, c'est-à-dire beaucoup plus élevés, sans pour autant améliorer les performances du réseau (autobus bondés, délais d'attente toujours aussi longs). Ces nouvelles pratiques suscitent des réactions contrastées de la part notamment de commerçants, anciens électeurs du FIS :

« Depuis qu'ils ont libéré le commerce et les importations, ceux qui contrôlaient le secteur public l'abandonnent pour le privé, c'est plus rentable aujourd'hui. A Alger, un ancien directeur d'entreprise publique a monté depuis un an une société de transports en commun. Il possède au moins trente bus, tous d'occasion, importés de France. Le transport privé, maintenant, c'est le plus rentable. Les moudjahidin, ils brûlent les bus publics, alors il y en a de moins en moins. Le problème pour les pauvres, c'est que les bus privés sont plus chers, deux fois, trois fois plus chers que le ticket des autobus d'État. Et en plus tu n'as aucun risque qu'on te le détruise l'autobus. Le seul problème, c'est que pour importer des autobus, il faut avoir la main longue. » (Commerçant, spécialisé dans la distribution de viande, Algérois, 1994).

Cet engouement pour le secteur privé dans la Mitidja et d'autres régions est inhérent à l'expansion des groupes armés islamistes, dont la logique de guerre est dictée par une rationalité locale. C'est pourquoi la destruction des installations d'hydrocarbures est rarement tentée car, outre les risques considérables qu'elle suppose, elle n'est d'aucun intérêt pour les groupes armés : l'affaiblissement du régime qui s'ensuivrait profiterait davantage aux maquisards islamistes professionnels regroupés dans diverses factions adverses (AIS, MIA, MEI, FIDA)¹¹ et détenteurs d'un projet alternatif. A contrario, la destruction des entreprises publiques de transports suscite une prolifération de sociétés privées, soumises dès lors au racket des groupes armés, transformés dans certaines localités en « contrôleurs » de ces autobus privés. L'épanouissement du secteur privé dans le domaine des

11. Ces factions de la guérilla sont présentées dans le chapitre 2 de la Troisième Partie.

transports urbains est corrélatif à la prépondérance des groupes armés qui extorquent des fonds à la société mais aussi assurent la protection des véhicules dans un environnement des moins sûrs.

L'amplification du processus de privatisation

Ce mécanisme prend une dimension considérable dans le transport interurbain. Les attaques des maquisards islamistes installés à l'intérieur du pays, à l'abri des assauts des militaires jusqu'en 1994, contre des autobus publics et des trains ont provoqué une expansion des sociétés privées de transport de marchandises ainsi qu'un accroissement du rôle des taxis de grandes remises. Les faux barrages mis en place par les maquisards sur les voies de communication visent ainsi, non seulement à gêner les déplacements de convois militaires ou de gendarmes, mais aussi à réguler le trafic routier à leur profit. Car la destruction systématique des véhicules publics introduit des sociétés privées dans ces créneaux éminemment profitables. En effet, l'approvisionnement en produits alimentaires des petites et moyennes villes de l'intérieur s'effectue par voie ferrée et par route. Les produits importés sont d'abord stockés dans le port d'Alger avant d'être acheminés dans les *souk el fellah* (« marchés du paysan », magasins d'État) disséminés sur l'ensemble du territoire. Bien qu'ils soient mal approvisionnés, les produits vendus y sont meilleur marché car subventionnés par l'État¹². Mis à mal tout au long de la décennie 80 par le développement du trabendo et du petit commerce de détail, les magasins d'État offraient notamment sur le plan alimentaire un éventail de produits très faiblement diversifié. Avec les attaques incessantes des véhicules publics de transport de marchandises, une partie des *souk el fellah* a cessé d'être approvisionnée, pour le plus grand bénéfice des commerçants privés qui se sont retrouvés en situation de monopole dans la distribution des biens de consommation.

12. Dès 1994, une grande partie des produits cesse d'être subventionnée. Le programme du gouvernement prévoit, en accord avec le FMI, que plus aucun produit ne sera subventionné à la fin 1996.

Les cibles économiques des groupes armés censées initialement affaiblir voire détruire les ressources du régime ont eu pour effet d'accélérer la privatisation des secteurs les plus touchés au profit d'acteurs économiques issus du régime ou du secteur privé en pleine expansion depuis la décennie 1980. Certes les dégâts occasionnés sont élevés, ils constituent une perte réelle pour le PIB de l'Algérie¹³. Cependant la destruction d'entreprises publiques n'affecte pas le régime, qui vit pour l'essentiel de la rente des hydrocarbures¹⁴. Et même, paradoxalement, elle le soulage du financement coûteux d'un outil économique obsolète maintenu en vie pour des raisons politiques et sociales¹⁵. En dépit des bénéfices personnels que procure la direction d'une entreprise déficitaire à ses responsables, les postes de directeur d'entreprise publique perdent leur attrait au profit de celui de « patron » de sociétés privées ; le passage de l'un à l'autre est un processus qui s'inscrit dans le cours de la guerre. Pour les employés, pris d'angoisse à l'idée de la privatisation de leur société annoncée dès 1994, celle-ci apparaît alors comme un moindre mal par rapport à la destruction systématique menée par les groupes armés¹⁶.

Les enjeux politiques et militaires des privatisations

Parallèlement au processus de privatisation forcée de certains secteurs économiques les plus touchés par la violence des grou-

13. Ils sont estimés à 2,5 milliards de dollars pour l'année 1994 pour un PNB de 40,2 milliards de dollars, *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2582, 5 mai 1995.

14. En 1994, les revenus issus de la vente des hydrocarbures sont de 8,6 milliards de dollars sur un total des exportations de 8,8 milliards (soit 98 %) et en 1995, ils sont de 9,7 milliards de dollars sur un total de 10,2 milliards (soit 95 %). Banque d'Algérie, *La Tribune*, 17 juin 1996.

15. En dépit des engagements pris avec le FMI, les entreprises industrielles ne cessent de peser dans le budget de l'État : sur un budget de 749 milliards de dinars pour l'année 1996, le gouvernement a injecté 124 milliards de dinars au fonds d'assainissement des entreprises, *El Watan*, 2 juillet 1996.

16. Selon M. Benhamouda, les sabotages de centaines d'usines et d'unités économiques par les GIA se sont soldés par la mise au chômage de 43 000 salariés. *Marchés tropicaux et méditerranéens*, n° 2582, 5 mai 1995.

pes armés, s'est mise en place une privatisation contrôlée d'activités publiques. Ainsi, durant l'année 1995, le Conseil national de transition¹⁷ a voté la privatisation de 1 250 entreprises publiques, dont 1 200 concernent les secteurs du tourisme, de la restauration, de l'hôtellerie, du BTP, des assurances et des services portuaires et aéroportuaires. Quant aux entreprises industrielles, cinquante d'entre elles sont concernées; sur les trois cents grandes entreprises publiques, un fonds de participation constitué en holding opère le transfert des activités publiques au secteur privé¹⁸. D'autres entreprises publiques, au nombre de neuf en 1995, sont engagées dans des « contrats de performance » qui visent à assainir leur situation financière afin de passer à l'autonomie¹⁹, préalable à leur privatisation.

Engagé en 1981, relancé en 1986, le débat sur la privatisation²⁰ s'est avivé à partir du déclenchement de la guerre civile, pour déboucher sur des résultats concrets à partir de 1994, en conformité avec les engagements contractés par le gouvernement vis-à-vis du Fonds monétaire international et les impératifs de la guerre civile. Bien que, fin 1996, seules des activités économiques marginales aient fait l'objet d'une privatisation, celle-ci n'en constitue pas moins un instrument politique de guerre au service du régime, tout comme les élections que nous analysons dans la troisième partie. On peut émettre l'hypothèse que les privatisations d'entreprises publiques, refusées tout au long de la décennie quatre-vingt en raison de leur situation financière déplorable et réalisées en 1994 alors que cette situation ne s'est pas améliorée, visent à satisfaire, sur le plan interne, des réseaux clientélistes qui ont fait allégeance au régime et constituent aujourd'hui des alliés

17. Le CNT est l'organe qui a remplacé le Haut Comité d'État, créé en 1992 après la dissolution de l'Assemblée Nationale Populaire. Il compte 200 sièges, 143 ont été attribués à diverses représentations d'associations et à 29 petits partis, 30 sont réservés à des représentants de l'État et 27 à des formations politiques nationales.

18. Le décret exécutif n° 96-134 fixe les conditions d'acquisition.

19. 130 milliards de dinars ont été octroyés par le Trésor depuis 1994 aux entreprises passées à l'autonomie, *El Watan*, 5 sept. 1995.

20. Voir K. Pfeifer, « Economic liberalization in the 1980s : Algeria in comparative perspective », in J. Entelis, P. Neylor (dir.), *State and Society in Algeria*. Boulder : Westview, 1992, pp. 97-117; également J. Leca et N. Grimaud, « Le secteur privé en Algérie », *Maghreb-Machrek*, n° 113, 1986, p. 102-119.

nécessaires et, sur le plan externe, à répondre aux exigences des partenaires économiques de l'Algérie.

La réticence à augmenter le nombre d'entreprises publiques privatisables s'explique sans doute par les craintes du pouvoir de heurter les responsables syndicaux du secteur. La crainte d'un conflit social avec la centrale syndicale UGTA est évoquée, par la presse notamment. Une telle supposition apparaît toutefois infondée, tant ce syndicat est lié²¹ au régime²² et paraît peu susceptible de gêner sa politique. Les salariés, loin de subir les aléas des décisions en matière de politique économique, ont développé des stratégies de survie économique. En effet, à l'activité salariée s'est ajoutée, dès la décennie quatre-vingt, une activité parallèle de petits artisans ou commerçants informels à domicile. Les matériaux détournés des entreprises publiques équipent de nombreux ateliers regroupant soudeurs, menuisiers, électriciens etc.

La privatisation, à défaut de répondre à une logique de rentabilité économique, apparaît comme un ajustement à des demandes politiques et militaires. L'hypothèse que l'on peut soutenir est que l'on retrouve, dans les intentions et les objectifs, ce qui a été observé lors de l'indépendance en 1962. La guerre civile qui éclate au lendemain de l'indépendance entre le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne), « l'armée des frontières » et les maquisards de l'intérieur trouve une sortie dans des débouchés économiques pour les principaux contestataires du pouvoir conquis par « l'armée des frontières »²³. A certains

21. Amar Benamrouche, « État, conflits sociaux et mouvement syndical en Algérie (1962-95) », *Maghreb-Machrek*, n° 148, avril-juin 1995, p. 43-54.

22. L'UGTA bénéficie de dix sièges de députés au CNT (Conseil National de Transition).

23. « Dès l'indépendance, les compromis se sont toujours tissés sur la répartition du pouvoir, mais aussi sur un certain nombre de franchises et d'immunités qui mettraient hors d'atteinte des mesures politiques, économiques ou financières des personnalités de la guerre de libération nationale et étendraient à leurs amis et proches ainsi qu'à leurs collaborateurs, comme des titres transmissibles, les privilèges qu'ils considèrent comme immuables. Dans cet ordre d'idées, comment expliquer qu'A. Boussouf, ancien ministre du GPRA ayant la haute main sur les services pendant la guerre, se retrouve armateur-homme d'affaires dans un pays où la législation sur le commerce extérieur ne laisse, en principe, aucune place à l'initiative privée ? Un de ses poulains, M. Zeghar, a également suivi la même voie des « affaires » apparemment en marge des lois

cadres et responsables politiques du GPRA sont octroyées des autorisations d'importation qui feront d'eux les futurs hommes d'affaires et grossistes de l'Algérie. Aux chefs de maquis de l'intérieur, un habile découpage administratif du territoire assure des positions de notables locaux²⁴. Quant à l'armée des frontières, transformée en Armée de libération nationale par Houari Boumediène, la nationalisation des terres en 1963 puis celle des hydrocarbures, à partir de 1971, lui assurent une rente importante. Ce processus s'étend sous la présidence de Chadli Bendjedid, avec la transformation de l'ALN en Armée populaire nationale (APN). Les cadres de l'ALN « démissionnés » ou reconvertis (pour cause de professionnalisation de l'armée) bénéficieront de facilités d'achat d'hôtels ou de restaurants en Europe et de postes de directeur d'entreprise nationale.

Ce modèle se perpétue avec la deuxième guerre civile à partir de 1992. La privatisation de certains secteurs ne vise pas à « acheter » des responsables islamistes, mais d'abord à consolider, voire à enraciner les intérêts des nouveaux officiers de l'armée, engagés quotidiennement dans une lutte contre les groupes armés islamistes. Ainsi, la défense du régime devient aussi celle de leurs propres intérêts, non sans quelques contradictions. En effet, les secteurs privatisés de l'hôtellerie et de la restauration ont été dès 1992 soumis aux menaces des groupes armés, compte tenu des « usages contraires aux mœurs » dans certains établissements. Privatisées, ces entreprises tentent tant bien que mal de se « mettre aux normes » des « émirs », bien que les nouveaux acquéreurs soient proches du régime. A Sidi Frej, une station balnéaire proche d'Alger, par exemple, les restaurateurs subissent les menaces des groupes islamistes. La privatisation de certains complexes touristiques du littoral, au profit d'actionnaires proches du régime ne permet toutefois de sauvegarder leurs

règlements sur l'import-export ». C. El Hadi, *L'Algérie, l'État et le Droit*. Paris : Arcantère, 1989, p. 30.

24. M. Harbi écrit : « Comment réduire les tensions politiques dans un pays où la guerre d'indépendance a mobilisé des milliers d'acteurs ? La répression à elle seule ne saurait y suffire. Y suppléera donc la distribution des ressources de l'État... », voir le chapitre : « Régulation politique et prédation », *L'Algérie et son destin. Croyants ou Citoyens ?* Paris : Arcantère, 1992, p. 193.

entreprises qu'à ceux qui obéissent aux injonctions des groupes islamistes :

« Ici (station balnéaire d'Alger), avant, les terrasses étaient pleines, tu pouvais boire de la bière, de l'alcool autant que tu voulais. Les moudjahidin les ont avertis que s'ils continuaient, ils détruiraient leur restaurant. Certains ont arrêté, d'autres ont continué, ils ont brûlé. Pareil pour les hôtels, ceux qui continuaient à faire rentrer des filles, ils ont brûlé. » (Commerçant, 1995, France).

Les privatisations ont une double vertu : elles incitent les nouveaux propriétaires à défendre leur propre bien avec le régime, et, d'autre part, elles sauvegardent « l'outil économique » de la destruction par les groupes armés. Deux années après l'essai que constitue la privatisation des secteurs touristique et hôtelier, on peut supposer que l'entente entre les différents protagonistes pour épargner le privé²⁵ annonce l'élargissement de ce processus à des entreprises publiques d'autres secteurs.

Ainsi, la guerre que font les combattants du GIA aux entreprises publiques favorise les activités du secteur privé et élargit le processus de privatisation des secteurs les plus touchés. Toutefois, ce phénomène trouve une limite, notamment dans les grandes entreprises publiques en faillite, pourtant confrontées aux actes de sabotage et de destruction, mais dont les responsables administratifs sont incités à se maintenir dans le service public par la rente financière qu'elle leur procure. Outils politiques plus qu'économiques, les trois cents EPE (Entreprises publiques d'État)²⁶ risquent de connaître un sort funeste. Car, il est à craindre qu'un grand nombre d'unités industrielles ne fasse partie du tableau de chasse des groupes armés, tant les résistances semblent fortes à en faire des entreprises privatisables, seul recours pourtant capable de les soustraire à leur liste.

25. A la condition qu'il se soumette au racket des GIA, comme l'illustre le dynamitage du seul hôtel des Eucalyptus en 1994.

26. Voir sur la situation des entreprises publiques d'État, N. Chevillard (dir.), « Algérie : l'après guerre civile », *Nord-Sud Export Conseil*, juin 1995, p. 171.

Le notable et les maquisards

Les créneaux perdus par l'État tant dans les transports que dans le tourisme ou le bâtiment sont en partie récupérés par des acteurs économiques assez précisément connus²⁷. En effet, les notables locaux²⁸ apparaissent, dans cette « guerre totale », comme un des principaux groupes bénéficiaires. Souvent issus du FLN, engagés dans la guerre de libération, ils ne subissent pas la violence des groupes armés (contrairement aux « anciens combattants »). Patrons de plusieurs véhicules de transport, d'hôtels et de restaurants à l'étranger, de commerces dans leur ville et village, de « villas-entrepôts » dans la Mitidja, ils sont depuis peu en situation de monopole dans les réseaux de transport de marchandises et de distribution de produits alimentaires à l'intérieur du pays. Leur rôle croissant est un des effets les plus manifestes de l'installation des maquis dans les régions montagneuses et des violences que ces derniers exercent contre les infrastructures économiques et publiques. Aussi, en dépit de leur rejet profond des islamistes qu'ils qualifient de « bandits », ils suscitent chez ces derniers une fascination liée à une expérience commune de la guerre comme mode d'accumulation de richesses et de prestige. Pour les maquisards islamistes, la guerre de libération nationale a permis l'indépendance de l'Algérie mais a également contribué à l'enrichissement d'individus, parmi lesquels se trouvent les notables locaux qui constituent l'exemple même de la réussite sociale. Parallèlement, ceux-ci perçoivent les maquisards islamistes comme des « moudjahidin parvenus » qui tentent par le *djihâd* de se constituer les attributs de la puissance et de la respectabilité dans leur milieu, à défaut d'un revenu immédiat. Ces représentations communes favorisent les arrangements tacites

27. Ainsi, selon une étude du ministère des Transports, financée par la Banque mondiale, les transporteurs privés détiennent à Annaba et Sétif 100 % des parts de marché, 98 % à Constantine, 86 % à Blida et 74 % à Oran, *La Tribune*, 17 juin 1996.

28. Les notables locaux se distinguent des « anciens combattants », bien qu'ils aient comme eux participé à la guerre de libération. Les premiers sont accusés par les islamistes d'avoir détourné la guerre à leur profit, là où les seconds se seraient sacrifiés pour l'indépendance.

entre acteurs idéologiquement opposés²⁹ : « émirs » et notables se comprennent sans se connaître. La vision d'ensemble qu'ils véhiculent sur les modes d'ascension sociale les amène davantage à collaborer qu'à s'entre-tuer. L'exemple de Si Lakhdar illustre ce comportement de notable dans un conflit qu'il nomme « la révolution des bâtards » (*thawra aulad haram*), par opposition à la « révolution de 54 ».

Si Lakhdar, d'une guerre à l'autre

Aux membres de sa famille, comme aux personnes qui lui sont chères, Si Lakhdar distille régulièrement des conseils sur le comportement à tenir au café ou au travail, sur les discussions à éviter et surtout sur les amitiés douteuses. Les victimes de la violence en Algérie depuis 1992 sont pour lui des personnes qui n'ont pas su « tenir leur langue ». Le sérieux et l'attention avec lesquels on l'écoute ne sont pas uniquement dus au respect qu'inspire son âge, la soixantaine : il les doit avant tout à son expérience d'homme d'action durant la guerre de libération. Chargé par le FLN, dès le déclenchement de l'insurrection en novembre 1954, d'éliminer les « messalistes » et autres opposants en France, Si Lakhdar accomplira sa tâche en banlieue parisienne. De Bondy à Nanterre, il œuvrera, avec d'autres, la nuit tombée, à l'hégémonie du FLN³⁰ et à son monopole dans l'extorsion d'argent auprès de la communauté algérienne émigrée. Resté peu loquace sur ces événements durant de longues années, Si Lakhdar est devenu, depuis le déclenchement de la lutte que mènent les différents groupes armés islamistes contre le régime, plus généreux des récits de son passé. Parfois amer face à l'absence de reconnaissance pour les missions qu'il a accomplies, il jalouse l'attestation

29. Carl Schmitt écrit : « L'ennemi politique ne sera pas nécessairement mauvais dans l'ordre de la moralité ou laid dans l'ordre esthétique, il ne jouera pas forcément le rôle d'un concurrent au niveau de l'économie, il pourra même, à l'occasion, paraître avantageux de faire des affaires avec lui », in *Notion de politique*. Paris : Flammarion, 1992, p. 64.

30. Voir Ali Haroun, *La VII^e Wilaya. La guerre du FLN en France (1954-62)*. Paris : Le Seuil, 1991, 522 p.

de moudjahid attribuée par l'État aux anciens soldats de l'ALN, qu'il qualifie de « diplôme ».

Occultés par l'historiographie officielle, ces affrontements meurtriers³¹ entre organisations concurrentes ont transmis à Si Lakhdar une expérience avec laquelle il appréhende le conflit actuel. Convaincu que les maquisards d'aujourd'hui n'ont d'autre objectif que de posséder les biens et les richesses qu'ils n'ont jamais eus, il ne prône aucune opposition à leur pratique d'extorsion :

« Ils s'appellent « moudjahid » mais c'est des bandits, des racistes. Tout ce qu'ils veulent c'est ton argent. C'est un ramassis de jaloux, d'affamés : ils ont faim de tout ce qu'ils n'ont jamais eu. Ils ne peuvent même plus aller en France pour se civiliser ; alors, ici, ils volent parce qu'ils veulent des voitures, de l'argent, de l'honneur. Il ne faut pas mourir pour ça, il faut leur donner et ils te laissent tranquille ». (Si Lakhdar, notable de l'Est, 1994-95).

De l'argent, des voitures et des biens, Si Lakhdar en a. Selon lui, la grande différence entre ses actions passées et celles des islamistes armés tient moins à l'extorsion de fonds elle-même qu'à l'absence de mobile politique chez ces derniers. Il les qualifie de « bandits » parce qu'ils ne sont mus que par la recherche de biens matériels et non par un idéal politique, et préfère les satisfaire plutôt que mourir sans cause à défendre. Il reste toutefois conscient qu'un tel comportement peut être préjudiciable à son honneur³², puisqu'il équivaut à reconnaître la supériorité des moudjahidin. Si Lakhdar répond ironiquement à ces accusations qu'il n'a pas, lui, le « diplôme » d'ancien combattant et que, contrairement à ceux qui l'ont, il ne se sent pas investi d'une mission de protecteur du régime. Il admire néanmoins le courage de

31. B. Stora évalue à environ 10 000 morts et 25 000 blessés le nombre de victimes de cette guerre FLN-MNA (Mouvement National Algérien fondé par Messali Hadj), en France et en Algérie, de 1954 à 62, *Histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : La Découverte, 1993, p. 36.

32. Jean Leca et Yves Schemel soulignent que les notables dans le monde arabe « sont connus comme ceux qui ont de la « face », un prestige et un honneur tels qu'ils doivent adopter des règles socialement prescrites sous peine de déroger, de perdre contenance » in « Clientélisme et patrimonialisme dans le monde arabe », *International Political Science Review*, 1983, n° 4, p. 10.

ses amis « anciens combattants » qui refusent de remettre leur vieux fusil de chasse et quelques moutons aux maquisards. C'est la fierté qui les guide, mais surtout la rage de voir leur titre de moudjahid dévalorisé par les islamistes. La loquacité récente de Si Lakhdar sur son passé s'explique par sa volonté de démontrer qu'il n'est pas un lâche. Mais le régime politique présent ne mérite pas son sacrifice.

Propriétaire d'une dizaine de camions, patron de petites entreprises, il est incontournable pour les maquisards de la région de l'Est. En 1992, lorsque « Cheikh » Azzedine (âgé de trente ans), militant de l'ex-FIS, se proclame « émir » et, avec une dizaine de combattants, se réfugie dans le massif de Djemila, Si Lakhdar estime, comme beaucoup, que les forces de sécurité auront rapidement raison de ces contestataires armés. Dans le même temps, dans le village, ainsi que dans les grandes agglomérations du pays, les militants de l'ex-FIS sont arrêtés, les sympathisants sont tenus de déclarer quotidiennement leurs déplacements au commissariat, sous peine d'être accusés d'éventuels assassinats ou autres « atteintes à la sûreté de l'État ». « L'émir » cheikh Azzedine, de même que les sympathisants, seront effectivement neutralisés par les forces de sécurité. Au cours de l'année 1993, les villages de la région connaissent alors une paix relative. Bien que les contrôles de la gendarmerie se multiplient et que les routes commencent à se vider à la nuit tombée, sans même qu'un couvre-feu soit décrété officiellement, nul policier ou gendarme n'est assassiné. Toutefois, la rumeur rapporte la présence de multiples groupes armés dans la région, tandis que les chauffeurs de véhicules de transport informent leurs propriétaires de la présence de « faux barrages » tenus par des islamistes.

Pour Si Lakhdar, membre du FLN, notable local, *hadj* depuis peu, les islamistes représentent un groupe social en concurrence avec les « voleurs d'Alger » (responsables politico-militaires) pour la possession du *koursi*, du pouvoir. Parmi les propos des responsables de l'ex-FIS, il en est qu'il partage volontiers, comme le comportement prescrit à la femme : « La femme a trois raisons seulement de sortir de chez elle : une fois pour son mariage, une seconde fois pour la mort de son père et une troisième fois pour son enterrement. » Elle n'a pas à travailler et sa mission réside dans l'épanouissement de son foyer familial.

L'opposition de Si Lakhdar aux islamistes réside moins dans l'application de la *shar'ia* – sur bien des points il s'en accommoderait – que dans l'usage de la violence entre Algériens comme mode d'enrichissement, qui réactualise des pratiques antérieures, vainement enfouies, perpétrées par des hommes de sa génération.

La guerre que se livrent islamistes et forces de sécurité ne peut, dit-il, s'expliquer autrement que par une telle volonté d'enrichissement personnel. Il en veut pour preuve l'absence de signification, selon lui, du terme même de *djihâd* au cœur d'un pays musulman. Ignorant les maîtres de la pensée de l'islamisme contemporain³³, c'est avec pragmatisme qu'il compose avec les maquisards. Depuis un an, ses camions effectuent sans dommage leur trajet. La perte occasionnée par les détournements de marchandises est compensée par la situation de monopole que lui confère la dégradation des entreprises publiques de distribution.

Sans doute un peu honteux de ses transactions informelles avec les maquisards, il se justifie en accusant les responsables politiques de trouver, eux aussi, une source de revenus dans la violence, grâce aux fonds versés par la communauté internationale³⁴ sous forme de prêts et d'allègement de la dette. Les petits entrepreneurs, à l'instar de Si Lakhdar, ont fait montre d'une grande capacité d'adaptation face à deux transformations de leurs activités. Le premier bouleversement est occasionné par la professionnalisation de l'armée, entreprise sous le régime de Chadli Bendjedid dans le but de consolider son autorité, qui se traduit par la reconversion des anciens maquisards de l'ALN dans des activités civiles. Un commerçant tel que Si Lakhdar éprouve, à partir de la décennie quatre-vingt, de grandes difficultés à accéder aux produits importés, en raison de la perte de ses relais d'amitié au sein des administrations douanières. Le recrutement de nouveaux fonctionnaires ruine en effet ses réseaux clientélistes tissés durant la guerre de libération, au profit de nouveaux acteurs économiques. C'est dans la création d'une organisation « trabendiste »

33. Un idéologue comme Sayyid Qutb, par exemple, lui est inconnu en dépit de son influence sur certains mouvements islamistes. Voir G. Kepel, *Le Prophète et Pharaon*, op. cit.

34. Rémy Leveau estime à 40 milliards de francs l'aide économique et financière reçue par l'Algérie en 1994, « Les pièges de l'aide internationale », *Politique internationale*, 1994, n° 65.

que Si Lakhdar trouvera son salut. Seul le contournement des modes d'approvisionnement publics peut lui permettre d'exercer ses activités commerciales. Pour pallier l'impossibilité d'obtenir des devises des banques d'État, de nombreux entrepreneurs privés s'approvisionnent sur le marché parallèle des changes, alimenté par la communauté émigrée. En contrepartie, ces notables facilitent les demandes d'accès à la propriété ou fournissent les matériaux non importés nécessaires à la construction, ciment et fer principalement. Ils investissent aussitôt dans des activités commerciales en France (restaurants, hôtels, dépôts etc.) afin de s'assurer des rentrées de devises régulières. Cette économie fondée sur le troc permettra à de nombreux émigrés de concrétiser leur projet de « retour au pays » en accédant à la propriété d'une villa. Ainsi approvisionnés en devises, les commerçants et entrepreneurs privés comme Si Lakhdar investissent dans l'achat de véhicules de transport d'occasion et de petites usines de fabrication de biens de consommation en Algérie. Grâce à leur enrichissement, ils s'assurent de nouvelles relations dans les administrations. A la fin des années quatre-vingt, les activités commerciales de Si Lakhdar comportent des importations de fruits et légumes du Maroc, de meubles d'Égypte, de vêtements de Tunisie et d'Espagne. L'ensemble de ces biens importés est redistribué dans de petits commerces loués à des membres proches ou éloignés de sa famille. Le succès de cette économie informelle fait oublier la rancœur contre la sélection pratiquée par les fonctionnaires lors de l'examen des demandes d'autorisation d'importation. En fait, il s'explique par la tolérance des différentes administrations quant aux procédures d'enrichissement de ces acteurs économiques que sont les notables. En empêchant que s'accumulent leurs griefs contre des responsables administratifs et politiques enrichis grâce à la rente des hydrocarbures, le laxisme relatif aux frontières douanières de l'Algérie sert de soupape de sécurité. Les opportunités d'enrichissement qui en découlent ôtent à un Si Lakhdar l'envie d'entrer en dissidence contre un régime qu'il aurait très bien pu taxer d'ingratitude, eu égard à ses services rendus pendant la guerre de libération. Mais tous les entrepreneurs n'ont pas le savoir-faire de Si Lakhdar et certains ne parviennent pas à manœuvrer dans cette guerre civile, comme l'illustre a contrario le cas de Brahim.

La « shar'ia express », ou quand le chemin de Dieu mène chez les notables

La « shar'ia express » est l'expression utilisée par Brahim pour désigner la route nationale Alger-Constantine. Le passage obligé par Lakhdaria, région où sont implantés des maquis, a fait de cette route un véritable enfer pour les véhicules de son entreprise. Le quadragénaire Brahim était propriétaire d'une cinquantaine de véhicules de transport jusqu'en 1994, date à laquelle il a été obligé de fuir l'Algérie. Sa société de transport, créée une quinzaine d'années auparavant, ne comprenait alors que deux camions achetés d'occasion. Un seul circulait, l'autre servant de « mine » de pièces de rechange. Brahim était son propre patron et transportait principalement du ciment pour un grossiste du Constantinois, chargé de la construction de villas pour émigrés. Un membre de sa famille étant militaire, il entrera ensuite en contact avec ce milieu et servira peu à peu de transporteur à de nombreux officiers à la retraite reconvertis dans le commerce et la production de gaufrettes, glaces et autres produits de consommation courante.

Au cours de la décennie quatre-vingt, les entrepreneurs militaires privés ayant édifié leur propre réseau de transport, les entreprises publiques deviennent ses principaux clients. Ses véhicules transportent alors des produits de consommation et des matières premières à destination des unités de production (publiques) construites dans des zones industrielles autour de villes moyennes à l'intérieur du pays. Grâce à des importations massives, il peut, durant cette période, accroître ses bénéfices et diversifier ses opérations. En 1992, il dispose de cinquante camions, auxquels s'ajoutent des véhicules de transport de particuliers, utilisés lors de fortes commandes. Mais les extorsions conjointes de groupes armés et de maquisards islamistes vont s'accroître à un rythme tel que tout espoir d'équilibre financier sera écarté :

« Au début, je n'y ai pas cru, des amis commerçants me parlaient de racket, je croyais que c'étaient des voleurs qui faisaient cela, pour se faire de l'argent. Mais quand j'ai vu des islamistes me réclamer 500 000 dinars, sous la menace de détruire chaque jour un de mes véhicules, j'ai dû payer, après la destruction complète de deux camions et la disparition d'un troisième. Je croyais être

débarrassé d'eux, non, des nouveaux sont venus me demander le double de la somme pendant que mes chauffeurs me remettaient des lettres d'islamistes dans les maquis me réclamant un tiers des produits transportés, sinon ils saisissaient mes véhicules. J'étais dépassé, mes chauffeurs étaient effrayés. Comme je ne savais plus qui payer, j'ai arrêté momentanément ma société, ils sont venus brûler mes véhicules, assassiner deux chauffeurs. Alors j'ai repris quelques commandes et j'ai essayé d'éviter la « shar'ia express ». Ça a fonctionné un moment, puis des groupes armés sont venus me réclamer des sommes colossales, alors j'ai tout arrêté, j'ai vendu mes camions à des privés et je suis parti, ils ne voulaient pas que ma société survive. » (Brahim, transporteur privé, 1994).

Exilé depuis 1994, Brahim tente de comprendre pourquoi sa société a fait l'objet de demandes aussi déraisonnables. Contrairement à certains de ses concurrents, les groupes armés ne lui ont laissé aucune chance de survie. Il n'avait pas voté aux élections législatives de décembre 1991, car il trouvait que les remèdes proposés à la crise « multidimensionnelle » de l'Algérie étaient inadéquats. Seule la venue à la présidence de M. Boudiaf, assassiné en juin 1992, quelques semaines après son investiture, lui avait semblé susceptible de résoudre les maux de son pays. Toute explication de la persécution qu'il a subie par des motifs politiques est donc selon lui à écarter puisqu'il ne s'est jamais engagé. Avec le recul et le regard plus serein qu'il porte aujourd'hui sur la situation, il ne fait pour lui aucun doute que les groupes armés étaient manipulés par des transporteurs concurrents. Cette hypothèse s'accorde, au demeurant, avec sa propre interprétation du conflit. Parallèlement à la guerre que se livrent les maquisards islamistes et les forces de sécurité, des groupes armés en milieu urbain, à la périphérie d'Alger, agiraient soit pour leur propre compte, et jusqu'à la ruine de l'entreprise, soit pour des commanditaires occultes. Toutefois leur action, sous couvert de *djihâd*, peut affaiblir en fait la guérilla islamiste repliée dans les maquis, comme l'illustre le cas de Brahim, contraint à fuir alors même qu'il était disposé à reverser une partie de ses bénéfices aux maquisards.

L'implantation de la guérilla islamiste dans des régions où les notables locaux, tel Si Lakhdar, poursuivent leurs activités économiques est la preuve *a contrario*, pour les acteurs économiques

d'Alger, que les bandes armées sont manipulées par les « patrons » de l'intérieur. Brahim, comme d'autres, considère que la destruction de sa société sert directement les sociétés de transport de l'intérieur qui ont aussitôt occupé son créneau d'activité. De telles affirmations, plutôt qu'une lecture raisonnée du conflit, sont un révélateur des préjugés sur certains notables et entrepreneurs de l'intérieur du pays, qualifiés, en raison de leur passé trouble dans la guerre de libération, de « caïds » locaux. Leur comportement évoque les notables siciliens du XIX^e siècle face au banditisme organisé³⁵. Les notables locaux algériens adoptent des stratégies de survie qui ont comme effet (pervers pour le régime) d'alimenter régulièrement la guérilla islamiste. Parallèlement, la destruction de l'appareil économique d'État accroît la puissance des acteurs économiques privés, notamment des notables de l'Est qui occupent une place importante dans le domaine des transports, de la distribution et de la production de biens de consommation courante.

Si la volonté des maquisards d'affaiblir l'appareil d'État est d'ordre tactique, car leur objectif est sa destruction, leurs motivations et le plaisir qu'ils y prennent s'expliquent non par un sentiment de jalousie ou d'envie face aux bénéficiaires de réseaux clientélistes, mais par la fermeture de tout espace d'ascension sociale autre que ceux mis en place par le système politique. Les notables, les commerçants ou entrepreneurs privés sont enviés et sans doute respectés par les maquisards islamistes, en raison de leur réussite sociale intensément perçue comme bâtie en marge des opportunités d'enrichissement étatique. C'est leur capacité d'initiative, d'endurance et de roublardise qui les rend « fréquentables » pour les maquisards. On comprend, dès lors, que l'imaginaire des acteurs économiques du secteur privé soit proche de celui des groupes du maquis. L'absence de violence à leur rencontre est, certes, liée chez les islamistes à une volonté tactique de ménager leurs principales ressources, mais les notables représentent également un modèle de réussite digne de respect.

35. G. Fiume, « Bandits, violence and organization of power in Sicily in the early nineteenth century », in J.A. Davis, P. Ginsborg (dir.), *Society and Politics in the Age of Risorgimento*. Cambridge : Cambridge University Press, 1991, pp. 77-84.

Les nouveaux créneaux lucratifs

Le processus de privatisation forcée engagé par le gouvernement depuis le déclenchement de la guerre civile en 1992 s'accompagne, dans les secteurs les plus touchés, d'une modernisation de l'outil économique. Tout comme les sociétés de transport public, les entreprises nationales de cimenterie sont des cibles récurrentes des combattants du GIA. Or, le ciment, à l'instar des produits alimentaires, est demeuré jusqu'en 1994 un produit rare, soumis à la spéculation, au grand dam des consommateurs (et particulièrement de tous ceux qui, construisant sans permis, n'ont pas accès aux marchés publics). La demande n'a pas cessé de croître tout au long de la décennie quatre-vingt : la faible production de logements (30 000 par an), ajoutée à un taux de croissance démographique élevé, a suscité la construction d'habitats privés illégaux dans une grande partie des communes de la Mitidja. Toutefois, l'obtention de ciment, comme celle de farine pour les boulangers ou de médicaments pour les malades, est un parcours du combattant jalonné d'incessantes épreuves. Le ressentiment qui l'accompagne se nourrit de la paradoxale abondance de sacs de ciment qui sortent des entreprises nationales de cimenterie réparties sur le territoire. Pour les populations de la Mitidja, la cimenterie de Meftah³⁶, avant d'être sabotée par les groupes armés en 1994, aurait dû alimenter la région. Mais les réseaux de distribution publique chargés de vendre aux particuliers sont, comme pour d'autres produits, soumis à des règles de clientélisme. Car, la production de la cimenterie étant irrégulière, les entrepreneurs militaires, commerçants et autres détenteurs de capital achètent la production à l'avance, obligeant les « petits » à s'approvisionner sur le marché informel³⁷, c'est-à-dire en fait auprès d'eux. La détention de stocks de ciment qui peuvent être ainsi vendus loin des regards de l'administration locale fait partie des privilèges des notables locaux et leur assure les moyens

36. Une des plus importantes, dont le coût était estimé à 60 millions de dollars. Elle a été gravement endommagée en avril 1994 par les groupes armés.

37. Le prix du sac de ciment varie de 50 à 70 dinars sur le marché public, pour atteindre 130 à 150 dinars sur le marché informel.

économiques de reconstituer, à la périphérie des grandes villes, les réseaux des douars d'origine. Toutefois, des stratégies de double contournement se sont développées à la fois contre les cimenteries publiques et contre ces accapareurs. Élaborées au cours de la décennie quatre-vingt, elles s'imposent depuis le déclenchement de la guerre civile comme une alternative aux sabotages de cimenteries et à la fuite des entrepreneurs militaires sous la pression des « émirs ». Elles illustrent aussi une formidable volonté de redécouper un espace géographique, à la périphérie d'Alger en particulier, en faveur de nouveaux acteurs économiques, comme l'illustre le cas d'Othman.

Othman, de la menuiserie au ciment : l'émergence de nouveaux acteurs

Othman, la quarantaine, dirige une entreprise de fabrication de meubles en bois, dans une petite ville de la Grande Kabylie dont il est natif. Marié à une « Algéroise » originaire du Constantinois, il entretient avec son beau-père des relations commerciales étroites. En effet, outre son entreprise de fabrication de meubles, Othman est propriétaire de magasins de meubles dans la périphérie de grandes villes de l'Algérie, confiés à des membres de sa famille. Dans la périphérie d'Alger, c'est son beau-père qui tient lieu de gérant. Le magasin, installé dans un espace urbain habité par des populations originaires de l'Est de l'Algérie et appartenant à l'époux d'une Algéroise, échappe, de par la présence du beau-père, à la discrimination commerciale qui pourrait s'exercer contre un Kabyle. Mais lorsqu'au début de la décennie quatre-vingt Othman voudra acheter un terrain pour construire un local, il n'évitera pas le « racisme » des notables. Son frère aîné, futur officier de l'armée de l'air, lui permet néanmoins de réaliser son projet. Mieux, il l'intègre dans un réseau embryonnaire d'importation de ciment. Othman ne cesse tout au long de la décennie de faire fructifier cette activité en important illégalement mais régulièrement des tonnes de ciment qui constituent un marché parallèle à celui du marché public. La « rurbanisation » intensive de la périphérie d'Alger lui assure des gains substantiels grâce aux profits issus de la revente de sacs de ciment « au noir ».

Parallèlement, il poursuit son activité de fabricant de meubles. La rareté de ses produits³⁸ lui assure jusqu'à fin 1996 une croissance continue de ses profits, que seule l'importation massive de meubles en provenance d'Égypte, qu'il craint fort, mettrait à mal. Installé entre la Grande Kabylie et la périphérie d'Alger, Othman bénéficie, depuis le déclenchement de la guerre civile, de la dégradation sociale et économique de nombreuses localités. L'émergence des groupes armés, avec leur mode spécifique de fonctionnement, s'est soldée par la destruction ou le sabotage des cimenteries locales et par le retour des entrepreneurs militaires vers leur douar d'origine. Il s'en est suivi une modification dans l'accès au terrain et dans l'achat des maisons. Bénéficiant du soutien et de la protection des frères de sa femme, acquis aux thèses de l'ex-FIS et à la politique des émirs, Othman n'a jusqu'à ce jour rien à déplorer. Certes, il doit, à l'instar d'autres acteurs économiques, s'affranchir des taxes des « faux barrages » et de l'impôt des « émirs » successifs. Néanmoins ses pertes sont infimes par rapport aux bénéfices que lui procure le « créneau du ciment » depuis le sabotage des cimenteries et surtout la libéralisation du commerce qui le propulse, sous la protection de son frère officier, au rang d'industriel.

En effet, la demande croissante de ciment, inhérente à l'urbanisation et à la volonté d'accéder à la propriété, s'est heurtée à la politique de sabotage et de destruction des cimenteries. Parallèlement ont émergé de nouvelles entreprises privées de fabrication de ciment. Dans des communes proches du Grand Alger (Dellys Ibrahim...), des industriels répondent à la demande, sans crainte de subir les assauts des combattants du GIA concentrés sur « l'économie aux mains des infidèles ». L'importation de France (à partir de sociétés d'import/export dirigées par des Algériens au passé de militaires) de machines ou d'outils capables de produire régulièrement les quantités demandées transforme les voies d'accès à la propriété et assure au gouvernement un soutien dans sa politique de construction de logements. Car, paradoxalement,

38. Rareté aggravée par la destruction des forêts au napalm, car elles sont les lieux de refuge des maquisards islamistes, ce qui limite la production de bois. 220 000 hectares de forêts auraient brûlé en 1994, selon *El Hayat*, 20 octobre 1994.

c'est au moment où les infrastructures économiques liées à la production de logements sont atteintes par le terrorisme économique que le gouvernement parvient à construire « 180 000 logements entre 1994 et 1995 »³⁹, taux record au regard de la production annuelle moyenne. Ce qui amène Mahfoudh Nahnah, président du Hamas-MSI, à se demander d'où proviennent les « quatre milliards de dollars »⁴⁰ nécessaires à la réalisation de ces constructions. Seul le soutien d'acteurs privés a permis le succès de la politique du logement, et particulièrement dans des villes de l'Est, supposées favorables au régime⁴¹.

Aussi, en raison de la concurrence d'industriels privés, Othman a délaissé la périphérie d'Alger, s'est associé avec des agences immobilières toutes récentes afin de construire dans les villes moyennes de l'Algérie des zones pavillonnaires⁴². Des villas flambant neuves sont édifiées dans un style différent du style « Dallas » des années quatre-vingt. Omar, urbaniste dans une petite commune de l'Est et agent officieux d'une de ces nouvelles sociétés de construction d'habitat privé, explique les bouleversements que procure la privatisation des secteurs liés à la production du ciment dans la construction de l'habitat :

« Nos villes, elles sont laides et « détruites » à cause du monopole de l'État. Celui qui voulait construire sa maison avant, il devait d'abord trouver un terrain qu'il achète illégalement, ensuite il doit stocker du ciment et construire vite la façade, comme ça il se réfugie dedans et on peut plus l'expulser. S'il veut des matériaux pour aménager sa maison, il n'en trouve pas, sinon c'est très cher. Le bois, le carrelage, la peinture etc. Il lui faut refaire le combat qu'il a mené pour avoir du ciment. Avant

39. Selon le ministre de l'Habitat, *Liberté*, 28 décembre 1995.

40. *El Massa*, 28 décembre 1995.

41. Selon *El moudjahid*, 27 décembre 1995, la wilaya de Sétif a réalisé le chiffre record de 12 290 logements.

42. Ces marchés sont toutefois fermés à des acteurs économiques extérieurs aux réseaux, bien que compétitifs. La société Lorbeix, installée en France et qui propose des « maisons préfabriquées à un coût économique imbattable – 400 000 à 700 000 dinars maximum » a, au dire de son Directeur général, beaucoup de mal à pénétrer ce marché : « Chaque fois que c'est nous qui faisons ce genre de propositions très intéressantes d'un point de vue économique, on se méfie et le mur se dresse comme par enchantement », cité par *La Nation*, n° 1550, 27 juin 1995.

aucune société privée n'avait le droit de construire des villas, mais ça a changé depuis. Maintenant on trouve, grâce au privé, des maisons qui ressemblent à des vraies villas : des toits en tuile, des fenêtres en bois, une peinture extérieure etc. Ça, ça plaît aux gens. Mais on peut les construire grâce au privé qui fournit tous les matériaux, du ciment au bois, en passant par le fer. Ça change tout car la famille qui vient dans ces maisons, elle va pas construire un deuxième étage, puis un troisième etc., comme ça se faisait avant. Le « douar » avec ses maisons, c'est fini. » (Omar, urbaniste, France, 1995).

Ce nouveau créneau commercial de construction de lotissements privés n'a sans doute pas la transparence que ces promoteurs laissent entendre. Toutefois, il illustre un processus de fond, la capacité de nouveaux acteurs économiques de mener, à la place des pouvoirs publics, une politique de l'habitat avec toutes les conséquences sociales en découlent. Certes, cette politique est jusqu'à présent menée dans des régions où la densité n'égale pas celle de l'agglomération algéroise. Elle vise sans doute aussi à démontrer aux pouvoirs publics la capacité du secteur privé à participer au projet de construction de quatre villes nouvelles⁴³. Et cela d'autant plus que les capacités de production nationale de ciment se trouvent légèrement affaiblies par la guérilla islamiste. La violence de celle-ci contre certaines cibles économiques (transports publics, cimenteries, entreprises pharmaceutiques etc.) s'accompagne d'une privatisation de ces secteurs⁴⁴. Il en résulte un accroissement des ressources financières et politiques

43. Un plan du ministère de l'Équipement (1995) prévoit la construction de quatre villes nouvelles dans la Mitidja, de 120 000 à 150 000 habitants, voir M. Cote, *L'Algérie, op. cit.*, p. 194.

44. Ainsi, même le nettoyage de la ville d'Alger est assuré par des sociétés privées, les bennes-tasseuses publiques étant sabotées par les groupes armés : « Le CPUA (Conseil populaire de la ville d'Alger) qui était chargé du nettoyage de la capitale, s'occupe à présent du nettoyage des 15 communes du Conseil urbain de coordination d'Alger-centre, tout en prêtant l'aide à 13 autres communes (grande banlieue) en mobilisant quelque 700 agents... Il ne reste que trois bennes-tasseuses en état de fonctionnement... Le CPUA a été contraint de recourir à la location de moyens de transports privés qui lui coûtent jusqu'à 3 000 dinars par jour par véhicule. Plus de 1 000 camions rentrent quotidiennement à la décharge de Oued Smar. » *El Watan*, 25 juillet 1995.

d'acteurs économiques issus du secteur privé, jusqu'alors marginalisés ou brimés.

La guerre que mènent les groupes islamistes contre le régime favorise l'enrichissement des notables et entrepreneurs qui parviennent à trouver un équilibre entre les protagonistes. Ils occupent des créneaux qui, grâce à la politique de destruction et de sabotage des « émirs », deviennent lucratifs. Le régime trouve toutefois son intérêt dans cette violence volontiers qualifiée de nihiliste par des observateurs, car la destruction d'entreprises publiques, souvent endettées et improductives, allège le budget de l'État. En ne s'attaquant pas au secteur des hydrocarbures dont le régime tire l'essentiel de ses ressources, les « émirs » locaux facilitent involontairement l'application du plan d'ajustement structurel (PAS) sur lequel le régime s'est engagé auprès du FMI. En détruisant les entreprises publiques, les « émirs » mettent directement au chômage leurs salariés ! Ils épargnent ainsi au régime la mise en œuvre des « dégraissages » prévus dans le PAS, et aux forces de sécurité la répression des mouvements sociaux qu'auraient pu susciter ces licenciements. Toutefois, les groupes armés parviennent autant que les notables et les entrepreneurs à bénéficier des mutations économiques en cours. Tout comme les corsaires (raïs) de la Régence d'Alger au XVI^e siècle ont su tirer profit, grâce à la Course, de l'expansion du commerce en Méditerranée⁴⁵, les « émirs » trouvent dans l'économie du négoce une partie de leur vitalité.

Les « émirs » : des « moudjahidin de profession »

A l'instar des notables locaux et des acteurs économiques privés, les « émirs » bénéficient de la situation de guerre civile qu'ils

45. F. Braudel écrit : « La course n'a pas eu les effets désastreux qu'affirment ou suggèrent tant de témoignages ou de plaintes excessives (...) En fait, course et activité économique sont liées, celle-ci monte, celle-là profite de l'essor », *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, op. cit., p. 639. Voir aussi G. Fisher, *Barbary Legend : War, Trade and Piracy in North Africa (1415-1830)*. London : Oxford University Press, 1957, 349 p.

entretiennent. Certes, les risques qu'ils encourent sont bien plus grands, et pour des gains assez aléatoires. Mais, avec comme seul capital leur Foi dans le combat qu'ils mènent, ils parviennent, du moins pour les plus rusés d'entre eux, à s'élever dans la hiérarchie sociale.

Bandit et moudjahid

Tout comme les corsaires de la Régence d'Alger, les « émirs » sont qualifiés de bandits, d'assassins et de hors-la-loi. Or, les uns et les autres agissent pourtant au nom du *djihâd* : « Les raïs algériens ont été des moudjahidin combattant pour la Foi menacée par l'Espagne » écrit l'historien algérien M. Kaddache⁴⁶. De même aujourd'hui, l'action des « émirs », bien qu'assimilée à du terrorisme, n'en demeure pas moins inscrite dans le cadre du *djihâd* pour ceux qui la soutiennent et, dans les ruelles des Eucalyptus, les moudjahidin n'hésitent pas à écrire sur les murs : « Si le *djihâd*, c'est le terrorisme, alors nous sommes des terroristes ». A cette comparaison entre les corsaires et les groupes armés sur l'utilisation de méthodes contestables pour le bénéfice de l'islam, s'ajoutent aussi des trajectoires comparables. Ch.-A. Julien souligne à propos de la sociologie des raïs que « la plupart de ses membres (la « Taïfa » des raïs, corporation des corsaires) étaient des renégats issus des provinces misérables de la Méditerranée, et qui pratiquaient la Course comme les frères de Calabre, de Sicile ou de Corse, le banditisme »⁴⁷. La conversion à l'islamisme des combattants des groupes armés ne s'apparente-t-elle pas à celle des « renégats » qui, grâce à ce procédé, ont pu pratiquer la Course au nom du *djihâd*? Peut-on, à l'instar du bénédictin Haedo qui qualifiait de « turcs de profession » ces renégats, voir dans les combattants des groupes armés des « moudjahidin de profession »?

46. M. Kaddache, *L'Algérie durant la période ottomane*. Alger : OPU, 1992, p. 31.

47. C.A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*. Paris : Payot, réédition, 1994, p. 638.

La conversion des délinquants à l'islamisme illustre ce phénomène, mentionné dans la première partie de ce livre : la stratégie de ceux qui passent allègrement des bandes islamistes armées aux forces de sécurité en fonction du rapport de forces local permet d'analyser la part du calcul dans la dynamique de ces combattants de l'islam, tout en montrant leur capacité ou non à répondre aux problèmes de leur environnement. Ne voir dans les « émirs » que des bandits ou des militants à la dérive, c'est oublier que « grâce à la piraterie, Alger multiplia les mosquées, les marabouts et les fondations pieuses »⁴⁸. Si ces investissements servaient alors, entre autres, à blanchir de l'argent dérobé, ils n'en demeuraient pas moins licites, et ses donateurs avaient beau être des sanguinaires, ils honoraient Alger et demeuraient perçus dans leur environnement et auprès de gens qui dépendaient de la Course comme des personnes respectables. Certes, les « émirs » locaux du GIA n'en sont pas à édifier des mosquées, toutefois leur entreprise, lorsqu'elle est performante, est à même de fournir des services et d'honorer la cause pour laquelle ils mènent le *djihâd*.

Une entreprise guerrière

Tout comme la Course, le *djihâd* des groupes armés est une activité lucrative. C'est ce qui explique le renouvellement permanent des combattants en dépit des pertes subies. La haine et le sentiment de revanche sont aussi présents dans l'engagement, mais ils desservent l'entreprise des « émirs » lorsqu'ils en constituent l'unique moteur : bien des groupes islamistes ont disparu en raison de la folie meurtrière exclusive de leurs éléments. Ceux qui sont parvenus à se consolider, aux Eucalyptus et Chararba par exemple, le doivent aux opportunités liées aux activités du groupe qui ont su souder les moudjahidin. Celles-ci ont évolué : le *djihâd* de 1992 est différent de celui de 1994 et encore plus de celui de 1995. Les combattants ont dû adapter leur entreprise aux changements qui se sont opérés tant au niveau local que national. Seul le prestige du statut d'« émir » est demeuré identique en raison des dividendes constants que les « émirs » successifs ont su

48. C.A.Julien, *op. cit.*, p. 658.

acquérir, en faisant preuve de beaucoup de souplesse. Les bandes armées ont su répondre, mieux et plus vite que le régime, à la situation déplorable des 18-24 ans en Algérie⁴⁹, confrontés à un sentiment global de « clochardisation ».

Tout comme le FIS avait su mobiliser les étudiants et les diplômés au chômage, les cadres déçus et les fonctionnaires en voie de paupérisation, les « émirs » répondent aux problèmes de ce « noyau dur » rejeté par les autres organisations de guérilla, comme l'AIS ou le FIDA, qui préfèrent utiliser les anciens réseaux du FIS dans leur combat, plutôt que ces jeunes désœuvrés, perçus comme peu fiables. Seule l'intégration dans les forces de sécurité a permis à ceux qui étaient sélectionnés de ne pas rejoindre les bandes armées du GIA. Toutefois, la différence entre l'intégration dans les forces de sécurité et la conversion à l'islamisme des moudjahidin se situe dans la possibilité pour la nouvelle recrue de connaître – dans le second cas – une ascension fulgurante. L'enrôlement dans les bandes armées offre, comme la Course⁵⁰, la possibilité d'une issue dont aucun policier ne peut rêver, la gloire et le prestige du statut d'« émir ». Alors que le policier travaille dans l'anonymat pour la survie de l'État, l'« émir » n'a de compte à rendre qu'à son réseau de clientèle, circonscrit à des quartiers ou à une commune. Ce qu'il gagne, il peut éventuellement le redistribuer et bénéficier ainsi de la sympathie de son environnement. Le contexte dans lequel il évolue est donc extrêmement favorable à son action. Contrairement au policier, il est en empathie avec la population locale. Ainsi, certains groupes armés, devenus une voie rapide d'ascension sociale, s'apparentent à des « gangs » et des groupuscules mafieux animés par une « éthique » et un code qui valorisent le

49. Selon une enquête du ministère de la Jeunesse et des Sports, parmi les 18-24 ans, seulement 14,6 % bénéficient d'une formation professionnelle, alors qu'un « noyau dur » estimé à 1 127 000 jeunes demeure « sans solution », 60 % sont sans revenus et 70 % sans qualification. *Le Soir d'Algérie*, 22 octobre 1995.

50. La trajectoire des frères Barberousse au XVI^e siècle illustre cette ascension sociale. Originaires de Roumélie, ils devinrent grâce à la piraterie « Rois d'Alger » : « Les exploits de Aroudj connus de toutes les villes côtières, écrit M. Gaïd, étaient toujours fêtés avec éclat par les Algérois. Sa réputation fit de lui l'homme de la Providence, l'instrument salutaire pour les musulmans opprimés par les Espagnols », *L'Algérie sous les Turcs*, op. cit., p. 35.

sens de l'honneur, le droit légitime à la vengeance et un ressentiment contre les inégalités sociales⁵¹. Une telle éthique n'entre pas en contradiction avec celle du « guerrier juste »⁵², présent dans l'histoire et la littérature islamique. L'identité que se fabriquent les combattants des bandes armées puise une partie de ses caractéristiques dans ces deux types : l'« émir » se veut un guerrier juste, il est à la fois bandit et moudjahid.

Du don au racket

Les « émirs » en activité dans des communes aux ressources abondantes, grâce à la présence de petits commerçants et leur position sur des axes routiers stratégiques, ont réussi à consolider leurs groupes, indépendamment du soutien de la population locale. L'éloignement progressif des « émirs » de leur combat initial – la lutte contre le régime – pour des activités plus économiques que militaires constitue un des tournants importants dans la guérilla urbaine. Il résulte en partie du succès de l'intégration des délinquants dans les groupes armés et de la modernisation croissante de l'appareil répressif, qui peu à peu a contraint les groupes islamistes à utiliser davantage l'arme des attentats. L'élimination progressive par les forces de sécurité de la première génération des « émirs » de quartier, en osmose avec leur environnement, a fait émerger de nouveaux combattants attirés par les bénéfices de l'entreprise plus que par les objectifs premiers. La recherche de l'accumulation prime alors sur celle du combat et les populations sympathisantes des islamistes, tant du FIS que des « émirs » locaux, cessent à partir de 1994 de percevoir en eux des protecteurs, voire des vengeurs. Aux dons des fidèles se substitue le racket – celui-ci n'étant pas la seule forme d'accumulation, ainsi les « émirs » accomplissent aussi des « contrats » pour le compte de la guérilla. Cette recherche de ressources financières, au cours de l'année 1994, résulte de la conjonction de l'intégra-

51. P. Arlacchi, *Mafia et compagnie ou l'éthique mafiosa et l'esprit du capitalisme*. Grenoble : PUF, 1986, 239 p.

52. Voir le type du « combattant musulman » selon la littérature islamique dans J.P. Charnay, *L'islam et la guerre*. Paris : Fayard, 1986, 349 p.

tion des délinquants dans le *djihad* et des opportunités que la politique économique de libéralisation suscite depuis 1994.

Racket et impôt

Entre 1992 et 1994, les témoignages sont nombreux à confirmer que les « émirs » bénéficient de dons de la part des populations locales. Le succès de la gestion des « émirats » repose en partie sur l'empathie : les premiers « émirs » prennent soin de ne pas ruiner leur territoire. Pour cela ils dérobent l'argent dans des banques, qu'ils redistribuent généreusement auprès de leur clientèle qui se transforme, le moment adéquat, en réseau de soutien. Or, comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent, l'appauvrissement des communes met un terme aux dons spontanés et la difficulté de se procurer de l'argent par des attaques de banques raréfie les ressources financières des groupes islamistes. Ceux qui sont parvenus à se maintenir utilisent la prédation comme mode d'accumulation et pratiquent le racket pour s'auto-financer : les impôts de guerre « fleurissent »⁵³ dans le royaume des « émirs ». La généralisation du racket à partir de 1994 dans les communes de l'Algérois ne signifie pas que les populations locales se sont totalement désolidarisées des « émirs », mais d'abord qu'elles ont de moins en moins les moyens de subvenir à l'entretien des moudjahidin de quartier. Leurs « exécutions » d'agents du régime ne sont pas nécessairement blâmées et, lorsqu'ils contrôlent une petite ville comme Chararba, ce n'est pas tant leur présence qui gêne que l'obligation de subvenir à leurs besoins (argent, nourriture, essence, logement etc.). Nouveaux caïds, les « émirs » pressurent les populations, imposent des taxes d'entrée pour les « étrangers » (notamment les émigrés en vacances qui doivent, lorsqu'ils se rendent dans leurs familles, s'acquitter de 500 à 2 000 francs, selon les communes), prélèvent un « impôt » sur les commerçants qu'ils protègent d'autres groupes de prédateurs. Le racket constitue dans certaines communes l'unique moyen pour les groupes armés d'accumuler des ressources, il ne se pratique que lorsqu'ils sont en situation de force, quand la commune est

53. Selon l'expression de F. Adelhah, « Quand les impôts fleurissent à Téhéran », *Les Cahiers du CERI*, n° 12, 1995.

« abandonnée »⁵⁴ par les forces de sécurité, dans le cadre de leur stratégie de pourrissement. Les groupes islamistes s'apparentent alors à une police privée au service des petits commerçants enrichis par la libération du contrôle des prix recommandée par le FMI, qu'ils rackettent, mais protègent. Dans d'autres communes, plus proches d'Alger-centre où les agents de sécurité sont plus présents, les groupes armés ont une existence plus cachée et vivent des contrats qu'ils passent avec des factions de la guérilla, avec laquelle ils constituent des « joint-ventures ».

Les intérimaires du crime

Lorsque les communes islamistes ne sont pas abandonnées par les forces de sécurité aux « émirs », ceux-ci sont contraints de modifier leur tactique de guerre, ainsi que leurs moyens d'accumulation. De El Harrach à Bach Charah, les bandes armées islamistes subsistent, en dépit de la politique d'éradication, comme combattants anonymes :

« Ici (banlieue d'Alger), il n'y a pas comme dans les villes de la Mitidja des groupes dehors. Ici, ils jouent aux dominos au café ou alors ils restent contre le mur à discuter. Ils travaillent, tu sais pas que c'est un « terroriste » comme ils disent. C'est le soir qu'ils travaillent pour les autres. Ils sont toujours là. Quand les journaux disent que les « terroristes » sont morts etc. c'est faux, maintenant ils sont en civil, comme toi ou moi. Rien qu'eux se connaissent. » (Commerçant, Maroc, 1995).

La technique de guérilla de ces groupes autonomes n'est pas sans rappeler les méthodes d'action des adeptes du « Vieux de la montagne »⁵⁵. Défaits dans leur tentative de conquête et de contrôle des villes par les forces de sécurité, les moudjahidin mènent une guerre invisible aux ennemis de l'État islamique. Ce type de procédé demeure marginal car il concerne des groupes d'individus aux confins de « l'organigramme » de la guérilla : ils

54. Le chapitre suivant analyse « la tactique du pourrissement » des forces de sécurité et ses effets.

55. Au XII^e siècle « le Vieux de la montagne » Hassan Sabbah régnait sur une secte qui pratiquait l'assassinat politique. Voir B. Lewis, *Les assassins, terrorisme et politique dans l'Islam médiéval*. Bruxelles : Complexe, 1984, 208 p.

constituent une force de frappe, précise, efficace et à moindre coût pour celle-ci. En effet, les bandes armées dans ces communes se sont transformées en intérimaires du crime, elles accomplissent, sur « contrats » rémunérés par différentes factions de la guérilla, des missions qui vont de l'assassinat de personnalités au transport de voitures ou de camions bourrés d'explosifs. Les « émirs » de ces « agences d'intérim » bénéficient dans leur travail du savoir-faire des délinquants convertis à la « cause », bien qu'ils ne soient pas à l'abri de toute forme de manipulations. C'est principalement au sujet de l'intégrité de ces « combattants invisibles » que les doutes les plus forts sont émis par les sympathisants islamistes. Des rumeurs accréditent l'idée qu'ils sont à même d'assurer toutes sortes de missions et donc de répondre, autant qu'aux besoins de la guérilla, aux demandes des services de sécurité, voire d'influents acteurs économiques privés.

La mutation des groupes islamistes vers le trafic

Si l'on peut faire l'hypothèse qu'un certain nombre de groupes armés sont « sortis » du *djihâd* contre *Tâghout* par suite de l'échec économique de la gestion de « leur » territoire (fuite des nantis pour échapper au racket, paupérisation des autres, multiplication des offres d'emploi dans les forces de sécurité), on peut aussi faire celle de la consolidation des groupes armés dont les ressources économiques proviennent du trafic. Anticipant les conséquences de la paupérisation des localités les plus exposées à la guérilla et la fuite des victimes potentielles du racket, ils ont délocalisé leurs sources d'approvisionnement. Contrairement aux groupes armés en activité entre 1992 et 1994, qui « géraient » des territoires bien délimités, ceux qui se renouvellent après cette date agissent plutôt à l'intérieur de réseaux. Vaincus par les forces de sécurité dans leur tentative de créer des « espaces libérés » dans les villes, ils entreprennent un travail d'intégration dans des circuits d'enrichissement occultes où se côtoient des individus aux appartenances régionales et politiques diverses. Cette mutation vers le trafic de certains groupes islamistes explique la pérennité de la violence car elle permet l'accroissement de leur pouvoir d'achat, notamment en devises, et donc la disposition de matériels de guerre plus sophistiqués que la fameuse *mahchoucha* (fusil à canon scié) de leurs aînés.

Aux Eucalyptus et à Baraki, à partir de la fin de 1994, le temps est révolu où « l'émir » et ses combattants faisaient du travail de relations publiques afin d'entretenir les meilleurs rapports avec la population. Lui et ses hommes demeurent inconnus de celle-ci, seules les traces de leur présence restent vives : explosions de voitures, gendarmes et policiers abattus etc. La fin des relations directes entre « l'émir », son groupe et la population résulte en partie de la fin du racket des plus pauvres – les risques de dénonciation s'accroissent – au détriment d'acteurs économiques ciblés. Les sommes extorquées sont considérables et les victimes potentielles appartiennent à différentes tendances politiques, islamistes inclus. Aux Eucalyptus, des membres de la famille de l'entrepreneur militaire Hadj Sadok (voir chapitre 1, Première partie), proche des responsables du FIS, ne sont plus épargnés. « L'émir » d'un groupe armé, originaire de Meftah, lui aurait réclamé en 1995 une somme équivalente à celle qu'il avait versée aux élus du FIS (un million de dinars, soit 100 000 francs).

Les « émirs » sont contraints à racketter les « petits » en voie de paupérisation ou les « gros » entourés d'agents de protection, voire à vivre de « dons » de commerçants aisés auxquels ils essaient de rendre en contrepartie des services : élimination de groupes concurrents ou de délinquants, pression sur des administrations en vue d'obtenir des facilités. Toutefois certains « émirs » n'hésitent pas à « travailler à perte » en soutenant des familles démunies, incapables de payer leur loyer⁵⁶. Mais seuls les « émirs » les plus dynamiques et prévoyants ont su éviter que leur groupe armé ne devienne simplement un gang ou une police privée au service de commerçants enrichis par la libéralisation du commerce et la hausse des prix spectaculaire des produits de consommation. Dans la banlieue d'Alger, la mutation des activités des groupes armés s'est opérée dès 1994. Il est vrai que la très forte présence de délinquants dans certaines communes a facilité la reconversion des groupes armés. En permanence dans le « mouvement, » les jeunes sont connectés à divers marchés informels. Or, dès la fin de 1994, se met en

56. Selon des témoignages recueillis en France en 1996, des propriétaires d'appartements à Baraki n'osent plus réclamer les loyers impayés par leurs locataires après la « visite » de l'émir.

place un nouveau créneau lucratif, lié à la drogue. Ce circuit semble relié à celui, beaucoup plus ancien, des « voitures volées », surnommées « Taïwan », revendues à El Harrach. Implanté au Maroc et en France, le circuit fonctionne de façon triangulaire : des groupes islamistes détenteurs de devises achètent du kif au Maroc, qu'ils livrent en France à des intermédiaires contre des voitures volées « maquillées » et prêtes à l'exportation. Ce troc permet aux « émirs » d'éviter d'attirer l'attention des services de sécurité des pays en question, car il ne nécessite aucun mouvement bancaire, il implique simplement de connecter deux types de réseau, l'un lié à la drogue, l'autre aux voitures volées. Ces réseaux ont l'avantage de ne pas susciter de méfiance, tant ils sont protégés par des responsables politiques et militaires : l'exportation de drogue prospère sous l'égide des barons du Rif marocain⁵⁷, et le commerce de voitures volées sous celle de quelques militaires algériens⁵⁸. Ils déjouent ainsi les services de renseignement, en Europe notamment, à la recherche de « réseaux islamistes ». Les individus intégrés dans ces circuits bénéficient des réseaux anciens proches de la délinquance organisée (le maquillage des voitures en partance pour Alger se fait en France à partir de villes comme Marseille et Le Havre et, de plus en plus, dans des villes italiennes⁵⁹). Lorsqu'elles ne sont pas exportées par la voie maritime, les

57. Voir Béatrice Hibou, « Les enjeux de l'ouverture au Maroc », *Les Études du CERI*, n° 15, avril 1995.

58. « Un réseau de trafic de véhicules contrefaits, qualifiés de « Taïwan », vient d'être démantelé par les services de sécurité. Il s'agit d'un groupe composé d'une trentaine de personnes, dont des militaires... », *El Watan*, 5 juillet 1995.

59. Selon *Algérie Confidentiel* : « En août 1996, les véhicules de type « Fiat panda » importés sont bloqués dans les ports jusqu'à nouvel ordre par la Direction du contre-espionnage. Des renseignements précis font état de l'existence d'un réseau de trafic d'armes actif et bien organisé en Suisse et en Italie. Les trafiquants d'armes en direction des maquis islamistes ont profité de la masse de véhicules pour convoier clandestinement leur marchandise (...) Mais malgré la fermeté de l'ordre de blocage émanant des plus hautes autorités, certaines Fiat Panda ont réussi à quitter le port, celui d'Alger notamment. Bien organisés et bénéficiant de toute évidence de complicités parmi les douaniers, les trafiquants changent les plaques d'immatriculation des véhicules bloqués », *Algérie Confidentiel*, n° 79, 1996. En février 1997, le gouvernement algérien interrompt les importations de voitures immatriculées en Suisse, *El Watan*, 1^{er} mars 1997.

voitures volées transitent par la route et rejoignent l'Algérie par le Maroc, sous la protection de contrebandiers.

Les ressources dégagées par le trafic de voitures volées font de ce marché à El Harrach un pôle d'attraction et de développement considérable. Le marché automobile, établi sur un emplacement équivalent en surface à celui d'un stade de football, expose des véhicules dont le prix est compris entre 100 000 et 150 000 francs français (un tel tarif demeure toutefois intéressant car l'acquéreur ne paye pas de droits de douane). Il est le théâtre, depuis 1994, d'assassinats réguliers. Fréquenté par des affairistes issus de l'institution militaire ou du secteur privé, il a généralement pour clients des enfants de l'élite, désignés sous le sobriquet de « tchi-tchi », attirés par le dernier modèle de Golf, de BMW ou autres véhicules ostentatoires. Une des astuces des « émirs », chargés d'adapter leur groupe à un nouvel environnement, consiste à laisser un « client » (si possible bénéficiant de relations élevées dans l'administration des douanes) « commander » un véhicule (absent sur le marché d'El Harrach) qui est aussitôt rempli par les réseaux extérieurs des « émirs » d'armes et de faux papiers d'identité⁶⁰. Une fois le véhicule arrivé au port d'Alger, le client s'arrange pour le faire passer (plus il est haut placé moins les agents des douanes osent le contrôler). Une fois payé, le véhicule est saisi par le groupe armé. Il apparaît en effet, après plusieurs cas de ce genre, que les « vendeurs » présents sur le marché sont plus proches des « émirs » que de leur « patron » ou de leurs clients. L'ampleur de ces pratiques criminelles et la crainte d'une intégration réussie des « émirs » dans ce créneau ont entraîné, en 1995, des remaniements au sein de diverses administrations. Ces nouvelles formes d'accumulation (racket, « contrat » et économie du trafic) servent aux « émirs » et à leurs « combattants » à se retirer du champ militaire pour investir dans l'économie du négoce. Ce désengagement de l'activité guerrière paraît corrélatif à l'accroissement, à partir de 1994, du nombre de sociétés d'import / export.

60. Information recueillie en France en 1995-96 auprès de « clandestins » à la recherche de faux papiers.

Des groupes armés aux sociétés d'import/export

Alors que les territoires des groupes armés ne cessent de s'appauvrir sous l'effet conjugué de la fuite des entrepreneurs militaires, des professions libérales et de la raréfaction des possibilités d'attaque de banques, la libéralisation du commerce, recommandée par le FMI à partir de 1994, est venue doper involontairement les ressources faiblissant des groupes armés. Les « émirs » et leur entourage trabendiste réinjectent les bénéfices financiers acquis à la faveur du *djihâd* dans l'économie du négoce et investissent dans les sociétés d'import/export. Des communes autrefois défavorisées accueillent les bureaux de nouvelles sociétés⁶¹ ; par ce biais les groupes armés reconvertissent leurs activités. Depuis 1994, « près de 11 000 sociétés de négoce ont vu officiellement le jour » et, pour le seul premier semestre de 1996, 13 000 demandes d'enregistrement au registre du commerce ont été déposées, soit 60 par jour⁶². L'engouement des « émirs » pour la création de ces sociétés de négoce résulte des garanties qu'offre cette activité, car nul n'a à justifier la provenance des fonds financiers qui y sont injectés. Ces sociétés de négoce peuvent même devenir légalement des concessionnaires de firmes internationales.

Les facilités administratives accordées au privé depuis les accords contractés avec le FMI, en avril 1994, favoriseraient-elles la reconversion des bandes armées islamistes locales ? En somme, l'économie du négoce réussira-t-elle là où les éradicateurs ont échoué ? Car l'émergence de ces jeunes « businessmen » dans les banlieues d'Alger, nouveaux directeurs de sociétés commerciales, qui délaissent la *kamis* et la barbe pour une tenue de golden boy, constitue une révolution dans la guerre civile. Impensable il y a cinq ans seulement, cette ascension sociale grâce au *djihâd* et à la libéralisation du commerce annonce une des sorties de guerre les plus honorables et les plus rentables pour certains « émirs ».

61. C'est délibérément que nous ne présentons pas les communes où ont lieu ces reconversions, ni ne mentionnons de témoignages accréditant ce processus.

62. *El Watan*, 9 juillet 1996.

Au plan local, l'émergence de cet acteur économique représente un redoutable défi, tant pour les autorités que pour les entrepreneurs militaires, en exil provisoire dans leur douar. En effet, comme eux, les « émirs » managers de sociétés d'import/export ont réussi, grâce à la guerre, à s'élever socialement. Ex-trabendistes au service de leur ancien « patron », les « émirs-businessmen » apparaissent déjà comme les vainqueurs de la guerre. Nouveaux seigneurs, ils entretiennent des relations avec la police communale dont certains membres étaient d'anciens « hittistes » originaires du même quartier. Leurs contacts avec des membres des agences intérimaires du crime, qui pullulent dans Alger et qui travaillent sur contrat, leur assurent une réponse positive à toutes leurs revendications auprès des administrations. A l'étroit dans leur cité, ils achètent des villas (notamment celles des émigrés) ou des terrains, favorisés par la chute des prix dans la Mitidja, consécutive à l'insécurité. C'est pourquoi les transactions immobilières privées sont soumises à un droit de regard des autorités locales depuis 1995. Ce qui n'exclut pas les « émirs » des espaces fonciers publics mis en vente depuis 1995 par les collectivités locales afin d'accroître leurs ressources budgétaires⁶³. La reconversion des groupes armés dans l'économie du négoce ne met pas fin pour autant à leur participation à la guérilla islamiste. De par leur trajectoire, les « émirs », devenus gérants de sociétés d'import-export, demeurent liés aux maquisards islamistes. Les « émirs » locaux, plus ou moins autonomes depuis le début de la guerre, montrent à travers leur perpétuelle adaptation aux transformations économiques et sociales de leur environnement qu'ils sont à même de prévoir les meilleures opportunités.

Toutefois, bien que l'économie du négoce soit lucrative et pourvoyeuse de ressources, les sociétés d'import-export des

63. La lettre du ministre de l'Intérieur et des collectivités locales aux walis (préfets) illustre les convoitises que suscite l'appropriation de ces terrains : « Messieurs les walis, il est de notoriété publique que l'existence de ces espaces fonciers en milieu urbain suscite des convoitises extrêmes de la part des riverains pour de multiples raisons telles que l'appât de la spéculation foncière et de la valeur ajoutée, les passions soulevées par l'appropriation à titre individuel de ces espaces, les comportements concurrentiels entre les postulants, et bien entendu toutes les tentatives sournoises dont sont l'objet les autorités locales », *El Moudjahid*, 14 juin 1995.

« émirs » n'en demeurent pas moins attirées par les fonds financiers accumulés dans les maquis, issus de l'économie de guerre des maquisards⁶⁴. Contrairement aux « émirs » de quartier et à leurs hommes, les maquisards islamistes, de par leur action militaire contre les forces de sécurité, sont condamnés à vaincre, à mourir ou à se repentir. Le capital stocké dans les maquis (argent, voitures, camions) est à même d'être engagé dans les sociétés des « émirs » de banlieue. Dans cette perspective, ces sociétés jouent un rôle de blanchiment de ce capital. Les maquisards islamistes bénéficient par ce mécanisme d'une protection de leurs ressources et prélèvent, sous forme de dons, une partie des intérêts engrangés par les sociétés d'import-export. Quant aux « émirs-businessmen », ils élargissent le capital de leur société sans renoncer directement à des pratiques criminelles.

La combinaison de l'économie de guerre des maquisards islamistes et des activités commerciales des « émirs » constitue un des ressorts de la consolidation de la violence. Le déplacement géographique des zones de guérilla, depuis le Grand Alger vers l'intérieur du pays, s'explique par une réorientation des lieux de pillage. Comme nous le soulignerons par la suite, le prélèvement des ressources de la guérilla islamiste repose essentiellement sur le contrôle des axes routiers et l'entente avec les notables locaux. L'investissement de ce capital de guerre dans les sociétés d'import/export montre que le retour à la paix civile dans certaines grandes banlieues d'Alger est compensé par des pratiques de violence, notamment à l'intérieur du pays, afin d'alimenter ces sociétés.

Ainsi, en se greffant sur l'économie du négoce, les groupes armés islamistes se libèrent des contingences économiques locales : l'appauvrissement de leur territoire dû à la fuite des plus riches et à la paupérisation du plus grand nombre a une moindre incidence sur leur activité. Insérés dans les flux commerciaux de l'Algérie avec ses partenaires extérieurs, ils mettent leur organisation à l'abri des problèmes financiers. La politique de libéralisation du commerce favorise autant les intermédiaires de cette politique en Algérie que les groupes islamistes qui combattent le

64. L'économie de guerre des maquisards est analysée dans le chapitre 2 de la troisième partie.

régime. En somme, l'insertion de l'Algérie dans la mondialisation des échanges nourrit toutes les parties que la guerre civile met aux prises. En 1994, la mise en place d'une économie de marché avec ses réformes économiques a engendré une consolidation des groupes armés islamistes. Elle favorise une « économie de pillage » au « bonheur des mafias »⁶⁵ : « émirs », notables et militaires exploitent au mieux de leurs intérêts la transition vers une économie de marché.

65. Voir Alain Roussillon, *L'Égypte et l'Algérie au péril de la libéralisation*. Le Caire : Les dossiers du CEDEJ, 1996, p. 107.

3

La politique sécuritaire

En janvier 1992, au lendemain de l'interruption du processus électoral, plusieurs dangers menacent l'institution militaire qui s'est donné pour tâche d'écarter le FIS du contrôle de l'État. Au risque de voir se soulever les trois millions d'électeurs de ce parti s'ajoute celui d'une implosion des appareils répressifs. Ces deux hypothèques levées, l'armée affronte à partir de 1993 une guérilla menée par les maquisards et une multitude de bandes armées dans l'Algérois. Nous avons montré comment la logique de guerre de ces bandes n'a pas été capable de menacer les fondements du régime, en s'abstenant de s'en prendre aux installations pétrolières et gazières. Dilapidant le capital électoral de l'ex-FIS, elles n'ont pas pu mobiliser les électeurs islamistes pour les soutenir dans leur combat. De même, nous avons montré comment le régime, à travers la politique de privatisation et de libéralisation, a su répondre à la fois aux revendications de la petite bourgeoisie favorable à l'ex-FIS et aux intérêts de l'armée, en accordant des droits de propriété sur les entreprises privatisées. Dans ce chapitre, nous analysons plus directement la politique militaire du régime : existe-t-il une stratégie militaire contre la violence islamiste ? Quels sont ses moyens ? Quelles fins vise-t-elle ?

Depuis la crise de l'été 1962, l'armée est perçue à travers le prisme d'une lutte de clans¹ : bien des observateurs pronostiquent

1. Au lendemain de l'indépendance, s'affrontent différentes tendances de l'ALN-FLN pour le contrôle du pouvoir. L'Armée nationale populaire (ANP),

quent, à terme, son éclatement². Lorsque les regards ne se portent pas sur les « clans » ou les forces obscures, on pointe les fractures culturelles au sein de l'institution³. Force est de constater, après cinq années de guerre civile, que l'institution militaire est parvenue à surmonter ces fractures, accréditant l'hypothèse d'une « technicisation » réussie de son fonctionnement. Aussi s'efforcera-t-on de répondre aux questions suivantes, nécessaires à la compréhension de la relative victoire de l'armée : Quelles sont ses ressources ? Qui sont ses partenaires économiques ? Combien de temps encore accepteront-ils le coût de la guerre civile ? L'armée peut-elle compter sur ses réseaux clientélistes ? C'est en partie dans la réponse à ces questions que se trouve le succès relatif de l'institution militaire. Comme le remarque Theda Skocpol, « un État peut rester assez stable – et certainement invulnérable aux révoltes de masses internes – même après avoir subi une importante délégitimation, surtout si ses appareils de répression gardent leur cohésion et leur efficacité »⁴.

née, selon la formule de J. Leca, « des cendres de l'ALN », a hérité des représentations négatives de cette période. Or, écrivent J. Leca et J.-C. Vatin : « Entre 1962 et 1967, l'armée progresse dans le sens global d'une « technicisation » (...), elle digère l'esprit maquisard et prend à son piège les anciens officiers de la guérilla promus au feu, en leur imposant un système de référence nouveau (...), elle a récupéré dans ses rangs de nombreux résistants en 1962-63, au point de doubler ses effectifs (...). Les conflits internes à l'armée n'apparaissent plus (...). La génération des nouveaux promus des écoles militaires, de Cherchell mais aussi de l'étranger, amène dans les casernes et sur les terrains de manœuvre de jeunes officiers et sous-officiers qui n'ont pu participer à la guerre de libération », *L'Algérie politique, institutions et régime. op. cit.*, p. 392.

2. Voir A. Yefsah, « L'armée et le pouvoir en Algérie de 1962 à 1992 » in P. R. Baduel (dir.), *L'Algérie incertaine*. Paris : Edisud, 1993, pp. 77-97.

3. Lignes de fracture qui auraient pour origine la formation initiale des officiers. Ainsi les « arabophones » représentent le « groupe des artilleurs » en raison de leur formation en Irak et les « francophones », les DAF compte tenu de leur appartenance à l'armée française avant de rejoindre les rangs de l'ALN. R. Leveau écrit : « La présence dans l'ALN d'un nombre important de ces officiers et sous-officiers démissionnaires de l'armée française (DAF) entre 1958 et 1963 (plus de deux cents) constitue un des facteurs majeurs de l'organisation de cette armée (...). Il devra se distinguer d'autres composantes telle que la présence d'anciens maquisards ou des officiers formés dans les académies militaires syriennes, égyptiennes ou irakiennes, qui représentent des clans rivaux au sein de l'ALN », *Le Sabre et le Turban. L'avenir du Maghreb*. Paris : F. Bourin, 1993, p. 211.

4. T. Skocpol, *États et révolutions sociales*. Paris : Fayard, 1985, p. 58.

Ce chapitre vise à souligner les mutations qui se sont opérées dans l'institution militaire depuis le déclenchement de la guerre civile en 1992 et qui remettent en cause les restructurations entreprises au cours de la décennie quatre-vingt⁵. On fait l'hypothèse que le déclenchement de la guerre civile en 1992 engendre une nouvelle forme de légitimité parmi les nouveaux responsables en charge de l'administration de la répression, comparable à la « légitimité révolutionnaire » des « colonels » de l'ALN acquise dans la guerre de libération. Ce processus doit beaucoup au rééchelonnement de la dette, qui permet à l'armée, comme aux groupes islamistes armés et aux acteurs économiques, de puiser dans les ressources financières libérées à partir de 1994 les fonds nécessaires à l'entretien et à la modernisation de son appareil de répression.

La formation d'un corps d'armée spécialisé dans la lutte anti-guérilla

La lutte anti-guérilla

Elle a évolué en fonction des ressources financières dont l'armée a bénéficié. On peut ainsi discerner deux périodes : en 1992 et 1993, ce sont les unités de l'armée régulière, accompa-

5. Sous la présidence de Chadli Bendjedid, des restructurations de l'armée ont été opérées. Afin de consolider le régime, une professionnalisation de l'armée est engagée, elle vise à intégrer une nouvelle génération d'officiers et à réduire l'influence des maquisards de l'ALN, favorables au régime de Houari Boumedienne. Avec le référendum sur la nouvelle Constitution en 1988, le nouveau statut de l'armée la prive d'un rôle politique. Un état-major est recréé (il avait été supprimé en 1967 avec la tentative de coup d'État du colonel Zbiri) dont dépendent les commandements de régions militaires. Ces modifications en font une armée conventionnelle. En décembre 1988, la plupart des vingt et un généraux de l'ANP, issus de « la génération de 54 », sont mis à la retraite. Sur les restructurations de l'armée jusqu'en 1988, voir I. W. Zartman, « The Military in the Politics of Succession : Algeria » in J.W. Harbeson (dir.), *The Military in African Politics*. New York : Praeger, 1987, pp. 21-47. John P. Entelis, « Algeria : Technocratic Rule, Military Power », in I. W. Zartman et J.P. Entelis (dir.), *Political Elites in Arab North Africa*, New York : Longman, 1982, pp. 92-133. Sur l'armée après 1988, voir J.J. Lavenue, *La démocratie interdite* (le chapitre « L'armée algérienne et les institutions »). Paris : L'Harmattan, 1993, 279 p.

gnées par la gendarmerie⁶ et la Sûreté nationale⁷, qui sont chargées de la répression ; aucune troupe n'est préparée à la lutte anti-guérilla. « L'ennemi » de l'armée ne peut être qu'extérieur et seule la gendarmerie, dirigée alors par le général Ben Abbès Ghézaïel, est équipée d'un appareil de guerre apte à la contre-guérilla, mais elle sera très vite dépassée par la situation. Alger voit même des unités de l'armée jusque-là stationnées à la frontière marocaine venir prendre position, en 1992 et 1993, aux carrefours stratégiques. Soldats professionnels, les hommes du désert coiffés de leur chehch stationnent autour des points névralgiques pour le régime. Policiers et gendarmes tentent en vain de neutraliser, par des « descentes » dans les communes islamistes, les débuts de la contestation. Ce n'est qu'à partir de 1993 qu'un véritable corps d'armée spécialisé dans la lutte anti-guérilla est constitué à partir d'unités issues de l'armée, de la gendarmerie et de la police. Il est composé de 15 000 hommes et commandé par le général Lamari, promu en juillet 1993 chef d'état-major des forces armées. Ce corps, formé d'unités d'élite, devient le pilier de la lutte anti-guérilla. Ses effectifs ne cesseront de croître, pour atteindre 60 000 hommes en 1995, gérés par une Coordination de la sécurité du territoire créée en mars 1995 et chargée de centraliser l'activité des services de lutte antiterroriste. Jusqu'en 1994, les efforts de ce corps d'armée sont concentrés sur le contrôle des villes et particulièrement d'Alger, qui est encerclée en 1993, afin d'en extraire les combattants du MIA, et de les déraciner de leur environnement favorable pour les chasser vers des maquis de l'intérieur. Les militaires veulent éviter à tout prix la politisation des populations par des militants islamistes passés à la lutte armée. En éliminant systématiquement maquisards du MIA et militants de l'ex-FIS, ils favorisent l'émergence de nouveaux acteurs, les moudjahidin des bandes armées qui deviennent les « patrons » des communes naguère acquises au FIS. Cette stratégie contraint les derniers dirigeants et militants de l'ex-FIS à se

6. Les effectifs de la gendarmerie étaient évalués à 25 000 hommes en 1992, ils sont formés aux techniques du maintien de l'ordre, sur le modèle de la gendarmerie française, qui a jusqu'en 1990 assuré la formation des officiers et sous-officiers, *L'Année stratégique*. Paris : Dunod IRIS, 1995, p. 369.

7. Les effectifs de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) sont estimés à 20 000 hommes, *El Watan*, 2 juillet 1996.

réfugier dans les maquis, en intégrant une des diverses factions de la guérilla, tant les objectifs des bandes armées leur apparaissent contraires aux leurs. Les militaires remportent ainsi leur premier succès contre la guérilla en laissant ne subsister dans les municipalités du FIS que des bandes armées qui ne combattent pas au nom de ce parti, mais font le *djihâd* au nom du GIA⁸. L'étape suivante consiste alors à « abandonner » les banlieues aux « émirs » de quartier.

La tactique du pourrissement : la formation de ghettos islamistes

L'isolement progressif des communes du Grand Alger, outre qu'il fait fuir les populations les plus riches, les transforme en ghettos pour ceux qui y restent. Les bandes armées islamistes règnent à l'intérieur des quartiers mais ne peuvent en sortir, car des unités de l'armée les encerclent sans chercher à déloger les « émirs » qui y prospèrent. Aussi, dans la Mitidja (Chararba et bien d'autres petits villages), les populations vivent sous un « double état de siège » : encerclées par l'armée, stationnée à quelques kilomètres, qui contrôle les entrées et sorties, et investies à l'intérieur par les bandes armées ayant fait allégeance au GIA, qui font de même :

« C'était incroyable, des gamins avec des kalachnikov sur l'épaule, à toutes les rues. Ils contrôlent les gens et surveillent qui rentre et sort de la ville. Tu en vois le dos au mur, avec un pistolet dans la main, ils discutent. Ils n'ont même pas 18 ans peut-être. Les gens de la ville ne sortent plus pour se promener. Quand tu quittes la ville, c'est un autre encerclement que tu trouves, celui des militaires. Nous, on est sous un double état de siège. » (Habitant d'une petite commune de la Mitidja, 1995-96, France).

A une trentaine de kilomètres d'Alger, des localités demeurent ainsi sous le contrôle des « émirs » qui y détiennent le monopole de la violence. Les militaires ont délibérément choisi de leur abandonner les populations : cette tactique du pourrissement vise

8. Faction de la guérilla qui, on le montrera dans le chapitre 2 de la troisième partie, est opposée au FIS et à son bras armé l'AIS.

à éviter des pertes humaines pour des zones non stratégiques – mais aussi à amoindrir les effets démoralisants sur ses troupes de la « sale besogne »⁹ – quitte à fournir à la population lorsqu'elle sera exaspérée par les coûts de l'entretien des « émirs », les moyens d'organiser sa défense. L'armée crée ainsi les conditions favorables à l'organisation de milices, formées de civils excédés par la politique des « émirs » et dont les frais de fonctionnement seront pris en charge par le gouvernement.

Lorsque les seuls actifs sont les petits commerçants et que les bandes armées ne sont pas parvenues à s'insérer dans l'économie du négoce à travers la création de sociétés d'import/export, l'alternative que constitue la création de milices financées par le gouvernement apparaît comme une aubaine. Aussi certains commerçants n'hésitent-ils pas à influencer les jeunes gens pour qu'ils réclament auprès de la wilaya (préfecture) les autorisations nécessaires, de même qu'ils poussent les « combattants » à se reconverter et à faire le même métier, mais sous la protection de l'armée¹⁰. Le fait que des repentis islamistes aient intégré des milices locales pro-gouvernementales est utilisé par les petits commerçants comme exemple à suivre.

Les milices : la privatisation de la violence

Préalable à l'émergence de milices, la tactique du pourrissement n'est pas la seule méthode. Les milices¹¹ deviennent à partir

9. Voir l'interview d'un militaire en exil : « La liquidation clandestine a donc été décidée pour de nombreux suspects. Puis, lorsque les terroristes ont commencé à égorger de jeunes appelés, la répression est passée à un stade supérieur. Par peur des désertions, la hiérarchie a décidé de rendre coup pour coup et d'appliquer le slogan : « Terroriser le terrorisme ». C'est alors que les exactions sont devenues systématiques : ratissage d'un quartier dès qu'un attentat était perpétré, exécution sommaire de trois, quatre ou cinq jeunes pris au hasard... Je ne suis pas un tueur. J'étais engagé pour défendre une certaine idée de la république. Mais je suis contre le meurtre d'innocents. Trop, c'est trop... », in *Le Monde*, 16 septembre 1994.

10. A Khemis el Khechna, ville située à une cinquantaine de kilomètres d'Alger, les habitants ont vu en 1995 les bandes armées locales qui prétendaient combattre au nom du GIA se transformer en milices, selon des témoignages.

11. Le qualificatif de milice est rejeté par le gouvernement : « N'en déplaise à certains hommes politiques (Aït Ahmed) loin de la réalité, il n'y a pas de milices en Algérie, il n'y a pas de mercenaires, il n'y a que des Algériens, de vieux moudjahidin, des enfants de moudjahidin, ainsi que des patriotes engagés dans les

de la fin de 1994 partie prenante de la lutte anti-guérilla. Contrairement à la Mitidja, les milices qui se créent en Kabylie, par exemple, résultent d'un choix politique. Les responsables du Rassemblement pour la culture et la démocratie et du Mouvement culturel berbère¹² appelaient à l'armement des populations locales dès 1993, comme seul moyen de lutter contre les groupes islamistes. D'abord rejetée par le régime, cette demande est acceptée après 1994. Le rééchelonnement de la dette et les différentes formes d'aide extérieure à l'Algérie libèrent alors des revenus qui sont investis dans la politique sécuritaire. Trois types de milice apparaissent. En premier lieu, les « groupes d'autodéfense ». Implantés en Kabylie principalement, ils sont le bras armé des partis politiques et associations régionales. Tolérés par les forces de sécurité, ils n'en sont pas pour autant sous leur autorité, et naissent souvent en réaction aux menaces supposées ou réelles des islamistes : l'enlèvement du chanteur Matoub Lounès a, par exemple, justifié et légitimé ces milices, car il illustre l'insécurité dans laquelle se trouvaient les habitants des villages¹³. Les milices effectuent le même travail de contrôle que les bandes armées islamistes dans les communes de l'Algérois : les miliciens sont chargés de vérifier les entrées et sorties de leur villages et de les protéger contre des « ghazias »¹⁴ de moudjahidin.

forces de sécurité et de la garde communale pour défendre la population contre le meurtre, le vol et le viol », précise M. Sifi, alors Premier ministre, cité par *Liberté*, 9 mai 1995. Au regard du « phénomène milicien » défini par E. Picard comme « la prise de contrôle d'une partie du territoire et de sa population par des groupes armés non étatiques », « Guerre du Liban : le triomphe de la culture milicienne », texte non publié mais présenté au CERI, 1996, les milices en Algérie posent le problème de la privatisation de la violence.

12. A partir de 1993, des jeunes gens originaires de la Kabylie et nés à Alger retournent en Kabylie en raison de l'insécurité qui règne dans la capitale, le MCB les recrute et en fait ses premières « brigades » d'autodéfense. *La Nation*, n° 143, 16-22 avril 1996.

13. Le chanteur kabyle Matoub Lounès est enlevé près de Tizi-Ouzou par un « commando du GIA » dans la nuit du 25 septembre 1994, il sera relâché le 18 octobre suivant. A la suite de cet événement, Saïd Sadi, secrétaire général du RCD, a réitéré ses appels à la formation de milices d'autodéfense en Kabylie (voir son interview au journal *Le Monde* du 27 septembre 1994).

14. A partir de 1994, des groupes islamistes constitués d'une centaine de combattants effectuent des opérations de représailles contre certains villages accusés de ne pas les soutenir, ces attaques sont qualifiées par les populations de « ghazias ».

En second lieu, les milices dites de type « résistant » ou « patriote » sont des unités de combat qui travaillent avec les forces de gendarmerie¹⁵. Équipés par le gouvernement, ses membres deviennent des auxiliaires du ministère de l'Intérieur. Elles sont formées d'individus menacés par les islamistes, ou membres de familles d'une victime des groupes islamistes. Ces miliciens sont cautionnés par des organisations gouvernementales, comme l'Organisation nationale des moudjahidin (ONM), qui sont garantes de leur intégrité. Ils opèrent généralement à l'intérieur du pays, à proximité des villes et villages. Ils sont accompagnés des « gardes champêtres », (en fait d'anciens combattants de la guerre de libération qui ont repris du service) lorsqu'ils parcourent des massifs abritant des maquis. Les miliciens de type « résistant » sont très souvent de jeunes ruraux, dont un frère ou un oncle a été égorgé par des maquisards islamistes, ils sont animés d'un profond désir de vengeance qui n'a d'égal que celui des bandes armées de la banlieue. Ces milices sont rendues responsables de nombreuses exactions et sont créditées d'une certaine efficacité militaire :

« Avant, c'était les moudjahidin qui descendaient des montagnes pour attaquer, maintenant, c'est les miliciens qui vont dans les montagnes chercher les « terroristes », ils partent une semaine et un matin, tu vois à l'entrée des villages des têtes coupées posées sur la route, ce sont des têtes de moudjahidin, c'est les miliciens qui les ont coupées et posées sur la route. Maintenant ça a changé, les têtes c'est plus les islamistes qui les tranchent, c'est les miliciens. Si les miliciens continuent comme ça, dans deux ans ou trois ans, ils auront tué tous les moudjahidin. C'est à cause des miliciens que des moudjahidin se sont rendus, car le gouvernement dit : "Il y aura la justice et la *rahma* (clémence) pour les « terroristes » qui se rendent", et d'un autre côté les généraux disent aux miliciens : "Quand vous les trouvez, égorgez-les". Ceux qui étaient partis aux maquis par peur préfèrent se rendre

15. Ces milices, bien qu'elles n'apparaissent qu'en 1994, reprennent la tactique de lutte anti-guérilla du général Ben Abbès Ghézaïel, chef de la gendarmerie, qui proposait la formation de brigades mixtes (gendarmerie, police) contre le projet du général Mohamed Lamari de création d'unités d'élite de lutte anti-guérilla. Voir Nicole Chevillard, « L'armée et les services » in *L'après guerre civile en Algérie*. Nord-Sud Export Conseil, juin 1995.

avant que les miliciens les attrapent. » (Habitant d'un petit village, témoignage recueilli en France, 1996).

Enfin, un troisième type de milice est apparu au cours de l'année 1995 dans des villes de l'Est¹⁶, qui n'a pas de dénomination. Il s'agit de répondre à des intérêts privés. Financés par les notables locaux, les miliciens privés sont chargés de protéger leurs intérêts. Tout comme les « groupes d'autodéfense » en Kabylie, ces milices sont tolérées par le régime, voire encouragées par les stratèges militaires, partisans d'une militarisation des campagnes, afin de rendre plus difficile l'enracinement des maquis islamistes¹⁷.

La formation de milices s'inscrit dans un schéma de lutte anti-guérilla classique des armées depuis son application par le général Challe dans la guerre d'Algérie¹⁸. La création des « haraka » (supplétifs de l'armée) pour lutter contre les maquisards du Front de libération nationale a servi de modèle tant aux armées du régime de l'apartheid en Afrique¹⁹ qu'au Pérou dans sa lutte contre le Sentier lumineux avec la création des « ronderos »²⁰. Les milices en Algérie sont, dans ce dispositif militaire, chargées d'occuper le terrain, afin de parasiter les réseaux d'approvisionnement des maquisards islamistes. Contrairement aux unités

16. Ces milices rappellent celles formées par des caïds durant la guerre de libération qui, « comme le bachaga Boualem dévoué à la cause de l'Algérie française s'offrirent à former des unités qui étaient, en fait, de nouvelles armées « privées ». Voir Alistair Horne, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 264.

17. Ces milices privées seraient parrainées au sommet, selon *Le Courrier du Maghreb*, par les généraux Betchine (conseiller du président Liamine Zéroual) et Smaïn, et viseraient à réduire les prétentions du Corps d'armée spécialisé dans la lutte antiterroriste du général Lamari (Lettre du 7 juin 1996).

18. En 1957, à l'initiative du général Challe, se développent des unités de harkis, formées de musulmans algériens qui ont choisi, par conviction, intérêt ou peur, la cause de l'Algérie française. En raison de leur proximité sociale avec les combattants de l'ALN, ils parviennent à affaiblir leur position dans les maquis. Les effectifs des « supplétifs » de l'armée étaient estimés à 160 000 hommes répartis en « harkis offensifs » et « groupes d'autodéfense » (Moghazni) de villages. Voir M. Hamoumou, *Et ils sont devenus harkis*. Paris : Fayard, 1993, p. 46.

19. S. Ellis, « Les nouvelles frontières du crime en Afrique du Sud » in *La criminalisation de l'État en Afrique*, op. cit.

20. Yvon Le Bot, *Violence de la modernité en Amérique Latine*, op. cit., p. 179.

d'élite de lutte anti-guérilla commandées par le général Lamari, elles restent en position dans les villes et villages où elles sont nées. Autant de territoires que l'armée est ainsi dispensée de contrôler. Toutefois, le recours aux milices n'est pas sans créer de nouveaux problèmes car, à la faveur de la guerre, ses membres bénéficient de privilèges – comme celui d'avoir un emploi et de l'argent – qui compromettent tout retour à la paix civile.

La garde communale : le contrôle des centres villes

Dernier maillon dans la lutte anti-guérilla, après la création d'un corps d'armée spécialisé et de milices, la formation d'une garde communale. Considérée comme peu sûre par le régime en 1992, la police connaît après 1994 de profondes transformations, sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur Meziane Chérif²¹. En association avec les collectivités locales, et particulièrement avec les responsables de DEC (Délégation exécutive communale) et les walis (préfets), le ministre de l'Intérieur assigne aux responsables locaux la mission de s'intégrer dans le nouveau dispositif de lutte anti-guérilla. L'accroissement des revenus du régime à partir de 1994 permet au ministère de l'Intérieur de prendre en charge la sécurité dans les villes reconquises par l'armée au cours de l'année 1993-94²². La « pacification » des espaces urbains entreprise par le corps d'armée de lutte anti-guérilla, permet au pouvoir de contrôler à nouveau les centres villes à Alger, Blida, Jijel, ainsi que des communes importantes de la Mitidja, comme Boufarik, Larbaa, Khémis el Khechna etc. Une fois les militants des factions de la guérilla délogés de ces localités, pour rejoindre les maquis, les autorités militaires créent une garde communale afin de contrôler les zones urbaines reconquises et permettre au

21. Meziane Chérif est remplacé le 2 juillet 1995 par le préfet d'Annaba Mostefa Benmansour car, considéré comme trop « éradicateur », il aurait déclaré lors d'une conférence de presse à Alger le 14 mars 1995 : « Un jardinier parle-t-il aux mauvaises herbes ? Non ! Il se contente de les détruire. Les terroristes sont comme de la mauvaise herbe », cité par A. Taher, « L'Algérie déchirée », *Politique internationale*, n° 68, été 1995, p. 19.

22. Ali Tounsi, directeur général de la Sûreté nationale affirme : « Nous sommes en train de réinstaller également des postes de police un peu partout pour renforcer certains quartiers tels que Gué de Constantine, Les Eucalyptus... et quadriller ainsi la capitale ». *El Watan*, 18-19 octobre 1996.

corps d'armée spécialisé dans la lutte contre la guérilla d'entreprendre, à partir de 1994, ses premières attaques contre les maquis. Dans les banlieues d'Alger où les bandes armées qui ont fait allégeance au GIA se consolident, l'armée applique la tactique du pourrissement, dans l'attente d'un retournement de situation. Mais, dans les villes d'où les moudjahidin ont dû fuir, ce sont des unités de la garde communale qui appliquent la politique sécuritaire.

Le ministre de l'Intérieur d'alors escompte atteindre un effectif de 50 000 hommes²³. Pour cela il recrute dans le même vivier que les factions de la guérilla et les bandes armées locales. De jeunes sympathisants de l'ex-FIS intègrent la garde communale, par calcul politique ou par nécessité. Dans la situation économique difficile qui est celle des jeunes gens en Algérie, un emploi dans la sécurité est une aubaine. D'autant plus que, contrairement aux « milices », les membres de la garde communale ne sortent pas des centres villes, ils ne sont opérationnels qu'à l'intérieur de ceux-ci. Même si parfois ils établissent des barrages routiers, en cas d'accrochages, les risques encourus sont moins grands que pour les groupes opérationnels qui accompagnent l'armée dans les opérations de « ratissage ». Renfloué financièrement par les instances internationales, le régime est à même d'offrir maints avantages à ces recrues (logements et voitures). La garde communale concurrence alors directement les bandes armées islamistes de quartier, car elle est à même de rendre des services que ces derniers ne peuvent offrir que si leur entreprise guerrière est efficace et lucrative (trafic, import/export).

Toutefois, même à l'intérieur des centres villes, la garde communale demeure confrontée à des opérations de commando de la guérilla. Aussi est-elle accompagnée dans son travail par le Groupe d'intervention et de surveillance (GIS), unité d'élite de la police dont les hommes sont qualifiés de « ninjas » par la population en raison de leur tenue vestimentaire (ils sont protégés d'une cagoule). La lutte contre la guérilla urbaine leur incombe, ils possèdent le matériel de combat adéquat (ils circulent en 4 × 4, équipés d'appareils de communication etc.) et sont en permanence mobilisés. Enfin, la garde communale est soutenue par

23. Cité dans *Liberté*, 2 janvier 1995.

des unités spéciales en civil, qui patrouillent en véhicules flam-bant neufs de marques japonaises et françaises, arborant un « look » américain, casquette retournée et lunettes noires. Pour nos interviewés, sympathisants des maquisards islamistes, ce sont des chasseurs de primes qui travaillent à partir de renseignements, pistent, traquent et abattent les militants recherchés. Ils travaillent ouvertement et affichent une assurance que leur envie même leur « ennemi ». Ils sont estimés par certains, autant que les « émirs » de quartier, pour leur témérité et la folie qui les pousse à agir à visage découvert.

La modernisation de l'appareil répressif

Parallèlement à la création de ces unités chargées de la répression, le régime modernise leur outil de travail. A la faveur de la guerre civile, l'utilisation de l'informatique se généralise. A partir de 1994, l'ensemble des administrations (militaires, douanières, civiles) utilise des ordinateurs. Les casernes sont les premières à le faire : pour contrôler la situation militaire des jeunes, l'armée se dote de fichiers informatisés sur sa population en âge d'effectuer le service national. Ces données étant accessibles aux administrations douanières et aux services de police, les unités de lutte anti-terroriste sont, lors des contrôles d'identité, informées de la situation militaire de tout suspect.

La guerre contre les groupes armés favorise des « innovations technologiques »²⁴ qui ne manquent pas d'impressionner les sympathisants de l'ex-FIS, qui découvrent avec stupeur que ce régime considéré comme incompetent et corrompu utilise avec profit les systèmes informatiques :

24. J.-F. Bayart souligne que « la guerre a de tout temps été un vecteur de changement social. Elle donne lieu à des innovations technologiques, elle transforme les rapports entre acteurs, elle redistribue la richesse, elle propage de nouvelles mentalités, elle est un instrument de protection et de compétition économique ». Voir « L'invention paradoxale de la modernité économique », *op. cit.*, p. 40.

« Subhan Allah (gloire à Dieu), il leur a fallu une guerre pour qu'ils se modernisent, ils ont mis des ordinateurs de partout, aux aéroports, dans les mairies, les casernes, les gendarmeries, même dans les véhicules des « ninjas ». Je te jure, j'aurais jamais cru qu'ils soient capables de se servir de l'ordinateur. » (Vendeur de boissons, banlieue d'Alger, 1994).

L'utilisation de l'informatique au service de la guerre développe le besoin d'un personnel compétent, aussi l'armée ouvre-t-elle des bureaux de recrutement de diplômés. Cette demande n'est pas sans séduire une partie des diplômés au chômage, estimés en 1992 à 74 000²⁵ et naguère électeurs de prédilection du FIS. Les besoins de l'appareil répressif ne cessent de croître, notamment en matière de modernisation de l'armement. Ainsi, dès 1994, le ministère de l'Intérieur passe commande d'hélicoptères civils de type Écureuil, sur lesquels on peut monter des équipements de contre-guérilla²⁶. L'armée a par ailleurs acquis en France du matériel de transmission et de combat nocturne susceptible d'être monté sur ses hélicoptères de fabrication soviétique²⁷.

Toute cette modernisation explique en partie le relatif succès du régime dans sa capacité à contenir l'expansion des maquis islamistes et des bandes armées locales. Obligée de s'adapter à une menace et à un ennemi non prévus par l'état-major, l'ANP a dû introduire dans la formation des officiers et des sous-officiers les principes de la lutte anti-guérilla. Quatre ans après le déclenchement de la guerre civile, l'École d'application des troupes spéciales de Biskra a sorti sa première promotion de « forces spéciales », baptisées du « nom du chahid Ali Nemer, un des héros de la glorieuse révolution du 1^{er} novembre 1954²⁸. » La guerre civile comme la guerre de libération est à même de conférer une légitimité révolutionnaire aux jeunes élites militaires²⁹.

25. Chiffre cité par A. Benachenhou, *op. cit.*, p. 34.

26. *Très très urgent*, 8 novembre 1994.

27. *Très très urgent*, du 8 novembre 1994.

28. *El Watan*, 7 juillet 1996.

29. L'éditorial d'*El Djeich* (octobre 1997) souligne que « la génération de héros de la Révolution armée tels Larbi Ben-M'hidi, Didouche Mourad, Ben Boulaid, Zigout, Colonel Lotfi et autres a eu pour héritière une nouvelle génération de héros animée du même esprit de sacrifice au service de l'édification

Ce dispositif sécuritaire explique en partie le succès du déroulement de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995. En déployant ses trois cent dix mille hommes en armes sur tout le territoire pour « sécuriser » le processus électoral, le régime a répondu à sa manière aux hypothèses sur une implosion de son appareil répressif. A vrai dire, un tel succès s'explique en très grande partie par le soutien constant de ses partenaires politiques et économiques extérieurs, prêts à payer le coût de cet appareil sécuritaire. Le contrôle relatif des centres villes une fois assuré, débutent alors des offensives contre les maquis, nouvelles menaces pour la stabilité du régime et ses intérêts, notamment si les groupes armés se décident à attaquer les ressources stratégiques (gaz et pétrole). Dans son combat contre les maquisards, l'armée utilise alors l'arme de la guerre psychologique, parallèlement aux assauts militaires menés par les commandos de marine de Cherchel et les parachutistes de Biskra.

Guerre psychologique et emplois politiques

Avec le contrôle des villes, l'aura des « émirs » de quartier se ternit; le fait que l'armée refuse de les affronter et leur laisse les communes de la Mitidja leur fait perdre ce pour quoi ils étaient adulés : leur rôle de vengeur. Leur commune sombre dans la terreur et l'ennui; l'« émir » en milieu urbain et son groupe deviennent un fardeau, ils gênent des populations qui ne trouvent plus d'intérêt à les soutenir. Les sympathisants islamistes vibrent, eux, pour de nouveaux héros : les maquisards installés dans les montagnes de l'intérieur du pays³⁰, qui suscitent un véritable engouement. Nous avons noté que Abdelkader Chébouti, surnommé le « liwa » (général) ou « le lion de la montagne », représentait, au

démocratique. L'histoire retiendra les noms de ces héros et les enfants algériens apprendront à les connaître dans leurs manuels scolaires avec beaucoup d'admiration et de respect. Ces héros se retrouvent aujourd'hui partout, défendant l'État algérien et préservant son unité. »

30. Le chapitre 2 de la troisième partie traite de la guérilla islamiste.

lendemain de l'interruption du processus électoral en janvier 1992, un héros pour les électeurs-sympathisants du FIS. Puis il avait été éclipsé dans leur imaginaire par les « émirs » de quartier. Aux Eucalyptus, il est frappant de voir comment en une année, entre 1993 et 1994, les jeunes sympathisants de l'ex-FIS passent de la fascination pour Abdelkader Chébouti, « émir » du MIA, à celle pour Saïd le tôlier, « émir » local. Or, la « privatisation » des bandes armées restaurera par la suite cette fascination pour les maquisards : en activité dans les montagnes, ces derniers cherchent à rejouer le rôle des « rebelles » tenu par les combattants de la guerre de libération. Afin de déconstruire cette mythologie naissante des maquis islamistes, le régime s'emploie, dès 1995, à donner la parole aux « repentis », estimés à 1 000 en 1995 puis à 2 000 en 1996³¹. Leurs témoignages, diffusés aux heures de grande écoute sur ENTV, décrivent un univers désenchanté et cruel. Loin de représenter une source de dignité et de fierté, la guérilla, racontent-ils, s'apparenterait à « l'enfer ». Ainsi, en janvier 1995, ENTV diffuse le témoignage de deux repentis originaires de Bordj Menaiel : « Les terroristes qui ont envie de se rendre sont très nombreux, mais le chantage, la désinformation et les menaces de mort pratiquées par les « émirs » les en empêchent. » Prisonniers des maquisards islamistes, les nouvelles recrues n'aspireraient qu'à rejoindre leur quartier et à se faire pardonner de l'État. L'imam Ali Ayah, retenu deux mois par un groupe armé, déclare après sa libération :

(A la place de) « la pseudo-fraternité des frères en armes... j'ai vécu l'horreur. Ce sont des monstres qui n'ont rien à voir avec l'Islam. Ce sont des diables; les flammes de l'enfer sortent de leurs yeux. Inhumains, brutes, ils se refusent à toute discussion basée sur la logique. »

Ces témoignages de repentis médiatisés ou d'individus séquestrés se concluent par un appel à soutenir l'effort de guerre du régime :

« Rendez-vous aux forces de l'ordre... Assistez les forces de l'ordre dans leur effort d'extermination des groupes terroristes

31. *La Nation*, n° 128, janvier 1996.

pour déjouer le complot ourdi contre l'Algérie et le peuple algérien », déclare l'un d'eux. Au dire de ces repentis, la technique d'enrôlement des maquisards consiste à susciter la peur des forces de sécurité chez des individus sympathisants de l'ex-FIS : « On m'a prévenu que la gendarmerie me recherchait. On m'a incité à prendre la fuite. Ils m'ont fait peur en me disant que les forces de sécurité faisaient des misères à ceux qu'ils arrêtent ». Or, le repentis prend conscience de ces « mensonges » lorsqu'il découvre la pratique des maquisards :

« On nous disait que les forces de sécurité torturaient, mais en voyant que des civils innocents emmenés au maquis étaient fouettés, frappés avec des barres de fer, ligotés avec du fil barbelé, asphyxiés ou se faisaient piétiner puis achever au couteau comme des moutons, je me suis dit que c'est le comportement des diables. Ce ne sont pas des moudjahidin mais bel et bien des terroristes sans aucune rahma. J'ai compris que le repentir est la meilleure solution et je remercie Dieu de m'avoir ouvert les yeux. Je l'ai heureusement compris à temps, lorsqu'un de ceux qui étaient censés être des compagnons m'a tiré dessus pour m'achever. Je ne lui servais à rien, alors il a voulu me tuer »³².

Cette médiatisation des repentis, censée démobiliser les candidats potentiels au maquis, est-elle efficace ? Le discrédit qui touche le discours officiel est tel parmi les jeunes sympathisants de l'ex-FIS et partisans du *djihâd* qu'une telle campagne publicitaire a un effet limité. D'autant plus que ce sentiment de méfiance se nourrit de l'expérience des uns et des autres avec les moudjahidin, mais aussi avec leur littérature. Dès lors, le qualificatif de « terroriste » dénote une prise de position politique, rarement annoncée de façon explicite. Parmi notre population d'étude, les sympathisants de l'ex-FIS sont demeurés fidèles à la version « islamiste » de la guerre. Seuls les commerçants se sont, dès 1994, détachés de la lecture islamiste révolutionnaire de cette guerre civile, car ils ont été soumis à un racket intensif des « émirs ». En fait, leur sentiment correspondait à la mutation des groupes armés et à la transformation de leur tactique de guerre, qui devenait moins populaire en raison de l'utilisation

32. Cité par *Algérie Actualité*, n° 1526, janvier 1995.

croissante de voitures piégées. Ainsi, la médiatisation des repentis et des « terroristes » passés aux aveux cible deux groupes : des proches du FIS entre 1989-91, chez qui elle distille un doute sur leur choix politique d'alors, et les opposants de toujours aux groupes armés, dont elle confirme les présupposés : les aveux diffusés à la télévision de ces « terroristes » perçus comme des « délinquants » dans l'Algérois et comme des « bandits » dans les campagnes illustrent pour eux la véracité de leur analyse première. Pour le père d'un de nos interviewés, ces aveux sur leurs motivations confirment que leurs actions s'apparentaient à de la criminalité :

« Ce sont que des voleurs et des voyous, ils le disent eux-mêmes. Ils ont attaqué la banque pour l'argent, ils tuent pour l'argent aussi. Ils se disent moudjahidin, mais en fait, c'est faux. Pour eux, c'est plus facile de tuer et voler que de travailler. » (Commerçant, banlieue d'Alger, 1995).

Cette interprétation univoque et partisane est représentative de la génération de la guerre de libération nationale mais, abondamment diffusée par les médias officiels, elle est aussi perçue comme « vraie » et « juste » parmi les responsables politiques et administratifs. L'opposition armée ne peut être représentée autrement que comme un groupe délinquant, envieux et fainéant, prêt au meurtre pour usurper la place de ceux qui le condamnent. Cependant les jeunes sympathisants islamistes demeurent convaincus de la « juste cause » des combattants des maquis et ne voient dans la version officielle du maquisard diabolique que mensonge et propagande. Les griefs contre la presse sont d'ailleurs déjà anciens. La « haine » du journaliste local et étranger remonte à la « couverture » des élections législatives de décembre 1991. La dramatisation à outrance du « péril islamiste » a fait naître chez les sympathisants du FIS une amertume profonde contre les journalistes, accusés de caricaturer son projet. Ainsi, pour Karim, ancien étudiant de Mohamed Saïd³³, la raison pour laquelle l'annulation du processus électoral et la dissolution du FIS, principal parti politique, n'ont suscité aucune réaction de la communauté internationale est la « peur de l'islam en Occident », mais les journalistes algériens sont responsables d'avoir dénaturé les

propos des responsables islamistes. Karim considère que les journalistes ont fabriqué et diffusé une représentation truquée, partisane ; ils sont donc, en fait, des agents du pouvoir et à ce titre méritent leur châtement. Il justifie dès lors tous les assassinats de journalistes ou d'intellectuels, car ceux-ci sont responsables de l'échec de l'instauration d'un État islamique :

« Mohamed Saïd avait dit un jour : « S'il y a un État islamique, les Algériens doivent se préparer à changer d'habits et de nourriture. » Cette phrase, les journalistes l'ont sortie du contexte général parce que lui n'a jamais dit que les Algériens doivent porter la djellaba. Ce qu'il voulait dire, c'est que dans un État islamique, ce serait mieux de porter la djellaba qui ne coûte pas cher plutôt que d'acheter des habits très chers qui sont fabriqués à l'étranger. C'est ça qu'il voulait dire, qu'il ne faut pas gaspiller l'argent comme ils le font maintenant, les Algériens, ils achètent tout et n'importe quoi à n'importe quel prix parce que ça vient de France. C'est ça qu'il voulait dire, mais les journalistes, ils ont tout déformé, ils ont dit : « Ca y est, dans l'État islamique ils vont nous obliger à porter la djellaba. » Ils disent cela pour faire peur. » (Karim, étudiant, banlieue d'Alger, 1994).

A l'instar de Karim, les sympathisants et militants islamistes accusent les médias, non seulement de travestir le projet islamiste mais d'apprécier, voire de faire l'apologie de la « solution militaire » de ce conflit politique. Le traitement médiatique de la guerre civile n'échappe pas à leur critique. Conscients que l'image du *djihâd* mené par les groupes armés et la guérilla islamiste est « salie » par les journalistes, soucieux de ne montrer que certains aspects de la violence, les sympathisants islamistes n'en ressentent que plus de « dégoût ». L'absence dans la presse de dénonciation des nombreuses atteintes aux droits de l'homme est perçue comme une déshumanisation délibérée des islamistes,

33. Ancien professeur à l'Institut des sciences islamiques d'Alger, M. Saïd, de son vrai nom Lounis Belkacem, membre de la Ligue islamique de Cheikh Ahmed Sahnoun, s'était proclamé, au lendemain de l'arrestation d'A. Madani et A. Benhadj, président du FIS. En décembre 1991, il est élu député. Condamné en avril 1992 à dix ans de prison par contumace, il rejoint les maquis et assure à partir d'octobre 1994 la direction politique du GIA. Il est assassiné en décembre 1995 en Kabylie, sa région natale, par la direction militaire du GIA, formée d'Antar Zouabri et Djamel Zitouni.

relégués au rang de simples criminels dépourvus de droits. Cette perception se traduit, dans la pratique, par le refus de lire les journaux « pro-gouvernementaux » et par la lassitude :

« Maintenant, on s'est habitué à leur propagande, les journaux ils disent tous les jours que le gouvernement contrôle la situation, qu'ils ont tué les terroristes, mais on sait que c'est faux cela, la tension elle s'est pas arrêtée, elle a amplifié au contraire. » (Wahab, jeune commerçant, banlieue d'Alger, 1994).

Ces précédents défavorables aux médias – dramatisation de la victoire du FIS aux élections législatives et traitement univoque de la guerre civile – minimisent la portée réelle de la déconstruction médiatique des maquis. Et cela d'autant plus que les maquisards islamistes possèdent depuis 1993 des outils de propagande considérables : télévision, radio, communiqués, journaux. Les sympathisants puisent dans ce corpus informations et réflexions auxquelles s'ajoute leur expérience. Pour eux, les repentis ne sont que des agents de la sécurité « déguisés », au mieux des « innocents » contraints de parler sous la menace. Condamné mais rarement débattu, le projet islamiste prend à leurs yeux une valeur supplémentaire. Pour Mourad, technicien supérieur au chômage :

« Même les soi-disant intellectuels comme Boukhobza n'arrivaient pas à dire, avec raison, qu'est-ce qui ne va pas dans un État islamique ? Lui, il est mort parce que le gouvernement, ils l'ont dit après, lui avait demandé de transformer la société algérienne pour qu'elle ne veuille plus d'un État islamique. Comme il n'arrivait pas à expliquer pourquoi la société, elle veut un État islamique, il devait la transformer pour qu'elle le refuse. Les moudjahidin l'ont tué avant³⁴. » (Mourad, technicien supérieur, banlieue d'Alger, 1994).

34. M'Hamed Boukhobza, sociologue et directeur de l'INESG (Institut national des études de stratégie globale), a été assassiné le 22 juin 1993. Il était membre du Conseil national consultatif et avait remis un rapport sur « l'Algérie en 2005 », perçu par les islamistes comme un programme de « désislamisation de la société ». Ce rapport préconisait entre autres un certain nombre de conditions pour une transition démocratique. Il soulignait les risques du suffrage universel dans un pays sous-développé, car il favorise l'émergence « d'un populisme potentiellement nihiliste, alimenté par l'existence structurelle d'une population nombreuse et exclue du progrès économique et social ». Le rapport conseille

Accusés, à l'instar des journalistes, de dénaturer la « société », les intellectuels sont aussi victimes de la violence islamiste. Cependant, ce que le régime espère des intellectuels et des journalistes lorsqu'ils dénoncent le projet islamiste, ce n'est pas tant la construction d'un projet alternatif que la démobilisation des sympathisants des maquisards. Car la propagande officielle ne vise pas tant à ramener les moudjahidin du « chemin de Dieu » (*fi Sabil lilallah*) vers les voies du repentir qu'à démotiver leurs partisans potentiels. Ce discours s'accompagne en effet de la mise en place d'un « filet social » visant à séduire tous ceux qui, pour des raisons économiques et sociales, seraient prêts à servir la guérilla contre une rémunération. Outre la diabolisation de la guérilla islamiste, le régime offre l'alternative des emplois de proximité, des primes et aides à la construction de logements et, surtout, des emplois de contractuels au ministère de la Défense. L'opération médiatique des repentis vise à détourner ceux que pourrait attirer l'expérience du *djihâd* dans les maquis. Aux risques mortels, le régime oppose la sûreté du logement et d'un emploi, pour un salaire modique certes, mais sans risque.

La création de « chantiers d'intérêt général » équivalents des TUC en France, a permis d'occuper en 1995 plus de 400 000 personnes à travers 21 000 « chantiers »³⁵. Conçus pour endiguer le flot des « petits boulots » rémunérés par les maquisards, ces « chantiers » s'adressent en priorité à des jeunes sans emploi, qui se voient rémunérer plus de 2 000 dinars par mois, la moitié du SMIG. Malgré sa modicité, ce salaire permet de survivre à une famille de cinq ou six enfants. Il n'est pas rare, dès lors, de voir l'un d'entre eux se sacrifier en s'enrôlant dans les forces de sécurité ou en rejoignant un groupe armé. Les plus nombreux sont, toutefois, ceux qui, tout en étant rémunérés dans un « chantier », poursuivent leur « petit boulot » au profit de la guérilla. Quoi qu'il en soit, seul l'engagement dans les forces de sécurité permet réellement de s'affranchir des contraintes matérielles : obtenir un logement, acheter une voiture et percevoir un salaire important.

alors « la révision nécessaire de l'âge du vote au moins au-delà de vingt-et-un ans ». Pour les islamistes, c'était une manière de s'attaquer à leur électorat en cherchant à exclure les plus jeunes. Cité par *La Nation*, n° 158, 1996.

35. *La Tribune*, 11 octobre 1995.

L'armée, première entreprise nationale

La situation d'insécurité générale, associée à la raréfaction des ressources sûres et sans risques, a entraîné une partie des jeunes gens, sympathisants de l'ex-FIS ou non, à rejoindre les rangs de l'armée. L'implication de celle-ci dans l'arrêt du processus électoral, en décembre 1991, paraissait un acte suicidaire, tant la contestation islamiste était alors perçue comme ingérable. Aux hypothèses sur la désertion massive des appelés succédait celle d'un accord entre les « colonels » et les responsables islamistes au détriment des généraux « corrompus ». Force est de constater, cinq ans plus tard, le paradoxe de la situation : à l'hypothèse d'une pénurie d'hommes de troupes sous la pression des islamistes répond la réalité d'un enrôlement permanent. Comment expliquer ce processus ? Certes, les campagnes médiatiques de diabolisation de la guérilla islamiste ont sans doute suscité des vocations de « sauveurs de la nation ». L'engagement précoce des « anciens combattants » résulte incontestablement de cette représentation négative des islamistes.

L'Armée nationale populaire, épargnée par le Plan d'ajustement structurel

Toutefois, pour les plus jeunes, originaires des villes et villages de l'intérieur du pays, l'opportunité d'un emploi au service d'une cause noble et juste s'est avérée déterminante, au grand dam des sympathisants de l'ex-FIS, lucides sur la force d'attraction du « *kerch* » (ventre) :

« C'est malheureux de voir des jeunes dans l'armée, ils arrivent des douars (petits villages). On leur a dit : « Les Afghans détruisent l'Algérie etc. ». Eux, ils ont sauté sur l'occasion de ce travail, parce qu'avant, l'armée, elle n'embauchait pas les « analphabètes » comme eux, c'était réservé aux diplômés. Pour eux, abandonnés dans leur campagne, c'est une chance ça. Leur ventre, il va pouvoir se remplir. » (Mourad, technicien supérieur au chômage, banlieue d'Alger, 1994).

Constituée de 80 000 conscrits sur un effectif de 140 000 hommes, l'armée courait le risque réel de voir les appelés se dérober à leur devoir. C'était en tout cas l'espoir des islamistes : « fils du peuple », les appelés de sensibilité islamiste constitueraient le « cheval de Troie » ou le talon d'Achille de l'institution militaire. Or, paradoxalement, l'armée s'est avérée dans cette guerre civile l'une des rares entreprises publiques (avec l'administration) à poursuivre son recrutement, voire à l'élargir. Alors que le régime privatisait des entreprises publiques afin d'alléger ses dépenses et de répondre aux exigences du FMI, l'armée recrutait, les emplois sécuritaires se multipliaient, alourdissant les charges de l'État. Alors que certains jeunes de l'Algérois et de la Mitidja optaient pour un engagement dans les bandes armées ou la guérilla islamiste, ceux des petites et moyennes villes de l'intérieur choisissaient l'armée. Indéniablement, la forte présence d'anciens combattants dans ces régions (Aurès, Constantinois, Kabylie) a favorisé l'entretien d'une mémoire de la guerre et de la valeur d'un État. A la crainte de subir le destin de l'Afghanistan post-communiste³⁶ s'est ajoutée la possibilité inespérée d'un emploi et de ressources. La violence des maquisards islamistes contre les « anciens combattants », leur complaisance envers certains notables locaux ont favorisé l'engagement dans l'armée des individus confrontés au chômage et à la précarité, subordonnés à des forces politiques locales. Leur engagement s'apparente à une sorte d'affranchissement, inimaginable pour eux jusque-là.

Assurée du renouvellement de ses conscrits, l'armée est parvenue d'autre part à « retenir » les appelés en fin de service. Les menaces proférées contre eux par le GIA ont entraîné l'enrôlement d'une partie des appelés des classes 1990 à 1992 dans l'armée, dont ils sont devenus des contractuels. Leur statut, à mi-chemin entre les engagés et les conscrits, leur assure un engagement d'un an renouvelable. C'est une partie de ces soldats que les agglomérations d'Alger ont vu défiler entre 1992 et 1994, aux côtés des soldats professionnels. Impliqués dans la politique répressive menée contre les islamistes, ils n'ont,

36. A. Akram, *Histoire de la guerre d'Afghanistan*. Paris : Balland, 1996, 636 p. Voir le chapitre : « La guerre civile ».

depuis, aucune autre alternative que le renouvellement de leur statut de contractuel, qui est leur seule protection. Cette pratique n'a pas préservé l'armée de quelques défections au profit de la guérilla islamiste, bien que les appelés les plus suspects, en particulier ceux originaires de la Mitidja, aient été incorporés aux unités de défense des frontières, stationnées aux confins des territoires libyen et marocain. En revanche, les réservistes rappelés en 1995 pour assurer le déroulement de l'élection présidentielle du 16 novembre sont originaires de la Kabylie et sont impliqués dans la répression³⁷.

Toutefois, contrairement aux propos de notre locuteur, l'armée ne recrute pas seulement des « analphabètes ». L'ouverture de bureaux de recrutement d'universitaires et de diplômés du supérieur vise à enrôler ces diplômés au chômage, écœurés par le « système », sympathisants du FIS et du FFS. Les campagnes médiatiques de valorisation de l'armée, de ses instruments de guerre et du statut d'officier, font que celle-ci demeure attractive, en dépit de son rôle dans la répression. La compréhension de la violence des islamistes par les chômeurs diplômés ne les empêche nullement de rejoindre les rangs de l'armée³⁸. Conçu comme un pari sur l'avenir, leur engagement est vécu comme l'unique voie de salut, dans un pays confronté à la guerre civile.

Le nouveau « barrage vert »

Le défi de la guérilla islamiste s'apparente-t-il à celui de la lutte contre l'avancée du désert ? L'édification d'un « barrage vert » dans les années soixante-dix avait mobilisé les appelés dans ce travail de Sisyphe. Houari Boumediène comparait alors cette

37. *Algérie confidentiel*, jeudi 21 mars 1996.

38. Voir dans le journal *La Croix*, le portrait de Selim qui, après trois années au chômage, s'engage dans l'armée : « Parfois, je dis que les terroristes ont raison. Moi-même, je suis en mesure de le devenir mais pas pour les mêmes raisons qu'eux. Je ne les aime pas parce qu'ils sont islamistes et surtout parce qu'ils terrorisent la population. Sinon, je soutiens tous ceux qui veulent se battre contre ce régime », 15 juillet 1995.

action à celle de la génération précédente, qui avait fait la guerre de libération :

« Si des milliers de jeunes ont par le passé lutté et consenti des sacrifices, y compris celui du sang, il est du devoir de notre jeunesse, aujourd'hui, et des générations montantes, d'accepter le sacrifice de la sueur »³⁹.

Après la lutte contre l'avancée du désert et la construction de villages socialistes, l'ANP met fin à ses activités économico-symboliques. Véritable creuset de l'élite technocratique, elle constitue un passage obligé pour les futurs cadres et responsables des entreprises nationales. Au critère de la compétence professionnelle se substituent ceux de l'appartenance politique et de l'allégeance régionale. Elle n'en constitue pas moins un véritable instrument de promotion sociale. Au début de la décennie quatre-vingt, Tawfiq, la quarantaine, urbaniste d'État et consultant privé, illustre ce parcours :

« Je faisais mon service national quand l'armée nous a envoyés en Égypte faire la guerre contre Israël. On est resté des mois dans le désert, on nous avait pas demandé notre avis. Mais au retour, j'ai obtenu une bourse et j'ai étudié l'urbanisme à l'étranger. Avec cette expérience dans l'armée, j'ai pu faire des choses dans la vie. » (Tawfiq, urbaniste, les Hauts-Plateaux, 1994-95).

L'insertion économique par l'armée s'accompagne d'une socialisation politique. Considérer l'ANP comme un simple instrument de prédation est à l'origine de bien des erreurs d'analyse sur sa stabilité dans la guerre civile. En effet, les réseaux clientélistes qu'elle a tissés lui ont permis d'élargir sa base. Depuis l'indépendance, elle a entrepris un véritable travail de formation, d'insertion et de consolidation de différents acteurs économiques qui lui sont aujourd'hui redevables. Les traces du mythe du progrès distillé par l'ANP s'observent dans l'opposition au projet islamiste :

« Je n'ai rien contre le FIS, mais je comprends pas comment ils peuvent dire que « l'islam c'est la solution » (*Al Islam houa el*

39. *El Djeich*, n° 179, avril 1979.

hal) alors que les femmes ne trouvent même pas de stérilet, ni des moyens de contraception de base. Ils ne disent rien sur les problèmes de la démographie, de l'économie. Un ami officier m'a dit qu'ils (les islamistes) voulaient transformer le désert en Californie, alors qu'ils nous montrent ce qu'ils peuvent faire là-bas ! » (Tawfiq, 1994-95).

La fin des chantiers politiques et économiques de l'armée résulte de sa professionnalisation, entreprise sous Chadli Bendjedid⁴⁰. Afin d'écarter les héritiers de H. Boumediène, issus de l'armée des frontières, ainsi que les colonels adulés par les anciens maquisards, Chadli Bendjedid opte pour une modernisation de l'appareil militaire et la promotion de jeunes officiers formés aux récentes technologies, lesquels, d'ailleurs, lui resteront fidèles tout au long de la décennie quatre-vingt. Ce « retrait politique » de l'armée est consacré par la promulgation de la Constitution du 23 février 1989. L'émergence d'un secteur privé dynamique durant la décennie quatre-vingt ouvre de nouvelles perspectives de promotion sociale. Les acteurs économiques privés verront dans l'armée un obstacle à leur expansion et, comme nous l'avons souligné, se retrouveront dans la coalition islamiste durant le processus électoral.

L'islamisme dans l'idéologie de l'armée

Le discours et la position de l'ANP sur l'émergence de courants islamistes sont restés immuables de 1989 à 1995. C'est dire que la succession rapide des généraux à sa tête au cours de cette période n'a en rien modifié son attitude. Homogène sur sa ligne « éradicatrice », elle n'en demeure pas moins divisée sur les méthodes d'action et la gestion du « phénomène islamiste ». Dès 1990, le champ d'action de l'opposition islamiste est clairement délimité :

« L'ANP se voit assigner comme mission permanente la
« sauvegarde de l'indépendance nationale et la défense

40. I. W. Zartman, « The military in the politics of succession : Algeria », *op. cit.*, pp. 21-47.

nationale », comme stipulé dans l'article 24⁴¹ qu'il est nécessaire de lire de manière approfondie et globale et qui ne saurait se satisfaire d'une interprétation exclusive purement littéraire. L'article 24 est à considérer, comprendre et interpréter autant dans son esprit que dans sa lettre. En défendant l'intégrité de ces institutions comme leur fonction, au cas où elles seraient menacées, l'ANP ne ferait qu'assurer sa mission permanente de sauvegarde de l'indépendance nationale : vue sous cet angle et ce faisant, elle ne ferait que défendre la Constitution⁴². »

Ce constitutionnalisme, assez dérisoire au regard des griefs portés sur les pratiques de la gestion des ressources issues des hydrocarbures, n'en constitue pas moins un des ressorts politiques de l'ANP. Celle-ci, imbue de sa supériorité sur l'ensemble du corps social, inscrit-elle ses valeurs dans un répertoire constitué des formes d'autorité issues des « janissaires »⁴³ ? L'électorat islamiste avait gardé jusqu'en 1993-94 un respect pour l'institution et ne condamnait que la présence en son sein d'anciens soldats français⁴⁴. La réaction de Farid à l'attentat manqué contre Khaled Nezzar, le 13 février 1993, souligne cette forme de critique sélective :

41. L'article 24 de la Constitution du 23 février 1989 stipule : « La consolidation et le développement du potentiel de la défense de la Nation s'organisent autour de l'Armée nationale populaire. L'ANP a pour mission permanente la sauvegarde de l'indépendance et la défense de la souveraineté nationale. Elle est chargée d'assurer la défense de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays, ainsi que la protection de son espace terrestre, de son espace aérien et des différentes zones de son domaine maritime ».

42. *El Moudjahid*, 15 mai 1990.

43. Rappelons que le préambule des actes officiels des janissaires était : « Nous, Pacha et Divan de l'Invisible Milice d'Alger », voir R. Mantran (dir.), *Histoire de l'empire ottoman*. Paris : Fayard, 1989, p. 407. A. Yefsah voit dans la réaction de l'ANP à la victoire du FIS en décembre 1991 un « réflexe de janissaires », « L'armée et le pouvoir en Algérie de 1962 à 1992 », *op. cit.*, p. 91.

44. Dans *Mots de vérité*, le recueil de textes de l'AS/FIS, avril 1995, ces officiers sont comparés « aux caporaux de Lacoste » : « Les bombardements sont revenus. Les destructions sont d'actualité. Le feu est partout. Les SAS se sont réinstallés. Les tueries ont recommencé. Le mauvais traitement des citoyens est à l'ordre du jour. Bref, tous les éléments du scénario colonisateur sont revenus à jour par l'action des « caporaux de Lacoste. »

« Ils l'ont raté de justesse, mais ses gardes du corps sont morts : la bombe, elle a fait sauter quatre voitures. Ils l'attendaient à un ralentisseur, c'est dommage, il s'en est sorti, la prochaine fois *in chah Allah*, ils l'auront. Nezzar, c'est « l'ennemi de l'islam », c'était un soldat français, c'est pour la France qu'il travaille. Il a dit qu'il faut pas un État islamique en Algérie. » (Farid, chômeur, banlieue d'Alger, 1993).

Ces diatribes islamistes contre la présence supposée « d'ennemis de l'islam » au sein de l'ANP se généralisent à partir de 1994 à l'ensemble de l'institution. Le changement de responsables militaires n'est pas suivi d'une modification de la doctrine anti-islamiste. Intrinsèquement perçus comme porteurs de « graves dangers pour la Nation », les islamistes de l'ex-FIS constituent pour l'ANP un risque pour le « développement de l'Algérie » :

« L'extrémisme politico-religieux s'est avéré dans sa pratique comme un moyen insidieux de désintégration des structures modernes de tels États (du Golfe) et un facteur d'immobilisme et de stagnation pour les politiques de développement. Les mouvements activistes politico-religieux visent à la déstabilisation sociale, l'instauration de troubles, la crise de confiance des masses et élites nationalistes, la détérioration des relations Armée-Nation et l'échec des expériences de développement ou de démocratisation »⁴⁵.

Décrite comme responsable des maux du pays, l'ANP se trouve nommément accusée en 1990 par l'électorat islamiste de ne pas soutenir la cause de Saddam Hussein en Irak. L'énergie, la puissance qui émanent de l'armée irakienne ternissent l'image de l'armée algérienne, décrite et perçue comme corrompue, incompétente et opposée aux intérêts de la Nation. La lecture islamiste de la guerre du Golfe (1990)⁴⁶ révèle aussi bien les attentes de grandeur et de puissance des électeurs islamistes que le profond désir de combattre d'un certain nombre d'entre eux. La radicali-

45. *El Djeich*, éditorial avril 1991.

46. Voir R. Leveau, *Le Sabre et le Turban*, op. cit., p. 144.

sation du discours islamiste durant cette période de tension internationale heurte inévitablement l'ANP :

« Démocratie ne signifie pas anarchie, liberté d'expression ne peut être synonyme de violence et d'intimidation. Il serait intolérable que des hommes, arrivant au pouvoir par la démocratie, nous mènent à la dictature (...). Qu'en est-il de toutes les réalisations de l'ANP depuis l'indépendance à ce jour, si l'on arrive à mettre en doute l'authenticité de ses racines de même que la respectabilité de ses structures ? Le saint verset du Coran ne proclame-t-il pas : « Si un homme vicieux vous apporte une nouvelle, entourez-vous d'abord de preuves, de crainte de faire tort à des gens par ignorance, d'avoir un beau matin à regretter ce que vous avez fait⁴⁷. » (K. Nezzar).

Ces discours apparaissent aux électeurs islamistes et aux responsables du FIS comme formels, à usage interne. L'ANP pourvoyeuse de développement économique et garante de la démocratie, l'image suscite la dérision. Les militaires croient-ils eux-mêmes en leurs discours ? Force est de constater, cinq ans après l'énonciation de ces propos, le respect de leurs engagements. La similitude des discours de Khaled Nezzar et de Liamine Zéroual illustre une idéologie commune, façonnée par l'esprit de l'ANP⁴⁸. La guérilla islamiste n'est jamais nommément citée, seuls des individus « égarés » sont rappelés à l'ordre afin d'échapper à une éradication totale :

« A ceux qui se sont sali les mains avec le sang de ces défenseurs de l'ordre, je dirai que la guerre la plus implacable leur sera opposée jusqu'à leur éradication totale. Quant à ceux qui vivent

47. *El Moudjahid*, 15 mars 1990.

48. Ainsi Liamine Zéroual affirmait en mars 1994 : « Nous mobiliserons tous les moyens pour lutter contre la violence et arrêter l'effusion de sang, car l'utilisation de la violence comme forme d'expression politique et comme moyen d'accès au pouvoir ne sera jamais tolérée. Nous n'accepterons jamais ni conflits fratricides ni anarchie, encore moins la destruction du potentiel humain et matériel du pays, et aucun motif religieux, politique ou culturel ne peut justifier les crimes contre les personnes et les biens », cité par *Le Nouvel Afrique Asie*, n° 54, mars 1994, p. 20. En fait, c'est seulement à partir de novembre 1995 que L. Zéroual se distinguera des autres généraux, en appelant à la « rahma » (clémence) sur les « égarés » (maquisards) comme nous le montrerons dans le chapitre I de la troisième partie.

encore dans la clandestinité et qui ne sont pas engagés dans l'irréparable, nous les invitons à cesser toute activité de ce genre et à œuvrer dans le sens de la fraternité. L'État en tiendra compte⁴⁹. » (K. Nezzar).

Persuadée, au lendemain de l'interruption du processus électoral, d'être à même d'éliminer l'ex-FIS de la scène politique sans encourir de risques, l'ANP est prise au dépourvu lorsqu'un an plus tard, les forces de police et de gendarmerie ne sont toujours pas parvenues à maîtriser la situation. La prolifération des groupes armés et les assauts des hommes de Chébouti contraignent l'ANP à intervenir militairement dans la gestion de la violence des grandes banlieues et des villes de la Mitidja. La menace d'une « guerre implacable » se dessine et avec elle la formation de la guerre civile. Or, bien loin de mettre un terme à la violence, la répression suscite dans la jeunesse de ces communes un véritable engouement pour la guérilla. Il s'ensuit un accroissement des effectifs de celle-ci et une multiplication des attaques contre les forces de sécurité. Pour divers observateurs, la victoire islamiste paraît en 1993 possible, voire inéluctable. L'hypothèse de l'implosion de l'ANP sous les coups de la résistance islamiste alimente tous les scénarios, alors que l'organe de presse du ministère de la Défense, *El Djeich*, annonce que

« l'armée continuera à faire échec aux forces du mal, à leur trahison et à leurs menées criminelles, parce qu'elle constitue un rempart solide, un bouclier inébranlable fermement déterminé et prêt à payer le prix fort pour mener le pays sur la voie de la sécurité et de la quiétude »⁵⁰.

Totalement engagées à partir de 1993, les troupes de l'ANP deviennent l'objet d'agressions incessantes : convois militaires et appelés en sont les premières victimes. L'armée remplace la « classe politique » dans l'imaginaire islamiste comme ennemi principal. Pour l'ANP, le phénomène islamiste apparaît comme un nouveau choix de société qui engage l'avenir du pays, selon le

49. *El Moudjahid*, 28 décembre 1992.

50. *El Djeich*, avril 1993.

diagnostic du général Touati, conseiller au ministère de la Défense, pour qui l'Algérie vit une véritable mutation

« et non un accès de fièvre sociale, culturelle et économique, gérable par des remèdes superficiels, aussi violents soient-ils, ou par des antalgiques politiques. La société algérienne est sérieusement interpellée sur l'option à prendre quant à son avenir. Cette interpellation se fait dans un contexte d'angoisse, de difficultés économiques et de remises en cause de choix tenus jusqu'ici pour vérités absolues (...). Le pays vit des échéances qui constituent une étape fondamentale dans la consolidation de la destinée de l'Algérie comme nation moderne. Cette dynamique de modernité ne peut s'opposer, aujourd'hui comme hier, aux valeurs de l'islam, lequel constitue aux yeux du peuple algérien une source d'identité, de promotion et de progrès⁵¹. »

Ce discours, principalement destiné aux officiers de l'ANP, transformés en courtiers de la modernité, répond à leur crainte de voir se constituer une alliance entre les élites islamistes technocratiques et leurs généraux. A cela s'ajoute le risque de paraître, dans cette guerre civile, les principaux responsables de la répression aux yeux de l'opinion publique, compte tenu du rôle fondamental qu'ils y jouent en effet. Investis du rôle d'avant-garde moderniste du pays, ils apparaissent comme des éclaireurs dans une Algérie en proie « aux forces du mal ». C'est porteur de cette idéologie que L. Zeroual est mandaté pour l'élection présidentielle du 16 novembre 1995. C'est dire que, si des divergences existent sur les modes d'application du traitement sécuritaire de la violence islamiste, il existe bien une vision commune chez les responsables militaires, pour le plus grand regret des islamistes du FIS⁵². Sans doute ce rejet commun de l'islamisme et la mission de sauvegarde de la Nation que s'assigne l'ANP se nourrissent-ils du capital économique attribué par le biais des privatisations et de la libéralisation du commerce. Ce chevauchement

51. *El Djeich*, mars 1993.

52. « L'armée doit comprendre que son avenir, c'est-à-dire son statut d'armée moderne, puissante, respectueuse de la constitution et respectée par le peuple, est garanti par le contrat national et par le futur pacte national. Plus que jamais, elle doit se ressaisir et arrêter ce faux processus électoral qui est en train de plonger le pays dans le chaos », *El Mounqidh*, septembre 1995, p. 46.

entre la mission politique qui leur est impartie et la formation d'un capital constitue sans doute une des explications du succès de l'École des forces spéciales de Biskra.

L'armée, à l'instar des autres acteurs du conflit, a su exploiter les opportunités qui s'offraient à elle dans cette guerre civile. Alors qu'en 1992 elle était en passe de voir son autorité soumise aux élus du FIS, elle est parvenue, en trois ans de combat, à redevenir l'acteur hégémonique qu'elle était jusqu'aux élections. Tout comme les « émirs » et les maquisards, elle bénéficie du rééchelonnement de la dette et de la générosité du FMI. Ses succès relatifs contre les islamistes au cours de ces trois années favorisent aussi un accroissement des investissements, notamment dans le secteur pétrolier épargné jusque-là, qui ne manque pas de lui assurer des revenus. Cette consolidation de l'institution militaire, en partie grâce au soutien inconditionnel de ses partenaires politiques et économiques internationaux, soulève toutefois des questions : le prolongement de la politique « éradicatrice » ne masque-t-il pas les intérêts d'une économie de guerre qui assure à l'armée un rôle hégémonique, et à ses réseaux clientélistes des parts de marché dans le secteur privé ? En somme, groupes islamistes et militaires ne sont-ils pas en train de devenir des « ennemis complémentaires » qui trouveraient dans la violence de la guerre les moyens de réaliser leurs aspirations ?

TROISIÈME PARTIE

**LA CONSOLIDATION
DE LA GUERRE**

En dépit de son illégitimité au lendemain de l'interruption du processus électoral en 1992 et de sa situation de faillite financière en 1993, le régime parvient à survivre à l'épreuve du *djihâd*. Renfloué financièrement à partir de la fin de 1994, il modifie en sa faveur le rapport de forces contre les groupes armés islamistes et organise une élection présidentielle, le 16 novembre 1995, afin de valider une situation politique devenue momentanément favorable. L'élection du général Liamine Zéroual à la présidence de l'État suscite l'illusion que le régime est parvenu à retrouver la légitimité qui lui faisait défaut depuis décembre 1992 et que sonne le glas des groupes islamistes armés.

A la faveur de sa nouvelle situation financière, le pouvoir tente de satisfaire les revendications sociales et économiques de l'électorat du FIS. Il entreprend pour cela une série de réformes dans les services et les administrations locales afin de « restaurer » la confiance des citoyens envers leurs institutions. De même est lancée une politique de construction qui vise à rattraper le déficit de logements accumulé sous la présidence de C. Bendjedid. Enfin, le régime crée des emplois de services afin de lutter contre le chômage, particulièrement celui des jeunes. Les nouvelles autorités locales, walis et présidents de DEC (Délégation exécutive communale), ont à charge d'encourager les initiatives en matière de création d'emplois. Les jeunes, qui constituent le vivier potentiel de combattants de la guérilla, deviennent un enjeu de la politique économique du régime.

Le pouvoir espère, grâce à cette politique, éroder les soutiens que trouve la guérilla dans une population en voie de paupérisation. Or, les transformations de la guérilla au cours de ces quatre années de guerre démontrent l'illusion d'une telle démarche. En voie de professionnalisation, la guérilla islamiste connaît certes une décroissance de ses effectifs après l'élection présidentielle du 16 novembre, comme l'illustre le nombre de repentis. Néanmoins, son insertion réussie dans l'économie du négoce à partir de la création de sociétés d'import/export lui vaut un accroissement de ses ressources financières, nécessaires à la modernisation de son armement. Elle inscrit désormais son combat dans la

durée car, contrairement aux premières années de *djihâd* (1992-94), elle n'escompte plus un soulèvement populaire pour renverser le régime. Toutefois, à ce propos, des dissensions apparaissent en son sein sur l'attitude à adopter vis-à-vis du « peuple ». Pour les organisations révolutionnaires (MEI et GIA), seule la terreur est à même d'amener celui-ci à collaborer; alors que, pour les organisations politiques (MIA et AIS), la guerre ne doit pas se faire contre lui, et les maquisards doivent s'efforcer de rechercher son soutien par la confiance. Par ailleurs, comme la guerre civile s'éternise, de nouvelles factions (comme la LIDJ née en juillet 1996¹) émergent régulièrement, ce qui amoindrit les chances de la guérilla de former un front uni armé.

On émettra donc l'hypothèse que l'avenir de la guerre civile n'est pas dans l'avènement d'un problématique État islamique issu d'une victoire militaire de la guérilla, encore moins dans l'émergence d'un État démocratique, mais dans la réinvention du *beylicat*. Au cours de la période pré-coloniale, « l'État algérien » avait une pratique constante d'assimilation des mouvements islamiques entrés en dissidence, pratique qui s'est perpétuée dans l'État post-colonial au cours des crises politiques qui se sont succédé. Le pouvoir actuel, imprégné de ce savoir-faire historique, parviendra-t-il à soumettre les maquisards islamistes ?

1. Voir en annexe le communiqué de naissance de la Ligue islamique pour la *Da'wa* et le *Djihâd*.

1

Économie de guerre et dynamique politique

Après la formation d'un corps d'armée spécialisé dans la lutte anti-guérilla et la modernisation des appareils répressifs, le régime entreprend des réformes administratives et une politique de construction de logements et de recrutement de jeunes gens en situation précaire. Afin de répondre aux revendications de l'électorat de l'ex-FIS, les responsables des collectivités locales ont à charge d'apporter des solutions aux multiples contentieux locaux que les élus municipaux du FIS envisageaient de résoudre en 1990-91. Ce n'est pas sans étonnement que les populations observent le régime appliquer le programme de l'ex-FIS en matière économique et sociale. Rassuré sur l'impossible victoire des groupes islamistes, le pouvoir entreprend la recomposition du champ politique. Il fait du parti Hamas-MSI un acteur central ; représentant des petits commerçants et du secteur privé après la dissolution du FIS, le Hamas, en s'intégrant à la coalition pro-gouvernementale, facilite l'assimilation des acteurs économiques privés, promu à un rôle majeur dans le « décollage » de l'Algérie. Ce chapitre essaie de montrer l'importance de la conjoncture et de l'argument d'opportunité dans les réformes engagées par le régime, dont la finalité répond à des critères éminemment politiques, à défaut de s'inscrire dans une rationalité économique.

La consolidation du régime

Occupés durant les deux premières années du conflit à éviter un effondrement de l'État, les responsables militaires entreprennent à partir de 1994 de profondes transformations des différents services administratifs. L'hypothèse d'un effondrement de l'ANP sous les assauts des groupes armés étant écartée, ils élaborent, parallèlement à la lutte anti-guérilla, une stratégie de reconquête politique de la nation. Une des explications de la consolidation du régime et donc de l'échec relatif de la guérilla islamiste tient justement à cette politique économique de guerre menée de pair avec la lutte armée. Ressource cachée, l'arme économique a pris au dépourvu les observateurs pour qui la victoire des islamistes était inéluctable en 1993-94. La capacité de réaction et d'initiative du régime pose bien des questions sur sa supposée incompétence. Plus d'un sympathisant de l'ex-FIS le croyait incapable de relever le défi de la guerre. Surpris par la réorganisation de l'appareil répressif, il l'est au moins autant par la politique économique.

Craignant l'utilisation éventuelle des services administratifs par la guérilla islamiste, le pouvoir a, depuis 1994, engagé des transformations concernant tant le personnel que les textes législatifs. Aux changements dans les administrations douanières et à l'informatisation des services s'est ajoutée la mutation d'une grande partie du personnel de direction. De même, la nomination en juin 1994 de 39 nouveaux walis (préfets)² s'inscrit dans cette restructuration des services visant à restaurer le monopole de l'État sur des réseaux administratifs constitués à partir de liens familiaux ou régionaux où les notables locaux, suspectés d'entretenir des relations particulières avec des responsables de la guérilla, jouent un grand rôle. Cette restructuration vise aussi à restaurer parmi les populations une certaine confiance dans la pratique politique du pouvoir. Arguments de poids des islamistes durant les campagnes électorales de juin 1990 et décembre 1991, les promesses de lutte contre le clientélisme à partir de la réorganisation des APC (Assemblées populaires communales) et des daïra (sous-préfectures) avaient séduit un grand nombre d'élec-

2. *El Watan*, 27 juin 1994.

teurs. Et cela d'autant plus que pareille dénonciation émanait, non de quelques imams autoproclamés, mais de cadres de l'administration, sensibles au projet de l'ex-FIS :

« En tant que fils de *chahid* (martyr) et cadre de la wilaya de Boumerdès, j'ai décidé de faire entendre publiquement ma voix, de signaler mon inquiétude devant la passivité totale des instances officielles du pays face à l'incompétence et à la malhonnêteté, origine des difficultés réelles que traverse actuellement l'Algérie. Pour occuper le poste de premier responsable du budget de la wilaya, il faut être inspecteur des transports et avoir plusieurs numéros de compte DEVISE. Lorsque la wilaya décide de vendre des villas de fonction à messieurs les chefs de division pour leur construire de nouvelles villas à quelque 800 mètres des premières, malgré le fait que certains de ces mêmes responsables possèdent déjà sept logements qu'ils commercialisent au fur et à mesure dans cette wilaya, il existe des citoyens qui habitent encore dans des gourbis. » (Groupe de cadres)³.

Afin de remédier à ces griefs véhiculés par l'opinion et politisés par les islamistes, les nouveaux walis ont à charge depuis 1994, en coordination avec les responsables de DEC, de susciter de nouvelles formes de mobilisation locale, afin d'impliquer davantage les populations. La restructuration des pouvoirs publics locaux autour des walis s'inscrit dans la volonté de remédier, selon le ministre de l'Intérieur, Meziane Chérif, à l'une des causes du mécontentement des « citoyens » et par conséquent du succès du FIS : l'absence d'une autorité officielle dans les communes :

« Depuis la disparition du Conseil exécutif des wilayas en 1986, les walis ont été complètement délestés de leurs prérogatives. Ils se sont retrouvés par la suite isolés dans leurs activités et ont perdu donc leur pouvoir de représentants de l'État. Ce qui s'est traduit par l'anarchie dans laquelle vit actuellement le citoyen, et l'absence de confiance entre l'administration et l'administré. Les nouveaux walis doivent restaurer l'autorité de l'État (...) ils doivent en outre être en contact direct et permanent avec la popula-

3. *El Mounqidh*, jeudi 24 ramadhan, 1410 h, p. 8

tion et particulièrement les jeunes, afin de prendre en charge ses problèmes, surtout ceux liés au logement et au travail »⁴.

En réalité, la subordination des autorités locales à des réseaux familiaux et professionnels, et à des acteurs économiques, tel l'entrepreneur militaire, figure informelle mais réelle du pouvoir dans les communes, était antérieure à la dissolution du Conseil exécutif des wilayas en 1986. Tout au long de la décennie quatre-vingt, les emplois créés dans les communes étaient également redevables à cet acteur économique, à travers l'organisation du *trabendo*. Les administrations locales étaient dès 1980 dépourvues de toute influence ou autorité dans les politiques de logement, d'emploi et de création d'infrastructures urbaines. Les populations se sont constitué des zones d'habitation par des procédés illégaux, s'approvisionnant en eau dans des nappes phréatiques, au moyen de pompes. Bien qu'efficace, cette organisation informelle et individualiste de l'espace aggravait considérablement les tensions sociales. Dans ce contexte, l'émergence du FIS et ses victoires électorales répondaient à une demande : celle d'un instrument de pacification des relations sociales exacerbées par la question foncière en milieu urbain.

Confrontée à la réorganisation locale de certaines communes soumises aux groupes armés, la politique économique du régime vise alors principalement à ôter aux « émirs » leur capacité à capitaliser le désarroi. Les efforts de création d'emplois des walis ont pour but de devancer les « émirs » dans leur politique de recrutement ou de tarir les ressources humaines présentes dans l'environnement urbain des bandes armées islamistes. La création en 1994 de « coopératives multiservices de statut privé » vise à regrouper de jeunes chômeurs et à les insérer dans une activité économique soutenue par les collectivités locales. Les types d'emplois les plus encouragés relèvent en majorité de la sécurité : vigiles, gardiens de parking, de véhicules privés, d'immeubles ou de maisons particulières. Bien que d'autres postes, relevant plutôt de l'artisanat, aient été créés (vitriers, plombiers etc.), ils semblent moins nombreux que les premiers.

4. *El Watan*, 26 juin 1994.

Cette politique n'oublie pas, tant s'en faut, les jeunes diplômés, déjà prisés par le bureau de recrutement de l'ANP à la recherche de techniciens aptes à faire fonctionner un appareil répressif en cours de modernisation. Ainsi des initiatives locales, dans des zones exposées à la violence, sont menées afin de sensibiliser les jeunes à ces nouvelles offres d'emploi. A Jijel, ville proche du maquis de Chekfa⁵, l'un des plus importants jusqu'en 1995, le wali a entrepris une véritable politique de recrutement local de diplômés. Des conventions établies avec des entreprises publiques sont censées aboutir au parrainage de projets de jeunes diplômés. Des sociétés comme SOTROUJ (travaux routiers), DUCHC (urbanisme et construction), DHW (hydraulique), EDIED (équipements domestiques), ont été appelées à la rescousse⁶ dans la lutte contre le chômage.

La multiplication des offres d'emploi dans le secteur privé comme dans le secteur public constitue un des événements économiques de cette guerre. Pour les sympathisants de l'ex-FIS et des groupes armés, cette situation contraste avec la période de 1990-91. Ainsi, Kader, médecin généraliste au chômage en 1992, électeur du FIS et fraîchement pratiquant, a vu sa situation nettement s'améliorer :

« Quand j'ai fini mes études en 1989, je voulais partir en France faire une spécialisation, mais c'était trop cher les études là-bas. Alors j'ai demandé un poste ici. Tout ce qu'ils me proposaient, c'était un poste dans le Sahara. Là-bas, il manque des généralistes, moi j'ai refusé, je voulais rester dans une grande ville : Alger, Oran, Annaba, mais pas dans le désert. Je suis resté cinq ans sans travail, je voulais presque partir au maquis en 1993, tellement j'étais dégoûté, car les moudjahidin ont besoin de docteurs. J'y suis pas allé, mais maintenant je regrette pas, j'ai un travail à l'hôpital (dans l'Algérois), depuis un an ils ont recruté tous les infirmiers et les docteurs au chômage ou en attente,

5. Un des plus importants de l'Est de l'Algérie, il a mobilisé en 1994-95 pas moins de quinze mille militaires, dont les unités d'élite, qui n'ont pas réussi à mettre un terme à son existence.

6. L'entreprise « Sotrouj a proposé aux jeunes diplômés dans la filière tout un atelier de matériel de fraisage, tour, avec de larges facilités » écrit *La Tribune*, 24 mars 1995.

comme moi, d'un poste⁷. Il faut dire qu'ici aussi ils ont besoin de médecins, c'est le matériel qui manque maintenant, et les médicaments. » (Kader, France, 1996).

Lassé par la guerre civile, Kader fait partie de cette tranche d'électeurs du FIS âgés d'une trentaine d'années, diplômés, partisans d'une « démocratie islamiste » en 1991 et désenchantés par cette violence qui les a complètement marginalisés au profit des « émirs », leur cadets. Acteurs de premier plan durant le processus électoral (1990-91), ils se sont retrouvés confrontés à l'émergence des moudjahidin et à leur suprématie. Dépasionnés, ils n'aspirent maintenant qu'à sortir indemnes de cette guerre, dont ils ne voient pas la fin. Médecins, ingénieurs, techniciens ou professeurs, ils formaient pour le FIS un remarquable vivier de cadres dans l'éventualité d'un État islamique. Le régime a su, avant la guérilla, leur procurer une activité professionnelle par crainte de les voir intégrer les maquis, dont ils auraient pu améliorer les performances guerrières. La fuite à l'étranger de nombreux cadres supérieurs menacés par les « émirs » a libéré des emplois que ces ex-sympathisants du FIS au chômage ont immédiatement occupés⁸.

La restructuration des administrations s'accompagne aussi de l'instauration de nouvelles pratiques professionnelles parmi les fonctionnaires. Des consignes leur sont données afin d'améliorer l'accueil des citoyens et surtout de faciliter toutes les démarches visant à l'obtention de documents. Les commerçants privés, en butte depuis l'indépendance à l'antipathie des administrations, bénéficient incontestablement de ces nouvelles mesures qui leur sont très favorables, depuis l'accord signé entre l'Algérie et le FMI en avril 1994. Ainsi la conjonction de la réforme du système bancaire, de la dévaluation du dinar qui s'échange à un taux avoisinant celui du marché parallèle et de la crainte du racket des groupes armés s'est traduite pour nos acteurs économiques interviewés par un accroissement de l'épargne. Une telle pratique

7. En 1996, dix cliniques privées ont été créées dans l'Algérois et les besoins sanitaires liés à la guerre civile laissent prévoir un développement de ce secteur.

8. Selon R. Tlemçani, entre 1992 et 1994, plus de 10 000 cadres ont quitté l'Algérie à cause du « syndrome de l'égorgement », in « Une approche stratégique de la violence ». *Les Cahiers de l'Orient*, n° 36-37, 1995, p. 28.

constitue pour le secteur privé une rupture avec trois décennies de thésaurisation ou de prêts informels à intérêt. En effet, ils estiment que dans une banque la sécurité est depuis 1994 plus grande que chez eux. Ali Tounsi, directeur général de la Sûreté nationale, souligne que « maintenant, heureusement, les commerçants ne gardent plus leur argent sur eux. Depuis ces histoires de racket et de vol, il n'existe plus d'argent qui circule en dehors des banques »⁹. Placer leur argent dans des organismes financiers leur ôte la crainte des méfaits des « visiteurs de la nuit », dont l'identification exacte demeure ambiguë¹⁰.

Ce processus affecte les réseaux tissés par des relations personnelles, sans les effacer cependant. Il ne faut pas toutefois en conclure que le modèle idéal de l'État rationnel de Max Weber est en train de se mettre en place : ces évolutions ne touchent en fait que la génération de la guerre de libération, qui voit disparaître des administrations ses interlocuteurs habituels, ceux de la même tranche d'âge. Trop enclins à critiquer les islamistes (qui forment une grande partie de la nouvelle clientèle), les « vieux » ont été mis en pré-retraite et leurs postes sont occupés aujourd'hui par d'anciens électeurs du FIS, qui développent de nouvelles formes de relation. Petit épicier à Baraki, Ali, âgé de la soixantaine, laisse son fils négocier avec les administrations tous types de demande. Ainsi, à la recherche d'un permis de construire sur un terrain acheté à un particulier et d'une carte de réformé du service national, il est désemparé face à ces transformations :

« En ce moment, c'est difficile, ils ont tout changé, les vieux comme moi, ils les ont mis dehors pour mettre des jeunes, c'est normal, il faut qu'ils travaillent eux aussi. Mais dans les banques, la douane, la daïra, toutes mes *maarifa* (connaissances) ont disparu. Même dans l'armée, tu peux plus aller voir quelqu'un si tu as un problème ; si tu parles de ton fils à une connaissance dans l'armée, il te dit : « Ton fils tu le vois que le jour, la nuit tu sais pas ce qu'il fait. » Ils ont changé maintenant, ils ne font

9. *El Watan*, 18-19 octobre 1996.

10. Des familles de commerçants sont parfois victimes de « visiteurs de la nuit » qui, sous la menace des armes, les cambriolent. Selon certains, il s'agit de représailles menées par les forces de sécurité afin de punir des familles suspectées d'avoir accepté de verser de l'argent aux « émirs ».

confiance à plus personne, si tu as un problème tu ne peux compter sur plus personne. » (Banlieue d'Alger, 1994-95).

Dans l'immédiat, ces restructurations ont atteint davantage ceux qui ont mis des années à tisser des relations personnelles afin d'améliorer leur sort au quotidien. Elles n'en sont pas pour autant parfaites : il est toujours possible « d'acheter » une carte de réformé du service national, bien que celle-ci soit plus difficile à obtenir. Son prix a considérablement augmenté : en 1980, le tarif était de 5 000 francs français (5 000 dinars de l'époque), il est en 1996 de 300 000 dinars (25 000 francs). Pour les jeunes les plus défavorisés, les « émirs » n'hésitent pas à les aider à acheter leur carte de dispensé du service national en contrepartie d'un soutien logistique à leur guérilla¹¹.

Tous les services administratifs ne font pas l'objet de réformes. Les PTT, où pourtant le FIS était bien implanté, sont considérés comme un service non stratégique, le recrutement du personnel n'étant soumis à aucun préalable politique. Défectueux, ce service offrait de faibles intérêts – hormis la « location » informelle du créneau des communications téléphoniques avec la France. Son personnel, au niveau des préposés, était un des plus islamisés. Le port de la barbe et du hidjab y sont antérieurs à la création du FIS en 1989. Cette passion politico-religieuse s'est maintenue au cours de la guerre civile. Ainsi le facteur des Eucalyptus, en dépit de toutes les menaces encourues, n'a cessé de porter la barbe et d'afficher son souhait de l'instauration d'un État islamique. De même, les groupes armés ont, dès 1993, dynamité les principaux centraux téléphoniques des grandes banlieues d'Alger afin d'entraver la mise en place d'un Numéro Vert, censé permettre aux populations de téléphoner aux commissariats de quartier pour informer les forces de sécurité de la présence d'éventuels « terroristes » sans crainte d'être écoutées. L'infiltration des islamistes dans les services administratifs des PTT était un fait connu, qui a entraîné les individus à élaborer des codes de communication incompréhensibles par les islamistes,

11. Selon des témoignages recueillis dans la banlieue des Eucalyptus en 1994-95 et auprès de jeunes « clandestins » algériens en France, munis de cartes de dispensés du service national.

supposés à l'écoute des particuliers. Mises aux normes des nouvelles formes de communication, les PTT avaient introduit en 1991 des bornes pour téléphones portables, au grand plaisir des plus fortunés. Un marché de téléphones portables de fabrication chinoise avait même vu le jour. L'utilisation par les groupes armés, dès 1992, de cet instrument de communication a mis fin à cette expérience. Profondément affecté par la guerre, en raison des multiples destructions de centraux téléphoniques, ce service administratif est l'un des moins concernés par la restructuration en cours des administrations : il est vrai qu'il est déjà saturé de jeunes islamistes...

Outre l'encouragement à créer des emplois au niveau communal, les nouveaux walis sont chargés de régler les contentieux locaux inhérents aux droits de propriété et aux permis de construire. A cela s'ajoutent la redistribution équitable des logements et l'aide à l'accès à la propriété. Ces mesures, naguère inimaginables, s'apparentent à un miracle pour les populations¹². Dénoncés par les élus municipaux du FIS entre 1990 et 1991, ces contentieux locaux n'ont pu être résolus par eux, du fait de la suppression des principales prérogatives des APC par le gouvernement en 1990. Depuis 1994, paradoxalement, alors que les cimenteries publiques sont l'objet d'actes de destruction et de sabotage, « 180 000 logements ont été réalisés » selon le gouvernement d'Ahmed Ouyahyia, avec l'aide d'entrepreneurs privés équipés de machines de fabrication de ciment, installés dans la région de Dellys Ibrahim. D'autre part, un programme de création de quatre villes nouvelles a été réactualisé durant l'année 1995 afin de désengorger les zones urbaines surpeuplées.

Sommés depuis 1994 de régler tous les contentieux locaux, les walis et les responsables de DEC, soucieux de « restaurer la confiance », sont confrontés dans l'exercice de leur profession à l'autorité des « émirs » dans les communes de l'Algérois. Ainsi,

12. Selon une étude du ministère de l'Habitat en 1993, « 21 millions d'Algériens vivaient en sur-occupation dans des logements, 12,3 millions d'habitants vivent avec un taux d'occupation de logements occupés entre 7 et 10 personnes, 8,9 millions vivent entassés à plus de 12 par logement », sachant que le parc de logements en Algérie est constitué de 60 % de logements de 2 à 3 pièces. Voir Rabia Bekhar, « Les habitants bâtisseurs de Tlemcen », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 66, mars 1995.

aux Eucalyptus, la DEC a entrepris une véritable politique de régularisation des constructions illégales. Villas, commerces et autres constructions, bâtis sur des terrains communaux ou privés, jamais régularisés, peuvent l'être depuis 1994. Pour cela, les demandeurs doivent s'acquitter d'une taxe locale d'accession à la propriété, estimée alors à 80 000 dinars. Ainsi, ce que les élus municipaux de l'ex-FIS, entre 1990 et 1991, envisageaient de faire, les DEC l'ont entrepris pour le plus grand soulagement des populations. Toutefois, les « émirs » menaçaient quiconque s'acquitterait des impôts nationaux ou locaux ; ainsi Kassem, petit commerçant, électeur de l'ex-FIS – mais, précise-t-il, contre le *djihâd* des groupes armés –, était désireux de légaliser sa maison, mais n'a pas osé enfreindre les diktats de l'« émir » local :

« Pour nous c'est une occasion inespérée, on a toujours vécu avec la peur qu'un jour ils viennent nous expulser, alors aujourd'hui ils veulent nous aider, mais on est bloqué. Si tu payes et que les autres (les bandes armées) l'apprennent, ils te tuent. L'argent ils le veulent pour eux, ils t'accusent de payer l'armée grâce aux impôts, alors on attend. » (1994, petit commerçant, banlieue d'Alger).

Le déblocage des contentieux locaux par les DEC s'inscrit dans cette politique économique d'érosion de l'électorat du FIS. Il s'agit de satisfaire ses anciennes revendications afin de l'éloigner des groupes armés. Le devoir d'acquitter ses impôts, bien que très souvent contourné, s'apparente là à un indice d'allégeance à un camp. La lutte pour le monopole des impôts préfigure, comme le souligne Charles Tilly, la reconnaissance de la légitimité politique de l'autorité qui « rackette »¹³.

Parallèlement, le gouvernement a entrepris dès 1993 des mesures facilitant l'accession à la propriété. Sont concernés les individus nés dans un village de l'intérieur, mais résidant à Alger ou ailleurs et désireux de revenir dans leur commune de naissance. Une aide financière de 150 000 et à 200 000 dinars est octroyée

13. C. Tilly, « War Making and State Making as Organized Crime », in P.B. Evans, D. Rueschmeyer, T. Skocpol (eds.), *Bringing the State Back In*, Cambridge : Cambridge University Press, 1985, pp. 169-191.

par l'État au candidat retenu¹⁴. Cette aide vise à encourager le retour des émigrés de l'intérieur des années quatre-vingt en situation précaire dans les grandes villes, afin de désengorger les demandes de logements. Elle séduit ceux qui, dépourvus de tout capital, trouvent là un soutien inattendu de la part du gouvernement. Driss, journalier dans la maçonnerie à Alger, originaire de l'Est, loue une cave avec deux autres compagnons dans une cité. Il est marié et père de deux enfants, sa famille vit dans son village natal. Il voue de l'admiration au gouvernement depuis cette mesure. Sans intérêt pour la politique, il n'aspire qu'à arriver indemne lors de son trajet mensuel en autobus vers son village natal, tant son voyage est semé d'embûches :

« Il (le pouvoir) nous aide maintenant, c'est vrai. Il te donne de l'argent pour construire ta maison. La commune où tu es né te verse 200 000 dinars, c'est incroyable ! Moi, toute ma famille habite au village. Ici à Alger, je dors dans une cave et sinon dans le chantier où je travaille. Grâce à cette aide je vais acheter un appartement et je vais faire un petit commerce. Ce qu'ils ont fait, c'est bien pour nous les pauvres. C'est vrai, c'est une loi qui nous aide, moi jamais j'aurais pu l'acheter avant, je gagne 4 000 dinars par mois quand je travaille tous les jours. C'était impossible, sans une aide, grâce à eux je vais me sauver d'ici. » (Journalier dans la maçonnerie, 1994, banlieue d'Alger).

La mise en place de ce dispositif d'accès à la propriété¹⁵ et l'établissement de procédures de régularisation des contentieux locaux complètent les mesures prises en faveur de l'emploi qui auraient permis selon le Premier ministre A. Ouyahya, la création de 150 000 emplois entre 1994-96¹⁶. Comme le « Plan de Constantine » en 1958 cherchait à effacer les causes matérielles de l'insurrection¹⁷, le programme du gouvernement cherche à

14. Décret n° 93-94 du 23 mars 1993.

15. Selon le Premier ministre Ahmed Ouyahya, 21 000 aides ont été distribuées par l'État au profit de la construction de logements ruraux, correspondant à une allocation financière de 2,6 milliards de dinars, *El Watan*, juillet 1996.

16. *El Watan*, 21 mai 1996.

17. Le Plan de Constantine, « œuvre technocratique, écrit J.-C. Vatin, est un projet de développement de l'Algérie formulé durant la guerre de libération. Il aspirait à industrialiser ce pays en posant les jalons d'une industrie lourde et

éroder les revendications sociales portées par les élus de l'ex-FIS. Le soutien financier international, loin de ne concerner que les emplois militaires, participe à l'élaboration de cette politique économique. Toutefois, celle-ci ne s'inscrit pas dans une logique de production, elle n'a d'autre fin que d'isoler les groupes armés en les concurrençant sur leur propre terrain. Paradoxalement, rarement autant d'aides financières ont été proposées aux populations, enjeux de la compétition de tous les protagonistes. Engagés dans une course économique contre le régime, les « émirs » sont en situation d'infériorité car leur économie de guerre pèse peu face au budget du gouvernement. Seules des actions de sabotage et de destruction en profondeur contre les installations pétrolières et gazières dans la « zone d'exclusion »¹⁸ ramèneraient le budget du gouvernement au niveau de celui des « émirs ». Faute de telles actions, la reconquête sociale de la nation semble favorable au régime dont les ressources demeurent très largement supérieures à celles de ses rivaux.

Aides internationales et recomposition du système politique

Asphyxié financièrement en 1993, le régime retrouve en 1995-96 une assise financière importante. Le rééchelonnement de la dette en 1993-94 fait passer le poids de son remboursement de 90 % des exportations de biens et services en 1991 à 35 % en 1995¹⁹. Ce qui permet à l'Algérie de disposer « jusqu'au 31 mai 1998 de sept milliards de dollars cash de ses exportations au lieu de les réserver au paiement de ses créanciers »²⁰. A cela s'ajoute une aide financière multilatérale évaluée à cinq milliards de

prévoyait le développement de l'agriculture en rénovant le « bled », dans lequel les maquisards de l'ALN trouvaient un soutien. Le Plan de Constantine fut une sorte de pari sur une paix rapide parce que ses auteurs politiques crurent qu'il pourrait être l'instrument de cette paix », J.-C. Vatin, *op. cit.*, p. 289.

18. Depuis 1995, les régions d'extraction pétrolière sont interdites aux civils, une autorisation administrative est nécessaire pour y circuler.

19. Source : Banque d'Algérie, cité par *La Tribune*, 17 juin 1996.

20. *La Tribune*, 23 juillet 1995.

dollars en 1994 qui, si elle accroît le montant de la dette sur le long terme, permet à très court terme au pouvoir de financer sa politique économique de guerre. La privatisation du secteur des hydrocarbures, depuis la modification de la législation de ce secteur en 1991, facilite également l'intégration de partenaires privés dans le maintien du régime, *via* leurs investissements qui accroissent et consolident à moyen terme les revenus de l'État. Le soutien financier international a donc permis dans un premier temps, entre 1992 et 1994, de développer une politique sécuritaire (achat d'armement²¹, recrutement, modernisation de l'outil répressif) et, dans un deuxième temps, de mettre en place un dispositif social et économique visant à satisfaire les revendications de certains électeurs du FIS. Le coût de cette économie de guerre, difficilement mesurable, doit cependant être élevé. D'ailleurs, les sorties de devises au cours de l'année 1994 ne révèlent-elles pas le prix d'achat de l'ancienne direction militaire proche du président Chadli Bendjedid, remplacée par des militaires proches du général Lamari²²?

L'endettement financier : un atout dans le processus de consolidation ?

L'ouverture du secteur des hydrocarbures aux sociétés étrangères²³, ainsi que la libéralisation du commerce et la privatisation

21. Achat de véhicules de transport de troupes à la Turquie pour un montant de 200 millions de dollars. *Très très urgent*, 8 novembre 1994.

22. Entre 1994 et 1995, l'étude Nord-Sud Export sur l'état de l'Algérie évaluait à un milliard de dollars (sur un crédit extérieur de 7 milliards de dollars) les financements évaporés. N. Chevillard, *L'après guerre civile en Algérie, op. cit.*, p. 99.

23. Depuis la modification de la législation en 1991, le secteur pétrolier est ouvert aux investissements étrangers. Toutefois, ce n'est qu'au lendemain de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995 que des compagnies étrangères se sont engagées dans des contrats de partenariat, à l'instar de celui de BP, engagé dans la commercialisation du gaz pour un investissement de 3,5 milliards de dollars. Une compagnie américaine a investi 1,3 milliard de dollars dans le gisement pétrolier de Rhourde el Baguel, alors que Total et Rhapsol ont un projet commun, estimé à 700 millions de dollars, concernant le site de Tin Fouye Tabankort. Ces régions, interdites aux civils, sont sous la protection de mercenaires recrutés par les compagnies pétrolières. *Jeune Afrique*, n° 1830, 1996.

des sociétés publiques, répondent à des impératifs économiques liés à l'application du plan d'ajustement structurel, mais aussi à des motifs politiques. Il s'agit d'abord d'assurer la rentrée de ressources suffisantes pour assurer le financement de la politique sécuritaire et de la politique de ralliement de l'électorat du FIS. Mais, en même temps, les investisseurs étrangers (pétrole et gaz) lient un peu plus leurs intérêts à la survie du régime : la défense des bénéfices qu'ils réalisent passe par la protection de ceux qui les permettent. La multitude des demandes de crédits et autres prêts participe de la même logique : elle resserre les liens entre les intérêts de la communauté internationale et le sort de l'équipe dirigeante. L'endettement devient alors une garantie pour le régime de bénéficier du soutien des créanciers. Ce soutien financier international suscite l'amertume des islamistes, convaincus de trouver là une des raisons de l'échec relatif de leur guérilla dans sa tentative pour renverser le régime :

« Ils ne devraient pas leur donner de l'argent directement, c'est des voleurs. J'ai jamais vu un pays où les responsables ne pensent qu'à mettre de l'argent à l'étranger. Les milliards qu'ils reçoivent, tu crois qu'ils vont rentrer en Algérie ? Jamais, je te jure qu'ils vont rentrer et aussitôt ils vont ressortir de l'autre côté. Pourquoi ? Parce qu'ils s'en foutent de l'Algérie. En plus, ils savent que les moudjahidin vont gagner, alors l'argent ils vont le placer en Suisse ou en France, comme d'habitude ». (Sympathisant du GIA, banlieue d'Alger, 1994).

Persuadés que l'aide financière internationale est détournée à titre privé, les sympathisants du GIA découvrent en 1996 les revers de l'arme économique. La politique d'érosion de l'électorat islamiste et le renforcement de l'appareil répressif sont des effets de l'utilisation de cette aide financière. Cette perception du soutien financier international, extrêmement tranchée, s'inscrit dans une vision où les responsables politiques et militaires demeurent les héritiers du « beylik », c'est-à-dire des occupants turcs de la Régence d'Alger entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, et à ce titre ne peuvent être qu'étrangers à la société algérienne. Partie prenante de « l'idée archaïque » de l'État comme structure exogène, dont le président Boumediène décriait les pratiques de vol

et de détournement²⁴, elle s'apparente aussi au « nous » et au « eux » de « la culture du pauvre »²⁵. Ce qui n'empêche nullement les pratiques réelles de détournement de fonds partagées par l'ensemble des acteurs.

Le débouché politique de ce soutien financier international s'observe dans la recomposition du système à travers une coalition d'acteurs politiques et économiques, regroupée derrière le régime. L'organisation de l'élection présidentielle, le 16 novembre 1995, vise autant à rassurer la communauté internationale sur la consolidation du pouvoir qu'à restaurer une certaine confiance parmi les divers groupes sociaux mobilisés dans la répression. Renfloué financièrement, l'État est-il donc en passe de redevenir l'acteur hégémonique ?

La formation de nouvelles coalitions

La recomposition de l'autorité du régime à partir de 1994, sa prétention à diriger de nouveau le corps social après une phase de perte de légitimité constituent une remarquable démonstration de la « formation de l'État », analysée par B. Berman et J. Lonsdale dans leur étude sur le Kenya, comme « processus historique largement inconscient et contradictoire de conflits, de négociations et de compromis entre différents groupes »²⁶. La capacité des acteurs qui l'incarnent à former des coalitions d'intérêts, en dépit d'engagements politiques divers, assure au pouvoir sa pérennité. Cette recomposition conduit à s'interroger, selon les termes de J.-F. Bayart, sur le « principe d'inachèvement auquel continue d'obéir l'État contemporain, au-delà des illusions de la centralisation bureaucratique et nationale »²⁷. Les nouvelles formes

24. Voir le discours de H. Boumediène dans *Révolution africaine*, 28 septembre-4 octobre 1997.

25. R. Hoggart relève dans la culture populaire, des conduites d'escapisme et de tricherie, qui constituent une forme d'autonomie : « La malhonnêteté envers les autres devient une forme de loyauté envers la famille ou le groupe social. On ne « barbote » rien au voisin, mais on « fauche » tout ce qu'on peut à la « boîte » ou à l'administration ». *La culture du pauvre*. Paris : Minuit, 1970, p. 330.

26. B. Berman et J. Lonsdale, *op. cit.*, p. 5.

27. J.-F. Bayart, « L'historicité de l'État importé », *op. cit.*, p. 17.

d'alliance contractées par le régime depuis 1992 (communauté internationale, secteur privé, Hamas) participent de ce « principe d'inachèvement ». Alors que les trois Chartes – celle de Tripoli au lendemain des accords d'Evian, celle d'Alger en 1964 et le 27 juin 1976 – énonçaient le socialisme comme cadre idéologique, trente ans plus tard, avec la même conviction, l'économie de marché est instituée en matrice de référence nationale. A la nationalisation des hydrocarbures en 1971 répond la privatisation de ce secteur en 1991, à l'alliance de la bureaucratie et du FLN avec l'armée succède la mise en place de nouvelles assises, fondées sur le secteur privé et le Hamas-MSI.

De tels changements de coalition d'intérêts sont-ils le produit de la conjoncture ? Si la valorisation du secteur privé constitue l'une des demandes du FMI, il n'en demeure pas moins que ce secteur comprend un grand nombre d'électeurs islamistes de « poids » que le régime ménage, afin de les dissocier de la cause des moudjahidin. En somme l'encouragement au secteur privé revient à renflouer la trésorerie du Hamas-MSI dont les liens sont étroits avec les entrepreneurs, ce qui explique pourquoi ce parti est promu depuis peu à un rôle de partenaire du pouvoir. La mise en place d'une économie de marché par substitution au modèle « socialiste » de développement vise-t-elle à l'émergence d'une direction nationale constituée de militaires et d'entrepreneurs islamistes ? Le Hamas-MSI avait dans la Mitidja une bonne audience parmi les commerçants²⁸, à l'instar du FIS. La présentation séparée de candidats du Hamas aux élections législatives de décembre 1991 a privé les responsables du FIS d'une partie de leurs parrainages financiers : il en est résulté une inimitié profonde entre les deux partis²⁹. L'obtention de 25 % des voix par Mahfoudh Nahnah lors de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995 a démontré sa capacité à récupérer, non pas

28. Voir A. Kapil, « Les partis islamistes en Algérie : éléments de présentation ». *Maghreb-Machrek*, n° 133, 1991, p. 110.

29. Aux élections municipales de juin 1990, le FIS regroupait différentes tendances de l'islamisme, la victoire aux élections municipales était donc la victoire du camp islamiste et non d'un seul parti. Or, de moins en moins enclin à supporter la suprématie du FIS, le Hamas a présenté ses propres candidats aux élections législatives de décembre 1991. Il n'a recueilli alors que 5 % des suffrages exprimés (370 000 électeurs).

l'électorat populaire du FIS – acquis à la guérilla ou enrôlé dans les forces de sécurité – mais cette « bourgeoisie » islamiste en expansion. La nomination au poste de ministre des PME d'un responsable du Hamas, Réda Hamiani, dans le gouvernement de Mohamed Ouyahya formé en janvier 1996 est la conséquence directe de cette alliance entre la formation de M. Nahnah et un secteur privé de sensibilité islamiste.

Cette volonté politique de recomposition du système des alliances, exprimée par le régime à travers l'élection présidentielle, oblige les responsables de l'ex-FIS non seulement à se positionner vis-à-vis de l'armée et de la guérilla islamiste, mais aussi, depuis peu, face au MSI-Hamas. Mais ce parti, qui apparaît fort embourgeoisé – Mahfoudh Nahnah est surnommé Cheikh « El Paga » en raison de ses costumes en alpaga – peut-il se substituer au FIS, dont les responsables aiment vanter le port de la djellaba³⁰? L'affiliation idéologique aux Frères musulmans égyptiens et la pratique vestimentaire de ses militants (costume et barbe effilée) opposent le MSI-Hamas à la pratique populiste du FIS, héritée directement du Parti du peuple algérien – à propos duquel l'historien O. Carlier souligne l'influence confrérique de Messali Hadj³¹. Ainsi M. Nahnah a appelé à cette élection présidentielle alors que l'ex-FIS la rejetait catégoriquement – sans d'ailleurs croire possible sa réalisation³². Néanmoins, le regard que portent les responsables de l'ex-FIS sur cette recomposition du système montre bien l'enjeu et les intérêts économiques qui la sous-tendent :

« Son conseiller spécial Mohamed Betchine, l'homme qui veut à tout prix faire de Zéroual un président élu, est un des représen-

30. A l'instar de M. Saïd, dont les propos sur le port de la djellaba durant le processus électoral avait soulevé un tollé dans la presse.

31. Remarque orale faite lors d'un séminaire au CERI, 1996.

32. En septembre 1995, l'organe de presse clandestin du FIS titrait : « Le recul inévitable » à propos de l'organisation de l'élection présidentielle : « Maintenant qu'il s'avère de plus en plus que les élections présidentielles sont impossibles à organiser dans les délais prévus, il reste à l'armée une solution honorable : reporter ces élections à une date indéterminée », in *El Mounqidh*, septembre 1995, p. 46. L'AIS entrait dans « une stratégie visant la chute du pouvoir et l'échec de son plan d'organiser l'élection présidentielle », selon un communiqué publié dans *Asharq al Awsat*, 7 octobre 1995.

tant de ces groupes d'intérêts. Et derrière Betchine, l'homme des réseaux censé protéger Zéroual d'une nouvelle « opération Boudiaf », n'y a-t-il pas un certain Ketfi et un homme plus connu, Ali Kafi, dignes représentants du lobby du médicament et de l'agro-alimentaire lié au marché italien ? On comprend mieux dès lors que Zéroual soit désormais l'otage d'une logique politique insensée (les élections présidentielles et toujours plus d'éradication) et d'appétits économiques insatiables de gens qui voudraient agir derrière un président qu'ils auraient créé³³ ».

Outre la référence à l'Italie qui vise à comparer ce système à celui de la mafia, les obstacles à la recomposition du système, loin d'être présentés comme d'ordre politique, paraissent ici relever d'intérêts économiques. L'hypothèse que l'on peut formuler de l'intégration réussie du Hamas dans le système politique est liée à son poids économique. La connection de ses réseaux commerciaux (bijouteries, agro-alimentaire, boucheries) avec ceux présents au sein du régime a facilité son insertion politique³⁴. C'est pourquoi les responsables de l'ex-FIS le considèrent comme un « satellite du pouvoir »³⁵. De fait, le chevauchement entre ses activités politiques et économiques en fait un acteur politique contrôlable et peut-être le parti islamiste le mieux adapté au système politique.

Le prolongement politique de l'aide internationale ne se limite donc pas à la seule politique sécuritaire, l'aide est partie prenante de la consolidation du régime et de la recomposition des alliances politiques. Les exigences du FMI s'accordent en effet à merveille avec les revendications de la « bourgeoisie » islamiste, soutenues

33. *El Mounqidh*, 5 septembre 1995, p. 47.

34. Les revenus de ce parti ne proviennent pas seulement des dons de commerçants : depuis son intégration au gouvernement, il profite de la « rente » du pèlerinage à La Mecque (en raison des entrées de bijoux en or en provenance d'Arabie Saoudite) mais surtout des revenus de la puissante Fondation de la Mosquée depuis la nomination de M. A. Mehdjoubi (proche du Hamas) à la direction de l'orientation religieuse. La Fondation de la Mosquée est chargée de l'entretien des écoles coraniques, elle reçoit un soutien financier du ministère des Finances. Or, au regard de la situation déplorable des écoles coraniques, le journal *La Nation* se demande : « Où va donc l'argent de la Fondation de la Mosquée ? », *La Nation*, n° 176, 1996.

35. Interview de A. Haddam au journal *La Croix l'Événement*, 16 novembre 1995.

par le secteur privé. L'intégration politique des islamistes du Hamas (voire d'un néo-FIS³⁶) constitue une sorte de conséquence politique des exigences du FMI. En effet, la mise en place d'une politique favorable au secteur privé depuis 1994 s'apparente au traitement des griefs de ce secteur, politiquement portés par les islamistes entre 1989 et 1991.

Économie du négoce et assimilation des islamistes

La politique de libéralisation menée depuis 1994 vise à accroître la part du secteur privé dans la richesse de la nation afin de soutenir indirectement l'effort de guerre du régime. Bien que commencé en 1986, le débat sur la privatisation et sur la mise en place d'une économie de marché s'est amplifié à partir de 1994, date à laquelle sont votées des mesures concrètes. Le soutien apporté au secteur privé s'inscrit alors dans une politique d'assimilation d'acteurs économiques favorables aux islamistes.

L'assimilation des acteurs économiques privés

Principaux privilégiés de ces mesures : les petits commerçants privés, une des rares réussites économiques de l'Algérie post-coloniale. Ce secteur, en dépit de l'hostilité du pouvoir dès l'indépendance, n'a cessé de prospérer durant la période Boumediène, pour exploser littéralement au cours de la présidence de Chadli Bendjedid. Contraint de pratiquer l'informel, il a fait reposer son

36. L'hypothèse de la reconstitution d'un néo-FIS s'appuie sur l'attitude de M. Ahmed Mérani, l'un des fondateurs du FIS. Lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel El Djazaïr en mars 1995, il a exhorté ceux des membres du *Madjles ach choura* (conseil représentatif) du FIS qui sont toujours en liberté à « sortir de leur mutisme et à contribuer à l'arrêt de l'effusion de sang... Vous ne pouvez pas rester passifs, cloîtrés chez vous, au moment où des jeunes filles de 15 à 17 ans sont égorgées... Ce qui se passe actuellement est anti-islamique, irrationnel, inhumain et non politique », cité par *Algérie Actualité*, n° 1536, 1995.

fonctionnement sur le secret. La fragmentation des entreprises privées en une multitude de petites unités artisanales, voire la démultiplication des échoppes ou commerces d'une même famille, s'expliquaient par le souci de ne pas attirer l'attention des autorités. Néanmoins, relié par des réseaux extrêmement efficaces, ce secteur n'a cessé de croître. Le sociologue M'Hamed Boukhobza souligne qu'en dépit de l'arrêt des agréments au cours des années soixante-dix, il a connu une « percée particulièrement vigoureuse³⁷. »

Alors que, jusqu'en 1980, le secteur privé représentait 25 % du PIB, en 1995 il avoisine les 40 %, avec 33 382 entreprises, et emploie près de 1 200 000 travailleurs. D'autre part, selon le Premier ministre Mokdad Sifi³⁸, « 5 000 petites entreprises ont été créées et ont dégagé 160 000 emplois nouveaux³⁹ » entre 1994 et 1995. Toutefois, alors que le secteur privé fonctionnait jusqu'en 1994 en marge des administrations bancaires, selon un mécanisme décrit par D. Liabes⁴⁰, il bénéficie depuis lors de la réforme économique et de la restructuration de l'ensemble des services administratifs. Cette conjoncture favorable est le pendant d'une politique d'assimilation des élites économiques de sensibilité islamiste, proches du FIS ou du Hamas. La crainte de les voir contribuer au fonctionnement de la guérilla a entraîné le régime à satisfaire l'ensemble de leurs revendications : suppression du contrôle des prix et libéralisation de l'accès aux devises, ce qui n'a pas manqué de soulever les critiques et l'amertume des membres de l'ancien parti unique⁴¹.

Recommandée par le FMI, cette politique ne pouvait que satisfaire les autorités d'Alger, compte tenu de son enjeu politique

37. M. Boukhobza, « État de la crise et crise de l'État », *El Watan*, 27 juin 1994.

38. Mokdad Sifi est nommé Premier ministre le 11 avril 1994, il est remplacé en janvier 1996 par A. Ouyahyia.

39. Cité par *Liberté*, 8 septembre 1995

40. D. Liabes, *Capital privé et patrons d'industrie en Algérie, 1962-1980*, Alger, CREA, 1984.

41. Dans *El Moudjahid*, l'organe de presse du FLN, un éditorial remarque ainsi : « Fort éloquent mais aussi très révélateur : ce ne sont pas les entreprises, encore moins l'État qui sucent le citoyen, c'est plutôt ces parasites de commerçants, pas tous évidemment, qui amassent des sommes considérables sur le dos du consommateur et de l'État », *El Moudjahid*, 13 juin 1995.

local. La suppression des entraves au commerce et à l'enrichissement correspond, d'autre part, à la « vision économique » des électeurs islamistes de l'ex-FIS – particulièrement des commerçants –, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre de ce livre. Paradoxalement, trois ans après l'interruption du processus électoral en janvier 1992, les autorités font reposer tous les espoirs de redécollage économique sur les commerçants privés. Brimés depuis l'indépendance, ils sont choyés depuis la guerre civile : ils n'ont plus à subir les visites des inspecteurs du contrôle des prix, jadis si prompts à les pénaliser. Cette politique économique se traduit par un élargissement des parts de marché au profit du secteur privé. Amir, fabricant de biscuits, patron de plusieurs petites usines sur le territoire, reconnaît une nette amélioration depuis 1994. Les rendez-vous avec les directeurs d'administrations bancaires ou douanières sont plus faciles qu'auparavant à obtenir, en cas de litige. Toutefois, il considère que ce cadre juridique favorable à une économie de marché ne fait que légaliser une situation de fait, le secteur privé n'ayant pas attendu un décret pour prospérer. Le drame, pour lui, se situe davantage dans l'irresponsabilité des « Algériens » et dans leur goût du moindre effort, qui empêche un réel « développement » de l'économie :

« Aujourd'hui du travail il y en a, c'est vrai, le gouvernement a lancé des chantiers dans le bâtiment, les routes et surtout la production de biens courants. Il invite les sociétés privées à travailler avec lui, mais il manque les travailleurs. C'est des fainéants les jeunes ici, ils travaillent trois jours, après ils te disent : « Donne-moi ma paye ». Ils vont se saouler, puis une semaine après, ils reviennent te demander s'ils peuvent retravailler. Celui qui ne travaille pas maintenant, c'est parce qu'il ne veut pas. Il te dit : « Je travaille pour rien, ce que tu me paies, je peux rien acheter », et c'est vrai, pour eux, c'est devenu très dur la vie. » (Amir, fabricant de biscuits, Alger, 1994-95).

« L'incivilité » de ces employés, trop facilement qualifiés de fainéants, ne doit pas occulter la part de mépris (*hogra*) dont ils se sentent les victimes. Les « petits » sont appréhendés par les employeurs et les hauts fonctionnaires d'une façon que le paternalisme colonial ne renierait pas. Sur bien des aspects, ils sont

considérés comme immatures et à la merci de leurs impulsions, incapables de réfréner leurs désirs. Le discours d'Amir est typique du regard des élites économiques et politiques sur ceux d'« en-bas⁴². »

Électeur du FIS et partisan d'une économie de marché totalement libre, Amir n'est pas devenu pour autant, depuis la libéralisation du commerce, un adepte du gouvernement. Son candidat à l'élection présidentielle du 16 novembre 1995 était Mahfoudh Nahnah. Cependant, il condamne sans ambages la violence des groupes armés, qu'il qualifie de « terroristes ». Bien qu'il soit satisfait des mesures économiques prises depuis 1994, il n'en demeure pas moins critique sur les pratiques « mafieuses ». Elles s'expliquent, selon lui, par l'absence de repères moraux qui transforme les Algériens en « voleurs » et en « profiteurs ». Il prend l'exemple d'un bateau chargé de produits pharmaceutiques, resté à quai durant une année, pour des raisons de fausses facturations. Les changements internes dans l'administration douanière, entrepris depuis la libéralisation du commerce et sous la crainte d'un noyautage de certains services par la guérilla islamiste, se sont traduits par un contrôle plus strict des produits importés. Pour lui, cela perturbe les réseaux d'importation classiques, où règne la fraude avec la complicité de sociétés françaises :

« Ce bateau de 800 tonnes de médicaments, c'est un exemple que nous donne le gouvernement pour nous dire que ça va changer maintenant. Ces médicaments, ils vont finir à la poubelle et tu sais pourquoi? Le fonctionnaire qui est allé les acheter en France, il a acheté le bas de gamme, les moins chers, c'est-à-dire des médicaments qui vont périmer dans l'année, mais les sociétés françaises lui ont facturé le plus cher, en accord avec lui, et à la douane, en Algérie, ça ne passe plus. Ils sont surfacturés, ceux qui ont acheté se sont sauvés, les médicaments pourrissent et nous quand on est malade, on trouve rien. C'est ça l'Algérie, ceux qui nous gouvernent se moquent de nous, et ceux qui ont

42. G. Hidouci, ministre de l'Économie du gouvernement de M. Hamrouche, écrit : « Je ressentais avec beaucoup de peine le mépris, souvent inconscient, dans lequel était tenue la masse des gens simples (qu'on appelait alors la base), et le refus de les écouter... », *La Libération inachevée*. Paris : La Découverte, 1995, p. 30.

fait cette transaction, ils ont gagné des millions en devises, alors on les revoit plus. » (Amir, fabricant de biscuits, Alger, 1994-1995).

L'amertume des acteurs économiques privés envers la France

Toutefois, pour ces commerçants privés, la responsabilité des difficultés de la situation économique algérienne n'incombe pas aux seuls Algériens : les partenaires économiques de l'Algérie, la France en particulier, y ont contribué⁴³. C'est pourquoi le sentiment d'amélioration du système administratif et bancaire est tempéré par un rejet des relations structurelles qui lient l'Algérie à la France. Pour eux, les maux de l'économie algérienne proviennent de cette relation, à laquelle ils opposent l'alternative d'un partenariat avec les États-Unis, supposé plus efficace.

« Bien sûr que c'est mieux de faire le commerce avec les Américains, ils aiment la liberté du commerce, ils ne donnent pas d'argent à l'État sans raison comme la France le fait. Pour nous c'est mieux l'Amérique, car le blé, le sucre, l'huile, les habits, tout est moins cher là-bas. Je suis allé en Arabie Saoudite pour la *oumra* (visite des Lieux Saints), le franc ça vaut rien là-bas, alors que le dollar c'est quelque chose. Les produits provenaient d'Amérique, les Saoudiens ils sont respectés par les Américains. Nous, on achète tout à la France, même le savon pour se laver, et les Français nous traitent comme des moins que rien. Ils nous aiment pas, pourquoi faire du commerce avec eux ? Le FIS, il avait raison, il faut apprendre l'anglais pour commercer avec les Américains. » (Petit commerçant, Alger, 1994-95).

43. « Les banques françaises très présentes, qui bénéficiaient de l'encouragement de l'État français à travers une politique d'assurance crédit ouverte, ont réalisé en Algérie des bénéfices très substantiels jusqu'à la fin des années quatre-vingt. Les plus grandes entreprises de l'hexagone (Bouygues, Total, Peugeot) ont travaillé en Algérie et participent à l'organisation par la nomenklatura de l'économie de rente, qu'il s'agisse des hydrocarbures, des importations ou des grands contrats. L'Algérie et la France sont liées par de véritables réseaux d'influence économique. Pour résumer, on a nationalisé Elf mais on protège Total... », « Comprendre l'Algérie », in *Note de la Fondation Saint-Simon*, juillet 1995, p. 28. Voir, pour une critique de la politique française en Algérie, L. Provost, *La deuxième guerre d'Algérie*. Paris : Flammarion, 1996, 198 p.

Pour ce petit commerçant, l'influence de l'Arabie Saoudite se mesure non pas à sa propagande religieuse (*daawa*) ou à sa qualité de gardienne des lieux saints de l'islam, mais à l'abondance et à la diversité des produits mis en vente dans les échoppes de ses commerçants. Certes, depuis 1994, lui aussi peut s'approvisionner sans difficulté et réaliser des bénéfices substantiels, tant le niveau des prix s'est élevé en raison de la suppression du contrôle administratif imposée par le FMI⁴⁴. Cependant, c'est d'Italie, d'Espagne et de Turquie qu'il importe une partie de ses produits, seuls pays qui ont accepté de lui délivrer un visa. Alors que les sociétés publiques continuent de s'approvisionner sur le marché français, les commerçants du secteur privé ont, depuis 1992, tissé des réseaux commerciaux avec leurs homologues des pays sus mentionnés. Leur impossibilité de se rendre en France les a contraints à rechercher de nouveaux fournisseurs. Dans ce contexte, la Turquie fait l'objet d'une admiration sans borne. Kaddour, commerçant spécialisé dans la distribution de viande, est « écœuré » par la politique restrictive de délivrance de visas par la France, il a cessé d'en réclamer dès 1994, par fierté. L'humiliation ressentie devant l'extrême complication des démarches pour des individus comme lui l'ont amené à prendre des contacts en Turquie, dont l'économie a une bonne image dans l'opinion publique. Détenteur d'un visa commercial pour ce pays, il se rend régulièrement à Istanbul où une communauté d'entrepreneurs privés algériens commence à s'organiser.

D'autre part, cette animosité contre la France et sa politique des visas s'est étendue à d'autres groupes sociaux, comme les retraités, anciens ouvriers en France reconvertis dans le petit commerce, dont les pensions ont été bloquées jusqu'en 1994. L'impossibilité de se rendre en France pour percevoir leur retraite, qui sert de stock de devises pour leur petite activité commerciale, a suscité leur colère, compte tenu de la cherté de la vie en Algérie. Car les pensions de retraite permettaient, une fois converties sur le marché des changes parallèles, des gains considérables réinvestis dans leur entreprise familiale. Ce n'est qu'en 1994, à la suite de la réforme du système bancaire et d'un accord inter-banques,

44. En juillet 1995, les prix des produits alimentaires connaissent une hausse de 50 %, *La Tribune*, 23 juillet 1995.

que les pensions de retraite ont pu être versées dans des banques algériennes. Entre temps, l'accumulation des critiques contre la politique française a exacerbé le sentiment nationaliste déjà bien entretenu dans cette catégorie de la population.

La libéralisation de l'économie a constitué pour le gouvernement un instrument politique de retournement de l'opinion. L'assimilation progressive des acteurs économiques issus du secteur privé dans les circuits d'enrichissement jusque-là réservés au seul secteur public a contribué à les éloigner de la tentation d'un partenariat avec la guérilla. Elle n'a pas pour autant empêché que se nouent des liens entre celle-ci et le secteur privé, bien que, comme nous le soulignons dans le chapitre suivant, ces liens résultent davantage de l'opportunité que de l'engagement politique. Parallèlement, le débouché politique dans le parti Hamas facilite la réintégration politique des acteurs économiques après la dissolution du FIS. La libéralisation du commerce facilite donc l'intégration des commerçants privés, elle les érige en acteurs respectables et aptes à permettre un « décollage » de l'économie. Valorisé par le régime et le FMI, cet acteur économique est responsabilisé dans la guerre civile : pour les commerçants et les entrepreneurs privés, le temps du mépris et de l'anonymat semble révolu.

La reconversion des trabendistes

Si la libéralisation du commerce a eu pour effet de rapprocher le secteur privé des intérêts du régime, elle a aussi permis la légalisation du trabendo pour les « petits ». Les trabendistes voient dans cette libéralisation une reconnaissance de leurs activités, une légalisation du commerce informel : l'autorisation d'importer met un terme au caractère « délictueux » de leurs activités, déjà rendues malaisées par l'impossibilité de circuler en toute liberté en Europe. La réduction de la délivrance des visas pour la France (800 000 en 1991, moins de 50 000 en 1994)⁴⁵ a mis fin au voyage à Marseille, où l'on allait chercher des produits de consommation courante revendus en Algérie. Privés des moyens

45. *Le Monde*, 3 février 1995.

de travailler, les trabendistes s'étaient mis au service des « émirs » et de la guérilla islamiste. Fins connaisseurs du fonctionnement des douanes et des passages frontaliers informels, ils ont été d'un apport décisif aux moudjahidin dans l'approvisionnement en faux papiers, armes et autres outils nécessaires à la guérilla⁴⁶. Professionnels, ils ont collaboré avec les « émirs » lorsque ceux-ci tenaient sous leur autorité les grandes banlieues d'Alger en 1993 et 1994, au détriment des entrepreneurs militaires, leurs anciens « patrons ». La dépendance des trabendistes à l'égard de la politique des « émirs » n'a cessé dès lors de croître. Elle accompagnait le monopole des groupes armés dans la gestion des principales ressources des quartiers. Mis au « chômage technique », les trabendistes ont offert aux bandes armées locales et aux maquisards une réserve de jeunes gens dynamiques, rusés et expérimentés, dans laquelle puiser une partie de leur personnel logistique. Leur savoir-faire, en matière de contournement de l'État, a sensiblement rehaussé le « professionnalisme » des « émirs » du GIA. Toutefois, adeptes du « mouvement », ils ont anticipé la venue d'une économie du négoce et seront les premiers à sortir du *djihâd*⁴⁷.

Des petits villages de l'intérieur (comme Barika, plaque tournante du commerce informel) aux grandes banlieues d'Alger, la réputation des trabendistes n'est plus à faire en Algérie. Au « hit parade » des meilleurs partis pour un mariage, ils arrivent juste après les chanteurs de raï et les footballeurs, loin devant les diplômés au chômage. Ils symbolisent l'ambition, l'audace et l'avenir d'une certaine génération, lucide et pragmatique sur les possibilités réelles d'ascension sociale. Fascinés par les trajectoires des nouveaux riches en Algérie et ailleurs, ils rêvent de les imiter. Leur imaginaire est proche de celui des guerriers des groupes armés, où l'arnaque et le risque constituent des modes d'accumu-

46. Selon des témoignages de « clandestins » algériens recueillis en 1995 en France.

47. « Bon nombre de (ces) demandes d'inscription au registre du commerce émaneraient de trabendistes notoires qui considèrent que la situation actuelle du pays leur permet, non seulement de développer une activité commerciale en toute sécurité, mais également de réaliser en l'absence d'une forte concurrence des gains fabuleux (cas des sociétés d'import-export) », *El Watan*, 9 juillet 1996.

lation de ressources; ils sont néanmoins à l'opposé des « militants de l'islam », chez qui règne une morale stricte et rigoureuse. Bien que ceux-ci parfois leur envient cette aptitude à s'adapter à différents contextes...

M'hamed le trabendiste

Trabendiste de profession, M'hamed n'a jamais rien fait d'autre. Originaire d'un petit village du Constantinois, fils d'un paysan sans terres qui a passé la moitié de sa vie en France à travailler dans la sidérurgie et, rentré au début de la décennie quatre-vingt avec les premiers licenciements, est décédé deux années plus tard, il gérait pour sa famille les mandats que son père envoyait. Comme ceux de sa génération, il ambitionnait de devenir riche à l'instar de tous ceux que l'on a vu surgir, à bord de leur Mercedes ou de leur Golf pendant les « années Chadli ». Son modèle était Kader, la quarantaine, enfant d'un douar comme lui, aujourd'hui propriétaire de nombreux commerces. Avec une Peugeot 504, Kader a commencé le trabendo par l'achat de produits à Marseille, lorsqu'un dinar et demi s'échangeait contre un franc en 1980. Tous les week-ends, après son travail dans les unités industrielles de Sétif où il avait été embauché grâce à un de ses oncles, il traversait la Méditerranée pour remplir sa voiture d'objets de luxe (savons, parfums, robes de mariage etc..). Le succès fut tellement rapide qu'il embaucha des jeunes gens – dont M'hamed – prêts à faire de tels voyages tous frais payés. Celui-ci, « spécialisé » dans le Maghreb, se rendait dans les pays voisins de l'Algérie :

« Je suis allé au Maroc, en Tunisie, en Égypte même, mais jamais en France. Maintenant je construis ma maison et je vais faire en bas un magasin d'alimentation. Et, *Cha Allah*, je vais bientôt me marier, on ira en France en vacances. » (1993, petit village de l'intérieur).

La libéralisation du commerce a grandement facilité son travail en légalisant le trabendo. Mais, auparavant, les années 1993 et 1994 ont été pour lui deux années difficiles : l'arrêt brusque de la délivrance automatique de visas par les pays riverains de

l'Algérie, ainsi que le danger de passer en contrebande les produits, compte tenu des risques encourus pour traverser les frontières illégalement, ont mis un terme à ses activités. La volonté de l'État de recouvrer son autorité sur le territoire s'est traduite par l'arrêt des activités informelles, qui représentaient pour beaucoup une soupape de sécurité. La crainte d'une reconversion du trabendo en arme de guerre au service de la guérilla a entraîné des mesures restrictives destinées à l'éradiquer à travers la fermeture et la surveillance accrue de la frontière avec le Maroc. Cette évolution pose cependant un véritable problème à tous ceux qui, contrairement à M'hamed, n'ont pas eu le temps d'accumuler un capital. C'est dans la guerre que dorénavant s'obtiennent les ressources qui naguère provenaient du trabendo et celles-ci ne manquent pas d'alimenter les nouvelles formes de commerce qui se développent en Algérie avec les sociétés d'import/export.

Un imaginaire politique commun

Le wali, le maquisard et le notable : la réactualisation du Bled es Siba

« Ici, dans la daïra de Khémis el Khechna et particulièrement à Ouled Moussa, les terroristes sont soutenus par cinq grandes familles dont les enfants sont soit en prison, soit au maquis. Nous les connaissons comme nous connaissons les chemins qu'ils empruntent quand ils descendent de la montagne que vous voyez en face de vous. Il arrive qu'on les rencontre en plein centre ville. On les connaît et ils nous connaissent très bien. » (Témoignage d'un membre de la garde communale, 1995).⁴⁸

A l'instar des bandes armées en milieu urbain, les maquisards de l'intérieur du pays bénéficient de la configuration complexe du système politique local. Dès 1992, alors que les APC (Assemblées populaires communales) urbaines dirigées par des élus de l'ex-FIS étaient dissoutes, celles de la campagne, bien qu'islamistes, échappèrent à leur transformation en DEC (Délégations

48. Cité par *Liberté*, 27 mai 1995.

exécutives communales). Les élus locaux, en milieu rural, étaient très proches des familles de notables constituées à la faveur de la guerre de libération ; est-ce pour cette raison qu'ils ont moins que d'autres subi la répression ? Leurs enfants, militants du FIS, s'approprièrent en juin 1990 les APC, jusque là tenues par des membres de leur famille, « militants » du FLN. La gestion sécuritaire du phénomène islamiste diffère dans ce contexte de celle qui prévaut en milieu urbain.

En fait, sur ce front intérieur, plus que les appartenances politiques ou familiales, c'est la similitude des trajectoires des notables, « émirs » et walis qui les unit dans un imaginaire commun. Ainsi, la trajectoire de Si Lakhdar suscite chez les maquisards islamistes de la fascination : elle leur insuffle la certitude que la guerre produit de l'ascension sociale. A son tour, celui-ci leur reconnaît des capacités d'endurance, d'initiative et de roublardise qui les lui rendent en partie sympathiques. Pour lui, les maquisards apparaissent comme des fils dignes de leurs pères, à l'affût d'un contexte favorable à l'accroissement des ressources de la famille. Combien de grandes familles de notables de l'intérieur du pays n'ont pas d'enfants aux maquis ou en prison ? Le mécontentement du père de voir l'un de ses fils engagé dans la guérilla est compensé par le sentiment que c'est là une marque de courage et d'opportunisme, il en tire une fierté cachée. En somme, bien que dans l'erreur, son fils, en obtenant le statut d'« émir » local, valorise le nom de la famille.

« Émir » et notable se complètent, le second forme pour le premier le modèle à atteindre. Certes tous les « émirs » n'ont pas pour père un notable ; néanmoins ils connaissent la trajectoire de leur notable local, qu'ils érigent en exemple. Ils sont tous deux façonnés par cet imaginaire de la guerre, tous deux se heurtent à la prétention de l'État de détenir le monopole légitime de la violence. Pour eux, l'État se résume à des familles qui ont su mieux que les leurs exploiter la guerre de libération ; en somme à une « *asabiya* qui a réussi » selon la formule de M. Seurat⁴⁹. Il en résulte une coexistence hostile entre notable et « émir ». Toutefois avec le wali (le préfet) ils œuvrent tacitement, en dépit de

49. M. Seurat, « Le quartier de Bâb Tebbâné à Tripoli », in *L'État de barbarie*. Paris : Seuil, 1989, p. 131.

divergences politique profondes, au maintien de la paix civile dans leur commune. L'assassinat d'un maquisard ou d'un policier résulte d'un choix ciblé, patiemment soupesé et ne devant déboucher sur aucun bouleversement parmi les grands du village : la victime est très souvent d'origine populaire et ne bénéficie d'aucune protection. La gestion de la violence résulte alors d'un dosage savant, qui répond au seul impératif de ne pas mettre en branle la loi de la vengeance. Chacun l'évite dans le village, qui sert de base arrière pour tous : policier, moudjahid et « émir », sans se parler, se connaissent. Hors du village et revêtu des habits ou du titre de sa fonction, chacun est libre d'assassiner, de violer ou de voler qui bon lui semble en fonction de sa tactique de guerre. Ce choix explique le calme relatif de bien des villages de l'intérieur, qui ainsi, évitent la présence encombrante des unités de l'armée.

Même lorsque des APC islamistes ont été dissoutes et remplacées par des DEC en 1992, les présidents de celles-ci, issus des autorités locales, ne remettaient que très rarement en cause ce schéma, ce qui parfois les a amenés à être condamnés pour « corruption » à défaut de complicité avec les islamistes⁵⁰. D'abord soucieux de préserver leur commune des violences que connaît l'agglomération d'Alger, ils privilégient le compromis politique et social. Il en résulte parfois des situations étranges où se côtoient l'ensemble des supposés ennemis, à la grande stupeur des populations. La violence que connaît la Mitidja est, pour ces notables, le produit d'une histoire anarchique qui s'est traduite par une absence de culture civique parmi ses habitants :

« Ce sont des voleurs qui règlent leurs comptes, ils en profitent parce que l'État est faible là-bas. Ils tuent des femmes, des jeunes pour rien, ils sont devenus fous, parce qu'ils ne sont rien. Mais c'est normal qu'ils se massacrent, dans cette ville (Alger) ils sont tous mélangés : Kabyles, Chaouis... Tu sais pas d'où ils sortent,

50. Ce qui se traduit parfois par la dissolution de la DEC, comme l'illustre la décision prise contre une petite ville de l'Est : « ...pratiques illégales du président de la DEC en matière de biens de l'État et sa négligence dans la prise en charge des préoccupations des citoyens, outre sa mauvaise gestion et ses dépassements graves tels que le favoritisme et le népotisme, aux dépens des intérêts de la population... », *La Nation*, 7 juin 1995.

ces gens, ici c'est impossible ce qui se passe là-bas. » (Membre du FLN, retraité, 1993-94).

En 1992 et 1993, walis et notables étaient persuadés de maîtriser le phénomène islamiste, au moins dans leur commune. Après la dissolution du FIS, en mars 1992, et l'embrasement de l'Algérois, ils ont entrepris un contrôle strict de leurs propres « islamistes ». La crainte de connaître le sort de la Mitidja constituait un puissant stimulant. Les grandes familles de notables du FLN, associées à d'autres acteurs de la commune, ont transformé leur village en prison :

« Ici, tous les matins les « barbus » vont au commissariat, s'ils ne viennent pas et qu'il se passe quelque chose, c'est eux les responsables. Il faut être sans pitié avec des gens comme ça. Ils recherchent leur intérêt, c'est tout, ils peuvent détruire le pays que pour de l'argent. » (Membre du FLN, retraité, 1993).

Ce contrôle s'estompe dès 1994, les islamistes locaux rejoignent les maquis environnants et parfois en reviennent avec le titre « d'émir ». Pour les autorités, c'est avec les « émirs » dès lors que se mène la négociation sur le maintien de la paix civile dans la commune. Notables et walis les intègrent dans la gestion municipale, ils participent à la vie du village, sans risque pour leur personne.

Dans les communes rurales, le FLN était un parti politique beaucoup plus prégnant que dans les banlieues d'Alger. Contrairement aux militants islamistes dans l'Algérois, ceux des petits villages n'ambitionnaient pas de modifier les mœurs ; leur environnement social et urbain différait de celui des grands ensembles d'Alger ; et, du fait de la proximité des électeurs islamistes avec le personnel politique local, ils ne pouvaient tenir des discours trop empreints d'anathème. En effet, les imams autoproclamés avaient beaucoup de mal à qualifier les militaires de la caserne locale ou les policiers de « *kuffar* » (impies) alors que ceux-ci priaient souvent à la mosquée. En somme le discours préfabriqué par les responsables du FIS en milieu urbain sonnait creux, ou du moins ne pouvait être opératoire dans les villages.

Seuls les meetings organisés au Stade du 5 juillet à Alger arrivaient à transmettre cette passion pour l'islamisme. Regroupés sur les mêmes gradins, les électeurs ruraux du FIS s'échauffaient durant le trajet en bus dans la récitation de slogans, qui en faisaient, une fois dans le stade, de bruyants « supporters »⁵¹, excités par la fatigue du voyage et la curiosité de voir les responsables nationaux du FIS. A partir de l'interruption des élections législatives en janvier 1992, ils suivent en spectateurs les arrestations massives des militants islamistes. L'absence de couvre-feu et la gestion locale de la « crise politique » évitent à beaucoup de villages les errements de la politique de répression. De plus, à l'instar de M'hamed le trabendiste, ces sympathisants pensent que la victoire des « islamistes armés » est inéluctable et que les jours du régime sont comptés. Cette certitude leur permet en 1993 de justifier leur non-engagement dans les maquis, alors dirigés par le MIA. Électeurs islamistes, ils escomptent bénéfices et privilèges de leurs nouveaux élus qu'ils pensent manipuler mais auxquels ils souhaitent surtout qu'on laisse la chance de gouverner :

« Jamais les Algériens ne pourront vivre dans un État islamique. On verra ce qu'ils font, s'ils travaillent bien, tant mieux, mais nous, on aime boire, vivre, s'amuser, tu vois comme il est plein le garage (débit de boissons alcoolisées). Si tu crois qu'on peut vivre comme en Iran, non ça c'est impossible. » (M'hamed, petit village de l'intérieur, 1993).

Les élus du FIS disparus, l'objectif de l'instauration d'un État islamique ne constitue pas un motif d'engagement dans la guérilla. D'autant plus que les DEC commencent en partie à réaliser le programme sur lequel les islamistes s'étaient fait élire.

51. M. Tozy écrit : « Le FIS puise dans trois registres : politique, religieux et footballistique (...). Tous ces indicateurs laissent penser qu'on est en présence plus de supporters que d'adeptes d'un courant religieux maîtrisés par la direction et agissant conformément à une ligne doctrinale claire et précise », « Les tendances de l'islamisme en Algérie », in *Confluences Méditerranée*, n° 12, automne 1994, p. 58.

Le « bandit politique »

Une fois les protagonistes consolidés et l'éventualité d'une victoire d'un des adversaires à peu près écartée, les représentations de la guerre se transforment, véhiculant des appréciations où les protagonistes apparaissent comme des bandits politiques, assoiffés de prestige et de pouvoir. Fin 1994, les enjeux de la guerre sont ramenés à « l'appétit » des responsables militaires, désireux de garder le « gâteau » pour eux, en dépit de la « faim » des islamistes.

Ce désintérêt pour la victoire d'un des camps s'explique par l'indifférence vis-à-vis du gouvernement central : nationaliste, islamiste, révolutionnaire etc., son action politique se dissout dans la gestion locale des communes, organisées selon des intérêts dont la visibilité politique demeure opaque. A partir de ce constat, les électeurs islamistes en milieu rural développent des modes d'action politique où la volonté et l'individualisme priment sur l'attente d'une politique redistributive. Persuadés que derrière chaque homme politique se cache un « bandit », ils observent, à travers le prisme de la vie politique locale, le combat des « terroristes » contre les « renégats ». Les efforts de différenciation idéologique menés par les protagonistes ont peu d'effets sur eux. Le « choc culturel » entre islamistes et nationalistes est ramené à une lutte banale pour le pouvoir.

Cette perception du conflit se fonde sur celle d'une profonde proximité des adversaires en présence ; c'est parce qu'ils aspirent aux mêmes fonctions et ont des désirs communs qu'ils s'entretuent : moudjahidin et militaires sont perçus comme appartenant à une même catégorie, ils font partie de ces hommes qui ont de la « virilité » et de « l'appétit ». Ils forment les prétendants naturels à la direction du pouvoir, la guerre ne sert qu'à les sélectionner. Il n'y a aucune contestation possible : le pouvoir se prend par les armes.

La figure du bandit politique résulte-t-elle de l'histoire des hommes de pouvoir en Algérie ? Pour Ferhat Abbas, l'intrusion de cet acteur est liée au détournement de la Révolution de 54 : « Par son coup d'État, écrit-il, Boumediène a donné à la nation un mauvais exemple. Il a ouvert la porte au banditisme politique »⁵².

52. F. Abbas, *L'indépendance confisquée*. Paris : Flammarion, 1984, p. 110.

L'usurpation du pouvoir par la violence et le dépeçage du territoire sous sa présidence par les maquisards de l'intérieur⁵³ sanctifient alors le règne des bandits politiques. Ceux-ci sont employés à pacifier la nation en organisant au niveau local un contrôle social comparable à celui qu'exerçaient caïds et bachaghas durant la période coloniale. Bandits politiques, ils n'en sont pas moins devenus notables depuis.

La trajectoire de cette figure traverse les périodes historiques. Si, dans la présente guerre civile, elle débouche sur les fonctions de wali, militaire, « émir » ou notable, à d'autres époques, le banditisme a constitué la voie par excellence vers le politique. Nous avons relevé en introduction que, pour l'historien algérien M. Kaddache, les « piliers de l'État d'Al Djazaïr » au XVI^e siècle n'étaient autres que les raïs, des corsaires intronisés gouverneurs de régions : « Les raïs ont constitué le troisième pouvoir de l'État d'Alger. La plupart des beylerbeys (gouverneurs) ont été des raïs, grands capitaines qui ont rempli le XVI^e siècle de leurs hauts faits et de leur bravoure⁵⁴. » Pourvoyeuse d'emplois politiques, l'activité de « bandit » fait partie des « répertoires culturels d'ascension sociale »⁵⁵ algériens. La facilité des procédures avec lesquelles sont intégrés les acteurs contestataires dans les rouages du pouvoir illustre d'une certaine façon l'accumulation d'un savoir-faire de l'État en la matière. Dès lors, les voies d'accès au pouvoir passent-elles inévitablement (depuis qu'Alger n'a plus de marine) par le maquis ? Cet imaginaire permet de mieux comprendre les liens qui unissent un certain nombre de protagonistes.

Le bandit politique est aussi un nationaliste convaincu. En cela il partage avec les islamistes une autre passion, celle de la nation. On peut émettre l'hypothèse que la force du FIS, entre 1989 et 1991, est d'avoir su ranimer ce sentiment ; sa faiblesse, d'avoir tenté de le monopoliser. Car le rôle décroissant de l'Algérie sur la scène régionale s'est accompagné de la certitude que la valeur d'un « Algérien » avait chuté, au point de n'être plus respecté.

53. M. Harbi souligne que la « prédation » a participé au processus de « régulation politique ». Voir le chapitre « Régulation politique et prédation » in *L'Algérie et son destin. Croyants ou Citoyens ?* Paris : Arcantère, 1992, p. 192.

54. M. Kaddache, *op. cit.*, p. 33.

55. Voir J.-F. Bayart, S. Ellis et B. Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique. op. cit.*, p. 80.

Pour les plus jeunes, le décalage entre la gloire des anciens et la réalité présente était tellement criant que certains s'inscrivirent à l'ambassade d'Irak à Alger pour aller combattre aux côtés d'un véritable héros en chair et en os, Saddam Hussein. Ce n'était pas la révélation tardive d'un programme de recherche nucléaire algérien⁵⁶ qui allait assurer à sa population que le pays tenait toujours son rang. Pour les plus jeunes, le FIS était bel et bien cet héritier des nationalistes de la guerre de libération, ils en tenaient pour preuve la diabolisation de leur parti par les médias étrangers.

L'isolement intérieur du régime immédiatement après l'interruption du processus électoral, était en effet complet; seule la guerre lui a redonné un semblant de légitimité. La reconquête de la nation par les militaires s'est traduite par la mobilisation de groupes sociaux marginalisés jusque-là (« anciens combattants », commerçants, intellectuels...). Dans cette entreprise, les militaires ont bénéficié de l'expansion continue des groupes armés, qui, par leur politique de sabotage et de destruction de l'appareil étatique, ont suscité le réveil de ce sentiment nationaliste parmi les populations. La crainte que le *djihâd* ne mène à l'éclatement de l'Algérie en une constellation « d'émirats » a constitué un puissant facteur de mobilisation en faveur du régime.

A cette crainte s'est ajoutée, chez les « anciens combattants », l'amertume devant leur sacrifice inutile. C'est avec tristesse qu'ils constatent que l'Algérie, loin d'être apaisée et prospère, s'entre-déchire. Meziane, soldat de l'ALN durant six ans pendant la guerre de libération, ne comprend pas l'impatience des jeunes islamistes à désirer le pouvoir, mais surtout il est ahuri par les prétentions de ceux qui escomptent diriger la nation :

« Les islamistes, comme ils disent, ce sont des enfants abandonnés, ils ne savent pas ce que c'est que la terre, ils ignorent comment leurs ancêtres l'ont perdue et comment nous, on la leur

56. En mai 1991, des révélations sont faites par la presse internationale sur l'achat à la Chine d'un réacteur nucléaire installé dans la région d'Aïn Ousséra. Les craintes qui s'expriment dans ces journaux étrangers suscitent alors dans la presse nationale un sursaut d'indignation : « On veut nous interdire, écrit *Alger Républicain*, la recherche en science nucléaire parce qu'on veut maintenir notre pays, comme d'autres en voie de développement, dans la dépendance technologique », cité par *Libération*, 2 mai 1991.

a rendue. C'est nous les chefs de l'Algérie. Avant nous, les gens vivaient dans les gorbis avec les animaux, mouraient de faim. Mais les jeunes, ils ne savent rien et ils veulent tout, tout de suite, et nous qu'est-ce qu'on devient ? Ils veulent nous jeter comme si on n'était rien : pour eux, on n'est pas des moudjahidin. C'est nous qui avons fait le vrai *djihâd* et c'est eux qui s'appellent « moudjahid » ! Mais s'ils n'attendent pas leur tour, ils n'auront rien. Ils veulent ce que l'on a, mais il faut le gagner. Eux, parce qu'ils ont voté, ils croient qu'ils peuvent tout nous prendre ! Pour ça il faudra qu'ils nous tuent tous, sinon jamais ils pourront nous commander. » (Meziane, ancien combattant, petit village, 1994-1995).

L'émergence de « néo-moudjahidin » (maquisards d'aujourd'hui) est ressentie comme une agression contre leur propre histoire, certains « anciens combattants » ne voient dans les islamistes que des usurpateurs capables de détruire ce que eux ont construit. Ce constat en amène plus d'un à s'enrôler dans la garde communale et les milices qui se sont constituées au cours de l'année 1994, afin de « défendre » la nation.

La consolidation du régime qui s'opère à partir de la formation d'une nouvelle coalition, dont les islamistes du parti Hamas constituent la charnière, n'est pas synonyme de paix civile. Certes cette insertion de la « petite bourgeoisie » de l'électorat de l'ex-FIS, rendue possible grâce aux aides financières internationales, permet au régime d'affronter les maquis de la guérilla en meilleure position. Les réformes administratives et la politique de recrutement dans des emplois improductifs (« chantiers d'intérêt public ») privent la guérilla d'un accroissement de ses effectifs. Toutefois, une telle stratégie se heurte dans le front intérieur à des logiques de guerre particulières, qui permettent aux maquisards de séjourner dans leur village sans crainte des autorités locales. La consolidation du régime s'accompagne de la perpétuation de zones de dissidence, qui profitent à divers acteurs économiques locaux.

Idéologie et stratégie de la guérilla islamiste

Après avoir transformé les communes à municipalité FIS du Grand Alger en « ghettos » islamistes inaccessibles et invivables pour leurs habitants, le régime va entreprendre dès 1994 une politique de sanctuarisation des maquis. A partir de 1992, plusieurs factions islamistes se sont formées : outre le Mouvement islamique armé (MIA) de A. Chébouti, apparaissent le Groupement islamique armé (GIA), le Mouvement pour l'État islamique (MEI) et l'Armée islamique du salut (AIS). Hormis le GIA, ces organisations militaro-islamistes ne parviennent pas à émerger sur la scène médiatique ; contrairement à d'autres guérillas dans le monde, elles éprouvent des difficultés à faire couvrir par la presse nationale et internationale leurs actions militaires et encore plus leurs revendications politiques. Les « émirs » du GIA attirent tous les projecteurs et relèguent ceux du MEI et de l'AIS dans l'obscurité. Contrairement aux « colonels » de l'Armée de libération nationale durant la guerre de libération, les maquisards de la guérilla ont échoué dans la médiatisation de leur cause, la censure appliquée par le régime¹ et les assassinats commis contre des journalistes expliquant en grande partie cet échec. Sans doute

1. En juin 1994, le gouvernement élabore un document concernant le traitement de l'information à caractère sécuritaire adressé aux médias nationaux. Les rédactions de presse se trouvent désormais chapeautées par une cellule de communication du ministère de l'Intérieur.

le fait que la guérilla, après cinq années, ne contrôle aucune ville, n'a pas permis aux maquisards d'asseoir leur autorité sur un espace délimité, comme les miliciens au Liban² ou les factions à Mogadiscio³ ont pu le faire. En somme, l'absence de démembrement de l'Algérie en « émirats » a accru la difficulté, pour les mouvements armés, de conduire une politique de communication plus efficace et de faire connaître au monde, comme d'autres guérillas, leurs revendications. Seuls les communiqués, tracts et témoignages permettent d'obtenir des informations. Le contrôle de l'information étant un instrument de guerre resté aux mains du pouvoir, il a permis à ce dernier, comme on l'a analysé précédemment, la déconstruction médiatique de la « mythologie des maquis ».

Tout comme le régime et les groupes islamistes des communes d'Alger, les maquisards ont connu des transformations. Confrontés à la consolidation du régime et à leur éloignement progressif des villes sous l'effet conjugué de la militarisation des zones urbaines et de la formation des « ghettos » islamistes de banlieue, ils ont modifié leurs stratégies contre le régime. L'analyse des mutations qui se sont opérées au sein de la guérilla montre que les maquisards des différentes organisations armées ont été contraints de penser différemment les possibilités de victoire.

Les guérillas politiques

Parmi les diverses factions islamistes, deux mènent une guérilla qui se veut le prolongement de l'action politique : ses combattants affirment agir en raison de l'interruption du processus électoral en décembre 1991 et viser, par leur action militaire, à

2. E. Picard, « Le triomphe de la culture milicienne », texte non publié ; également G. Corm, « Hégémonie milicienne et problème du rétablissement de l'État », *Maghreb-Machrek*, n° 131, 1991, pp. 13-25.

3. Voir R. Marchal, « Les mooryaan de Mogadiscio. Formes de violence dans un espace urbain en guerre », *Cahiers d'Études Africaines*, XXXII (2), 1993, pp. 295-320.

contraindre le régime à réintégrer l'ex-FIS dans le champ politique. L'AIS se définit du reste comme le « bras armé » du FIS et n'a de cesse de souligner qu'elle a fait allégeance aux responsables politiques emprisonnés de ce parti. Le MIA, bien qu'autonome, n'est entré en guerre contre le régime qu'après l'interruption des élections législatives. Ces deux mouvements armés se sont donc lancés dans la guérilla au nom d'enjeux politiques et se distinguent des autres factions qui prétendent agir dans le cadre flou du *djihad*. Le MIA comme l'AIS ont pour modèle de combat l'ALN. Tous deux imposent à leurs combattants une tenue militaire (qui provient des casernes de l'armée où elles ont été dérobées, ce qui obligera l'ANP à changer la tenue de ses soldats en 1995-96). Par cet uniforme, les combattants de ces factions se distinguent de ceux du GIA, qui ont un « look islamique » avec crâne rasé, barbe et vêtements amples.

Le MIA et l'AIS n'en sont pas moins soumis, comme les autres acteurs, à la dynamique de la guerre. Aussi des dérives peuvent-elles se manifester par rapport à l'intention première, combattre pour la légalisation du FIS ; les factions sont alors amenées à lutter pour leur propre survie. Toutefois l'une et l'autre sont, en fonction du contexte, disposées à des négociations politiques. Leurs responsables étant devenus grâce à la guerre des intermédiaires incontournables, tant pour les politiques du FIS que pour le régime, ils escomptent capitaliser politiquement leur lutte armée. Cependant, pour y parvenir, MIA comme AIS doivent survivre à la guerre civile et à la concurrence des autres factions islamistes engagées dans des guérillas non politiques.

Le MIA

Visibles à partir de 1993, ses maquisards ont dû subir, parallèlement aux assauts des commandos de marine de l'ANP, un désintérêt médiatique, à la différence des groupes armés de l'Algérois. Installés dans des campements de fortune dès 1990, les premiers maquisards regroupés dans le Mouvement islamique armé anticipent l'interruption du processus électoral de janvier 1992. Persuadés que chercher à instaurer un État islamique par les urnes est une impasse, ils établissent dans l'Atlas

blidéen les infrastructures nécessaires au déclenchement de l'insurrection⁴. Sans entraver le cours des élections législatives, en accord avec les élus du FIS, ils quittent néanmoins les grands centres urbains dès l'arrestation d'Abassi Madani et d'Ali Benhadj. Estimés en 1992 à 2 000 hommes par des militants du FIS, les combattants du MIA forment, dès l'interruption du processus électoral, un pôle de regroupement. L'intuition et la lucidité du « liwa » (général) Abdelkader Chébouti, « émir » du MIA en 1992, fascinent les sympathisants du FIS.

Alors que les forces de sécurité concentrent leurs activités de répression sur les militants de ce parti et sur les groupuscules armés, tels « les Afghans » du groupe *Al Takfir wa el hijra*, les maquisards de A. Chébouti élaborent dans les maquis leur stratégie de guerre. Bien équipés en armes de guerre, ils n'éprouvent pas la nécessité d'attaquer des postes de police ou des casernes, contrairement aux groupes islamistes des banlieues d'Alger. Ils évitent ainsi les contre-offensives des forces de sécurité, alors en action dans l'ensemble des grands centres urbains de l'Algérie. Les camps de maquisards islamistes, vides en 1991, connaissent, dès l'interruption du processus électoral, une demande d'intégration croissante de la part de jeunes individus. Décapité, l'ex-FIS laisse à l'abandon son électorat, qui avait pourtant suivi passionnément sa courte expérience politique.

Objet de toutes les convoitises, ce capital de trois millions d'électeurs constitue un enjeu pour l'ensemble des protagonistes. En mobilisant des ressources considérables, le régime entreprend rapidement de le fragmenter : à la récupération des électeurs islamistes de « poids » (commerçants, entrepreneurs privés), s'ajoute l'insertion économique des chômeurs diplômés, sympathisants de l'ex-FIS. La valeur économique et politique de ce capital islamiste ne cesse dès lors de se détériorer, au grand dam des maquisards.

4. M. Harbi souligne comment, sous l'influence du modèle de la guerre de libération, le MIA met en place « seize cellules en vue de la lutte armée. Il a divisé le territoire en dix régions, et après s'être assuré d'un important armement, il est passé à l'action... », « Et si l'histoire bégayait », *Jeune Afrique*, septembre-octobre 1990.

Le MIA, parti le premier dans la compétition pour le monopole du *djihâd*, entreprend en dépit des très forts taux de demande d'enrôlement dans ses maquis en 1992 et 1993, une sélection rigoureuse des candidats. Façonné sur le modèle de l'Organisation secrète⁵, le MIA était resté, tout au long de la décennie quatre-vingt, dans l'attente de l'événement-détonateur qui transformerait cette organisation en pôle de contestation. Cloisonné en petits groupes étanches, à l'instar des « activistes »⁶ de l'OS, le MIA était alors peu mobilisateur. Son démantèlement après 1987 par les forces de sécurité avait mis provisoirement un terme à sa stratégie de lutte armée contre le régime.

Ce premier MIA (1982-87) se transformera grâce à la guerre civile en avant-garde de l'islamisme armé. Pour les groupes qui se forment à partir de 1992, cette organisation devient une référence, elle leur permet de se démarquer du FIS, créé en 1989, soit deux ans après la fin de la première expérience avortée de lutte armée. Cela permet aussi aux maquisards de fonder la légitimité de leur combat non sur l'arrêt du processus électoral en 1991, mais sur le projet d'instaurer un État islamique par la seule voie du *djihâd*. Par ce biais, ils s'émancipent complètement du FIS, envers lequel ils considèrent n'avoir aucune dette; l'autonomie idéologique de la guérilla du MIA s'affirme alors clairement.

Pour ses militants, les événements de janvier 1992 et la dissolution du FIS en mars ne sont que des détonateurs, ils annoncent le début de la révolution islamiste. Ce renversement de perspective explique pourquoi des sympathisants islamistes considèrent que l'ascension des élus du FIS était due à l'échec, durant la décennie quatre-vingt, du premier MIA (1982-87). Dès lors, la suprématie des maquisards sur les politiques dans la guerre civile ne constitue qu'un retour à l'ordre :

« Madani, qui est-ce qui l'a fait monter (à la présidence du FIS)? C'est les moudjahidin, alors aujourd'hui, c'est eux qui le font redescendre. Qu'est-ce qu'il était avant eux? Sans eux? Rien,

5. L'O. S est un groupuscule révolutionnaire qui, entre 1947 et 1950, tente de mettre en place une structure de guerre contre le régime colonial. Voir M. Harbi, *Le FLN, mirage et réalité*, op. cit., p. 72.

6. O. Carlier, « La guerre d'Algérie et ses prolégomènes : note pour une anthropologie historique de la violence politique », *Naqd*, n° 4, 1993, p. 32-44.

comme aujourd'hui, il redevient ce qu'il était, c'est-à-dire pas grand chose, comme tous ceux du FIS, excepté Ali Benhaj. » (Chômeur, technicien de formation, banlieue d'Alger, 1994).

Toutefois, le MIA, bien qu'extrêmement bien placé pour diriger le *djihâd*, échoue à capitaliser son organisation durant la guerre civile. Mouvement militaire secret, il refuse d'intégrer dans ses rangs les milliers d'individus saisis par ce « désir de dissidence » comparable à celui qui animait la guerre civile au Mozambique⁷. La crainte d'être infiltré par des éléments de la sécurité militaire explique la fermeture de tous les accès au statut de moudjahid du MIA durant l'année 1992-93. Ce refus de démocratiser l'organisation suscite l'émoi des sympathisants islamistes désireux d'en découdre avec les forces de sécurité. Toutefois, sous la pression des candidatures (certains quartiers d'Alger se vident de leurs jeunes gens dès 1993), les maquis du MIA sont contraints d'enrôler ces apprentis-combattants qui fuient les arrestations arbitraires. A l'origine, les recruteurs, répartis dès 1991 sur l'ensemble du territoire, devaient pré-sélectionner les candidats, notamment en se renseignant auprès des populations locales. Ensuite, les épreuves qu'ils imposaient au candidat permettaient de tester l'authenticité de son engagement. Ces procédures de recrutement, compte tenu du nombre de volontaires qui affluent à partir de 1992-93, suscitent la frustration de ceux qui veulent combattre tout de suite et ne trouvent pas place au sein du MIA. La demande excédant l'offre, des cadres islamistes comme Saïd Makhoulfi, en compétition pour la direction politique du MIA, saisissent l'opportunité de former leur propre école de guerre.

L'AIS et le djihâd « militairement correct »

Si le MIA puise ses références historiques dans l'Organisation secrète, l'AIS, créée en juillet 1994, s'inspire directement du

7. Christian Geffray, *La cause des armes au Mozambique*. Paris : Karthala, 1990, p. 77.

modèle de l'ALN : « Il n'y a nulle honte à ressembler à ses parents » proclame l'une des « lettres aux moudjahidin⁸ » :

« Hier, vous avez libéré la terre. Aujourd'hui, nous libérons l'honneur et la religion. Vous avez libéré les plaines et le Sahara, nous libérons les consciences et les esprits. Vous avez déterminé les frontières à l'intérieur desquelles nous allons appliquer les lois. Notre *djihâd* est la suite logique du vôtre. Notre sang qui coule est la continuation du vôtre. Vos mérites ne peuvent être ignorés que par les fourbes ou les harkis qui raffolent du pain trempé dans l'humiliation imposée par certains cercles français. Par notre *djihâd*, nous vous acquittons de votre responsabilité et du serment que vous avez tenu. Félicitations à tout *moudjahid* qui a enfanté un *moudjahid* et mille félicitations à un martyr qui a semé dans le ventre de sa femme un nouveau martyr. » (Lettre aux anciens moudjahidin).

L'AIS prend acte que la guérilla menée par le MIA est insuffisante et que les bandes armées qui ont fait allégeance au GIA sont incapables de renverser le régime ; aussi appelle-t-elle ses troupes à la patience car la guerre contre le régime sera longue : « Soyez patients, car la patience est la clé du secours. Soyez endurants, car le combat est long et décisif. Tenez ferme, car l'ennemi est malicieux »⁹. Les espoirs de victoire rapide du MIA sont oubliés. Face au romantisme des premiers moudjahidin, l'AIS en appelle au professionnalisme de ses troupes.

Aussi, afin de garder la confiance de l'électorat du FIS, démobilisé par la politique des « émirs » des bandes armées islamistes, l'AIS entreprend de donner un contenu politique explicite à sa violence : elle lui fixe pour but la relégation du FIS. L'autonomie croissante des groupes armés, leur référence au MIA reléguaient le FIS à un rôle marginal. En somme, la dynamique de la guerre crée ses propres acteurs, qui peu à peu produisent un nouveau sens au conflit. Afin de la contrôler, l'AIS revendique clairement son allégeance politique aux dirigeants emprisonnés du parti, Abassi Madani et Ali Benhadj, les

8. Recueil de lettres de l'AIS-FIS, intitulé : *Mots de vérité à ceux qui se sentent concernés*, rédigées par l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, avril 1995.

9. Recueil de lettres de l'AIS-FIS, *op. cit.*, p. 23.

« chouyoukh »¹⁰. L'échec du MIA à renverser le régime, en dépit de son illégitimité, est médité et il en sort une nouvelle stratégie de lutte. De même, l'aura du GIA, son omniprésence dans les médias nationaux et internationaux, obligent les combattants des groupes rivaux à trouver une parade.

Toutefois, l'AIS, créée en juillet 1994, ne bénéficie plus des grandes vagues d'enrôlement dans les maquis, caractéristiques des années 1992-93 (le GIA a rallié à sa cause tous ceux qui souhaitaient faire carrière dans le *djihâd*, notamment les bandes armées de quartier qui prétendent combattre en son nom). L'hypothèse que les prisonniers des camps du Sud¹¹, libérés à partir de 1993-94, lui ont fourni l'essentiel de ses troupes est la plus probable. A l'extérieur de l'Algérie, l'AIS dispose en 1994 de ressources humaines parmi les étudiants algériens; elle récupère sans trop de difficultés tous les réseaux extérieurs du FIS. En 1995, ses effectifs s'accroissent et atteindraient « 40 000 hommes »¹² avant de décroître au cours de l'année 1996, comme on le verra par la suite. Elle attire une grande partie des militaires déserteurs qui se regroupent dans le Conseil du front islamique et du *djihâd* armé (CFIDA). Cette structure, parrainée par l'AIS, vise à débaucher les militaires de l'ANP à son profit. Paradoxalement, le fait de partir en retard dans la course au *djihâd* permet à l'AIS de bénéficier des errements de deux années de guerre civile :

10. L'« émir » national Madani Mezeraq écrit : « Confirmant sa fidélité à la direction historique et légitime attachée à la ligne authentique du FIS et soucieuse de lever l'ambiguïté née de la désignation d'un émir national, l'AIS porte les clarifications suivantes à l'attention de l'opinion publique interne et internationale : Les positions et les décisions capitales sont prises par la direction du parti représentée par : 1) les chouyoukh Abassi Madani et Ali Benhadj – qu'Allah facilite leur libération. 2) l'AIS représentée par son émir national le cheikh M. Mezeraq. 3) les chouyoukh mis en liberté. 4) l'Instance exécutive du FIS à l'étranger, représentée par le cheikh Rabah Kébir », communiqué n° 3, in *El Mounqidh*, juin 1995, n° 6.

11. Au lendemain de l'interruption du processus électoral, entre 7 000 et 20 000 cadres et militants du FIS sont arrêtés et mis dans des camps dans le Sahara. Ils sont progressivement relâchés à partir de 1993.

12. Selon El Sharq el Awsat, cité in *Courrier International*, n° 276, 1996.

« Le *djihad* en Algérie est entré dans sa quatrième année. Les trois premières années ont vu l'émergence naturelle d'un mouvement populaire de résistance à la dictature des généraux. Il faut dire que l'interruption du processus électoral en janvier 1992 et la répression qui s'en est suivie ont précipité le mouvement (...). L' AIS, l'un des plus importants groupes de résistance à l'oppression, est implantée aux quatre coins du pays. Elle mène son mouvement dans le cadre strict de la *shar'ia* islamique qui interdit de tuer des innocents, de mutiler les victimes et de s'attaquer à ceux qui ne sont pas concernés par le conflit qu'ils soient hommes ou femmes, enfants ou adultes, musulmans ou non musulmans, Algériens ou étrangers »¹³.

Au problème initial des effectifs s'ajoute la question de l'emplacement géographique, fondamental pour capitaliser l'économie de guerre. Car le GIA, implanté dans la Mitidja (Atlas blidéen et Kabylie), a dès 1994 utilisé les territoires contrôlés par le MIA après que celui-ci a été considérablement affaibli par les forces de sécurité. Ainsi, au Centre et à l'Est, le GIA domine les axes routiers stratégiques (route de la Corniche, « *shar'ia* express » etc.). Il ne reste à l' AIS que l'Ouest, la région de Sidi bel Abbès dans l'Ouarsenis, où ses premières « compagnies » établissent leur maquis. Le manque à gagner est comblé par la diaspora islamiste proche du FIS, car si le GIA a su le premier exploiter au maximum les ressources disponibles en Algérie (attaques de banques, racket, détournement de convois), l' AIS a bénéficié de réseaux extérieurs détenteurs de devises et capables de l'approvisionner en armes avec d'autant moins de difficultés que les réseaux du GIA mobilisent l'attention des médias. Ce dernier au contraire n'a pu convertir ses stocks de dinars qu'en 1994, après la mise en place d'une économie du négoce et la libéralisation partielle du marché des changes sous l'égide du FMI.

Dès sa création, l' AIS tient à distinguer sa lutte de celle menée par les autres formations islamistes. Elle rejette l'idéologie du GIA et sa stratégie de guerre car son combat se veut politique et les opérations militaires demeurent strictement circonscrites :

13. Extrait du recueil de lettres : *Mots de vérité*, op. cit., p. 1.

« Le régime apostat attribue aujourd'hui au *djihâd* certaines opérations abominables dont est victime le peuple sans défense... Ces contre-vérités conduisent l'Armée islamique du salut à répondre qu'elle est innocente de tous ces actes et qu'elle n'a jamais donné l'ordre d'agresser une femme, d'incendier une école ou un hôpital ou toute autre opération contraire à la religion »¹⁴.

Consciente que la guerre totale menée par le GIA risque à terme d'exaspérer les populations, y compris celles qui étaient entre 1989 et 1991 favorables au FIS, l' AIS entend réhabiliter le sens du *djihâd*, perverti par les groupes armés. Cette conception de la guerre vise aussi à récupérer les combattants déçus par leur expérience de moudjahid et prêts à rejoindre les forces de sécurité. Humaniser la guérilla semble être l'objet de l' AIS en 1994 ; ce souci répond à l'inquiétude de tous les sympathisants témoins des atrocités qui se commettent au nom du *djihâd* dans les communes et localités naguère acquises au FIS. Ce choix politique résulte d'une meilleure lecture du rapport de forces, car en 1994, lorsqu'émerge l' AIS, les envolées lyriques et romantiques des premiers militants islamistes butent sur la persistance du régime.

Instruite par la trajectoire de certains groupes armés, l' AIS met en garde ses combattants contre l'idéologie funeste du GIA assimilant l'État à « Tâghout » et les populations à des « idolâtres »¹⁵. L' AIS estime que les « émirs » de banlieue qui ont fait allégeance au GIA ont dilapidé le capital électoral de l'ex-FIS par leur politique, au profit d'une clientèle liée à son économie de guerre. C'est pourquoi l' AIS entreprend, parallèlement à la lutte armée, la critique idéologique du GIA :

« Ils (les combattants du GIA) répandent aussi que le peuple est idolâtre et quelque fois Tâghout. Ils ne cessent de lui comptabiliser les péchés simples et les petites erreurs qu'on peut corriger d'une bonne parole, de la sagesse, de la bonne prédication et du bon exemple. Ce peuple qui s'est soumis à Dieu depuis des

14. *El Fath el Moubine*, n° 2, 1994.

15. « Tâghout » représente dans le lexique islamiste le Tyran, l'État oppresseur. Les « idolâtres », ceux qui adorent d'autres dieux qu'Allah.

siècles, qui a prouvé son allégeance à Dieu, son attachement à sa religion et son désaveu des mécréants à plusieurs reprises par des révolutions glorieuses (...). Après tout ça, il est ignoble de vouloir traiter ce peuple de Tâghout, pourtant c'est ce que certains « moudjahidin » ont réservé à ce peuple qui leur a donné confiance et allégeance »¹⁶.

Le diagnostic de l'AIS repose sur le postulat que le GIA nuit davantage à la Cause (l'instauration d'un État islamique), qu'il ne la sert. L'application d'idéologies importées du Moyen-Orient irrite les populations et détourne du *djihâd* les sympathisants islamistes. De même, les motifs peu avouables qui animent certains « émirs » (enrichissement, haine, folie etc...) ternissent l'image générale des moudjahidin. Parce que l'AIS s'est formée deux ans après le déclenchement du *djihâd*, ses cadres bénéficient de recul pour analyser les raisons de l'échec de l'insurrection. Ils concluent que :

« Le *djihâd* n'est pas un suicide, que ceux qui se trouvent dans une impasse entreprennent comme solution, ceux-là sont les misérables; ni une vengeance destinée à ceux qui veulent régler des comptes, ceux-là sont les haineux; ni une aventure à l'issue incertaine entreprise par les aventuriers et les bannis; ni un mouvement anarchiste qui recrute tous les fuyards et têtes brûlées sans critère ni règlement; ni point d'honneur aveugle tel que pratiqué par les ignorants; ni une précipitation aveugle vers l'avant ce qui signifierait un manque de vision et de programme »¹⁷.

Pour l'AIS, le *djihâd* n'est pas ce qu'ont fait jusqu'en 1994 les « émirs » du GIA, dont ce texte incrimine les motivations. Ce constat courageux est d'autant plus urgent pour l'AIS qu'en 1994-95, « les aventuriers du *djihâd* » ont ruiné le capital de sympathie parmi les populations autrefois acquises au FIS¹⁸. Le soutien populaire à la cause s'est affaibli au profit de clientèles

16. Lettre aux moudjahidin, *op. cit.*, p. 1.

17. Lettre aux moudjahidin, *op. cit.*, p. 20.

18. Le GIA, affirme Kamr Eddine Kharbane, membre fondateur du FIS en exil, « ne fait qu'exécuter les ordres des services secrets et il commet des exactions au nom de l'islam avec l'objectif de salir l'image du *djihâd* et des moudjahidin », *El Hayat* cité in *Courrier international*, mai 1996.

rémunérées par les « émirs » pour entretenir leur groupe armé. Dépolitisé, le *djihâd* est perçu alors comme un moyen commode et utile d'appropriation de ressources. L'entreprise de réhabilitation du *djihâd* menée par l' AIS n'est-elle pas trop tardive ? Car la reconquête des électeurs islamistes du FIS se heurte aux effets de la consolidation de la guerre civile.

En effet, la victoire rapide, tant espérée par les militants de l'ex-FIS en 1992, laisse place à une réification de la violence. Hégémonique entre 1989 et 1991, l'ex-FIS deviendra un acteur parmi d'autres après l'interruption du processus électoral. Alors que les communes du Grand Alger sous l'influence de ce parti sont ravagées par la formation de bandes armées islamistes et de groupes de délinquants agissant en toute impunité, le projet d'État islamique cesse de mobiliser, les populations se réfugient dans des stratégies de survie. L'enjeu pour l' AIS devient dès lors non seulement de parvenir à s'imposer au sein de la guérilla, mais de restituer un objectif politique clair à l'usage de la violence.

Mais, prisonnière de la logique de guerre mise en œuvre par les « émirs » du GIA, elle doit réagir même sur des terrains qu'elle ne recherche pas, comme l'internationalisation du conflit, qui procure aux « émirs » du GIA une audience assurée. Les diatribes des « émirs » contre la France contraignent l' AIS à la surenchère. Ainsi pour ses « kata'ib » (compagnies), la France devient un ennemi indispensable dans une stratégie de mobilisation. « La Brigade du serment », affiliée à l' AIS, déclare ainsi : « La guerre contre la France est devenu un devoir légal »¹⁹. Pour faire face à la rhétorique radicale du GIA contre la France, l' AIS développe elle aussi ses critiques ; l'échec de l'insurrection est alors expliqué par le soutien inconditionnel de Paris au régime :

« La France croisée et certaines des têtes de la mécréance et de l'athéisme travaillent à encercler les dirigeants du FIS se trouvant à l'étranger pour imposer un blocus politique aux voix qui réclament le droit à l'Umma et à l'édification d'un État islamique sur la terre d'Algérie... La France athée ne se contente pas de son soutien à la junte injuste, elle est même allée jusqu'à lui fournir

19. *El Fath el Moubine*, n° 25, 30 décembre 1994.

du matériel de guerre sophistiqué tels que des hélicoptères de combat nocturne et des bombes chimiques qui exterminent les êtres vivants sans détruire les bâtiments²⁰. »

La volonté de ne pas laisser au GIA le monopole des critiques contre la France oblige l'AIS à garder son rang dans la compétition verbale. Toutefois, elle ne peut se permettre tous les écarts comme des attentats sur le sol français, car alors elle mettrait en péril ses réseaux extérieurs de soutien, à l'instar de ceux du GIA, en partie démantelés après les attentats commis à l'été et l'automne 1995²¹. C'est pourquoi elle intensifie ses efforts principalement sur l'intérieur du pays, où elle tente de moraliser le *djihâd*. Guérilla politique, elle cherche à créer des « partisans » totalement voués à la cause d'un État islamique et capables de servir de modèle pour les populations qui la soutiennent. Elle recommande de ne pas faire ce que font les combattants du GIA :

« Le *djihâd* est obstination consciente au principe, une grande patience aux aversions, une forte persévérance devant les difficultés, une sincérité dans le combat, un contentement de son destin, un traitement humain de l'ennemi, une lutte contre les agresseurs et leurs fantoches, une présence lors des sacrifices, une sobriété devant le butin, une abstinence devant les plaisirs et une abstention devant les chuchotements de l'âme et de Satan²². »

Ces divergences idéologiques, si elles donnent lieu à des disputes entre « émirs » rivaux, dégénèrent en conflit armé lorsqu'un groupe tente d'accaparer le territoire d'un autre. Car il met en péril ce faisant les ressources mêmes de l'organisation, donc ses atouts dans sa lutte pour le monopole du *djihâd*.

20. *Ibid.*

21. Entre le 25 juillet et le 17 octobre 1995, trois groupes armés, en France, entreprennent une série d'attentats à Paris et en province. Ces réseaux sont démantelés au cours de l'année 1996. *Le Monde*, 17 janvier 1996.

22. Lettre aux moudjahidin, *op. cit.*, p. 22.

Les guérillas révolutionnaires

Le Mouvement pour l'État islamique (MEI)

La faible possibilité d'intégration des candidats au *djihâd* dans les rangs du MIA au début de la guerre civile provoque la formation de multiples groupes armés autonomes. L'arrestation des cadres de l'ex-FIS permet dans un premier temps au MIA de bénéficier du monopole du *djihâd*, mais des rivaux vont rapidement émerger : le MEI et le GIA. Il en résulte une compétition pour la direction du *djihâd*, mais surtout la naissance de nouvelles formes de guerre. Au modèle d'avant-garde élitiste du MIA se substituent des organisations militaires ouvertes à tous les candidats. La création du MEI par Saïd Makhloufi s'inscrit dans cette volonté de modifier en profondeur la stratégie du *djihâd*. Dans un fascicule qui appelle dès janvier 1991 à « la désobéissance civile », il s'en remet au soulèvement de la population contre le régime, comme seule possibilité de le renverser :

« L'injustice se dresse et perdure en raison principalement de la docilité et du silence de la majorité. Le pouvoir en place ne dispose d'aucune autorité en dehors de celle que lui accorde de bonne grâce la société par son silence, sa soumission et sa coopération avec lui. Sans notre assentiment et notre silence, le régime ne peut avec quatre cent mille soldats et policiers, contrôler plus de vingt millions de personnes (...) La question est donc de lutter contre le gouvernement injuste et corrompu en lui retirant la confiance afin de le changer. Si le peuple montre sa détermination et s'en tient à une position unique, le régime en place tombera malgré ses appareils et ses moyens »²³.

Partisan d'une armée islamiste populaire, il s'oppose à la stratégie du MIA, fondée sur une guerre d'usure menée par des professionnels. Le refus du MIA d'accepter dans ses rangs les apprentis-moudjahidin va faciliter la création du MEI. La très forte demande d'intégration dans les maquis, en raison de la répression dans les grands centres urbains du pays lui laisse

23. S. Makhloufi, *Traité de la désobéissance civile*, 1991.

espérer un grand rôle dans la contestation armée. Convaincu de l'impossibilité pour le pouvoir de se maintenir par la seule utilisation de la violence, Saïd Makhloufi impose à son organisation, non pas une lutte contre l'armée algérienne, compte tenu de l'inégal rapport de forces, mais une politisation du « peuple » en faveur des thèses islamistes, seul moyen, selon lui, de renverser le régime. Il s'emploie à travailler le « peuple », afin d'isoler le régime puisque, sans le « peuple », le régime ne saurait survivre. Il déplace par là l'enjeu de la guerre et se distingue nettement du MIA. Alors que celui-ci s'enferme dans une logique strictement militaire, son organisation armée se charge d'inculquer au « peuple » la voie à suivre. Le recours à la violence n'est pas orienté vers les seules forces de sécurité, mais prend pour cible, parmi le « peuple », des civils réactionnaires :

« Un peuple qui soutient, par peur ou par ambition, un régime qui le tyrannise et l'opprime, en devient l'allié. De fait, la lutte devient non seulement un devoir, mais cesser de collaborer avec le régime en place et les oppresseurs corrompus devient un impératif »²⁴.

Entre 1991 et 1993, les appels à « la désobéissance civile » sont demeurés sans écho, les universités, les administrations et les usines fonctionnent, tant bien que mal. On peut se demander si le « peuple opprimé » préfère la tyrannie de Tâghout à l'aventure du *djihâd*²⁵. Le MEI en déduit que seule son organisation peut indiquer au « peuple » sa conduite, car celui-ci, sous l'effet conjugué de la peur et de la terreur d'État, ne peut en toute liberté choisir son destin. Aussi le MEI tente-t-il d'appliquer une contre-terreur, seule à même de provoquer des choix irrévocables parmi les civils en brisant leur indifférence. Conscient que la guerre est, pour les « ambitieux », un terreau fertile, le MEI se veut une organisation capable de satisfaire les aspirations même les plus matérielles de ses membres, afin de retenir les milliers de candidats au *djihâd*, capables sans cela de rejoindre le régime pour une situation meilleure.

24. S. Makhloufi, *op. cit.*, p. 3.

25. Une expression née au cours de la guerre exprime ce dilemme : « Nous avons le choix entre ceux qui nous étranglent et nous affament (le régime) et ceux qui veulent nous égorger (les révolutionnaires islamistes) ».

C'est parce que le MEI se refuse à reconnaître l'autonomie de l'État et la capacité de ses appareils répressifs à s'auto-reproduire qu'il en arrive à ériger le « peuple » comme seule cause du maintien du régime. Le principe révolutionnaire de l'« émir » du MEI qui stipule que l'attitude du peuple est garante du succès de l'insurrection, pêche par romantisme révolutionnaire. L'illégitimité d'un régime n'amène pas nécessairement sa défaite, surtout lorsqu'il est disposé à en assumer le coût, qui d'ailleurs ici est financé à court terme par la communauté internationale via le FMI. Toute « majoritaire » qu'elle ait été, l'opposition à l'apartheid n'a pas réussi à renverser par la violence le régime illégitime sud-africain. Le choix stratégique du MEI, qui se porte davantage sur le « peuple » que sur les forces de sécurité, a sans doute grandement contribué à celui du GIA.

L'idéologie du GIA et sa stratégie de « guerre totale »

Dès 1993, l'influence idéologique du MEI est perceptible à travers les actions des groupes armés du GIA. Le diagnostic établi par les « penseurs » du GIA se fonde sur le constat qu'un profond « désir de dissidence » existe chez les jeunes. Désir qui, dans une guerre de professionnels de type MIA, s'éteindrait très rapidement, compte tenu de la maîtrise du comportement à acquérir et de la préparation méticuleuse des opérations militaires. Le GIA, séduit par l'analyse de Saïd Makhloufi sur l'importance de l'attitude du « peuple » dans la lutte armée, classe tous les individus en « ennemis de l'islam » et « partisans du *djihâd* ». Les civils se retrouvent dès lors sommés de choisir leur camp sous peine de mourir. Décrétant le principe de la « guerre totale », il considère, non seulement que le régime est illégitime, mais qu'il faut le détruire en tant qu'incarnation de Tâghout. Le passage du registre politique au religieux fait du combat un conflit de valeurs. Ce faisant, le GIA combine le principe révolutionnaire de S. Makhloufi (combattre la peur du peuple par la terreur) et la théorie qutbienne de l'État « jahiliy »²⁶. Ainsi, loin de se limiter

26. Ce terme désigne dans le vocabulaire islamique la période « d'ignorance » antérieure à l'avènement de l'islam. Il est utilisé par Sayyid

aux forces de sécurité, le GIA entre en guerre contre l'ensemble des groupes sociaux qui, involontairement ou délibérément, assurent la pérennité du régime. Les administrations, le système scolaire, les étrangers deviennent dès lors des cibles « légitimes », au même titre que les agents de sécurité.

Pour ce faire, le GIA laisse à ses groupes armés une autonomie complète, et chaque « émir » de banlieue est en droit de se réclamer de lui dans sa commune. Alors que le MIA et le MEI ont attiré les éléments les plus compétents (étudiants, chômeurs diplômés, déserteurs, anciens militants du FIS), le GIA ne trouve que des « enragés », animés d'une haine contre le régime, plutôt que des militants islamistes formés. Il encourage les prétendants au *djihâd* à ne pas hésiter à enfreindre l'autorisation parentale en cas de refus : « En ce qui concerne le consentement familial, recherchez-le ! Mais s'il ne vous est pas accordé, passez outre, le *djihâd* fi sabil lilah est au-delà des liens du sang »²⁷. Le combat contre le régime s'accompagne de la formation de nouvelles appartenances et la famille, jusque-là considérée comme sacrée par tous les mouvements islamistes, est bousculée.

Ce radicalisme, qui attaque aussi bien l'ordre politique que familial, fait la force de cette faction qui ne recherche nullement, à l'inverse de l'AIS, à inscrire son action dans le respect des « anciens » et de leurs principes. La tactique de guerre du GIA semble imparable, ses coups spectaculaires et médiatiques, combinés à une économie de guerre en pleine croissance, lui attirent en 1994 une grande partie des bandes armées islamistes de banlieue, qui brandissent dès lors son étendard. Le label GIA attire les sympathisants islamistes désireux d'en découdre avec les forces de sécurité car fascinés par le prestige des « émirs ». Leur épopée efface les « stars » de l'ex-FIS et renvoie le liwa A. Chébouti à un passé révolu. L'enivrement de la violence ancre

Qutb pour caractériser les sociétés du XX^e siècle. G. Kepel observe que, dans cette théorie, « le véritable musulman doit rompre avec la jahiliyya, puis lutter pour la détruire et élaborer sur ses ruines l'État islamique ». Voir G. Kepel, *La revanche de Dieu*. Paris : Seuil, 1991, p. 39; également O. Carré, *Mystique et politique. Lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb, Frère musulman radical*. Paris : Presses de la FNSP/ed. du Cerf, 1984, 248 p.

27. Extrait d'une cassette qui circulait en Algérie en 1994, puis en France.

dans l'imaginaire des sympathisants du *djihâd*, aux côtés des héros de séries télévisées américaines, les noms des « émirs » qui se sont succédé²⁸... L'extrême liberté accordée aux groupes armés du GIA fait alors de chaque quartier un espace de cette organisation, laissant une impression d'hégémonie.

En osmose avec le sentiment général d'une partie des jeunes les moins politisés, mais en même temps les plus radicaux, contre le régime, le GIA entreprend dès 1993 la purification idéologique de l'organisation. Mouvement militaro-religieux, son objectif dépasse le strict cadre de la réintégration de l'ex-FIS dans le système politique. La devise du GIA : « Pas de dialogue, pas de réconciliation, pas de trêve »²⁹, structure alors la représentation politique du conflit. Le radicalisme de ce discours entraîne la marginalisation provisoire des autres organisations militaro-islamistes. Sa politique de « communication » spectaculaire (assassinats d'étrangers, d'intellectuels de renom)³⁰ lui assure une envergure de prétendant à la direction du *djihâd* en Algérie. Son implantation initiale dans l'Algérois favorise sa médiatisation, au détriment du MIA, du MEI et de l'AIS, implantés dans des zones montagneuses, trop éloignées d'Alger, où l'écho de leur combat est limité aux seuls villageois qui en sont les témoins.

La stratégie de mobilisation du GIA tient aussi à l'utilisation remarquable du sentiment, très vivace en Algérie, d'être persécuté par la communauté internationale. Loin d'enfermer son combat dans le cadre du territoire, il élabore une construction de l'ennemi éminemment efficace : la France, le « juif », l'« apostat » constituent les principaux responsables des malheurs de l'Algérie. Alors que le MEI postule que seul le retournement du peuple est à même de favoriser la victoire de la guérilla, le GIA intègre dans son analyse du conflit le rôle majeur de la communauté internationale. Dans cette perspective, le régime

28. Moh Levelley, premier « émir » (tué le 31 août 1992); A. Layada (emprisonné à Serkadji), Dja'afar el Afghani (Mourad si Ahmed, tué en février 1994); Abou Abdalla Ahmed (Cherif Gousmi), tué en septembre 1994; Abou Abderrahman Amîn (Djamel Zitouni), tué en juillet 1996; Antar Zouabri...

29. Devise attribuée à Qari Saïd, un des idéologues du GIA.

30. Sur la relation média et terrorisme voir R. Dufour, « Les ressorts psychologiques de l'efficacité publicitaire du terrorisme », *Études polémologiques*, 1986, n° 1.

n'apparaît plus que comme une greffe et ses agents ne sont que des « renégats » au service des « juifs » et de la France. A contrario, la critique par Saïd Makhloufi de la communauté internationale porte sur l'aspect économique :

« Le régime en place tombera malgré ses appareils et ses moyens, lui qui était et demeure la cause de l'incroyable oppression et corruption qui vont encore s'accroître avec l'économie libérale ouverte aux ennemis de l'islam, chrétiens et juifs qui ont à leur disposition toutes les richesses du pays³¹. »

Le GIA complète cette vision en ajoutant les aspects politiques et religieux ; le sens qu'il attribue ce mouvement au mot *djihâd* résume alors son principe de guerre : « Le *djihâd* en Algérie est une obligation religieuse absolue qui s'impose à chacun, comme le jeûne, la prière, l'aumône légale et le pèlerinage, et l'assassinat des étrangers vient s'inscrire dans cette grande obligation »³². Cette interprétation, qui au demeurant occulte la fonction médiatique de l'assassinat d'étrangers dans la stratégie du GIA, relève bien du principe de la « guerre totale ». Le *djihâd* du GIA se veut dès lors sur « tous les fronts, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Algérie ». Cette généralisation de la notion d'ennemi favorise tous les types d'action et laisse ainsi une grande marge de manœuvre à tous les groupes armés autonomes se réclamant de lui. Par ce subterfuge, le GIA s'approprie toutes les formes de violence sur le territoire et est crédité d'une représentation quasi nationale. Toutefois, mieux que ses rivaux, il a compris que le facteur économique était un déterminant pour la pérennité du régime. La création en 1993 d'une section « destruction et sabotage économique » annonce clairement que son combat passe par l'affaiblissement des ressources du pouvoir. Conscient que le principal obstacle au succès de la guérilla provient du maintien de l'appareil économique (notamment du secteur des hydrocarbures), le GIA redéfinit, après le MIA, le MEI et l'AIS, l'espace du *djihâd*. La destruction des infrastructures économiques se justifie dès lors parce qu'il s'agit « d'une économie artificielle,

31. *op. cit.*, p. 3

32. *El Ansar*, juillet 1994.

totallement dépendante des pays croisés³³. » Toutefois, une énigme demeure car, jusqu'en 1997 encore, seules sont détruites des entreprises publiques improductives que le FMI encourage de toute façon l'État à cesser de subventionner. Le secteur des hydrocarbures connaît, en dépit des attaques verbales du GIA, un dynamisme qui ne manque pas de désoler les sympathisants de cette faction.

Loin d'être une organisation à la dérive, le GIA représente la forme la plus achevée de la politique éradicatrice, version islamiste. A la surenchère du régime répond la « guerre totale » des « émirs » qui, faute de pouvoir le renverser, s'emploient du moins à détruire ses ressources³⁴. Mené par des personnalités militaires plutôt que religieuses, le *djihâd* des « émirs » s'installe dans la durée.

Sur le plan symbolique, les « émirs » essaient de s'approprier le prestige des figures historiques qui jalonnent l'histoire sociale de l'Algérie : *raïs*, insurgé, seigneur rural, *moudjahid*. Ils puisent dans ces références leur modèle de combattant façonné par la violence et revendiquent la primauté des qualités guerrières sur les compétences religieuses ou politiques. Chérif Gousmi, responsable du GIA en 1994, président de la « commission politique et de la législation religieuse », mentionne dans une interview à la presse les critères du choix des « personnalités dirigeantes » :

« Outre certaines qualités de commandement, il faut que la personnalité en question ait pris part au *djihâd* à travers des opérations militaires et qu'elle ait également tué un nombre suffisant d'ennemis de Dieu³⁵. »

Cette valorisation du guerrier entraîne une véritable compétition pour l'obtention de la direction politique et militaire parmi les « émirs » locaux prétendant au titre d'« émir » national. Les actes de violence inexplicables correspondent le plus souvent à

33. *El Ansar*, n° 46, mai 1994.

34. Nous avons souligné dans le chapitre 2 de la deuxième partie qu'entre cette stratégie et les pratiques réelles, des ambiguïtés existaient, notamment sur les cibles économiques qui sont choisies (transports etc.).

35. Interview de Chérif Gousmi à *El Wasat*, 29 janvier 1994.

un élargissement du palmarès de l'« émir » d'un groupe local qui aspire à se hisser plus haut. L'utilisation des médias internationaux (lorsqu'est choisie une victime mondialement connue par exemple) relève aussi de cette compétition pour la fonction « d'émir national » dans laquelle les « émirs » locaux de l'Algérois sont particulièrement avantagés étant donné la proximité des lieux stratégiques et hautement médiatiques (ambassades, aéroports, communautés étrangères etc.). La logique de cette lutte pour l'hégémonie explique pourquoi, lorsque dans une même commune ou région cohabitent plusieurs « émirs », celle-ci se transforme, au grand dam des populations, en « champ de bataille » car les « émirs » doivent redoubler d'activité afin de se distinguer de leurs rivaux. L'institutionnalisation de la violence comme mode d'accès à la direction politique incite par conséquent au crime.

Le GIA annonce explicitement que « l'instauration de l'État du Khalifa ne passera que par le *djihâd*³⁶. » Résolument ancré dans une logique de guerre, il affaiblit ainsi tous les acteurs politiques islamistes qui pratiquent la violence comme un moyen de négociation politique. Il se fait aussi, par son intransigeance, l'allié politique du régime qui trouve dans cette organisation militaro-islamiste la démonstration que seule la politique d'éradication est à même de restaurer la paix civile. En outre, il empêche par sa logistique de guerre les « compagnies » de l' AIS de s'enraciner dans des localités qui pourtant étaient acquises au FIS entre 1989 et 1991. Il joue ainsi un peu le même rôle utile au régime que naguère en Afrique du Sud l'Inkatha, qui gênait l'implantation de l'ANC dans les townships³⁷. La formation idéologique de la guérilla s'est élaborée au gré des situations concrètes que rencontraient ses combattants. Elle puise certes dans les « visions du monde » produites par des idéologues islamistes classiques (Sayyid Qutb), mais elle emprunte beaucoup aux mythes révolutionnaires locaux. Mohamed Saïd, idéologue et momentanément « émir » suprême du GIA en 1994, utilise le pseudonyme d'un célèbre officier de l'ALN, originaire comme

36. Communiqué du GIA publié dans *El Hayat*, 18 janvier 1995.

37. S. Ellis, « Les nouvelles frontières du crime en Afrique du Sud » in *La criminalisation de l'État en Afrique*, op. cit.

lui de la Kabylie³⁸. La dénomination de « moudjahid » (combattant de la Foi) renvoie à l'utilisation de ce terme par les soldats de l'ALN durant la guerre de libération. Ces références idéologiques ne doivent pas occulter l'adaptation permanente de la guérilla à son adversaire : en fonction des tactiques de guerre de chaque « émir », certaines cibles peuvent être légitimes ou non, ce qui ne manque pas de troubler les populations. Cette illisibilité de l'espace du *djihâd* favorise le régime car il manifeste le nihilisme des groupes islamistes. À l'inverse, on peut voir dans la diversité d'action des factions islamistes une organisation sans faille, où domine une division du travail clairement établie : AIS et MIA se chargeant de l'armée, le MEI du « peuple » et le GIA du secteur économique et médiatique. Pourtant cette apparence de division du travail entre organisations militaires ne doit pas occulter leur lutte pour le monopole du *djihâd*.

La lutte pour le monopole du djihâd

Présents jusqu'en 1995 dans l'ensemble des grands massifs montagneux (l'Atlas blidéen, l'Ouarsenis, les Aurès, les Hauts-Plateaux constantinois et le massif de l'Edough), les groupes armés du GIA et les compagnies de l'AIS ont mis en place toute une série de « faux barrages » sur des axes routiers stratégiques ou secondaires, afin de délimiter leur espace respectif et de contrôler le flux des véhicules de transport. Toutes ces régions ne connaissent pas pour autant la même intensité de violence que l'Algérois, où règne une compétition féroce entre les groupes pour le contrôle des espaces urbains. L'absence de violence endémique dans une grande partie du territoire algérien ne signifie pas que les maquisards en soient absents. Paradoxalement, c'est dans les régions les plus « calmes » (Grande Kabylie, Ouarsenis,

38. Mohammedi Saïd était le responsable de la wilaya III durant la guerre de libération : « Il fut l'un des partisans impitoyables de la manière forte. Et il prétendait, à l'indépendance, rendre obligatoire la pratique de la prière » écrit G. Meynier, « Émigration, armée, culture et démocratie en Algérie », *Confluences Méditerranée*, n° 3, printemps 1992.

Constantinois) que se trouvent les infrastructures de guerre des maquisards (maquis de Chekfa et d'Azazga par exemple). C'est dans ces régions que les milices pro-gouvernementales se constituent et deviennent, à partir de 1994-95, de redoutables obstacles à la consolidation des maquis ; les anciens combattants « prennent le maquis une deuxième fois », mais pour en déloger cette fois les nouveaux moudjahidin.

Ces régions offrent toutes les « facilités » nécessaires à une guérilla : relief tourmenté, proximité des grands centres urbains, accès à la mer, caches naturelles, population familiarisée avec la guerre. Elles constituent, depuis la révolte de Jugurtha contre Rome jusqu'aux maquisards actuels, des lieux privilégiés, constamment réutilisés au cours de l'histoire. Leur valeur est très élevée et elles suscitent convoitises et rivalités entre maquisards.

Dès 1992, le MIA commence à s'implanter dans des zones allant du massif de Chréa, dans l'Atlas blidéen où il est cantonné, jusqu'au Constantinois. Lorsque ses combattants quittent Alger et sa banlieue, sièges d'une répression intense, ils s'installent définitivement dans ces maquis. Toutefois, l'émergence du GIA et sa rapide implantation dans la Mitidja rétrécissent considérablement le champ d'action du MIA. En 1993 et 1994, le GIA recrute à tout va et implante dans les montagnes avoisinantes de la ville de Lakhdaria et dans le Constantinois ses premiers maquis, en dépit de la présence du MIA et du MEI dans ces zones convoitées par les « émirs » venus de la banlieue d'Alger. C'est que le MIA est – au dire de ses sympathisants en juillet 1994 – affaibli car les unités de l'armée ont lancé une véritable guerre contre cette organisation. Parfois bombardés au napalm comme à Meftah, les maquis du MIA sont, dès 1994, dans l'incapacité de fonctionner, ce qui provoque la dispersion de ses combattants. Profitant de l'affaiblissement du MIA, le GIA occupe à mesure les positions abandonnées par les maquis bombardés. Ensuite, les unités d'élite de l'armée entreprennent d'éliminer le MEI. Les maquis du MEI situés entre Boumerdès et Jijel sont démantelés et le GIA, seule formation relativement épargnée en 1994, annonce alors la fusion de toutes ces organisations³⁹, afin de

39. « Le 13 mai 1994, le GIA diffuse le Communiqué de l'union et du djihâd et du respect du Livre et de la Sunna. Il était signé, à l'attention de l'émir de

recupérer les combattants du MIA et du MEI. Une partie des combattants refuse de rejoindre le GIA et préfère fusionner avec la nouvelle organisation qui voit alors le jour : l'AIS. Le « traitement de faveur » qu'accorde l'armée au GIA suscite des interrogations parmi les rescapés des groupes du MIA et du MEI sur un rival qui a alors réussi à conquérir le monopole du *djihâd*.

Alors que le MIA attaque les unités de l'armée ou certains services civils « stratégiques », le GIA entreprend la destruction systématique des voies ferrées, ponts, lignes téléphoniques et entreprises publiques. Ces sabotages économiques lui procurent des alliés objectifs dans le secteur privé, qui se retrouve quasiment seul à alimenter les villes de l'intérieur en biens et produits de consommation. D'autre part, dans l'Algérois, le Constantinois et la Kabylie, le contrôle des axes routiers devient un enjeu de discordes entre l'AIS et le GIA. La route de la Corniche, sous contrôle du MIA, passe aussitôt celui-ci affaibli, en 1994, sous l'autorité des groupes du GIA. De même l'axe routier Alger/Constantine, contrôlé au début par le MIA jusqu'à Lakhdaria (70 km d'Alger) et par le MEI entre Sétif et Constantine, tombe dans toute sa longueur sous le contrôle des « émirs » du GIA dès 1994. La densité des véhicules de transport sur cet axe qui relie les petites villes de l'intérieur assure à ce dernier, grâce aux « faux barrages » qu'il installe, des rentrées régulières qui permettent sa fulgurante ascension. La gestion de ces flux comporte un recensement des véhicules qui transitent par cet axe, afin d'optimiser l'activité d'extorsion de marchandises :

« Ils arrêtent les voitures, camions, autobus... Ils te demandent les papiers. Si tu ne travailles pas pour l'État, tu n'as rien à craindre. Sinon, pour les chauffeurs publics, ils arrêtent ton camion et s'ils te laissent la vie, tu peux dire : « Hamdou lillah » (Grâce à Dieu). Mais ça dépend des régions aussi : les barrages vers Jijel, ils détruisent les auto-radios, ils disent que c'est *haram* (illicite) la musique, ils te mitraillent ton poste s'ils le voient, mais sinon

Djamma Abou Abdallah Ahmed (alias Chérif Gousmi), par le cheikh Rajjam au nom du FIS et par le cheikh S. Makhloufi au nom du MEI » écrit *El Wasat*, n° 173, 22 mai 1995 ; voir également F. Bargout, « Algérie : l'AIS et le GIA, itinéraires de constitution et de relations », *Maghreb-Machrek*, n° 149, juillet-septembre, 1995, p. 105.

là aussi, ils sont habillés comme des gendarmes, avec le klash, la casquette, tu sais pas que c'est des faux de loin. Jamais ils ne touchent aux camions privés, ils te demandent pour qui tu travailles, d'où tu viens, qui tu livres. Mais ils te prennent la marchandise des fois et ils te disent : « On va dire à ton patron que c'est nous, tu n'as rien à craindre ». Ils font ça tranquillement, la première fois, je croyais que j'allais mourir, mais maintenant ça va mieux, quand je les vois sur la route, je suis tranquille. » (chauffeur de véhicule de transport privé, 1994, Alger).

Le contrôle de cet axe s'est effectué au détriment des maquis du MIA et du MEI. En 1995, le GIA parvient à y détenir le monopole de l'extorsion, ce qui explique en partie son succès. Bien implanté dans la Mitidja et à l'Est, le GIA cherche depuis lors à élargir son influence et son contrôle sur les régions de l'Ouest, avoisinant l'axe routier Alger/Mascara où se situent les villes de Miliana, Aïn Defla, Chlef. Ces régions sont toutefois des lieux d'implantation de maquis de l'AIS. Aussi, pour éviter un affrontement direct qui les affaiblirait l'un et l'autre, le GIA et l'AIS utilisent-ils les forces de sécurité à leur insu pour se combattre à distance, en les orientant vers des maquis adverses qui les gênent. Lors de l'embuscade de Aïn Defla en mars 1995 où des responsables du GIA succombent à une opération de l'armée dans une zone contrôlée par l'AIS, des rumeurs accusent celle-ci d'avoir indiqué à l'armée le lieu de rencontre des combattants du GIA⁴⁰.

Cette lutte pour le monopole du *djihâd* demeure néanmoins contenue aux domaines militaire et politique, car les maquisards, tant du GIA que de l'AIS, s'efforcent, contrairement aux petits groupes armés autoproclamés « islamistes » de la banlieue d'Alger, de préserver les ressources de leur environnement. Installés dans des régions montagneuses de l'intérieur du pays, les maquisards se greffent sur les activités économiques locales privées, sans toutefois les détruire ni les ruiner. Bien au contraire, la destruction des activités économiques publiques compense pour le secteur privé, notamment dans le transport et la distribution, les pertes occasionnées par l'extorsion. A la faveur de la présence

40. En mars 1995, dans la forêt de Beni Bouateb, 160 responsables du GIA, en réunion, auraient été victimes d'une offensive surprise de l'armée, *El Watan* 25 mars 1995.

des maquis, une réorganisation du contrôle des ressources s'est opérée parmi les acteurs économiques. Loin d'être passifs et soumis, ils exploitent à leur profit l'insécurité qui pèse sur les sociétés publiques. Pour les maquisards, il s'agit surtout de ne pas provoquer la faillite économique de ces acteurs, qui leur assurent bon gré mal gré les ressources nécessaires à leur fonctionnement.

Le devenir de la guérilla

Les effets de la politique économique de guerre du régime : des effectifs décroissants ?

Estimée à 2 000 hommes, principalement du MIA, en 1992, la guérilla atteint dès 1993 un effectif de plus de 22 000 hommes⁴¹ avec la création du GIA et culmine, avec l'émergence de l'AIS, à 40 000 hommes en 1994⁴², soutiens logistiques compris. A partir de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, les effectifs décroissent-ils ? Le GIA, dont seul le « noyau dur » est comptabilisé, est estimé à 2 000 à 3 000 combattants⁴³ ; l'AIS aurait vu ses effectifs choir à 4 000 hommes, dont 2 500 à l'Est et 1 500 à l'Ouest, tandis que le MEI et le MIA ne comprendraient plus que quelques groupuscules dans la Mitidja. Au total, les effectifs de la guérilla seraient d'environ de 10 000 combattants, toutes factions confondues, en 1996. Invérifiables, ces chiffres ne doivent pas masquer un fait essentiel : la valeur de la guérilla n'est pas tant dans celle de ses combattants, encore moins dans leur nombre, que dans la fiabilité de sa logistique et de son « infrastructure politique »⁴⁴, qui comprend autant les réseaux de soutien dans les

41. *Algérie-Actualité*, 1-7 novembre, 1993.

42. Cité par le journal *El Sharq el Aousat* cité in *Courrier international* n° 276, 1996

43. *El Hayat*, 2 juin 1995.

44. G. Challiand écrit : « Le plus important dans une guérilla, c'est son infrastructure politique au sein de la population... », *Stratégie de la guérilla*. Paris : Gallimard, 1984, p. 37.

grandes villes, que les partenaires extérieurs qui facilitent les transactions financières. C'est dire que les effectifs décroissants de la guérilla islamiste ne doivent pas nécessairement faire conclure à l'affaiblissement des factions; bien au contraire, la diminution du nombre de combattants s'accompagne d'une professionnalisation des maquis : fabrication de mortiers, protection des maquis par des « tapis » de mines anti-personnel etc.)⁴⁵. Assurée de prélever dans le vivier de jeunes gens le renouvellement de leurs troupes, les factions se sont stabilisées dans leurs effectifs à partir de 1994. Pour mettre en place une économie de guerre capable de les entretenir, elles ont à charge de trouver des finances et d'entretenir leurs réseaux clientélistes, nécessaires à la guérilla urbaine.

L'explication de la faiblesse relative des effectifs de la guérilla rapportés à un vivier théorique de trois millions d'électeurs islamistes est à chercher dans l'intégration progressive de ce capital électoral dans les rouages de l'État. L'analyse de la formation de la guérilla au cours de ces quatre années de guerre montre l'élimination systématique des combattants de la guérilla politique (militants du MIA) au profit des révolutionnaires (GIA). La création de l'AIS en 1994 résulte de la prise de conscience de ce phénomène par les cadres de l'ex-FIS qui craignent que le régime ne favorise les « incontrôlables » du *djihâd* en vue de dégoûter les sympathisants de l'ex-FIS de s'engager dans la lutte armée. En délaissant le GIA, les dirigeants militaires espèrent amener l'AIS à reddition en lui faisant perdre sa base sous l'emprise de la violence du GIA.

Une fois le travail de démoralisation des sympathisants islamistes accompli, le pouvoir espère favoriser la mutation des groupes formant le « noyau dur » vers le trafic et l'économie du négoce, dans l'espoir d'accélérer leur « sortie » du *djihâd*. Les réformes économiques sont un instrument de guerre, elles ont provoqué une démobilisation partielle des prétendants au *djihâd*⁴⁶, toute-

45. *Algérie Confidentiel*, 10 février 1997.

46. L'usage des réformes économiques contre les guérillas a été expérimenté aussi en Amérique latine : « Edwin Corr, en juillet 1988, affirmait que sans les réformes « il n'y aurait pas 12 000 mais 60 000 guérilleros », A. Rouquié, *Guerre et paix en Amérique latine*. Paris : Seuil, 1982, p. 295.

fois le développement de la pauvreté s'accompagne de l'apparition de nouveaux groupes armés⁴⁷. La libéralisation du commerce a mis un terme à ce renouvellement à la base de candidats, les « émirs » locaux en milieu urbain bénéficiant de facilités pour se reconverter dans le « commerce ». Mais elle a paradoxalement accru la paupérisation de la population et l'a rendue en partie dépendante des groupes armés islamistes, enrichis par la guérilla et le négoce.

L'accroissement des ressources de la guérilla

La politique économique du régime a profondément modifié les ressources humaines de la guérilla. L'érosion du capital électoral de l'ex-FIS a produit en partie les effets recherchés : « dégoût » et « écœurement » semblent avoir supplanté la passion islamiste des premiers temps. Pour cet électorat démobilisé et démoralisé, l'alternative provisoire du maquis s'est effacée au profit d'une vision désenchantée de la vie, que l'AIS tente de revigorer par sa guérilla professionnelle, « militairement correcte », sans « bavures » ni injustice flagrante. Cet infléchissement dans le renouvellement des combattants a pour corollaire la professionnalisation de la guérilla. Ruralisés, le GIA et l'AIS ont développé, loin des zones urbaines qu'ils ne peuvent occuper, des maquis. En toute hypothèse, la libéralisation du commerce et la réforme du système bancaire ont permis à la guérilla d'optimiser ses ressources financières qui compensent la décrue de ses effectifs.

La guérilla : un État dans l'État ?

Le chevauchement entre les activités guerrières et économiques des maquisards associe leur entreprise à celle du régime ; la greffe sur l'économie du négoce, à partir de 1994, leur permet, grâce aux facilités financières qui en résultent, d'exercer un contrôle invi-

47. En juillet 1996 une nouvelle faction émerge dans la Mitidja : la LIDJ (Ligue islamique pour la da'wa et le djihâd). Voir en annexe le communiqué de naissance.

sible sur de nouveaux territoires. Car l'éloignement progressif de la victoire militaire contre le régime impose de nouvelles stratégies : à l'opposition frontale contre les forces de sécurité (1993-94) se substitue la formation d'un État dans l'État. Aussi, le GIA, à défaut de renverser le régime, a-t-il entrepris une politique de substitution aux instances étatiques, à l'instar d'autres organisations politico-criminelles comme la mafia italienne. Bien que, sur le plan militaire, il n'occupe aucune ville, il n'en demeure pas moins présent, à travers tout un réseau de surveillance et de contrôle en milieu urbain. Dans la banlieue sud d'Alger, « pacifiée » par les forces de sécurité dans les années 1993 et 1994, le GIA, grâce à des « émirs » de quartier qui prétendent agir en son nom, maintient sa logistique de guerre. Comme le déclare un responsable du GIA à un journaliste turc :

« Nous avons des patrouilles dans tous les quartiers, qui rôdent jour et nuit, sauf dans le quartier central. Nous faisons suivre nos propres voitures pour nous en assurer⁴⁸. »

Cette présence d'éléments du GIA « en civil », sans barbe, ni djellaba, ni *kamis*, en contact avec de multiples groupes sociaux, constitue un des ajustements de cette organisation à l'échec de sa politique d'occupation militaire de zones urbaines. Non comptabilisés dans les effectifs supposés de la guérilla, désignés par les forces de sécurité comme des « criminels » ou des « délinquants », ce qu'ils sont parfois, ils sont la partie « immergée » de la guérilla dont les maquisards ne forment que la partie la plus voyante. La coopération du GIA avec des bandes armées de quartier l'entraîne à une plus grande vigilance. L'intégration progressive de certains partenaires du GIA dans des activités mafieuses forme un aspect de la lutte anti-guérilla menée par le régime. Aussi, à la remarque du journaliste turc : « On prétend que la mafia a pris place parmi les mouvements islamistes ! », le responsable du GIA de banlieue rétorque :

« Il s'agit d'organisations montées par l'État pour agiter la population. La semaine dernière, nous avons mis la main sur deux

48. *Hürriyet*, 5 mars 1996, « le GIA interviewé par *Hürriyet* ».

personnes à El Harrach. Elles sont passées aux aveux et nous leur avons infligé la punition qu'elles méritaient. Hydar et Rachid, deux agents qui s'étaient infiltrés parmi nos moudjahidin à la prison de Serkadji, ont également été punis. »

A la crainte des infiltrations d'agents de l'État s'ajoute pour le GIA celle de servir indirectement de force de frappe à des personnalités ou groupes sociaux occultes. Car, après quatre années de conflit, le bilan du GIA laisse planer parmi les populations un doute sur les intentions réelles de cette organisation. La destruction systématique du secteur public, outre qu'elle a mis au chômage des milliers d'ouvriers, a facilité la politique gouvernementale, recommandée par le FMI, de suppression des subventions aux entreprises déficitaires. Cet arrêt des subventions épargne au régime des conflits sociaux et détourne la colère des ouvriers vers la politique désastreuse des groupes islamistes. En outre, alors que les principales ressources du régime proviennent de la vente des hydrocarbures, rares ont été les actions menées contre ces installations, au grand regret de la base sociale des « émirs », persuadée que son quotidien n'en serait pas bouleversé. En somme, le GIA ne serait-il que la face occulte d'un régime militaire confronté à la reconstitution nécessaire de ses ressources économiques ? Dans cette perspective, la comparaison avec des « narco-États », où les intérêts économiques de la guérilla chevauchent ceux du pouvoir, amène à poser un nouveau regard sur la consolidation de la guerre⁴⁹.

L'illusion de rejouer la guerre de libération

La consolidation du régime, nous l'avons noté, s'accommode fort bien de la violence de certaines factions de la guérilla, tel le GIA, mais conduit-elle pour autant à la défaite finale de celle-ci ?

49. Voir aussi la reconversion des militaires angolais durant la guerre civile, M. E. Ferreira, « La reconversion économique de la nomenklatura pétrolière », *Politique Africaine*, mars 1995, pp. 11-27.

Rien n'est moins sûr. En effet, la reconquête de la nation par les militaires se heurte aux limites de leur économie de guerre, qui laisse intactes les conditions économiques, sociales et politiques qui ont légitimé la mobilisation islamiste. Si les militaires sont parvenus à éroder l'électorat islamiste, les énoncés de la contestation demeurent. Subiront-ils le destin des idéologies révolutionnaires tiers-mondistes tombées en désuétude? Le devenir de la guérilla islamiste relève du malentendu car ses énoncés, sans doute opérationnels dans le cadre d'une guerre coloniale comme la guerre de libération, le sont moins dans celui d'une guerre civile. A. Brahimi, Premier ministre algérien entre 1984 et 1988, écrit ainsi :

« Certains dirigeants français soutiennent, comme l'a fait le régime algérien depuis le coup d'État de 1992, que le problème en Algérie n'est pas politique mais essentiellement économique. Les uns et les autres affirment, depuis plus de trois ans, que c'est le chômage qui est la cause du gonflement des rangs du FIS. Le remède, pensent-ils, consiste à relancer l'économie et à procéder aux réformes économiques pour saper à la base le soutien de la jeunesse algérienne au FIS. Les Algériens ont entendu les mêmes propos lors de la guerre de libération entre 1954 et 1962. De même que l'idéal nationaliste a été occulté en 1954 par le pouvoir colonial en misant sur le Plan de Constantine et la relance des investissements, de même l'idéal nationaliste est occulté aujourd'hui par le régime dictatorial et répressif algérien en recourant à la thérapeutique du FMI.⁵⁰ »

Le régime subira-t-il le sort du régime colonial? Pour les factions de la guérilla, il ne fait aucun doute qu'en dépit de sa consolidation, leur victoire reste probable. Aussi la stratégie de guerre du régime contre la violence islamiste, bien qu'elle affaiblisse les ressources humaines de la guérilla, demeure inopérante sur la doctrine qui la façonne. Si l'idéologie purificatrice du GIA contient les germes de son auto-destruction, celle, tiers-mondiste, de l'AIS demeure mobilisatrice :

50. Abdelhamid Brahimi, « La faillite de l'économie algérienne : causes et perspectives », *El Mounqidh* n° 6, juin 1996.

« Ils veulent détruire le modèle islamique pour que les peuples opprimés ne trouvent aucun exemple à leur disposition. Donc, la victoire du peuple algérien dans sa bataille islamique sera une bonne nouvelle pour les peuples, et sa défaite – qu'Allah ne la permette – aura des conséquences psychologiques profondes pour les peuples condamnés avides de justice, de vérité et de liberté. C'est pour ça que nous sommes condamnés à réussir quels que soient les sacrifices requis⁵¹. »

Cette volonté de renouer avec une Algérie avant-garde des « peuples opprimés » dénote les influences populistes et nationalistes sur la pensée de l'ex-FIS et de sa branche armée, l'AIS. La guérilla islamiste est-elle alors le vecteur de la « deuxième libération »⁵² de l'Algérie, comme le suggère F. Bargout ? Incontestablement, elle inscrit son *djihâd* présent dans la prolongation des actions passées :

« Nous avertissons toutes les associations et personnes qui ont choisi de s'opposer au peuple dans son *djihâd* contre les forces de spoliation et d'occidentalisation mues par une bande de militaires francomanes. Sachez qu'ils ont misé sur un cheval boiteux car le mouvement de l'histoire est toujours en phase avec les peuples opprimés⁵³. »

Convaincue d'aller dans le « sens de l'Histoire », la guérilla islamiste se réapproprie le mythe du « sacrifice » et de la « libération ». L'ambivalence de la relation entre la guérilla et le régime provient de leur complémentarité : leurs logiques de guerre les renforcent et les consolident. La guerre civile, en dépit du discours de la guérilla, n'est donc pas une « deuxième guerre de libération » : incapables de constituer un front uni, les factions islamistes risquent d'être victimes de la « technique turque » fatale, comme l'explique J.-C. Vatin, à bien des mouvements religieux insurrectionnels : « Des mouvements particulièrement violents ont failli jeter à bas le régime avant 1830. Des années durant, à partir de 1804, l'Algérie, à l'Est comme à l'Ouest, au

51. Lettres aux combattants, *op. cit.*, p. 2.

52. F. Bargout, *L'islamisme en face*. Paris : La Découverte, 1996, 285 p.

53. *Mots de vérité*, *op. cit.*, p. 6.

Sud et au Nord, fut secouée sous la poussée des plus importantes confréries et des marabouts. A un moment donné, tout le monde sembla prendre les armes en même temps. Mais chaque entité poursuivit le combat de son côté, au nom de son propre saint, privant les forces religieuses d'une spectaculaire victoire. En 1817, l'ordre fut enfin rétabli. Les confréries vinrent à résipiscence les unes après les autres. Une fois de plus, la technique turque portait ses fruits⁵⁴. » A l'hypothèse de la victoire d'un des protagonistes nous opposons dans le chapitre suivant celle que la guerre civile est à même de déboucher sur la fusion des élites guerrières issues des rangs tant de l'armée que de la guérilla.

54. Vatin, J.-C., *op. cit.*, p. 104.

3

Réinvention du beylicat

La consolidation du régime et de la guérilla islamiste, inhérente à leur impossibilité de se détruire mutuellement, les apparente à bien des égards à des ennemis complémentaires. Tout comme la Taïfa des raïs (corporation des corsaires) sous la Régence d'Alger, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, prospérait à l'ombre de la « République militaire »¹, les « émirs » et les maquisards trouvent dans la politique de libéralisation des conditions favorables à leur développement. De même, alors que les janissaires délaissaient la gestion de la dissidence des confédérations tribales à des gouverneurs (beys) locaux, le pouvoir actuel s'en remet aux notabilités locales et à leurs milices pour contenir la violence des maquisards islamistes. Ainsi, les protagonistes réinventent à leur insu un mode d'organisation politique, le beylicat, qui a assuré à la Régence d'Alger une certaine stabilité en dépit des dissidences internes. J.-C. Vatin écrit à propos de cette période : « Une oligarchie militaire contrôle Alger de près et l'arrière-pays d'assez loin (...). Les provinces tendent à s'organiser de leur côté et les fonctionnaires turcs qui sont à leur tête laissent assez d'autonomie aux chefs locaux pour que l'ensemble apparaisse, avec le recul, comme particulièrement stable, comparé aux conflits de palais, assassinats et révoltes dont Alger est le fréquent théâtre. Ce qui marquera le XVIII^e siècle, c'est la volonté du pouvoir non

1. Expression de M. Kaddache, *L'Algérie durant la période ottomane*, op. cit., p. 76.

plus de s'étendre et de s'imposer à tous, non pas de s'assimiler ou d'associer les populations à la direction, ni d'opérer une éventuelle reconversion économique, mais d'essayer de maintenir les choses en l'état, de survivre sur un équilibre enfin réalisé. De l'extérieur, le caractère dominant semble la stagnation. Ni progrès économiques, ni luttes contre l'étranger »². La comparaison avec le beylicat ne signifie pas qu'il n'existe pas de différences majeures entre le beylik du XVI^e ou du XVIII^e siècle et l'État algérien. L'analogie avec cette organisation politique pré-coloniale permet simplement de souligner les survivances de certaines de ces pratiques, en l'occurrence celle de la gestion de la dissidence armée, sans perdre de vue la mise en garde de Michel Camau : « la référence aux modèles politiques « classiques » ou « traditionnels » affublés du préfixe « néo » (patrimonial ou mamelouk, mais aussi khaldounien ou segmentaire) a le mérite de marquer les limites du processus de transformation des structures sociales qui sous-tendaient ces modèles. Elle présente cependant l'inconvénient de se prêter à une problématique de transposition basée sur les analogies entre formes anciennes et nouvelles, alors que le problème posé est celui de leur articulation »³.

Dans ce chapitre, on voudrait souligner comment l'héritage du beylicat en matière de gestion de la dissidence s'articule aux pratiques politiques contemporaines de l'État algérien. Dans cette perspective, il s'agit de montrer comment les différentes formes d'opposition constituent des pratiques de négociation avec le pouvoir, qui ne manquent pas de favoriser le processus de consolidation du régime – à l'instar de « l'insurrection kabyle » en 1963, voire de la réapparition des « bandits d'honneur » dans les Aurès en 1964⁴. De même, Karen Barkey souligne comment les « bandits Celalis » sous l'Empire Ottoman, avaient favorisé la centralisation de l'État : « Leurs rébellions, écrit-elle, poursuivaient un objectif de mobilité à l'intérieur du système, non d'opposition à celui-ci. C'est pourquoi l'État ottoman utilisa les

2. J.-C. Vatin, *L'Algérie politique, histoire et société*. Paris : Presses de la FNSP, 1983, p. 89.

3. Michel Camau, « Politique dans le passé, politique aujourd'hui au Maghreb », in J.-F. Bayart (dir.), *La greffe de l'État, op. cit.*, p. 87.

4. Jeanne Favret, « Le traditionalisme par excès de modernité », *Archives européennes de sociologie*, 7 (1), 1967, pp. 71-93.

bandits pour consolider et renforcer son emprise sur ses serviteurs, pour réduire ses rivaux éventuels et pour nommer à des postes importants dans les provinces des hommes de confiance puissants⁵. »

Le maintien de la guérilla à l'intérieur du pays, outre qu'elle permet au régime d'entretenir une plus grande cohésion dans ses appareils répressifs, facilite aussi la recomposition du champ politique ainsi que la formation d'une rente issue de l'exploitation de la menace islamiste.

La politique de « dépolitisation » : l'illusion autoritaire

La routinisation de la guerre : épuisement du « désir de dissidence » ?

« Ils auraient pas dû faire cette démocratie. Tu vois maintenant la merde où on est. Nous, on n'est pas prêt pour la démocratie. Le peuple, il sort à peine de la sauvagerie et toi tu lui donnes la démocratie. » (Jeune livreur, banlieue d'Alger, 1993).

Bien qu'abstentionniste aux élections législatives de décembre 1991, Lahcen n'en était pas moins un sympathisant du FIS. Habitant d'une commune d'Alger enfiévrée par la dynamique de ce parti, il vivait, à l'instar de ses amis, une période euphorique, révolutionnaire, où le sentiment de la fin de « l'État-FLN » annonçait le début de la démocratie. La victoire du FIS ne correspondait pas pour lui au prélude de l'instauration d'un État islamique, dont il ignorait la forme éventuelle. Toutefois, ce ne pouvait être une imitation de la République islamique d'Iran, voire du Soudan et encore moins du Royaume d'Arabie Séoudite, honni depuis la guerre du Golfe (1990-91). Le FIS proposait une aventure politique exaltante par les risques à venir, la nouveauté de son personnel politique, de son discours et de sa méthode de communication, qui rompaient avec l'assurance et la monotonie du FLN.

5. Karen Barkey, *Bandits and Bureaucrats, The Ottoman Route to State Centralization*. Ithaca, N. Y : Cornell University Press, 1994, p. 195.

La guerre civile, avec comme corollaire la rétraction du champ politique au profit des guerriers, a consumé cette passion, sans pour autant la faire disparaître. Il en a résulté pour certains sympathisants de l'ex-FIS un sentiment de désenchantement et de vulnérabilité, car la puissance que chacun retirait de la force du parti s'est éclip-sée. La solitude et la peur ont conduit les plus jeunes à se réfugier dans des maquis, avec une espérance de vie précaire. Les autres, à l'instar de nos interviewés, ont « compté les coups », en espérant une victoire rapide de leurs nouveaux héros. Mais la routinisation du conflit, l'illisibilité politique de la « violence islamiste », et surtout la puissance continue du régime, ont effrité cette espérance. A la passion islamiste se sont alors substitués d'abord la peur, puis le repli sur soi, car la coexistence quotidienne avec la mort s'est traduite par une envie de, tout simplement, continuer à vivre.

Cette adaptation à la guerre s'accompagne d'une relecture des causes de la violence. En effet, alors que l'interruption du processus électoral en janvier 1992 puis la dissolution du FIS en février, étaient considérées comme les raisons principales du déclenchement de la guerre, celles-ci sont désormais remplacées par d'autres causes, comme la « sauvagerie du peuple » et sa « folie guerrière ». L'immaturation politique du peuple impréparé à la démocratie ne pouvait, pour Lahcen, déboucher que sur la guerre civile. Pour lui, celle-ci, loin d'être un instrument politique de négociation des conflits, a exacerbé les « appétits », provoqué des ruptures au sein de la population qui ne la réclamait pas. Épuisé par les épreuves de la guerre civile, il n'aspire qu'à la tranquillité et à plus de sécurité pour ses proches. Après quatre ans de violence, ce sentiment, partagé par plus d'un, annonce-t-il le début de l'épuisement de ce « désir de dissidence » manifeste en 1992 ? La passion islamiste répandue durant le processus électoral et à l'origine de bien des conversions à l'islamisme semble s'émousser sous la routinisation de la guerre. Certes, si elle n'affecte que modérément ceux qui sont engagés dans la lutte armée (2 000 « repentis » seulement ont été dénombrés⁶), elle est observable parmi la classe politique, dont beaucoup de membres réintègrent peu à peu un espace délimité par le pouvoir, et qui met un terme par là même à sa critique radicale de la nature du régime.

6. *La Nation*, n° 128, 1996.

Du « Front du refus » au « Dialogue ouvert » : la réinsertion des partis politiques

Réunis dans le cadre de la communauté catholique Sant'Egidio à Rome, en novembre 1994, dans un « Front du refus » formé du FFS, du FLN et du FIS principalement⁷, en vue d'établir « une Plate-forme pour la paix », les partis politiques ont repris le chemin d'Alger au lendemain de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995 qu'ils avaient appelé à boycotter. Le taux de participation étonnamment élevé (officiellement 71 %)⁸ et le succès du général Liamine Zéroual et de M. Nahnah ont montré que

7. En novembre 1994, une première réunion de représentants du FLN, du FIS et du FFS, ainsi que d'autres personnalités, s'est tenue à Rome, dans le cadre de la communauté catholique de Sant'Egidio. Les participants voulaient mettre un terme à la guerre civile. En janvier 1995, les principaux partis de l'opposition se réunissent à nouveau et établissent une « Plate-forme pour une solution politique et pacifique à la crise algérienne ». Cette initiative se heurte à la stratégie des autorités militaires qui mettent en place un calendrier électoral (organisation d'une élection présidentielle le 16 novembre 1995, puis de législatives et municipales en 1997) destiné à démontrer que le FIS n'est plus l'acteur central de la scène politique. On peut supposer que l'échec de l'initiative de la communauté de Sant'Egidio s'explique par l'absence de l'armée, acteur majeur de la scène politique algérienne, et par une méconnaissance des mobiles de la stratégie des acteurs engagés dans le *djihad*, pour qui toute issue politique à la guerre mettrait un terme à leurs pratiques d'accumulation de ressources et de prestige. Cette initiative constituait le dernier recours pour des acteurs politiques marginalisés par la dynamique de la guerre civile.

8. Quatre candidats se présentaient, le général Liamine Zéroual est élu avec 61 % des voix, Mahfoudh Nahnah (Hamam-MSI) obtient 25,58 %, S. Sadi (RCD, Rassemblement pour la culture et la démocratie) 9,6 % et N. Boukrouh 3,8 %. Ces résultats sont suivis d'une demande de dialogue par R. Kébir, président de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger. Dans une « lettre ouverte » au président Liamine Zéroual, il écrit : « Suite à votre élection à la présidence de la République dans un scrutin sur lequel nous ne voulons pas nous attarder puisque vous êtes en possession des détails relatifs à son déroulement et ses résultats, le message du peuple algérien, aussi bien à travers son boycott qu'à travers sa participation au scrutin, est un désir de paix, de démocratie et d'affranchissement de la contrainte et de la pauvreté (...) Nous estimons que le support populaire dont vous avez bénéficié peut constituer, pour le pouvoir et l'opposition, une grande opportunité susceptible de dépasser les obstacles qui ont empêché jusqu'ici le dialogue national d'atteindre ses objectifs de retour à la paix, aux libertés et à l'entente (...) Enfin nous confirmons notre disposition permanente au dialogue, à la consultation et à l'entraide avec le pouvoir et l'opposition... ». (Lettre ouverte, 21 novembre 1995).

le pouvoir avait dans une large mesure atteint le but qu'il recherchait, à savoir la perte de légitimité des partis politiques vainqueurs des élections législatives de décembre 1991⁹. Le choix de la guerre civile confortait les militaires dans leurs choix politiques et économiques. A sa victoire militaire relative contre la guérilla islamiste et au succès financier de sa politique de libéralisation, le pouvoir, grâce au bon déroulement de l'élection présidentielle, voulait ajouter le processus de réinsertion de la classe politique.

Le FLN mettra le premier un terme à sa période de dissidence et entreprendra de regagner la confiance du régime, comme l'illustre la destitution de A. Mehri au lendemain de l'élection présidentielle et le choix de son successeur en la personne de B. Benhamouda, ministre sans interruption de 1965 à 1986. Le « dialogue ouvert », organisé en avril 1996 entre la Présidence et l'opposition légale, symbolise, de par la participation de l'ensemble des partis politiques, leur reconnaissance de l'hégémonie du pouvoir. Leur participation à la Conférence nationale¹⁰, en juillet 1996, afin d'établir un calendrier électoral comportant l'organisation d'élections municipales et législatives courant 1997, s'apparente à ce que Paul Veyne nomme la fiction de « la dépolitisation augustéenne » chère aux « dictatures »¹¹ :

« Une longue période de guerres civiles vient de prendre fin ; profitant de la lassitude générale, une monarchie autoritaire s'est mise en selle. Elle achève de chasser les masses de l'arène politique et met l'opinion en condition ; chacun sent qu'il est désormais vain de ne pas rester dans le rang et que le gouvernement entend être le seul à faire de la politique ».

9. Au premier tour des élections législatives de décembre 1991, le FIS recueillait 47,27 % des suffrages exprimés (3 260 222 électeurs), le FLN 23,38 % (1 612 947), le FFS 7,4 % (510 000), le Hamas 5,35 % (368 000) et le RCD 2,9 % (200 267). Si, le 16 novembre 1995, le RCD recueille 1 115 796 voix et le Hamas 2 971 974, ces deux partis bénéficient du report de voix du FFS et du FIS qui avaient appelé au boycott. Voir J. Fontaine, « Algérie : les résultats de l'élection présidentielle », *Maghreb-Machrek*, n° 151, janvier-mars 1996, pp. 107-117.

10. En juillet 1996, la Présidence invite l'ensemble des partis politiques (à l'exclusion du FIS) et des « forces sociales » à « discuter » un agenda politique qui comprend l'organisation d'un référendum sur la Constitution et d'élections législatives.

11. Paul Veyne, *le Pain et le Cirque*. Paris : Seuil, 1976, p. 95.

Bien que la guerre civile n'ait pas pris fin en Algérie, la politique économique de guerre, dont la « dépolitisation » est un aspect du programme, annonce l'épuisement de la contestation politique, voire de la soumission. Aussi, une fois l'opposition légale contrôlée, le régime entreprend-il de substituer au FIS un parti islamiste respectueux des normes politiques en vigueur. Pour cela il facilite l'insertion dans le système politique du Hamas-MSI dirigé par Mahfoudh Nahnah. En rivalité avec le FIS depuis 1991 pour la gestion symbolique des énoncés islamistes de la contestation, le Hamas trouve dans la guerre civile l'occasion d'accroître la marginalisation du FIS. Les 25 % de voix recueillies à l'élection présidentielle par Mahfoudh Nahnah correspondent approximativement aux résultats du FIS lors des législatives de décembre 1991. Toutefois, le contraste est manifeste entre les dirigeants de ce parti, qui promettaient de « transformer le Sahara en Californie », et le programme du Hamas-MSI, fondé sur une islamisation progressive de la société, sur le modèle des Frères Musulmans égyptiens¹². Pour les anciens électeurs du FIS, convertis de fraîche date, la passion islamiste perd tout son caractère exaltant. Les rencontres politiques organisées par M. Nahnah, vêtu d'un costume trois pièces, s'apparentent à celles d'autres partis politiques. Le sérieux et la monotonie du Hamas-MSI symbolisent ce processus de « congélation » de la passion qui se tra-

12. Selon Gema Martin-Muñoz : « Mahfoudh Nahnah représente le courant égyptien des Frères musulmans en Algérie, avec lesquels il a toujours entretenu d'étroites relations. Mais si, sur le plan idéologique, cette convergence est indéniable, le rôle politique toujours joué par M. Nahnah a été celui d'un fondamentalisme d'opposition constructive, et même d'engagement vis-à-vis du pouvoir, duquel il s'est rapproché depuis sa libération en 1981, s'éloignant progressivement de la ligne contestataire de ses compagnons A. Madani, A. Sahnoun, A. Benhadj, allant jusqu'à refuser de faire partie du FIS au moment de sa création. Les tensions entre M. Nahnah et le FIS furent constantes depuis 1989 et se renforcèrent lorsque M. Nahnah refusa d'appuyer le FIS lors des municipales de 1990. Sur le plan doctrinal (...) dans l'argumentaire de M. Nahnah, il existe deux types d'oulémas (docteurs de la Foi) : ceux qui, s'inscrivant dans le courant traditionnel, s'érigent en tant que conscience de la communauté musulmane face au gouvernant, sans privilégier la question du pouvoir politique, et ceux qui réclament l'exercice direct du pouvoir. Hamas s'aligne sur les premiers et le FIS sur les seconds », « Le régime algérien face aux islamistes », in B. Kodmani-Darwish et M. Chartouni-Dubarry (dir.), *Les États arabes face à la contestation islamiste*. Paris : A. Colin, 1997, p. 55.

duit, pour les pratiquants de la glorieuse période du FIS, par une chute de la ferveur.

Les prémices de la dépolitisation de la vie quotidienne

Les signes ostentatoires d'engagement politique comme le hidjab, la barbe et la *kamis*, sont peu à peu délaissés en 1994-95. A vrai dire, le sens de ces signes s'est considérablement modifié : la barbe et la *kamis*, symboles de l'appartenance au FIS durant le processus électoral, ont été dénaturés depuis la guerre civile. Comme des policiers déguisés en islamistes avec une barbe abondante semaient la confusion, le GIA a su trouver une riposte : ses combattants se rasent le crâne afin de dissiper tout malentendu. La politisation des indices religieux au cours de la guerre a modifié certaines pratiques. La prière collective à la mosquée le vendredi représente dans certaines communes et mosquées un message de soutien à la guérilla islamiste. Le renoncement à ce rituel par des sympathisants de l'ex-FIS annonce-t-il une dépolitisation des pratiques religieuses ?

Kader : la chute de la ferveur d'un converti à l'islamisme

Entraîné par les conversions à l'islamisme de ses amis en 1989-91, Kader, étudiant en médecine en 1991, est fasciné par la dynamique du FIS, et se dit prêt à rejoindre les maquis du MIA après l'interruption du processus électoral : « Là-haut, lui dit un ami, dans les montagnes, il y a du travail ». Islamiste « de cœur », il prie à la mosquée le vendredi en compagnie de ses amis sympathisants du FIS et des maquisards. Toutefois il ne va pas jusqu'à porter la *kamis*, il laisse seulement un filet de barbe souligner son appartenance au camp islamiste. Entre 1992 et 1994, il ne manque aucune réunion que ses amis organisent après la prière du vendredi, dans le salon d'une maison, où les adeptes se rejoignent et boivent en commun un verre de lait et dégustent des pâtisseries. Chacun y discute les nouvelles du *djihâd* qu'alimentent les tracts placardés à la sauvette par des enfants rémunérés pour la cause. Kader, de par son niveau intellectuel, est apprécié dans le groupe, son adhésion au projet islamiste rassure ceux qui se sont engagés

par simple mépris du régime. Or, en 1995, il refuse pour la première fois de se rendre à la mosquée le vendredi, rase son filet de barbe et fréquente après deux années d'interruption le Riad el Fateh (Galerie Marchande) qu'il qualifiait de « Houbal » depuis 1989.

Son comportement ne manque pas de susciter la critique de ses plus proches amis, qui lui reprochent son inconstance. L'un d'eux vit cela comme une trahison et n'hésite pas à le qualifier de *mou-nafiq* (hypocrite). La sortie de Kader de son groupe s'effectue aussi brusquement que sa conversion à l'islamisme. La routinisation de la guerre et son embauche en 1995 dans un service hospitalier ont en partie affaibli sa ferveur religieuse. Sans rien renier de son ancienne passion pour le FIS, il porte un tout autre regard sur la guerre : en désaccord avec son père durant ces dernières années, il a rallié depuis peu sa façon de voir et fait sienne dès lors l'analyse des « anciens combattants », pour lesquels autant de haine et de violence ne sont dues qu'à l'envie du *koursi* (pouvoir). Sa sortie de l'islamisme n'en fait pas un sympathisant du régime, il garde à l'égard de l'ex-FIS un profond respect, pour l'avoir fait rêver pour la première fois à un avenir meilleur en Algérie. Toutefois, en votant pour M. Nahnah lors de l'élection présidentielle du 16 novembre 1995 et en effectuant un séjour en France quelques mois plus tard, il met un terme à la structuration de sa vie quotidienne par les injonctions des islamistes qu'il suivait jusqu'alors.

Cette « dépolitisation » de l'existence est-elle un prélude à la soumission politique ? La routinisation du conflit constitue sans doute l'une des explications de l'échec de l'islamisation des électeurs du FIS, en qui les organisations de guérilla voyaient un vivier de combattants pour l'instauration d'un État islamique. Le non-engagement de cet électorat dans le *djihâd*, ainsi que sa participation à l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, en dépit des appels au boycott lancés par l'ex-FIS, rappellent cruellement aux dirigeants de ce parti la fluidité de son électorat, qui n'en est pas moins imprégné de ce que l'historien M. Harbi nomme « l'anarchisme individualiste »¹³ caractéristique du « peuple algérien ». Mais ce désaveu politique ne relève-t-il pas davantage

13. Mohamed Harbi, « La tragédie d'une démocratie sans démocrates », *Le Monde*, 1^{er} avril 1994.

de la rationalité d'un électorat conscient que le régime se consolide, plutôt que de la marque d'une culture locale ? Le soutien de Kader au Hamas-MSI en 1995 est une manière d'entretenir à moindre coût une alternative possible au régime. Toutefois, il illustre aussi le refus d'un « clergé » issu des armes ; la volonté d'embrigadement du FLN en son temps¹⁴ sert alors de repoussoir aux nouveaux prétendants.

Le refus d'un clergé issu des armes

La sortie de l'islamisme de Kader à partir de 1995 résulte de l'extrême politisation de l'islam, elle conduit certains sympathisants de l'ex-FIS à ne plus se reconnaître dans l'idéologie de factions comme le GIA. La lutte à outrance contre la société « jahilite » et l'État-Tâghout provoque la démobilisation d'électeurs comme Kader et surtout de l'électorat de poids du FIS, comme les commerçants qui avaient permis en 1990 et 1991 le succès de la stratégie de mobilisation de ce parti :

« Ils disent que nous sommes plus musulmans, mais c'est faux, on n'est pas devenu des païens (*ma jahlounash*). Ca, c'est un prétexte pour voler et tuer. Depuis quand on serait plus musulman ? On fait le ramadan, le *hadj*, la prière... Tout ! Qu'est-ce qu'on a de moins que les autres, je vois pas. C'est incroyable que eux nous accusent de ça, ils ne connaissent rien à l'islam et ils nous jugent, mais nous, on ne craint que Dieu. » (Petit commerçant travaillant au Maroc et en Algérie, 1995).

L'effet pervers de la volonté des « émirs » du GIA de s'installer en gestionnaires exclusifs de la parole divine est de provoquer le rejet, au nom même de l'islam, d'un clergé issu des armes. La capacité réelle de mobilisation politique des islamistes se heurte dans sa prétention hégémonique à l'existence d'une pluralité des interprétations de l'islam. Lorsque les groupes armés s'en tenaient à la défense des opprimés et des torturés par le régime,

14. En juillet 1968, le wali d'Alger voulait imposer aux chauffeurs de taxi « une coupe de cheveux et le port de la moustache », cité par André Nouschi, *L'Algérie amère, 1914-1994*. Paris : ed. de la MSH, 1995, p. 273.

l'adhésion était complète de la part des sympathisants de l'ex-FIS. Dès l'instant où la cause de leur combat devient exclusivement religieuse, elle suscite de la méfiance, voire une certaine démobilisation. L'hypothèse que l'on peut émettre est qu'un tel discours ne manque pas de rappeler des pratiques politiques déjà usitées par le FLN dans sa prétention à régenter les populations, au nom de l'islam et de la nation. La ressemblance des pratiques du GIA avec celles de certains responsables du FLN durant la guerre de libération vide son projet de sa force première¹⁵. Renvoyés dos à dos, les protagonistes sont banalisés dans un espace commun où domine la figure du bandit politique. La routinisation du conflit jette le désarroi parmi les sympathisants convaincus de la « juste cause » des moudjahidin, effrayés à l'idée que leurs héros puissent s'associer au régime afin de gouverner le pays :

« Il n'y aura pas d'accord avec l'armée, c'est impossible. L'armée garde l'économie et le pétrole et donne aux moudjahidin l'éducation, la culture et la police communale, ça c'est pas un accord, moi je dis que c'est le « beylicat », rien d'autre. » (Mourad, banlieue d'Alger, 1994).

Après cinq années de conflit, la crainte de voir leur mouvement absorbé par le régime provoque chez les « convertis » des anticipations de leur sortie de l'islamisme. En revanche, la pérennité de la violence de la guérilla permet au régime de bénéficier de soutiens financiers internationaux.

L'exploitation de la guerre civile

Alors que la perspective de l'instauration d'un État islamique par les armes, en s'éloignant, provoque de l'amertume parmi ses

15. Le mode d'action de certains « émirs » rappelle celui d'un dirigeant du FLN comme « Amrouche le Terrible », chef en 1958 de la wilaya IV (Kabylie). Accusé d'avoir provoqué la mort d'au moins « 3 000 hommes et femmes », il enferma « sa wilaya dans un carcan de terreur afin de se prémunir de la guerre contre-révolutionnaire menée par les services de sécurité de l'armée française », voir A. Horne, *Histoire de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 337.

partisans, le régime, confronté en 1992 et 1993 à un effondrement de l'appareil étatique, a su par d'habiles procédés exploiter cette menace. Au cours de ces cinq années de guerre civile, il a développé des réseaux de soutien à sa cause, tant avec les instances monétaires internationales qu'avec des gouvernements étrangers (particulièrement français) voire des sociétés internationales privées. C'est dire que, parallèlement au renouvellement de son assise sociale et politique intérieure, il a capté sur la scène internationale l'essentiel des ressources financières nécessaires à sa politique économique de guerre. Cinq ans après le déclenchement de la guerre civile, il a su optimiser une situation interne extrêmement défavorable et faire assumer le coût des opérations par la communauté internationale.

Le FMI : nouvelle Sublime Porte ?

Les instances financières internationales, et en particulier le FMI, ont joué un rôle fondamental dans le maintien du régime. La mise en place d'une économie de marché à partir de 1994 a valu à l'Algérie le satisfecit du FMI et son soutien financier au moment crucial du développement exponentiel des groupes armés. Comme la Régence d'Alger tirait ses ressources de la Course et de la Sublime Porte, le pouvoir algérien a su aujourd'hui transformer le FMI en trésorier de sa politique sécuritaire. L'obtention en 1994 de quarante milliards de francs de la communauté financière internationale, sous forme de prêts, crédits, dons et autres dispositifs financiers, afin de soutenir la politique de libéralisation économique menée dans le cadre du plan d'ajustement structurel prévu par l'accord signé avec le FMI en avril, n'a pas dupé tous les acteurs économiques privés algériens, à l'instar de Si Lakhdar :

« Ils nous ont amené la guerre en Algérie, et maintenant ils la font payer par les étrangers ! Nos chefs politiques, ce sont des vrais malins : même quand tout va mal, ils arrivent à gagner de l'argent et, en plus, ils voudraient qu'on se sacrifie encore une fois pour eux. Ils n'ont pas fait l'école de France mais ils en ont dans le cerveau. » (Si Lakhdar, notable et entrepreneur, petit village, 1994).

Cet apport financier dénoncé par les islamistes a financé, outre la modernisation de l'appareil répressif, la politique économique de guerre du régime, à travers la construction de logements et la création d'emplois dans les « chantiers d'intérêt public ». Ainsi, à la rente issue de la vente des hydrocarbures, le régime a su en adjoindre une autre, fondée sur la menace d'un État islamique dirigé par des « émirs » locaux et des maquisards. En observant le soutien des instances financières internationales, les facilités de remboursement de la dette négociées en 1994 et renégociées en 1995, on ne peut manquer de voir que le FMI remplit la fonction d'une nouvelle Sublime Porte¹⁶. Toutefois, des relations bilatérales avec des pays partenaires privilégiés de l'Algérie participent à cette rente; la France demeure à cet égard exemplaire.

La France : le prix de la menace islamiste

Le soutien financier de la France au pouvoir algérien depuis 1992, qui se traduit par une enveloppe financière de six milliards de francs¹⁷, s'explique-t-il par la crainte de l'installation en Algérie d'un État islamique? Les mille supputations de la presse sur les conséquences qu'aurait un tel événement (émigration massive vers la France, perte d'intérêts économiques au profit des États-Unis, risques d'exportation du terrorisme etc.)¹⁸ expliquent

16. J.-C. Vatin souligne que les principales ressources de la Régence provenaient de la Course : « La fortune des corsaires fit celle de la Régence... L'essentiel des ressources vint longtemps de l'extérieur, et ces ressources furent telles, à certaines époques, que les taxes levées à l'intérieur purent faire figure d'appoint ou de surplus ». La contribution de la Sublime Porte à la Régence portait principalement sur « le paiement d'une partie de la solde de la milice » des janissaires écrit M. Gaïd. Ainsi le FMI et la Sublime Porte ont participé en partie au budget, mais l'essentiel des ressources provenait, pour la Régence, de la Course et, pour la République algérienne, du pétrole. Sur l'aspect historique des finances de la Régence, J.-C. Vatin, *L'Algérie politique, histoire et société*, op. cit., p. 107, et M. Gaïd, *L'Algérie sous les Turcs*, op. cit., p. 94.

17. C. Ardouin, « Économie algérienne : quelles perspectives? », *Maghreb-Machrek*, n° 149, 1995, p. 20.

18. Abdelhamid Brahimi, ancien Premier ministre entre 1984 et 1988 et proche du FIS, écrit : « Leur argument fallacieux, repris et amplifié par certains dirigeants français auprès de leurs partenaires européens consiste à affirmer que si le FIS accédait démocratiquement au pouvoir, il y aurait 2 à 3 millions

la violence des maquisards islamistes contre les journalistes, accusés, en dramatisant le projet d'État islamique, d'effrayer les partenaires privilégiés de l'Algérie. La thématique lucrative de la menace d'État islamique semble, comme le discours sur l'économie de marché, parfaitement maîtrisée par les nouveaux responsables politiques algériens. Ainsi, le président Liamine Zéroual, en des termes empruntés à S. Huntington¹⁹, expose à Copenhague, en mars 1995, les nouveaux défis à relever :

« La menace d'un conflit généralisé est désormais écartée, de multiples conflits locaux persistent encore (...) qui mettent en jeu des valeurs spirituelles et de civilisation au service de desseins hégémonistes (...) La détente universelle ne doit pas nous distraire de menaces nouvelles plus insidieuses, mais déjà bien dangereuses »²⁰.

La menace islamiste sera-t-elle pour l'Algérie ce que la menace communiste fut pour les régimes pro-occidentaux de l'Asie du Sud-Est, une rente géopolitique ? La crainte d'un État islamiste en Algérie, expansionniste, capable de déstabiliser les États voisins, explique en partie le soutien de la France au régime algérien. De leur côté, afin de ne pas devenir la nouvelle menace du monde après les communistes, les responsables de l'ex-FIS se mobilisent et s'insurgent contre le rôle qu'on leur fait endosser. Rabah Kébir rappelle ainsi :

« Il faut absolument éviter de diaboliser l'autre. Dieu a voulu le monde dans sa diversité. La responsabilité des religieux, c'est d'expliquer la foi, pacifiquement. Le Coran l'affirme : celui qui veut croire, il le peut, celui qui ne veut pas c'est son affaire. Il est bon que la plate-forme de Rome ait été réalisée sous les auspices de la communauté catholique de Sant'Egidio. Cela encourage la cohabitation chrétiens-musulmans²¹. »

d'Algériens qui fuiraient leur pays en émigrant vers la France d'où ils pourraient ensuite s'infiltrer dans n'importe quel pays européen », *El Mounqidh*, n° 6, juin 1995.

19. S. Huntington, « Le choc des civilisations », voir la traduction in *Commentaire*, été 1994.

20. Dépêche AFP, mars 1995.

21. *La Croix l'Événement*, 21 janvier 1995.

Le GIA, avec lequel le FIS rappelle « qu'il n'a aucun lien »²², a grandement contribué au soutien français au régime algérien : ses critiques contre les « croisés », son injonction à Jacques Chirac de se convertir à l'islam²³ et ses revendications des attentats perpétrés en France en 1995 en ont fait l'ennemi du pouvoir algérien, de la France²⁴ mais aussi du FIS. Aussi, bien des doutes demeurent sur les « émirs » des bandes armées du GIA, tant ils ont affaibli la cause qu'ils étaient censés servir.

Les sociétés internationales privées

La modification en 1991 de la législation sur les investissements dans le secteur des hydrocarbures a permis au pouvoir d'impliquer des sociétés internationales dans sa défense en raison des bénéfices qu'il leur offrait. Toutefois, ce n'est qu'après l'élection présidentielle de novembre 1995 que sont signés des contrats : rassuré sur le maintien du régime, British Petroleum n'hésite pas à engager des investissements évalués à trois milliards et demi de dollars, suivi par d'autres compagnies comme Exxon, Rhépsol, Ancil, Total²⁵ etc... Déclarées « zones d'exclusion », une partie des régions sahariennes sont interdites depuis 1995 aux civils non munis d'autorisation. Cette mesure, visant à rassurer le personnel de ces compagnies étrangères face aux menaces du GIA, est complétée par la

22. « Quant à certains actes de violence et atrocités attribués au GIA contre les femmes et les civils, le FIS ne peut être le responsable pour des raisons évidentes, à savoir qu'il n'y a aucun lien entre le FIS et le GIA », *El Mounqidh*, septembre 1995, p. 38.

23. Communiqué du GIA, *El Hayat*, 8 octobre 1995.

24. « La France a bel et bien augmenté son aide financière et logistique aux putschistes et surtout usé, dès le mois de juin, de tous ses moyens pour amener ses partenaires à faciliter aux putschistes d'Alger l'accès aux facilités des institutions financières internationales (...). En se comportant de la sorte, le gouvernement français hypothèque les intérêts à moyen et long terme de son peuple et de son pays. Il est sûr que les Algériennes et les Algériens, qui souffrent aujourd'hui de la répression imposée par les putschistes, que soutiennent et encouragent Chirac et son gouvernement, sauront reconnaître le moment venu, leurs amis des... autres », « Chirac cautionne la junte. » *El Ribat*, octobre 1995.

25. *Jeune Afrique*, n° 1830, 1996.

possibilité qui leur est offerte d'assurer leur propre sécurité en recrutant des « mercenaires »²⁶. Ces investissements, outre qu'ils restaurent la crédibilité financière de l'Algérie et par conséquent la possibilité de contracter de nouveaux prêts, assurent aussi, grâce aux droits d'entrée, de substantiels bénéfices²⁷. La découverte de nouveaux gisements de pétrole et l'achèvement dans les délais des oléoducs et gazoducs à destination du Maroc et de la Tunisie permettent aux militaires de consolider la rente sur les hydrocarbures. Impliquées au même titre que les instances financières internationales et que des partenaires économiques privilégiés comme la France, les sociétés pétrolières internationales participent de par leurs investissements en Algérie à la restauration de l'autorité de l'État. La guerre civile, loin de mettre un terme aux investissements étrangers, les a, en dépit des menaces réitérées de la guérilla, considérablement accrus²⁸. Il est vrai qu'en la matière, les compagnies pétrolières possèdent un savoir-faire et que, par exemple la guerre civile en Angola²⁹ n'avait en rien modifié leurs stratégies d'investissement : des sociétés privées de mercenaires, comme Executive Outcome, formée d'anciens militaires d'Afrique du Sud, ont contribué à la stabilité des zones d'exploitation en Afrique.

Le pouvoir algérien, contre toute attente, est parvenu à exploiter la guerre civile. Donné vaincu au début sur le plan militaire, il a réussi à créer une rente issue de la menace islamiste. Celle-ci sera publiquement dénoncée lors de la Conférence euro-méditerranéenne.

26. « En 1995, les autorités ont créé dans le Sahara quatre zones d'exclusion surveillées par l'armée et les entreprises n'envoient pratiquement plus aucun Occidental travailler en Algérie- à l'exception de mercenaires, chargés de la sécurité », *Le Monde*, 16 février 1996.

27. Selon *Algérie Confidentiel*, n° 72, 1996, Arco aurait versé 230 millions de francs afin de remporter le marché de la commercialisation du gaz en partenariat avec la Sonatrach.

28. « Sonatrach a signé trente-quatre accords de recherche de type partage de production avec plus d'une vingtaine de compagnies. Les résultats sont plus que probants. Le taux de succès des forages réalisés est supérieur à 50 %. En 1994, l'Algérie a été classée comme le premier « découvreur » avec huit gisements de pétrole mis au jour », *La Nation*, n° 128, semaine du 2 au 8 janvier, 1996.

29. Voir sur l'Angola, M.E. Ferreira, « La reconversion économique de la nomenclatura pétrolière », *Politique Africaine*, mars 1995, pp. 11-27.

néenne de Barcelone³⁰, en novembre 1995, jusqu'à être érigée en « ennemie » lors du sommet de Charm el Cheikh, en Égypte, en mars 1996. La lutte contre le « terrorisme islamiste » constitue le dénominateur commun de certains États, parmi lesquels l'Algérie entend bien être intégrée, non sans bénéfices. Ce n'est pas sans amertume que certains islamistes de l'ex-FIS constatent que la « juste cause » ne recueille pas les faveurs de la communauté internationale³¹.

Militaires et maquisards à la poursuite de la guerre

La poursuite intéressée de la guerre

Cinq années après, les responsables militaires semblent avoir fait le « bon choix » entre le risque d'être balayés par le processus démocratique et celui d'interrompre les élections législatives et de déclencher une guerre civile. Force est de constater que celle-ci a, à bien des égards, restauré leur autorité et leur a assuré des bénéfices. En position de faiblesse dans la compétition politique face au FIS en 1991, ils sont parvenus à marginaliser celui-ci dans la guerre. Mais les militaires, comme les islamistes, ont connu des mutations produites par la guerre civile. Les forces spéciales de

30. Les 27 et 28 novembre 1995, les 15 États de l'Union européenne et les 12 pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) se réunissaient à Barcelone pour jeter les bases d'un partenariat euro-méditerranéen global. Ce projet comprend trois volets : politique, économique et social. Le partenariat politique et de sécurité envisage « d'intensifier le dialogue politique sur la base d'un certain nombre de valeurs et de principes : respect de l'intégrité territoriale ; non-ingérence ; respect des droits de l'homme ; État de droit ; démocratie ; non-recours à la force et règlement pacifique des conflits ; maîtrise des armements, désarmement et non-prolifération ; lutte contre la drogue, le terrorisme et la criminalité organisée. » Voir Ramsès 97, IFRI, 1996, p. 72 ; également B. Hibou et L. Martinez, *L'Afrique du Nord et le partenariat euroméditerranéen : les ambivalences d'une intégration régionale*, Étude rédigée pour le Commissariat Général du Plan. Paris : Karthala (à paraître).

31. A. Haddam déplore que « malheureusement, la juste cause et la lutte armée ne sont pas reconnues comme une action légale et légitime par la communauté internationale », *La Croix l'Événement*, 21 janvier 1995.

l'armée, dont la première promotion a été célébrée en 1996, illustrent ce processus. Elles sont tentées de pérenniser la guerre contre des groupes islamistes qui, somme toute, leur procurent une rente et facilitent la « dépolitisation » – laquelle n'est, comme le souligne P. Veyne, qu'un « apolitisme naturel » – d'électeurs considérés comme « sous-développés » et à ce titre tentés par le « populisme radical »³². Une fois le pouvoir capable d'instaurer un système politique contrôlé et dont les acteurs se sont au préalable soumis aux responsables militaires, ces derniers écartent toute négociation avec les dirigeants de l'ex-FIS : ce serait prendre le risque de perdre les bénéfices sonnants et trébuchants du « péril » islamiste.

La volonté des militaires de perpétuer la guerre est perçue différemment par les diverses factions islamistes. Si elle n'étonne pas les groupes affiliés au GIA, elle suscite de l'incompréhension dans l'AIS, pourtant disposée à négocier avec le régime :

« Votre empêchement dans cette sale mission fait perdre à la carrière militaire son message et son respect pour le reléguer dans la collaboration et le mercenariat. Nous ne comprenons pas comment vous arrivez à tuer vos pères, vos fils et vos frères pour le plaisir d'une minorité de communistes mécréants ! Nous ne comprenons pas comment vous avez pu accepter le suicide collectif pour servir les "caporaux de Lacoste" »³³.

Mais ce « suicide collectif » atteint davantage les populations locales que les élites guerrières, tant islamistes que militaires, qui y trouvent des opportunités d'accumulation de richesses et de prestige. Les responsables des groupes armés deviendront-ils, avec la « routinisation » du conflit, des intermédiaires incontour-

32. Voir le rapport « Algérie 2005 » réalisé par des experts qui considèrent que le processus de transition démocratique se heurte dans les pays en situation de sous-développement à un « populisme potentiellement nihiliste, alimenté par l'existence structurelle d'une population nombreuse et exclue du progrès économique et social... population placée dans une position permanente de rupture par rapport à l'État et aux institutions qui l'incarnent », cité par *La Nation*, n° 158, 1996.

33. Les « caporaux de Lacoste » désignent les officiers algériens formés par l'armée française qui avaient rejoint le FLN durant la guerre de libération, à l'instar du général K. Nezzar. *Lettre à L'ANP et aux forces de l'ordre, op. cit.*, p. 15.

nables en cas de négociation avec le pouvoir? La marginalisation progressive du FIS a renforcé leur autorité, elle confirme aussi à quel point la croyance dans la guerre comme mode d'accumulation est opératoire.

La reproduction des élites par la guerre

Grâce à la guerre, plus d'un responsable de groupe armé est devenu l'égal d'un élu politique ou d'un notable local. Comme pour les nouvelles élites de l'armée issues des forces spéciales de l'école de Biskra, l'arrêt des hostilités mettrait fin à leurs privilèges. Les « émirs » sont devenus des acteurs politiques dont la présence est primordiale dans un processus de négociation, comme le mentionne A. Haddam :

« Nous disons que si le pouvoir en place accepte le principe que nous nous réunissions, nous les leaders du FIS, avec tous les chefs des clandestins armés, les moudjahidin sans exception, à ce moment-là, comme ils feront partie du processus de décision, alors nous serons prêts à appeler à un cessez-le-feu avant d'entamer véritablement des négociations »³⁴.

Si cette éventualité devait se produire, elle manifesterait qu'un imaginaire algérien de la guerre demeure opératoire : après la réussite des notables grâce à la guerre de libération, les « émirs » s'inscriraient dans la continuité de leurs aînés. A vrai dire, cela ne serait qu'une forme de reconnaissance et de légalisation d'un état de fait car les « émirs » sont déjà partie prenante des décisions locales, comme l'illustrent leurs relations avec les walis et les notables. Ainsi, comme les chefs de maquis durant la guerre de libération nationale, les « émirs » locaux ont su se rendre indispensables aux politiques de l'ex-FIS. Parviendront-ils à en faire autant avec le régime? L'affaiblissement progressif de l'ex-FIS s'effectue au bénéfice des « émirs » locaux, or ceux du GIA n'ont actuellement rien à gagner à un compromis entre le régime et les dirigeants de l'ex-FIS. Un tel accord restituerait leur primauté aux islamistes emprisonnés, parmi lesquels figurent des

34. *La Croix l'Événement*, 13 janvier 1995.

cadres et élus de l'ex-FIS, qui invoqueraient leur légitimité politique issue des élections de décembre 1991 et leur compétence universitaire, contre les prétentions des « moudjahidin de profession », produits de la guerre civile.

Imprégnés des modèles de leurs aînés et de la connaissance des trajectoires des notables locaux, les « émirs » savent que leur avenir est dans la poursuite du *djihâd*, seul à même de maximiser leurs investissements initiaux. Maîtres du terrain, intégrés aux systèmes locaux des notabilités, intermédiaires parfois de lieutenants de l'armée en opération, ils se sont élevés à un statut qui fascine les enfants de leur banlieue natale. Ce que ni l'émigration, ni le trabendo ni la délinquance n'ont fait, le *djihâd* l'a réalisé. Ce statut de « star », Djamel Zitouni, « émir » du GIA jusqu'en juillet 1996, l'a obtenu alors que seuls jusque-là des sportifs comme Nouredin Morceli et des chanteurs de raï comme Cheb Khaled avaient réussi à l'acquérir. Leur « zone » à l'intérieur du pays, avec le contrôle des axes routiers et les « ghazias » qu'ils lancent sur des villages « rebelles », fait d'eux des intermédiaires politiques incontournables, connus de la presse mondiale.

Dès lors, le *djihâd* des « émirs » peut-il durer indépendamment de la volonté politique de l'ex-FIS? Ce dernier est sans doute en mesure, en cas de négociation directe avec le régime, de garantir un cessez-le-feu crédible, à condition qu'il s'accompagne d'une reconnaissance des positions des « émirs », comme le souligne A. Haddam. Ce qui revient à admettre leur statut de nouveaux notables, candidats légitimes à des fonctions de maire et de député, voire à l'acquisition d'entreprises publiques en voie de privatisation. La prolongation du conflit, si elle favorise ce processus, ôte tout espoir d'en profiter légitimement, c'est-à-dire par la victoire. Seul le blanchiment de leurs ressources dans le cadre d'un retour à un processus politique permettrait leur sortie du *djihâd*. Acquis au péril de leur vie, le capital des « émirs » locaux, comme celui des responsables militaires chargés de la répression, n'est pas près d'être bradé sans contrepartie. Tous ont intérêt à la poursuite de la guerre. Loin d'être un « suicide collectif », elle s'apparente pour eux, bien plutôt à une école du pouvoir. « Émirs », maquisards et militaires, imprégnés d'un imaginaire de la guerre commun, savent que c'est grâce à l'usage de la violence que se sont constitués les grands noms et les grandes

familles d'Alger, « ville de parvenus et de rustres » selon la remarque de F. Braudel. Pour les politiciens islamistes marginalisés par la dynamique du conflit, il ne reste que l'insertion dans les procédures d'assimilation établies par le régime.

De l'économie de guerre à l'économie de paix

Le devenir des élites politiques islamistes

Ayant obtenu les résultats escomptés, les politiques économiques de guerre et les campagnes de dépolitisation sont supplantées, depuis l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, par la création de procédures d'assimilation des élites islamistes et de « blanchiment » de la guérilla. En effet, la récupération de l'électorat de l'ex-FIS après l'incarcération de ses dirigeants nationaux et de ses cadres locaux s'est accompagnée d'une fragmentation du monopole de ce parti dans la gestion symbolique de la contestation islamiste. Fragmentation illustrée par le succès politique du Hamas et le maintien d'un conglomérat de groupes armés (MIA, MEI, GIA, AIS, FIDA, MIDJ). Ont surgi et se sont imposés un grand nombre de guerriers indépendants du FIS et capables de négocier avec le pouvoir sans l'accord des élites dirigeantes de ce parti. Celles-ci, issues du Majliss ech choura (Conseil représentatif) de l'ex-FIS formé de 35 membres³⁵, font l'objet de la part du régime d'une stratégie d'assimilation. Cette élite, composée d'universitaires, d'avocats, d'ingénieurs islamistes, formée le plus souvent à l'étranger, était issue de milieux aisés. Épargnée, à l'instar des grandes familles, au cours de la guerre civile, elle n'en demeure pas moins effrayée par l'autonomie croissante des guerriers islamistes et par la perte de son emprise sur le mouvement islamiste en général.

35. Selon A. Mérani, sur les 35 membres de la première instance suprême du Majliss ech choura, 25 se trouvent toujours en Algérie en liberté. Sur les dix autres, trois sont emprisonnés, trois à l'étranger, deux décédés et deux en fuite, Dépêche AFP, mars 1995.

Principale productrice d'énoncés contestataires durant le processus électoral, elle aspire paradoxalement, depuis le déclenchement de la guerre civile qui accroît sa marginalisation, à la restauration de l'État. Son assimilation dans l'appareil d'État constitue-t-elle le prélude à la restauration de l'hégémonie du régime ? Sa non-participation à la lutte armée contre le régime au profit de l'exil, de la prison ou de la soumission politique, constitue pour ce dernier un gage de son sérieux. Consciente que le temps joue en sa défaveur et que la montée en puissance des « émirs » de banlieue et des maquisards risque à terme de faire de ces rivaux des interlocuteurs privilégiés du régime, l'élite politique islamiste trouve dans la survie du régime une garantie de sa propre existence. Aussi, Rabah Kébir, président de l'instance exécutive du FIS en exil, souligne-t-il :

« Le peuple a toujours confiance dans le FIS et il n'y a pas d'autre alternative au régime. Mais une dictature, même islamique, resterait une dictature et nous n'en voulons pas (...). Ni l'armée ni l'opposition islamique ne sont aujourd'hui en mesure de l'emporter militairement. Nous voulons sauvegarder ce qui reste, les vies humaines, les infrastructures... sinon demain sera une catastrophe pour le peuple et pour quiconque voudra gouverner³⁶. »

La crainte de l'avènement d'une dictature islamique de la part de l'élite politique islamiste, représentée par une partie des cadres du FIS, évoque celle des cadres politiques du FLN en 1961, représentés par Ferhat Abbas, lors de la prise du pouvoir par l'armée des frontières. En effet le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) présidé par Ferhat Abbas remplace, en septembre 1958, le Comité de coordination et d'exécution (CCE), du FLN : il entre rapidement en conflit avec l'état-major général créé en décembre 1959 sous la direction de Houari Boumediène avec la mission de superviser l'armée des frontières stationnée en Tunisie et au Maroc. En 1961 et 1962, la stratégie de l'état-major, écrit Mohamed Harbi, vise à asseoir « la primauté du militaire sur le politique »³⁷. Le 28 juin 1962, le colonel Houari Boumediène

36. *La Croix l'Événement*, 21 janvier 1996.

37. M. Harbi, *Le FLN, mirage et réalité*. Paris : Jeune Afrique, 1980, p. 325.

ordonne à l'armée des frontières (21 000 hommes en Tunisie et 15 000 au Maroc) de « se préparer à entrer en Algérie », le GPRA ayant décidé de dissoudre l'état-major et de destituer le colonel Boumediène. L'évolution finale de la guerre de libération écarte les dirigeants politiques comme Ferhat Abbas et, par là même, met fin à l'instauration d'une démocratie, au profit des militaires.

Ce précédent explique la crainte des politiciens de l'ex-FIS de voir les militaires islamistes (« émirs », maquisards, moudjahidin de quartier) accéder au pouvoir par la violence. Une telle éventualité se traduirait par la dévalorisation de leur légitimité politique issue des élections législatives de décembre 1991, au profit des moudjahidin auréolés de la « légitimité révolutionnaire » acquise dans l'exercice de la violence, à l'instar de leurs aînés trente ans plus tôt. La césure qui s'opère entre les élus de l'ex-FIS en exil ou en liberté provisoire et l'élite militaro-islamiste (« émirs » et maquisards) constitue un atout pour le régime dans sa stratégie d'assimilation. Les diverses rencontres informelles entre le pouvoir et les responsables du FIS emprisonnés visent précisément à compromettre ceux-ci, en vue de les amener explicitement à se désolidariser des factions armées et principalement de l' AIS, qui a fait allégeance au FIS³⁸. Ce procédé ne manquerait pas d'affaiblir l' AIS, qui dès lors perdrait sa légitimité politique et par conséquent son originalité par rapport au GIA. Aussi,

38. En mai 1995, des négociations directes ont lieu entre la Présidence et A. Madani. Elles achoppent sur le fait que le responsable du FIS refuse le programme du pouvoir qui demande : « 1) Que lui-même lance un appel à la cessation des actes de violence. Cela serait suivi de la libération de tous les dirigeants du parti dissous qui accepteraient d'adhérer à cette solution. 2) Une fois cette phase accomplie, un délai serait accordé aux éléments des groupes armés pour déposer les armes. 3) Une fois cette deuxième phase parachevée, les dirigeants du parti dissous pourraient revenir à l'activité politique à travers une formation ayant une nouvelle dénomination... 4) Dans le cadre de la réconciliation nationale à consolider, les éléments qui se sont impliqués dans la violence feraient l'objet des dispositions légales de *rahma* (clémence) et d'une politique graduelle de clémence ». A. Madani, réuni avec d'autres responsables du FIS émet des contre-propositions, parmi lesquelles : « 1) Mettre l'institution de l'ANP à l'abri des affaires politiques... 2) Non-recours à la force comme moyen de demeurer au pouvoir ou d'y parvenir et droit du peuple à défendre son choix par les voies légitimes. 3) Compenser toutes les victimes et sinistrés de la crise etc. ». La négociation cesse en juin 1995. *La Tribune*, 12 juillet 1995.

devant une telle perspective, les responsables de l'AIS ne manquent-ils pas d'émettre une mise en garde :

« Sachez que le peuple et son avant-garde combattante – le Front islamique du Salut – n'accepteront jamais la trêve contre la religion, ni la corruption dans les choix fondamentaux, quelle que soit l'immensité du terrorisme imposé par la junte. Ils continueront la marche sur le chemin du *djihâd* jusqu'à l'instauration d'un État islamique à la manière du Prophète³⁹. »

L'enracinement des maquisards et leur volonté de récupérer la légitimité des élus de l'ex-FIS constituent une menace pour ces derniers qui, privés d'espace politique, se retrouvent dépendants d'eux. Or, l'AIS est mise en demeure de répondre aux défis du GIA qui affirme qu'il n'y aura « ni trêve, ni négociation ». Les élus islamistes ont deux options : soit intégrer les organisations armées à l'instar de Mohamed Saïd et de bien d'autres militants – au risque de mourir –, soit se mettre en réserve de la guérilla. Dans ce dernier cas, une victoire des maquisards risquerait de leur faire connaître le destin funeste des leaders politiques du FLN en 1961, contraints de se soumettre aux maquisards de l'ALN; en cas d'échec de la guérilla, ils entreraient dans un processus de marginalisation progressif où certains pourraient connaître le même exil indéfini que Aït Ahmed, Boudiaf etc. Face à de telles perspectives, on peut faire l'hypothèse que ces élus, désormais convaincus de la solidité du régime, se réinséreront prudemment dans le système politique, à partir du monde des affaires, notamment, où les élites islamistes côtoient des acteurs politiques de tendances diverses.

« La fusion des élites »

Peu de responsables politiques islamistes, hormis Ahmed Mérani, membre du Majliss ech choura du FIS puis du gouvernement d'Ahmed Ghazali en 1990 et de celui de Ahmed Ouyahyia en 1996, s'étaient dissociés du mouvement, car ils étaient convaincus que les jours du régime étaient comptés et que le

39. Lettre à l'ANP et aux forces de sécurité, *op. cit.*, p. 16

temps jouait en faveur de leur parti. Or, après l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, un groupe d'élus de l'ex-FIS constitue en Turquie un « Bureau officiel du front islamique à l'étranger »⁴⁰, regroupant des membres de l'ancien Majliss ech choura et des élus. Encouragé par le pouvoir, ce bureau vise à remplacer le FIS dans le système politique et par conséquent à rompre avec l'opposition dirigée par Rabah Kébir, président de l'Instance exécutive du FIS à l'étranger : après l'échec des négociations directes avec les responsables du parti en juin 1995, qui avaient porté entre autres sur la formation d'un nouveau parti islamiste, le régime encourage ainsi d'autres responsables à saisir leur chance. Cette initiative suscite le courroux des responsables islamistes, qui qualifient cette démarche de trahison :

« De source sûre, on apprend qu'un complot contre le devenir du peuple algérien et sa juste cause est mené par Ibn Azouz Zoubda (...). Nous apprenons aussi que ce groupe est constitué d'environ trente personnes, dont des parlementaires et des membres du précédent Majliss ech choura. Il faut rappeler que le chef de cette clique, le dénommé Zoubda, vit en Turquie depuis quelque temps, où il est devenu un homme d'affaires résidant dans le quartier chic des ambassades. Ce qu'il a fait auparavant de ses frères ne lui suffit-il pas »⁴¹ ?

L'assimilation progressive des élites politiques de l'ex-FIS est inhérente à leur enrichissement. Le souhait de Ben Azouz Zoubda de diriger le nouveau parti islamiste que les militaires encouragent est partagé par d'autres anciens dirigeants du FIS et membres du Majliss ech choura en liberté surveillée en Algérie (25 sur les 35). Par cette démarche, le pouvoir accroît sa pression sur ceux des dirigeants qui sont emprisonnés afin de les amener à accepter ses conditions.

Toutefois, comme le souligne J.-F. Bayart, la fusion des élites « survient aussi dans le monde des affaires » et « se situe au pre-

40. *Al Tabsira*, n° 188, février 1996.

41. Selon des rumeurs, Ben Azouz Zebda, qui vivait en Libye avant de partir pour la Turquie, serait responsable de la disparition de militants de l'ex-FIS réfugiés en Libye en 1995, *Al Tabsira*, n° 188, février 1996.

mier chef dans la vie privée »⁴². La trajectoire des dirigeants politiques de l'ex-FIS, loin de les rendre étrangers aux élites militaro-nationalistes, les en rapproche. Car, à l'appartenance au même terroir se joignent l'expérience et l'intimité des relations qui, même en temps de guerre, transcendent les appartenances idéologiques. La trajectoire d'Othmane Aïssani, présenté comme « le négociateur de la branche armée du FIS (AIS) » illustre ce processus :

« Othmane Aïssani, âgé de 47 ans, a longtemps joué dans un orchestre de chaabi constantinois (chant populaire de l'Est) avant de devenir imam itinérant dans la mouvance islamiste de Abdallah Djaballah, « En Nahda » (la Renaissance), parti rival du FIS. Othmane Aïssani, issu d'une famille pieuse très pauvre, est aujourd'hui un homme prospère. Sa boutique de vêtements et son atelier de confection le mettent au-dessus du besoin. Son frère aîné Moussa a été le secrétaire particulier du colonel Chabani exécuté par le duo Ben Bella-Boumediène en 1965. La famille Aïssani est proche du milieu des moudjahidin (Organisation nationale des moudjahidin) dont le ministère a été longtemps dirigé par l'ex-bras droit du colonel Chabani, Mohamed Djeghaba. Aïssani, originaire de Jijel, a déjà exercé ses talents de négociateur dans le passé en obtenant la réintégration de dix membres dissidents du FIS sur les dix-sept écartés après le houleux congrès de Batna⁴³, le 26 août 1991⁴⁴. »

Cette trajectoire montre bien les liens des élites politiques islamistes avec les élites d'État. La langue populaire qualifie d'ailleurs de « Barbe-FLN » ces notables, hommes politiques et militaires d'obédience islamiste, aujourd'hui reconvertis en négociateurs et gestionnaires des procédures d'assimilation des élites politiques islamistes. C'est pourquoi la Présidence n'a pas

42. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique*. Paris : Fayard, 1989, 439 p., p. 205.

43. Après les arrestations d'Abassi Madani et Ali Benhadj, Abdelkader Hachani « promu responsable de la commission des affaires politiques décide, au début du mois de juillet 1991, de convoquer une conférence nationale destinée à doter le FIS d'une direction provisoire. » Le congrès de Batna se termine par la formation d'un nouveau bureau politique favorable à la tendance dite de la « djaz'ara ». Voir S. Labat, *Les islamistes algériens. op. cit.* p. 119.

44. *Algérie Confidentiel*, 8 avril 1996.

manqué de rappeler, lors du « dialogue ouvert » en avril 1996, les caciques de la période de H. Boumediène⁴⁵, afin de mettre à profit leur savoir-faire en matière de cooptation et d'assimilation des élus islamistes, voire des maquisards.

La cooptation des maquisards ?

L'expérience en la matière des anciens membres du Conseil de la Révolution constitue un atout pour le régime. Anciens maquisards ou soldats de l'armée des frontières, ils ont, au cours de la décennie soixante-dix, assimilé ou éliminé toutes les formes politiques d'opposition⁴⁶. Modèles des maquisards islamistes, ils partagent avec eux un goût prononcé pour la violence et le pouvoir : c'est dire que les points de convergence sont nombreux. L'intégration des « émirs » locaux dans les institutions de l'État est donc une hypothèse plausible au regard des pratiques du pouvoir dans sa gestion de l'opposition la plus contestataire. Car l'opportunité que représente pour des diplômés au chômage, des déserteurs de l'armée et des délinquants convertis, l'accession à des postes de responsabilité dans l'appareil répressif, grâce à leur expérience dans le *djihâd*, constitue un débouché inappréciable.

D'autre part, tout comme les militaires, les « émirs » craignent la légitimité politique des cadres de l'ex-FIS et ont commencé à éliminer physiquement certains d'entre eux⁴⁷. Pour ces adolescents de la guerre civile, tout retour à la paix représente, en cas de relé-

45. Alors que la campagne électorale du candidat Liamine Zéroual portait sur la rupture avec le passé, c'est avec étonnement que la presse nationale a vu surgir lors du « dialogue ouvert » des responsables politiques en activité sous le régime de Boumediène. Des personnalités comme A. Benouada, A. Habbachi, M. Mechaty etc... tous anciens membres du « Comité des 22 » (22 militants qui, en 1954, s'opposèrent à la ligne des « centralistes » du MTLD à propos de la stratégie de lutte armée à mener), *La Nation*, n° 146, 7-13 mai 1996.

46. Ghazi Hidouci écrit : « Les chefs historiques trop encombrants seront donc physiquement pourchassés ; aux autres, et à leurs clientèles, on offrira des compensations économiques à la mesure des sacrifices politiques qui leur sont imposés » in, *Algérie : la libération inachevée*, op. cit., p. 42.

47. Selon Kamar Eddine Kherbane, membre fondateur du FIS en exil à Londres, le GIA serait responsable de l'assassinat « d'un certain nombre de nos frères », *El Hayat* cité par le *Courrier International*, mai 1996.

galisation du FIS, le retour à leur situation précaire de « hittiste », au mieux un emploi de policier dans les futures mairies islamistes dirigées par les élus du parti de M. Nahnah. La *rahma* (clémence) accordée aux « terroristes » par le président Liamine Zéroual⁴⁸, préalable à leur intégration dans les forces de sécurité, n'a séduit qu'un nombre restreint de combattants : 2 000 se seraient rendus depuis 1994. La cooptation des « émirs » nécessite, à l'instar de l'assimilation des parlementaires de l'ex-FIS et des membres du Majliss ech chouara, une politique financière d'accompagnement. Or, le « blanchiment » des ressources financières des « émirs » locaux demeure un processus lent. Ainsi, les placements qu'ils opèrent dans l'immobilier, le commerce ou l'import-export constituent des gages pour le régime de leur volonté de sortir du *djihâd*, mais la crainte d'être assassinés ou dénoncés par les organisations de guérilla qu'ils sont censés servir freine cette sortie. Là encore, la comparaison entre les chefs de maquis de l'intérieur durant la guerre de libération et les « émirs » locaux demeure pertinente : les chefs de maquis ont dû attendre la consolidation du régime de H. Boumediène pour prospérer en paix⁴⁹.

Un tel processus participe de la « formation de l'État » : l'intégration de la guérilla constitue pour le régime un rajeunissement des effectifs plutôt qu'une rupture dans le système politique. L'empathie des « émirs » locaux avec les populations confrontées à la paupérisation en font les meilleurs agents du contrôle social, leur aura ainsi que leurs ressources annoncent aussi de nouvelles formes de clientélisme. Dans une telle perspective, les bénéfices politiques pour le pouvoir sont garantis : devenus ses

48. Dans un de ses discours L. Zéroual souligne que « l'Algérie est la patrie de tous les Algériens sans exclusion. Le repentir est une vertu islamique. La *rahma* (clémence) est un noble principe de l'islam. La législation nationale est garante de cette *rahma* envers les enfants de l'Algérie qui sauront se ressaisir (...). L'Algérie doit également cicatrifier l'intégralité de sa blessure, l'Algérie doit rejeter la culture de la haine et de la division entre les enfants d'une nation unie... », cité dans *La Nation*, n° 124, semaine du 5-11 décembre 1995.

49. Sur cette période, voir J. Leca et J.-C. Vatin : « L'alliance de 1965 avec les ex-chefs de wilayas (dans le Conseil de la Révolution mais aussi par certains avantages accordés à d'éventuels opposants ex-officiers maquisards) a permis aux "extérieurs" d'obtenir la caution des "intérieurs". Cette alliance a permis aux "troupes" démobilisées de prospérer à l'abri de leurs chefs intégrés dans les organes d'État », in *L'Algérie politique, institutions et régime*, op. cit., p. 395.

sous-traitants, les « émirs » constitueront ces « caïds » des temps modernes, chargés de l'ordre et de la sécurité selon les principes de la *shar'ia*. Bien que leur activité relève déjà, dans certaines communes de l'Algérois, de ce type de travail, les « émirs » sont dans l'attente d'une reconnaissance politique de leur statut.

Quelles issues à la guerre civile ?

La guerre comme mode de vie

L'hypothèse de la fonctionnarisation des « bandits politiques » se heurte toutefois à la privatisation de la violence, au rejet de l'État et à la pérennité d'une guérilla pour elle-même. Comme la Renamo au Mozambique, la guérilla algérienne peut devenir un « corps social »⁵⁰. En connection avec d'autres entreprises guerrières ou organisations politiques, elle développerait alors toute une infrastructure capable de rendre des services, formant un État dans l'État. Le refus d'intégrer l'État est compensé par le statut et la rémunération qu'elle offre à ses combattants, car, sanctuariisée, elle est à même de garantir des fiefs territoriaux. Sans mettre en danger la consolidation du régime, une telle guérilla peut engendrer des gains pour celui-ci, par le biais de « la rente islamiste », c'est-à-dire le financement extérieur de la lutte contre « la menace terroriste » au Maghreb. Cette hypothèse n'est toutefois réalisable qu'à la condition que les élites politiques islamistes se dissocient des maquisards et réintègrent le système, en fait, que le FIS et son bras armé l'AIS sortent du *djihâd* et laissent le GIA mener sa « guerre totale ».

50. « Le discours, écrit C. Geffray, remplit alors une fonction quasiment technique, soumise au projet social guerrier qui est sa véritable fin. En ce sens, la Renamo est un corps social : une institution sans autre fin que sa propre reproduction. Ses membres, précisément parce qu'ils jouissent et se nourrissent des effets sociaux de la vie en guerre, sont essentiellement préoccupés du renouvellement de l'oxygène leur permettant de subsister : la guerre. » *La cause des armes au Mozambique*, op. cit., p. 167.

Des ennemis complémentaires

L'enfermement progressif du pays, à la suite de la politique restrictive des visas, a favorisé un nombre restreint d'entrepreneurs-militaires (25 000 environ) seuls autorisés à en sortir pour des raisons commerciales. Grâce à leurs relations, ils bénéficient du droit de négocier au mieux de leurs intérêts les importations que le rééchelonnement de la dette permet de financer. La perpétuation de la guerre civile garantit dès lors de substantiels bénéfices aux intermédiaires des protagonistes. Cette conjonction d'intérêts amène plus d'un acteur économique victime de la violence à émettre l'espoir que les protagonistes s'annihilent mutuellement :

« Ils sont pareils, les deux camps se ressemblent comme des frères, le pouvoir ils le veulent par la force et ils le lâchent que par faiblesse. Le FIS, c'est comme le FLN pendant la guerre, il est prêt avec ses moudjahidin à tous nous tuer pour y arriver. Mais nous, hamdou lillah, on a plus rien à voir avec eux, on les regarde se massacrer, et moi j'espère que les deux (armée et islamistes) se tuent, comme ça on sera tranquille. » (Pharmacien, père de famille, 40 ans, Maroc, 1995).

Maquisards et militaires se retrouvent, après cinq années de conflit, très proches. Ennemis complémentaires, ils partagent la même perception du pouvoir et des moyens de l'accaparer. Là où le régime a renouvelé ses assises en intégrant les bourgeois de l'ex-FIS, la guérilla se charge de subventionner une partie de la population en voie de paupérisation⁵¹. Cette division du travail assure, tant bien que mal, une fonction de régulation qui freine des revendications sociales en mal d'expression⁵². Complémentaire du pouvoir, la guérilla islamiste, en levant un impôt de protection sur les acteurs économiques privés, effectue à la place du fisc un prélèvement que le gouvernement ne peut opérer, car il est soucieux de ménager les notables du secteur privé soutenu par le

51. Dans le bimensuel *La Cause*, tribune des élus de l'ex-FIS, ceux-ci expliquent : « Les moudjahidin procèdent à la distribution de denrées alimentaires, d'effets vestimentaires et scolaires et d'argent aux plus démunis, toujours plus nombreux, à ceux que l'accord avec le FMI et la guerre ont jetés dans les ghettos de la misère de plus en plus apparente », n° 18, 5 mai 1995, p. 6.

52. 225 grèves seulement en Algérie au cours de l'année 1995.

FMI, qui sont de fait exonérés d'impôts⁵³. Ces activités de redistribution par le biais des « émirs » s'accompagne d'un contrôle social qui évite au régime d'affronter une crise sociale.

Des maquis du FFS en 1963 à la guérilla islamiste

L'hypothèse de la cooptation des élites politiques islamistes et du « blanchiment » des fonds financiers de la guérilla ne peut être sans effets sur le système politique. L'intégration progressive, mais continue, des électeurs de l'ex-FIS dans les rouages administratifs (embauche des chômeurs diplômés), dans les circuits d'enrichissement (commerçants dans l'économie du négoce), dans les forces de l'ordre (police communale et milices pour les « moudjahidin » de quartier) est-elle à même de modifier la nature du régime? La récupération de l'électorat du FIS par le pouvoir depuis la dissolution de ce parti en février 1992 se traduit-elle par une « islamisation » du régime? Alors que les responsables politiques de l'ex-FIS hésitaient sur la stratégie à suivre contre les militaires après l'interruption du processus électoral, en décembre 1991, leurs électeurs, eux, ont incontestablement devancé l'éventualité d'un compromis politique. La satisfaction des revendications de l'électorat islamiste – mise en place d'un État minimum, règlement des contentieux liés à la terre, politique d'emplois et de logements – a provoqué sa démobilisation. La fluidité politique de cet électorat a déjoué la stratégie de lutte du FIS qui se voit dépossédé de sa base, otage des « émirs », concurrencé par la bourgeoisie commerçante regroupée derrière le Hamas-MSI et déchiré par des dissidences individuelles.

Le parti a provoqué des failles dans le système politique, que son électorat a su exploiter. Cette intrusion est-elle porteuse de mutations politiques? Les électeurs ont-ils renié le projet isla-

53. En 1995, sur « 12 000 personnes sujettes à l'impôt sur la fortune, seules 2 000 ont présenté leur déclaration. C'est ce qu'a révélé, au cours de sa tournée dans l'ouest du pays, le Premier ministre Ahmed Ouyahyia en interpellant les fonctionnaires de la région : « L'amour de la patrie, où est-il? Il n'est pas seulement dans la kalachnikov, messieurs, il est dans l'application des lois! », cité par *La Nation*, n° 1996.

miste pour un emploi ? Le régime, convaincu que le remède à la contestation se trouve dans l'intégration politique et l'enrichissement des « meneurs », a délibérément provoqué ce processus de récupération. En trente années de gestion de la contestation, ses méthodes en la matière n'ont cessé de se perfectionner. Il a notamment mis à profit son expérience de la dissidence du FFS en 1963, dont la cause et le traitement étaient à bien des égards similaires. En effet, en prenant le maquis en 1963, le Front des forces socialistes voulait dénoncer les conditions de l'organisation du référendum sur la Constitution de septembre 1963 qui instaurait le règne du parti unique :

« Mettre fin au pouvoir dictatorial et au régime personnel qui tente de s'imposer à notre pays (...), engager à partir de ce jour le combat décisif dans la discipline et le strict respect des directives... Nous comptons, explique Aït Ahmed, sur la contagion révolutionnaire, c'est-à-dire que nous pensons que le mécontentement profond de la population, qui existe partout en Algérie, se manifestera inmanquablement⁵⁴. »

Amrane Ahdjoudj écrit : « Afin de désamorcer le mécontentement, le gouvernement annonce une série de mesures, dont un plan d'urgence pour la Grande Kabylie prévoyant le remplacement du crédit aux agriculteurs dans cette région par des subventions d'État, la réalisation d'un projet de construction de 2 700 habitations rurales, l'équipement des villages en eau et en électricité, l'implantation d'ateliers industriels et la réouverture de tous ceux qui ont été fermés après le départ des colons (...) La réaction se double sur le terrain d'une action militaire. Avec treize bataillons mobilisés, l'armée réplique par un quadrillage et un ratissage systématique de la Kabylie. Le coup est rude, la population restera plusieurs années sous le choc d'une répression qui rappelle à bien des égards la triste période coloniale ». L'auteur explique l'échec de la lutte armée du FFS par le préjugé, fondé sur le « spontanéisme » et le « volontarisme », qui animait alors ce parti : « Il ne suffit pas de prendre le maquis pour que les énergies populaires se libèrent et que l'immense majorité du

54. Cité par A. Ahdjoudj, *Algérie, État, pouvoir et société (1962-65)*, op. cit., p. 112.

peuple s'organise et se mobilise contre le régime (...), l'Algérie de 1962 n'est pas celle de 1954 »⁵⁵.

Certes, contrairement aux militants du FFS en 1963, ceux du FIS ont bénéficié d'une conjoncture révolutionnaire extrêmement favorable. Car la « contagion révolutionnaire » escomptée par Aït Ahmed était alors limitée en raison de l'épuisement d'une société sortant de sept années de guerre contre l'armée française. En 1992, lorsque les islamistes déclenchent le *djihâd*, celui-ci est en phase avec ce « désir de dissidence » analysé par C. Geffray dans la société mozambicaine⁵⁶. Or, bien que les conditions fussent favorables, la dynamique révolutionnaire des islamistes s'est heurtée à la « puissance » et à la « résistance » de l'État algérien étudiées par J.-C. Vatin⁵⁷. Aussi, tout comme le régime de Ben Bella s'est évertué à intégrer dans les forces de sécurité des personnes originaires de la Grande Kabylie⁵⁸, le régime de Liamine Zéroual s'efforce de contenir la dissidence islamiste par une politique militaro-économique.

Ce qui a réussi avec le FFS peut-il réussir avec l'ex-FIS ? L'ampleur de la contestation islamiste et la durée du conflit montrent les limites de la comparaison. En outre, le coût de la gestion de la dissidence du FFS était largement en deçà du coût actuel de la dissidence islamiste. Certes, l'aide internationale aidant, le régime demeure moins affecté qu'en 1963 où ses ressources étaient bien moindres. Toutefois, l'analyse de cinq années de guerre montre qu'une telle hypothèse est plausible. Reste que le prolongement de cette guerre, bien que lucratif, est lourd de conséquences politiques pour ses gestionnaires. Car le conflit, en

55. A. Ahdjoudj, *op. cit.* p. 115.

56. C. Geffray, *La cause des armes au Mozambique*, *op. cit.*, p. 77.

57. Voir l'analyse déjà citée de J.-C. Vatin sur l'impuissance des mouvements islamiques dans l'histoire contemporaine de l'Algérie à prendre le pouvoir : « Puissance d'État et résistance islamique en Algérie. Approche mécanique, XIX^e-XX^e siècles », in *Islam et politique au Maghreb*. Paris : ed. du CNRS, 1981, p. 267.

58. A la suite de la « dissidence kabyle », un accord est signé entre le président Ben Bella et le colonel Mohand el Hadj, allié de Aït Ahmed. Cet accord comprend une garantie d'intégration des anciens chefs de la wilaya de Aït Ahmed et de Mohand el Hadj à « des fonctions plus importantes dans l'ANP », voir J. Leca et J.-C. Vatin, *L'Algérie politique, institutions et régime*, *op. cit.*, p. 338.

s'éternisant, confère une nouvelle légitimité à ceux qui sont en charge de la répression, pouvant mettre en cause la légitimité révolutionnaire de la « génération de 54 » aujourd'hui au pouvoir. Aussi l'hypothèse d'un coup d'État à l'initiative de la « génération 92 », formée de jeunes officiers chargés de la répression, n'est-elle pas à exclure. Mieux que quiconque ils connaissent leur ennemi, de jeunes « émirs » qui comme eux sont les produits de la guerre. Si la « génération de 54 » ne parvient pas à les assimiler, on peut supposer que les officiers de la « génération 92 » prendront l'initiative d'établir avec eux des liens directs. Dans le cas contraire, la fusion des protagonistes est le débouché le plus probable de cette guerre civile.

Pour mener à bien la dépolitisation et l'assimilation des élites islamistes, le régime a besoin de la violence des factions de la guérilla. Le maintien du pouvoir va de pair avec la pérennité de la violence des maquisards islamistes qui, involontairement, produisent de nouvelles ressources pour les militaires. La crainte d'un État islamique dirigé par des « émirs » autonomes entraîne les responsables de l'ex-FIS en exil à souhaiter plutôt une négociation avec le pouvoir que le succès des factions les plus radicales de la guérilla, comme le GIA. Dès lors, les groupes islamistes engagés dans une « guerre totale » servent les intérêts de leur adversaire, l'armée. Maquisards et militaires deviennent des ennemis complémentaires dont la logique de guerre défavorise les acteurs politiques qui, jusqu'à l'élection présidentielle du 16 novembre 1995, étaient engagés dans un processus de contestation. L'existence de la guérilla permet à la Présidence de soumettre les partis politiques à son autorité et d'y sélectionner ses nouveaux partenaires. Cinq ans après l'interruption des élections législatives en 1991, le régime est parvenu à transformer le risque imminent d'être balayé en atout financier, sous forme d'une aide extérieure à la lutte contre la « menace islamiste ».

Conclusion

Nous avons montré que la guerre constitue pour les protagonistes un mode efficace d'accumulation de ressources et de prestige et que, en ce sens, la consolidation de la violence résulte des opportunités d'ascension sociale qu'elle engendre. Loin de constituer des ennemis aux valeurs inconciliables, militaires et maquisards islamistes sont animés par un imaginaire commun de la guerre. Cette analyse de la guerre civile nous permet de poser un certain nombre de conclusions et de formuler de nouvelles hypothèses quant aux effets de sa perpétuation.

L'impossible victoire de l'un des protagonistes

Cinq ans après le déclenchement de la guerre civile, force est de constater qu'aucun des protagonistes n'est parvenu à l'emporter. Les islamistes de l'ex-FIS, bien que disposant initialement d'un capital considérable (trois millions d'électeurs, une légitimité politique et une influence sur les commerçants du secteur privé), ne sont pas parvenus à capitaliser ces ressources. Bien au contraire, plusieurs organisations militaro-islamistes autonomes (MIA, MEI, GIA, FIDA, LIDJ) ont émergé, brisant le monopole du FIS sur ces ressources et même s'en appropriant l'essentiel. Toutefois, il serait erroné d'affirmer que ce parti a perdu de sa popularité au cours de la guerre. Et les résultats du parti Hamas-MSI à l'élection présidentielle du 16 novembre 1995 montrent qu'une alternative politique islamiste demeure

toujours d'actualité. De son côté, le régime militaire est parvenu à survivre à l'épreuve du *djihâd* de façon inattendue. En libéralisant l'économie des hydrocarbures et en appliquant un plan d'ajustement structurel sous la houlette du FMI, il a pu bénéficier de nouveaux apports financiers qui ont été pour partie investis dans la politique sécuritaire. En position de faiblesse en 1992, le régime a su profiter de la guerre civile mieux que son adversaire le FIS. Toutefois, s'il a réussi au cours de ces années à réduire les chances d'accession au pouvoir des responsables du FIS, il n'en demeure pas moins confronté à l'émergence d'un nouvel acteur issu de la guerre et dont la prétention à renverser le régime ne s'est pas éteinte : le nouveau moudjahid, désormais maquisard islamiste. Lui aussi a su profiter de la guerre, comme d'un mode d'accumulation de ressources et de prestige. Imprégnés du modèle de réussite des moujahidin de la guerre de libération, les guérilleros islamistes croient dans les vertus de la violence comme mode de promotion sociale. Bien des groupes armés islamistes implantés à la périphérie d'Alger ont accumulé à la faveur du *djihâd* des ressources financières qu'ils ont réinjectées dans le négoce.

Parvenus à établir une économie de guerre efficace, militaires et maquisards installent leur combat dans la durée. Aussi ne nous paraît-il pas erroné d'affirmer que la période que nous avons étudiée ne correspond qu'aux prolégomènes d'un conflit dont la fin s'éloigne sans cesse. Il ne s'agit pas d'une lutte pour l'indépendance; contrairement à 1954-62, par conséquent, les éventuels perdants ne disposent d'aucune terre d'asile. C'est pourquoi il est illusoire d'imaginer qu'en cas de suprématie d'un des protagonistes, la paix puisse revenir. Les militaires, en dépit de leur capacité à se maintenir, restent confrontés au renouvellement permanent des bandes armées islamistes; quant à celles-ci, lorsqu'elles parviennent à contrôler une banlieue ou un village, elles suscitent en réaction la création de groupes d'autodéfense ou de milices. Ainsi, l'un des effets de l'impossible victoire d'un des protagonistes est le développement de l'insécurité, qui participe à son tour à la dynamique de la guerre. Et sa perpétuation s'accompagne au niveau social de plusieurs effets qui préfigurent de nouvelles recompositions politiques.

Guerre et transformations sociales

La consolidation de la guerre civile, née de l'impossible victoire d'un des protagonistes, s'accompagne de transformations sociales. Pour les « en-bas », la guerre semble avoir complètement supplanté le trabendo comme mode d'enrichissement. Le développement du métier des armes, pratiqué tant dans les organisations étatiques (armée, police, gendarmerie, unités spéciales) que para-étatiques (milices) et dans des structures privées (groupes armés islamistes, délinquants, agences de protection et de sécurité), constitue en 1997 l'une des principales activités économiques. L'expansion de ce métier à partir de 1994 s'explique en grande partie par les bénéfices et le prestige qu'il procure. Il a su séduire une partie de la jeunesse, particulièrement celle qui est confrontée au désœuvrement et à la pauvreté, mais les motifs de l'engagement, comme nous l'avons montré, résultent aussi du désir de vengeance et du sentiment général d'insécurité. De plus, la demande de combattants par les organisations militaires tant étatiques et qu'islamistes représente une opportunité d'acquérir un emploi et de bénéficier, grâce au prestige du « klach » (kalashnikov), d'un certain respect.

Si la guerre civile représente pour les « en-bas » une occasion d'ascension sociale, pour les « en-haut », elle constitue une période de recomposition des privilèges et d'accroissement de la richesse¹. Si le *djihâd* permet à certains jeunes sans ressources d'en acquérir, les élites ont pour leur part mis en place une « économie de pillage » grâce à la libéralisation économique. La guerre civile représente-t-elle pour ses « actionnaires » une période de transition de la République démocratique et populaire à la « République containers », comme le dénoncent certaines associations locales²? Guerre sociale pour les plus démunis qui

1. Processus comparable à celui de la recomposition des marchands au cours de la guerre civile en Somalie. Voir R. Marchal, *The Post Civil War Somali Business Class*, European Commission/Somali Unit, septembre 1996.

2. L'Association des amis de l'initiative pour la résistance sociale (AIRS) souligne que « vu les nouveaux riches, hauts fonctionnaires et autres prête-noms, des sociétés écrans ont amassé de très grosses fortunes » cité par *La Nation*, n° 146, mai 1996.

empruntent les chemins du maquis ou de la caserne dans l'espoir d'une promotion sociale, la guerre civile est aussi pour certains nantis une période d'accumulation exceptionnelle.

Les bénéfices que procure la guerre expliquent le refus d'un règlement politique par les protagonistes. Il n'est pas inopportun de souligner que, cinq ans après le déclenchement du conflit, les trois principaux partis vainqueurs des élections législatives de décembre 1991 (FIS, FLN, FFS) soutiennent « l'Appel à la Paix » lancé en novembre 1996³ : la crainte de se voir marginalisés au profit des organisations guerrières « dopées » par la dynamique de la guerre civile explique sans doute cette entente. En effet, la « routinisation » de la guerre s'apparente de plus en plus à un style de vie qui ne cesse de renforcer la suprématie des guerriers sur les acteurs politiques. Ceux-là se caractérisent par une multitude de « looks » qui ont émergé au cours du conflit : ils structurent les représentations des protagonistes et les identifient. Du côté des combattants islamistes, le style Gulbuddin Hekmatiar, tenue afghane et barbe abondante, caractérise les maquisards du GIA, alors que ceux de l'AIS revêtent les habits du guérillero de type cubain : tenue militaire délavée avec casquette et barbe. Les « combattants » des bandes armées autonomes à la périphérie d'Alger, eux, se rasent le crâne, se ceignent la tête d'un bandeau et ne portent pas nécessairement la barbe. La même diversité existe parmi les forces de sécurité et au choix classique entre soldat, gendarme et policier s'ajoute celui entre « ninja », soldat d'élite du Groupe d'intervention et de surveillance (GIS), en tenue noire et cagoulé, policier spécialisé dans la lutte anti-islamiste, avec lunettes noires, jeans et baskets, au volant d'un véhicule flambant neuf, et milicien en civil. Chacun de ces types de combattant est valorisé dans cette guerre et nous avons essayé de montrer que l'option pour l'un ou l'autre résultait davantage du contexte local que de motivations politiques. Ces divers types de « guerriers » n'en demeurent pas moins animés par un imaginaire commun de la guerre qui attribue à la violence les vertus d'un instrument de promotion. En ce sens, la

3. Le 9 novembre 1996, un « Appel pour la Paix » est lancé par des personnalités algériennes de tendances politiques diverses.

guerre civile s'accompagne d'une recomposition des hiérarchies sociales, elle tient lieu de mode de redistribution des richesses.

La figure de « l'émir » illustre l'hypothèse centrale de ce livre. Comme leurs prédécesseurs, les « raïs », « caïds » et « colonels », les « émirs » de la guérilla connaissent grâce au *djihâd* une ascension sociale. Parviendront-ils à supplanter définitivement les dirigeants militaires et à s'approprier le pouvoir politique ? Ce n'est pas sûr et, comme nous l'avons à plusieurs reprises souligné, l'une des issues probables de la guerre civile ne réside pas tant dans la victoire militaire d'un des protagonistes que dans leur éventuelle fusion. Cependant, un tel processus s'inscrit dans la durée, et nous avons rappelé en introduction comment les « chaouchs » n'ont réussi à supplanter les « djouads » (noblesse guerrière de l'Est) dans l'appropriation du statut de caïd (fonctionnaire indigène) qu'au début du XX^e siècle, à la faveur de la durée de la guerre de colonisation (1832-71). Les « émirs » seront-ils à même, à l'instar des « chaouchs », d'occuper à terme les postes des responsables militaires et de devenir les nouveaux gérants de l'État algérien ? De cette étude il ressort que ceux-ci s'inscrivent dans la continuité des figures historiques de la réussite sociale en Algérie, que nous avons qualifiées de « bandits politiques », pour souligner leur trajectoire de hors-la-loi jusqu'à ce qu'ils deviennent des représentants de l'État. Ce n'est donc pas tant l'effondrement de l'État que l'on observe dans la guerre civile que sa reconstruction accomplie par des acteurs sociaux spécifiques.

Une guerre de longue durée ?

Plusieurs facteurs incitent à penser que la guerre civile s'installe pour durer. En premier lieu, elle est productrice de richesses et de prestige pour ses protagonistes en dépit des drames humains qu'elle occasionne. D'autre part, tous les combattants sont aujourd'hui prisonniers de leur guerre, car de part et d'autre les exactions qui ont été commises font craindre des représailles en cas de défaite. En 1997, aucun des adversaires ne se perçoit en situation de faiblesse. Les dirigeants militaires et politiques du

régime affirment – à tort – que la menace islamiste est réduite à un « terrorisme résiduel ». Dans cette perspective, ils considèrent que le problème à résoudre est celui des conditions politiques qui ont assuré l'émergence des partis islamistes. Ils ont entrepris par conséquent de réviser par référendum⁴ – le 28 novembre 1996 – la Constitution de février 1989, afin d'interdire, entre autres, les partis d'expression religieuse. Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'illusion politique qui anime cette démarche. Car, à l'évidence, la guérilla islamiste, en décrétant le *djihâd* et en installant son combat dans la durée, ne s'inscrit plus dans une logique de participation au système politique. Pis, ce processus entraîne les groupes armés qui ont fait allégeance au FIS à redoubler d'efforts militaires tant s'éloignent les chances d'une « re-législation » de leur parti. La recomposition politique qu'opère le régime en 1996 à travers la révision de la Constitution et son engagement à organiser des élections municipales et législatives en 1997 ne s'inscrivent pas dans une logique de paix, mais de consolidation institutionnelle de son pouvoir hégémonique. En dépit de cet agenda électoral, la guerre civile continuera à structurer la vie quotidienne de la population. Et cela d'autant plus que les maquisards islamistes, loin d'avoir épuisé leurs tactiques de renversement du pouvoir, n'en sont qu'à leur début. Nous avons souligné longuement les évolutions des stratégies de guerre des différentes factions de la guérilla, la contradiction entre les intentions affichées et les pratiques. De ce constat, il découlait dès 1994 qu'aucune des factions ne parviendrait à instaurer un État islamique par le *djihâd*. Pourtant il serait erroné de conclure, comme le font les militaires algériens, que la défaite de la guérilla est assurée. Car, jusqu'à présent, les ressources stratégiques du régime – le pétrole et le gaz – ont été en partie épargnées par les maquisards islamistes. Autant, comme nous l'avons souligné, un tel objectif paraissait dénué d'intérêt pour les bandes armées de quartier, autant il devient pour les « émirs » de la guérilla nationale le « nerf de la

4. Le 28 novembre 1996 est soumis à référendum un projet de révision de la Constitution, qui prévoit la composition d'une seconde Chambre (Conseil de la Nation) et interdit aux partis politiques toute référence identitaire ou religieuse. Le projet est accepté après un scrutin aux résultats contestés par l'ensemble des partis politiques.

guerre » de leur ennemi. Avec la réalisation du projet d'exportation de gaz naturel vers le Maroc puis l'Europe, fin 1996, les responsables militaires sont à même d'escompter des ressources financières supplémentaires⁵ et par là, d'accroître leurs capacités de répression. Doit-on considérer alors que le facteur temps, qui constituait au début du conflit un atout pour la guérilla dans une stratégie d'épuisement du régime, s'est définitivement inversé au cours de la guerre en faveur de ce dernier ? Sans doute, mais à la condition que le secteur des hydrocarbures continue à bénéficier de la relative sécurité qui le caractérise depuis le déclenchement du *djihâd*.

Force est de constater que peu de facteurs militent en faveur de la fin de la guerre civile. Les transformations sociales qui s'opèrent s'orientent vers une généralisation du métier des armes avec comme corollaire une privatisation accrue de la violence. Les recompositions politiques en cours ne s'inscrivent pas dans un processus de réconciliation nationale mais de consolidation du pouvoir. Dans l'hypothèse où aucun changement majeur – comme la « re-légalisation » du FIS ou le sabotage du secteur des hydrocarbures – n'advviendrait, l'Algérie semble bel et bien ancrée dans une « guerre d'usure ». L'issue de cette dernière résiderait alors dans la fusion des protagonistes, perpétuant le modèle de la reproduction des élites par et dans la violence. Toutefois, il se pourrait aussi que ce conflit laisse entrevoir les prémices d'un imaginaire de la démocratie.

D'un imaginaire de la guerre à un imaginaire de la démocratie

La guerre civile peut-elle accoucher d'un nouveau modèle de reproduction des élites politiques ou ne servira-t-elle qu'à enrichir un imaginaire de la guerre peuplé de figures historiques dont

5. A cet accroissement structurel des ressources financières s'ajoute celui, plus conjoncturel, lié à l'envolée du prix du baril de pétrole avoisinant les 19 dollars depuis 1996 (16 dollars en 1994) et à la hausse du dollar.

la violence fut le ressort de la promotion sociale ? Il va sans dire que la victoire des maquisards islamistes ne manquerait pas d'alimenter cet imaginaire. Le succès des « émirs » validerait définitivement la croyance dans les vertus de la violence. Et, loin de rompre avec le régime militaire issu de l'indépendance, les « émirs » n'en seraient que le prolongement. Aussi, un État islamique futur ne manquerait pas de ressembler dans l'exercice de son pouvoir à « l'État socialiste », c'est-à-dire à un système politique régi par l'expérience du maquis, où les amitiés, les blessures et les souffrances communes tiendraient lieu de compétences politiques. Car la guerre civile – à défaut de l'expérience politique – a dévoilé à travers sa violence l'inanité de l'islamisme en tant que corpus idéologique original, pour couler les pratiques du *djihâd* dans des moules déjà employés par les nationalistes durant la guerre de libération. D'ailleurs, la conduite de la guerre entre la guérilla islamiste et les militaires a déjà suscité par réaction, parmi les responsables politiques du FIS, de la « modération » : ce parti ne revendique plus le monopole du champ religieux et s'engage à respecter l'alternance, ses revendications, maximalistes durant le processus électoral, se sont atténuées au cours de la guerre.

Cette évolution s'applique tout autant à l'institution militaire dépositaire de la mémoire des « héros » de la guerre de libération, qui apparaît trois décennies plus tard comme une guerre d'appropriation, une captation par certains combattants de l'héritage colonial. Force est de remarquer qu'un mythe s'écroule dans la présente guerre civile : celui de la libération nationale. Car, qu'elle le veuille ou non, l'armée algérienne revêt la fonction des soldats de l'ex-colonisateur. Toutefois, contrairement à ces derniers, elle n'est pas accusée de maintenir par la violence un ordre – en l'occurrence celui du colonialisme – mais de défendre ses seuls intérêts. Du double dévoilement de la vacuité des utopies de l'islamisme comme alternative politique originale et du mythe de l'institution militaire comme garante de la nation, peut-il naître l'amorce d'une modernité politique ? La guerre civile peut-elle constituer le socle d'un État fondé non plus sur l'idéologie d'une guerre de libération réifiée mais sur l'acceptation des différences ? En somme, l'affrontement présent est-il à même de produire un imaginaire de la démocratie ?

Parmi les facteurs susceptibles d'expliquer le basculement de l'Algérie dans la guerre civile après sa courte expérience du multipartisme entre 1990-91, celui de l'imaginaire de la guerre nous paraît central. Nous nous sommes efforcé de montrer que l'échec de la « transition démocratique » de l'Algérie s'explique par la croyance dans les vertus de la violence comme mode de renouvellement des élites. Militaires et maquisards islamistes ont perçu dans l'émergence d'un nouveau personnel politique issu, non plus du maquis mais de la légitimité électorale, une rupture dans le processus de formation des dirigeants. Aux portes du pouvoir en 1991, les élus de l'ex-FIS sont devenus, à la faveur de la guerre civile, des victimes réelles des maquisards islamistes⁶ qui voient en eux de redoutables rivaux. La violence est loin d'être circonscrite à la lutte entre les groupes armés et le régime : au sein de chaque coalition se déroule une autre guerre, qui a pour but le monopole de la direction des opérations.

Il est évident que la victoire définitive des moudjahidin de la guérilla sur les élus de l'ex-FIS ne manquerait pas de renforcer l'imaginaire de la guerre au détriment de celui de la démocratie. Nous avons essayé de montrer qu'un tel processus, s'il se confirmait, transformerait les adversaires que sont le régime et la guérilla islamiste en ennemis complémentaires dont le seul objectif serait de poursuivre la guerre jusqu'à la marginalisation complète des responsables politiques du FIS⁷. L'issue de ce processus serait dès lors l'assimilation progressive des maquisards islamistes dans les rouages de l'État, selon le modèle de la réinvention du *beylicat*.

6. « Le FIS, écrit le journal *La Nation*, montre qu'il s'est sérieusement engagé sur le chemin de la solution politique, ce qui explique peut-être les liquidations physiques opérées au sein des groupes armés contre des activistes soupçonnés de fidélité au parti interdit. Encore une fois, les « guerriers » se méfient des politiques et leur font payer cher », *La Nation*, 26 déc.-1^{er} janv., 1996.

7. L'instance exécutive du FIS à l'étranger écrit : « On peut croire que l'issue à la guerre c'est la poursuite de la guerre jusqu'à ce que l'un des deux protagonistes remporte la victoire totale, alors que la seule issue à la guerre c'est la paix. Le Front islamique du salut a, quant à lui, choisi la stratégie de l'issue politique et pacifique, et propose des solutions qui permettent de passer rapidement de la guerre à la paix », *Pour une stratégie de sortie de crise en Algérie*, mai 1997.

ANNEXES

Les extraits de documents qui suivent permettent de mesurer l'étendue des moyens de communication (communiqués, journaux et site sur Internet) qui nous ont permis, entre autres, de prendre connaissance du discours de certaines factions de la guérilla.

- Communiqué n° 3 de l'AIS : « L'AIS confirme sa fidélité au FIS ».
- Communiqué du GIA : « Les conditions du GIA pour un cessez-le-feu ».
- Lettre aux moudjahidin de l'AIS.
- « Appel for djihâd » de l'AIS sur un site d'Internet.
- « Les nouvelles du djihâd », extrait d'*El Tahsira*.
- « Chirac cautionne la junte », extrait d'*El Ribat*.
- Extrait de la Cause, tribune des élus du FIS.
- Plate-forme pour une solution politique et pacifique de la crise algérienne.
- Communiqué de naissance de la Ligue islamique pour la Daawa et le djihâd.
- Communiqué de l'AIS : « Appel à la Trêve ».
- Communiqué du FIS (Instance exécutive à l'Étranger) sur l'acceptation de la Trêve.

51 Maoukideh, 1995

Au Nom de Dieu le Clément le Miséricordieux

Front Islamique du Salut
Armée Islamique du Salut

Communiqué N 3

" Ceux qui ont vécu avant eux, certes, ont comploté, mais Allah attaqua les bases mêmes de leur bâtisse. Le toit s'écroula au dessus d'eux et le chatiment les surprit d'où ils ne l'avaient pas pressenti ".
(Coran XVI, 26).

Comme à chaque fois où une initiative en faveur du peuple algérien est lancée, l'annonce de la désignation d'un émir national de l'Armée Islamique du Salut a plongé la junte terroriste dans le désarroi. Incapable d'imposer sa logique par la force matérielle, elle s'est réfugiée dans la rumeur, la propagande et la guerre psychologique.

Confirmant sa fidélité à la direction historique et légitime attachée à la ligne authentique du FIS et soucieuse de lever l'ambiguïté née de la désignation d'un émir, national, l'Armée Islamique du Salut porte les clarifications suivantes à l'intention de l'opinion publique interne et internationale : Les positions et les décisions capitales sont prises par la direction du parti représentée par :

1. Les chouyoukh Abassi Madani et Ali Benhadj -qu'Allah facilite leur libération.
2. L'Armée Islamique du Salut représentée par son émir national le cheikh Madani Mezerg.
3. Les chouyoukh mis en liberté.
4. L'Instance Exécutive du FIS à l'étranger représentée par le cheikh Rabah Kébir.

" Et dis : " La vérité est venue et l'erreur a disparu. Car l'erreur est destinée à disparaître ".
(Coran XVII, 81).

L'Emir national
Madani MEZERAG

بسم الله الرحمن الرحيم

الجبهة الإسلامية للإنقاذ
الجيش الإسلامي للإنقاذ

بيان رقم ٣

قال تعالى : « قد مكّر الذين من قبلهم فأتى الله بنيانهم من القواعد فخر عليهم السقف من فوقهم وأتاهم العذاب من حيث لا يشعرون ». سورة النحل .

بعد أن أعلن عن أمير وطني للجيش الإسلامي للإنقاذ أصيبت الطغمة المرتدة بصدمة كبيرة وأدركت أن وجودها بدأ ينهار، فحركات أبوابها الإعلامية لتبث الإشاعة والدعاية . وهذا كلما أحسست بأمر يعود بالخير على الشعب الجزائري المسلم ، فعين تعجز القوة المائية من النيل من القيادة فليس أمامها إلا الحرب المعنوية .

وعليه فإن الجيش الإسلامي للإنقاذ يوضح للرأي العام الداخلي والخارجي وهذا رفعا للباس الذي طغى على تعيين أمير وطني بالنيابة من المشايخ . إن هذا يدل على وفاء الجيش الإسلامي للإنقاذ لقيادته التاريخية والشرعية الثابتة على الخط الأصيل .

وأن كل المواقف والقرارات المصيرية تتخذ من قبل القيادة الممثلة في :

١. الشيخان عباسي مدني وعلي بن حاج أطلق الله صراحهما .
٢. الجيش الإسلامي للإنقاذ الممثل في أميره الوطني الشيخ مدني مزراق .
٣. الشيوخ المفرج عنهم .
٤. الهيئة التنفيذية للجبهة الإسلامية للإنقاذ بالخارج الممثلة في الشيخ رابع كبير .

« وقل جاء الحق وزهق الباطل إن الباطل كان زهوقا ».

الامير الوطني
مدني مزراق

بسم الله الرحمن الرحيم
الحمد لله و التلاوة و السلام على رسول الله و على آله و صحبه و سلم تسليما

الجماعة الإسلامية المسلحة

﴿هاكوفهم يمدبهم الله بايديكم و يخرهم و ينصركم عليهم و يخف صدور قوم مؤمنين﴾

بيان حول لقاء الأحزاب

قال تعالى : ﴿ يا عبادي إني حرمت الظلم على نفسي و جعلته بينكم محرما فلا تظالموا ﴾
سميا منها للحفاظ على مصلحة الأمة و تجنبها الزهد من الحروب، تعلن الجماعة الإسلامية
المسلحة عن استعدادها لوقف الحرب في حالة امتثال النظام للمطالب الواردة في وثيقة الأحزاب
المتحدة في مطالبها.

و تعلن الجماعة الإسلامية المسلحة أنها ساهمت في تحضير هذه الوثيقة من خلال استشارة
الشيخ عباسي مدني و الأخ أنور همام قبل عقد الإجتماع.

و إلى ذلك تضيف الجماعة جملة من المطالب، وهي

أولاً، إطلاق سراح الأخوين هبة الحق لعيانة و أحمد الود هورا و دون شرع أو قيد.

ثانياً، تطبيق شرع الله في الجزاءات المسؤولين عن تعطيل المشروع الإسلامي في أرض الجهاد و
الإبادة.

ثالثاً، حل كل الأحزاب الشيوعية و الملحدة ليكون ذلك دليل من النظام على مجاربتة لأعداء الدين.

إذا نفذ النظام كل هذه المطالب، تلتزم الجماعة الإسلامية المسلحة بوقف الحرب في حالة
صدور نداء من الشيخ علي بن حاج في هذا الشأن.

﴿يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله و كونوا مع الصادقين﴾

أمير الجماعة الإسلامية المسلحة

أبو عبد الرحمن أمين



LETTRE AUX MOUDJAHIDINE

**Frères moudjahidine des compagnies
combattantes à travers le territoire national :**

Vous, qui avez troqué vos personnes à Dieu, qui soulevez l'étendard de l'Islam ensanglanté par le sacrifice des martyrs parmi vous, le conduisant au grand secours mu- et à la victoire éclatante - Que Dieu la permette - au moment où de nombreux sultans retiennent leur sang et leurs biens par avarice.

Vous, qui êtes libérés des séductions et des désirs de la vie, qui êtes contents de la vie dure dans le sentier de Dieu, désirant seulement l'agrément et la satisfaction d'Allah :

« فاستبشروا ببيعكم الذي بايعتم به، وذلك هو الفوز العظيم » سورة التوبة الآية 112

" Réjouissez-vous du troc que vous avez troqué ! Voilà l'énorme succès ! "
(Coran IX, 111).

L'Armée Islamique du Salut vous appelle, plus que jamais pressé, à s'unir, souder les rangs et purifier vos intentions envers Dieu conformément à l'orientation divine:

« إن الله يحب الذين يقاتلون في سبيله صفاً كأنهم بنيان مرصوص » سورة الصف الآية 4

" Oui, Dieu aime ceux qui combattent dans Son sentier en rang serré comme s'ils étaient un édifice plombé " (Coran LXI, 4).

Ceci ne peut être réalisé que dans une unité globale, précédée de l'unité du programme et de vision selon un projet de djihad légitime dont les jalons sont clarifiés, les buts désignés, les principes nets et les moyens clairs.

L'Armée Islamique du Salut vous appelle à vous méfier de la "jurisprudence des services de sécurité" qui n'ont de but que défaire nos rangs, couler le djihad, porter préjudice aux moudjahidine, les pousser à l'affrontement fratricide et ainsi leur faire perdre l'opportunité historique de concrétiser les aspirations de la nation.

Faites attention aux éléments douteux qui se sont faufilés parmi vous, qui s'attendent à mettre les moudjahidine sur la mauvaise voie, à traiter certains parmi eux d'impies sans preuve ni indication. Ces éléments, qui ont été formés spécialement pour jouer ce rôle, ont pu infiltrer les lignes par différents moyens et ont commencé à émettre des avis religieux qui n'ont de preuve que le doute, la haine et ce qui passionne les âmes. Ils répandent qu'une proportion importante des moudjahidine est "un groupe égaré qu'il faut combattre" poussant ainsi à la sédition parmi les moudjahidine; Ce qui fait l'affaire des forces de la tyrannie. Quelle est juste la parole de notre prophète - Que le salut de Dieu soit sur lui - :

« الفتنه نائمة لمن الله من يقظها »

La sédition est dormante. Est maudit celui qui la réveille

Ils répandent aussi que le peuple est idolâtre et quelque fois "taghout" (tyran). Ils ne cessent de lui comptabiliser les péchés, simples et les petites erreurs qu'on peut corriger d'une bonne parole, de la sagesse, de bonne prédication et du bon exemple. Ce peuple qui s'est soumis à Dieu depuis des siècles, qui a prouvé son allégeance à Dieu, son attachement à sa religion et son désaveu des mécréants à plusieurs reprises par des révolutions glorieuses dont la dernière est celle de Novembre 54. Il a réitéré son attachement à sa religion en choisissant le projet Islamique lors des dernières élections.

Et voilà qu'il la renouvelle en soutenant le djihad et les moudjahidine, en sacrifiant ses biens pour la cause sans tenir compte du terrorisme et de la repression imposés par les "caporaux de Lacoste".

Après tout ça, il est ignoble de vouloir traiter ce peuple de "taghout". Pourtant, c'est et ce que certains "moudjahidine" ont réservé à ce peuple qui leur a donné confiance allégeance ! Rappelez-vous le verset coranique :

« هل جزاء الإحسان إلا الإحسان » سورة الرحمن الآية 59

" Quoi ! y a-t-il autre salaire à la bienfaisance, que la bienfaisance ? "

(Coran LV, 59).

Soyez vigilants et faites attention au complot bas qui se trame dans l'ombre par certains cercles franco-juifs haineux pour être exécuté par les "caporaux de Lacoste" et leurs vassaux dont on a parlé précédemment.

Sachez - que Dieu nous accorde sa miséricorde et nous accepte dans son paradis - que le djihad n'est pas un suicide, que ceux qui se trouvent dans une impasse entreprennent comme solution, ceux-là sont les misérables; ni une vengeance destinée à ceux qui veulent régler des comptes, ceux-là sont les haineux; ni une aventure à l'issue incertaine entreprise par les aventuriers et les bannis; ni un mouvement anarchiste qui recrute tous les fuyards et têtes brûlées sans critère ni règlement;

ni point d'honneur aveugle tel que pratiqué par les ignorants; ni une précipitation aveugle vers l'avant ce qui signifierait un manque de vision et de programme. Le djihad est une obligation que vous avez l'honneur de raviver; c'est l'apogée de l'Islam qu'Allah vous a choisis pour que vous soyez un exemple aux révoltés désireux d'évoluer vers les valeurs du droit, de la justice et de la liberté, c'est la consolidation de la religion de Dieu en nous-mêmes, dans notre peuple et partout sur terre suivant l'ordre divin :

« وَقَاتِلُوهُمْ حَتَّى لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ الدِّينُ لِلَّهِ ، فَإِنْ انْتَهَوْا فَلَا عُدْوَانَ إِلَّا عَلَى الظَّالِمِينَ » سورة البقرة الآية 192

" Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de persécution et que la religion soit à Dieu. S'ils cessent, donc, plus d'hostilité; sauf contre les prévaricateurs "
(Coran II, 192).

C'est porter secours aux opprimés, défendre leur religion, leurs biens et leur honneur, conformément à l'appel de Dieu :

« وَمَا لَكُمْ لَا تَقَاتِلُونَ فِي سَبِيلِ اللَّهِ وَالْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاءِ وَالْوِلْدَانِ الَّذِينَ يَقُولُونَ رَبَّنَا أَخْرِجْنَا مِنْ هَذِهِ الْقَرْيَةِ الظَّالِمُ أَهْلُهَا وَاجْعَلْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ وَلِيًّا ، وَاجْعَلْ لَنَا مِنْ لَدُنْكَ نَصِيرًا » سورة النساء الآية 74

" Et qu'avez-vous à ne pas combattre dans le sentier de Dieu, alors qu'il y a les faibles d'entre hommes et femmes et enfants qui disent : Seigneur ! fais-nous sortir de cette cité, prévaricatrice en ces gens; et assigne-nous de Ta part un patron, et assigne-nous de Ta part un secoureur ". (Coran IV, 74).

C'est aussi une riposte à l'agression, conformément à l'orientation divine :

« فَمَنْ اعْتَدَى عَلَيْكُمْ فَاعْتَدُوا عَلَيْهِ بِمِثْلِ مَا اعْتَدَى عَلَيْكُمْ وَاتَّقُوا اللَّهَ ، وَاعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ مَعَ الْمُتَّقِينَ » سورة البقرة الآية 193

" Donc, quiconque transgresse contre vous, transgressez contre lui à transgression égale. Et craignez Dieu. Et sachez que, oui, Dieu est avec les pieux " (Coran II, 193); C'est une action contre l'oppression des prévaricateurs, conformément à l'autorisation divine :

« أَذِنَ لِلَّذِينَ يَقَاتِلُونَ أَنْهُمْ دَلِمُوا وَأَنَّ اللَّهَ عَلَىٰ نَصْرِهِمْ لَ دَائِرٌ الَّذِينَ أُخْرِجُوا مِنْ دِيَارِهِمْ بِغَيْرِ حَقٍّ إِلَّا أَنْ يَقُولُوا رَبَّنَا اللَّهُ » سورة الحج الآيتين 37, 38

" Toute autorisation est donnée à ceux qui sont combattus, parce que vraiment ils sont lésés et Dieu est capable, vraiment, de les secourir, à ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, sans droit, sauf qu'ils disaient : Dieu est notre Seigneur ".

(Coran XXII, 37/38).

C'est une action pour la levée de toute entrave opposée à l'appel à Dieu, l'appel à sortir les gens de l'adoration des personnes à l'adoration du seigneur des personnes.

C'est une action pour la libération des mosquées pour qu'elles soient dédiées à Dieu et Dieu seulement :

« ولولا دفاع الله الناس بعضهم ببعض لهدمت صوامع وبيع وصلوات ومساجد يذكر فيها اسم الله كثيرا ولينصرن الله من ينصره إن الله لقوي عزيز » الحج الآية 38

" Si Dieu ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, et aussi les synagogues et les oratoires et les mosquées où le nom de Dieu est beaucoup rappelé et très certainement, Dieu secourt ceux qui Le secourent; Certes oui, Dieu est fort, puissant ". (Coran XXII, 38).

Le djihad est aussi l'instauration de la justice qui manque tellement ces jours-ci dans tous les compartiments de la vie :

« لقد ارسلنا رسلنا بالبينات وانزلنا معهم الكتاب ليقوم الناس بالقسط ، وانزلنا الحديد فيه بأس شديد ومنافع للناس وليعلم الله من ينصره ورسله بالغيب ، إن الله قوي عزيز » سورة الحديد الآية 24

" Très certainement, Nous avons envoyé Nos messagers accompagnés de preuves et fait descendre avec eux le Livre et la balance, afin que les gens établissent la justice. Et Nous avons fait descendre le fer où se trouve une dure rigueur aussi bien que des avantages pour les gens. Afin également que Dieu sache qui, dans l'Invisible, Lui porte secours, ainsi qu'à Ses messagers. Oui, Dieu est fort, puissant. "
(Coran LVII, 24).

Frères moudjahidine :

Le djihad est une obstination consciente au principe, une grande patience aux aversions, une forte persévérance devant les difficultés, une sincérité dans le combat, un contentement de son destin, un traitement humain de l'ennemi, une lutte contre les agresseurs et leurs fantoches, une présence lors des sacrifices, une gobriété devant le butin, une abstinence devant les plaisirs et une abstention devant

« الذين قال لهم الناس إن الناس قد جمعوا لكم فاخشوهم فزادهم إيماناً وقالوا حسبنا الله ونعم الوكيل ، فانقلبوا بنعمة من الله وفضل لم يمسسهم سوء . واتبعوا رضوان الله ، والله ذو فضل عظيم ، إنما ذلكم الشيطان يخوف أولياءه فلا تخافوهم وخافون إن كنتم مؤمنين » سورة آل عمران الآية 174/175

** C'est eux à qui l'on disait : oui, les gens se sont rassemblés contre vous, craignez-les. Cela accrut leur foi et ils dirent : Dieu nous suffit, Il est la meilleure garantie. Ils revinrent donc avec un bienfait de la part de Dieu. Et une grâce : nul mal ne les toucha, et ils suivirent l'agrément de Dieu. Et Dieu est détenteur d'énorme grâce. Rien d'autre. C'est le diable qui vous fait peur de ses clients. Vous n'avez donc qu'à n'avoir pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants **
(Coran III, 174/175).

Frères moudjahidine :

Nous vous aimons tous en Dieu. Nos coeurs reflètent ce que doit être dans le coeur d'un musulman à l'égard de son frère à savoir l'amour, la miséricorde et l'humilité. Nous mettons tout en oeuvre pour nous unifier autour d'un projet légitime de djihad qui soit clair et dont les objectifs sont désignés.

Frères moudjahidine :

Soyez patients, car la patience est la clé du secours. Soyez endurants, car le combat est long et décisif. Tenez ferme, car l'ennemi est mélicieux, il ne respecte à votre égard ni parenté ni foi jurée. Craignez Dieu, car la crainte de Dieu est l'arme des opprimés et l'étendard des croyants et la voie des moudjahidine vers Dieu :

« يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اصْبِرُوا وَصَابِرُوا وَرَابِطُوا وَاتَّقُوا اللَّهَ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ »
سورة آل عمران الآية 200

** Ô croyants ! De l'endurance ! Lutte d'endurance, tenez ferme et craignez Dieu. Peut être serez-vous gagnants ». (Coran III, 200).*

General Commandment Appeal for Jihad!

Praise be to Allah the Cherisher and Sustainer of the worlds and may peace and blessings be upon His prophet, his family, his companions, the followers and those follow them with goodness until the day of judgement.

The Islamic Salvation Army (AIS) leadership in its exoneration of obligation before Allah, the Algerian people and History and from its sense of the Historical responsibility that lies on its shoulders in order to attain with the Algerian people, the great objective of constructing the Islamic State, took the initiative of sending correspondences to many parties in the country so that each one take a stand toward what the Algerian people are enduring of sufferance, murders, displacement, exile, which has caused hundreds of thousands of orphans, thousands of widowers and thousands of mothers having lost their children... all this because of the chosen option of an Islamic State amongst others on the 26/12/91 such that all will live under the protection of the Islamic legislation. And this can only show how deep is the people aspiration and the complete readiness in sacrificing the most valuable for the sake of the Faith.

The preachers of hatred and atheism have become sophisticated in varying their war methods against the Algerian people; They are no longer satisfied with mass murders which have targeted thousands of innocent civilians who were kidnapped from their homes and their bodies thrown in the streets, in front of the mosques, and in public discharges, but they are following the steps of the French colonialism. They are now forcing people in remote regions to hold arms against the sons of their own people. This is what has happen during the French colonialism which has equipped 50 000 "Goumis" (Algerian traitors) to fight the heroes of independence, but this policy did not succeed and Algeria has become independent, praise be to Allah, despite their dislike of it.

As for the media war, it has recently reached its climax by emphasis on two elements:

- First concerning the imaginary victories which were attributed to the Junta forces in Ain Defla and Jijel in particular and in which even the western media were mislead and reported about the use of warplanes and bombardments as if it was not well known that the the air bombardments have been going on since 1993. They should ask regions like Ouled Chebaba, Collo, Oued Azzouhour (Skikda), Seraïdi (Annaba), the montains of Guelma, Souk Ahrass and Milia , Ouled Askar, Bani Khatab, Sadat and Azan...in jijel, and Ain Kercha and other territories in Oum El Bouaghi and in Batna... and the list is still long.

- As for the second point, it is related to to the false communiques attributed to the Islamic Salvation Army sometimes, and

to other armed organisations another time and which project to its reader the illusion that a raging war is taking place between the different armed sections and all this in order for the "hired media" to conclude for their audiences that the Mujahedeen are exterminated and that there is only few elements left.

The Army in which Prayer is established, the Quran is read and the Name of the Merciful is praised, can only last and be victorious with the will of Allah.

So Oh! Muslim Algerian People! Join the callers to the Merciful and answer the brothers call and walk with the convoy of the braves! Today is a day of struggle (Jihad) that will assure Safety; Either Victory that establishes Justice and remove injustice and oppression or Martyrdom with the immortals.

The AIS General Commandment.

--ooOoo--

Jihad operations

"we don't like to " beat around the bush ", we prefer clarity and frankness even if it means to be hanged for what we believe to be a duty and a right. The struggle against the regime of the military junta has become a legitimate and lawful duty as demonstrated previously, in order to grab the right of the people to freely choose."

[Shaykh Abu Abdelfatah ALI BELHADJ in " Fasl el kalam fi mouajahate dolm el hokam " ("The conclusive criterion in confronting injustice from the rulers "). page 303. Book written from cell No 09 in the Blida Military jail. 1992]

Following are some Jihad operations in their final outcome since the month of March 95;

Jijel province (wilaya):

- Ouled Askar: On the 19/03/95, the Mujahedeen have set up an ambush to a junta supply convoy composed of a Landrover vehicle and a military truck in the region of Azioutna. The operation resulted in the death of the armed militia chief by the name of "Belghoul Salah" and his deputy and an officer with a rank of captain as well as a group of 16 to 20 junta soldiers. The Mujahedeen collected 5 Kalashnikovs and 16 boxes of ammunition.

It is to not that the traitor "Belghoul Salah" has said in the town of Belhadaf that : "I am still to live for another fifty years and do this and do that to the Mujahedeen". The region inhabitation have estimated that he has live almost exactly fifty hours after his threat.

- On the 19 and 20/03/95, in the first day the Junta troops tried to attack the region from different positions using helicopters but as soon as the news from Azioutna came, the helicopters moved to that region to take their dead colleagues. And despite that, a

Mujaheed was able to shot dead one of the Junta soldier.

On the second day, the Junta troops repeated the operation using two combat helicopter. As soon as the passed through the first Mujahedeen point, they became the target of bullets firing which caused three Junta soldiers death. The Mujahedeen then blow four bombs which caused many casualties in the Junta ranks. The same region was the theatre of many Mujahedeen operations during the month of April and in particular at the beginning of the month among them:

- * 13 Junta soldiers were shot dead. As a result the Junta troops started bombarding the region from the National road as well as from the secondary routes.

- * 7 Junta soldiers were killed when the Junta troops tried to approach the region.

- * 21 junta soldiers were killed in when the Junta troops tried to "comb" the region.

- * 3 junta soldiers were killed in a bomb explosion near Ouled Yahya (El Ansour).

- On the 15/04/95, two Junta collaborators from Boubazile were killed in the region of El Milia. It is to note that one of the two have actively taken part with the Junta troops in many combing operations. As usual, the Junta took revenge on civilians and took 11 of them. Some were killed and some are still prisoner in the Junta hands.

- On the 14/06/95 at half past five in the afternoon near the locality of Belhadeb, a group of Mujahedeen from the AIS have executed an operation in which three junta soldiers were killed, a Klashikov and a loader. All this operation took about a minute and took place at about 200 meters from a Junta barracks. The Junta took revenge on civilians by killing two and wounding another. Skikda province (wilaya):

The mujahedeen of the AIS have executed many operations in the province of Skikda among them:

- On the 03/03/95, the mujahedeen have set an ambush to a landrover Junta vehicle using bombs in the region of Kerkara. The result was three Junta soldiers dead amongst them an officer with the rank of lieutenant.

- A Junta collaborators were executed in the region of Bounafra on the 08/03/95.

- In the region of kanouah the Mujahedeen were victim of a Junta night attack. One of the brother was slightly wounded. After the medical aid, the brother went back to the place of the attack and shot dead a junta officer having a rank of lieutenant. The brother rejoined his base safely.

- On the 10/03/95 and in the region of Ouled Attia, the Mujahedeen have executed the Junta chief of the armed militia.

- On the 21/04/95 and in the locality of Boukaroun, the Mujahedeen have attack Junta soldiers barracks. There were heavy crossfire and

الجهاد

الطلمونية وسط الجزائر العاصمة لكن السيارة لم تنفجر ! لم تعرف.. ومع ذلك أطر موكب الجنرال المجرم لعمارة من الرصاص لكنه لم يصب !
ملاحظة: في الصفحة التالية يأتان مهمان الاسلامي للثقافة .

يقول الله تعالى: ﴿وَلَا تَحْسَبِ اللَّهُ غَالِباً عَمَّا يَفْعَلُ الظَّالِمُونَ إِنَّمَا يُؤَخِّرُهُمْ لِيَوْمَ تَشْخَصُ لَهُ الْأَبْصَارُ﴾.

إن الله يُمهّل ولا يُهمل. جاء في الحرة سمي. تي. يو. الباريسية أن رئيس الأركان الطلمونية الجنرال المجرم لعماري نجما من محاولة اختيال قبل أربعة أسابيع في الجزائر، وذلك عندما وجمت سيارة مفخخة على الطريق المؤدي إلى وزالة الدفاع

العمليات الجهادية

• **أولاد فابيت:** تم القضاء على شرطيين وضم س مسدسين من نوع بيربطا، كما تم القضاء على مخبر (يا بالدليل تعاونه مع العدو.

• **الشراش:** تم بحمد الله القضاء على مفتشين أمام مقر البريد كما تم القضاء على ثمة... في الار اختفوا.

• **الشراقة:** تم القضاء على ضابط في المخابرات ا وضم سلاحه. وكذلك في عملية مماثلة قتل المجاهدون

• **الزفكة:** (منطقة تقع بين غليزان ومسكي):

في الاسبرج لاضي، حوصرت جماعة تابعة لجم الإسلامي. وكان عددهم ٣٠ فرداً، لمدة ثلاثة أيام. الموالى جاءت إمدادات من المجاهدين من منطقة أخرى. الله على جنوده وكسر الحصار. واستشهد، إن شاء الله نسأل الله أن يرزقهم الفردوس الاعلى.

لكن جنود الرحمن لقنوا العدو درساً لن ينساه ففصروا على مائة (١٠٠) عسكري وخرج باقي المجاهدين بإذن الله.

• **الضهرة:** تم القبض على ١١ عضواً من الليل منهم سلاحهم وأطلق سراحهم لأن السبب في انخراطهم إلى الضبط الذي كانت تسيطره الطغمة عليهم، لكن على (٤٥) عسكرياً في منطقة أولاد الحاج.

• **الأرض البيضاء:** (هذه المنطقة توجد في غرب ترينس العدو لبعض الإخوة المجاهدين في حين خفلة و مضادة للرصاص قد تبعتها من الخلف القربوا منهم بالوقوف. لكن المجاهدين لا يملكون لغة الركوع والحد حتى سقط منهم ٤ شهداء نحسبهم كذلك ولا نرا أحداً ونجا ٢ من اخوتنا.

• **بوقرة:** انفجرت قبلة عند مرور قافلة للقوات الخاصة قتل على الرها ٦ طوافيت وجرح ٥ وضم المجاهدون بفعل الله كمية معتبرة من الاسلحة والذخيرة.

• **الاربعاء:** انفجرت قبلة عند مرور دورية تابعة لقوات النينجا، دمرت على الرها سيارة مدرعة وقتل جميع من كان بداخلها.

• **وفاة:** قُتلى المجاهدون على مفتش للشرطة وضموا مسدس من نوع بيربطا.

• **عين بصاد:** تم القضاء على ٣ حوله يعملون في شرطة البلدية وضم المجاهدون مسدس رشاش من نوع مات ٤٩ و بندلتين من نوع سمينوف.

• **هي فليزي:** نصب المجاهدون كميناً محكماً لدورية تابعة للقوات الخاصة للشرطة حيث قتلوا منهم ٤ وجرح عدد آخر كما تم ضم ٣ رشاشات من نوع كلاشينكوف.

• **باب الزوار:** تم بحمد الله القضاء على ٢ طوافيت في الفرطة وضم المجاهدون مسدسين من نوع بيربطا.

• **خميس صليانة:** تم تدمير الهول الكهربائي في المدينة.

• **المقصوفة:** تم القضاء على ٢ طوافيت تابعين للحرس البلدي وضم سلاحهم. وكذلك قُتلى المجاهدون على وشاي (ياح) كان يعمل معهم ضد المجاهدين.

• **بلقور:** تم القضاء على محافظ للشرطة وضم سلاحه، كما قُتلى المجاهدون على عضو في المخابرات العسكرية بربة ملازم أول.

• **بوزريعة:** تم بحمد الله القضاء على طاهوت تابع للقوات الخاصة وضم سلاحه.

Chirac cautionne la junte

Comme nous l'annoncions dans notre numéro 65 du 22 septembre 1995 (le retour de Zouaoui), le gouvernement français lance sa politique d'assistance. Le flou savamment entretenu pendant la campagne électorale présidentielle et la "neutralité" proclamée par Juppé et certains responsables Français n'ont épargné personne. La France a et bien augmenté son aide financière et logistique aux putschistes et surtout usé, dès le mois de juin, de tous ses moyens, pour amener ses relations à faciliter aux putschistes d'Alger, l'accès aux faïsses des institutions financières internationales.

Pendant, le tournant, amorcé ces jours-ci, par Chirac et son gouvernement est significatif à plus d'un titre. Il consacre un choix de société contraire aux valeurs de la démocratie et des droits de l'homme. On comment expliquer ce message adressé par Chirac au régime dictatorial de Ben Ali en Tunisie qui ne tolère pour lui aucune forme de répression. En choisissant le régime tunisien comme modèle, le président français condamne les peuples de la rive sud de la

méditerranée à faire usage de la manière forte pour accéder à ou récupérer leurs droits fondamentaux.

Depuis l'élection de monsieur Chirac et surtout depuis la vague d'attentats qui frappe le territoire français, les services de sécurité français et même quelques juges plus ou moins

Le gouvernement français hypothèque les intérêts à moyen et long terme, de son peuple et son pays.

connus agissent en sous-traitants du régime terroriste d'Alger. Le ministre français de l'intérieur n'a-t-il pas déclaré que les autorités d'Alger mettaient constamment les investigateurs français sur de fausses pistes pour les diriger vers les opposants à la junte. Malgré cet avertissement de J.L. Debré, cette pratique continue et s'intensifie de jour en jour au mépris du droit français même. Pour couronner ses choix, Chirac vient de décider de rencontrer Zouaoui au début de la

troisième décade d'octobre à New-York et de rétablir les liaisons maritimes entre Marseille et Alger et ce, malgré la protestation des professionnels. Il s'agit bien sûr d'un geste politique majeur qui permet à Chirac de franchir un pas décisif dans l'aventure. Par ce fait, non seulement le gouvernement français fait le dos aux masses algériennes et aux appels répétés d'intellectuels français, en laissant de côté l'exigence de véritables élections, mais aussi il abandonne formellement ses protégés de la troisième voie pour entériner un support inopportun et injustifié à la nomenclature militaro-politique et ses pratiques mafieuses.

Le pouvoir français non seulement, délivre un blanc-seing au régime tunisien mais aussi adopte sa vision sur le conflit algérien. En se comportant de la sorte, le gouvernement français hypothèque les intérêts à moyen et long terme, de son peuple et son pays. Il est sûr que les Algériennes et les Algériens qui souffrent aujourd'hui de la répression imposée par les putschistes, que supporte et encourage Chirac et son gouvernement sauront reconnaître le moment venu, leurs amis des ... autres.

القضية



منبر منتخبي

لجبهة الإسلامية للإنقاذ
الجزائر

أسبوع ٢٢-٢٩ ذو الحجة/٢٢-٢٩ ماي

نصف شهرية

المجلد ٢ - العدد ١٩

الأنظمة العربية ، التسابق إلى :

من يخون أكثر؟

من يبطش أكثر؟

من يبيع نفسه أكثر؟

مصطفى حمزة

٢- وإذا وجدت انتخابات ، ما نوعها؟

٣- وما هي المصالح التي تدافع عنها هذه الأنظمة؟

من المغرب الأقصى إلى العربية السعودية، موردا بتونس والجزائر وليبيا ومصر والسودان وسوريا والعراق وولايات الخليج ، فإن الشرعية الوحيدة التي تنتج بها الأنظمة العربية هي شرعية القوة العسكرية والبطش بالشعوب. غياب الشرعية الشعبية مصطب كذاك بغياب الحريات العامة التي تُعتبر الشرط الأساسي لحياة الشعوب ونقلها النوعي ودخولها في الخط التاريخي. فهذه الأنظمة لا تستطيع تصور التداول على الحكم ، بل أقل من ذلك لا تتصور أي مراقبة ، بل ونقد فقط .

ومن أجل ملء عجز الشرعية ليجأ حكام العرب إلى استعمال كل الوسائل القمعية مهما كانت بشعة وحشية ضد شعوب عزّل.

ولا تزال بعض هذه الأنظمة تنظم انتخابات - حين تنظم ، لأن الأصل هو عدمها - فهي الانتخابات التي أكل عليها التاريخ وشرب ، إنتخابات الـ ٩٩ بالمائة بون حياء ولا خجل .

لذلك يُعد اليوم المجتمع العربي المجتمع الذي يعيش أعنف حرب بين الحكام والشعوب. أقتل حرب شنّها الحكام على شعوبهم ، حرب غير متكافئة القوى .

و مادام حكام العرب مشتغلين بإدارة الحرب على شعوبهم ، من أجل الحفاظ على مكتسباتهم ، فإنهم اليوم مشغولون ببيع آخر أسمال وخرق أعراضهم - إن بقي لهم عرض - حتى قال فيهم المحامي قرجاس بعد مهلة تسليم كركوس لفرنسا : إنهم اليوم يتسابقون من منهم يخون أكثر !

وزيد نحن فنقول : من منهم يبطش ويقتل أكثر؟

وحينما يصل نظام إلى اغتيال أبنائه، ويمنع منهم حقهم في الحياة ، بعد ما منعهم حقهم في الحريات العامة والحياة الشريفة، حينما يعلن نظام الحرب على شعبه، مثل ما هو واقع في الجزائر وتونس، ومصر بل وفي غزة من طرف جزء زهيد لـ سلطة فلسطينية على الورق ، فإنه يحق لنا اليوم أن نتفرد فيمن يبيع نفسه من حكام العرب أكثر ويأبّس ثمن . □

استلّة تطرح نفسها الآن أكثر من وقت مضى، وبصفة إلح .

ولعل أبشع صورة لهذه الأنظمة هي صورة الطغمة العسكرية الحاكمة في الجزائر اليوم، بحيث تشترك مع الأنظمة الأخرى في خياناتها لشعوبها، وتقيلاتها الجماعية والفردية الوحشية، واستعمالها نفس طرق 'التعامل' مع المعارضة والحريات العامة. إلا أن النظام الجزائري يفوق هذه الأنظمة بعدد القتل في فترة لا تتجاوز أربع سنوات. أربع سنوات من الإعلان عن 'الربيع الساعى الأخير لاستئصال الحركة الإسلامية'. حقيقة لم يصل أي نظام عربي إلى هذا الرقم القياسي منذ الخمسينات، باستثناء الإستعمار الفرنسي، في حسابنا الحالي ، لأن المستقل لا يعلم إلا الله .

إن الأنظمة العربية لتعمل بالمثل الشعبي الذي يقول : 'محقوقتي يا جارتى' بحيث تصوب ضرياتها لشعوبها، لأنها غير قادرة على أن تصوبها لمن يحتل أراضيها، ويمزق ترابها، ويهينها أمام العالم أجمع . فإن هذه الأنظمة تصب جم غضبها على شعوبها ، هذه الأخيرة التي تدفع اليوم ثمن الخيانات ، والرشوات ، والضعف ، وانبطاح الحكام وبيع نفسها و عرضها لا في سوق المزاد العلني ، ولكن في سوق المناقصات العلنية !

و إذ استعملت الولايات المتحدة اليوم حقها في النقض لتؤقف أي إجراء من شأنه أن يزعم إسرائيل، و إذ لم تستطع الأنظمة العربية أن تجتمع من أجل النظر - مجرد النظر، لأنه لا يمكنها أن تفعل أكثر من ذلك ، لكونها مسلوكة الإرادة - فإن الأمة العربية تنظر كيف يُميت بمستقبلها وتنفرج في الإنتكاسات . فلم يكن العرب في تاريخهم الماضي والحاضر أكثر ضعفا، وأكثر قربا من موتهم ليس البيولوجي، ولكن الكياني ، التاريخي.

و السؤال الذي يجب طرحه هو كيف ولماذا وصلت الأمة العربية إلى هذا الوضع المأسوي، إلى هذه القابلية للاستعمار .

قبل البحث في عوامل خارجية مثل ميزان القوى في العالم ، فإن السبب يكمن - في نظرنا - في صميم الدول العربية ، وبالضبط في نوعية العلاقات السياسية الأساسية بين الحكام والحكومين . بحيث زوّدت هذه العلاقات في أول الأمر ، ثم أفسدت ، ثم حطمت حتى لم يبق منها شيء . وهذا الذي يجعل طرح الأسئلة الحيوية التالية ملحة ، والجواب عنها أكثر إلحاحا .

١- من أي شرعية تستمد هذه الأنظمة وجودها؟

PLATEFORME
pour une
SOLUTION POLITIQUE et PACIFIQUE
de la CRISE ALGERIENNE

Les partis de l'opposition algérienne, réunis à Rome auprès de la Communauté de S.Egidio, déclarent en ce 13 janvier 1995:

L'Algérie traverse aujourd'hui une épreuve tragique sans précédent.

Plus de trente ans après avoir chèrement payé son indépendance, le peuple n'a pas pu voir se réaliser les principes et tous les objectifs du 1er novembre 1954 et a vu s'éloigner progressivement tous les espoirs nés après octobre 1988.

Aujourd'hui, le peuple algérien vit un climat de terreur jamais égalé, aggravé par des conditions sociales et économiques intolérables. Dans cette guerre sans images: sequestrations, disparitions, assassinats, torture systématisée, mutilations et représailles sont devenus le lot quotidien des algériennes et des algériens.

Les conséquences des événements de juin 91 et du coup d'Etat du 11 janvier 1992, l'interruption du processus électoral, la fermeture du champ politique, la dissolution du FIS, l'instauration de l'état d'urgence et les mesures répressives et les réactions qu'elles ont suscitées, ont engendré une logique d'affrontement.

Depuis, la violence n'a cessé de s'amplifier et de s'étendre. Les tentatives du pouvoir de créer des milices au sein de la population marquent une nouvelle étape dans la politique du pire. Les risques de guerre civile sont réels, menaçant l'intégrité physique du peuple, l'unité du pays et la souveraineté nationale.

L'urgence d'une solution globale, politique et équitable s'impose afin d'ouvrir d'autres perspectives à une population qui aspire à la paix, la stabilité et à la légitimité populaire.

- la non implication de l'Armée dans les affaires politiques. Le retour à ses attributions constitutionnelles de sauvegarde de l'unité et de l'indivisibilité du territoire national.
- les éléments constitutifs de la personnalité algérienne sont l'Islam, l'arabité et l'amazighité; la culture et les deux langues concourant au développement de cette personnalité doivent trouver dans ce cadre unificateur leur place et leur promotion institutionnelle, sans exclusion ni marginalisation.
- la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.
- la liberté et le respect des confessions

B. MESURES DEVANT PRECEDER LES NEGOCIATION

1. La libération effective des responsables du FIS et de tous les détenus politiques. Assurer aux dirigeants du FIS tous les moyens et garanties nécessaires leur permettant de se réunir librement entre eux et avec tous ceux dont ils jugent la participation nécessaire à la prise de décisions.
2. L'ouverture du champ politique et médiatique. L'annulation de la décision de dissolution du FIS. Le plein rétablissement des activités de tous les partis.
3. Levée des mesures d'interdiction et de suspension des journaux des écrits et des livres, prise en application du dispositif d'exception.
4. La cessation immédiate, effective et vérifiable de la pratique de la torture.
5. L'arrêt de l'exécution des peines capitales, des exécutions extra-judiciaires et des représailles contre la population civile.
6. La condamnation et l'appel à la cessation des exactions et des attentats contre les civils, les étrangers et de la destruction des biens publics.

7. La constitution d'une commission indépendante pour enquêter sur ces actes de violence et les graves violations des droits de l'Homme.

C. RETABLISSEMENT DE LA PAIX

Une dynamique nouvelle pour la paix implique un processus graduel, simultané et négocié comprenant:

- d'une part des mesures de détente réelles: fermeture des camps de sureté, levée de l'état d'urgence et abrogation du dispositif d'exception.
- et d'autre part un appel urgent et sans ambiguïté pour l'arrêt des affrontements. Les Algériennes et les Algériens aspirent au retour rapide de la paix civile. Les modalités d'application de cet engagement seront déterminées par les deux parties en conflit avec la participation active des autres partis représentatifs.

Cette dynamique exige la participation pleine et entière des forces politiques représentatives et pacifiques. Celles-ci sont en mesure de contribuer au succès du processus en cours et assurer l'adhésion de la population.

D. LE RETOUR A LA LEGALITE CONSTITUTIONNELLE

- les partis s'engagent à respecter la Constitution du 23 février 1989. Son amendement ne peut se faire que par les voies constitutionnelles.

E. LE RETOUR A LA SOUVERAINETE POPULAIRE

Les parties prenantes aux négociations doivent définir une légalité transitoire pour la mise en oeuvre et la surveillance des accords. Pour cela elles doivent mettre en place une Conférence nationale dotée de compétences réelles, composée du pouvoir effectif et des forces politiques représentatives.

Cette Conférence définira:

les structures transitoires, les modalités et la durée d'une période de transition, la plus courte possible, devant aboutir à des élections libres et pluralistes qui permettent au peuple le plein exercice de sa souveraineté.

La liberté de l'information, le libre accès aux médias et les conditions du libre choix du peuple doivent être assurés.

Le respect des résultats de ce choix doit être garanti.

F. GARANTIES

Toutes les parties prenantes à la négociation sont en droit d'obtenir des garanties mutuelles.

Les partis, tout en gardant leur autonomie de décision:

s'opposent à toute ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.

dénoncent l'internationalisation de fait qui est le résultat de la politique d'affrontement menée par le pouvoir.

ils demeurent convaincus que la solution de la crise ne peut être que l'oeuvre exclusive des algériens et doit se concrétiser en Algérie.

ils s'engagent à mener une campagne d'information auprès de la communauté internationale pour faire connaître l'initiative de cette plateforme et lui assurer un soutien.

décident de lancer une pétition internationale pour appuyer l'exigence d'une solution politique et pacifique en Algérie.

ils appellent la communauté internationale à une solidarité agissante avec le peuple algérien.

décident de maintenir les contacts entre eux en vue d'une consultation et d'une concertation permanentes.

pour la LADDH

Abdenour ALI YAHIA

Pour l'FLN

Abdelhamid MEHRI

pour l'FFS

Hocine AIT AHMED

Ahmed DJEDDAI

pour le FIS

Rabah KEBIR

Anwar HADDAM

pour l'MDA

Ahmed BEN BELLA

Khaled BENSMAIN

pour le PT

Louisa HANOUNE

pour Ennahada

Abdallah JABALLAH

pour JMC

Ahmed BEN MOHAMMED

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Ligue Islamique pour La Daawa & le Djihad

Allah dit (en substance) : "Que soit issue de vous une oumma qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blamable. Car ce seront eux qui réussiront." (Coran, Aal-Imran, 3:104)

Le prophète (Mohammad), paix et salut sur lui, a dit : "Un groupe de ma oumma resteront fidèles au vrai, non affectés par le tort que leur causent ceux qui les trahissent, jusqu'à ce que parvienne l'Ordre d'Allah." (parole rapportée par Mouslim)

Le peuple algérien, à travers sa longue histoire, n'a interagit avec aucune des civilisations et des religions qu'il a connues comme il l'a fait avec l'Islam. Dès le moment où Okba Ibnou Nafi'a, qu'Allah l'agrée, et ses compagnons ont foulé ce sol béni, le peuple a embrassé cette religion et a investi efforts et sacrifices pour la propager et la défendre avec dévouement.

Il est resté attaché à cette religion, s'y réfugiant lors des bouleversements violents et calamités successives qui l'ont secoué, notamment dans son étape historique récente où il a enduré la dévastation de la croisade colonialiste française.

Allah a toujours destiné à cette oumma des gens qui sauvegarderaient sa religion, sa langue sacrée et sa dignité. Des affluences de savants et de moudjahidine n'ont cessé de repousser ce colonialisme jusqu'au moment où Allah a accordé la victoire à cette oumma et l'a soutenue.

Cette oumma s'est retrouvée cependant devant un néocolonialisme géré par les rejetons de la France et ses auxiliaires en Algérie. Une lutte s'est alors engagée entre deux projets de société, l'un islamique et l'autre occidentalisant.

Le mouvement islamique a pris alors l'étendard de la défense de cette religion, représentée par une poignée de prédicateurs et de savants qui ont été des phares éclairant le chemin et consolidant la religion dans l'âme de la oumma, jusqu'à ce que soit advenu le travail politique conduit par le Front islamique du salut (FIS), au travers duquel le peuple a réalisé une énorme victoire et a confirmé dans la conviction de ceux qui ont eu la foi, qu'il n'accepterait aucun substitut à l'Islam.

Mais il était difficile pour les tyrans d'accepter le fait que le peuple puisse opter pour l'Islam. Ils avaient du mal à voir ce peuple uni et solidaire dans un esprit de fraternité. Ils ont alors prémédité de le réprimer et de le punir, comme ils étaient habitués à exercer sur lui une tutelle qui voulait en faire un groupe de mineurs se faisant diriger comme un troupeau de moutons. Ils ont ainsi tramé le complot et annulé le choix du peuple. Ce fut le sinistre coup d'Etat.

Face à ce coup d'Etat, et après avoir épuisé tous les moyens pacifiques, le FIS était dans l'obligation de se défendre, de défendre son droit et de défendre le peuple dont on a usurpé le droit à choisir ses représentants. L'étape du djihad béni est alors arrivée.

Des régiments de moudjahidine ont donc commencé à ébranler le trône des tyrans. Le peuple a vite embrassé le djihad et s'est regroupé autour des moudjahidine. Mais le complot se tramait dans le noir contre le djihad et les moudjahidine, pour les dévier vers des combats marginaux.

Les conséquences de cette manigance ont été le détournement du djihad de ses fins et l'assassinat des meilleurs parmi les savants, les prédicateurs et les moudjahidine.

Mais Allah a fait échouer le stratagème des tyrans et de leurs suppôts kharidjites. Les moudjahidine sincères ont pris conscience du complot. Ils ont quitté le Groupe Islamique Armé (GIA) et désavoué ses actes et méthodes. Ils ont commencé par la suite à rassembler autour d'eux ceux qui désiraient vraiment sauvegarder le

communiqué de naissance de la LIDD

djihad et le conduire à ses but et objectifs.

S'est constitué alors, avec la grace d'Allah, ce cadre qu'est la Ligue Islamique pour la Daawa (predication) et le Djihad (combat), LIDD, qui se considère comme un prolongement du djihad du peuple algerien. Elle n'est pas inédite car elle constitue le fruit béni du djihad de la oumma.

Son djihad comprend l'effort de prédication, le travail politique éclairé, et l'action djihadienne armée.

La LIDD est fidèle au Front Islamique du Salut sincère et à ses chouroukh et dirigeants Abbassi Madani, Ali Ben Hadj qu'Allah les protège, et Mohammad Said, qu'Allah lui accorde Sa miséricorde. "Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore; et ils n'ont varié aucunement [dans leur engagement]." (Coran, Al-Ahzaab, 33:23)

La LIDD a été constituée, par la grâce et l'aide d'Allah, le mercredi 27 ramadhan 1417 de l'hégire, correspondant au 5 février 1997. Le cheikh Ali Ben Hadjar a été élu émir de la LIDD.

La LIDD annonce ses principes qui sont les suivants :

1. Nous sommes une communauté de musulmans.
2. Notre doctrine est celle des gens de la Sunna [tradition du prophète] et de la Djamaa [communauté des musulmans], dans la croyance, dans l'éthique et dans la pratique.
3. L'Islam est une religion complète et un programme intégral; il représente un dogme, une loi et une adoration.
4. Obligation est de chercher refuge dans le Livre [Coran] et la Sunna, car ils regroupent le bien de ce monde et de l'au-delà.
5. L'autorité suprême revient à Allah. Il n'est point d'autre autorité que la Sienne, Gloire à Lui.
6. C'est la Loi islamique qui gère la vie, dans ses dimensions intérieures et extérieures.
7. La souveraineté politique est détenue par la oumma. Le droit de la oumma à exercer cette souveraineté inclut son droit à élire son gouvernant et à le destituer.
8. Obligation est de se conformer à une politique régie par la Loi islamique dans toutes les affaires.
9. La justice doit être rendue dans tous les domaines.
10. Le peuple algérien est principalement musulman.
11. La règle dans le changement c'est l'appel de la meilleure manière.
12. Le djihad est la cime de la religion.
13. La fraternité islamique est obligatoire.
14. La garantie des libertés publiques, individuelles et collectives.
15. La choura est impérative et obligatoire.
16. Notre relation avec les groupes islamiques combattants sincères est une relation d'amour et de coopération.
17. Le principe premier dans notre relation avec les non-musulmans est la paix. Mais nous repoussons l'agression de celui qui nous agresse.

communiqué de naissance de la LIDD

Si les principes cités ci-dessus sont les nôtres, nos objectifs quant à eux sont arrêtés par notre Seigneur, Gloire à Lui : appeler les gens à adorer leur Créateur et leur Pourvoyeur. Ceci ne peut être accompli qu'avec l'institution d'un Etat islamique qui veille sur la religion et qui gère avec elle les affaires mondaines.

Nous nous adressons enfin à nos frères moudjahidine sur le terrain et les appelons à rejoindre ce cadre, ou à coopérer avec lui. Nous accueillons toute coopération qui s'associerait à nos buts et moyens.

Nous appelons les jeunes qui sont toujours dans le GIA à se repentir devant leur Seigneur et à mettre fin à leur égarement, car les carnages qu'ils perpètrent contre le peuple ne s'apparentent en rien à l'Islam, ce sont des actes des services de renseignement, et des suppôts kharidjites qui assassinent les croyants et ménagent les idolâtres.

Nous exhortons les savants actifs et les prédicateurs sincères à ce qu'ils ne restent pas spectateurs, car Allah leur demandera des comptes, et à ce qu'il se positionnent vis-à-vis de la LIDD de la manière que leur dicte leur foi et leur combat de prédication, et nous accueillons toute coopération de la part de nos frères prédicateurs et de nos chouyoukh savants, que ce soit sous la forme d'une adhésion, d'une orientation, d'un conseil ou d'une prière sincère au milieu de la nuit.

Nous appelons les mouvements islamiques mondiaux, les organisations islamiques, les savants actifs et les prédicateurs sincères à nous appuyer par une parole sincère, une orientation éclairée et un soutien matériel et moral.

Nous précisons aux femmes et aux hommes libres dans le monde que notre djihad est juste et qu'il ne relève pas du terrorisme comme le propage l'Istikbar mondial et ses suppôts au pouvoir chez nous. En Algérie, le régime putschiste extermine tout un peuple, et exerce sur lui des formes de répression et de terrorisme. Il l'affame, le paupérise et lui impose l'ignorance.

Trouvez-vous raisonnable, vous qui êtes dotés de raison à travers le monde, qu'un peuple soit qualifié de terroriste lorsqu'il se dresse contre l'injustice et l'oppression ?

Peuple algérien musulman, nous t'appelons à embrasser le djihad et à te regrouper autour de la Ligue, car les despotes veulent voir ton territoire et ta culture avilis. Ne te laisse pas tromper par ce qu'ils propagent sur les moudjahidine, ce sont les agissements des services de renseignement des agents kharidjite. C'est un complot contre toi, contre ton djihad et contre les gens sincères parmi tes enfants. Sois, comme d'habitude, un peuple qui ne se laisse pas dominer et qui ne se résigne pas, mais qui s'expose au sacrifice suprême dans la défense de son Islam, jusqu'à ce qu'Allah fasse triompher Sa cause et soutienne Ses combattants, et cela n'est nullement difficile pour Lui. "Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent [Sa religion]. Allah est assurément Fort et Puissant." (Coran, Al-Hadjj, 22-40)

Nous te félicitons à l'occasion de cette naissance qu'est la Ligue Islamique pour la Daawa et le Djihad, et que la paix, la miséricorde et la bénédiction d'Allah soient sur vous.

Les membres fondateurs :

- Le cheikh Ali Ben Hadjar, Emir de katibat al Wafa (Régiment de la Fidélité) et élu du FIS lors des élections législatives de décembre 1991 (Wilaya de Médéa).
- Le cheikh Mahfoudh Rahmani, membre du Conseil consultatif national du FIS, responsable de la Commission nationale de prédication et d'orientation du Bureau provisoire du FIS, et élu du FIS lors des élections législatives de décembre 1991 (Wilaya de Msila).
- Le frère Youcef Boubras, président du Bureau de la wilaya de Bouira, responsable de la commission nationale d'organisation, coordination et communication du Bureau provisoire du GUEFIS.
- Le frère Aboul Fida, Emir du Front Islamique du Djihad Armé (FIDA).

COMMUNIQUÉ A.I.S.
 21 sept. 1997
 par Madani M25R96

Traduction

Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux

Louange à Dieu et salut au prophète élu

Communiqué

Allah dit dans le Coran :

Vous qui croyez, répondez positivement à Dieu et à son envoyé, quand Il vous appelle à ce qui vous donne la vie. Sachez que Dieu intervient entre l'homme et son propre cœur, et qu'un jour vers lui vous serez rassemblés. Prémunissez-vous contre un désordre qui n'affecterait pas exclusivement les iniques d'entre vous. Sachez que Dieu est terrible en sa punition (VIII, 24-25).
 Peuple Algérien musulman et résistant :

Qu'Allah te salue, te protège, te donne la vie et te sert le paradis comme demeure.

Paix sur toi qui a prouvé au monde entier sa fidélité au sermon, son soutien pour la vérité et sa patience face à l'épreuve. Paix sur toi, paix sur toi parmi les premiers et les derniers.

Sans doute, tu te poses des questions sur la réalité de ce qui se passe ces jours-ci en Algérie et sur la position de l'Armée Islamique du Salut ? celle-là qui t'a habitué à la franchise et à lever le doute et l'ambiguïté qui caractérisent à chaque fois les événements.

Certes, il est de ton droit inaliénable de t'exprimer à haute voix pour demander des détails sur les contacts en cours et leurs motivations...

Concernant les contacts, ils se déroulent depuis longtemps. L'Armée Islamique du Salut tente, à travers ces contacts, de mettre devant leurs responsabilités les ennemis d'hier et d'aujourd'hui, d'avertir les pusillanimes des conséquences néfastes de leurs lâches comportements, d'encourager les fils sincères de l'Algérie qui aiment leur pays à prendre l'initiative d'agir ensemble pour le retour de la sécurité et la stabilité afin de sortir le pays de sa crise. Malgré le drame que nous vivons, les dangers qui nous guettaient et les complots ourdis par les gens du mal pour prévenir les vaillants fils de l'Algérie - où qu'ils se trouvent - de se rencontrer, nous avons continué notre marche, animés de détermination et de patience et décidés à aplanir les difficultés et rapprocher les points de vues, ce qui fut fait par l'aide de Dieu le tout puissant.

Le pouvoir a pris l'initiative de quelques mesures d'apaisement dans le sens de la détente en procédant à la libération du cheikh Abassi Madani et qu'Allah facilite l'avancée vers d'autres mesures qui vont suivre.

Cette détente a poussé les ennemis d'hier et d'aujourd'hui à manipuler leurs pions dispersés ça et là afin d'attiser le feu de la discorde entre les fils du peuple Algérien et de faire échouer tout projet susceptible d'animer le pays et de motiver les citoyens. Ces pions se sont rués pour se venger du peuple avec une extrême barbarie tuant les hommes sans armes, les femmes, les enfants et les bébés dans des carnages abominables que l'on a rarement vu de pareil dans l'histoire moderne de l'humanité. Ces massacres nous rappellent les scènes effroyables vécues par notre peuple à la veille de l'indépendance. Sache ! Peuple Algérien blessé que quelque soit l'ampleur des difficultés, l'accumulation des problèmes et la durée des épreuves le jour va se lever et une nouvelle journée va commencer. Sache ! que la victoire vient avec la patience, la détente succède au chagrin et qu'à côté de la difficulté est une facilité.

Nous voulions favoriser ceux qu'on avait affaiblis sur terre, et en faire les dirigeants, et en faire les héritiers. Coran (XXVIII, 5)

Peuple bien-aimé : certains se délectent de répondre à ceux qui te causent les douleurs et le mal par la dénonciation verbale et le regret, d'autres se limitent à une neutralité sur le compte de tes énormes sacrifices à travers les âges, nous nous sommes engagés devant Dieu à partager avec toi les misères, les douleurs, les pertes et les gains. Nous nous engageons avec toi à faire face à ceux qui se sont impliqués à te faire du mal et à les poursuivre. Nous sommes décidés à nous unir avec toi, renforcer ta détermination face aux difficultés et aux défis jusqu'à permettre à l'Algérie de sortir de ses tribulations et de retrouver son imposante personnalité débarrassée des tares

accumulées durant les années d'épreuve.

Allah dit dans le Coran : prétendez-vous entrer au paradis sans aucunement passer par des épreuves analogues à celles de vos devanciers révolus ? Calamité, douleur les affectèrent ; Ils furent secoués au point que l'envoyé et ses compagnons dans la foi s'écrièrent : « A quand le secours de Dieu ? » Or le secours de Dieu est toujours proche (II, 214)

Peuple Algérien musulman :

Afin de déjouer les plans de ceux qui attendent l'occasion de nuire à l'Algérie et aux Algériens, afin d'ouvrir les portes grandes ouvertes aux fils de l'Algérie, sincères et attachés à leur pays d'arriver à une solution juste et légitime, l'Emir national de l'Armée Islamique du Salut ordonne à tous les chefs des compagnies combattantes sous son commandement d'arrêter les opérations de combat à partir de la date du 29 Joumada I 1418 AH / 1er Octobre 1997 AD et appelle les autres groupes attachés aux intérêts de la religion et de la nation à se rallier à cet appel afin de dévoiler l'ennemi qui se cache derrière les abominables massacres et d'isoler les criminels résidus des extrémistes pervers du GIA et ceux qui se cachent derrière eux parmi les ennemis de l'Algérie et de la religion.

Fils de l'Algérie, partisans de la vérité et de la bienfaisance : L'iniquité vit ses derniers instants. Faites attention. Ne soyez pas parmi ceux qui lui permettraient de survivre. Les portes du mal se ferment, verrouillez-les fermement. Unissez vos efforts, ne divergez pas afin d'unir vos cœurs, serrez vos rangs pour consolider votre édifice, purifiez vos intentions afin qu'Allah vous réconciliera. Unissez-vous autour d'un même objectif et prenez garde afin de déjouer les intrigues des ennemis ; L'affaire est sérieuse, la position est déterminante, la situation est dangereuse et le complot est énorme.

Comment ? Quand ils triomphent de vous, ils ne respectent à votre égard, ni parenté ni foi jurée : Ils vous agréent de bouche, tandis que leurs cœurs refusent ; et la plupart d'entre eux sont des pervers» (IX, 8)
Demandez secours à Dieu. Il en fait héritier qui Il veut parmi ses adorateurs. Cependant, la suite est aux pieux. (VII, 128)

Allah dit dans le Coran : Fortifiez vous du lien de Dieu, collectivement, ne vous divisez pas, rappelez - vous le bienfait que Dieu vous prodigua quand vous étiez ennemis : Il réconcilia vos cœurs et par son bienfait vous devintes frères ; Vous étiez sur la lèvre d'un précipice de feu : Il vous en sauva. C'est ainsi que Dieu explicite pour vous Ses signes, escomptant que bien vous vous dirigiez. » (III, 103)

Que Allah vous protège et vous comble de Ses faveurs. Que la paix et la clémence de Dieu soit sur vous.

19 Joumada I 1418 AH

21 Septembre 1997 AD

L'Emir National de l'Armée Islamique du Salut
Madani Mezraq

COMMUNIQUE F.I.S
26.12.1993
par Rabah KEBIR

Traduction

Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux

FRONT ISLAMIQUE DU SALUT
Instance Exécutive à l'Etranger

Appel du Front Islamique du Salut
aux fils du peuple dans la résistance islamique armée

La tristesse, le regret et la dénonciation suffisent-elles face aux malheurs imposés aux affaiblis parmi nos frères de religion et de patrie que sont les hommes, les femmes et les enfants victimes des massacres ? Allons-nous laisser les ennemis de l'islam exterminer les bastions de la résistance dans nos villes et nos villages et puis jeter le discrédit sur les défenseurs de l'islam et ses prédicateurs afin de nuire à la réputation des Algériens parmi les nations ? Que savons-nous ? Il se peut que ceux qui pleurent les victimes veulent profiter de nos drames pour porter atteinte à notre souveraineté sur notre pays que nous avons payée trop chère. Il est temps de prendre la position politique, légitime et déterminante qui s'impose afin de contredire les déformations qui entourent votre action et l'effusion de sang qui se cache derrière votre défense et de démontrer de nouveau que vous êtes les plus attachés à la réalisation d'une solution politique juste qui redonne aux Algériens la sécurité de leur religion, leurs personnes, leurs biens et leur honneur.

En réponse aux attentes du peuple Algérien persévérant, le Front Islamique du Salut vous appelle à prendre l'initiative, quelque soit la position que vous occupez sur le territoire national, d'annoncer une trêve même à titre unilatéral. Aucun homme sincère attaché à la religion et à la patrie ne doit rester en dehors de cet appel afin que soient distingués les infâmes des bons. Cette prise de position est devenue nécessaire pour les raisons suivantes :

- 1- isoler les tenants de la violence criminelle infâme qui commettent les tueries collectives et les massacres odieux contre les innocents jusqu'à ce qu'ils soient dévoilés, leur complot mis à nu et leurs commanditaires connus de tout le monde.
- 2- Laisser l'espace grand ouvert à tous ceux qui veulent oeuvrer à l'arrêt de l'effusion de sang et de la destruction du pays, et contribuer à garantir le futur des générations et la protection de l'Algérie en tant que Etat, nation et civilisation. Il est nécessaire que les bonnes oeuvres se rencontrent, que les couches rénovatrices s'entraident au sein de la société algérienne, dans les institutions de l'Etat, entre les frères et les amis du peuple Algérien afin de transformer cette trêve en paix définitive et stabilité renforcée par :

- a- une amnistie générale qui réhabilite ceux qui ont pris les armes, ceux qui sont poursuivis dans leur cadre de vie normale dans la société et dans leurs positions au service de la société ainsi que les prisonniers qui doivent retrouver leur liberté et leurs droits.
- b- La prise en charge de toutes les victimes du drame et la solidarité avec tous les sinistrés.
- c- La levée de l'état d'urgence et la restauration des libertés publiques sociale, politique, médiatique et de prédication.
- d- Elimination des haines et du clanisme et la promotion de la réconciliation. Et pour couronner l'ensemble, la tenue d'une conférence nationale de réconciliation réunissant les institutions de l'Etat, le Front Islamique du Salut et toutes les forces de la société sans aucune exclusion.

Allah dit dans le Coran (VIII, 70) :

Si dieu discerne quelque bien dans votre cœur, il vous apportera mieux que ce qui vous aura été pris. Il vous pardonnera. Dieu est Tout pardon, Miséricordieux..

Une fois de plus, le Front Islamique du Salut clarifie la situation et ajoute un geste de bonne volonté. Le cheikh Madani Mezeraq, émir national de l'Armée Islamique du Salut (AIS), a ordonné, le 21 septembre dernier, à toutes les forces opérant sous son autorité de cesser toutes les opérations combattantes à partir du 1er octobre. Cette décision est l'aboutissement de plusieurs mois de contacts francs et directs entre l'armée et l'AIS. Cette dernière a pris l'initiative de mettre chacun devant ses responsabilités car la situation avait atteint un tel degré de complexité et de pourrissement que l'action urgente était devenue nécessaire pour encourager les fils sincères de l'Algérie à sortir de leur réserve et à s'engager dans l'action de sauvegarde du pays de la catastrophe qui le quette. Le paroxysme de l'horreur était atteint sans qu'il n'y ait le moindre espoir d'entrevoir la sortie du tunnel. Les derniers massacres qui ont frappé les esprits et les consciences de par leur atrocité et leur barbarie, loin de constituer une simple série d'incidents isolés caractérisent, en fait, l'aboutissement logique de la politique d'éradication et de militarisation intense du pays.

L'AIS et l'Armée Nationale Populaire (ANP) semblent ainsi s'accorder sur le fait que la guerre ne sert aucun camp, ne résout aucun des problèmes en suspens, détruit le pays et desserve les citoyens. Il faut, donc, mettre un terme à la détérioration sempiternelle et incontrôlée de la situation, il faut mettre une limite à la violence, à l'ambiguïté et à l'amalgame. Les exécutants des tueries doivent être isolés, ceux qui se cachent derrière eux dévoilés et les commanditaires identifiés. En optant pour la trêve, l'AIS confirme solennellement sa démarcation, sans cesse prônée, des groupes qui pratiquent la violence criminelle et témoigne de sa sollicitude profonde envers son peuple qui n'a cessé de supporter son action de résistance. Face au péril qui menace l'Algérie, la douleur, la tristesse et les condamnations verbales ne suffisent pas. Seule l'action efficace compte. C'est dans cet esprit mêlé d'angoisse et d'espoir, loin de toute pression ou immixtion étrangère arabe ou occidentale, que l'AIS et l'ANP ont convenu d'une trêve qui permettra de créer un climat de détente propice à une clarification des positions nécessaire avant d'aborder le volet politique. Par son geste, l'AIS fait preuve de sa maturité et sa détermination à rester aux côtés du peuple dans son

épreuve. Les Algériens ont, donc, réussi contre vents et marées, à rétablir seuls, le contact entre eux et à agir ensemble en faveur du retour de la paix en l'Algérie.

Dans cette atmosphère, les appels à l'internationalisation et à l'intervention étrangère sonnent faux parce que, d'un côté, ils arrivent trop tard, et de l'autre, ils donnent l'impression d'agir dans un seul sens, celui de la sauvegarde des intérêts de la minorité laïco-communiste stalinienne responsable du déclenchement de la crise et de sa recrudescence. Récemment lors de la « fête de l'humanité » organisée par le parti communiste français, des représentants de cette mouvance se sont exprimés de la manière la plus ostentatoire en faveur de la poursuite de la guerre. Mais que signifient les appels à l'intervention étrangère au moment où les principaux protagonistes reprennent le contact direct pour ouvrir dans le sens de la résolution de la crise ? Certains évoquent une solution « à la soudanaise » qui lamènerait les « forces démocratiques ».

Pour le FIS, il n'est pas question de solution antidémocratique. Le parti a signé le contrat national avec l'ensemble de l'opposition et a depuis maintenu ses positions en faveur d'une solution négociée susceptible de déboucher sur un Etat de droit et de prévenir le retour aux causes qui ont conduit au déclenchement de la crise. La « stratégie de solution de la crise » rendue publique au mois de mai 1997 s'est employée à détailler les étapes à suivre pour arriver à une solution politique, pacifique, équitable et définitive de la crise.

Le dernier communiqué de la Direction du FIS appelant à la trêve a, lui aussi, tenu à rappeler un point essentiel du dispositif proposé par le FIS : « une conférence nationale de réconciliation réunissant les institutions de l'Etat, le Front Islamique du Salut et toutes les forces de la société sans aucune exclusion » et ce, précisément pour dissiper les doutes et les ambiguïtés et défaire les amalgames propagés à longueur de journée par les résidus des éradicateurs, ennemis d'hier et d'aujourd'hui qui craignent toute ouverture véritablement démocratique de la société algérienne. Loin d'être une péripétie, la trêve annoncée par l'AIS est une formidable chance pour la paix et la démocratie en Algérie. Aux partenaires politiques d'être à la hauteur de l'événement.

Chronologie

1962

- 18 mars : signature des accords d'Evian.
- 1^{er} juillet : référendum en Algérie : adoption des accords consacrant l'indépendance de l'Algérie.
- 3 juillet : Proclamation de l'indépendance de l'Algérie. Arrivée à Alger du GPRA dirigé par Ferhat Abbas.
- 9 septembre : L'ANP commandée par H. Boumediène entre dans Alger.
- 20 septembre : élection d'une Assemblée constituante.
- 27 septembre : Mohammed Boudiaf crée le Parti de la Révolution Socialiste.

1963

- 29 mars : Ahmed Ben Bella présente le décret sur l'autogestion.
- 14 août : Ferhat Abbas démissionne de la Présidence de l'Assemblée Nationale.
- 8 septembre : référendum sur la Constitution. Instauration du parti unique.
- 29 septembre : formation d'une guérilla en Kabylie contre le régime de Ben Bella par Hocine Aït Ahmed. Création des forces socialistes (FFS).

1964

- 17 octobre : Aït Ahmed est arrêté en Kabylie.

1965

- 19 juin : Houari Boumediène démet de ses fonctions Ahmed Ben Bella.

1967

15 décembre : Le président Houari Boumediène destitue le colonel Tahar Zbiri, chef d'état major entré en dissidence, et assume le commandement de l'ANP.

1971

24 février : nationalisation des pipes-lines, du gaz naturel et de 51 % des avoirs des sociétés pétrolières françaises.

8 novembre : promulgation de l'ordonnance et de la charte portant sur la révolution agraire.

1976

27 juin : référendum sur la Charte nationale.

1978

27 décembre : décès de Houari Boumediène.

1979

7 février : le colonel Chadli Bendjedid est nommé Président de la République.

1980

20 avril : émeutes à Tizi Ouzou.

1982

20 novembre : violents incidents entre étudiants islamistes et progressistes à la Cité Universitaire de Ben Aknoun.

1984

16 novembre : manifestation islamiste à Kouba lors des obsèques de Cheikh Soltani.

9 juin : adoption du code de la famille qui restreint les droits de la femme.

1986

16 janvier : adoption de la nouvelle Charte nationale par référendum.

8-12 novembre : émeutes à Constantine et à Sétif.

1987

24 juin : Suite à l'arrestation mortelle de Moustapha Bouyali, « émir » du MIA, 202 inculpés islamistes comparaissent devant la Cour de sûreté de Médéa.

1988

4-10 octobre : émeute à Alger.

3 novembre : référendum pour la modification de la Constitution. Instauration du multipartisme.

22 décembre : réélection de Chadli Bendjedid à la présidence de la République.

1989

14 septembre : légalisation du FIS.

15 décembre : retour de Hocine Aït Ahmed en Algérie.

1990

12 juin : victoire du FIS aux élections municipales.

1991

17 janvier : début de la guerre du Golfe.

5 juin : instauration de l'état de siège. Sid Ahmed Ghozali est nommé Premier ministre.

15 juin : appel d'Abassi Madani à la grève générale.

30 juin : Abassi Madani et Ali Benhadj sont arrêtés.

26 décembre : le FIS remporte le premier tour des élections législatives.

1992

11 janvier : Chadli Bendjedid annonce sa démission.

14 janvier : Création d'un Haut Comité d'État par le Haut Conseil de Sécurité.

16 janvier : retour de Mohammed Boudiaf après 28 ans d'exil, il préside le HCE.

9 février : proclamation de l'état d'urgence pour 12 mois.

4 mars : dissolution du FIS par le Tribunal administratif d'Alger.

11 Avril : dissolution des 485 APC et APW à majorité FIS remplacés par des Délégations exécutives communales (DEC).

22 avril : installation du Conseil Consultatif National. Redha Malek est élu président du CCN.

29 juin : assassinat de Mohammed Boudiaf à Annaba.

1^{er} juillet : Ali Kafi, secrétaire général des Anciens Moudjahidin, est nommé président du HCE.

8 juillet : Sid Ahmed Ghozali est remplacé par Belaïd Abdessalem au poste de Premier ministre.

15 juillet : condamnation par le tribunal militaire de Blida d'Abassi Madani et Ali Benhadj à douze ans de réclusion.

26 août : attentat à l'aéroport d'Alger (11 morts et 128 blessés).

26 septembre : création d'une section spéciale chargée de coordonner les actions anti-terroristes et placée sous l'autorité du général Mohamed Lamari.

30 septembre : décret-loi sur la « lutte contre le terrorisme et la subversion » qui fixe à 16 ans, au lieu de 18, l'âge de la responsabilité pénale pour les crimes relevant du terrorisme.

30 novembre : instauration du couvre-feu dans les wilayas d'Alger, de Blida, Boumerdès, Tipasa, Bouira, Médéa et Aïn Defla.

22 décembre : homologation de tous les lieux de culte.

1993

7 février : reconduction de l'état d'urgence.

27 mars : rupture des relations diplomatiques avec l'Iran et le Soudan.

29 mai : extension du couvre-feu en vigueur depuis le 5 décembre 1992 aux régions de Chlef, M'Sila et Djelfa.

10 juin : arrestation au Maroc de Abdelhak Layada, « émir » du GIA.

Juillet : Nomination de Liamine Zéroual au poste de ministre de la Défense.

21 août : Redha Malek, ministre des Affaires étrangères, est nommé Premier ministre.

17 septembre : création d'une instance exécutive du FIS à l'étranger, présidée par Râbah Kébir.

1994

31 janvier : nomination par le HCE de Liamine Zéroual à la présidence de la République.

- 24 février : libération de deux hauts responsables de l'ex-FIS, Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham.
- 26 février : mort de Djafaar el Afghani, « émir » du GIA.
- 11 avril : nomination de Mokdad Sifi au poste de Premier ministre.
- 1^{er} juin : rééchelonnement de la dette extérieure (26 milliards de dollars).
- 13 septembre : mise en résidence surveillée d'Abassi Madani et Ali Benhadj et libération de leurs trois compagnons de cellule : N. Chigara, K. Guemmazi et A. Omar.
- 31 octobre : annonce par le président Liamine Zéroual d'une élection présidentielle avant la fin de 1995.
- 21 novembre : ouverture à Rome d'un « colloque pour l'Algérie » sous l'égide de la communauté Sant'Egidio, avec la participation des principaux partis politiques de l'opposition.
- 24 décembre : prise en otage par un commando islamiste sur l'aéroport d'Alger des passagers d'un Airbus d'Air France.
- 26 décembre : prise d'assaut par le GIGN de l'Airbus d'Air France sur l'aéroport de Marseille, au cours de laquelle les quatre pirates de l'air sont tués.
- 27 décembre : assassinat à Tizi Ouzou de quatre Pères blancs.

1995

- 13 janvier : publication d'un projet de « contrat national » pour sortir de la crise par les principales formations de l'opposition réunies à Rome.
- 26 janvier : annonce par la Présidence de la tenue d'une élection présidentielle.
- 14 février : début du « dialogue » avec les partis politiques consacré à l'élection présidentielle.
- 4 avril : création de 4 « zones d'exclusion » autour des champs pétrolifères.
- 11 juillet : l'imam Sahraoui, co-fondateur du FIS, est assassiné à Paris.
- 28 août : les signataires du « contrat national » appellent à boycotter l'élection présidentielle.
- 16 novembre : élection de Liamine Zéroual à la présidence de la République.
- 31 décembre : fin du gouvernement de M. Sifi ; il est remplacé par Ahmed Ouyahyia.

1996

- 18 janvier : Boualem Benhamouda remplace A. Mehri à la direction du FLN
- 26 janvier : le MSI-Hamas entre dans le nouveau gouvernement.
- 18 février : le couvre-feu partiel imposé depuis décembre 1992 est levé.
- 13 mars : participation de l'Algérie au sommet anti-terroriste de Charm el Cheikh en Égypte.
- 27 mars : enlèvement de 7 moines revendiqué par le GIA. Ils sont retrouvés morts le 30 mai.
- 5 mai : le président Liamine Zéroual annonce la tenue d'élections législatives et municipales avant la fin de l'année.
- 28 novembre : référendum sur la révision de la Constitution.

1997

- 28 mai : L'IEFE dirigé par R. Kébir rend publique sa « stratégie de sortie de crise en Algérie ».
- 5 juin : Le RND avec 155 sièges remporte officiellement les élections législatives. Le MSP obtient 69 sièges, le FLN, 64, En Nahda 34, le FFS, 19, le RCD, 19.
- 10 juillet : Forum Méditerranéen à Alger.
- 15 juillet : libération conditionnelle d'Abassi Madani.
- 28-29 août : massacres de villageois à Raïs (100 à 300 victimes).
- 1^{er} septembre : Abassi Madani est placé en résidence surveillée à la suite d'un « appel pour arrêter l'effusion de sang ».
- 5 septembre : massacre de Béni Messous sur les hauteurs d'Alger : 120 personnes au moins sont tuées.
- 21 septembre : l'AIS lance un appel à la trêve.
- 23 octobre : le RND remporte officiellement les élections municipales, il obtient 55 % des sièges.
- 27 octobre : manifestation de l'opposition à Alger pour dénoncer la « fraude massive ».

Bibliographie

- ADDI, Lahouari. *L'Algérie et la démocratie : pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*. Paris : La Découverte, 1994, 238 p.
- AGERON, Charles-Robert. *Politiques coloniales au Maghreb*. Paris : PUF, 1973, 291 p.
- AGERON, Charles-Robert (dir.). *La guerre d'Algérie et les Algériens, 1954-1962*. Paris : Armand Colin, 1997, 341 p.
- AHDJOUJ, Amrane. *Algérie : État, pouvoir et société : 1962-1965*. Paris : Arcantère, 1991, 174 p.
- AL-AHNAF, Moustapha; BOTIVEAU, Bernard; FRÉGOSI, Franck. *L'Algérie par ses islamistes*. Paris : Karthala, 1991, 332 p.
- AL-ASHMAWY, Saïd Muhammad. *L'islamisme contre l'islam*. Paris : La Découverte, 1989, 112 p.
- AMIN, Samir. *Les enjeux stratégiques en Méditerranée*. Paris : L'Harmattan, 1992, 237 p.
- AMRANE, Djamila. *Les femmes algériennes dans la guerre*. Paris : Plon, 1991, 260 p.
- ARKOUN, Mohamed. *L'Islam, morale et politique*. Paris : Desclée de Brouwer, 1986, 238 p.
- AYYACHI, H., *Les islamistes algériens, entre le pouvoir et les armes*. Alger : Dar al Hikma, 1991, (en langue arabe).
- AYYACHI, H., *Le mouvement islamique en Algérie*. Casablanca : 'Uyun, 1993, (en langue arabe).
- BADIE, Bertrand. *Les deux États. Pouvoir et société en Occident et en terre d'islam*. Paris : Fayard, 1987, 334 p.
- BADIE, Bertrand. *L'État importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*. Paris : Fayard, 1992, 334 p.

- BALANDIER, Georges. *Anthropologie politique*. Paris : PUF, 1978, 240 p.
- BARKEY, Karen. *Bandits and Bureaucrats : The Ottoman Route to State Centralization*. Ithaca, NY : Cornell University Press, 1994, 282 p.
- BAYART, Jean-François. *L'État en Afrique : la politique du ventre*. Paris : Fayard, 1989, 439 p.
- BAYART, Jean-François (dir.). *Religion et modernité politique en Afrique Noire : Dieu pour tous et chacun pour soi*. Paris : Karthala, 1993, 312 p.
- BAYART, Jean-François (dir.). *La réinvention du capitalisme*. Paris : Karthala, 1994, 254 p.
- BAYART, Jean-François. *L'illusion identitaire*. Paris : Fayard, 1996, 306 p.
- BAYART, Jean-François; MBEMBE, Achille; TOULABOR, Comi. *Le politique par le bas en Afrique Noire. Contribution à une problématique de la démocratie*. Paris : Karthala, 1992, 268 p.
- BENISSAD, Hocine. *Algérie : restructurations et réformes économiques (1979-1993)*. Alger : OPU, 1994, 224 p.
- BENNOUNE, Mahfoud. *The Making of Contemporary Algeria, 1830-1987 : Colonial Upheavals and Post-Independence Development*. Cambridge : Cambridge University Press, 1990, 323 p.
- BERNARD, Chantal (dir.). *Nouvelles logiques marchandes au Maghreb*. Paris : ed. du CNRS, 1991, 268 p.
- BERQUE, Augustin. *Écrits sur l'Algérie*. Paris : Edisud, 1986, 300 p.
- BERQUE, Jacques. *Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb : 17^e siècle*. Paris : Sindbad, 1982, 297 p.
- BERQUE, Jacques. *Le Maghreb entre deux guerres*. Paris : Seuil, 1969, 496 p.
- BERQUE, Jacques. *L'intérieur du Maghreb : XV^e-XIX^e siècle*. Paris : Gallimard, 1978, 546 p.
- BEYDOUN, Ahmad. *Le Liban : itinéraires dans une guerre incivile*. Paris : Karthala, 1993, 240 p.
- BOTIVEAU, Bernard. *Loi islamique et droit dans les sociétés arabes : mutations des systèmes juridiques du Moyen-Orient*. Paris : Karthala, 1994, 360 p.
- BOUDON, Raymond. *La place du désordre*. Paris : PUF, 1984, 245 p.

- BRAHIMI, Brahim. *Le pouvoir, la presse et les intellectuels en Algérie*. Paris : L'Harmattan, 1990, 308 p.
- BRAUDEL, Fernand. *Autour de la Méditerranée*. Paris : ed. de Fallois, 1996, 480 p.
- BRAUDEL, Fernand. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris : A. Colin, t. 2 et t. 3, rééd. 1990, 800 p. et 656 p.
- BRAUDEL, Fernand. *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*. Paris : A. Colin, rééd. 1990, t. 2 et t. 3, 854 p. et 922 p.
- BURGAT, François. *L'islamisme au Maghreb*. Paris : Payot, rééd., 1995, 365 p.
- BURGAT, François. *L'islamisme en face*. Paris : La Découverte, 1995, 262 p.
- CAHEN, Claude. *L'Islam : des origines au début de l'Empire ottoman*. Paris : Hachette, 1995, 414 p.
- CAMAU, Michel (dir.). *Changements politiques au Maghreb*. Paris : ed. du CNRS, 1991, 373 p.
- CARLIER, Omar. *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*. Paris : Presses de la FNSP, 1995, 278 p.
- CARRÉ, Olivier. *L'utopie islamique dans l'Orient arabe*. Paris : La Découverte, 1991, 275 p.
- CARRÉ, Olivier. *L'Islam laïque : le retour à la Grande Tradition*. Paris : A. Colin, 1993, 168 p.
- CHALABI, El-Hadi. *L'Algérie, l'État et le droit : 1979-1988*. Paris : Arcantère, 1992, 306 p.
- CHALIAND, Gérard; MINCES, Julie. *L'Algérie, bilan d'une révolution nationale*. Paris : Maspéro, 1972, 174 p.
- CHAREF, Abed. *Algérie, le grand dérapage*. Paris : La Tour d'Aigres, 1994, 526 p.
- CLANCY-SMITH, J.A. *Rebel and Saint : Muslim Notables, Populist Protest, Colonial Encounters : Algeria and Tunisia, 1800-1904*. Berkeley : University of California Press, 1994, 370 p.
- CLAVERIE, Pierre. *Lettres et messages d'Algérie*. Paris : Karthala, 1996, 224 p.
- COLONNA, Fanny. *Les versets de l'invincibilité. Permanence et changements religieux dans l'Algérie contemporaine*. Paris : Presses de Sciences Po, 1995, 400 p.

- COLONNA, Fanny; DAOUD, Zakya. *Être marginal au Maghreb*. Paris : ed. du CNRS, 1993, 352 p.
- CORVISIER, André. *La guerre, essais historiques*. Paris : PUF, 1995, 423 p.
- COTE, Marc. *L'Algérie ou l'espace retourné*. Paris : Flammarion, 1988, 362 p.
- COTE, Marc. *L'Algérie*. Paris : Masson/Armand Colin, 1996, 253 p.
- CRÉPON, Pierre. *Les religions et la guerre*. Paris : A. Michel, 1991, 296 p.
- DÉCOBERT, Christian. *Le mendiant et le combattant : l'institution de l'islam*. Paris : Seuil, 1991, 409 p.
- DEHEUVELS, Luc-Willy. *Islam et pensée contemporaine en Algérie. La revue Al-Asâla 1971-1981*. Paris : ed. du CNRS, 1992, 310 p.
- DELMAS, Philippe. *Le bel avenir de la guerre*. Paris : Gallimard, 1995, 281 p.
- DJAÏT, Hichem. *La grande discorde : religion et politique dans l'Islam des origines*. Paris : Gallimard, 1989, 421 p.
- DJEDJIGA, Imache; NOUR, Inès. *Algériennes entre islam et islamisme*. Aix-en-Provence : Edisud, 1994, 160 p.
- DOBRY, Michel. *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*. Paris : Presses de la FNSP, 1992, 319 p.
- ENTELIS, John-Paul; NAYLOR, Ph. C. *State and Society in Algeria*. Boulder, Colo. : Westview Press, 1992, 307 p.
- EL KENZ, Ali. *L'Algérie et la modernité*. Dakar : Codesria, 1988, 296 p.
- ESTABLET, Colette. *Être caïd dans l'Algérie coloniale : tribus des Nemenchas, 1851-1912*. Paris : ed. du CNRS, 1992, 380 p.
- ETIENNE, Bruno. *Abdelkader : isthme des isthmes*. Paris : Hachette, 1994, 496 p.
- FISCHER, Godfrey. *Barbary Legend : War, Trade and Piracy in North Africa (1415-1830)*. London : Oxford University Press, 1957, 349 p.
- FRÉMEAUX, Jacques. *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête*. Paris : Denoël, 1993, 328 p.
- FREUND, Julien. *Utopie et violence*. Paris : Rivière, 1978, 262 p.
- FURLEY, Oliver (ed.). *Conflict in Africa*. London : Taurus, 1995, 324 p.

- GADANT, Monique. *Le nationalisme algérien et les femmes*. Paris : L'Harmattan, 1995, 300 p.
- GADANT, Monique. *Parcours d'une intellectuelle en Algérie*. Paris : L'Harmattan, 1995, 174 p.
- GAÏD, Mouloud. *L'Algérie sous les Turcs*. Alger : MTE, 1974, 241 p.
- GEFFRAY, Christian. *La cause des armes au Mozambique*. Paris : Karthala, 1990, 252 p.
- GELLNER, Ernest. *Muslim Society*. Cambridge : Cambridge University Press, 1981, 257 p.
- GELLNER, Ernest; WATERBURY, John (eds.). *Patrons and Clients in Mediterranean Societies*. London : Duckworth, Center for Mediterranean Studies, 1977, 348 p.
- GHALIOUN, Burhan. *Le malaise arabe : l'État contre la nation*. Paris : La Découverte, 1991, 185 p.
- GOUMEZIANE, Smaïl. *Le mal algérien : économie politique d'une transition inachevée*. Paris : Fayard, 1994, 306 p.
- GRANDGUILLAUME, Gilbert. *Arabisation et politique culturelle au Maghreb*. Paris : Maisonneuve, 1983, 176 p.
- GRIMAUD, Nicole. *La politique extérieure de l'Algérie 1962-78*. Paris : Karthala, 1984, 366 p.
- GUILLARD, Pierre. *Ce fleuve qui nous sépare : lettre à l'imam Ali Benhadj*. Paris : Loysel, 1994, 255p.
- GURR, Ted Robert. *Why Men Rebel*. Princeton, N.J. : Princeton University Press, 1970, 421 p.
- HACHEMI, Fawzi Oussedik. *Cheikh Mahfuz Nahnah*. Alger : Dar al intifida li-l-nachr wa-l-tawzi, 1991, (en langue arabe).
- HAMOUMOU, Mohand. *Et ils sont devenus harkis*. Paris : Fayard, 1993, 364 p.
- HARBI, Mohammed. *Le FLN, mirage et réalité : des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*. Paris : Jeune Afrique, 1980, 446 p.
- HARBI, Mohammed. *1954, la guerre commence en Algérie*. Bruxelles : Complexe, 1984, 209 p.
- HARBI, Mohammed. *L'islamisme dans tous ses états*. Paris : Arcantère, 1991, 288 p.
- HARBI, Mohammed. *L'Algérie et son destin. Croyants ou citoyens*. Paris : Arcantère, 1992, 247 p.

- HASSAN. *Algérie, Histoire d'un naufrage*. Paris : Seuil, 1996, 320 p.
- HIBOU, Béatrice. *L'Afrique est-elle protectionniste ? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*. Paris : Karthala, 1996, 334 p.
- HIDOUCI, Ghazi. *Algérie, la libération inachevée*. Paris : La Découverte, 1995, 272 p.
- HOBBSBAWM, Eric John. *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*. Paris : Fayard, 1966, 222 p.
- HOBBSBAWM, Eric John. *Les Bandits*. Paris : F. Maspero, 1972, 148 p.
- HORNE, Alistair. *Histoire de la guerre d'Algérie*. Paris : A. Michel, 1991, 608 p.
- HOURANI, Albert. *Histoire des peuples arabes*. Paris : Seuil, 1993, 732 p.
- HOWARD, M. *La guerre dans l'histoire de l'Occident*. Paris : Fayard, 1976, 162 p.
- HUSSEIN, Djamel ed Din. *L'Algérie au-dessus du volcan* (en langue arabe). Le Caire : Mawalif, 1992, 118 p.
- JULIEN, Charles-André. *Histoire de l'Algérie contemporaine. La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*. Paris : PUF, tome 1, rééd. 1986, 617 p.
- JULIEN, Charles-André. *Histoire de l'Algérie contemporaine (1871-1954)*. Paris : PUF, tome 2, 1979, 602 p.
- KADACHE, Mohamed. *L'Algérie durant la période ottomane*. Alger : OPU, 1992, 239 p.
- KEPEL, Gilles. *Le Prophète et Pharaon : aux sources des mouvements islamistes*. Paris : Seuil, rééd., 1993, 311 p.
- KEPEL, Gilles (dir.). *Les politiques de Dieu*. Paris : Seuil, 1993, 300 p.
- KEPEL, Gilles (dir.). *Exils et royaumes. Les appartenances au monde arabo-musulman aujourd'hui*. Paris : Presses de la FNSP, 1994, 418 p.
- KEPEL, Gilles. *A l'Ouest d'Allah*. Paris : Seuil, 1995, 336 p.
- KHELLADI, Aïssa. *Les islamistes algériens face au pouvoir*. Alger : Alfa, 1992, 200 p.
- KHOSROKHAVAR, Farhad. *L'islamisme et la mort : le martyr révolutionnaire en Iran*. Paris : L'Harmattan, 1995, 424 p.

- LABAT, Séverine. *Les islamistes algériens. Entre les urnes et le maquis*. Paris : Seuil, 1995, 336 p.
- LABTER, Lazhari. *Journalistes algériens : entre le bâillon et les balles*. Paris : L'Harmattan, 1995, 288 p.
- LACOSTE, Yves; PRENANT, André; NOUSCHI, André. *L'Algérie passé et présent*. Paris : Souida, 1980, 462 p.
- LAMCHICHI, Abderrahim. *L'islamisme en Algérie*. Paris : L'Harmattan, 1992, 250 p.
- LAPIDUS, Ira M.; BURKE, Edmund (eds). *Islam, Politics and Social Movements*. London : Taurus, 1988, 332 p.
- LAVENTUE, Jean-Jacques. *Algérie : la démocratie interdite*. Paris : L'Harmattan, 1993, 279 p.
- LE BOT, Yvon. *Violence de la modernité en Amérique Latine : indianité, société et pouvoir*. Paris : Karthala, 1994, 291 p.
- LECA, Jean; VATIN Jean-Claude. *L'Algérie politique. Institutions et régimes*. Paris : Presses de Sciences Po, 1975, 500 p.
- LEVEAU, Rémy. *Le Sabre et le Turban*. Paris : F. Bourin, 1993, 268 p.
- LEVEAU, Rémy (dir.). *L'Algérie dans la guerre*. Bruxelles : Complexe, 1995, 1 53 p.
- LEWIS, Bernard. *Le retour de l'islam*. Paris : Gallimard, 1993, 512 p.
- LUCIANI, Giacomo; BEBLAWI, Hazem. *The Rentier State*. London : Croom Helm, 1987, 240 p.
- LUCIANI, Giacomo. *The Arab State*. London : Routledge, 1990, 454 p.
- MAHFOUDH, Amine. *L'Algérie entre les militaires et les fondamentalistes* (en langue arabe). Le Caire : s. ed., 1992, 51 p.
- MALEK, Redha. *Tradition et révolution : l'enjeu de la modernité en Algérie et dans L'Islam*. Paris : Sindbad, 1993, 219 p.
- MAUPASSANT, Guy de. *Écrits sur le Maghreb*. Paris : Minerve, réed. 1991, 249 p.
- MERAD, Ali. *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale*. Paris : Mouton, 1967, 472 p.
- MORIZOT, Jean. *L'Aurès ou le mythe de la montagne rebelle*. Paris : L'Harmattan, 1991, 273 p.
- NOUSCHI, André. *L'Algérie amère, 1914-1994*. Paris : ed. de la MSH, 1995, 349 p.

- PROVOST, Lucile. *La seconde guerre d'Algérie. Le quiproquo franco-algérien*. Paris : Flammarion, 1996, 199 p.
- RARRBO, Kamel. *L'Algérie et sa jeunesse. Marginalisation et désarroi culturel*. Paris : L'Harmattan, 1995, 267 p.
- RAYMOND, André. *Les grandes villes arabes à l'époque ottomane*. Paris : Sindbad, 1985, 323 p.
- REDJALA, Ramdane. *L'opposition en Algérie depuis 1962*. Paris : L'Harmattan, 1988, 210 p.
- RODINSON, Maxime. *L'islam : politique et croyance*. Paris : Fayard, 1995, 333 p.
- RODINSON, Maxime. *Islam et capitalisme*. Paris : Seuil, 1966, 301 p.
- ROUADJIA, Ahmed. *Les frères et la mosquée, enquête sur le mouvement islamiste en Algérie*. Paris : Karthala, 1990, 309 p.
- ROUADJIA, Ahmed. *Grandeur et décadence de l'État algérien*. Paris : Karthala, 1994, 406 p.
- ROUQUIÉ, Alain. *Guerre et paix en Amérique Latine*. Paris : Seuil, 1982, 401 p.
- ROY, Olivier. *L'Afghanistan : Islam et modernité politique*. Paris : Seuil, 1985, 321 p.
- ROY, Olivier. *L'échec de l'islam politique*. Paris : Esprit/Seuil, 1992, 249 p.
- SAADI, Saïd. *Algérie, l'heure de vérité*. Paris : Flammarion, 1996, 288 p.
- SALAMÉ, Ghassan (dir.). *Démocraties sans démocrates : politiques d'ouverture dans le monde arabe*. Paris : Fayard, 1994, 454 p.
- SANTUCCI, Jean-Claude; EL MALKI, Habib (dir.). *État et développement dans le monde arabe : crises et mutations au Maghreb*. Paris : ed. du CNRS, 1990, 306 p.
- SIVAN, Emmanuel. *Mythes politiques arabes*. Paris : Fayard, 1995, 296 p.
- SIVAN, Emmanuel. *Radical Islam, Medieval Theology and Modern Politics*. New Haven, Conn., London : Yale University Press, 1985, 218 p.
- SKOCPOL, Theda. *États et révolutions sociales*. Paris : Fayard, 1985, 486 p.
- SPENCER, William. *Algiers in the Age of the Corsairs*. Oklahoma City : University of Oklahoma Press, 1976, 184 p.

- STORA, Benjamin. *Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance*. Paris : La Découverte, 1994, 121 p.
- TILLY, Charles. *From Mobilization to Revolution*. Reading, Mass. : Addison Wesley, 1978, 349 p.
- TOUATI, Amine. *Algérie : les islamistes à l'assaut du pouvoir*. Paris : L'Harmattan, 1995, 266 p.
- TRIDI, Rachid. *L'Algérie en quelques maux ou l'autopsie d'une anomie*. Paris : L'Harmattan, 1992, 280 p.
- VALENSI, Lucette. *Le Maghreb avant la prise d'Alger*. Paris : Flammarion, 1969, 135 p.
- VATIN, Jean-Claude; LUCAS, Philippe. *L'Algérie des anthropologues*. Paris : Maspero, 1975, 287 p.
- VATIN, Jean-Claude. *L'Algérie politique : histoire et société*. Paris : Presses de la FNSP, 1983, 394 p.
- WEBER, Max. *Histoire économique*. Paris : Gallimard, 1991, 423 p.
- WEBER, Max. *Economie et société*. Paris : Pocket, 1995, 2 vol. 410 p. et 424 p.
- WEBER, Max. *Sociologie des religions*. Paris : Gallimard, 1996, 545 p.
- WIEVIORKA, Michel. *Sociétés et terrorisme*. Paris : Fayard, 1988, 564 p.
- YEFSAH, Abdelkader. *Le processus de légitimation du pouvoir militaire et la construction de l'État en Algérie*. Paris : Anthropolos, 1982, 204 p.
- ZARTMAN, William. *Collapsed State : the Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*. Boulder, Colo. : Rienner, 1995, 303 p.
- ZARTMAN, William (ed.). *Polity and Society in Contemporary North Africa*. Boulder, Colo. : Westview Press, 1993, 285 p.
- ZIMMERMAN, Ekkart. *Political Violence, Crises and Revolutions. Theories and Research*. Cambridge : Schenkman, 1983, 792 p.

Articles

- ARKOUN, Mohamed. « Pour une islamologie appliquée ». *Le mal de voir* (collectif). Paris : 10/18, 1976, p. 267-287.

- BAYART, Jean-François. « Le politique par le bas en Afrique Noire. Questions de méthode », *Politique africaine*, janvier 1981, p. 53-82.
- BELHIMER, Ammar. « Les groupes armés de l'opposition islamique », *Les Cahiers de l'Orient*, 1^{er} trimestre 1995, n° 36-37, p. 61-92.
- BENKHEIRA, Hocine. « Ivrognerie, religiosité et sport dans une ville algérienne (Oran), 1962-1983 ». *Archives de sciences sociales des religions*, janvier-mars 1985, n° 59/1, p. 131-151.
- BERQUE, Augustin. « Esquisse d'une histoire de la seigneurie algérienne ». *Revue de la Méditerranée*, 1949, n° 7, p. 18-34.
- BIGO, Didier. « Les conflits post-bipolaires : dynamiques et caractéristiques ». *Cultures et conflits*, 1992-93, n° 8, p. 3-14.
- BOURDIEU, Pierre. « Une interprétation de la théorie de la religion selon M. Weber ». *Archives européennes de sociologie*, 1971, n° 12 (1), p. 3-21.
- BRAUD, Philippe. « La violence politique : repères et problèmes ». *Cultures et conflits*, 1993, n° 9-10, p. 13-42.
- BRAUDEL, Fernand. « Faillite de l'aristocratie indigène en Algérie (1830-1900) », in : Braudel, F. *Autour de la Méditerranée*. Paris : de Fallois, 1996, p. 151-154.
- CARLIER, Omar. « De l'islahisme à l'islamisme : la thérapie politico-religieuse du FIS ». *Cahiers d'études africaines*, 1993, vol. XXXII (2), n° 126, p. 185-219.
- CHAZEL, François. « Les ruptures révolutionnaires », in : Grawitz, M.; Leca, J. (dir.). *Traité de science politique*. Paris : PUF, 1985, t. 2, p. 635-686.
- CORM, Georges. « La réforme économique algérienne : une réforme mal aimée ». *Maghreb-Machrek*, 1993, n° 139, p. 9-27.
- CRESTI, François. « Alger à la période turque : observation et hypothèses sur sa population ». *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1987, n° 44, p. 125-133.
- FARDEHEB, Abderrahmane. « Crise, contradictions et économie de marché en Algérie ». *Issue*, 1993, n° 44, p. 77-109.
- DERRADJI, A. « The Algerian traditional guerilla resistance ». *Arab Review*, n° 3, 1994, p. 13-21.
- FRÉGOSI, Franck. « Fondamentalisme islamique et relations internationales : le cas du FIS ». *Trimestre du Monde*, 1^{er} trimestre 1994, p. 29-40.

- HARBI, Mohammed. « L'interruption du processus électoral. Respect ou déni de la constitution ? ». *Maghreb-Machrek*, janvier-mars 1992, n° 135, p. 145-154.
- KHIARI Farid. « Les modes de domination et leur reproduction. Approche des mécanismes de pouvoir dans le pachalik d'Alger de 1570 à 1670 ». *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1992, n° 31, 1994, p. 347-388.
- LECA, Jean. « État et société en Algérie », in : Kodmani-Darwish, Bassma (dir.). *Maghreb : les années de transition*. Paris : Masson, 1990, p. 17-58.
- LECA, Jean. « La démocratisation dans le monde arabe. Incertitude, vulnérabilité et légitimité : un essai de conceptualisation et quelques hypothèses », in : Salamé, Ghassan (dir.), *Démocraties sans démocrates*. Paris : Fayard, 1994, p. 35-95.
- LECA, Jean ; LEVEAU, Rémy. « Démocratie, politiques économiques et demandes sociales ». *Maghreb-Machrek*, janvier-mars 1993, n° 139, p. 3-8.
- LEVEAU, Rémy. « Anatomie d'un coup d'État », *Esprit*, mars-avril 1992, p. 90-94.
- MARCHAL, Roland. « Les temps de la violence et de l'identité », in : Martin, D-C. (dir.), *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?* Paris : Presses de la FNSP, 1994, p. 185-205.
- MBEMBE, Achille. « Pouvoir, violence et accumulation », *Politique africaine*, 1990, n° 39, p. 7-24.
- MOUSSAOUI, Abderrahmane. « De la violence au djihâd », *Annales, ESC*, n° 6, 1994, p. 1315-1333.
- PFEIRER, Karen. « Economic liberalization in the 1980's in comparative perspective », in : Entelis, John ; Neylor, Philip (dir.). *State and Society in Algeria*. Boulder, Colo. : Westview, 1992, p. 97-116.
- PROCHASKA, David. « Fire on the mountain : resisting colonialism in Algeria », in : Crummey, Donald (ed.), *Banditry Rebellion and Social Protest in Africa*. London : James Currey, 1986, p. 229-252.
- ROBERTS, Hugh. « Doctrinaire economics and political opportunism in the strategy of Algerian islamism », in : Ruedy, J. *Islamism and secularism in North Africa*. Basingstoke : Macmillan, 1994, p. 123-147.

- ROBERTS, Hugh. « The islamists, the democratic opposition and the search for a political solution in Algeria », *Review of African Political Economy*, 1995, vol. 22, n° 64, p. 237-244.
- TILLY, Charles. « War Making and State Making as Organized Crime », in : Evans, Peter B.; Rueschmeyer, D.; Skocpol, T. *Bringing the State Back In*. Cambridge : Cambridge University Press, 1984, pp. 169-191.
- TAÏBOUNI, Abdelkader. « Réformes économiques et ajustement structurel en Algérie ». *Les Cahiers Alternatives Sud*, 1995, vol. II, n° 3, p. 81-133.
- VATIN, Jean-Claude. « Religion et État. Puissance d'État et résistance islamique en Algérie, XIX^e-XX^e siècles. Approche mécanique », in : Gellner, E.; Vatin, J.-C. (dir.). *Islam et politique au Maghreb*. Paris : ed. du CNRS, 1981, p. 243-269.
- VON SIVERS, Peter. « Rural uprising as political movements in colonial Algeria, 1851-1914 », in : Burke, E.; Lapidus, I. (eds). *Islam, Politics and Social Movements*. London : Taurus, 1988, p. 35-59.

Dossiers

- Peuples méditerranéens*. « Algérie : vers l'État islamique », 1991, n° 52-53, 304 p.
- Confluences*. « Maghreb, la démocratie entre parenthèses », 1992, n° 3, 175 p.
- Revue du monde musulman et de la Méditerranée*. « Algérie incertaine », 1993, n° 65, 207 p.
- Confluences Méditerranée*. « Comprendre l'Algérie », 1994, n° 11, 191 p.
- Esprit*. « Avec l'Algérie », janvier 1995, 223 p.
- Les Temps modernes*. « Algérie : la guerre des frères », janvier-février 1995, 284 p.

Journaux

El Alem el Siyasi (Le monde politique, journal indépendant, bi-mensuel en arabe).

El Mounqidh (Le sauveur, journal du FIS, bi-mensuel en arabe, 1989-91).

La Nation (hebdomaire en français, journal indépendant).

El Masaa (hebdomadaire, journal du Hamas-MSI, en arabe).

El Watan (quotidien, en français, journal indépendant).

El Moudjahid (quotidien, en français, journal gouvernemental).

La Tribune (quotidien, en français, journal de sensibilité gouvernementale).

Liberté (quotidien, en français, journal proche du RCD).

El Djeich (mensuel du ministère de la Défense, en français et en arabe).

Algérie confidentiel (bimensuel en français).

Communiqués de la guérilla

GIA

Tracts placardés sur les mosquées d'Algérie

Al Raya islamiya (L'étendard islamique), hebdomadaire (?) en arabe.

El Ansar (imprimé en Europe), hebdomadaire en arabe qui diffuse les communiqués du GIA, ainsi que les « nouvelles du djihad » (opérations militaires).

El Djihad (imprimé au Pakistan), hebdomadaire ou bi-mensuel qui diffuse les communiqués du GIA. Communiqués diffusés sur *Internet* (voir annexe) et dans *El Hayat*.

Cassettes vidéo, sur la vie dans les maquis, diffusées en Algérie et en Europe.

AIS/FIS

Le recueil de lettres de l'AIS/FIS intitulé : *Mots de vérités : à ceux qui se sentent concernés*. Avril 1995, 29 p. Voir extrait dans l'annexe.

El Mounqidh, bi-mensuel en arabe et en français qui reprend le titre du journal du FIS interdit en 1992.

El Tabsira, hebdomadaire en arabe.

El Ribat, hebdomadaire en arabe.

The Enlightenment, hebdomadaire en anglais.

La Cause, hebdomadaire en français et en arabe.

El Fath el moubine, hebdomadaire (?) en langue arabe.

MEI

Traité de la désobéissance civile, rédigé en 1991 par S. Makhoulfi, « émir » du MEI.

Table des matières

Avant-propos	7
Introduction	11

PREMIÈRE PARTIE

LA FORMATION DE LA GUERRE CIVILE

1 : Transformations sociales et mutations politiques	45
Les partenaires économiques du FIS.....	45
L'émergence d'un nouveau personnel politique	60
Le projet des fidèles-militants	67
La passion islamiste	70
2 : Une situation révolutionnaire	83
Des conditions favorables à la dissidence islamiste	84
Le sentiment d'indignation	93
L'attente du vengeur	101
Les « ailleurs » de référence	107
Le maquis : pôle de la résistance armée	114
3 : L'avènement de la guerre	119
La politique du chaos	121
L'enivrement de la violence	125
Les espaces libérés	134
Le djihâd des banlieues vu de la campagne	137

DEUXIÈME PARTIE

LES RESSORTS DE LA GUERRE CIVILE

1 : La logique de guerre des bandes armées islamistes ...	153
L'« émir » et le modèle de l'entrepreneur militaire	154
Fascination pour l'« émir » et valorisation de son statut	159
La gestion des « émirats »	162
Les déterminants économiques de la consolidation des GIA	170
La dilapidation du capital électoral du FIS	178
L'ambiguïté de la « guerre totale »	185
2 : Les nouveaux modes d'accumulation de richesses	189
La privatisation et son envers : la destruction du secteur public	190
Le notable et les maquisards	200
Les nouveaux créneaux lucratifs	209
Les « émirs » : des « moudjahidin de profession »	214
Des groupes armés aux sociétés d'import/export	225
3 : La politique sécuritaire	229
La formation d'un corps d'armée spécialisé dans la lutte anti-guérilla	231
La modernisation de l'appareil répressif	240
Guerre psychologique et emplois politiques	242
L'armée, première entreprise nationale	249

TROISIÈME PARTIE

LA CONSOLIDATION DE LA GUERRE

1 : Économie de guerre et dynamique politique	265
La consolidation du régime	266
Aides internationales et recomposition du système politique	276
Économie du négoce et assimilation des islamistes	283
Un imaginaire politique commun	292

2 : Idéologie et stratégie de la guérilla islamiste	301
Les guérillas politiques	302
Les guérillas révolutionnaires	314
La lutte pour le monopole du <i>djihâd</i>	322
Le devenir de la guérilla	326
L'illusion de rejouer la guerre de libération	330
3 : Réinvention du beylicat	335
La politique de « dépolitisation » : l'illusion autoritaire.	337
L'exploitation de la guerre civile	345
Militaires et maquisards à la poursuite de la guerre	351
De l'économie de guerre à l'économie de paix	355
Quelles issues à la guerre civile?	363
Conclusion	369
Annexes	379
Chronologie	407
Bibliographie	413

ÉDITIONS KARTHALA

(extrait du catalogue)

Collection *Méridiens*

Philippe DAVID, *La Côte-d'Ivoire.*
Philippe L'HOIRY, *Le Malaŵi.*
Catherine BELVAUDE, *La Mauritanie.*
Alain et Denis RUELLAN, *Le Brésil.*
André LAUDOUZE, *Djibouti.*
Pierre VÉRIN, *Madagascar.*
Antonio RALUY, *La Nouvelle-Calédonie.*
P. MOUREN-LASCAUX, *La Guyane.*
Christian RUDEL, *Le Paraguay.*
Catherine BELVAUDE, *L'Algérie.*
J.-P. LOZATO-GIOTARD, *Le Maroc.*
Michel POUYLLAU, *Le Venezuela.*
Christian RUDEL, *L'Équateur.*
Catherine FOUGÈRE, *La Colombie.*
Yvonne FRANÇOIS, *Le Togo.*
Marc MANGIN, *Les Philippines.*
Robert AARSSE, *L'Indonésie.*
Patrick PUY-DENIS, *Le Ghana.*
Marc-Antoine DE MONTCLOS, *Le Nigeria.*
Mihaï E. SERBAN, *La Roumanie.*
Pierre VÉRIN, *Les Comores.*
Marie LORY, *Le Botswana.*
Leonas TEIBÉRIS, *La Lituanie.*
Daniel JOUANNEAU, *Le Mozambique.*
Ezzedine MESTIRI, *La Tunisie.*
Attilio GAUDIO, *Les îles Canaries.*
Christian RUDEL, *La Bolivie.*
Marc LAVERGNE, *La Jordanie.*
Pierre PINTA, *Le Liban.*
Guy FONTAINE, *Mayotte.*
Guy HERVÉ, *La Turquie.*
Maryse ROUX, *Cuba.*
Kamala MARIUS-GNANOU, *L'Inde.*
Joël LUGUERN, *Le Vietnam.*
Christian RUDEL, *Le Mexique.*
Soizick CROCHET, *Le Cambodge.*
Muriel DEVEY, *La Guinée.*
Jean CHAUDOUET, *La Syrie.*
Philippe DAVID, *Le Bénin.*
Georges LORY, *L'Afrique du Sud.*

Collection *Les Afriques*

- Amadou DIALLO, *La mort de Diallo Telli.*
Jacques GIRI, *Le Sahel au XXI^e siècle.*
Jacques GIRI, *Le Sahel demain. Catastrophe ou renaissance ?*
Marcel AMONDJI, *Félix Houphouët et la Côte-d'Ivoire.*
Moriba MAGASSOUBA, *L'islam au Sénégal. Demain les mollahs ?*
Comi M. TOULABOR, *Le Togo sous Eyadéma.*
Tidiane DIAKITÉ, *L'Afrique malade d'elle-même.*
François CONSTANTIN, *Les voies de l'islam en Afrique orientale.*
Pascal LABAZÉE, *Entreprises et entrepreneurs au Burkina Faso.*
Gilles DURUFLÉ, *L'ajustement structurel en Afrique.*
Christian COULON, *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire.*
Abdoulaye WADE, *Un destin pour l'Afrique.*
Olivier VALLÉE, *Le prix de l'argent CFA.*
C. GEFFRAY, *La cause des armes au Mozambique.*
S. ELLIS, *Un complot colonial à Madagascar.*
Pierre CLAUSTRE, *L'affaire Claustre.*
Ahmed ROUADJIA, *Les frères et la mosquée*
M.-C. DIOP et M. DIOUF, *Le Sénégal sous Abdou Diouf.*
Bernard BOTIVEAU et al., *L'Algérie par ses islamistes.*
Claudine VIDAL, *Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire, Rwanda).*
Éric DE ROSNY, *L'Afrique des guérisons.*
Jean-Claude WILLAME, *L'automne d'un despotisme (Zaïre).*
J.-F. BAYART et al., *Le politique par le bas en Afrique noire.*
Jean-Pierre WARNIER, *L'esprit d'entreprise au Cameroun.*
Bogumil JEWSIEWICKI, *Naître et mourir au Zaïre.*
J.-F. BAYART, *Religions et modernité politique en Afrique noire.*
Emmanuel S. NDIONE, *Dakar, une société en grappe.*
Gilles DURUFLÉ, *Le Sénégal peut-il sortir de la crise ?*
F. REYNTJENS, *L'Afrique des Grands Lacs en crise.*
Peter GESCHIERE, *Sorcellerie et politique en Afrique.*
Béatrice HIBOU, *L'Afrique est-elle protectionniste ?*
René BUREAU, *Le prophète de la lagune. Les harristes de Côte-d'Ivoire.*
René BUREAU, *Le peuple du fleuve. Sociologie de la conversion chez les Douala.*
Gerri ter HAAR, *L'Afrique et le monde des esprits.*
Florence BERNAULT, *Démocraties ambiguës en Afrique centrale.*
Christian CHAVAGNEUX, *Ghana, une révolution de bon sens.*
Jean-Pierre CHRÉTIEN, *Le défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi, 1990-1996.*
R. MARCHAL et C. MESSIANT, *Les chemins de la guerre et de la paix.*
Marc LE PAPE, *L'énergie sociale à Abidjan.*

